Does Not Circulate

the presence of this book

in

the J.M. Kelly Library
has been made possible
through the generosity

of

Stephen B. Roman

From the Library of Daniel Binchy

REVUE CELTIQUE

TOME XXI

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/revueceltiqu21pari

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

AVEC LE CONCOURS DE

E. ERNAULT
Professeur à l'Université de Poitiers

J. LOTH
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes

G. DOTTIN
Professeur adjoint à l'Université de Rennes

ET DE PLUSIEURS SAVANTS DES ILES BRITANNIQUES ET DU CONTINENT

L. DUVAU
Directeur adjoint à l'École pratique des Hautes Études
Secrétaire de la Rédaction

Tome XXI.

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1900

A MONSIEUR

WHITLEY STOKES

POUR LE SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE

SES COLLABORATEURS

LES RÉDACTEURS FRANÇAIS DE LA *REVUE CELTIQUE*

28 FÉVRIER 1900

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME XXI

Pages

ARTICLES DE FOND.

L'épreuve de l'épée et le couronnement d'Arthur par Dubrice à Kaer Iudeu, par Ferdinand Lot. 1
Le Calendrier celtique de Coligny, par Seymour de Ricci. . . . 10
Remarques sur les vieux poèmes historiques gallois au point de vue métrique et historique, par J. Loth.. 28
Étude de phonétique irlandaise (suite), par G. Dottin. . . . 59, 179
Ἱέρνη πολύχρυσος. Les croissants d'or irlandais, par Salomon Reinach. 75, 166
The bodleian *Amra Choluimb Chille*, par Whitley Stokes. . . . 132
Étymologies vannetaises, par E. Ernault. 137
Da Choca's Hostel, by Whitley Stokes. 149, 312, 388
Old irish *tellaim, tallaim*, par J. Strachan.. 176
Tracce celtiche nell' Asturia, par Francesco P. Garofalo. . . . 200
La métrique du moyen breton, par J. Loth. 203, 342
Les survivances du totémisme chez les anciens Celtes, par Salomon Reinach. 269
Onomasticon Lusitanien, par J. Leite de Vasconcellos. 307
Remarques sur les *Four ancient Books of Wales*, par J. Loth.. . . 328
Les deux chagrins du royaume du ciel, par G. Dottin. 349
Sur la versification du breton moyen, par E. Ernault. 404
Infixed *d* in conditional Sentences in Old Irish, by J. Strachan.. . 412

Intorno agli Helvetii, qualche osservazione, par Francesco P. Garofalo. 427
Le Calendrier de Coligny, par le capitaine Espérandieu, deux planches hors texte.

MÉLANGES.

L'orientation celtique à l'île de Sein, par J. Loth.. 97
Le mot *reges* en gallois moyen, souvenir de la crémation, par J. Loth. 97

BIBLIOGRAPHIE.

Cours de littérature celtique, t. VI, compte rendu par P. Le Nestour. 99

CHRONIQUE.

Adamnan, abbé d'Iova, et Virgile. 111.
Allmer. Sa mort. 106.
Albanès. *Gallia Ghristiana novissima.* 113.
Andler (Charles). *Quid ad fabulas heroïcas Germanorum Hiberni contulerint.* 120.
Berger (Samuel). Son décès. 342.
Bremer (Otto). *Grundriss der germanischen Philologie.* 242-243.
Bretons à Deols, Indre. 114.
Caix (vicomte de) et Albert Lacroix. *Histoire illustrée de la France.* 115, 116.
Chevalier (Ulysse). *Gallia christiana novissima.* 113.
Constantius (frère). *Kenteliou brezounek da drei e Gallek.* 112, 249. — *Kenteliou brezounek troet e Gallek.* 249.
Dagobert II en Irlande. 112, 113.
Deeney (Daniel). *Peasant Lore from Gaelic Ireland.* 338.
Deloche (Maximin). Son décès 342.
Dindshenchas (Poems from). 246-247.
Douglas Hyde, auteur de *Ubhla dé n craoibh.* 249-250. — Éditeur de *Giolla an fhiugha* et de *Eachtra Cloinne rígh na h-Ioruaidhe.* 108.
Duchesne. *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II. 243-246.
Eachtra Cloinne rígh na h-Ioruaide. 108.
Espérandieu. *Musée Calvet, Inscriptions antiques* 121.
Fled Bricrend. 109.
Flach. Sur le *fundus* et la *villa.* 114, 115.
Gaidoz, chevalier de la Légion d'honneur. 107.
Garofalo (Francesco P.). *Su gli Helvetii.* 340-341.
Giolla an fhiugha. 108.
Gwyn (Edward). *Poems from the Dindschenchas.* 246 247.
Healy (John). *Insula sanctorum et doctorum.* 110-112.

Henderson (George), éditeur de *Fled Brierend*. 109, 110.
Henry (Victor). *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*. 236.
Holder (Alfred). *Altceltischer Sprachschatz*. 119.
Holmes (T. Rice). *Caesar's Conquest of Gaul*. 107.
Hubert (E.). *Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre*. 114.
Irish texts Society. 108-110.
Islendíngabók. 119.
Lacave-Laplagne-Barris. *Cartulaires du chapitre de Sainte-Marie d'Auch*. 114.
Laisren (vision de). 118.
Legré (Ludovic). *Favorin d'Arles*. 339.
Lelièvre (Alfred). *L'église celtique indépendante de Rome*. 116, 117.
Le Moyne de La Borderie. *Histoire de Bretagne*. 118.
Lot (F.), maître de conférences à l'École des Hautes Études. 107.
Loth (J.), correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 107, 121
Meyer (Kuno), éditeur de la vision de Laisren. 118.
Mohl (George). *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*. 236-242.
Morgan Lluyd. 121.
Muller Hzn (S.). *De civitates von Gallie*. 119.
Nutt (Alfred) *Ossian and the Ossianic Literature*. 117. — Shakespeare. 249.
Oestberg (H.-O.). *Les voyelles vélaires accentuées, la diphtongue* au, *la désinence* -avuz *dans quelques noms de lieu de la France du Nord*. 114.
O'Growney (Eugène). Son décès. 249.
Otia Merseiana. 118.
Philipon (Edouard). *Les origines du diocèse et du comté de Belley*. 339-340.
Pothier. *Les tumulus du plateau de Gar*. 117, 118.
Reinach (Salomon). *Guide illustré du musée national de Saint-Germain*. 247.
Rees. *Lives of Cambro-british Saints*. 248.
Rees Prichard. *Canwyl y Cymry*. 248.
Rhys (J.). *The Welsh People*. 121, 341-342.
Robert (Ulysse). L'enseignement à Besançon jusqu'à la fin du xve siècle. 338-339.
Sepet (Marius). *Saint Gildas de Ruis*. 340.
Society for the preservation of the irish language. 249.
Stokes (Margaret). Son décès, 427.
Stokes (Whitley). *Festschrift*. 121, 250-251.
Vercingétorix et César. 116.
Wesson (Jessie L.). *King Arthur and his knights*. 117.
villa. Sens de ce mot. 113.
Wagner (Félix), traducteur de l'*Islendíngabók*. 119.
Wood-Martin. *The Elder faithsof Ireland*. 341.
Y Cymmrodor. 247-248.

PÉRIODIQUES ANALYSÉS.

An Gaodhal. 252-253, 429.
Annales de Bretagne, 128-129, 257-266 (voir p. 258 et suivantes une notice sur La Villemarqué).
Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi, 346.
Archæologia Cambrensis, 129.
Archiv für celtische Lexicographie, 125-127.
Beilage zur Allgemeinen Zeitung, 132.
Boletin de la Academia de la Historia, 129, 346.
Feiz ha Breiz, 256-257, 344-355.
Indogermanische Forschungen, 345.
La parole, revue internationale, 130, 131.
Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, 130.
Memoirs and Proceedings of the Manchester Literary Society, 343, 344.
Numismatic Chronicle, 347-348.
Preussische Jahrbücher, 131, 132.
Publications of the modern Language Association of America, 257.
Revue archéologique, 131, 253-255.
Revue de Numismatique, 266-267.
Revue d'histoire et de littérature religieuse, 253-254.
Revue épigraphique, 132, 345-346.
Rheinisches Museum für Philologie, 122.
Société archéologique de Bordeaux, 347.
The American Journal of Philology, 267-268.
The classical Review, 130.
The Journal of the royal Society of Antiquaries of Ireland, 128, 252.
The philological Society, 347.
The Scottish Review, 131.
The transactions of the honorable Society of Cymmrodorion, 127.
Zeitschrift für celtische Philologie, 122-125.
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, 130.

TABLE, par M. E. Ernault, des principaux mots étudiés dans le t. XXI de la *Revue Celtique*, p. 430.

L'ÉPREUVE DE L'ÉPÉE

ET

LE COURONNEMENT D'ARTHUR PAR DUBRICE

A KAER IUDEU

Dans l'*Histoire de l'huile bénite (Stori yr olew bendigeid)*, conservée dans la collection des *Hengwrt MSS.* à Peniarth, se trouve le passage suivant [1] :

Koell oedd frenin yn ynys Brydain yna, ar olew hwnnw a gafas Defrig archescob y gyssegry Arthur yn frenin, pan dynnodd y kleddyf or maen ynghaer Iudei [éd. Fudei]. Ag or achos hwnnw y gorfu ef ar bob gormes, ai goron ef ai arfay yssydd uchel greiriay y frenhiniaeth, achos y gyssegry ef ar olew bendigeid or nef, ai roi y Arthur i ddystrywio pob gormes anysbrydol oblith y saint ar Kristynogion, ac yna y kollodd yr olew hwnnw heb wybod o neb ple r' aethodd hyd yn yr amser y kiliodd Thomas o gaer Gaing or du allan rag Henri frenin Lloeger.

Kall était alors roi en l'île de Bretagne. C'est cette huile que prit l'archevêque Dubric pour consacrer Arthur comme roi, quand (celui-ci) retira l'épée de la pierre à Kaer Iudei. C'est pour cette raison qu'il triompha de toute agression. Sa couronne et ses armes sont les précieux (hauts) joyaux du royaume parce qu'il fut consacré de l'huile bénite du ciel. Et elles furent données à Arthur pour réprimer toute oppression mondaine parmi les saints et les chrétiens. Puis cette huile fut perdue sans que personne sût en quel lieu elle était allée, jusqu'au temps où Thomas de Cantorbery s'enfuit loin de Henri, roi d'Angleterre.

1. *Selections from the Hengwrt MSS. preserved in the Peniarth library*, éd. par Robert Williams et G. Hartwell Jones Londres, Quaritch, t. II, 1892, p. 325; cf. la trad., *ibid.*, p. 663.

M. G. Hartwell Jones a signalé le premier ce texte[1]. Il demande aux lecteurs de la *Revue Celtique* s'ils ont jamais rencontré une « tradition telle que celle-ci ». Il n'est question de Dubrice et de Kaer-Iudeu ni dans les romans français de la Table Ronde ni dans *Le Morte d'Arthur* de Malory (1485). M. Jones suppose que l'*Histoire de l'huile bénite* nous a conservé sur le couronnement d'Arthur une antique version qui serait d'origine galloise[2].

Je vais essayer de répondre à cette question.

L'épreuve de l'épée qui figure dans les deux versions du *Merlin* en prose où Malory l'a puisée, se trouve pour la première fois dans le *Merlin* de Robert de Borron. On sait que cet ouvrage, écrit en vers au début du XIIIe siècle, est perdu quasi en entier[3]. Sa mise en prose, effectuée peut-être par Robert lui-même, n'existe plus à l'état séparé. Nous ne la connaissons qu'incorporée aux deux suites qui lui furent données. Or, dans aucune de celles-ci, ni dans le Merlin-Huth[4], ni dans la Vulgate[5], il n'est question de Dubrice et de Kaer-Iudeu.

1. Voy. *Revue Celtique*, XII, 1891, 281-282. Avant que le t. II des *Hengwrt MSS.* n'eut été édité, M. Jones avait communiqué un extrait de l'*Histoire de l'huile bénite* à M. Oskar Sommer qui l'imprima dans sa belle édition de Malory au t. III (lequel traite des sources de *Le Morte d'Arthur* (Londres, Nutt, 1891, in-4). M. Sommer ajoute (p. 30 en note) : « This « is a very curious text obviously connected with the « Queste del Saint « Graal » but containing matter that may possibly be older than the ver- « sion in the hitherto known texts of that romance. The account of Nas- « ciens' (Seraphes') shield, is different from that in the Vulgate-Quest (com- « pare the « Lancelot »), and seems influenced by the account Nennius gives « of Arthur's shield. The text is either a Welsh adaptation of the *Merlin*, « now lost, or of a now lost French version of that romance. The form « Bredyr for Peredur is unusual ; also Nasciens' relationship to Peredur. « Nasciens in some versions of the Quest is Galahad's uncle. » Nous discuterons plus loin cette note.

2. J'interprète la pensée de M. Jones, laquelle n'est pas des plus claires. Sur l'absence de méthode de cet éditeur, voy. G. Paris dans *Revue Celtique*, XIV, 1893, 338-341.

3. G. Paris et Jacob Ulrich, *Merlin, roman en prose du XIIIe siècle ... d'après le ms. appartenant à M. Alfred Huth*, Paris, 1886 (*lis.* 1888), 2 vol. in-8 (*Société des anciens textes français*). Voy. l'*Introduction* en tête du t. Ier.

4. Il est commode de désigner ainsi la version publiée par MM. G. Paris et Ulrich. Cf. note précédente.

5. G. Paris désigne ainsi la version la plus répandue du *Merlin*. Elle a eu les honneurs d'une belle édition due aux soins éclairés de M. Oskar

L'« archevesque » est anonyme. L'épreuve de l'épée et le couronnement ont lieu à Logres pris pour un nom de ville dans le Merlin-Huth[1]. La Vulgate donne tantôt Logres, tantôt Londres[2]. Malory qui a consulté les deux versions pour composer sa compilation, opte pour cette dernière ville, et observe en homme scrupuleux que le livre français ne dit pas si la scène eut lieu à Saint-Paul ou dans une autre église de Londres[3]. « Soo in the grettest chirch of London, whether it were Powlis or not, the frensshe booke maketh no mencyon. »

Il paraîtrait donc tentant d'admettre que l'*Histoire de l'huile bénite* nous a conservé une version plus antique que les romans français et anglais, version dans laquelle figurait Dubrice et où la scène se passait à Kaer-Iudeu, ville dont nous allons reparler bientôt. Je crois cependant qu'il faut renoncer à cette idée. Tout d'abord cette ridicule[4] histoire de l'huile bénite n'a rien d'antique en son ensemble. Le dernier chapitre où il est question de la dixième année de Henri III montre qu'elle a été écrite après 1226. Le mot *Picardie* qui s'y trouve au § 5 oblige à en abaisser la date jusqu'au milieu ou même la fin du XIIIe siècle[5]. En outre, le texte débute en nous parlant de Nasciens « cousin de Bredyr ap Efrog » le premier des chevaliers de la Table Ronde « depuis que Merlin l'établit sous Uther Pendragon jusqu'à l'époque d'Arthur ». Ce début est emprunté, ou pour mieux dire, traduit d'un passage de la Vulgate de la suite du *Merlin*. « Mais sour tous les autres le fist bien vns « damoisiaus (Nasciens) dont li contes doit moult parler, car « il ne fait mie a trespasser, ains fait moult bien a remen- « teuoir dont il fu et comment il ot nom. Car che fu .j. des « millors cheualiers qui onques fust al tans le roy Vterpan- « dragon ne al tans le roy Artu tant comme il pot mener

Sommer : *Le roman de Merlin or the early history of King Arthur*. Londres, 1894 (privately printed for subscribers), un vol. in-4.

1. Voy, éd. G. Paris et Ulrich, p. 135-146.
2. *Logres*, p. 85, 87, 91 (éd. Sommer) ; *Londres*, p. 85.
3. *Le Morte Darthur*, l. I, chap. III, éd. Sommer, p. 40.
4. Cf. G. Paris dans *Revue Celtique*, XIV, 341, note 2.
5. Il suffit de consulter le Glossaire de Du Cange pour s'assurer que les noms de *Picard* et *Picardie* n'apparaissent dans aucun texte antérieur à l'année 1200. Ils ne commencent à être usités que vers le milieu du XIIIe siècle.

« cheualerie. Li conte des estoires dient qu'il fu cousins ger-
« mains Parcheual le Galois de par sa meire, etc.[1] ». Il y a donc quasi certitude que l'histoire de l'épée lui a été également empruntée, mais peut-être avec une modification personnelle : l'archevêque est identifié au célèbre saint gallois, Dubrice (*Dyfrig*) et la scène placée à Kaer-Iudeu.

Nous pouvons aller plus loin et affirmer un emprunt textuel : dans un manuscrit qui contient la Vulgate, le fr. 337 de la Bibl. Nationale, je vois au fol. 1 recto 2e col., *li arceuesches Dubrice*[2]. Ce n'est pas tout : la traduction du *Merlin* en vers anglais (XIVe siècle) nous parle du couronnement d'Arthur par l'évêque Brice (*þe holy bischop þat hizt Brice*)[3] où il n'est pas difficile de reconnaître notre Dubrice. Enfin, dans la Vulgate elle-même, il n'est pas malaisé de le découvrir dans la phrase suivante, au commencement de la suite du *Merlin :* « Et Merlins li dist qu'il die au roy qu'il amaint en sa compaignie l'*arceuesque de brite* et l'arceuesque de Logres, et cil respont qu'il li dira uolentiers. » Et quelques lignes plus bas : « Atant s'en vint li rois Artus et li arceuesques de brice et antor, etc.[4] ». Cet archevêque *de brite* ou *de brice* est évidemment *Dubrice*.

L'archevêque était donc nommé dans la continuation du Merlin dite la Vulgate, connue de l'auteur de l'*Histoire de l'huile bénite,* nous l'avons vu plus haut, ou même dans le *Merlin* de Robert de Barron, sa source[5]. Ni l'un ni l'autre n'a

1. Sommer, *Merlin,* p. 236-237. Sur la forme *Bredyr* pour *Peredur* (Perceval), voy. plus haut p. 2, note 1.

2. Cette version de la Vulgate, intitulée dans le ms. le *Livre d'Artus,* est inédite, mais elle a fait l'objet d'une copieuse analyse de M. Freymond dans la *Zeitschrift für französische Sprache,* XVII (1895), p. 21-128.

3. Voy. *Arthour and Merlin,* éd. par E. Koelbing. Leipzig, 1890, vers 2757, 2783, 2986, 3111 (*Altenglische Bibliothek*, vol. IV). Dans le *Merlin* anglais en prose qui traduit le Vulgate, l'archevêque n'est pas nommé et la scène se passe à Logres. Voy. l'éd. Wheatley (*Early English text Society,* vol. 10 et 36).

4. Éd. Sommer, p. 94.

5. Le ms. fr. 337 où se trouve justement *Dubrice* ne contient pas le *Merlin* de Robert de Borron. Par une anomalie il commence avec la *suite* (Vulgate). Mais le passage où est nommé *Dubrice* fait allusion au couronnement d'Arthur par cet archevêque. Or ce couronnement fait partie de l'œuvre de Robert qu'il termine. Il y a donc tout lieu de croire que dans le *Merlin* de Robert, perdu à l'état isolé, l'archevêque était nommé.

eu la peine d'aller chercher ce personnage dans des traditions populaires galloises ou la vie de ce saint. Il a été tout bonnement emprunté à Gaufrei de Monmouth qui, au chapitre premier du livre IX, fait couronner Arthur à *Cilcestria* [?] par *Dubricius,* archevêque de Caerléon [1]. L'auteur de l'*Huile bénite* n'a donc eu recours à aucune source celtique pour son *Dubricius*. Il s'est borné à lire le *Merlin,* la Vulgate. Et s'il prétend que la couronne et l'épée furent données à Arthur pour protéger les saints et les chrétiens, etc., il résume simplement, sans bien la comprendre, l'allocution de l'archevêque au jeune roi qui clot le Merlin de Robert de Barron : « Artus, se tu es « tels que tu veus jurer et creanter a tous sains et a toutes « saintes, et a sainte eglize sauver sa droiture et a maintenir « loialté et pais en terre et a conseillier tous desconseilliés a « ton pooir, et a maintenir toutes droitures et toutes loiautés « et droite justice maintenir, si va avant et pren l'espée dont « nostre sires t'a eslut [2]. »

Reste *Kaer-Iudeu*. Cette localité ne se trouve dans aucun texte arthurien français ou anglais. L'auteur de l'*Huile bénite,* ne connaissant pas *comme ville* « Logres » que lui offrait sa source l'a remplacé par une autre localité. Le Merlin-Vulgate qui reproduit d'abord *Logres* de Robert de Barron, la remplace par *Londres* [3]. Il n'y a donc aucune raison de croire que l'*Histoire de l'huile sainte* nous représenterait une source indépendante des romans français en ce qui concerne l'aventure de l'épée fichée dans le « perron » et le couronnement d'Arthur [4].

1. Éd. San-Marte, p. 121. Gaufrei de Monmouth a tiré *Dubricius* de la Viede ce saint écrite vers le début du XIIe siècle et contenue dans le *Book of Llandâv,* éd. Gw. Evans, p. 78-86. On a prétendu même que Gaufrei avait composé ce *Book of Llandâv,* mais c'est une erreur. Voy. J. Loth dans *Revue Celtique,* XV, 1894, 101-104. Gaufrei a du reste altéré de parti pris les renseignements que lui fournissait l'hagiographe sur l'« archevêché » de Dubrice. Il l'afait archevêque de Caerlion et il fait prophétiser que le siège métropolitain psasera à Mynyw (Saint-David) au lieu de Llandâv.

2. Éd. Sommer, p. 92; éd. G. Paris, p. 146. La comparaison de ces deux textes achève de montrer que l'auteur de l'*Huile bénite* a eu la Vulgate sous lesyeux.

3. Voy. plus haut p. 3, note 2.

4. Je ne crois pas davantage à une source indépendante au sujet de « Nasciens, ermite à la Chapelle Périlleuse ou l'Ile de Verre *(Yuys Wyddrin)* », c'est-à-dire à Glastonbury (cf. plus haut, p. 2, n. 1). L'auteur a emprunté

L'inventeur de cette aventure, jusqu'à plus ample informer, reste Robert de Borron. Cette légende, comme l'a fait remarquer M. G. Paris[1], n'est pas spécifiquement celtique et se retrouve un peu partout, et il serait sans doute facile à un folkloriste d'augmenter la liste des exemples donnés par ce savant.

Néanmoins la mention de *Kaer-Iudeu* dans l'*Huile bénite* est loin d'être sans intérêt. On ne sait, il est vrai, exactement pour quelle raison, l'auteur l'a substitué à *Logres*. Mais ce fait même prouve la célébrité de cette localité en Galles encore aux XIIIe-XIVe siècles. Or, *Kaer-Iudeu* a joué certainement un rôle dans les traditions épiques des Gallois dès le VIIe siècle. Cette localité, on le sait aujourd'hui, n'est autre que l'*urbs Giudi* de Bède[2], située dans une île du Firth of Forth qu'on identifie avec Inchkeith, vers Carriden[3]. Les Irlandais connaissaient cette ville, puisqu'ils appelaient le Firth of Forth *muirn Giudan* « mer de Giudan[4]. » On a ingénieusement conjecturé[5] que ce nom était celui des *Jutes* qui se sont établis avec les Angles au nord de l'Humber jusqu'au Forth. Au VIIe siècle cette localité était au pouvoir des rois de Northumberland. Les rois bretons de Strathclyde et de Galles, alliés au roi païen de Mercie, Penda, essayèrent de s'en emparer. Le roi de Northumbrie, Oswiu, racheta sa ville, essaya d'apaiser Penda en

l'ermite Nascien à la Vulgate de Merlin (éd. Sommer, 240, 342, etc.) et surtout au *Lancelot* fondu avec la *Queste du Saint Graal* (éd. Furnivall, 11, 16, 28, 119, 138, 149, 186). La Chapelle périlleuse est sans rapport avec Nascien. Il y a peut-être eu confusion entre la chapelle où il vit en ermite et la *Chapelle périlleuse*, épisode des aventures de Lancelot dans une partie perdue en français mais qu'on retrouve dans Malory (éd. Sommer, I, p. 205-206; cf. III, 272-278). L'île de Verre (= Glastonbury), la croix d'or et le bouclier d'Arthur sont plutôt suggérées par la lecture de Guillaume de Malmesbury et de Giraud de Barry (Voy. *Romania*, XXVII, 551 sq.; XXVIII, 15, note 1) que par Nennius comme le suppose M. Sommer (cf. p. 2, n. 1).

1. Dans son Introd. au Merlin-Huth, p. XIX-XX.

2. Bède, *Hist. eccles. gentis Anglorum*, l. I, c. 12 : « orientalis (sinus) habet in medio sui urbem Giudi ; occidentalis supra se, hoc est ad dexteram sui, habet urbem Alcluith, quod lingua eorum significat petram Cliuth (*Dumbarton*). Est enim juxta fluvium nominis illius. » Ed. Plummer, I, 25-26.

3. Voy. Plummer, II, 24, 182 ; Skene, *Four ancient books of Wales*, I, 88-93 ; John Rhys, *Celtic Britain* (Londres, 1884, 1 vol. in-12), p. 151.

4. William Reeves, *On the Céle-dé, commonly called the Culdees*, p. 124 (*Transactions* de l'Académie d'Irlande, année 1860).

5. Skene, *Four ancient books of Wales*, I, 92-93.

lui offrant de riches présents, mais en vain. Une coalition formidable se noua contre le Northumberland. Oswiu n'en fut pas moins vainqueur à Winwaed, *in campo Gai*[1] peu après. Le roi de Mercie et les chefs bretons furent tous tués (655).

Le récit de Bède concorde très bien en son ensemble avec le chap. 64 de l'*Historia Brittonum*. Voici en effet ce que dit le moine anonyme qui, vers 679, composa une petite histoire des princes de Northumberland et des Bretons :

« Osguid, filius Eadlfrid regnavit viginti octo annis et sex « mensibus. Dum ipse regnabat venit mortalitas hominum, « Catgualart regnante apud Brittones post patrem suum, et in « ea periit (Catgualart). Et ipse (Osguid) occidit Pantha in « campo Gai et nunc facta est strages Gai campi, et reges Brit- « tonum interfecti sunt qui exierant cum rege Pantha in expe- « ditione usque ad urbem quæ vocatur Iudeu. Ecgfrid filius « Osbiu regnavit novem annis. »

Cette dernière phrase clôt l'histoire de l'anonyme de 679[2]. Mais entre cette phrase et la précédente (usque ad urbem quae vocatur Iudeu), on trouve dans tous les manuscrits de Nennius le paragraphe suivant, visiblement interpolé :

« Tunc reddidit Osguid omnes divitias quae erant cum eo « in urbe usque in manu Pendae, et Penda[3] distribuit ea re- « gibus Brittonum, id est *Abret Judeu*. Solus autem Catgabail, « rex Guenedotae regionis, cum exercitu suo evasit de nocte « consurgens. Quapropter vocatus est *Catgabail Catguommed*[4]. »

L'auteur de cette addition est Nennius. C'était un Gallois

1. La *strages Gai campi* de l'anonyme de 679 correspond à la bataille *prope fluvium Uinnaed* de Bède, l. III, c. 24 (éd. Plummer, I, 178). Voy. Skene, I, 88-89 ; Rhys, *Celtic Britain*, 133 ; et Plummer, II, 183. Les *Annales Cambriae* mettent en 656 la *Strages Gaii campi* et l'année suivante la mort de *Pantha* (Voy. éd. Phillimore dans *y Cymmrodor*, IX, 158). La date de 655 fondée sur un passage de Bède doit sans doute être préférée.

2. Voy. Zimmer, *Nennius Vindicatus* (Berlin, Weidmann, 1893, un vol. in-8), p. 93-105. Cf. un article de Thurneysen analysé par nous dans le *Moyen-Age*, 1896, p. 1-13 et 25-32. Cet anonyme me paraît décidément un Breton du Nord, mais un sujet des rois de Northumbrie.

3. Remarquer la forme *Penda* dans ce passage dû à Nennius. L'anonyme de 679 et les *Annales Cambriae* (Voy. note 1) disent *Pantha*.

4. Nennius, § 6, éd. Mommsen, p. 208 (*Mon. Germ., auct. antiquissimi*, t. XIII).

de Nord-Galles[1] (Gwynedd). La mention de l'*urbs Judeu* et de la défaite de *Gai campus* où avait figuré le roi Cadwael (Catgabail) l'intéressait à ce titre, et il a saisi l'occasion d'ajouter ces quelques lignes. D'où les tirait-il? D'une source écrite? Evidemment non, puisqu'il n'avait que la petite histoire de 679 à sa disposition. Sa source est visiblement un récit épique. La distribution des richesses, la fuite pendant la nuit, le surnom même de *Catgnommed* « qui esquive la lutte »[2], tout cela a une allure légendaire. Nennius a pris soin du reste de nous dire comment ce[3] poème ou ce récit était intitulé. Il s'appelait *Atbret Iudeu*, ce qui signifie « rançon de Iudeu » (*adfryd Iudeu* en moyen gallois)[4]. Ce poème avait conservé le souvenir d'un fait historique : Bède nous est garant que pour éviter la guerre, Oswiu avait offert de grandes richesses à Penda[5].

Ainsi dans le premier quart du IXe siècle, époque où a vécu Nennius[6], les Gallois, du moins ceux de Gwynedd, avaient

1. Zimmer qui démontre que le « Redaktor » de cette compilation est de Nord-Galles (*Nennius Vindicatus*, p. 51) ne veut pas qu'il soit identique à *Nennius* (p. 52). C. Boser a démontré que cette seconde assertion était insoutenable (*Romania*, XXIII, 439). Cf. nos comptes rendus des travaux de Zimmer et Thurneysen sur Nennius dans le *Moyen-Age*, années 1894, 1895 et 1896.

2. Du gallois *cad* « bataille » et *gommedd* « refuser ».

3. Ou ces poèmes, car il est possible qu'il y en eut plusieurs, l'un sur la rançon de Iudeu, l'autre sur la fuite de Cadwael.

4. On traduit aussi *adfryd* par « restauration », mais ce sens ne s'adapte pas au contexte.

5. Bède, l. III, c. 24 : « His temporibus rex Osuiu, cum acerbas atque « intolerabiles pateretur irruptiones saepe dicti regis Merciorum (Penda), « qui fratrem ejus occiderat, ad ultimum, necessitate cogente, promisit se ei « innumera et majora quàm credi potest ornamenta regia vel donaria in « pretium pacis largiturum, dummodo ille domum rediret et provincias « regni ejus usque ad internicionem vastare desineret. Cumque rex perfidus « nullatenus precibus illius assensum praeberet, qui totam ejus gentem a « parvo usque ad magnum delere atque exterminare decreverat, respexit « ille ad divinae auxilium pietatis, etc. » (Suit le récit de la bataille de Winvaëd). Voy. éd. Plummer, I, 177 (Oxford, Clarendon Press, 1896, pet. in-8). Quoiqu'on en ait dit, ce récit concorde exactement avec celui de l'anonyme de 679 et Nennius. Bède ne dit pas que Penda a refusé les présents; mais ce perfide n'en a pas moins continué à dévaster la Northumbrie. Des deux royaumes composant le Northumberland, Bernicie et Deira, Oswiu commandait le premier, c'est dire que l'*urbs Giudi* faisait bien partie de ses États. Florence de Worcester rapporte, du reste, que Penda envahit la Bernière.

6. Voy. dans le *Moyen-Age*, année 1896, p. 31-32.

des poèmes ou des récits épiques sur l'expédition dirigée contre *Kaer-Iudeu* environ deux siècles auparavant. Il est fait allusion à cette ville, non pas dans les poèmes de Taliessin comme on l'a cru [1], mais dans un passage d'Aneurin [2]. Sa mention dans l'*Histoire de l'huile bénite* montre enfin que le nom de cette cité n'était pas encore oublié en Galles aux XIIIe-XIVe siècle, alors qu'elle avait disparu sans doute depuis des siècles. C'est là le seul mérite de cette composition, au reste parfaitement inepte.

Ferdinand Lot.

1. Skene suppose (*Four ancient books of Wales*, II, 404, 408, 411) que *Caer-Sidi* et la splendide cité de la mer décrites dans trois des poèmes attribués à Taliessin (*ibid.*, II, 155, l. 8 ; 168-169 ; 181, l. 10) n'est autre que l'*urbs Iudeu*. Il ne s'aperçoit pas que *Caer Sidi* est une cité mythique du pays des Morts et que deux (au moins) sur ces trois poèmes décrivent des contrées surnaturelles. *Caer Sidi* « la ville qui tourne », c'est l'île entourée d'un rempart de feu tournant qu'aperçut l'Irlandais Mael-Duin (voy. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, V, 493) ; c'est l'*Ile tournoiant* de la *Queste du Saint Graal* où Nasciens fut porté « vers le païs d'occident », tout comme Mael-Duin (voy. l'édition de la *Queste* par Furnivall, Londres, 1864, in-4, p. 186). Nous essaierons bientôt de montrer que l'interprétation habituelle (historique et géographique) est pour un certain nombre de poèmes de Taliessin (en particulier pour les *Preiddiau Annwn*) tout à fait absurde.

2. Le mérite de cette petite découverte revient à M. John Rhys. On trouve dans le *Gododin* ces trois vers dont Th. Stephens a tenté une traduction désespérée (p. 349) qu'il est inutile de reproduire :

Tra merin iodeo trileo
Yg caat tri guaid (franc) friadus leo
Bribon a guoreu bar deo

Selon M. Rhys il faut traduire :

Over the Firth of Iodeo brave
In war thrice a raging lion
Bribon wrought the wrath of God.

Iodeo c'est *Iudeu* de Nennius, et *merin* répond au latin *marina* que Du Cange interprète « aestus maris turgidior ». « Accordingly I regard *Merin Iodeo* as meaning the Firth of Forth » (*Archaeologia Cambrensis*, 5e série, vol. VI, 1889, p. 231). Cette conjecture de M. Rhys est transformée en certitude par ce passage de la *Vie de saint Kentigern* par Jocelyn, qui lui a échappé : « Arripiens (Kentigernus) iter ad Frisicum litus pervenit, ubi fluvius, *Mallena* vocabulo, alveum suum ex reumate maris influente excedens omnem transeundi spem ademit. » Voy. Pinkerton's, *Vitae antiquae sanctorum ... Scotiae*, éd. Metcalfe (Paisley, 1889, 2 vol. in-8), II, 19. — Le *Frisicum litus* c'est le Firth. Le *fluvius Mallena vocabulo* s'entend du Forth. Bède écrit *malina* (*de nat. rerum*, l. I, c. 29). Et il est bien difficile de séparer ce mot de *marina*. Il est évident que le *merin* brittonique provient de *'mărīna*. C'est un emprunt latin qui a échappé à M. J. Loth. Ce mot s'est entendu d'un estuaire. En français (*marine*) il désigne même la haute mer. La *merin Iodeo* « *marine* de Iudeu » correspond donc au *muirn Giudan* des Irlandais.

LE CALENDRIER CELTIQUE DE COLIGNY

Deuxième article.

Dans une note datée du 26 février 1898, communiquée à l'Académie des Inscriptions le 1er avril et publiée dans la *Revue Celtique* (t. XIX, p. 213) j'essayais, le premier, de résoudre quelques-uns des nombreux problèmes soulevés par la publication du Calendrier. J'y avais établi l'ordre des mois, la place du mois intercalaire et j'avais ébauché un lexique des principaux mots du calendrier. Depuis lors, de nombreux savants ont entrepris l'étude de notre texte. Tour à tour, MM. Dissard, Omont, Thiers, Loth, Nicholson, Espérandieu, feu Auguste Allmer, Thurneysen, etc., se sont attaqués à notre monument. Le résultat de ces recherches est satisfaisant : la *reconstitution matérielle* paraît définitive ; la *restitution astronomique* est déjà moins hypothétique ; quant à l'*interprétation linguistique,* elle commence à peine à se dégager des ténèbres, mais de nombreuses remarques utiles ont déjà été faites sur le texte de l'inscription.

Je me propose ici de passer en revue toutes les publications auxquelles le Calendrier a donné lieu.

I. Le 17 décembre 1897, M. Héron de Villefosse communiquait à l'Académie des Inscriptions une note de M. Dissard[1] dont voici les principaux passages :

1. Cette note parut simultanément dans les journaux le *Temps*, les *Débats* et le *Journal officiel,* et fut publiée ensuite dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1897, t. XXV, p. 703.

Un cultivateur du hameau de Charmoux, en minant une terre nommée Verpois située à peu de distance de la route nationale de Lyon à Strasbourg, [sur le territoire de la commune de Coligny] *près des confins des départements de l'Ain et du Jura et non loin des restes d'une voie romaine, a trouvés enfouis à environ trente centimètres du sol les débris d'une magnifique statue de bronze, remontant à l'époque gallo-romaine... En même temps que les restes de la statue on recueillait les fragments de deux grandes tables de bronze...*

M. Dissard reconnut que le texte des inscriptions gravées sur ces tables était un calendrier lunaire et il acheta l'ensemble de la découverte pour le musée de Lyon.

II. Le 29 décembre 1897, M. de Villefosse communiqua à l'Académie, au nom de M. Dissard, le texte du Calendrier. L'Académie décida la reproduction et la publication dans ses Comptes rendus des dessins de M. Dissard [1].

III. Cependant, le même jour, M. de Villefosse avait annoncé à la Société des Antiquaires de France la découverte du Calendrier [2], dont le texte a été publié d'après les dessins de M. Dissard avec une courte note de M. Omont [3], donnant la liste des noms de mois contenus dans le calendrier, mais ne les donnant dans aucun ordre.

IV. Le 14 janvier, M. de Villefosse communiqua à l'Académie une note de M. Buche sur la statue trouvée avec le Calendrier, statue qui serait celle non d'Apollon, mais de Mars [4].

V. Puis vient la note publiée par moi dans cette *Revue* (26 février).

1. *Comptes rendus,* 1897, t. XXV, p. 730, avec six planches lithographiques, in-4. — Le texte du monument y est reproduit en demi-grandeur : les dessins du bronze exécutés, autant qu'on peut en juger, avec autant de science épigraphique que d'exactitude matérielle, sont dus à la plume habile de M. Dissard.
2. *Bulletin des Antiquaires,* 1897, p. 410.
3. *Bulletin des Antiquaires,* 1897, p. 413.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.,* 1898, t. XXVI, p. .

VI. Le 2 mars, M. de Villefosse communiquait à la Société des Antiquaires un mémoire de M. Dissard sur le Calendrier[1].

VII. Dans la séance du 25 mars 1898, M. Héron de Villefosse communiquait à l'Académie deux notes, l'une de M. Dissard, l'autre de M. Frédéric-Paul Thiers, de Narbonne[2].

La note de M. Dissard est avant tout une étude matérielle du Calendrier : elle donne d'abord quelques nouveaux renseignements sur la découverte de notre monument :

« [il] *était enfoui à* $0^{m},30$ *du sol dans une excavation dont la forme spéciale a suggéré l'idée que tous les fragments avaient été au préalable réunis dans une espèce de panier en forme de hotte. Le nombre des fragments d'inscription était de 149, se répartissant ainsi :*

Avec inscriptions	*121*
Anépigraphes	*8*
Bordures moulurées	*20*

Trompé par les apparences, M. Dissard crut pouvoir établir que le Calendrier était composé de deux tables ; cette indication inexacte empêcha pendant longtemps de reconstituer exactement le Calendrier. M. Dissard nous apprend dans sa note que les vingt morceaux de bordure ont ensemble une longueur de $2^{m},10$.

L'étude paléographique du texte de l'inscription a amené M. Dissard à faire les remarques suivantes :

A barre transversale omise ou inclinée de droite à gauche.
C difficile à distinguer du G.
E souvent à traverses inclinées de droite à gauche.
I souvent plus grand et dépassant la ligne.

1. *Bulletin des Antiquaires*, 1898, p. 150.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1898, t. XXVI, préambule de M. de Villefosse, p. 161 et 162 ; note de M. Dissard *(additions et corrections au texte de l'inscription gauloise trouvée à Coligny)*, p. 163 à 167 ; note de M. Thiers *(note sur l'inscription de Coligny)*, p. 167 à 180 ; Texte rectifié du Calendrier, p. 299 à 336.

L souvent à traverse tombante.
O ovale dans les titres, circulaire dans le corps du texte.
Q queue allongée.
T barre transversale inclinée de droite à gauche.
Les lettres F H K Y Z manquent dans l'inscription.

M. Dissard a joint à son article une copie rectifiée du Calendrier qu'il a publiée en typographie : les corrections qu'il apporte à sa première copie sont assez rares, mais les additions sont nombreuses : c'est un des meilleurs textes du Calendrier qui ait encore été publié. Cette copie est suivie d'un index alphabétique de toutes les formes de tous les mots qu'on rencontre dans le Calendrier ; plusieurs abréviations y sont expliquées heureusement.

VIII. La note de M. Thiers contient un essai d'explication de l'inscription de Coligny. Ce savant, sans avoir eu connaissance de mes recherches, est arrivé au même résultat que moi sur la plupart des points qu'il a abordés.

L'ordre des mois, la place des mois intercalaires, ont été déterminés par M. Thiers avec beaucoup d'exactitude ; mais où l'on ne peut approuver M. Thiers, c'est quand il prétend que notre Calendrier est rédigé selon le système de Méton.

IX. Dans la séance du 1er avril 1898, M. d'Arbois de Jubainville communiquait à l'Académie :

1° Une analyse très courte de l'article que j'ai publié dans la *Revue Celtique ;*

2° Une note de M. Loth, doyen de la Faculté des lettres de Rennes. L'auteur suppose que dans le fragment n. 25 (en tête de la 8e colonne) le chiffre 385 indique des mois, car, dit-il, 385 lunaisons font exactement 31 années. Et pour prouver son assertion, M. Loth se livre au petit calcul suivant : $29{,}50 \times 385 = 11357{,}50$, et $11357{,}50 \times 365 = 31{,}11$. *Vous avez,* ajoute-t-il, *31 ans et une légère fraction qui disparaîtrait si on ajoutait à 365 la fraction de jours mathématiques* (sic). Faisons comme nous le conseille M. Loth et ajoutons à 365 la fraction de *jours mathématiques ;* nous aurons alors :

$$29{,}53 \times 385 = 11369{,}05$$
$$11369{,}05 : 365{,}24 = 31{,}127$$

On voit donc que loin de diminuer la fraction a encore augmenté : nous nous voyons donc forcé de rejeter l'explication de M. Loth.

L'auteur termine sa note par les remarques suivantes, qui paraissent très heureuses et très probables :

Giamon *rappelle* gaeaf = *giamo- « *hiver* » ;
Ogron, *le gallois* oer = *ogro-s « *froid* » ;
Cantlos, *le gallois* cath, *irl.* cétal *avec un genre différent.*

Il est possible que sous ciallos, *il y ait une sorte d'exposé du Calendrier et que* sonnocingos *se rapporte à la marche du soleil : cf. irl.* forsunnud.

X. Le 22 avril 1898, M. Héron de Villefosse faisait à l'Académie une intéressante communication[1]. M. Thiers lui avait signalé un fragment de bronze découvert en 1802 au lac d'Antre, près Moirans (Jura), et publié par A.-J. Bruaud dans l'*Annuaire de la préfecture du département du Jura pour l'an 1814* (Lons-le-Saulnier, 1814, in-8), p. 209, avec une gravure. Bruand s'exprimait ainsi : *On a retiré du lac d'Antre aussi en 1802 une portion d'une table ou plaque de cuivre gravée ici dans ses dimensions exactes* (suit le fac-similé) :

Ce fragment appartenait il y a une quinzaine d'années à MM. Rollin et Feuardent, qui le vendirent à M. Fornier, de Rennes. M. Alexandre Bertrand s'est adressé à Mme veuve Fornier pour obtenir des renseignements sur ce petit objet, mais ses démarches sont restées infructueuses. M. Mowat a donné l'estampage qu'il possédait à M. de Villefosse. Voici ce qu'on lit sur ce fragment :

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1898, t. XXVI, p. 175-176.
1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1898, t. XXVI, p. 256, et p. 264 à 272 (*le calendrier du lac d'Antre*, tirée à part).

brisé en haut

M	B
D	X
MB	XI
D	XI
MV	*trou rond*
RO	A
D	I
	I

brisé en bas

M. de Villefosse a restitué ce texte comme il suit :

. . . . .	. . . . .
xi d a MB	*xi*. . . .
xii D	*xii*. . . .
xiii a MB	X *iii*. . .
xiiii D	XI *iii*. . .
diverto MV	XV. . . .
M OG RO	M. . . .
i D	I. . . . .
. . . . .	I *i*. . . .

M. de Villefosse croit que les Calendriers de Coligny et du lac d'Antre « *avaient un caractère sacré et que, confiés à la garde des prêtres, ils étaient conservés dans un sanctuaire ou dans ses dépendances.* » Cette opinion semble d'autant plus justifiée que ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer le choix de la langue dans laquelle est écrite notre inscription. Seuls, les prêtres Séquanes se trouvaient obligés, par des traditions religieuses, de se servir de l'idiome Séquanien.

M. de Villefosse réclame des fouilles au lac d'Antre, et, avant tout, des recherches sérieuses à Coligny même : « *La fouille du sieur Roux a été très superficielle, peu profonde et peu large, à cause de la difficulté de s'étendre sur la terre du voisin. Je sais aussi de la façon la plus positive que quelques-uns des fragments ont été soustraits.* »

XI. Le 26 mars 1898, M. Rhys communiqua à M. Nicholson, bibliothécaire de la *Bodleian library* à Oxford, la série des planches de M. Dissard. Le 25 mai 1898, M. Nicholson publiait une brochure de 16 pages intitulée : *Sequanian : first steps in the investigation of a newly discovered ancient European language*. London (Nutt), 1898, in-8.

Voici une analyse détaillée de cet article qui contient, au milieu de beaucoup de théories aventureuses, un nombre considérable de remarques intéressantes.

Restitution astronomique. — M. Nicholson essaie tout d'abord de rétablir l'ordre des mois de la façon suivante (inexacte) :

Semivisonu(ios), Equos, Elembiv(os), Edrini(os), Cantlos, Samon(us), Dumann(us), Anagantios, Riuros, Qutios, Giamon(us), Ogrou(us).

Entre *Qutios* et *Giamon(us)* il place le mois intercalaire *(Ocio)mom(ius ?)* ou *Acantaran ?*

Trompé par le fragment n. 4 (1re colonne), M. Nicholson a cru que le mois de *Cantlos* avait tantôt 29 et tantôt 30 jours. Il a donc retrouvé dans le Calendrier un cycle de douze ans, comprenant cinq années de 355 jours, trois années de 356 jours et quatre de 385 jours. Et, comme Pline l'Ancien nous parle d'un siècle celtique de trente ans, M. Nicholson remarque que deux cycles et demi de douze ans font exactement trente ans : ce fait, en lui-même, est incontestable, mais il n'a aucune valeur pour prouver le système de M. Nicholson, car Pline ne nous dit nulle part que le siècle gaulois fût composé de deux cycles et demi.

Interprétation linguistique. — Heureusement que M. Nicholson ne s'est pas attardé sur ces considérations astronomiques et qu'il s'est lancé sans plus tarder sur le terrain philologique, où il a été mieux inspiré. Voici, réduite en tableau pour faciliter les recherches, la série des identifications et des traductions qu'il propose :

amb( ) = *both* (lat. *ambo*)
aum(atus) = *bad, unlucky* (irl. *anmaith ;* gall. *anfad*)

atenouχ(tion) = *period of further nights*
Cantlos = *singing-month*
d( ) = *a trial* (celtique *datl*) ou plutôt = *a day* (lat. *dies ;* v. irl. *die*)
dīb(os) = *to the gods (?) (dibus et deabus* inscr. Brambach n. 806)
divertomu = *we turn off to the next month* (latin *divertimus* et *devertimus*)
devorivo = *devor(tomu) ivo*
ds ma ns = *dies mane nefastus*
Duman(nus) = peut-être *the mouth of thick foliage* (latin *dumus*)
Edrini(os) = peut-être *the month of outspringing* (formé du préfixe *e(x)* et de la racine *drengj* = *to mount)*
Elembiv(os) = *Stag-month* (grec ἔλαφος = **elṇ-bhos*), cf. le nom du mois Attique Ἐλαφηβολιών
Ēquos = peut-être *temperate* (latin *aequos*)
Exingi = *the marchings out (and round),* cf. les *Ambarvalia*
Giamon(us) = Winter (identification due à M. Rhys)
Ioudix (dans *Prioudixivos,* 4e colonne) = *judge* (latin *iudex*)[1]
Iurid (8e colonne) = *iuridicus*[2]
Lagit = peut-être *largitio*
matu(s) = *good, lucky* (gael. et irl. *math*; gall. *mād*)
mid (pour *miδ* = *mis*) = *month*
nsds = *nefastus dies*
Ogron(us) = *cold* (irl. *úar;* identification due à M. Rhys)
prinni = latin *p(e)ren(di)n(at)io*
Qutios ou *Cutios* = *threshing-month* (irl. *cáith* = son ; latin *quatio, -cutio*
r (dans *inis r*) = religiosus
Riuros = peut-être *harvest-month* (racine *reib-* dans l'irl. *rébaim* = *to tear* et dans l'anglais *to reap* = moissonner)

1. J'avais dans mon précédent article décomposé ainsi ce groupe : *pr(inni) lou(d) dixivos.* Cette interprétation ne vaut guère mieux que celle que donne M. Nicholson ; il faut lire évidemment *Pr(inni) loud ix ivos.*

2 La forme *iurid* n'est que la fin du mot *Riuri* suivi d'un C renversé. Ce mot est comme le précédent à rayer des lexiques du calendrier.

Samon(us) = *Summer*
Semi-vis(onnios) = *Half-spring* (racine *vesanto-*)
Sindiv(os) ou *sindiu* = *To day* (irl. *(h)indiu ;* remarque due à M. Rhys)
trinux, trino = *a space of three nights* (latin *trinoctium*)

Pour l'interprétation générale du calendrier, nous croyons que M. Nicholson s'est trompé. Ayant remarqué que Coligny s'appelait au moyen âge *Coloniacus,* il s'est figuré que c'était une ancienne colonie romaine et que le calendrier n'était autre chose qu'un tableau des sessions du tribunal local. C'est dans cet esprit que M. Nicholson a cru retrouver les mots *iondix* (= *iudex*) et *iurid(icus)* dans un texte où ils ne figurent pas et qu'il a donné du mot *prinni* la singulière interprétation qu'on a vue plus haut. Dans les signes + II, I + I et II +, M. Nicholson a vu l'indication de l'heure des sessions ! C'est encore guidé par son idée fixe qu'il a essayé de traduire la seule longue phrase du calendrier, phrase d'ailleurs qu'il a bien restituée :

... rix- tiocob[rex] cariedit ox[t]antia pog dedort onin quīmon

Traduction ... *the chief boundary-commissioner* (mot à mot *circumference-joint-marker*) *marks eighths; afterwards he apportions a lease of five years*

Rapprochements : *rix* = latin *rex* ; *tio-* = irl. *tí (circuit) ; -brex* = *mrog- (boundary) ; cariedit* pour *cariesit* = *will mark* (gall. *cared* = *nota*) ; *oχtantia* = *allotments meted by the octans ; pog* = *po(st)q(ue) ; dedort* = racine *der- (to divide) ; onin* = racine *oni-* dans l'irl. *oin (a loan) ; quīmon* (pour *quinquimon)* du latin *quinque.*

Sur cette traduction plus ou moins fantaisiste, M. Nicholson bâtit une longue explication du rôle juridique du *rixtiocobrex* dans la colonie (!) romaine de Coligny. Voici, d'autre part, comment il traduit la phrase par laquelle débute la neuvième colonne du calendrier :

Ciallos b[u]is sonno cīngos [?pl]umman m. m. xiii ... lat ccclxxxv

Traduction : *Total is this cycle* (ou *course) current of months 13 and days 385.*

Rapprochements : *ciallos* = irl. *ciall (collection) ; buis* = irl. *biis(is) ; sonno* = irl. *són (this)* ; *cingos* = latin *cingere,* irl. *cingid ;* [*? pl*]*umman(ios)* = irl. *luámain (flying),* corn. *luman (now) ; lat ( )* = irl. *láthe (day).*

Sur la question de la langue du calendrier, M. Nicholson est arrivé aux mêmes conclusions que moi et, sans avoir connu mon article, il s'exprime à peu près dans les mêmes termes que moi :

... Sequanian *is entitled to rank as a language ; ... its importance as a link between other Keltic languages and Latin ... is then obvious : it makes the distance between Keltic and Italic narrower than ever.*

L'auteur insiste sur la présence simultanée du P et du Q dans la langue du Calendrier ; il rappelle le problème attaché à l'ethnique *Sequanus* (et au nom de fleuve *Sequana*) et termine son article en remarquant que les formes *Ucuete* et *Ucuetîn* de l'inscription d'Alise-Sainte-Reine sont sans doute des variantes graphiques de *Uquete* et *Uquetin* [1]. En tête de l'article est reproduite typographiquement une partie de la 4e colonne du calendrier (fin du mois de *Cantlos,* mois de *Samon,* moitié du mois de *Duman*).

M. Nicholson n'a eu à sa disposition que les six planches de M. Dissard. Il n'a connu aucun article sur le calendrier.

XII. C'est certainement M. le capitaine Espérandieu qui a fait faire le progrès le plus sérieux à l'interprétation du Calendrier de Coligny. Le 21 août, je lui communiquais les planches de M. Dissard ; le 23, il avait reconstitué l'ordre des mois ; le 26, il avait trouvé la place du mois intercalaire et imprimait à Saint-Maixent deux grandes planches autographiées où il résumait ses découvertes sous la forme d'un essai de reconstitution de l'ensemble du Calendrier [2].

1. Comparer dans le Calendrier les formes *Cutios* et *Qutios.*
2. *Calendrier de Coligny (Ain), Reconstitution proposée par le capitaine Espérandieu* (Saint-Maixent, 26 août 1898).

XIII. C'est cet essai, communiqué à M. Dissard, qui a servi à ce savant pour établir la reconstitution définitive de la table de bronze publiée le 26 octobre 1898 par M. Espérandieu sous le titre : *Calendrier de Coligny (Ain). Reconstitution proposée par le capitaine Emile Espérandieu,* Saint-Maixent, pp. 16, in-8.

Je n'analyserai pas ici cet article, qui sera republié dans cette revue par l'auteur lui-même.

XIV, XV, XVI. Est-il nécessaire d'insister sur les deux derniers articles de M. Thiers[1] ? Je me suis permis d'en contester les résultats dans la *Revue archéologique*[2]. M. Thiers pourra consulter un article récent de M. Oppert où la question du cycle de Méton est longuement étudiée[3] ; il y apprendra notamment à quelle époque ce système chronologique a été en usage. Quant aux phrases *grecques* que M. Thiers a cru retrouver dans le Calendrier de Coligny, leur moindre défaut est de n'être pas rédigées en grec.

XVII. Dans le numéro d'octobre-novembre-décembre 1897 de la *Revue épigraphique du midi de la France*[4], Auguste Allmer annonçait la découverte du calendrier et donnait en typographie le texte d'une partie de la première colonne.

XVIII. Dans le numéro de juillet-novembre 1898, Allmer avait publié sur le Calendrier un article fort intéressant qui est le premier où se trouvent relevés les résultats obtenus dans les articles antérieurs[5].

Reconstitution matérielle. — Allmer avait joint à son article une planche lithographique en deux couleurs présentant le

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.,* 1898, t. XXVI, p. 612-614 et p. 725 : *Deuxième note sur l'inscr. de Coligny.*

2. *Revue archéologique,* 1899, t. XXXIV, p. 145 : *M. Thiers et le Calendrier de Coligny.*

3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.,* 1898, t. XXVI, p. 413-446 : *Alexandre à Babylone.*

4. *Rev. épigr.,* 1897, t. III, p. 493, n. 1222.

5. *Rev. épigr.,* 1898, t. III, p. 541 et planche ; tirage à part revu et augmenté, intitulé : *Calendriers Celtiques de Coligny ... et du lac d'Antre .. sur tables de bronze. Statue de bronze d'Apollon,* Vienne, chez Savigné, 8 p. in-8, sans date (février 1899).

Calendrier dans son ensemble, tels que l'ont reconstitué M. Espérandieu et M. Dissard. Allmer croyait cette reconstitution certaine et définitive en toutes ses parties, en quoi il avait sans doute raison.

Restitution astronomique. — Pour Allmer l'ordre des mois, tel que je l'ai établi, est exact ; le mois intercalaire revient tous les trente mois, comme je l'avais démontré.

Sur la question d'un cycle plus long, Allmer évitait judicieusement de se prononcer.

Interprétation linguistique. — « *Le pays où est situé Coligny...,* disait Allmer, *était le pays des Séquanes, peuple celtique. Fait pour des Celtes, le Calendrier devait être en langue celtique.* » De quel droit, peut-on dire, Allmer affirmait-il que les Sequanes parlaient le Celtique, puisque leur nom même n'appartient probablement pas à cette langue ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que *fait pour des Séquanes, le Calendrier devait être en langue Séquanienne.* Allmer rejetait aussi « *les étymologies, grecques les unes, latines les autres, des noms des mois, aucun des très nombreux mots contenus dans l'inscription n'étant d'une manière sûrement reconnaissable, ni latin, ni grec.* » Mais l'argument d'Allmer ne porte pas, si l'on se borne à *rapprocher* des mots du Calendrier, de mots ou de racines existant dans les langues grecque ou latine. Allmer n'approuvait pas l'explication de *Atenoux* par *nuit de la pleine lune :* « *l'année,* dit-il, *n'étant pas exactement lunaire, la concordance entre la pleine lune et le quinzième jour du mois ne pouvait pas être constante.* » En fait, sans doute, cette concordance n'était qu'approximative ; en théorie, elle devait être absolue, car, sauf le calendrier Egyptien et le calendrier Julien qui semble en dériver, *tous* les calendriers de l'antiquité étaient des calendriers lunaires. Allmer croyait reconnaître des noms d'hommes dans les mots *Cingos, Exingi* et *Qutios* du Calendrier. Mais *Qutios* n'est qu'une variante graphique du nom de mois *Cutios* et *Cingos* (ainsi que son dérivé *Exingi* = *Ex-cingi*) n'est qu'un nom commun fréquent dans les noms composés celtiques et qui paraît avoir eu un sens se rapprochant de celui du mot latin *cingere, entourer,* soit probablement *cercle* ou *orbite.*

Allmer terminait son article par quelques considérations empruntées à M. de Villefosse sur le Calendrier du lac d'Antre et par la description des fragments de statue découverts à Coligny avec le Calendrier, description dont nous croyons intéressant et utile de reproduire ici le principal passage :

« *Cette statue d'Apollon, de grandeur d'homme, et sans doute* « *du premier siècle de notre ère, était, comme en témoigne l'excel-* « *lence d'exécution de la tête, d'une main et des deux pieds, retrouvés* « *à peu près entiers parmi les très nombreux débris en provenant* « *(200 morceaux environ), l'œuvre d'un art savant et des plus per-* « *fectionnés: sa couleur, assez approchante en son neuf de la couleur* « *de la chair, résultat de l'alliage du cuivre rouge et de l'étain de* « *choix, ses yeux, vides aujourd'hui, autrefois faits d'émaux ou de* « *pierres fines, à l'imitation de la nature, ses traits d'un nerveux* « *et pur modelé, empreints d'une noblesse sereine, sa chevelure à* « *larges boucles fortement soulevées, comme dans celle des têtes des* « *belles monnaies gauloises, sa resplendissante couronne de rayons* « *en bronze doré, constituaient un ensemble certainement très beau* « *et d'un effet impressionnant.* » Un dessin de la tête de la statue accompagne la planche de M. le capitaine Espérandieu [1].

XIX. Dans le numéro de décembre 1898 de la *Revue épigraphique* (t. III, p. 557 à 559) [1], Allmer rectifiait son précédent article. Il rapportait l'opinion de M. Lafon (de Lyon) favorable aux idées de M. Thiers sur le cycle de Méton et celle de M. le Dr Ricochon (et non de M. de Ricci comme on l'a imprimé) qui refuse de se prononcer sur ce point et qui rejette mon interprétation du mot *atenoux*.

XX. M. Thurneysen a publié sur le Calendrier de Coligny un assez long article dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie* [2]. L'auteur a connu, outre la brochure de M. Nicholson, les articles et notes parus jusqu'en mai 1898 dans la *Revue Celtique* et les *Compte rendus de l'Académie des inscriptions*.

1. Cf. encore t. IV, p. 1, p. 13 et p. 22 (1899), notes additionnelles des mêmes.
2. T. II, p. 523-544 (Halle, 1899) : *der Kalender von Coligny*.

Il a peu insisté sur la restitution matérielle et astronomique du Calendrier : il s'est borné à extraire de l'article que j'ai publié dans cette revue quelques indications essentielles ; c'est à l'interprétation linguistique de notre texte que s'est attaché M. Thurneysen et c'est cette partie de son article que l'on trouvera résumée dans le tableau suivant :

Anagantios	=	comparer le nom *Aganticum*
anmat	=	*schlecht*
atenoux	=	*Erneuerung* (moy.-irl. *athnughudh*)
Cantlos	=	*Gesang* (v.-irl. *cétal ;* gall. *cathl*)
devorivo(s)	=	*grosse Götterfest*
dib(ion)	=	*Abschnitt*
divertomu	=	*Abkehr (« das Abbrechen des Monats nach dem vierzehnten Tage wäre als Abkehr bezeichnet worden»)*
d( )	=	*Tag* (gall. *dydd* ; v.-irl. *die, dia*)
Elembiu	=	*Hirsch* (lithuanien *élnis ;* grec ἔλλος, ἔλαφος ; gall. *elain*)
lagit	=	*kleiner, weniger* (gall. *llai ;* v.-irl. *laigiu*)
lat	=	*Tag* (v.-irl. *laithe*)
loud	=	*Hindernis* (gall. *lludd ;* bret. *luz*)
mid ou *midx*	=	*Monat* (v.-irl. *mí ;* gall. corn. *mis ;* bret. *miz*)
n( )	=	*Nacht* (gall. *nos he-no ;* v.-irl. *in-nocht*)
n s d s	=	*Nacht halb, Tag halb* (s = latin *semi-*, grec ἡμι-)
Ogron(iu)	=	*kalt* (v.-irl. *uar ;* gall. *oer*)
Samon	=	*Sommermonat* (v.-irl. *sam ;* gall. *haf ;* corn. *hâf ;* bret. *hañ, hañv*)
Sindivos	=	*Eintägig*
Sonno-cingos	=	*Sonnenschritt* (v.-h.-all. *sunna ;* goth. *sunno*)

M. Thurneysen sépare ainsi les mots de la seule phrase que contient le calendrier :

pog dedor ton inquimon

Voici enfin ce que pense M. Thurneysen de la langue dans laquelle est rédigé notre texte :

« Für mich ist die Sprache des Kalenders unzweifelhaft Kel-

« tisch : wegen des *i* im Wort für Monat *mid(x)*, gegenüber « indogerm. *mēns;* wegen der Endung *-on*, wohl aus *-om* in « *(in)quimon*; wegen des Genetivs auf *-i* zum Nominativ auf « *-os* (*Equos, Equi; Cantlos, Cantli*); wegen der Stämme für « Sommer », « Winter », « Kalt » (*samo-, giamo-, ogro-*); « wegen der Negativpartikel *an-* in *anmatu;* wegen der Prä- « positionen *ate* in *atenoux, dī* in *divertomu.* »

Je ne citerai que pour mémoire une longue lettre de M. Changarnier écrite à M. Salomon Reinach : je n'y ai rien relevé qui n'eut déjà été dit par d'autres commentateurs du Calendrier.

Après avoir analysé successivement les différents articles publiés sur le Calendrier, il ne sera pas inutile de résumer méthodiquement les résultats qui semblent acquis.

A) *Reconstitution matérielle* [1].

Etablissement du texte. — Je crois, comme croyait Allmer, que la reconstitution de M. Espérandieu et de M. Dissard est définitive. Un rapprochement inexact de M. Dissard m'avait amené à restituer dans mon premier article (p. 216) [CIALL]OS au lieu d'[EQV]OS.

La copie de M. Dissard m'a paru correcte ; dans la plupart des cas douteux, l'examen seul de l'original ou d'une empreinte peut décider de la lecture. Le Calendrier ne comprenait qu'une seule table longue de $1^{m},48$ et haute de $0^{m},80$. L'inscription se composait de seize colonnes. Chaque colonne est divisée en huit paragraphes de quinze jours ; les mois intercalaires occupent un espace deux fois plus grand que les autres mois. On a vu plus haut à quels résultats l'examen épigraphique de la Table avait conduit M. Dissard. Il semble que le Calendrier soit de date un peu plus récente que le Discours de Claude, à en juger du moins par le fac-similé en grandeur naturelle d'une partie de la première colonne, publié par M. Espérandieu sur

1. Cf. la lettre de M. Dissard, *C. rendus Acad. inscr.*, 1898, t. XXVI, p 718.

la planche de la *Revue épigraphique*. Je crois le Calendrier de la deuxième moitié du premier siècle après notre ère, vers l'an 80 par exemple.

B) *Restitution astronomique.*

On a vu que l'année comprenait douze mois, soit 355 jours[1]; qu'on regagnait le retard annuel de dix jours, en intercalant tous les deux ans et demi un mois intercalaire de trente jours. On a donc pour la période de cinq ans embrassée par le Calendrier, cinq années de 355 jours et deux mois intercalaires de 30 jours, soit 1835 jours. Or, cinq années solaires de 365,24 jours font 1826,20 jours; et soixante-deux lunaisons de 29,53 jours font 1830,86 jours.

Il est à peu près certain que le Calendrier de Coligny était un calendrier lunaire dans l'esprit de ceux qui s'en servaient. M. Espérandieu a fait, en étudiant notre texte, une remarque intéressante. Le mois d'*Equos* a trente jours dans l'inscription : or, on a vu qu'il était affecté de l'exposant ANM réservé au mois de vingt-neuf jours.

Supposons un instant qu'il y ait sur notre table une erreur de rédaction. Supposons qu'*Equos* aurait dû n'avoir que vingt-neuf jours : les différences entre notre calendrier et le calendrier lunaire disparaissent : on a une année de 354 jours et en cinq ans 1830 jours, alors que soixante-deux lunaisons font 1830,86 jours. Poursuivons la série des conséquences à tirer de cette correction conjecturale : trente années solaires de 365,24 jours font 10957,20 jours, c'est-à-dire presque exactement 371 lunaisons de 29,53 jours, soit 10955,63 jours. Dans le système du cadrier de Coligny six cycles de 1830 jours (soit $5 \times 6 = 30$ ans) font 10980 jours. En supprimant un mois tous les trente ans l'erreur était ramenée à 5,63 jours. Or, Pline nous apprend que la lune marquait chez les Gaulois le commencement des mois, des années et des *siècles* de trente ans. Le cycle des

1. Si l'on s'en rapporte à l'interprétation donnée aux noms de mois *Giamon, Samon, Ogron* et *Cantlos* l'année aurait commencé avec le solstice d'été : *Samon* = juillet et ainsi de suite.

371 lunaisons (= 30 ans) est un cycle astronomique connu (renseignement fourni par M. Oppert). Mais toute cette belle théorie, si séduisante qu'elle puisse me sembler, ne doit pas être considérée comme autre chose que l'expression de la difficulté que j'ai signalée plus haut ; mon explication ne repose que sur une correction conjecturale, apportée au texte du calendrier en vertu d'une loi dont l'existence et la rigueur ne sont nullement constatées. Je me borne donc à enregistrer ici le passage de Pline l'Ancien [1] où se trouve, à mon avis, une indication précieuse sur le calendrier : *Est autem [viscum] rarum admodum inventu et repertum magna religione petitur et ante omnia sexta luna quae principia mensium annorumque his facit et saeculi post tricesimum annum, quia iam virium abunde habeat nec sit sui dimidia.*

Il m'est impossible d'accepter l'interprétation courante de ce passage et d'admettre que chez les Gaulois les mois, les années et les siècles commençassent le sixième jour de la lune. Je crois que toute la phrase *quae facit ... tricesimum annum* est une indication générale sur le rôle de la lune dans le calendrier gaulois et que le sujet de *facit* représenté par *quae* est *luna* et non pas *sexta luna*. Pline l'Ancien travaillait avec des fiches. Il aura intercalé dans ses notes sur le *gui* la phrase citée plus haut qu'il aura empruntée à une autre fiche. Il est sans doute difficile grammaticalement d'admettre l'interprétation que je propose, mais il est encore plus difficile de concevoir un calendrier où le mois commence le sixième jour de lune ; on conviendra cependant que l'hypothèse d'une interpolation due à Pline lui-même simplifie beaucoup le problème.

Comme on l'a vu plus haut, la question de la langue du calendrier a soulevé plus d'une discussion. Les uns, comme Allmer, M. Loth et M. Thurneysen, y ont trouvé tout bonnement et simplement du celtique ; c'est aussi l'opinion de M. Otto Hirschfeld. M. d'Arbois de Jubainville y reconnut du Ligure ou du moins une langue y ressemblant beaucoup. C'est cette opinion que j'ai soutenue dans mon premier article,

1. Livre XVI, chapitre 44, paragraphe 95, ligne 250. Edition Detlefsen (Berlin, 1868), t. III, p. 55, l. 25.

c'est elle que je soutiens encore ici : les différentes observations que j'ai eu l'occasion de faire depuis un an n'ont fait que me confirmer dans ma conviction. Le calendrier est écrit dans une langue qui n'est ni le celtique, ni le grec, ni le latin, mais qui semble être le ligure. Pour les savants qui trouvent trop hasardé le mot de *Ligure,* faisons comme M. Nicholson et parlons de la *langue Séquanienne* ou plutôt *Séquane.*

J'ai indiqué dans mon premier article sur quels caractères je m'appuyais pour justifier mon hypothèse : présence simultanée du P et du QU, finales en LL et NN, emploi de la diphtongue OU.

Nous n'avons aucune raison de nier l'existence en Gaule d'un certain nombre de langues différentes : César nous donnerait tort et ce n'est pas l'unité apparente du dialecte celtique, un siècle ou deux après notre ère, qui pourrait contrebalancer son autorité.

On a vu plus haut quelles étaient les interprétations proposées pour les différents mots du Calendrier : je n'y ajouterai que peu de chose. Je pense que pour trouver le sens des indications contenues dans le corps du texte nous devrions nous reporter aux Calendriers romains publiés dans le t. I du *Corpus* : nous y trouverions notamment l'indication très souvent répétée de LVDI à rapprocher des LOVD du Calendrier de Coligny. C'est peut-être dans cette voie qu'il serait à propos de chercher.

SEYMOUR DE RICCI.

REMARQUES

SUR LES

VIEUX POÈMES HISTORIQUES GALLOIS

AU POINT DE VUE MÉTRIQUE ET HISTORIQUE

Préparant une édition du Livre noir de Caermarthen avec traduction et lexique complet, j'ai été amené naturellement à étudier de près la métrique des poèmes de cette collection et insensiblement à rechercher les lois de cette métrique non seulement au XIIe siècle, mais à toutes les époques où nous pouvons l'atteindre dans les textes. Le premier volume, à l'impression en ce moment, traite de la métrique à l'époque où elle a été codifiée, c'est-à-dire au XVe-XVIe siècle, ainsi que de la métrique des siècles suivants jusqu'à nos jours, qui obéit à peu près aux mêmes lois. Le second volume, fort avancé, porte sur la métrique du IXe à la fin du XIVe siècle.

J'avais, en entreprenant ce travail, la conviction que la métrique devait fournir une importante contribution à la solution de la question si controversée et si complexe, il faut le reconnaître, de l'âge des poèmes historiques contenus dans ce que Skene a appelé assez improprement les *Four ancient books of Wales*, c'est-à-dire *Le Livre noir de Carmarthen*, le *Livre d'Aneurin*, le *Livre de Taliesin* et le *Livre Rouge* (dont il n'a publié qu'une faible partie, mais historiquement la plus importante). Je ne m'étais pas trompé. Dès maintenant, quoique sur plusieurs points et non des moins importants, mes recherches ne soient pas terminées, je suis en mesure de me prononcer sur l'âge approximatif de quelques-uns de ces

poèmes. Je ne donne ici que quelques résultats, me proposant de me livrer plus tard à un travail complet non seulement au point de vue métrique, mais encore au point de vue linguistique, orthographique et historique, sur ces poèmes.

Dès que l'on veut remonter plus haut que le XIVe-XVe siècle, l'étude de la métrique galloise devient singulièrement ardue et compliquée. Ici plus de traités de métrique ni de témoignages de grammairiens, mais des textes dont bon nombre et les plus importants, à certains égards, ne sont pas datés et qui, la plupart du temps, ne nous sont point parvenus sous leur forme sincère et primitive, ou ont été tout au moins soumis à des rajeunissements orthographiques profondément regrettables et trop souvent maladroits.

Pour établir l'histoire de la métrique galloise sur des bases inébranlables et suivre son évolution avec assez de précision pour en faire un instrument de chronologie pour les poèmes non datés, j'ai eu recours aux poèmes authentiques partant du milieu du XIIe siècle que nous a conservés heureusement en assez grand nombre la *Myvyrian Archæology of Wales*.

Au point de vue de la date de la composition de ces poèmes, l'orthographe souvent rajeunie ne peut fournir que quelques indications ; c'est ainsi, par exemple, que l'emploi du *t* pour exprimer la dentale spirante sonore, courant au XIIe siècle, ne dépasse pas le XIIIe siècle ; il devient très rare dans la seconde moitié de ce siècle. Quand on est en présence de mutations intervocaliques non faites dans l'intérieur du mot, on peut en conclure qu'on est en présence d'un texte remontant au moins à la première moitié du XIe siècle ; de même pour l'orthographe *-ou* rendant le son moyen-gallois *-eu*. Des formes comme *erdyledam* (Skene, II, p. 106) = *erdyledaf* qui se trouve plus bas *(erdiledaf)*, *muiham*[1] = *mwyhaf*, *heinim* = *heinif* (II, p. 103), *em* = *ef* (ibid., vers 20), etc., suffiraient à prouver que le copiste avait sous les yeux un texte en vieux-gallois, c'est-à-dire remontant au moins au Xe-XIe siècle. D'un autre côté, l'expression *Gint* pour les Scandinaves semble

1. Texte *mui hiam*. Il y a d'autres traces d'une orthographe ancienne dans le Livre d'Aneurin.

bien indiquer que le Gododin, sous la forme qui nous est parvenue, ne peut guère être antérieur au IXe siècle. Le noyau primitif peut être plus ancien. Certains poèmes du Livre de Taliesin montrent aussi des traces d'une rédaction plus ancienne, ne serait-ce que par des particularités orthographiques qui sont des restes du vieux-gallois. Un poème du Livre de Taliesin (il y en a d'autres dans le même cas) conserve plusieurs traces de l'orthographe du vieux-gallois : *Cruc Dymet,* nom de lieu, serait écrit à la fin du XIe siècle Cruc Dyvet (p. 173, v. 4). *Trefbret* paraît un compromis malheureux entre le vieux-gallois **trebret* et le moyen-gallois *trefret* (p. 172). Dans le vers

Kyngen kymang*an*,

kymangan représente probablement un gallois moyen et moderne *kyfangan,* qui est à l'unisson, complètement d'accord avec *Kyngen. Tegyrned (teyrnedd)* est une forme également du vieux-gallois.

Le dernier vers :

Keithynt dy Gynan,

doit être lu :

Keith ynt dy Gynan

« Ils sont (les chefs) esclaves à Cynan. »

dy est vieux-gallois pour *y*. Ce ne sont là, il est vrai, que des indications. Le texte lui-même est fort obscur historiquement. Le héros, d'après le titre, serait Kynan Garwyn, fils de Brochfael, dont le fils Selim (Selyf) aurait péri à la bataille de Chester en 613 [1]. Le poème remonterait donc au commencement du VIIe ou à la fin du VIe siècle. Ce serait une belle, trop belle antiquité. Il faut cependant reconnaître que certains vers sembleraient justifier les prétentions du titre. Kynan est de la filière de Cadell (*Cadellig ystret*) ; il est fils de Brochfael (*map Brochvael brolet*(. Or, d'après les généalogies assez nombreuses des rois de Powys [2], il n'y a d'autre Cynan, fils de Brochfael,

1. Annales Cambriae. J. Loth, *Mabinog.*, II, p. 349.
2. Anscombe, *Indexes to the old-welsh Genealogies* (Archiv für Celt. Lexicogr., I, p. 186 et suiv.)

que le père de Selyf, et il est à remarquer que Brochfael, père de Cynan, est fils de Cyngen, lequel Cyngen descend de Cadell[1]. Ce qui me décide à repousser cette identification, c'est le vers :

Cyngen kymangan

« complètement d'accord avec Cyngen. »

Il s'agit ici semble-t-il, d'un contemporain et probablement d'un parent avec lequel il a des intérêts communs. Il s'agit donc d'un Cynan, fils d'un autre Brochfael. Or, il n'y a dans la descendance de Cadell, tige des rois de Powys, d'autre Brochfael que le père de Cadell II, et le grand-père de Cyngen (Concenn) dont la généalogie nous a été conservée sur la colonne funéraire élevée par lui à la mémoire d'Elised, son bisaïeul. Cyngen mourut, d'après les *Annal. Cambriae*, vers 850-854. Il ne saurait être question ici de Cynan Tindaethwy, roi de Gwynedd, qui n'est pas de la lignée de Powys et est fils de Rhodri Molwynog, non plus que de Cynan y Cwn, fils de Howell Dda. Il me paraît possible que le Cynan de notre poème soit un fils de Brochfael, grand-père de Cyngen ; Cynan serait l'oncle de Cyngen. La généalogie du pilier d'Elised ne donne que la succession au trône de Powys et non la généalogie complète de la famille d'Elised.

La langue n'est pas non plus à négliger. Il est sûr, par exemple, que les formes dites passives en *-tor* ne dépassent pas la fin du XIIIe siècle[2]. Mais le terrain, en linguistique pure, est assez glissant et, de plus, l'évolution de la langue en poésie est trop lente pour qu'elle puisse fournir des données précises pour une période de deux, trois ou quatre siècles. L'âge des manuscrits ne nous apprend avec certitude qu'une chose : c'est que les poèmes qu'ils contiennent ne peuvent être postérieurs à telle ou telle époque. De plus, nous ne possédons pas de données précises sur la plupart des manuscrits utilisés par les auteurs de la collection de la *Myvyrian archæology*.

1. J. Loth, *Mabin.*, II, p. 321.
2. Le Livre d'Aneurin n'a qu'une forme en *-tor : Kwynhyator* (Skene, *T. a. B.*, II, 86, 8), et c'est dans le Gododin ; les *gorchanau* n'en présentent pas. L'époque de plein développement de ces formes est le XIIe siècle (cf. Dottin, *Les désinences verbales en R*, p. 171 et suiv.).

Ecartant tout ce qui pouvait prêter à discussion, j'ai pris pour objet de mes recherches tout d'abord les poèmes qui peuvent être sûrement datés par les noms des personnages historiques qui y figurent et les faits qui y sont célébrés ou auxquels il y est fait allusion. Les attributions des poèmes faites par la *Myvyrian Archæology* à tel ou tel poète sont parfois trompeuses. C'est ainsi qu'on trouve le même poème sous le nom de deux auteurs d'époque différente. Il en est de même pour les personnages auxquels ces poèmes auraient été adressés. Aussi faut-il toujours soigneusement contrôler les titres par le contexte.

En dehors des compositions des *Gogynfeirdd* ou poètes du moyen âge de la *Myvyrian,* il y a dans le Livre Noir quatre poèmes qui peuvent être datés avec certitude par l'histoire : le poème adressé à Hywel ab Goronwy, tué en 1103 (*The Bruts,* édit. Rhys-Evans, p. 279); deux poèmes adressés à Madawc ab Maredudd, prince de Powys, dont l'un est un *marwnad* ou élégie funèbre : Madawc mourut en 1159 (*The Bruts,* p. 322); un autre, à Rhys ab Gruffudd qui mourut en 1196-1197. On peut aussi indiquer approximativement la date des *Hoianau* et *Afallenau ;* ils ne remontent sûrement pas plus haut que la fin du XIIe siècle. L'histoire fournit aussi des données sur certains poèmes du *Livre de Taliesin* et du *Livre Rouge,* comme nous le verrons.

En dehors des poèmes que nous venons d'énumérer, nous ne possédons de poèmes anciens pouvant être datés avec certitude qu'un fragment de poème (trois vers de sept syllabes) découvert par Bradshaw dans un manuscrit de la seconde moitié du XIe siècle, écrit par Johannes, fils de Sulgen, évêque de Saint-David, mort en 1088 (*Arch. Cambr.,* 1874, p. 340). Il faut y ajouter deux courts poèmes conservés dans le manuscrit de Juvencus de l'Université de Cambridge, manuscrit du IXe siècle.

Nous pouvons être renseignés, *métriquement,* sur l'époque ou la date approximative d'un poème gallois, par le genre de vers ou de strophe ou système qui le constitue et par la *cynghanedd* (rime finale et interne ou allitération, ou tous les deux à la fois).

L'étude des nombreux poèmes partant du milieu du XIIe siècle (le premier en date est un *marwnad* sur la mort de Gruffudd ab Cynan, mort en 1137), conservés par le *Myvyrian,* donne un premier et important résultat, c'est que quelques-uns des systèmes en usage dans les *Quatre vieux Livres* sont, dès le XIIe siècle, démodés et hors d'usage, entre autres le vers de *cinq syllabes à finale homœorime*[1] et le *triplet,* strophe de trois vers ou homœorime ou à mot hypermétrique, le plus souvent de sept syllabes (au moins les deux derniers vers). Or le vers de cinq syllabes à finale homœorime est le type le plus commun dans le Livre de Taliesin. Sur 56 poèmes, il y en a 21[2] (quelques-uns sont les plus longs du recueil) qui sont de ce type. Il y en a quatre (les trois premiers paraissent ne faire qu'un tout) dans le Livre Noir ; deux dans le Livre Rouge[3]. Le *Livre d'Aneurin* présente quelques tirades de vers de cinq syllabes homœorimes, pp. 62, 67, 95, 99. Il ne faudrait pas cependant en conclure que *tous* les poèmes de ce type sont antérieurs au XIIe siècle. Le *triplet (tribann)* avec mot *hypermétrique* est incontestablement en plein usage dès le IXe siècle, puisque les deux poèmes du manuscrit de Juvencus sont de ce type ; il ne l'est plus au XIIe où on n'emploie plus dans ce genre que l'*Englyn* à quatre vers, mais tout justement parce qu'il avait un air d'archaïsme, on a, longtemps après qu'il était passé d'usage, composé des poèmes de ce type soit par dilettantisme, soit surtout pour donner une apparence d'antiquité à des poèmes prophétiques que l'on faisait courir sous le nom de vieux bardes. Nous en avons plusieurs exemples. Les deux premiers poèmes du Livre Rouge *(Kyvoesi Myrddin, Gwasgargerdd Vyrddin)* sont en *triplets* variés, et cependant ils ne peuvent remonter plus haut que le XIIe siècle. Le premier, entretien de Myrddin avec sa sœur Gwenddydd, est une sorte

1. Le vers de cinq syllabes se retrouve mais avec un tout autre caractère dans le genre dit *Cybydedd Hir.*

2. Skene, II : V, VII, VIII, IX, X, XIII, XV, XVII, XX, XXII, XXV, XXVIII, XXXII, XXXIV, XXXIX, XLI, LI (vers de 9 syllabes aussi), LII, LIII, LV, LVI.

3. Ibid. XXII, XXIII (avec d'autres types de vers).

d'histoire des rois gallois par demandes et réponses jusqu'à la fin du XIIe et peut-être le commencement du XIIIe siècle :

P. 223, v. 5, il est fait mention d'envoyés d'*Ansel*. Or le *Brut y Tywysogion* désigne sous ce nom d'*Ansel*, Anselme, archevêque de Cantorbéry[1] (*The Bruts*, p. 275, à l'année 1098).

P. 224, v. 18 et suivants : Myrddin prédit la venue d'un personnage qu'il désigne sous le pseudonyme de *Unic arwynnawl*. Sur une question de sa sœur, il répond que c'est Gruffudd. Il y en a eu plusieurs. Fort heureusement le poème de Meilir, auteur de l'élégie funèbre de Gruffudd ab Cynan, ne permet pas de douter qu'il ne s'agisse de ce prince (*Myr. Arch.*, p. 140, col. 2 :

Ced galwed *unic* nid oet ofnawc

« Quoiqu'on l'appelât *unic* (solitaire) il n'était pas peureux. »

Son successeur est désigné sous le pseudonyme de *Gwyn Gwarther*. Or, c'est une épithète que donne Cynddelw à Owain Gwynedd, le fils de Gruffudd ab Cynan, qui mourut en 1169 (*Myr. Arch.*, p. 153, 2). Après eux, viennent plusieurs princes, parmi lesquels est *Brenhin na vrenhin*[2], un roi qui n'est pas roi, dans lequel on a vu Jean sans Terre (cf. Livre Noir, p. 28 : Gwedy Henri Breuhin na brenhin).

Le deuxième poème contient des allusions très transparentes à Guillaume le Roux et à Henri I.

Il est vraisemblable que le poème VIII (Baglawc bydin bagwy onn) a été composé par Llywelyn Llogell Rhyson, recteur de Marchwieil en Powys[3], du temps d'Edouard III (dans le genre ancien, disent les Iolo mss.)

Il en est de même du vers de cinq syllabes. Le poème XLIX de Taliesin (Skene, II, p. 204-205) est en grande partie en

1. Il s'agit sans doute de la suspension notifiée à Wilfrid, évêque de Saint-David's, pour avoir cédé des terres relevant de l'évêché à Gerald de Windsor (Jones et Freeman, *Hist. of St David's*, p. 207). Il y a un Anselme, évêque de Saint-David's, mort en 1248.

2. La strophe pourrait être interpolée.

3. Lloyd, *History of Powys Fadog*, II, p. 141-142.

vers de cinq syllabes homœorimes. Il y est question de cinq chefs venant de Normandie :

Pymp ereill dymgoi
O *Nordmyn mandi.*

Il y a un jeu de mots sur *Nordmyn* et Nordmandi. Le poète, pour préciser, a spécifié que les *Nordmyn* n'étaient point des Scandinaves ou des Danois, mais des chefs de Normandie. C'est une allusion, vraisemblablement, comme nous le verrons plus loin, à des événements qui se sont passés vers 1170. En tout cas, le mot de Nordmandi prouve que ce poème ne peut être antérieur aux premiers rapports des chefs normands avec les Gallois, c'est-à-dire à la fin du XIe siècle.

Au point de vue métrique, nous sommes sur un terrain plus solide quand nous sommes en présence de poèmes construits d'après des systèmes en pleine vigueur au XIIe siècle. Du XIIe au XVe siècle, la métrique est un instrument de chronologie moins important que pour la période qui précède, mais néanmoins fort utile. Je prends comme exemple le type connu sous le nom de *Englyn unodl union* ou *unsain* (Englyn de même rime, de même son vocalique).

Cet *Englin* se compose de quatre vers : les deux premiers ont à eux deux seize syllabes ; le premier en a dix en y comprenant le *gair cyrch* ou *toddaid,* mot ou expression de plusieurs mots ne rimant pas avec les autres vers mais rattaché à l'intérieur du vers suivant par la rime ou l'allitération : J. David Rhys l'appelle *heterosymphonicum, hysterorythmicum, allosymphonicum, rhythmitegens, exorythmicum.* La coupe principale est immédiatement dans le vers de dix syllabes après la cinquième syllabe. La partie du vers qui est entre la cinquième syllabe et le *gair cyrch* allitère avec la partie qui précède la cinquième syllabe, et, plus précisément, s'il y a dans ce premier membre deux rimes internes, avec la partie terminée par la deuxième rime. La syllabe qui précède le *gair cyrch* a la même rime que les trois autres vers. Les deux derniers vers ont chacun sept syllabes et sont soumis aux mêmes lois que le vers de sept syllabes du type dit *cywydd deuair hirion,* c'est-à-dire que, suivant les grammairiens et suivant l'usage du XVe-XVIe siècle,

le mot final d'un des deux vers est un monosyllabe et l'autre un polysyllabe. D'après Gr. Roberts, il suffit que l'accent ne soit pas dans le mot final des deux vers à la même place, ce qui, *pratiquement*, revient au même. Ex. :

Os da plethiad màd (ym **mor** — a hirwlych
am **herw-Long**, raff ang**or**,
Gwell y pletha**f**, **ddewraf ddor**,
Gwawd y **tafawd yt**, I**for**[1].

Ce type fixé ainsi que je viens de l'exposer au XIVe siècle peut servir à dater les poèmes qui le présentent du XIIe au XIVe siècle, d'abord par les lois qui régissent le *gair cyrch* et surtout par la loi de la finale des deux derniers vers. Je donne ici les résultats certains auxquels je suis arrivé; le lecteur en trouvera les preuves précises et détaillées dans mon second volume.

La loi des finales est ce qu'il y a de plus net. Les exceptions à cette loi sont nombreuses au milieu du XIIe siècle; dans certains poèmes, l'exception est la règle. Dès qu'on approche de la fin du XIIe, elles sont de moins en moins nombreuses. Dans un poème adressé à Llywelyn ab Iorwerth, roi de Gwynedd, qui mourut en 1240, poème qui fait allusion à des événements du commencement du XIIIe siècle, sur 24 strophes, il n'y a plus *une seule* exception. Il est vrai que chez quelques poètes de la première moitié du XIIIe siècle, on en relève encore quelques-unes, au moins d'apparentes. En revanche, dans la seconde moitié du XIIIe, il n'y en a plus. Pour la première moitié, quand elles ne sont pas rares, il y a lieu de se méfier au sujet de la date réelle de la composition. Ainsi la *Myv. Arch.* attribue à Llywelyn Fardd, qu'elle fait fleurir de 1250 à 1290, une élégie où, sur 16 strophes, il y a *huit* exceptions à la loi de l'accent. Or ce poème, d'après le contexte, est adressé à Owein Fychan ab Madawc ab Maredudd, tué en 1187, d'après *The Bruts* (p. 335)[2]. Ce prince résidait à Mechain, et ce poème parle justement de cette résidence. Le poème est donc sûrement de la deuxième moitié du XIIe siècle. De même, la

1. Dafydd ab Gwilym, éd. de Liverpool, 1873, p. 7.
2. *Myr. Arch.*, p. 247, 1-2.

Myr. Arch. (p. 280-281) attribue à Llywarch Llaety qui vivait de 1290 à 1340, un poème où apparaissent un certain nombre d'exceptions à la loi des deux finales. Mis en défiance par ce fait, j'ai examiné de près le contexte. Il en ressort que le héros du poème est Llywelyn ab Madawc ab Maredudd qui fut tué vers 1160 (*The Bruts,* p. 322). L'auteur du poème s'y nomme : c'ert Llywarch, c'est-à-dire Llywarch ap Llywelyn qui florissait pendant la seconde moitié du XIIe siècle, barde belliqueux qui s'y donne à lui-même le surnom de *Llew Cat,* lion du combat. Il est sûr qu'un poème où les exceptions à la loi des finales sont quelque peu nombreuses ne peut guère être plus récent que les premières années du XIIIe siècle.

L'*Englyn un. un.* n'apparaît pas dans le Livre de Taliesin, non plus que dans le Livre d'Aneurin. On le trouve en revanche dans le Livre Noir. Trois poèmes sont en *Englyn* de ce type. Deux (dans l'un, les deux derniers vers de la strophe sont de huit syllabes) sont adressées, d'après le titre et le contexte, à Madawc ab Maredudd (le premier à son clan), roi de Powys. Le deuxième (Skene, II, p. 58) est un *marwnad.* Madawc mourut en 1159. Dans le premier poème qui est en *Englynion* du type précédemment décrit, sur *cinq* strophes, il y a *trois* exceptions à la loi des finales. Un autre poème, en *Englyn un. un.* (Skene, II, p. 40) ne porte aucune indication qui puisse le dater. Tout ce que le texte nous apprend, c'est que le héros est un roi du Sud-Galles. Sur 10 strophes, il y a 6 exceptions à la loi des finales. Ce trait suffirait à prouver que le poème est de la seconde moitié du XIIe siècle. Nous retrouvons ce poème dans la *Myr. Arch.,* p. 170. Il y est adressé à Rhys ab Gruffudd, mort en 1196-1197, et, de fait, la partie en *Englyn* est suivie d'un long poème construit sur un autre système qui lui est sûrement adressé.

Le poème VI du Livre Rouge de Skene, présente quatre *englyn un. un.* Il y a une exception à la loi des finales. A ce point de vue, comme au point de vue de la *cynghanedd,* et de la rime du *gair cyrch* avec la coupe du vers suivant, ces quatrains seraient de la seconde moitié du XIIe siècle.

D'autres systèmes sont plus intéressants et autrement importants parce que nous pouvons les étudier dans des textes au-

thentiques du XIIe siècle et dans d'autres sans date mais remontant *a priori* plus haut.

Le système dit improprement *hupunt byrr* apparaît à toutes les époques : dans un poème daté du Livre Noir, dans le Livre d'Aneurin, celui de Taliesin et le Livre Rouge. Les auteurs modernes en font une strophe avec antistrophe, composée de trois petits vers de quatre syllabes, les deux premiers rimant ensemble et le troisième portant la rime dominante. Le troisième est relié au précédent par la *cynghanedd*. Il est plus simple et plus conforme à l'histoire de ce type de l'ordonner en grands vers de douze syllabes, divisés en trois tranches, les deux premières rimant entre elles et la troisième reliée à la deuxième par l'allitération ou même la rime. Exemple tiré de John David Rhys :

> lawn o'i b**erchi** | i b**awb erchi** | o **bôb** ei**rchi**ad
> ar y di**benn** | oes anni**benn** | i Sion a**bad**

Le poème *daté* de ce type le plus ancien se trouve dans le Livre Noir (Skene, II, p. 30-40). Il est consacré à Hywel ab Goronwy, tué vers 1103 (*The Bruts,* p. 279). Le poème, qui est donc vraisemblablement de la fin du XIe siècle [1], est ordonné dans le manuscrit en vers de douze syllabes. Chaque vers commence par une majuscule. La coupe en trois tranches est indiquée généralement par des points. Les lois indiquées plus haut sont généralement observées. Tout d'abord, il y a deux rimes internes ; la troisième partie est coupée par une rime interne ou a une allitération qui la relie à la deuxième :

> Duv in kymh**orth** | in nerth in p**orth** | in canh**orth**wy.

Il y a cependant quelques particularités qu'on ne retrouve plus dans les poèmes de la seconde moitié du XIIe siècle et qui sont un reste d'une époque plus archaïque. Il y a un vers (vers 22) où les coupes ne riment pas :

> yth arkiveir | arpennic penn | o plant nevuy.

Parfois la troisième partie paraît sans lien avec la précédente.

1. Le poème a été composé à l'époque de la puissance de Hywel, c'est-à-dire avant le commencement du XIIe siècle.

Vers 5 :

Godrut y **uar** | gurt in trydar | gvae rycothvy.

Vers 9 :

Ergig anchu**ant** | Guent Gulad Morg**ant** | Dyffrin Mynvy.

Vers 12 :

A Meiron**it** | ac Eivon**it** | ac Ardudvy.

(de même, v. 16, 20 ; p. 40, v. 3).

La rime se distingue par quelques archaïsmes. C'est une simple assonnance dans :

Ryvel eb**ruit** | a Diffrin Cl**uit** | a nant Convy.

Ebruit = *ebrwydd,* tandis que *Cluit* qui devrait être écrit *Cluid,* = *Clwyd.*

P. 40, vers 2 :

Ny dav met**ic** | hid orphen b**id** | h**id** y nottvy.

Vers 4 :

Caffaud Hy**uel** | urth y hoe**wet** | wy rybuchvy.

L paraît pouvoir rimer avec *r,* ce qui n'est pas admis dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Le trait le plus important, c'est que, lorsque la troisième partie rime intérieurement avec la deuxième, le mot qui suit cette rime interne n'est pas relié par l'allitération au mot qui la porte, au moins le plus souvent. Prenons au contraire un poème attribué à Seissyll Bryffwrch et en tout cas adressé à Rhys ab Gruffudd, poème qui fait clairement allusion à des événements qui se sont passés vers 1157-8 (*Myr. Arch.,* p. 236-237 ; cf. *The Bruts,* p. 321), poème par conséquent de la seconde moitié du XIIe siècle. Ici, aucune des particularités indiquées plus haut. Les deux tranches internes riment entre elles ; la troisième allitère ou rime intérieurement avec la deuxième ; quand elle rime, le mot qui suit la rime est *toujours relié avec le mot rimant par l'allitération ;* c'est le premier mot

accentué de la troisième tranche qui est relié par l'allitération au mot final de la deuxième.

Rhys wrys wrysiad | rhyw lyw lychiad | gad gywangor
Graid haid hygar | grym lym lachar | gwrddfar gyuor.

La *cynghandd* est dans tous les cas très développée :

Clod gyfragod | corf gyfarfod | rhod glod gludaw.

Les poèmes du Livre Noir (III et IV) sont du type du poème consacré à Hywel. Les rimes internes ne donnent pas d'exception. En revanche, quand il y a rime interne dans la troisième partie, et c'est à peu près la règle, souvent le mot qui suit la rime n'est pas relié au mot rimant par l'allitération. Il n'y a pas non plus d'assonance. De plus, les trois parties sont reliées à l'initiale par l'allitération au moins le plus souvent, ou même par des répétitions, comme dans le poème de Seissyll Bryffwrch. La rime finale est plus compliquée que dans le poème de Hywel où on a partout la même rime. Ces poèmes me paraissent être de la première moitié du XIIe siècle; ils ne peuvent être de la seconde moitié. Il est question dans le second d'un *uyr Aetan* (Aeddan): serait-ce un descendant d'Aeddan ab Blegywryt, roi de Gwynedd, tué en 1016?

Le Livre Noir contient un autre poème, religieux, cette fois (XII, p. 13-14). Ce poème se retrouve dans la *Myr. Arch.*, p. 272-273, et est attribué à Gruffudd ap yr ynad Coch que l'on fait vivre entre 1260 et 1300. Il y a de lui une élégie sur la mort de Llywelyn ab Gruffudd, le dernier des rois gallois, tué en 1281. Ce poème est sûrement plus récent que le poème du Livre Noir dont il vient d'être question. Il y a toujours deux rimes internes; la troisième tranche est unie à la deuxième, le plus souvent par l'allitération; c'est le premier mot accentué de la troisième qui est ainsi relié au dernier mot de la deuxième; parfois l'allitération est complète entre les deux tranches :

Duu a broued | in y truyted | in y trallaud
Duu an gobeith | teilug pirfeith | tec y purfaud.

Quand il y a rime interne dans la troisième tranche avec la

finale de la deuxième, le mot final se relie par l'allitération au mot suivant :

P. 14, v. 5 :

Ym paraduis | im pur kynn**uis** | rac **puis** pechard

Vers 8 :

Din a **collei** | bei nas prinh**ei** | **divei** dev**aud**

Le poème de la *Myr.* attribué au frère *Madog* (y Brawd Fadawg ap Gwallter) et fixé par le recueil à l'année 1250, présente exactement les mêmes caractères (*Myr. Arch.*, p. 274-275).

Un poème attribué à Casnodyn (*Myr. Arch.*, p. 286, 1 et 2), marque une complication de plus : chaque fois que la troisième tranche n'a pas de rimes internes en exceptant un vers, les deux derniers membres sont complètement reliés par l'allitération :

Trossed y glo | **m**anar **am**do | **m**ynor **ym**dud
Treid-ffraeth maeth med | **t**reis y **d**ewred | **t**raws y **d**eurud.

Ce dernier trait caractérise les poèmes en *huppunt* du XIVe siècle (*Myr. Arch.*, p. 291, 1 et 2 ; 298, 1 et 2). Aussi le poème en *huppunt* que contient la *Kyssegrlan Fuchedd* (*The Elucidarius and other tracts,* éd. Morris Jones, p. 39) est-il sûrement antérieur à cette époque : il n'a pas ce dernier caractère ; il a ceux du poème du Frère Madawg.

Un morceau intéressant du Livre d'Aneurin, c'est le *Gorchan Tutvwlch.* Il se compose de 32 vers de 12 syllabes. Le texte paraît altéré en quelques endroits. La rime n'est pas uniforme comme dans le poème à Hywel ab Goronwy. Il est, à ce point de vue, divisé en laisses plus ou moins longues ; la plus longue est en *-ed* (= *edd*) ; il y a environ 5 vers en *-yt ;* 6 en *-in ;* 5 en *-eu,* et deux vers isolés, l'un en *-wll,* l'autre en *-or.*

Dans la laisse la plus longue, en *-eȣ,* on remarque un vers se terminant en *-er.* Il n'est pas impossible qu'avant le XIIe siècle, la rime ne fût autorisée entre des syllabes se terminant par liquide avec d'autres terminées par une spirante dentale sonore.

Le vers est divisé en trois tranches dont les deux premières riment entre elles ; la troisième est le plus souvent rattachée

à la deuxième par une allitération. Quelquefois, il n'y a pas de lien du tout.

Le poème, si on le compare à celui de Hywel, paraît sensiblement d'une époque où les lois du genre étaient à peu près les mêmes. Il est sûrement antérieur au XIIe siècle. Le contexte ne fournit historiquement aucune donnée sûre. Le vers 27, p. 93, paraît présenter Tutuwlch comme le représentant ou l'ami de Kynon; mais quel est ce Kynon ? Historiquement, un seul est connu, c'est un roi de ce nom que le *Brut y Tywysogion* fait mourir vers 817 (*The Bruts,* p. 259).

Le Livre d'Aneurin présente un certain nombre de strophes de ce type. L'une, p. 70, se retrouve dans le Gorchan Maelderw avec quelques variantes (p. 100). Elles se complètent l'une l'autre :

P. 70, v. 6 :

Aryf **angkynnull** | **agkyman dull** | **agkysgoget**
Trachywed vawr | treiglessyd **llawr** | **Lloegrwys** giwet
Heessit **eis** | **ygkynnor eis** | **yg** catvereu

P. 100[1] :

Dryll kedyr **cat** | kein crysgwydy**at** | bryt am gorleu [2]
Diechwith **lam** | y orwy**lam** | nat ry gigleu

P. 70 :

Goruc gwyr **lludw** | ac gwraged gw**ydw** | kyn noe angheu
Greit val Hoewgi [3] | rac ys**beri** | y **beri** creu

Les deux césures internes riment régulièrement; la troisième tranche par son premier mot est rattachée par l'allitération (en exceptant le dernier vers) à la tranche précédente, sur 9 vers, trois fois.

P. 77 et 91. Les deux strophes paraissent altérées : on peut ainsi rétablir les vers en *huppunt :*

O Dindywyt | yn **dyvuwyt** | yn **dywovu**
Dwys yd wody**n** | **llym** yt w**enyn** | **llwyr genyn llu**
Ysgwyt rugy**n** | rac tar**w** tri**n** | y dal **vriw vu**

1. Un vers de 9 syllabes en *-eu* précède.
2. Texte *gorlew*.
3. P. 100. Breint mab Bleidgi rac ys beri y bei gren. L'*r* de *rac* a été, p. 70, rattaché au mot précédent.

P. 81 et 100 : strophes altérées. Ce qu'il y a de remarquable dans les strophes du Gododin, c'est qu'il y a le *huppunt hir,* c'est-à-dire ou un grand vers de 16 syllabes à 4 tranches, ou quatre petits vers de 4 syllabes :

Angor **dewr daen** | sarph **seri raen** | sengi wrymg**aen** | em**laen** bedin

Le dernier vers aurait même 20 syllabes :

Arth arwyn**awl**
Sengi waewawr
Drussyat dreissy**awr**
En dyd **cady**awr
Yg **clawd** gwernin.

Eil nedic nar | neus duc dwy **var** | gwled y **adar** | o **drydar drin**

P. 100, le grand vers est suivi de vers de 10 sxllabes :

Angor deor **dain** | sarph saffwy gr**ain** | [em] bl**aen** bedin

Vers 20 :

angor deor dain | anysgoc vaen | em blaen bedin
Letrud le**uir** | a meirch a gw**yr** | rac Gododin.

Le vers suivant est un *huppunt* mais altéré :

... Kemre tot **tarth** | rac g**arth** Merin

Les strophes de la page 88 sont curieuses :

Pan ym dyvyd lliaws **pryder** | **pryder**af fun [1]
Fun en ardec | aryal red**ec** | ar hynt wylaw
ku kystudywn | **ku carasswn** | **kelleïc** faw.
ac Argoe**dwys** | gwae gordyvn**wys** | y emdullyaw
Ef dadodes | ar **lluyd** pwys | ar **lles** rieu [2]
ar dilyvyn go**et** | ar diliw ho**et** | yr kyvede

P. 91, la strophe paraît altérée.
Vers 16 :

Ry duc diwyll | o win bebyll | ar lles tymyr

Pour le vers 20, voir plus haut à la page 77 d'Aneurin. Quoique le nombre de ces vers en *huppunt,* en exceptant le Gor-

1. Coupé en un vers jusqu'après *pryder ; pryderaf fun* forme un vers.
2. Forme une ligne ; les autres vers sont coupés en petits vers de quatre syllabes.

chan Tutvwlch, soit assez restreint, on ne s'avancera pas beaucoup en affirmant qu'ils appartiennent à un type un peu plus archaïque que le poème de Hywel ab Goronwy, et qu'ils appartiennent vraisemblablement à un système en vigueur au xe-xie siècle.

Le Livre de Taliesin présente sept poèmes en *huppunt :*

Le poème XXII sur les plaies d'Egypte présente plusieurs rimes finales dominantes. Il y a généralement deux rimes internes : la troisième partie assez souvent n'est pas reliée par l'allitération à la deuxième ; il y a assez souvent, il est vrai, dans la troisième, une rime interne avec la finale de la deuxième, mais dans ce cas le mot final n'allitère pas avec le mot rimant.

Le huppunt est en petits vers ; je le coupe en grands vers. Le texte est altéré par endroits.

P. 170, vers 24 :

Rygedwys **Duw** | dial ar pl**wyf** | Pharaonus
Dec pla poe**ni** | kyn eu bod**i** | ymor affwys
Kyssefin pl**a** | pyscawt **dif**a | **di**gnawt annwyt.

Ce poème remonte certainement au moins au xie siècle.

Le poème XXIV (*Llath Moesen,* la verge de Moyse) est d'un type peut-être plus archaïque que tous ceux qui ont été décrits. Non seulement la troisième tranche souvent n'est pas reliée [1], mais sur 23 vers du type *huppunt,* il y en a cinq où les deux césures ne sont pas indiquées par la rime (p. 174, v. 12, 15, 30; p. 175. v. 3, 9). On remarque, en outre, l'assonnance entre *kein* et *Meir* (p. 174, v. 1) ; entre *elvyȣ* et *selyf* (v. 6).

Le poème XXIX (p. 179-181) est également d'un type au moins aussi archaïque. Sur 42 vers, les deux césures ne sont pas marquées par la rime dans sept vers. Il n'y a pas de lien entre la troisième tranche et la deuxième, au moins dans 23 vers, et dans les autres le lien est lâche.

Le poème XLIII (p. 198) (Marwnad Dylan) n'a que 9 vers. On y remarque aussi un vers où les deux césures principales

1. Il n'y a pas de liaison dans 11 vers et dans les autres l'allitération est faible.

ne riment pas, une finale en *-er* rimant avec des finales en *-eȣ*. Dans trois vers, il n'y a pas de lien d'allitération entre les deux derniers membres. Dans quatre autres, il est vrai, le troisième membre a une rime interne avec la finale du deuxième, mais le mot rimant n'allitère pas avec le mot final suivant. Ce poème est, en tout cas, d'un type aussi ancien que le poème sur Hywel ab Goronwy.

Le poème XLV (p. 199-200) a toujours les deux césures principales marquées par la rime. Sur 29 vers, 9 fois il y a au troisième membre une rime interne avec la finale de la deuxième, mais le mot suivant n'est pas relié à celui qui présente la rime interne. Dans 13 vers, le troisième membre n'est pas relié au deuxième par l'allitération. Ce poème paraît sensiblement du même type que le poème de Hywel ab Goronwy, avec quelque chose de plus archaïque. A noter aussi que *-oȣ*, *-ol* et *-or* riment ensemble à la finale.

Le Livre Rouge, chez Skene, ne présente qu'un poème en *huppunt* (XVII, p. 291-293). Ce poème comprend 38 vers du type *huppunt*. Il est consacré à Uryen. Il n'y a pas d'exception à la loi des deux rimes internes terminant les deux premiers membres. Dans cinq vers, il y a rime interne dans le troisième membre avec la finale du deuxième membre. Dans deux de ces vers, le mot rimant de la troisième tranche est relié au suivant (le mot final) par l'allitération. Dans six seulement, en dehors des 5 vers où il y a rime interne au troisième membre, ce membre est relié au deuxième par l'allitération. On remarque dans ce poème dont la rime finale est en *-yȣ*, deux vers séparés l'un de l'autre qui se terminent en *-yr*. Le poème peut être sensiblement de la même époque que le poème de Hywel. Ce poème appartient à la même école. Le poème paraît faire allusion à des événements qui se sont passés entre 1113 et 1135. L'auteur y parle de la bataille de Cors Fochno. La seule bataille historique de ce nom a été livrée en 1135 par Owein ab Cadwaladr, fils de Gruffudd ab Cynan, et Gruffudd ap Rhys aux Normands et Flamands. Cors Fochno est en Llanfihangel-Geneu'r Glyn, en Cardigan. Il ne saurait y avoir de doute sur la situation de Cors Fochno. Le poète Gwalchmai célèbre la victoire d'Owein

à Cors Fochno et ajoute qu'il poursuivit les Flamands jusque chez eux en Penfro et leur imposa tribut[1].

Comme on a pu déjà s'en convaincre, la *cynghanedd* joue le rôle le plus considérable dans l'évolution de la métrique galloise et, par conséquent aussi, se recommande tout spécialement à l'attention à propos des poèmes non datés. Pour mieux faire comprendre son rôle, je caractérise brièvement sa nature et ses principales variétés.

La *cynghanedd* (= **concaniā*) est, d'après Griffith Roberts, l'accord ou la *consonnance (cyssondeb)* technique, c'est-à-dire, suivant les règles de l'art, entre différentes syllabes ou lettres d'espèce identique *(rime)* ou de son semblable *(allitération)*.

John David Rhys la définit ainsi : « *concentus* seu συμφωνία, hoc loco, nihil aliud est quam similium inter se invicem literarum concordans et mutua consonantia. »

Les deux définitions sont incomplètes. Celle de Middleton est trop compréhensive : pour lui, c'est tresser et ordonner symétriquement un vers[2], mais il y a dans cette définition une part de vérité. Il peut, en effet, d'après les idées des poètes du xve-xvie siècle et de leurs successeurs, y avoir dans un vers rime ou allitération sans qu'il y ait *cynghanedd*.

On serait près de la vérité en définisant la *cynghanedd*, l'entrelacement ou l'entrecroisement des membres du vers par la rime ou l'allitération, presque toujours par les deux à la fois, à des places déterminées.

Il y a deux espèces de *cynghanedd* : la *cynghanedd* vocalique *(sain)* et la *cynghanedd* consonantique *(prost)*.

La *cynghanedd* vocalique présente deux variétés principales : l'une qui comporte deux rimes internes, mais qui exige l'allitération entre le deuxième membre terminé par la rime et le dernier contenant la rime finale, laquelle est toujours différente des rimes internes ; l'autre, qui exige deux rimes internes, la dernière à la syllabe précédant la rime finale.

1. *Myr. Arch.*, p. 145, 2. Sur ces événements, cf. *The Bruts* à l'année 1113 et à l'année 1135. *Gruffudd ap Rhys* paraît désigné comme l'*ours qui se lèvera du sud* et rejoindra le chef de Gwynedd.

2. Middleton, ap. *Flores poetarum britannicorum*, éd. de 1864. p. v : *cynghanedd* yw eiliaw a phlethu braich o bennill ar gerdd dafod.

La première, appelée par Gr. Roberts *cynghanedd sain rywiog* (*cynghanedd* vocalique propre), divise le vers en trois membres ou parties : la partie qui a la rime finale *(odl-ddarn)* ; la partie du milieu *(gorddarn)* ; la partie initiale *(rhagddarn)*. La syllabe finale rimante est l'*odl*, la finale de la *gorddarn*, la *gorodl* ; la finale de la *rhagddarn*, la *rhagodl*. La consonne ou les consonnes précédant la rime finale allitèrent avec la consonne ou les consonnes précédant la *gorodl* ou rime du milieu ou du sommet :

Bod hy**nod** wiw **glod** e**gl**wys

L'autre type de *cynghanedd* vocalique est généralement appelé *llusg* (traînante) :

I hwy**neb** yn gyn**heb**ig.

Certains métriciens réservent à cette *cynghanedd* le nom de *unodl (de même rime)*, d'autres, celui de *sain (son vocalique)* (on en trouve l'équivalent en moyen-breton) [1].

La *cynghanedd brost*, ou *cynghanedd* par allitération, consiste essentiellement dans la *diversité de la voyelle* et l'*identité d'assonnance de la consonne*. Le *concentus* n'est pas seulement entre consonnes et consonnes, mais porte sur la syllabe entière, sur le groupe allitérant, au moins au xve-xvie siècle.

Il y a deux sortes de *cynghanedd brost* : la *cynghanedd groes* (*cruciformis*, dit J.-D. Rhys) ou *croisée*; et la *cynghanedd draws (cruciformis transiliens)* ou *cynghanedd qui passe par dessus*, d'après les métriciens.

Dans le *cynghanedd groes* proprement dite, aucune des consonnes d'un des membres du vers n'est sans allitérer avec celles de l'autre membre, en exceptant toutefois la consonne qui termine la rime finale :

dall i'**m** **c**of | **d**y **l**iw o'**m** **c**wsg

Dans la *cynghanedd draws*, des consonnes se trouvent sans allitération et comme isolées dans le vers, entre la première coupe et la partie qui tient à la rime finale :

o'r awr, | i'th welais | erioed

1. Je traiterai de la métrique bretonne dans le prochain numéro de la *Revue Celtique*.

I'th welais est isolé dans le vers. L'allitération passe par dessus ce remplissage *(llanw)* et va rejoindre l'*odl-ddarn*.

Il faut que la première consonne *accentuée* du vers allitère avec la consonne la plus proche de la voyelle de la rime :

Y swydd pan na roit dan sel

Telle est la *cynghanedd* et tels sont ses caractères fondamentaux aux xve-xvie siècles et même dans la plus grande partie du xive siècle. S'il fallait en croire les écrivains gallois, la *cynghanedd* n'existait pas dans les vieux poèmes gallois ou s'y trouvait par hasard. C'est vrai, en partie, si on le juge au point de vue des lois si compliquées de la métrique du xvie siècle. Mais la *cynghanedd* est assez développée à toutes les époques que nous pouvons atteindre. Il faut ajouter que de tout temps, probablement, il y a eu certains genres où son absence était de règle.

Le rôle de la *cynghanedd* est important dans le type du *huppunt*. Mais le système où on peut le mieux suivre son évolution est le système des vers de neuf syllabes, le système le plus répandu, avec l'*Englyn* avant le xive siècle. Dans les poèmes de ce type, les tirades de vers homœorimes de neuf syllabes sont généralement agrémentées de temps à autre ou interrompues par un *cyrch* ou *toddaid* (v. plus haut à l'*Englyn*). Les tirades sont de moins en moins longues à mesure qu'on s'éloigne du xiie siècle. Au xve-xvie, la strophe de ce type n'a plus guère que quatre vers.

Le *marwnad* de Gruffrudd ap Cynan (mort en 1137) par Meilyr nous fournit un excellent point de départ. Nous pouvons y étudier avec sûreté la *cynghanedd* dans la première moitié du xiie siècle [1].

Sur 180 vers divisés en grandes laisses, on en compte environ une centaine avec deuxième rime interne. Dans 38 à 40 vers la partie qui vient après les deux rimes internes est liée au mot qui la contient par l'allitération. Dans les autres, c'est-à-dire plus de la moitié, il n'y a pas ce lien.

1. *Myv. Arch.*, p. 140-141

Dans 8 ou 9 vers, il n'y a pas de *cynghanedd* apparente, c'est-à-dire pas d'allitération dans les vers sans rime interne, entre les deux membres du vers : ces vers ont toujours la coupe principale à la cinquième syllabe, excepté dans quelques rares poèmes [1].

On trouve chez Meilyr tous les genres de *cynghanedd :*
cyngh. sain :

Cad yn Iwer**ton dirion dr**efyt

cynghanedd lusg :

ny bu i er**lid** yn od**id**awc

cyngh. consonnantique :

Yr arynaic **ll**ew | **ll**aw diferiawc.
Cad rag castell **M**on | **m**or digeryt.
as rotwy fy **ren** | **rann** dragywyt.

Les deux mots allitérant sont généralement rapprochés ; l'un termine le premier membre, l'autre commence le second. Nous sommes loin des exigences des poètes du XVIe siècle.

Les poèmes de Gwalchmai forment l'intermédiaire entre ceux de Meilyr et ceux de Cynddelw, le plus largement représenté des bardes de la seconde moitié du XIIe siècle dans la *Myvyrian*. Au point de vue de la *cynghanedd* par allitération, Gwalchmai est au même point que Meilyr ; elle est rarement plus compliquée. Cependant, on remarque des vers comme :

Balch ei fenwin **beilch ei fa**on
Alaf dy **gein**ryd | elw **d**y **gan**rain.

La différence la plus sensible, c'est que chaque fois qu'il y a *cynghanedd* vocalique, le mot après la dernière rime interne est relié au mot qui la porte par l'allitération [2]. La coupe principale est aussi à la cinquième syllabe ou mieux, immédiatement après la cinquième.

Dans les poèmes de Cynddelw, la *cynghanedd* consonantique

1. Chez Meilyr, lorsqu'il y a deux rimes internes, la première est généralement à la cinquième syllabe.
2. *Myv. Arch.*, p. 142-144 ; 146-147.

est plus développée. Chaque fois qu'il y a *cynghanedd sain,* la partie portant la rime finale est reliée au mot portant la dernière rime par l'allitération. Cette règle est sans exception, on le voit, dès la seconde moitié du XIIe siècle. La coupe principale est aussi à la cinquième syllabe. Il est inutile de pousser plus loin l'étude de la *cynghanedd* pour le but que je me propose ici. Ces traits suffisent pour nous faire dater approximativement un certain nombre de poèmes intéressants.

Le premier poème du Livre Noir est un dialogue entre Myrddin et Taliesin. Il y est question de divers personnages plus ou moins connus et d'événements célèbres comme la bataille d'Arderydd. Plus de la moitié du poème est en vers de 9 syllabes. La coupe est différente[1] de celle que nous avons constatée ; le vers est toujours divisé en trois tranches, les deux premières marquées par la rime et la troisième *reliée souvent à la seconde* par l'allitération (sur 22 vers, 8 fois). La proportion est à peu près la même que chez Meilyr. De plus, la rime interne est la règle. Il est sûr que ce poème ne peut pas être plus ancien que la première moitié du XIIe siècle.

Les poèmes XVI, XVII, XVIII du Livre Noir ont été mis sous le nom de Myrddin. On est généralement d'avis qu'ils ne sont pas bien anciens, mais on n'a qu'à lire ce qu'en dit Stephens (*Literatur y Cymry,* p. 198 et suiv.), le mieux renseigné cependant des critiques gallois, pour voir combien il y a de fantaisies, au milieu de quelques vérités, dans les arguments qu'on a apportés de part et d'autre dans les discussions auxquelles ils ont donné lieu.

Le poème XV comprend trois strophes de vers de 10 et 9 syllabes se terminant en *-wy, -i,* en exceptant la deuxième, qui n'a que 5 vers se terminant en *-on.*

La *cynghanedd* vocalique y est rare :

A'r gueis**son** gleis**son** yscawin travodi
ac am Gewin ir Ae**luid bvid** balawon
a mine**ich in vy**nich in varchogion
ac ar**all amwall am** dwy lan Gwy

1. Dans deux vers (p. 4, v. 12), la coupe est à la cinquième syllabe. Le poème IX, p. 10, qui paraît plus ancien, a la coupe à la troisième et sixième syllabe pour les vers de 9 syllabes.

Plusieurs vers *paraissent* sans aucune *cynghanedd*. La *cynghanedd* consonantique est dans quelques-uns très nette :

ar dillad **r**ution | in eu **r**oti
Guraget dan y **G**int | **g**uir yg kystvy
amser **k**adwaladr | **k**ert a ganhwy.

Dans les vers de 9 syllabes, la coupe principale paraît être à la cinquième. A en juger par la *cynghanedd,* ce poème serait antérieur à celui de Meilyr. Mais il ne faut pas oublier qu'on a ici affaire à de prétendus poèmes de Merlin, que l'auteur réel a dû intentionnellement donner une couleur plus archaïque à son œuvre et imiter vraisemblablement des types de vers plus anciens. L'histoire peut ici venir à notre aide.

Il est question dans ce morceau d'un combat à Ardudwy. Le Livre Rouge (Skene, II, p. 234) y fait aussi allusion et immédiatement après mentionne la venue du *Coch Nordmandi* ou du Rouge de Normandie, c'est-à-dire de Guillaume Le Roux.

La vie de Gruffudd ap Cynan écrite par un contemporain nous apprend que Guillaume Le Roux dans la première de ses expéditions campa à Mur y Castell, précisément situé en Ardudwy, probablement vers 1091 ou 1093 [1].

Le vers 5 nous fournit une donnée encore plus précise :

A pheleidir a gaur inyganhvy

« Et des javelots et des cris de guerre à Dyganhwy. »

Dyganhwy avait été la résidence des princes de Nord-Galles jusque vers 810, époque où la foudre détruisit la forteresse. C'est sur ses ruines que fut bâtie Aberconwy. Hugues le Loup, comte de Chester, y bâtit un château-fort. Vers 1088, Gruffudd ap Cynan remonta avec des vaisseaux jusqu'à Aberconwy et ravagea les terres des Normands. Robert de Rhuddlan, gouverneur, sortit de la forteresse, suivi d'un seul soldat. Les Gallois l'accablèrent de traits, en couvrirent son bouclier, si bien qu'il succomba sous son poids ; puis ils lui

1. Cf. *The Bruts,* p. 271-275. Pour la vie de Gruffudd ap Cynan, cf. *Myv. Arch.,* p. 730-731. Il y eut une autre expédition de Henri I au même endroit en 1111.

coupèrent la tête[1]. Le château fut démoli en 1213 par Llywelyn ab Iorwerth.

Le vers qui parle de la domination d'Edwin en Mon est embarrassant. Il est possible qu'au lieu d'Edwin, il faille lire Owein ou au lieu de *ac Edwin, map Edwin*. Owein ab Edwin, en effet, avait appelé les étrangers à son aide en Mon même, mais en 1096 il s'était mis à la tête des Gallois de l'île révoltés[2].

Quoi qu'il en soit, le poème a été composé au plus tôt à la fin du XIe siècle.

Le poème XVII est connu sous le titre d'*Afallenau Myrddin*. Il se compose de 10 strophes de vers homoeorimes commençant par *Afallen*. Les vers sont le plus souvent de 9 syllabes; il y en a de 10 et même de 11 et de 13. Sur 86 vers, il y en a 50 environ qui ont deux rimes internes; dans 30 vers au moins, il y a lien d'allitération entre la dernière rime et le mot suivant. Il y a dans les vers sans rime interne, généralement *cynghanedd* consonnantique, en exceptant quelques formules qui doivent être plus anciennes, empruntées à dessein : comme : *a mi disgoganaw e* (cf. *afallen peren.*) Il y a presque toujours lien d'allitération entre les deux membres du vers à *cynghanedd* consonnantique. Les mots allitérants sont le plus souvent rapprochés :

In diffrin Ma**ch**awy | **merch**yrdit creu
oef kas gan **guass**auc | **gu**aes**s**af Rydirch
Kyn dyffod ar wi **ll**av e | **ll**eith mab Guendit

Quelquefois, c'est le commencement de chaque membre qui est lié :

Nu **nym** car i Guendit | ac **nim** eneirch

Parfois l'allitération est presque complète :

Gorvolet y **Gim**ry **gor**vaur **g**adeu

1. Pennant, *Tour in Wales*, I, 147. d'après Rob. Williams, *The history and the town of Aberconwy*, p. 12; cf. Vie de Gruffudd, *Myv. Arch.*, p. 730.
2. *The Bruts*, p. 273.

Le poème paraît un peu plus récent que le précédent d'après la métrique. L'auteur appartient peut-être à une école plus raffinée. Les *Afallenau* dans la *Myr. Arch.* sont beaucoup plus étendus et ont sûrement subi des additions. Notre texte mentionne un événement, la bataille de Machawy, qui s'est passé vers 1055 d'après divers textes et notamment la Chronique anglo-saxonne. A cette époque, Gruffudd ap Llywelyn ap Sitsyll venant en aide à Aelfgar révolté contre le roi Edward, bat complètement Ranulph, comte de Hereford, dans le voisinage de cette ville, prend la ville et la brûle avec son monastère. D'après les Bruts, p. 405, 267, la bataille aurait eu lieu à Machawy. Le Livre de Llandaff mentionne *Diffrin Machagni,* actuellement Bachawy, en Radnorshire.

Les combats signalés entre les hommes de Prydyn (Ecosse), défendant leur patrie contre les hommes de Dublin (les Scandinaves) font peut-être allusion à la conquête de Cnut et aux luttes qui suivirent dans la seconde moitié du XIe siècle.

Le poème des *Hoianau* est beaucoup plus étendu. Il ne peut avoir été composé sous la forme sous laquelle il nous est parvenu avant la fin du XIIe siècle. Stephens (*Liter.,* p. 242) a déjà fait remarquer que la strophe qui célèbre les cinq chevaliers de Normandie partant pour la conquête de l'Irlande, se rapporte à des événements de 1170. Quant au pèlerinage à Saint-David's, c'est un souvenir du grand pèlerinage fait par Henri II en l'an 1172 (*The Bruts*, p. 328).

La strophe 2 de la page 24 concernant les deux fils de Rhys, évidemment Rhys ab Gruffudd ap Cynan, se rapporte à deux événements de l'an 1196 (*The Bruts,* p. 338).

P. 26, je relève deux vers qui jusqu'ici n'ont pas été bien interprétés :

A mi discoganau e Kad Coet Lluivein
A geloraur rution rac ruthir Owein.

Owein est sûrement Owein Gwynedd mort en 1169. Un poème de Gwalchmai célèbre la victoire d'Owain à Llwyfain (*Myv. Arch.,* p. 150, 1):

Gweleis aer uch Caer uch *Coed Llwyfain,*
Nid oedynt Wyned wryd fychain,
Nid oedud fygwl, fugail Prydain.

Ce poème mentionne des événements qui se sont passés vers 1135 et 1157.

La destruction de Dyganhwy paraît viser les années 1210 1212.

Le début des Hoianau paraît mentionner des événements plus anciens. L'auteur dit qu'il va prédire devant *Unic bariffvin*. Nous avons vu plus haut qu'on donnait le surnom de *unic* à Gruffudd ap Cynan. Il s'agirait vraisemblablement d'événements qui se sont passés vers la fin de sa vie.

P. 25, en note, il est question de la conquête de l'Angleterre par les descendants de Yswein, c'est-à-dire Sweyn.

Par descendants il faut probablement entendre les rois Danois qui ont remplacé Cnut, fils de Sweyn, peut-être Harald, fils prétendu de Cnut et d'Aelfgifu, mort en 1040, et Harthacnut, fils incontesté de Cnut, mort en 1042. Peut-être ne faut-il pas prendre l'expression à la lettre et s'agit-il de Harold, fils de Godwin, et de son frère Tostig. Le premier, l'adversaire de Guillaume, à Hastings, a joué un grand rôle dans les affaires galloises. S'ils n'étaient pas Danois par leur père, ils l'étaient par leur mère.

Le poème appelle les mêmes remarques que le précédent. Il y a des archaïsmes voulus, peut-être aussi un noyau un peu plus ancien fondu en un tout à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe siècle.

Le poème est en laisses homœorimes de 9 syllabes, quelquefois 10. Il y a aussi des strophes d'un genre différent, notamment du type *cybydedd hir*. La *cynghanedd* présente le même état que les *Afallenau*. Les vers à *cynghanedd* vocalique lient souvent le mot qui a la dernière rime interne au mot qui suit, mais les exceptions sont assez fréquentes. L'auteur de la fin du XIIe siècle appartient volontairement peut-être à l'ancienne école, celle du commencement de ce siècle. Il est d'ailleurs probable que ce poème a subi des additions successives. Le dernier auteur ou l'arrangeur paraît avoir voulu célébrer surtout Llywelyn ab Iorwerth au début de sa carrière (règne de 1194 à 1240) et Rhys ab Gruffudd (mort en 1190).

Les poèmes du Livre de Taliesin IV, VI, XII, XIV, XVIII, XXI, XXVI, XXX, XXXI, XXXV, XXXVI, XLII, XLIII,

L, LIII, LIV sont surtout en vers de 9 syllabes. Le poème XLII intitulé *Marwnat Corroi m. Dayry* (p. 198), probablement écourté, offre un intérêt historiquement moindre que bon nombre d'autres, mais se recommande particulièrement à l'intention, parce que pour le fond c'est évidemment une imitation de quelque poème irlandais sur le meurtre de Cúrói mac Dairi par le héros de l'Ulster Cúchulin. Stephens s'est livré à ce sujet aux fantaisies les plus invraisemblables. D'autres ont vu dans Corroi, *Carausius,* ce qui est de tout point impossible. La métrique de ce poème montre clairement qu'il ne doit pas être antérieur à la première moitié du XIIe siècle[1]. La coupe principale est régulièrement à la cinquième syllabe. Le poète est un amateur de la *cynghanedd* consonantique qui y est aussi développée que dans plusieurs poèmes du milieu du XIIe siècle. Les deux membres du poème sont liés par l'allitération en exceptant quatre vers.

Dy ffynhawn **l**ydan | **dylleinw dyll**yr
Dy ffynhawn ly**dan** | **d**elleinw **donneu**[2]
Dydaw **d**yhebcyr | **dybr**ys **dybr**eu
Lliaws eu **teruysc** | am eu **tervyn**.

Deux vers seulement présentent la *cynghanedd* vocalique :

Dy **saeth dy**chyrch tr**aeth** | **d**ivwg **d**ybyr
Kaer y sy gul**wyd** | **ny gwyd ny g**rin

Les deux derniers vers terminent le poème par une pensée chrétienne et un souvenir des psaumes :

Les forts les plus solides s'écroulent; Dieu seul est une forteresse inébranlable.

« C'est une forteresse, le seigneur, qui ne s'écroule ni tremble:
Heureuse l'âme (l'homme) qui la mérite[3]. »

Une pensée semblable, à propos de Mynyw, est exprimée au poème VI, p. 129, v. 24.

1. Kuno Meyer, par une erreur fort excusable, si on n'étudie pas la métrique du poème, le plaçait au IXe siècle (*Transactions of the Cymmrodor.*, 1897, p. 71). Le reste est exact.
2. Texte *nonnen*.
3. Kaer y sy gulwyd ny gwyd ny grin
Gwyn y vyt yr eneit ae harobryn.
Il ne faut pas compter *y* dans *y* vyt dans le dernier vers.

Comme le poème de Corroi se place dans la première moitié du XIIe siècle, il est fort probable que la légende qui en fait l'objet a été transmise aux Gallois par les chanteurs et artistes Irlandais que Gruffudd ap Cynan, de mère irlandaise et élevé en Irlande, amena avec lui en Galles.

Le poème LIV (p. 213-214) est probablement du milieu ou de la fin du XIIe siècle. La plupart des autres poèmes en vers de 9 syllabes sont antérieurs au XIIe siècle.

Les vers de toute quantité peuvent être datés au même point de vue de la *cynghanedd*. Le *Livre Rouge* présente plusieurs poèmes en vers de huit syllabes. Je prends le poème XX comme exemple ; il a une moitié de vers de huit syllabes ; le reste est de 9 et 10 syllabes. La coupe des vers de 8 est plus variée ; elle est à la cinquième, quatrième ou troisième syllabe. Dans tous les vers à *cynghanedd* vocalique, et c'est le plus grand nombre, le mot qui suit le dernier mot à rime interne lui est invariablement relié par l'allitération. La *cynghanedd* consonantique est aussi plus développée que chez la plupart des poètes de la fin du XIIe siècle. Ce poème donne l'impression d'une composition du XIIIe siècle. Le contexte nous en fournit une autre preuve. Il y est question, p. 295, v. 18-20, d'un Owein Goch, chef de Gwynedd, dont le poète annonce la délivrance. Ceci place clairement la pièce entre 1253 et 1277. Owein Goch fut battu et pris par son frère Llywelyn ab Gruffudd vers 1253-6 et délivré en 1277 (*The Bruts*, p. 373, 383).

Le poème XXI est de la même époque.

Pour les poèmes antérieurs au XIIe siècle, il est difficile, en général, de dire même approximativement, au point de vue métrique, à quelle époque ils remontent. Grâce au poème du Livre Noir sur Hywel ab Goronwy, nous possédons un terme sérieux de comparaison pour le genre de *huppunt byrr* dès la fin du XIe siècle. Pour les autres genres, nous sommes moins heureux. Les deux petits poèmes à Juvencus nous prouvent que le triplet à mot hypermétrique ou en rejet peut remonter au IXe siècle, mais les *Kyvoesi Myrddin* nous montrent ce genre encore cultivé au XIIe.

Pour les autres genres, en général, nous ne pouvons, avec la seule aide de la métrique, arriver qu'à un résultat : c'est de

décider si tel poème est antérieur ou postérieur au XIIe siècle. Au cas où il est postérieur, il y a des chances sérieuses pour que nous puissions déterminer à quelle époque il a été composé. S'il est antérieur, il faut recourir aux poèmes qui paraissent avoir une donnée historique. Dans ce cas même, le problème est d'une solution difficile. Dans la plupart des poèmes de ce genre du Livre de Taliesin ou du Livre Rouge, le ton est prophétique et la composition d'une obscurité voulue. Les héros anciens n'y apparaissent que pour donner un air plus mystérieux et une tournure plus archaïque à la composition. Au milieu de ces nuages, un nom quelquefois perce et suffit à nous faire découvrir la supercherie. Une fois la date trouvée approximativement, nous pouvons par comparaison avec le poème daté avoir des chances de dater ceux qui ni historiquement ni métriquement ne peuvent l'être.

La scansion pourrait être un élément sérieux d'information pour les vieux poèmes, si nous en possédions des éditions critiques, ou simplement des *fac-simile* comme celui que nous devons pour le Livre Noir au dévouement de MM. J. Rhys et G. Evans. Le texte du Livre d'Aneurin est dans un fâcheux état en dépit des éditions prétendues critiques de Stephens et de William ab Ithel. Le Livre de Taliesin mériterait une revision sérieuse. Un mot mal lu peut fausser toute une interprétation.

La lexicographie des poèmes peut fournir quelquefois d'utiles indications, à condition qu'on y mette de la prudence. M. Kuno Meyer a fait remarquer[1], avec raison, que le mot *taryan,* bouclier, emprunté aux Anglo-Saxons, a été également emprunté par eux aux Scandinaves au IXe siècle. Il apparaît même pour la première fois en anglo-saxon en 970. Par conséquent, ajoute M. Kuno Meyer, un poème gallois employant ce mot ne peut être antérieur au Xe siècle. Il n'apparaît pas dans le Gododin, ce qui est, en effet, significatif dans un poème guerrier[2]. D'après M. Kuno Meyer, il se montrerait plusieurs fois dans le Livre de Taliesin. A ma connaissance, il n'y figure

1. *Transactions of the Cymmrod.,* 1897, p. 83.
2. Il apparaît (*taryaneu*) dans le Gorchan Tutvwlch (Skene, II, livre d'Aneurin, p. 93, v. 10).

que deux fois (Skene, II, p. 171, 22; 119, 12), et encore, dans les deux cas, on le doit à une bévue du scribe. P. 171, 12. Il s'agit des plaies d'Egypte. « La septième est le tonnerre, la grêle et le feu et une pluie torrentielle ». Au lieu de *taran,* tonnerre, le scribe a écrit *taryan.*

De même page 119, 12:

Au lieu de *taryan,* il faut lire *taran:*

Gwynt a mor a than
Lluchet a *tharan.*

Tarian apparaît une fois dans le Livre Noir (Skene, II, 3, 12) dans le dialogue entre Myrddin et Taliesin que nous avons mis dans la première moitié du XIIe siècle; son dérivé *tarianogion* (p. 41, v. 3) est dans un poème adressé à Rhys ab Gruffudd et par conséquent de la seconde moitié du XIIe siècle.

L'emploi du mot *Twrneimant* dans un poème du Livre Rouge (Skene, II, p. 296) suffirait à lui seul à prouver qu'il ne peut être antérieur à la fin du XIIe siècle. Nous savons que ce genre de sport guerrier a été interdit par Henri II, qu'il était en horreur à l'Église et qu'il ne fut guère toléré avant le roi Richard I (Freeman, *Norman Conquest,* IV, 489, 679). Ce poème, métriquement, ne peut être antérieur à la fin du XIIe siècle; il est plutôt du XIIIe siècle.

Le mot *Ffreinc,* Français, ne peut apparaître que dans des poèmes postérieurs à la conquête normande.

Certaines expressions sont également significatives. Nous ne saurions pas que le poème XXXVII du Livre Noir s'adresse à Madawc ab Maredudd que l'expression *yscvid pedeirieith,* bouclier des quatre langues, prouverait qu'il s'agit d'un poème postérieur à l'établissement des Normands en Galles. Ces quatre langues sont évidemment le Gallois, le Gaëlique, l'Anglais et le Français.

J. Loth.

ÉTUDES DE PHONÉTIQUE IRLANDAISE

(suite).

II.

LES GROUPES DE CONSONNES.

Nous nous proposons non d'écrire une histoire des groupes de consonnes en irlandais, histoire dont les matériaux ne sont pas encore au jour, mais de rassembler quelques faits qui se rapportent à l'évolution des groupes consonantiques dans les dialectes irlandais modernes.

Pour qu'une telle étude ait quelque intérêt, il importe de rappeler brièvement d'abord quel a été dès l'époque du vieux celtique le sort des consonnes appuyées en irlandais; nous verrons ainsi à la suite de quelles pertes et à l'aide de quelles créations nouvelles les groupes de consonnes ont été constitués tels qu'ils nous apparaissent aujourd'hui [1].

§ I. — *Groupes antérieurs au vieux-celtique.*

Aussi loin que la comparaison des langues celtiques entre

1 Pour le vieux celtique, nous avons utilisé: Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen;* Wh. Stokes und Ad. Bezzenberger, *Wortschatz der Keltischen Spracheinheit;* pour le vieil irlandais, la *Grammatica celtica* et le lexique d'Ascoli; pour l'irlandais moyen les lexiques de Windisch, *Irische Texte,* et d'Atkinson, *The passions and the homilies from Leabhar Breac;* pour l'irlandais moderne, l'excellent glossaire d'Atkinson, à la suite de Keating, *Trí Bhior-ghaoithe an bhais.*

elles nous permette de remonter, nous trouvons en celtique la réduction ou la modification de certains groupes consonantiques.

La chute du *p* réduit les groupes initiaux :

pl > *l* : lán, *lān*, lat. plenus ;

pr > *r* : riam, riamh, *riəv*, *riw*, lat. primum.

Quant aux groupes intérieurs :

pn > *n* : suan, *suən*, skr. svapna ;

pt > *kt* > *cht* : secht, seacht, *šaχt*, skr. saptán.

Le groupe *st* initial > *t* : tiagaim, tiaghaim, *tʲaim*, gr. στείχω.

D'autre part *g* vélaire et *g* palatal sont confondus ; le *g* de ingrennim (ancien *g* vélaire) et le *g* de gnáth (ancien *g* palatal) ne se distinguent pas l'un de l'autre.

Quelques *g* sont devenus *b* : bró, skr. grāvan-

Le groupe initial *gv* est devenu *b* : bó, skr. go.

La confusion de *k* et de *q* qui sont souvent distingués dans les langues brittoniques est complète en irlandais ; on a crú, skr. kravis par *q* vélaire, et cloth, skr. çrávas, par *k* palatal.

De plus *kv* > *k* : ech, skr. áçva.

§ II. — *Groupes que l'on peut restituer en vieux-celtique.*

Nous étudierons d'abord les groupes initiaux, puis les groupes intérieurs, enfin les groupes finals.

a) Groupes initiaux.

Les anciens groupes initiaux subsistent en général, tant en vieil-irlandais qu'en irlandais moderne.

qr, kr > *kr* : cruaid, cruaidh, *kruə* ; crích, crioch, *krīχ*

gr > *gr* : grád, gradh, *grā* ; grían, *griən*

tr > *tr* : traig, troigh, *tre* ; trí, *trī*

dr > *dr* : droch, *droχ* ; dremm, dream, *drʲạm*

br > *br* : bráth, *brạ̄χ* ; bríg, brigh, *brī*

sr > *sr* : srón, *srọ̄n*

ql, kl > *kl* : cluas, *kluəs* ; clé, *klī*

gl > *gl* : glan, *glan*

tl > *tl* : tlacht

dl > *dl*: dluth, *dlu*.
bl > *bl*: blas, *blas;* bliadhain, *bliən*
sl > *sl, šl*: slán, *slạn;* sleg, sleagh, *šla*
kn > *kn*: cnáim, cnáimh, *knāv*; cnes, cneas, *kñas*.
gn > *gn*: gnó, *gnọ̄*
sn > *sn, šn*: snám, snámh, *snāv*; snechte, sneachta, *šñaχtə*
sm > *sm, šm*: smuainim, *sm*ᵒ*īnĭm*; smir, smior, *smir*
sk > *sk, šk*: scáth, *skā*; scél, scéal, *šk*ʲ*ēl*
st > *st, št*: stuaic, stuaich, *stuəχ*.

Mais déjà en vieil irlandais quelques anciens groupes s'étaient modifiés ou réduits:
vr > *fr*: frém, fréamh, *fr*ⁱ*ēv*; froech, fraoch, *fr*ᵒ*īχ*
vl > *fl*: flaithius, *flạhəs;* > *ol*: olann, *olṇ*
str > *sr, šr*: sraith, *srạ*
stl > *sl, šl*: sliss, slios, *šlis*
bn > *mn*: mná, *mnā*
dv > *d*: dorus, *dọrəs*; dá, *dā*
sv > *s, š*: sé, *šẹ*; sant, *sant*; serb, searbh, *šạrəv*
mr > *mbr* > *br*: mrecht, brecc, breac, *brạk*
ml > *mbl,* > *bl*: mlas, blas, *blas*; mlicht, blicht, bliocht, *bliχt*

b) Groupes intérieurs.

rc > *rc, rcc*: derc (dearc), marcach, coirce, cerc
rg > *rg, rgg, rc*: ferg, ferc (fearg); orgun, orggun, orcun
rsc > *rc*: terc
rct > *rt*: ro ort
rt > *rt*: gort, cert (ceart), art, asbert
rst > *rt*: tart
rd > *rd, rdd, rt*: árd, árdd, árt; cerdd, cert (ceard)
rdv > *rd*: fordorus
rb > *rb, rbb, rp*: orbe, orbbe, orpe
rs > *rr, r*: gerr (gearr), carric (carraig), tír, ferr (feárr)
rgs > *rr*: corr, tarr
rr > *rr*: gairri
rn > *rn*: iarn, orn, bern, sernim
rm > *rm*: gorm « chaud », cuirm, format (formad), gairm
rsm > *rm*: gorm « obscur ».
rv > *rb, rbh, rv*: garb (garbh), marb (marbh), serb (searb)

lc > *lc*: olc, balc, malcaim, folc
lg > *lg, lgg, lc*: melg, colg, celg (cealg)
lt > *lt, llt*: molt, alt, scoiltim, melltóir, Belltaine, ro alt
ld > *ld, ll*: gell, caill, buille, mull, meldach (meallach)
lb > *lb, lp*: Alba, scalp
lr > *lr* > *lar* = *lr̥* à la fin des mots: galar
ll > *ll*: gall
ln > *ln, ll*: comalnaim, comallaim, sollus
lv > *lb, lbh, lv*: delb (dealbh), selb (sealbh)
nc > *c* > *g*: éc (éag), bréc (bréag), écland, écoir (éagcóir)
ng > *ng*: inga (ionga), cumang (cumhang)
nt > *t*, > *d*: cét (céad), cete, de canim, toimliu, étrocar (éadtrócar), rodét, de daimim, beirit (beirid)
nd > *nd, ndd, nn*: cend, cenn (ceann); -grennim, rosescaind, bonn
ns > *s*: g. mis, fes, géis
nm > *nm*: menme (meanma)
nsm > *mm, m*: greimm
ndm > *mm, m*: témm
nv > *nb, nbh, nv*: menb (meanbh)
mb > *mb, mm, m*: imb, imm (im), camm, immlind
mn > *mn*: tamnaim; > *man* = *mn̥* à la fin des mots: scaman
cr > *r*: dér (déar), cuar, ér; > *char* = *chr̥* final: ochar
gr > *r*: ár, fér (féar)
tr > *r*: mér; > *thar, thir* = *thr̥* final: tarathar, loathar, nathir
dr > *r*: aram, árus; > *dar* = *dr̥* final: odar (odhar)
br > *r*: bér- = bebr-; > *bar* = *br̥* final: gabar (gabhar)
sr > *r*: mír
kl > *l*: cél- = cecl-, ól, dual, muinél (muinéal)
gl > *l*: áil, bual, mál, reil, fual, feil, ál
tl > *l*: cenél (cinéal), anal, dál, sál, scél (sgéal); > *tal* = *tl̥* à la fin du mot après un *n* anciennement tombé: cetal
bl > *l*: nél; > *bul* = *bl̥* à la fin du mot après consonne: mebul, gabul
sl > *l*: giall, gall, coll, ciall, uall
ksl > *l*: toll
kn > *n*: cainim, tón, mén, léne (léine), lón, srón
ksn > *n*: trén (tréan)

gn > *n* : gén- = gegn-, uán, fén, gráin, brón
tn > *n* : én (éan), án
dn > *dan* = *dŋ* final : bliadain (bliadhain)
sn > *n* : senaich = sesnaich
bn > *mn* : fudumnu ; > *mnn* = *ŋn* à la fin du mot : scamun, domun
km > *mm* : reimm, fuaimm
gm > *mm* : ám, glám
ngm > *mm* : leimm
dm > *mm* : muimme, frem, aimser (aimsear)
sm > *mm* : ammi, timme, boimm, sruaim ; > *sim* = *sŋ* final : bressim
gsm > *mm* : dremm, breim, slamm
lksm > *lm* : tailm
kt > *ct, ctt, cht* : secht, ocht, oct ; rect, rectt, recht (reacht)
kst > *cht* : ochtar, uachtar ; echtar
ks > *ss, s* : dess, sessed, coss, ais, uasal, lassar
gd > *d* : géd- = gegd-
gs > *s* : glas
gt > *cht* : conaitecht ; bocht, cf. bongim ; eracht, cf. eirgim ; inchoisecht
ts > *ss, s* : mosach, os
tt, dt > *ss* : mess, fiss, mese, claissi
dg > *dg* : ladg (ladhg)
dv > *db* : bodb (badhbh)
sk > *sc, scc* : sesc, uisce, iasc, cosc, brisc, conmescatar
dsk > *sc* : troscaim
ksk > *sc* : faiscim
skv > *sc* : scé
sv > *b, bh, v* : feib (feibh)
zd > *tt, t* : nett, net, brot, att, truit, bot, mat
zg > *dg* : medg (medhg)

c) Groupes finals.

Ces groupes, assez rares, ont généralement disparu sans laisser de traces.
ks : rí, sé
ts : file
nts : cara

§ III. — *Groupes nouveaux en irlandais.*

Les groupes nouveaux en irlandais sont produits par le déplacement de l'accent et par la chute des voyelles atones.

La composition des verbes irlandais au moyen de particules séparables donnait naissance à de nouveaux groupes de consonnes lorsque la consonne finale de la particule n'était pas séparée de la consonne initiale par un pronom infixe: at-om-riug Patr., H. 1, sans pronom régime offre le groupe *dr*: adriug Sg. 181 b. Ces groupes consonantiques, qui n'ont qu'une existence éphémère, ne subissaient évidemment aucune modification, chacun des éléments constitutifs pouvant recouvrer son indépendance; mais à côté de ces formes où la particule n'était pas accentuée, il y en avait d'autres où la particule accentuée était inséparable et déjà en vieil-irlandais, sous l'influence de l'accent, plusieurs groupes formés de la consonne finale de la particule et de la consonne initiale du radical se sont réduits [1] :

dc > *cc* : adci, -áccai, -áci ; adcobra, -áccobra
dg > *cc* : adglad-, áccaldam ; *conodgab-, conúcbad
dr > *r* : adrimi, -ármi
dm > *mm* : admidethar, -ámmadar
ds > *s* : adslig, áslach, *conodsan- conósna
db > *p* : *diodber-, doópir; cf. aprisc = *ad-brisc
sr > *rr* : asrenad, errenaid ; asrochoiled, érchoiliud
sl > *ll* : aslenim, éilnithe
sb > *p* : asbiur, -épiur

De nouveaux groupes se sont formés par la chute des voyelles atones du radical ou du suffixe.
cb : conucbad, tuarascbail
cs : acsiu
chn : tairchechnatar
cm : tecmang, tecmallid, -ecmai, aicme

1. Les exemples suivants sont empruntés à Thurneysen, *L'accentuation de l'ancien verbe irlandais* (*Revue Celtique*, t. VI, p. 129-159).

cn : ascnaidi, ascnam, aicned, eicnech
cr : airfocre, fuaccraim
cl : adnacla
chr : taidchricc
gb : dígbál
tch : adeitchethar
tg : conutgim ; *tb* : cuitbiud
dch : aidche
dg > *tg* : cuintgim
dl : doaidlibea, foindlea
dm : snaidm (*snīm, snöim*) ; cf. fodmaim
bn : dofuibnim ; *br* : fuabraim
sc : insce, cosc, asca
sg : todiusgat, cotochosgedar, todiusgadar
st : astaim, tuistiu
sn : conosna, fufuasna
sm : dofuismim, doesmet
scr : tascraim
sl : dofuislim, oslucud, uaisle
rc : immairc, imchomarc, forcmat
rg : dergemar, dirgedar, aithirge
rt : tart
rth : inrorthetar, soirthe
rm : tuirmi
lg : arroilgither, duroilged, dilgud, foselgatar
lc : telcfider
ld : aildiu
lb : sulbair, dulbair
ln : elnim
lng : imfolngi, fulngat
rnd : dofoirnde
nsc : tinscanat
mc : cumcat
mg : doformgat
md : coimdiu
mtg : cuimtgim
ms : cumsanad
mc : -cumcu

ml : toimléd, túercómlassat
mn : -roimnife, timne

D'autre part, la conjugaison des verbes et la déclinaison des noms donnent lieu à de nouveaux groupes consonantiques après la chute des voyelles atones :

1° Le suffixe commence anciennement par *t* précédé d'une voyelle. Dans ce cas on a généralement *t* après *d, t, s, n, l* et *th* après les autres lettres [1].
cth, seth, lcth : tucthe (tugtha), loscthe
chth : crochtha, crochthar, bendachthar
gth, lgth : condelgthar
ghth : iarfaigtho, legthar, suidigthe
tth, rtth, chtth : nerta, tachtar
tht : dlutai, robaitea
dht : raite (raidhte), rofoitea
bth, rbth : scópthe (scuabtha), aipthi, ro-airptha, erpther
bhth, rbhth : gaibthe (gabhtha), marbhtha
st : frescaste, césta, béste (beasta), cheste 2e p. pl.
rth : tedbarthe, beirthe (beartha), etarscartha
lt : accomalte ; arillte, rélto, réltar
nt : comchlante, dénta (déanta), cumsanto
ngth : ongtha
mth : tomtha, doemthar
mt : dimter

2° Le suffixe commence anciennement par un *m* :
ghm : tiagmi-ni, adilgnigmar
dhm : guidmi-ni
sm : césme
tm : creitme, ar-róitmar, asrubartmar

3° La désinence commence anciennement par *s* :
cs : tucsat (tugsat), choiscset
chs : rochrochsat
ghs : rolegsat, romugsat
ts : tartsat, rotectsat

1. *Les désinences verbales en -r*, p. 312-313.

ts, ds: romoitsem
ths: dluthsit
dhs: ro ráidset
bhs: rogabsat (gabhsat)
rs: scarsat, carsam
ls: rolsat, arillset
ns: ramuinset, dorigensat.

4° La désinence commence anciennement par *f*:
cf: iccfe, ticfa, aicfea
chf: atluchfam, adaichfer, sechfider
gf: leicfimmini
ghf: legfas, fedligfit
tf, df: cretfes, nertfidir
thf: luaithfider
dhf: báidfid
sf: forbrisfither
rf: sóirfea, fírfider
lf: telfa, chomallfas, no molfar
nf: ainfa, folinfea, sluinfem (nf = ndf), forceinfiter
mhf: arfoimfea, adrimfem

Mais dans les formations athématiques, le futur en *s* par exemple et le prétérit en *t*, on observe les mêmes réductions qu'à l'intérieur des mots [1] :
cs > *ss, s*: adnaissi (adnacul), dofuthris-se (duthraic), corrius (ric), cotissat (ticim)
chs > *s*: notes (techim), doindnisin (doindnaich)
ghs > *s*: condarias (conriug), atresat (atregat), ro sasat (saiges)
ts > *s*: dositis (tuitim)
ths > *s*: inrestais (inreith), istais (ithim)
dhs > *s*: atchous (atchuaid), imroimset (immerumedair), memais (memaid)
rghs > *rs*: asseirset (eirgim)
rcs > *rs*: immechoimairsed (immechomarcar)
lcs > *ls*: fochomolsam (focoimlactar)
ngs > *s*: arutais-siu (arutaing), toissed (tong), cuimsinmis

1. Les exemples sont tirés de Windisch, *Kurzgefasste Irische Grammatik*, p. 65, 71-73.

(cumaing), cichsed (cechaing), tarblais (tarbling), cuimsin (cumaing)
ns > *s* : ingriastais (ingreinn)
ght > *cht* : atracht (atregat), toracht (toraig), inchoisecht (inchosig)
ngt > *cht* : bocht (bongim), arutacht (arutaing)
rct > *rt* : ro ort (orcaid), friscomart
nt, mt > *t* : rocét (canaim), arroét (airema).

La chute des voyelles atones après l'aspiration des consonnes intervocaliques a donné lieu à de nouveaux groupes consonantiques dans les composés. Nous citons les mots avec l'orthographe de l'irlandais moderne qui permet de reconnaître les aspirées. La plupart de ces composés ne remontent évidemment pas à l'époque où les voyelles thématiques étaient présentes ; ce sont des formations analogiques.
gch : bréagchrábhadh, ruagchath
ggh : cealgghoin
gr : cealgrún
gn : cealgnamha
gmh : ceilgmhian
ghch : deaghchlú ; > *c* : trócaire
ghth : deightheastach
ghdh : deighdhéanta, deaghdhuine *dʲạɣinə*
ghbh : deaghbhéasach *dʲạvēsəɣ*
ghṡ : deaghṡluagh
ghf : ríoghfáid
ghr : rioghruathar
ghl : teaghlach
ghmh : deaghmhaise
ccr, cr : Mucross
chch : droichchleachtadh *droɣlạɣtə*
chgh : drochghnáthughadh
chth : drochthuar
chdh : bruachdhubh, droichdhiol
chbh : droichbhéasach
chṡ : drochṡúil *droɣūl*, droichṡeasamh ; *chsm* : drochsmuaintiughadh ; *chst* : drochstaid ; *chsp* : drochspáid *droɣspādʲ* -

chf: droichfiacail *droχiəkl̥*, drochfuadar
chr: drochrádh
chn: drochnós, droichnidh *droχñi*
chmh: drochmhunadh *droχūnə*, droichmhian
sc: coiscéim *köškēm*
sgh: griosghoradh
sdh: cuasdomhain
sb: glasbhánadh
ss: cuassluigthe, glassnaidhm
sf: gnúisfilleadh
sl: cosluath
smh: fosmhuinntear glasmheirg *glasweriəgi*
tgh: créachtghoin, neartghal
tf: briochtfaobhrach
tr: briochtraidtheach
tl: ceirtlín *kiörtlīn*
tmh: neartmhar, seachtmhogha
thch: biothchuimhne, leathchumaidh, tuaithchliar
thgh: biothghrádh, aithghéin, dathghránna, lúthgháir
thth: gnáiththriall, gnáththaomh, leaththaobh (mais leathtrom)
thdh: bithdhíleas
thbh: bithbheó, aithbhear, biothbhuaine, sithbhinn
thf: gnathfocal, aithfriotal
thr: leathroinn, aithrighe *ąrī*
thl: biothluasgadh, aithléim *ąlēm*, aithle
thn: bithneimhneach, aithne, dluithnéal
thmh: gnathmhodh, aithmhéileach
thph: gnaithphian
dš: ardšagart; *dsg*: ardsgol *ārdsköl*
df: ardflaith
dr: árdrí *ārdrī*
dmh: groidmhear
dph: groidphianadh
dhch: fidhcheangal, fidhcheall
dhth: cruaidhthéad, ruadhthuile
dhdh: ruadhdhuinne
dhbh: biodhbha, adhbhal
dhr: cruaidhrighin

bgh: sgolbghaoth
bth: borbthonnach
bhch: searbhchaor
bhgh: lubhghort
bhdh: seirbhdheoch
bhš: searbhšruth
bhr: taoibhrighne
bhl: taobhlot
bhn: taobhnocht
rch: airchetal, aircheadal, fircheann *firχ'ạn*, urchur, dobharchu
rgh: fíorghrádh, fiairghearrtha
rth: fíorthrosgadh, leirthionól
rdh: fíordhochar, sárdhochar, sírdhéanamh
rbh: airbherim, airbheirt
rš: siorślainte (mais síorsmuaineadh)
rf: firfeachain
rr: léirreic
rl: cuarlubadh, airleagadh *ār'likụ*, urlabhra, urlár *aurlar*
rn: fiornaomh, cf. bairneach *bār'ñəχ*
rmh: fiormhullach, airmhide, dearmhair
lch: ilchleas
lgh: truaillghearrtha
lf: iolfaobhair
ln: truailnighim
lmh: ilmhile
lph: ilphian
nch: broinnchiar, anchroide *anχrə*, fannchos, seanchomharsa *šạnχūrsə*
ngh: fainghleann, ainghniomh, fionghal
nth > *nt*: broinnteasgtha antráth, buantoirtheach
ndh > *nd*: mindeabhaidh, aindearbh, aindligheadh, mionduine, seanduine, anduine *aninə*
nbh: claoinbhreath, anbhlasadh, seanbhaile
nš: seanšoitheach, ainšearcach; *nsm*: mionsmuaineadh
nf > *nbh*: ainbhios *ạnvəs*, *ạnəš* > *nf*: bróinfleadh, anfolláin, fionnfuar, tréanfoghail, seanfear *šạnạr*
nr: buanraobhadh, ainreacht
nl: broinnlionaim, bronnlár

nmh : glanmhatal, ainmhian lionmhar
nph : minpheacadh, seinpheacadh
ncc, nc : muince
ngbh : loingbhriseadh
ngph : longphort
mch : loimcheisneamh, imchian, tromchroidheach, timchioll
mgh : creimghearradh, iomghabhail
mth : gruaimtheach, imtheacht *imə̆χl*, imthigim *imīm*
mdh : loimdhiúltadh, imdhídean
mbh : loimbhriseadh, iombhuailim
mṡ : camṡúileach, imṡníomh, tromṡochair
mf : iomfocal
mr : iomramh *ūmrə*, iomráidhim
ml : camluamhain, iomláṇ *ōmlān*, troimleas
mn : lomnocht
mt = *mnt* : toimtiu, foimtiu
mhch : coimhchinéal, reimhchinim
mhgh : comhgháir, reimhghealladh
mhth : comhthrom, reimhtheachdaire, snamhthuitim
mhdh : comhdháil, reimhdhiorughadh
mhbh > *mb* : combuaidreadh ; > *mhbh* : neimhbhríoghmhar
mhṡ : comhṡólás, príimhṡeanmóir
mhf : comhfogus, reimhfeuchaint, neamhfulangach *ñạvölənə̆χ*
mhr : comhrádh *kōrā*
mhl : comhluath, neimhleasg, aimhleas *avlạs*
mhn : neimhnidh
mhmh > *mhm* : coimhmeasg
mhph : neamhphósta.

Une source importante de nouveaux groupes consonantiques est constituée par les emprunts aux autres langues,

1° au latin[1] et aux langues romanes :
bd : abdaine (abdhaine)

1. Les exemples sont tirés de Güterbock, *Bemerkungen über die lateinischen Lehnwörter im Irischen ;* Wh. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* p. LXXXII-XC ; *Bezzenberger's Beiträge,* t. XVIII, p. 70-76 ; Atkinson, *The passions and the homilies from Leabhar Breac,* glossary ; Kuno Meyer, *Revue Celtique,* t. XII, p. 463-469.

bg: abgitir
bst: abstanait
ct: actalta, docturaig
cl, chl: mochlaigib, eclais *ạgləš*
dch: predchim
tch: pritchim
db: adbirseoir (aidhbherseóir)
dr: adrad (adhradh)
fr: oiffrend *ạfrⁱṇ*, offráil
gt: augtortas
gd: saigdeóir (saigheadóir)
lch: salchoit
ld: maldacht
lm: pailm, falmaire
lms: almsan
lp: culpait
ls: fellsub
lt: altóir ; *ltr*: sallraim *saltrĭm*
ml: amla, ethemlagas
mn, mbn: damnaim *damnim*, demnach, domnach *dọ̄nəχ* (domhnach)
mp: companach, compoitecht, imper
mr: camra
nt: cinteir, contracht, contrarda, cointinn, genti, montar
nc: ponc, ence (ennac)
nd: caindel (coinneal *kᵒinyŏl*)
nbs: anbsud
ngc: angcoire
ngr: angraib
nm: senmóir *šạnəmọ̄ⁱr* (= sermóin)
ns: conson
nf: confirmaitige
ps: psalm
psc: epscop *ạspọ̄g* (caspog)
pst: apstainech, apstal *apstḷ*
pt: procept
pd: caipdel
pl: caplait, plág, poiplech

pr : deprecóit, praind, préid, amprom
rs : airse, persu, persilli
rp, *rpt* : cairpteoir, carpat
rn : iffern *ifrʲn*
rl : phetarlaic
rcl : oirclech
rtl : mortlaith
rdn : ordnaim
rtr : martra, martralaic, mertrech
rtch : muirtchenn
sc : fescor, lasce, casc *kāsk*
sb : esbicul
sp : espartin, spaisdeóracht, spirut *sprid*
st : aistire, biast, cestugud, cloister(g), cristaige, ostent, teist, rastall
sl : baslicc
ts : baitsim *bwąštim* (baistim)
tn : laitnóir
tl : notlaic *nolək*.

Dans les emprunts qui ont subi l'effet des principales lois phonétiques, les groupes sont réduits ou modifiés. Ainsi :
ct > *χt* : éifecht *ēfəχt*[1], *dəχtuʲr* (à Aran)
ns > *s* : cis, sés, et *nf* > *f* : ifern sans qu'on puisse décider si la chute de *n* est un fait de phonétique irlandaise, l'*n* étant tombé en latin devant *s* et *f* dès l'époque de Cicéron[2].
nd > *nn*, *n* : trinoit à côté de trindóit, bennacht à côté de bendacht
ps > *s* : salm à côté de psalm, saltair
psc > *sc* : escob à côté de epscop
pr > *cr* : cruimther
pl > *cl* : clúm
fl > *šl* : slechtaim.
fr > *šr* : srian *šriən*, sroigell[3]
cst > *cht* : echtrann.

1. Finck, *Grammatik*, p. 78.
2. Cicéron, *Orator*, 48, 159 ; Quintilien, I, 7, 28-29 ; Velius Longus, chez Keil, *Grammatici latini*, t. VII, p. 78, 79.
3. Grammont, *La dissimilation consonantique*, p. 75.

ld > *ll*: mallacht, *malɫ*, à côté de maldacht

Quelques groupes sont de formation irlandaise; *p* > *sp*: spelp = peplum, spré = praeda; *pr*: prephir = peripheria; *mr*: samrainde = smaragdi; *str*: stripach, de stuprum.

2° aux langues germaniques [1] :

pl: plód

st: goïstibe

str: strophaiss.

Il nous reste à voir ce que les groupes de consonnes soit anciens soit nouvellement créés sont devenus dans les dialectes modernes.

(A suivre.)

G. Dottin.

1. Les exemples sont empruntés à Kuno Meyer, *Loanwords in early Irish* (*Revue celtique*, t. XI, p. 493-495; t. XII, p. 460-463).

ΙΕΡΝΗ ΠΟΛΥΧΡΥΣΟΣ

LES CROISSANTS D'OR IRLANDAIS

Quand on visite la section archéologique de l'admirable Musée National irlandais à Dublin, appartenant à l'Académie royale d'Irlande, on est frappé de la quantité considérable d'objets d'or qui ont trouvé asile dans cette collection. Dès 1862, on en comptait près de trois cents[1] ; il y en a sans doute cinq cents aujourd'hui. Une étude quelque peu attentive permet de répartir ces objets en trois séries : 1° ceux qui, décorés géométriquement, présentent les caractères d'une antiquité très reculée ; 2° ceux qui, décorés avec plus de fantaisie, rappellent les caractères de l'art appelé *late celtic* en Angleterre ; 3° ceux qui, ornés d'entrelacs ou pourvus d'inscriptions, doivent être attribués au moyen âge. D'objets d'or attestant l'imitation de modèles grecs ou romains, il n'y a pas trace. — Nous ne nous occuperons ici que de la première série.

Si les bijoux d'or sont nombreux dans la collection nationale irlandaise — comparable, à cet égard, à celles de Copenhague, de Stockholm et de Saint-Pétersbourg — ce n'est pas qu'elle contienne la totalité, ni même une partie considérable de ceux qui ont été découverts dans l'île. Il faut se souvenir de la manière dont cette collection a été formée pour concevoir la richesse énorme dont ses trésors ne sont qu'un faible débris. Nulle part on n'a pratiqué de fouilles systématiques et régulières ; partout, pendant des siècles, on a livré

1. Wilde, *Catalogue, Gold*, p. 2.

aux fondeurs les bijoux d'or que l'on découvrait[1]. La collection de l'Académie irlandaise date seulement de 1829[2]. C'est depuis le mois d'avril 1861 seulement qu'il existe une loi obligeant les auteurs de découvertes d'en donner avis aux autorités locales *(Treasure trove regulations)*. Donc, ce qui subsiste, tant à Dublin qu'à Belfast, Edimbourg, Liverpool et Londres, sans compter quelques collections particulières, n'est qu'une fraction minime de ce qui a existé autrefois et a été rendu à la lumière avant l'organisation du Musée National[3].

On a justement fait observer que le nombre des objets d'or conservés à Dublin est encore moins significatif que l'élévation de leur poids moyen (de 20 à 40 onces)[4]; c'est là un indice irrécusable de l'abondance du métal. D'après M. Coffey, conservateur de la collection, le poids total des objets d'or appartenant au Musée atteint 570 onces (16 kilogr. et demi), alors que l'ensemble des trouvailles du même genre faites en Angleterre, en Ecosse et dans le pays de Galles, telles qu'elles sont représentées au British Museum, ne pèse que 20 onces, c'est-à-dire vingt-cinq fois moins.

Il est fâcheux que les provenances des objets d'or conservés à Dublin soient presque toujours vagues. Les uns ont été recueillis dans des tourbières, les autres en labourant le sol ou sous des rochers ; il n'y en a pas (du moins de provenance irlandaise) qui soient issus d'un milieu archéologique bien défini, par exemple d'une sépulture. De là, pour la science, la difficulté de leur assigner une date ; on en est presque réduit, comme nous le verrons, à des conjectures autorisées par le style des objets et le caractère de leur décoration.

Parmi les bijoux d'or irlandais de la série que nous étudions, il y a deux types représentés par un grand nombre d'exemplaires. Le premier est un anneau ouvert, de dimen-

1. Cf. Wilde, *ibid.*, p. 4.
2. *Ibid.*, p. 2.
3. Tout récemment encore, une grande trouvaille d'objets en or a été faite sur la côte nord-ouest de l'Irlande; voir la publication de M. Arthur Evans, *Archaeologia*, t. LV (1897), p. 397-408.
4. Coffey, *Origins of prehistoric ornament in Ireland*, Dublin, 1897, p. 39. On doit regretter que ce beau travail n'ait été publié qu'à 50 exemplaires.

sions très variables, mais presque toujours trop petit pour avoir entouré un poignet et se terminant par deux disques ou cupules [1] ; ces objets peuvent avoir servi à rassembler les plis de certaines étoffes, comme aussi à serrer et à orner des boucles de cheveux [2]. La décoration en est tantôt nulle, tantôt très simple, consistant en stries dans le sens de la longueur et en incisions croisées à la naissance des disques ; ces derniers sont

Fig. 1. — Anneau d'or irlandais, au musée de Saint-Germain.

le plus souvent sans ornements [3]. Un objet de cette catégorie, long de $0^{m},027$ et pesant 20 grammes, a été acquis en 1887, d'un marchand de Londres, pour le musée de Saint-Germain-en-Laye (fig. 1).

La seconde classe d'objets découverts à de nombreux exemplaires est beaucoup plus intéressante. Ce sont des croissants découpés dans de minces feuilles d'or, terminés simplement en pointes ou par de petits disques [4]. L'évêque irlandais Pococke, en 1773, leur a donné le nom de *lunulae,* sous lequel

1. *Unclosed hoop with terminal cups* (Wilde, *op. land.*, p. 56).

2. Cf. les attaches de boucles en or mentionnées dans les textes grecs, *ap.* Helbig, *Epopée homérique,* p. 309. — Le général Vallancey, un des premiers auteurs qui les ait décrits, y voyait « des patères à deux têtes, ayant servi à des libations aux deux divinités principales des Irlandais païens, Budh et son fils Pharamon, ainsi qu'au Soleil et à la Lune » (Wilde, p. 61).

3. Le serre-plis appartenant à Trinity-College (Dublin), dont les cupules terminales sont richement décorées de cercles concentriques et de triangles incisés, est tout à fait exceptionnel (Coffey, *On the tumuli at New Grange,* extr. des *Transact. of the roy. Irish Academy,* p. 23, fig. 5). Pour d'autres exemples, voir les *Proceedings of the royal Soc. of antiquaries,* 1897, p. 366, et le catalogue de Wilde, p. 57 et suiv.

4. Voir Wilde, p. 15-27.

on les connaît encore [1]. On ajoute qu'en vieil-irlandais ils s'appelaient *mind* ou *minne* [2], mais rien ne prouve que ce mot désigne, dans les anciens textes, l'objet qui nous occupe. Une glose d'un Évangéliaire de Turin (IXe siècle) donne *mind* comme l'équivalent du latin *diadema*; or, les croissants ne sont pas des diadèmes et rien n'autorise à croire qu'on les connût encore en Irlande, du moins en qualité d'objets usuels, au IXe siècle de notre ère.

La décoration, obtenue au burin, rarement au poinçon, est presque toujours caractérisée par des triangles incisés et *ombrés*

FIG. 2. Lunule d'or au musée de Dublin [3].

à l'aide de lignes parallèles à l'un des côtés latéraux; on trouve aussi des chevrons, des dents de loup, de petits carrés, hachurés ou vides, disposés en cases de damier. Dans un exemplaire seulement, cette décoration consiste en une série de petits cercles obtenus au poinçon [4]. On ne constate jamais ni spirales, ni cercles concentriques; c'est la décoration géométrique rectiligne dans toute sa rigueur. Les deux spécimens de *lunulae* que nous reproduisons ici, l'un d'après un

1. *Archaeologia*, t. II, p. 36.
2. Wilde, p. 10; Wakeman, *Handbook of irish Antiquities*, p. 278.
3. Wilde, *op. laud.*, p. 11.
4. Wilde, *op. laud.*, fig. 548; Wakeman, p. 279.

dessin de Wilde, l'autre d'après un estampage de Frazer, suffisent à donner une idée de leur style aussi élégant que sobre (fig. 2 et 3). On remarquera que la décoration de la surface est limitée aux *cornes* et que la partie moyenne de l'objet, la plus large et la plus considérable, est simplement encadrée de deux bandes où dominent les chevrons.

L'étude des éléments de cette décoration ne laisse guère de

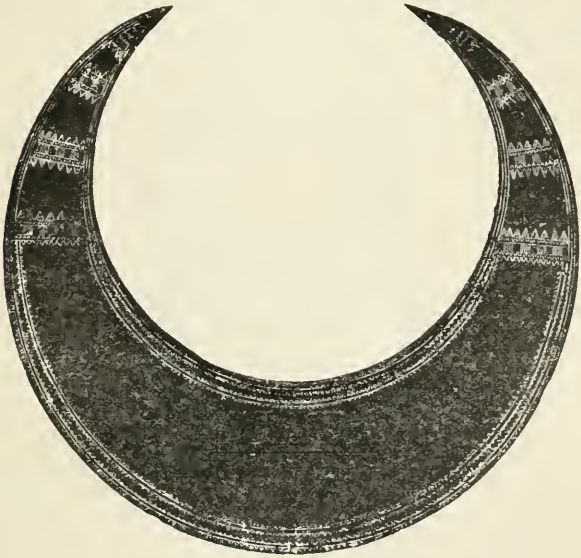

Fig. 3. — Lunule d'or au musée de Dublin [1].

doute sur l'époque à laquelle il convient de l'attribuer. Ils sont, en effet, identiques à ceux qui caractérisent l'ornementation de la poterie et du métal pendant la première partie de l'âge du bronze, non seulement en Irlande, mais dans toute l'Europe [2].

Nous possédons, de cette époque, un grand nombre de vases

1. Trouvée en 1890 dans le comté de Westmeath et publiée dans le *Journal of the royal Society of Antiquaries of Ireland*, 1897, p. 55.

2. Voir, par exemple, les intéressants tableaux publiés par M. Sophus Müller, *Ornamente aus der jüngeren Steinzeit*, dans *Nordische Alterthumskunde*, t. I (1897), p. 158, 159.

en argile, de provenance irlandaise, qui présentent exactement les mêmes motifs. Celui du triangle, en particulier, se retrouve sur les pierres du monument de New-Grange [1] et paraît avoir été très familier à l'industrie de l'Irlande. Nous verrons plus loin qu'il existe, à cet égard, une analogie assez étroite entre l'art préhistorique de l'Irlande et celui de la péninsule ibérique.

Enfin, les croissants en question ne sont pas isolés dans l'archéologie préhistorique. Ceux qu'on a découverts en France sont, à la vérité, des objets d'importation; mais il n'en est pas de même de certains objets de même type recueillis en pays scandinave. Nous signalerons d'abord un croissant en or découvert au Danemark (fig. 4). Evidemment, c'est une imitation du type irlandais, et une imitation assez pauvre, puisque

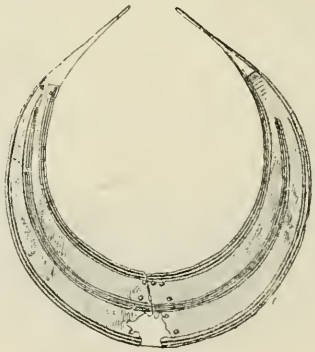

Fig. 4. — Croissant en or de type irlandais. Danemark [2].

la décoration géométrique en est absente. Il serait donc tout à fait illogique de se fonder sur cet objet pour supposer que les croissants irlandais soient d'importation scandinave — erreur où, d'ailleurs, aucun archéologue n'est tombé. Le second croissant, également de provenance danoise, est encore plus significatif (fig. 5). La forme générale est bien celle des lunules irlandaises; mais la décoration consiste en spirales qui

1. Coffey, *On the tumuli at New-Grange*, p. 93.
2. Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède*, fig. 151.

ne paraissent *jamais,* avant le moyen âge, sur les objets métalliques de l'Irlande, alors qu'elles sont extrêmement fréquentes dans l'art scandinave à l'époque du bronze. Nous avons donc là une imitation évidente, mais accommodée au goût scandinave, d'un type de bijou irlandais.

On possède quelques renseignements sur une découverte faite en Cornouailles, à Harlyn, près de Padstow, qui fournit une indication précieuse sur la date des croissants. Un ouvrier trouva dans cette localité, à la profondeur d'environ six pieds, deux croissants en or associés à une hache de bronze plate,

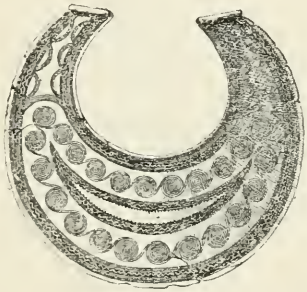

Fig. 5. — Croissant en bronze. Danemark [1].

dont le type caractérise la première phase de l'âge du bronze en Grande-Bretagne [2]. Il y avait aussi là un second bronze, qui n'a malheureusement pas été conservé ; l'auteur de la découverte déclara seulement qu'il ressemblait à un fragment de boucle.

Une autre constatation, due à M. Montelius, vient confirmer cet indice. Certaines haches de bronze plates d'un type particulier, très fréquent dans les îles Britanniques, et là seulement, se sont rencontrées à Fionie et à Schonen [3] ; ce sont probablement des objets importés, de fabrication britannique.

1. Worsaae, *Nordiske Oldsager,* p. 50, nº 226.
2. Evans, *Bronze implements,* p. 42 ; Montelius, *Archiv für Anthropologie,* t. XIX, p. 9.
3. *Archiv für Anthropologie,* t. XIX, p. 8, fig. 5 et 6 ; Montelius-Reinach, *Temps préhist. en Suède,* p. 57, fig. 59.

Or, la décoration de ces haches rappelle d'une manière frappante celle des lunules irlandaises ; c'est le même emploi de triangles remplis de hachures parallèles, de dents de loup, de chevrons, etc. Puisque les haches plates n'ont pas survécu à la première phase de l'âge du bronze (vers 1400 avant J.-C., suivant la chronologie de M. Montelius), c'est à une époque *antérieure à l'an 1000 avant J.-C.* qu'il faudrait attribuer les croissants d'or irlandais. Cette date nous semble très vraisemblable et ne peut effrayer que les personnes non initiées aux

Fig. 6.
Hache d'Irlande[1].

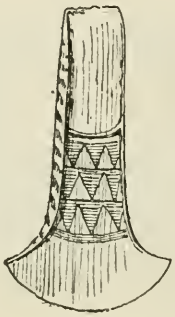

Fig. 7.
Hache de Perth[2].

Fig. 8.
Hache de Schonen[3].

résultats acquis, depuis quinze ans, par les études d'archéologie préhistorique.

Nous donnons ici, pour faciliter la comparaison, les dessins de trois haches de bronze, découvertes la première en Irlande, la seconde à Perth et la troisième à Schonen (fig. 6, 7 et 8). L'analogie de ces haches entre elles et l'affinité de leur décoration avec celle des croissants irlandais sont tellement évidentes qu'il serait superflu d'y insister.

1. Evans, *Bronze implements*, p. 66, fig. 35. L'objet appartient à sir John Evans, qui l'a acquis comme provenant d'Irlande.

2. Evans, *ibid.*, fig. 24. Collection de James Beck.

3. Montelius, *Archiv für Anthropologie*, t. XXVI (1899), p. 459. — On trouvera d'autres haches analogues dans Worsaae, *Oldsager*, p. 37, n° 179. dans le catalogue de Wilde, fig. 297, 301, et dans Wakeman, *Handbook of irish antiquities*, p. 290, 291.

C'est donc avec surprise que j'ai vu M. Frazer, dans un travail spécial consacré aux croissants [1], prétendre qu'ils appartiennent à l'époque de l'Empire romain et qu'ils ont été fabriqués avec le métal d'*aurei* romains, butin des pirates scots dans leurs expéditions sur les côtes de Grande-Bretagne [2].

M. Frazer étant mort peu après la publication de ce travail, il ne lui a pas été répondu en Irlande ; en France, la *Revue Celtique* en a donné une analyse sans appréciation [3] et il serait à craindre que les résultats indiqués par l'auteur ne trouvassent créance auprès des personnes qui ne connaissent les objets en question ni directement, ni par de bonnes gravures.

Parmi les arguments allégues par M. Frazer, il en est un qui, bien que spécieux au premier abord, me paraît absolument sans valeur. L'analyse d'un croissant irlandais a donné, dit-il, 11,05 d'argent, 0,12 de cuivre et un poids spécifique de 17,528; or, l'or indigène du comté de Wicklow donne environ 7 d'argent et 15 comme poids spécifique. Rien n'empêche cependant d'admettre que les orfèvres irlandais aient augmenté la proportion d'argent dans leur alliage, ou que l'or dont ils ont fait usage différât quelque peu de celui de Wicklow. En revanche, M. Frazer est obligé de reconnaître que le poids spécifique des *aurei* romains est notablement supérieur à celui des croissants irlandais. Il se tire d'affaire en alléguant que les orfèvres irlandais ont augmenté la proportion d'argent. Mais que reste-t-il alors de son premier argument ? En pareille matière, le chimiste doit s'effacer devant l'archéologue. Nous ne savons pas quelles manipulations subissait l'or natif; mais nous savons que la décoration exclusivement géométrique caractérise une phase de l'industrie en Europe et ne se rencontre pas dans les phases subséquentes. Il y a là des faits positifs, solidement établis et dont le témoignage ne peut plus être récusé.

En réalité, si Frazer s'est trompé aussi lourdement, la faute n'en est pas à la chimie. Cet amateur n'a fait que tomber, une fois de plus, dans l'erreur familière à la plupart des archéolo-

1. *Journal of the Soc. of antiquaries of Ireland,* 1897, p. 53.
2. Sur ces attaques, voir *Revue Celtique,* 1897, p. 354.
3. *Revue Celtique,* 1898, p. 94.

gues irlandais, erreur avec laquelle le plus éminent d'entre eux, M. Coffey, n'a pas encore tout à fait rompu, témoin sa tentative récente pour identifier le cairn de Knockmanny, antérieur à l'an 1500 avant J.-C., avec le tombeau de Baine, morte en 111 après notre ère[1]. Cette erreur vient de l'influence tenace qu'exerce sur les érudits de ce pays la lecture des *Annales des Quatre Maîtres,* avec leurs mythes evhémérisés et leur chronologie fictive. Un des caractères les plus fâcheux de cette compilation pseudo-historique, c'est qu'elle met des monuments très anciens en relation avec des personnages ayant vécu aux premiers siècles de l'ère chrétienne[2]. Ceux qui la prennent au sérieux en arrivent à placer l'érection des dolmens vers la fin de l'époque impériale et à refuser à l'Irlande toute civilisation matérielle antérieure à ses premiers contacts avec le monde romain. Ceux mêmes qui ne vont pas aussi loin ne peuvent se défendre du préjugé scolastique suivant lequel les peuples, qualifiés de barbares par les Anciens, ont véritablement mérité ce nom — les uns, jusqu'à la conquête romaine, les autres, jusqu'au triomphe du christianisme. Au lieu d'en croire, sur l'Irlande, les monuments découverts dans ce pays, ils en croient Strabon, qui n'y était pas allé. Or, il est permis de poser en principe que, lorsque les textes et les monuments sont en désaccord, c'est le témoignage de ceux-ci qu'on doit préférer.

Il serait cependant bien temps de reconnaître qu'un pays comme l'Irlande, séparé par quelques heures de mer seulement de la Grande-Bretagne qui, elle-même, est en vue des côtes

1. *Royal Soc. of antiq. of Ireland,* 1898, p. 111. M. Coffey, d'ailleurs, n'est pas dupe de cette chronologie ; on dirait qu'il se contente de saluer, en passant, un préjugé national.

2. Frazer, *loc. laud.,* p. 54 : « Le port des lunules par les femmes est mentionné de bonne heure dans le Livre de Leinster. Au festin de Teamair, le voleur Gorman déroba le diadème d'or de la reine... Le nom du roi était Cathair-Mor, qui fut tué en 177 ap. J.-C. La même histoire se trouve dans les livres de Ballymote et de Lecan, de sorte qu'on peut dire qu'elle s'est transmise pendant dix siècles avant que le plus ancien de ces livres n'ait été rédigé. » D'abord, il faudrait prouver que les lunules sont des diadèmes ; puis, que Cathair Mor est un personnage historique ; enfin, que la date assignée à sa mort repose sur une donnée positive quelconque. Frazer n'a pas songé à tout cela.

celtiques, n'a pu présenter une évolution industrielle toute différente de celle de l'Europe occidentale et de l'Europe du Nord [1]. Entraînée dans le même mouvement, elle a connu successivement les époques de la pierre polie, du cuivre, du bronze et du fer ; à chacune de ces époques correspondent des types et un style décoratif qui ne sont pas identiques à ceux des périodes correspondantes dans telle ou telle région de l'Europe — car l'Irlande avait une industrie indigène — mais qui présentent avec ceux-ci une incontestable affinité.

Il y a une trentaine d'années, on pouvait encore admettre que les pays éloignés de la Méditerranée avaient toujours été en retard de cinq ou six siècles sur les pays méditerranéens — que, par exemple, les Gaulois du temps de César se servaient encore d'épées de bronze, comme le croyaient Quicherat et Mérimée [2], comme l'affirmait tout récemment M. de Champeaux [3]. On supposait que l'âge du fer, dont le règne commence vers l'an 800 av. J.-C. dans l'Europe méridionale, n'avait débuté, en Scandinavie, que vers l'époque de l'ère chrétienne. Telle était encore l'opinion de Worsaae, dont M. Bertrand se faisait l'écho en 1875 [4] : « De quelque point de l'Asie que nous soit venu ce progrès (la métallurgie), il est incontestable, aujourd'hui, qu'il part de là. Une autre vérité non moins évidente est l'inégalité profonde existant, suivant les pays, dans la marche en Europe du mouvement qui produisit ces transformations. Le fer, que les Égyptiens possé-

1. M. Coffey, bien qu'entretenant des idées très erronées sur le commerce des Phéniciens dans l'Atlantique, a eu parfaitement raison d'écrire (*Origins of prehist. ornament*, p. 39) : « On admet généralement que l'Irlande étant plus éloignée du continent que la Bretagne, les périodes correspondantes ont été plus tardives en Irlande et la civilisation plus grossière. Je ne crois pas que ces conclusions soient justifiées... Les monuments attestent que la civilisation de l'Irlande à l'âge de bronze était, pour le moins, aussi développée que celle de la Bretagne. » J'ajoute qu'une comparaison de la céramique irlandaise primitive avec celle de l'île de Bretagne, telle qu'on peut la faire aisément au Musée Britannique, démontre absolument la *supériorité* de l'art irlandais sur l'art breton pendant toute la durée de l'âge du bronze. L'observation en a déjà été faite par Greenwell, *British Barrows*, p. 62.

2. Cf. *Revue archéol.*, 1899, I, p. 213.

3. Article *Bronze* de la *Grande Encyclopédie*, p. 138.

4. A. Bertrand, *Archéol. celtique et gauloise*, 2e éd., p. 38.

daient 3500 ans au moins avant notre ère, ne pénètre en Grèce qu'au xve siècle avant J.-C., en Italie, suivant toute probabilité, qu'au xiie, au viie seulement en Gaule. *Il faut attendre l'ère chrétienne pour le rencontrer en Danemark et en Suède.* » Peu après les découvertes de Schliemann à Mycènes, on commença à réagir contre ces erreurs. En 1882, Igvald Undset émit l'opinion que le fer avait pénétré en Scandinavie au cours du deuxième âge du fer européen (époque de La Tène) [1]. M. Montelius, adversaire résolu de la théorie du *retard,* qu'il a plus contribué que tout autre à bannir de la science, alla plus loin qu'Undset et affirma que l'âge du fer scandinave était contemporain de la fin du premier âge du fer dans l'Europe centrale (environs de l'an 500 av. J.-C.) [2]. Peut-être est-il possible de le reculer encore [3]. Assurément, il n'y a pas synchronisme absolu entre les étapes de l'évolution industrielle d'un bout de l'Europe à l'autre ; mais, si l'on met à part le domaine scythique (à l'est de la ligne du commerce de l'ambre), on peut affirmer qu'il ne s'est pas passé plus de deux ou trois siècles entre l'époque où les épées de bronze ont cessé d'être employées en Irlande, en Gaule, en Scandinavie en Hongrie et en Grèce. Le commerce de l'ambre, celui des métaux précieux et de l'étain, sans parler de la piraterie et du trafic des esclaves, ont, depuis l'antiquité la plus haute, créé des relations entre ces différentes régions de l'Europe, à tel point qu'un progrès essentiel accompli dans l'une d'elles devait nécessairement avoir sa répercussion dans les autres et y susciter des imitations.

En Scandinavie, la démonstration de ce qu'on peut appeler — par opposition à la théorie du *retard* — le synchronisme industriel, est dû aux fouilles de Vedel dans l'île de Bornholm [4]. Ces fouilles, portant sur des milliers de tombes, ont établi qu'à une époque où il n'est pas encore question d'importations romaines en Scandinavie, ce pays possédait déjà des objets de

1. I. Undset, *Das erste Auftreten des Eisens,* p. 388.
2. Montelius-Reinach, *Temps préhist. de la Suède,* p. 143.
3. Il ne faut pas oublier que le premier âge du fer en Europe (époque de Hallstatt) est moins un âge du fer que le passage de l'âge du bronze à l'âge du fer.
4. *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Nord,* 1872, 1878-79, 1890.

fer tout à fait comparables à ceux qui caractérisent, dans l'Europe centrale et occidentale, l'époque dite de La Tène, dont l'évolution était déjà très avancée en Gaule au moment de la conquête romaine. Depuis les fouilles de Vedel, on a constaté la présence d'objets du type de La Tène au Jutland et à Fionie[1]; il est donc inadmissible que l'île de Bornholm ait joui d'une civilisation qui serait restée inconnue des pays voisins.

L'étude des relations préhistoriques de l'Irlande avec les autres régions de l'Europe est une des tâches essentielles qui

Fig. 9.
Pointe de flèche irlandaise[2].

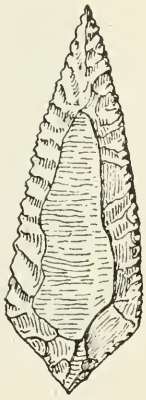

Fig. 10.
Pointe de flèche portugaise[3].

incombent aujourd'hui aux archéologues[4]. Trois résultats de la plus haute importance peuvent déjà être tenus pour acquis.

1° A l'époque de la pierre polie, on trouve en Irlande des pointes de flèche en silex, en forme de losanges, polies *sur les deux faces* et retouchées très adroitement sur les bords (fig. 9).

1. *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Nord*, 1890, p. 171.
2. Wakeman, *Handbook*, p. 270; Wilde, *Catalogue*, fig. 27.
3. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, fig. 86; cf. fig. 87, 88, 90.
4. On trouvera beaucoup d'indications à cet égard dans l'ouvrage érudit, mais sans critique, de Borlase, *The dolmens of Ireland* (voir notamment t. II, p. 523, 674, 686).

Des pointes similaires se rencontrent au Portugal, *mais ne se sont, jusqu'à présent, rencontrées que là et en Irlande* (fig. 10)[1]. Les gravures ci-jointes permettront de saisir l'identité technique de ces objets, qui ne peut pas être due au hasard. Cette identité est confirmée par une autre observation. Le Portugal a fourni des objets en ardoise, de destination inconnue, ornés de des-

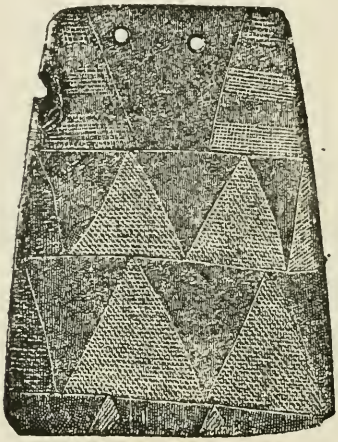

Fig. 11. — Pendeloque portugaise en ardoise.

sins au trait parmi lesquels domine le triangle et qui offrent une ressemblance frappante avec les haches en bronze ornées de l'Irlande que nous avons signalées plus haut (fig. 11)[2]. Enfin, si l'on compare les dolmens de l'Irlande avec ceux de l'Allemagne et de la Scandinavie, d'une part, ceux du Portugal

1. Evans, *Ancient stone implements of Great Britain*, 2e éd (1897), p. 372 : « *The class having both faces polished, though still only chipped at the edges, like Wilde fig. 27, has not, except in Portugal, as yet occurred out of Ireland.* » Une belle pointe irlandaise de ce genre a été publiée par M. Knowles, *Journ. of the roy. Soc. of antiquaries of Ireland*, 1897, p. 15.

2. Plaques d'ardoise de la Casa de Moura, Cartailhac, *Ages préhist. de s'Esp. et du Portugal*, fig. 96, 97, 100, 101 ; Vasconcellos, *Religiões da Lulitania*, t. I, fig. 24, 25, 26. M. Cartailhac a déjà rapproché de ces ardoises une hache ornée conservée à Sorèze (Tarn) et que l'on croit de provenance irlandaise. Voir aussi Wilde, p. 390, 391.

et de l'Espagne, de l'autre, on reconnaîtra qu'ils présentent (voir leur profil en tronc de pyramide) une indéniable analogie avec ces derniers, et avec ces derniers seulement. Ces faits viennent à l'appui d'une tradition à laquelle on aurait tort de refuser toute valeur historique, d'après laquelle une partie de la population primitive de l'Irlande serait venue du pays du Couchant, c'est-à-dire de l'Espagne [1]. Le fait de relations suivies entre la péninsule ibérique et l'Irlande semble aussi être indiqué par la croyance des anciens que l'Irlande était située *entre* la Bretagne et l'Espagne (*Hibernia medio inter Britanniam atque Hispaniam sita,* Tacite, *Agric.,* XXIV). C'est donc qu'il existait une navigation directe entre l'Espagne et l'Irlande, comme entre l'Espagne et les îles Cassitérides ; ces deux routes commerciales n'étaient pas seulement connexes, mais elles se confondaient pendant la plus grande partie de leur parcours.

2° Les relations de l'Irlande avec le monde scandinave sont nettement attestées dès le début de l'époque des métaux, que l'on peut placer au moins quinze siècles avant l'ère chrétienne. En effet, si l'on rapproche, avec M. Coffey [2], les spirales incisées au marteau sur les pierres de New-Grange, de Lough Crew, de Dowth, etc., des ornements analogues gravés sur des objets scandinaves datant du début de l'âge du bronze, on devra, d'abord, convenir qu'il y a eu emprunt. Mais l'emprunt ne peut avoir été fait par la Scandinavie à l'Irlande, car, dans cette île, les spirales, *inconnues sur les objets métalliques,* se

1. « D'après la tradition indigène, qui peut fort bien contenir un grain de vérité, la dernière immigration en Irlande, celle des Mac-Miled (Milésiens) était partie de l'Espagne. » (Windisch, art. *Keltische Sprachen,* p. 139). Cf. Nennius, *Hist. Brit.,* § 13 : *Et postea venerunt tres filii cujusdam militis Hispanici... apud illos.* On ne doit pas oublier que Tacite attribue une origine ibérique aux Silures de la côte ouest de Bretagne (*Agric.,* XI), de même qu'il considère les Calédoniens comme des Germains (*ibid.*) Bien qu'il n'allègue, à l'appui de son opinion, que des arguments d'ordre anthropologique (*colorati vultus, rutilae comae, magni artus*), on n'a pas le droit de supposer qu'il n'en eût pas d'autres. Des relations commerciales très anciennes entre la Calédonie et le pays de l'ambre sont vraisemblables ; quant à celles de l'Espagne avec la région stannifère de la Bretagne, elles sont à peu près certaines (cf. mon article sur le commerce de l'étain dans l'*Anthropologie,* 1899, p. 397).

2. *Journ. of the Soc. of antiq. of Ireland,* 1897, p. 42.

trouvent seulement sur des monuments de pierre, où il est beaucoup plus facile de les graver[1]. M. Coffey a dressé, pour l'Irlande et la Grande-Bretagne, la carte des monuments de pierre avec spirales[2]; il semble avoir ainsi mis en évidence, de la façon la plus certaine, que l'influence s'est exercée de l'est vers l'ouest, et non inversement[3].

3° A la même époque, des relations se sont établies entre l'Irlande et notre Armorique. Elles sont attestées par la similitude, depuis longtemps constatée, entre la décoration des pierres de New-Grange et celles du monument de Gavr'inis dans le golfe du Morbihan[4]. Ces pierres de Gavr'inis, avec leurs trois ornements en spirale et leurs nombreux demi-cercles concentriques creusés dans le granit, sont tout à fait isolées en Gaule, où la spirale préhistorique ne paraît jamais[5], de même qu'elle ne paraît jamais, du moins à l'âge du bronze, dans le reste de l'Europe, à l'ouest de la ligne suivie par le commerce

1. Coffey, *Origins of prehist. ornament*, p. 89.

2. *Ibid.*, p. 112. — Les pierres à spirales se trouvent presque exclusivement sur la côte nord-est de l'Irlande et sur la côte ouest de l'Angleterre; il n'y en a pas un seul exemple ni dans le sud de l'Irlande, ni dans le sud de l'Angleterre, mais on en trouve aux Orkneys. M. Coffey croit que la spirale fut apportée de Scandinavie dans le nord de l'Irlande et passa de là sur la côte opposée de Grande-Bretagne. Avant lui, on admettait qu'elle avait passé de Gaule en Bretagne avec les Belges et de Bretagne en Irlande (Evans, *Journ. of Hell. Studies*, t. XIV, p. 327).

3. Il est possible et même probable que l'ambre, très fréquent en Irlande, a été importé de la Baltique à l'âge du bronze (Coffey, p. 67); mais l'existence d'ambre indigène sur la côte orientale de la Grande Bretagne empêche d'être affirmatif à cet égard (*ibid.*, p. 65). — Je ne m'occupe pas ici des influences irlandaises en Scandinavie au moyen âge. Il suffit de rappeler que les nécropoles de l'île de Bornholm présentent, pendant environ deux siècles (700-900 après J.-C.), des bijoux de style irlandais (*Mém. Soc. Antiq. du Nord*, 1890, p. 11) et que ce style caractérise un grand nombre de monuments recueillis à Gotland (Montelius-Reinach, *Temps préhist. de la Suède*, fig. 404-406, p. 291).

4. Voir le mémoire de M. Coffey, *On the tumuli and inscribed stones at New-Grange*, etc., dans les *Transactions of the roy. Irish Acad.*, vol. XXX (1892), dont les planches sont la première publication exacte des gravures de New-Grange. Celles de Gavr'inis ont été bien reproduites dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*; il en existe des moulages à Saint-Germain.

5. M. Paul du Châtellier a publié en 1898, dans le *Bulletin archéol. du Comité des trav. hist.* (pl. XV et XVI), une grosse pierre trouvée à Kermaria (Finistère), où figurent une croix gammée et des spirales. Ce bétyle, jusqu'à présent unique, ne semble pas antérieur à l'âge du fer. La croix gammée ne paraît jamais sur les monuments mégalithiques.

mycénien de l'ambre, c'est-à-dire dans la vallée du Rhin, en Gaule, en Bretagne et dans l'Italie du Nord[1].

Comme l'a démontré M. Montelius, c'est ce commerce qui a fait parvenir, dans l'Europe du nord, le motif de la spirale, ainsi que d'autres types décoratifs[2] — d'où l'erreur de certains archéologues qui, trouvant un caractère scandinave aux objets d'or découverts par Schliemann à Mycènes, ont pensé qu'ils avaient appartenu à des peuples du Nord, au moment des grandes invasions du IVe au Ve siècle ap. J.-C. De Scandinavie, la spirale passa en Irlande et de là en Armorique, mais sur un point seulement. Que l'Irlande ait, à cet égard, la priorité sur la Gaule, c'est ce qui ne ressort pas seulement de l'isolement de Gavr'inis dans l'histoire de l'ornementation en Gaule, mais du fait que les décorations du monument armoricain, comparées à celles de New-Grange, attestent une évidente décadence; les spirales y sont rares, alors que les cercles concentriques sont très nombreux. Or, il y a longtemps que les archéologues ont démontré que les cercles concentriques peuvent être des spirales dégénérées *(debased spirals)*[3], le dernier terme d'une évolution dont les deux premiers sont la spirale vraie et la fausse spirale (composée de cercles réunis par des tangentes rectilignes).

1. Montelius-Reinach, *Temps préhist. de la Suède,* p. 62.

2. Aux archéologues toujours prompts à répondre que les motifs d'ornementation ne prouvent rien, ayant pu être découverts indépendamment sur différents points (ce qui est vrai en principe), on peut recommander ces réflexions très sensées de M. Sophus Müller (*Nordische Alterthumskunde,* t. I [1897], p. 296): « Assurément, nous connaissons des spirales de l'Amérique et de la Nouvelle-Zélande, pays si éloignés qu'on ne peut admettre une communication entre eux et les vieilles régions civilisées de la Méditerranée. La spirale est un motif si simple qu'elle peut fort bien avoir été imaginée en divers lieux et à diverses époques. Mais les ornements du nord et du sud de l'Europe que nous étudions ici présentent des analogies si étroites qu'il est impossible qu'ils ne soient pas apparentés. Ils sont reliés entre eux géographiquement, car il n'existe pas de vaste région intermédiaire où la spirale manque; ils sont reliés chronologiquement, car ils remontent partout au delà de l'an 1000 avant J.-C.; la ressemblance dans les détails et dans la composition est trop grande pour être accidentelle et, enfin, l'ornementation spiraliforme, partout où on la rencontre, depuis la Grèce jusqu'en Scandinavie, appartient à une civilisation du bronze uniforme dans ses éléments essentiels. L'analogie doit donc être expliquée par un lien de parenté. »

3. La question a été très bien exposée par M. Coffey, *Origins of prehistoric ornament,* p. 27 et suiv. Les cercles concentriques, très rares dans la décoration égyptienne, dominent, au contraire, dans celle de l'art européen.

Si, comme tout paraît l'indiquer, le monument du rocher de Gavr'inis est irlandais, il est difficile de ne pas admettre que, vers l'an 1400 avant J.-C., il existait déjà une marine irlandaise puissante, des navires de haute mer montés par des pirates qui venaient occuper des îlots sur les côtes armoricaines, comme les Normands, au IXe siècle, occupaient les îles de la Seine. En général, rien n'est plus loin de la vérité que l'idée très répandue d'après laquelle la navigation au long cours aurait été, dans l'Europe occidentale, le monopole d'armateurs phéniciens. Les relations directes entre Tartessos (Gadès) — qui était un port ibère avant d'être un comptoir phénicien — et les îles Cassitérides, ne sont pas contestables [1] ; l'existence de nombreux dolmens dans les îles des côtes de la France et de l'Angleterre prouve qu'elles étaient fréquentées par les navigateurs dès l'époque de la pierre polie ; la flotte de gros navires que César eut à combattre chez les Vénètes [2] atteste, chez ces peuples, un développement plusieurs fois séculaire de l'art naval et des constructions qu'il comporte. Enfin, les gravures respestres de la Suède méridionale et les bronzes découverts dans ce pays [3] présentent un grand nombre d'images de bateaux, et des images analogues, quoique plus grossières, qui paraissent répondre à des types d'embarcation identiques, ont été constatées tant en Irlande (à Dowth) [4] que sur des pierres de dolmens armoricains [5].

Les relations directes entre l'Irlande et l'ouest de la Gaule semblent avoir persisté jusqu'au moyen âge. Ainsi, vers la fin du VIe siècle, il est question, dans la *Vie de saint Colomban*, d'un navire nantais qui commerçait avec l'Irlande (*quae vexerat*

1. Cf. *L'Anthropologie*, 1899, p. 397.
2. César, *De bello gallico*, III, 8.
3. Gravures rupestres *ap.* Montélius-Reinach, *Temps préhist. de la Suède*, fig. 145, 146, 152, 153, 154, 155 ; bronzes, *ibid.*, fig. 176 ; Worsaae, *Nordiske Oldsager*, p. 36 ; Bertrand, *Archéol. celt. et gaul.*, 2e éd., p. XIX.
4. Coffey, *Shipfigure at Dowth*, dans les *Proceedings of the royal Irish Academy*, 1897, p. 586. Un modèle en or d'un bateau irlandais primitif a été découvert en 1896 (*Archaeologia*, t. LV, p. 399).
5. Coffey, *Trans. roy. Irish Academy*, t. XXX, p. 34, auquel appartient la priorité de cette observation (1890). Elle a été reprise, sans mention du travail de M. Coffey, dans la *Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie*, 1894, p. 285.

commercia cum Hibernia)[1]. C'est probablement à ces relations avec la Gaule que Tacite fait allusion quand il dit que les ports de l'Irlande sont familiers aux navigateurs et aux commerçants *(aditus portusque per commercia et negotiatores cogniti)*[2]. Car le commerce maritime de l'Irlande avec le continent ne pouvait avoir pour ports d'attache que ceux de l'Armorique, de l'embouchure de la Loire et de la Vendée.

4° Si l'Irlande a reçu de Scandinavie le motif de la spirale et, probablement aussi, de grandes quantités d'ambre, elle lui a envoyé, en revanche, le produit de ses mines d'or. Cette assertion, émise d'abord par M. Montelius, choque assurément certaines idées préconçues, mais n'en est pas moins aussi digne de créance que si elle s'appuyait sur un témoignage littéraire. Il y a trente ans, Lindenschmit pouvait dire que les objets d'or si nombreux en Irlande avaient tous été importés dans l'île[3] et Morlot pouvait assigner une provenance ouralienne à l'or du Mecklembourg et du Danemark, très fréquent parmi les trouvailles de l'âge du bronze en ces pays[4]. Renchérissant sur ces assertions, M. Schrader a conclu du mot irlandais *ór*, cymr. *awr*, latin *aurum* pour **ausum*, que le mot et la chose avaient été transmis d'Italie en pays celtique postérieurement au phénomène du rhotacisme latin, c'est-à-dire vers le IVe siècle avant J.-C.[5]; comme si le terme latin n'avait pas pu, à l'époque impériale, prendre la place d'un mot indigène! M. Ridgeway a fait justement observer, à ce propos, que l'or se dit en albanais φλjόρι (du nom des *florins* de Florence); en raisonnant comme M. Schrader, on conclurait que l'or n'a été connu en Albanie que lors de la prospérité commerciale de Florence au moyen âge[6]! L'archéologie permet de réduire à néant toutes les hypothèses sur la pénétration tardive de l'or dans le nord-ouest de l'Europe. Elle nous montre des objets

1. Coffey, *Origins of prehist. ornament*, p. 44.
2. Tacite, *Agricola*, XXIV.
3. Lindenschmit, *Alterthümer unserer heidn. Vorzeit*, t. III, 1, *Beilage*, p. 20 et 21.
4. Morlot, *Mém. de la Soc. des Antiq. du Nord*, 1866, p. 29.
5. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e éd. (1890), p. 254.
6. Ridgeway, *Origin of metallic currency*, p. 61.

en or dans les sépultures néolithiques de la Gaule et de la Bretagne, comme dans les stations lacustres de la Suisse, à une époque antérieure de plus de dix siècles à la fondation de Rome. Elle nous apprend que ces objets ne sont jamais des imitations de modèles romains, mais que leur décoration est toujours celle des bronzes et de la poterie indigènes, longtemps avant qu'il puisse être question de l'influence de l'Etrurie sur les pays transalpins. Le fait que de l'or irlandais a été importé en Scandinavie peut d'ailleurs être établi avec précision. Les pays scandinaves ont fourni des objets d'or de type irlandais, alors que l'Irlande n'a pas donné d'objets d'or de type scandinave. Cela démontre, sans conteste, que de l'or ouvré a été exporté d'Irlande en pays scandinave et que le mouvement inverse ne s'est pas produit. Si les imitations des objets importés sont rares, c'est que la Scandinavie possédait une industrie développée, un goût propre ; les bijoux qu'elle acquérait, soit par le commerce, soit par des expéditions guerrières, étaient généralement fondus et transformés suivant le goût des indigènes, comme l'ont été, plus tard, dans le même pays, les grandes quantités d'or romain dont les peuples du Nord se sont emparés. D'un autre côté, les objets en or découverts en Danemark et en Suède et remontant à l'époque du bronze sont tellement nombreux que l'or indigène — d'ailleurs très rare en Scandinavie — n'a pu en fournir la matière ; et si l'on allègue, avec Morlot, que cet or venait de l'Oural, il faut répondre qu'il n'y a aucune trace de relations anciennes entre la Scandinavie et la région ouralienne. Ces relations auraient nécessairement porté sur d'autres objets d'échange et les produits de l'âge du bronze ouralien ressembleraient à ceux de l'âge du bronze scandinave ; or, on ne constate entre ces deux séries aucun rapport. Cela dit, il est inutile d'insister sur les analyses de l'or scandinave qu'a rapportées M. Montelius ; il suffit de dire qu'il s'y trouve, comme dans l'or natif irlandais, de l'argent et des traces de platine. Mais l'argument tiré des types industriels est beaucoup plus concluant[1].

5° Enfin, les rapports commerciaux de l'Irlande avec les

1. C'est aussi l'avis de M. Coffey, *The Origins*, p. 64.

côtes occidentales de la France (et non pas seulement l'Armorique) sont établis, dès l'âge du bronze, par la découverte, faite sur la rive française de l'Atlantique, de plusieurs croissants irlandais évidemment importés.

Ceci nous amène à parler de la distribution géographique de ces objets. Frazer en a énuméré plus de 60, dont 32 à Dublin, 11 au Musée Britannique, 4 à Edimbourg, 1 à Belfast, 3 dans des collections privées anglaises, 9 signalés lors de leur découverte et perdus depuis, 2 recueillis à Sélande et à Fionie (au musée de Copenhague)[1], 4 découverts en France. A cette liste je peux ajouter d'abord deux croissants conservés au musée de Liverpool, où j'ai eu récemment l'occasion de les voir; puis deux autres exemplaires, restés inconnus de M. Frazer, qui ont été exhumés en France. Il a cité, à la vérité, celui de Saint-Potan (Côtes-du-Nord), appartenant à M. Paul du Chatellier à Kernuz[2] et trois croissants disparus découverts dans le Cotentin, à Tourlaville et à Valognes, qui furent fondus presque aussitôt après; mais il n'a pas rappelé un « quartier de lune en or » découvert en 1759 dans l'étang de Nesmy (Vendée) et un objet analogue trouvé à Bourneau (Vendée) en 1833[3].

Les croissants irlandais doivent être considérés comme des colliers ou des hausse-col. Frazer, après d'autres, a eu l'idée d'y voir des diadèmes et de les assimiler aux ornements de ce genre qui ornent la tête des impératrices romaines sur les monnaies[4]. Mais la forme seule des extrémités suffit à condamner cette explication; si ces croissants avaient servi de diadèmes, ils devraient s'évaser obliquement vers la nuque, au lieu de présenter, sur leurs deux bords, une courbure uniforme. Le croissant de Valognes, connu seulement par la gra-

1. Worsaae, *Oldsager*, fig. 249 et *Arch. für Anthrop.*, t. XIX, p. 9.
2. P. du Chatellier, *Ornement de tête en or découvert à Saint-Potan*, Vannes, 1892 M. de Chatellier déclare cet objet « antérieur à la conquête certainement, et, sinon de l'époque du bronze, tout au moins de l'époque gauloise » (p. 7).
3. Cf. *Revue archéol.*, 1879, II, p. 255.
4. Cette hypothèse a déjà été examinée par Wilde, *Catalogue, Gold*, p. 12, qui a fait valoir, mais sans les accepter, les arguments qu'on retrouve dans le mémoire de Frazer.

vure de Caumont[1], fournit un détail essentiel qui ne doit pas être perdu de vue. Un des coins se termine par un crochet, alors que la corne opposée est munie d'une chaînette. Frappé de cette particularité, M. Paul du Chatellier a émis l'opinion que les croissants étaient faits pour s'agrafer sur la tête des femmes et sous leur chignon, lequel passait à travers la partie évidée. Mais M. Cartailhac[2] a justement objecté que les extrémités, seules décorées avec soin, auraient été, dans cette hypothèse, absolument invisibles. La présence d'un crochet et

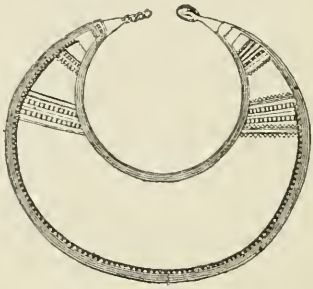

Fig. 12. — Croissant d'or découvert à Valognes.

d'une chaînette s'expliquent, au contraire, fort bien, s'il s'agit d'un gorgerin ou d'un hausse-col. C'est le nom qu'ont donné à ces objets les premiers antiquaires français qui s'en soient occupés, Millin et Gosselin, et nous croyons qu'il faut le conserver. Si l'ouverture est parfois très petite, c'est que les bijoux de ce genre pouvaient être portés par des enfants. D'ailleurs, dans la plupart d'entre eux, elle est assez large pour qu'un col de femme puisse aisément s'en accommoder[3].

Ainsi, longtemps avant l'époque où les légions romaines et les armées des princes grecs d'Asie s'étonnaient du luxe des

1. Reproduite en dernier lieu dans l'*Anthropologie*, t. V, p. 206.
2. *Ibid.*
3. Anderson, *Scotland in pagan times*, t. I, p. 222 : « *The central opening is large enough to admit of the ornament being worn either on the head as a diadem, or on the neck as a gorget.* » Mortillet, en 1867 (*Matériaux*, II, p. 334), se demandait aussi s'il fallait voir dans ces croissants des diadèmes ou des hausse-col.

torques d'or portés par les Gaulois, une mode analogue existait en Irlande. Mais dans cette île, comme parmi les tribus gauloises du second âge du fer en Champagne, les colliers étaient exclusivement réservés aux femmes. Si, à une époque postérieure, le torques est devenu aussi un ornement des guerriers, cela tient peut-être à l'influence exercée, sur les Gaulois de la Cisalpine, par les Etrusques, dont le goût pour les parures du cou est attesté par les monuments [1].

(A suivre.)

Salomon Reinach.

MÉLANGES

I.

L'ORIENTATION CELTIQUE A L'ILE DE SEIN.

L'orientation celtique (et indo-européenne) qui consiste à se placer en face du soleil levant et a pour conséquence de mettre le nord à gauche de l'observateur et le sud à sa droite, paraissait avoir totalement disparu de Bretagne. On vient d'en retrouver trace à l'île de Sein. Un de nos étudiants, M. Francès, natif de Beuzec-Cap-Sizun, que j'avais prié de faire des recherches à ce sujet, m'écrit que la mer au nord de l'île de Sein s'appelle couramment *ar mor glei,* et la mer au sud de l'île, *ar mor ḍeou (ḍew).*

J. Loth.

II.

LE MOT *REGES* EN GALLOIS-MOYEN : *SOUVENIR DE LA CRÉMATION?*

Ce mot n'a pas encore été signalé en gallois. Il est connu

1. « On peut dire du collier que c'est le bijou étrusque par excellence presque tout le monde en avait, les hommes, les enfants, aussi bien que les femmes. » (Martha, *L'Art étrusque*, p. 571).

en breton moyen (*reguez,* braise) et en irlandais *richess,* où il a le sens également de *charbons ardents* (Windisch, *Irische Texte,* p. 740). Le cornique *regihten,* s'il est sincère, a une autre formation. J'ai retrouvé *reges* dans trois passages avec un sens des plus intéressants : il désigne clairement les cendres des morts dans deux des passages ; dans le troisième, il a un sens matériel analogue à celui du breton et de l'irlandais. En parlant de la mort de Cadwallawn ab Madawc, prince qui vivait à la fin du XIIe siècle, le poète Cynddelw nous dit (*Myv. arch.,* 160, 1) :

Oet balch y ragor kyn noe *reges*

« Fière était son avance avant sa réduction en cendres (mot à mot, avant sa braise). »

Dans un poème du Livre de Taliessin, faisant des vœux pour que les desseins des *Kechmyn Danet* (les Danois, vraisemblablement) échouent contre les Kymry et les Saxons, le poète s'écrie :

Poet kynt eu *reges* yn alltuded
no mynet Kymry yn diffroed [1].

« Qu'ils soient réduits en cendres en pays étrangers avant que les Kymry ne deviennent un peuple sans énergie [1]. »

Dans le même livre, en parlant des peines qui attendent les pécheurs le jour du jugement, le poète appelle ce jour :

Diffurn [2] dyd *reges.*

Le sens est certain. Il est évident que *reges* dont le sens matériel est *braise, charbons ardents,* a désigné la crémation des morts ou son résultat, la réduction d'abord en cendres brûlantes, puis simplement les cendres des morts. Il y a là vraisemblablement un souvenir de l'époque où on brûlait les corps des morts.

J. Loth.

1. Skene, *Four anc. books,* II, p. 125, vers 4. Le sens de *diffroedd* n'est pas certain.

2. Skene, *Anc. b.,* II, p. 119, v. 27. Le sens de *diffurn* est incertain. Il n'est pas vrai, comme l'avance Silvan Evans, que ce soit l'équivalent de *difurn.*

BIBLIOGRAPHIE

Cours de Littérature Celtique. Tome VI. **La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique,** par H. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut. — Paris, Fontemoing, 1899, gr. in-8, xv-418 p.

Il y a plus de dix-neuf siècles, Diodore de Sicile signalait la similitude de certains usages des Celtes avec quelques coutumes de la Grèce homérique. Cette similitude, à vrai dire, n'a rien qui doive nous surprendre. Sans doute les contrées occupées par les Grecs contemporains de l'auteur ou des auteurs de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* étaient fort éloignées des pays où les textes les plus anciens, ceux du ve siècle avant J.-C., placent le domaine des populations celtiques. L'épopée homérique est, d'un autre côté, séparée par un très long espace de temps du iiie siècle avant notre ère, où pour la première fois nous trouvons des renseignements sur les mœurs des Celtes. Il n'en est pas moins vrai que Grecs et Celtes appartiennent également à la grande famille indo-européenne, et que les uns et les autres ont dû conserver certaines croyances et certaines mœurs communes à tous les peuples aryens à l'époque lointaine de leur primitive unité. Il est vraisemblable aussi que du jour où les Grecs et les Celtes ont cessé d'entretenir tout rapport et où la civilisation de chacun de ces peuples s'est développée séparément, les sociétés grecque et celtique ont dû suivre dans leur progrès une marche analogue et passer successivement par des états voisins, sinon absolument identiques.

Quelles ressemblances et aussi quelles différences offrait la

civilisation des Celtes, telle que nous la connaissons par les auteurs de l'antiquité et par les plus vieux poèmes épiques de l'Irlande, avec la civilisation grecque que nous révèlent l'*Iliade* et l'*Odyssée,* telle est la question que M. d'Arbois s'est posée et à laquelle il répond.

Son livre est divisé en cinq chapitres. Le premier est consacré à des observations préliminaires qui servent, en quelque sorte, d'introduction à l'ouvrage.

Le second chapitre a pour titre : *La société celtique et celle de l'épopée homérique.* M. d'Arbois y passe successivement en revue les différentes classes qui formaient chacune de ces sociétés. Il compare d'abord le rôle et l'importance respectifs des aèdes grecs et des bardes celtes. Les aèdes jouissaient en Grèce d'une grande considération. Certains d'entre eux obtinrent de précieuses marques d'estime. C'est ainsi qu'Agamemnon, partant pour la guerre de Troie, confie à l'un d'eux la garde de Clytemnestre, et lorsque Ulysse, de retour à Ithaque, ensanglante la salle où se donnait le festin des prétendants, il fait grâce de la vie à l'aède Phêmios. Les bardes, au contraire, semblent avoir été de petites gens, sortes de parasites des grands, dont ils chantaient la gloire pour leur nourriture ou pour quelques pièces de monnaie.

Aux devins des Grecs homériques correspondent les **ueletes* ou *vates* des Celtes. M. d'Arbois étudie les différents modes de divination en usage chez les deux peuples, interprétation des songes, observation du vol des oiseaux, des entrailles des victimes, enthousiasme prophétique. Les Irlandais connaissaient encore un autre procédé de divination, l'« incantation du bout des os », *dichetal do chennaib cnáime,* qui n'a pas d'équivalent en Grèce. Chez les Celtes comme chez les Grecs on voit les femmes intervenir dans la divination. Dans l'*Odyssée* Hélène annonce le retour d'Ulysse dans sa patrie. Suivant Lampridius une femme gauloise prédit la mort d'Alexandre Sévère, 235.

Le ἱερεύς des Grecs a pour pendant chez les Celtes le druide. A l'encontre des bardes et des devins, celui-ci a un rôle des plus importants et jouit d'une très grande considération. Il s'occupe à la fois de l'interprétation de la nature et de philosophie morale. On remet souvent à son arbitrage le jugement

des procès publics ou privés. Son intervention est nécessaire en Gaule pour tous les sacrifices. Il n'en est pas de même du ἱερεύς, qui est attaché à un temple et qui a pour seule fonction le culte du dieu auquel ce temple est consacré. Les prêtres grecs ne sont pas associés entre eux comme l'étaient les druides. Ceux-ci forment une véritable corporation, *sodaliciis adstricti consortiis,* suivant l'expression de Timagène. M. d'Arbois montre ici qu'il ne faudrait pas donner à ce texte de Timagène une interprétation trop étroite et voir, comme certains l'ont fait, dans la corporation druidique, l'origine du monachisme si florissant en Irlande.

Après avoir comparé dans une étude approfondie l'importance et les attributions des aèdes, des devins et des prêtres chez les Grecs et chez les Celtes, M. d'Arbois parcourt dans une revue plus rapide les autres classes de la société, l'aristocratie et la bourgeoisie, les artisans, les marchands et les soldats. Il compare le rôle des mercenaires gaulois à celui des mercenaires grecs ; il montre que les marchands étaient tenus en médiocre estime dans la Grèce homérique aussi bien que dans le monde celtique, tandis qu'en Irlande comme en Grèce la piraterie était fort en honneur.

Que M. d'Arbois nous permette ici une critique. Dans les différentes classes de la société qu'il a tour à tour étudiées, il en est une qu'il nous eût été intéressant de connaître et dont il ne dit rien.

Les Grecs de l'époque homérique, pas plus que les Celtes, ne connaissaient le régime républicain. Les divers peuples qui prennent part à la guerre de Troie, comme les peuplades gauloises dont César triompha, avaient à leur tête des chefs ou rois. Quels rapports ces rois entretenaient-ils avec leurs sujets ? Quelle était leur puissance, en particulier chez les Celtes ? Etait-elle absolue ? N'était-elle pas, au contraire, tenue en échec par l'insubordination des grands ou du peuple ? M. d'Arbois ne nous le dit pas. C'est une omission que nous voudrions le voir réparer bientôt.

Le troisième chapitre du livre est consacré à la religion. M. d'Arbois montre d'abord que « le caractère le plus saillant de la religion des Celtes, celui qui la distingue le plus de la

religion homérique, c'est la foi à la toute-puissance du magicien ». Tandis que la magie, absente de l'*Iliade,* n'apparaît qu'une seule fois dans l'*Odyssée,* avec l'enchanteresse Circé, déesse, fille du Soleil et petite-fille de l'Océan, on la rencontre fréquemment dans la littérature épique de l'Irlande, et ceux qui la pratiquent ne sont pas forcément des dieux. Tel est le cas de Murgen, fils du *file* Senchân Torpeist.

Mais cette importance plus grande que les Celtes ont donnée à la magie ne les empêche pas d'avoir eu des conceptions religieuses à peu près identiques à celles des Grecs de l'époque homérique. Les dieux celtiques et les dieux d'Homère ont pour caractère commun l'anthropomorphisme. Ils ont femmes et enfants ; ils ont des rapports sexuels avec les mortels, et un homme peut être fils d'un dieu et d'une femme, d'une déesse ou d'un homme. De cette idée viennent les noms propres celtiques comme *Camulo-genus* « fils du dieu Camulos », *Esu-genus* « fils d'Esus », etc. Mongân, roi d'Ulster, était fils de Manannan mac Lir, le dieu marin.

Mais si les dieux des Celtes, comme ceux de l'épopée homérique ont une forme humaine, ils se distinguent pourtant des hommes. Ils leur sont supérieurs en taille et en force ; ils peuvent, quand ils le veulent, se rendre invisibles ; ils ont le pouvoir de revêtir différentes formes animales, notamment celles d'oiseaux. Pendant qu'Ulysse massacre les prétendants, Athêna est perchée, sous forme d'hirondelle, sur une poutre de la maison. La déesse Fand, et Liban, sa sœur, apparaissent à Cûchulainn sous l'aspect de deux jolis oiseaux réunis par une chaîne d'or. Les dieux celtiques ont enfin, aussi bien que les dieux grecs, le privilège de l'immortalité.

Les Celtes et les Grecs contemporains d'Homère avaient donc, on le voit, une conception identique de la divinité. Mais les Celtes ont mieux conservé que les Grecs la croyance indo-européenne d'après laquelle l'homme, après sa mort, reprend un corps nouveau, double de son corps primitif, et mène dans un autre monde une seconde vie, semblable à sa vie terrestre. Cette croyance indo-européenne s'est obscurcie chez les Grecs, et la littérature homérique n'offre à ce sujet qu'un assemblage de conceptions qui se contredisent.

On ne trouve pas dans la mythologie celtique la notion des peines et des récompenses dans l'autre vie. Cette notion, au contraire, apparaît à la fois dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*.

Les Grecs incinèrent les morts, les Celtes les inhument, mais chez les uns et les autres on retrouve l'usage des sacrifices humains. L'auteur montre ici que chez les deux peuples l'idée première et la raison d'être de ces sacrifices est de donner à la divinité des vies humaines en échange d'autres vies humaines, et de sauver ainsi des existences plus précieuses que celles des victimes qu'on immolait.

La dernière partie du chapitre III du livre de M. d'Arbois traite des nombres auxquels Celtes et Grecs attachaient une influence mystérieuse, et en particulier des nombres *trois, sept, neuf, douze* et *cinquante*. Nous n'insisterons pas sur l'étude que l'auteur consacre à ces nombres. Elle nous entraînerait dans de trop longs développements.

Le chapitre IV contient une étude comparative de la famille homérique et de la famille celtique. « La monogamie, dit M. d'Arbois, est la base de la famille hellénique comme de la famille celtique. » Cette monogamie n'exclut pas le concubinat, au sens français de ce mot ; le mari peut avoir pour concubines ses femmes esclaves, mais les enfants que l'esclave concubine a de son maître restent esclaves et n'ont pas droit à la succession de leur père. La femme légitime doit être libre. Elle est, en Irlande comme en Grèce, achetée à son père par son mari. Elle reçoit du premier une dot, et de l'autre « des présents qui peuvent avoir quelquefois assez d'importance pour constituer ce qu'on appellera plus tard douaire en français ».

Quant à la puissance paternelle, elle est entendue de deux façons dans la littérature homérique : « l'une conforme au droit romain et gaulois, qui fait durer cette puissance autant que la vie du père » ; l'autre, bien différente, d'après laquelle le fils, à sa majorité, devient indépendant et est de plein droit émancipé : c'est le système en usage dans le Pays de Galles.

Dans les dernières pages de ce chapitre M. d'Arbois étudie la façon dont les Grecs et les Celtes concevaient la pudeur féminine, et montre que d'une façon générale, les femmes

grecques étaient, à ce point de vue, bien supérieures aux femmes des Celtes. C'est du moins ce qu'on peut conclure des récits épiques de l'Irlande, et, d'après ces récits, supposer pour la Gaule.

Le cinquième et dernier chapitre du livre traite de la guerre, et en particulier de l'armement et du costume des soldats.

En Gaule et en Irlande, comme en Grèce, les guerriers combattent en char. Ce n'est que très tard que les Gaulois reconnurent la supériorité de l'équitation sur le char de guerre. Mais le char de guerre celtique diffère du char grec. Sur ce dernier, combattant et cocher se tenaient debout, tandis que le char celtique était pourvu d'un banc à deux places, l'une pour le guerrier, assis à gauche, l'autre pour le cocher, qui se tenait à droite, comme dans l'Inde ancienne.

Le guerrier celte possède cinq armes : l'une défensive, le bouclier, les quatre autres offensives : la pierre, la lance, l'épée, la massue. Les Grecs se servaient de toutes ces armes. Cependant la massue semble avoir été moins employée chez eux que chez les Celtes. Quant à l'arc, il était, en Gaule comme en Grèce, une arme d'ordre inférieur, dont se servaient seuls les soldats de condition infime, « comme le bâtard Teucros, ou les traîtres et les lâches, comme Pandaros et Pâris. »

Le guerrier celte porte les cheveux longs ; il en est de même des guerriers grecs, καρηκομόωντες Ἀχαιοί. Le vêtement des guerriers gaulois ressemble aussi beaucoup à celui des héros d'Homère. Mais les Gaulois portent la culotte, *braca,* qui n'est pas un vêtement homérique. Enfin le Grec de l'époque homérique se rasait la moustache et laissait pousser la barbe du menton, tandis que le noble gaulois se rasait le menton et portait longue la moustache.

Tel est, résumé dans ses grandes lignes, le travail de M. d'Arbois. « La parenté entre Celte et Grec homérique », dit l'auteur dans sa conclusion, « tient sur certains points à « une origine commune... Mais l'accord sur beaucoup de « détails s'explique par les lois générales de l'esprit humain et « par le degré de civilisation... Les Gaulois, pendant les trois « siècles qui ont précédé notre ère, les Irlandais tels que nous « les dépeint leur littérature épique la plus ancienne... étaient

« à peu près au même degré de civilisation que les Grecs et les « Troyens de l'épopée homérique, environ huit cents ans « avant J.-C. »

M. d'Arbois n'a pas épuisé son sujet. Toutes les questions auxquelles il a touché ne sont pas traitées avec une égale abondance de détails. Il n'en est pas moins vrai que son livre pourra être consulté avec fruit par tous ceux qui voudront désormais s'occuper aussi bien de la civilisation grecque de l'époque homérique que de la civilisation primitive des Celtes de la Gaule ou de ceux de l'Irlande et de la Grande-Bretagne.

P. Le Nestour.

Post scriptum. C'est le cas de signaler ici un *lapsus calami* dont je me suis rendu coupable, p. 184 du livre dont M. Le Nestour vient de donner l'analyse. Νυμφό-ληπτος signifie, non pas « celui qu'une nymphe a quitté », mais « celui qu'une nymphe a pris, que la nymphe » ou « les nymphes possèdent. »

H. d'A. de J.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. Mort de M. Allmer. — II. Promotions de MM. Gaidoz, J. Loth et F. Lot. — III. « La conquête de la Gaule », par M. Holmes. — IV. Publication de la Société des textes irlandais, deux volumes dus à M. D. Hyde et G. Henderson. — V. John Healy, *Insula sanctorum et doctorum*. — VI. Le livre du frère Constantius. — VII. M. Flach et les origines de l'habitation en France. — VIII. *Gallia christiana novissima*, t. I. — IX. *Cartulaires du chapitre de Sainte-Marie d'Auch*. — X. *Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre*, VIe-XIe siècles. — XI. La désinence *-au* et *-avus* dans les noms de lieu de la France du Nord. — XII. *Histoire illustrée de la France*, par de Caix et A. Lacroix. — XIII. *L'église celtique indépendante de Rome*. — XIV. *Ossian and the Ossianic Literature*. — XV. *King Arthur and his knights*. — XVI. *Les tumulus du plateau de Ger*. — XVII. M. Kuno Meyer dans les *Otia Merseiana*. — XVIII. L'*Histoire de Bretagne* de M. de La Borderie, t. III. — XIX. Suite de l'*Altceltischer Sprachschatz* de M. A. Holder. — XX. *Le livre des Islandais du prêtre Ari*, traduction française par M. F. Wagner. — XXI. Etude — en hollandais — sur les cités de la Gaule par M. S. Müller Hzn. — XXII. Thèse où M. Ch. Andler traite de l'influence exercée par les Irlandais sur les épopées germaniques. — XXIII. Le Folklore du pays de Galles par M. J. Rhys. — XXIV. Les inscriptions antiques du musée Calvet par M. E. Espérandieu. — XXV. Les œuvres de Morgan Llwyd. — XXVI. T. IX du *Cours de littérature celtique*. — XXVII. *Festschrift* offerte à M. Whitley Stokes.

I.

Nous avons souvent parlé dans cette revue des publications de M. Allmer, l'épigraphiste de Lyon, savant auquel les études celtiques doivent beaucoup, grâce aux monuments inédits qu'il a publiés, et quoiqu'en philologie celtique il ne fût pas tout à fait compétent. M. Allmer est mort à Lyon le 27 novembre dernier, à l'âge de 84 ans. « Plus que personne », a dit M. Héron de Villefosse, « il a contribué par son activité, par son exemple, « par sa doctrine, à entretenir le goût de notre archéologie nationale. Il en « demeure un des plus illustres représentants. Ses amis, qui ont connu les « difficultés et les chagrins de sa vie, savent avec quelle sérénité d'esprit et « quelle égalité d'âme il a supporté la mauvaise fortune. Devenu le maître « incontesté de l'épigraphie antique de la Gaule, son activité ne s'est jamais « ralentie, et jusqu'à la dernière heure il est resté fidèle aux études qui « avaient rempli sa vie et qui l'avaient souvent consolé ». (*Journal des Débats* du 30 novembre dernier).

II.

En même temps que nous avons le regret de voir disparaître en M. Allmer une des physionomies les plus énergiques et les plus honorables de l'érudition française contemporaine, nous avons le plaisir d'adresser nos sympathiques félicitations à trois savants qui, à un passé déjà considérable joignent l'espérance de longues, actives et glorieuses années.

Le premier est M. Henri Gaidoz, fondateur de cette revue, fondateur et directeur de la *Mélusine*, auteur de plusieurs ouvrages fort estimés, professeur de langues celtiques à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, où sa compétence et la clarté de son enseignement ont puissamment contribué aux progrès faits depuis trente ans par les études celtiques en France. Par un acte de justice un peu tardive du gouvernement, M. Gaidoz vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Presque au même moment un des principaux collaborateurs de la *Revue Celtique*, M. J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, a été nommé correspondant par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Déjà M. Loth avait obtenu de cette Académie deux médailles au concours des Antiquités de la France, de l'Académie française le prix Langlois, de l'Institut de France deux fois le prix Volney.

Enfin M. Ferdinand Lot, connu à la fois par ses travaux sur l'histoire carolingienne et sur la littérature celtique, vient d'être nommé Maître de Conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Il s'y occupera principalement de l'histoire et de la diplomatique des rois Carolingiens de la France. Espérons qu'il trouvera cependant quelques loisirs à consacrer aux études celtiques pour lesquelles il a montré tant d'aptitude.

III.

Après être passé ainsi du triste à l'agréable, j'en viens à une occupation que je ne mettrai ni dans l'une ni dans l'autre catégorie. Je vais annoncer le plus brièvement possible les ouvrages parvenus au bureau de la Revue.

Je commence par le plus gros, XLII-846 pages in-octavo, dont 682 en petits caractères. Il a pour objet la conquête de la Gaule par César, *Caesar's Conquest of Gaul*. L'auteur, M. T. Rice Holmes, avait déjà publié une histoire de la révolte de l'Inde contre les Anglais, *A History of the indian Mutiny*, qui est arrivée à sa cinquième édition.

C'est donc un homme qui sait écrire. Il est de plus fort laborieux. Après avoir consacré 162 pages au récit des campagnes de César en Gaule, il nous donne 661 pages de dissertations sur la date des Commentaires *De bello gallico*, sur le degré de créance que mérite le récit de César, sur l'ethnologie de la Gaule, sur sa population, etc. Dans cette partie du livre nous signalerons un index géographique qui occupe 180 pages, et une étude sur l'état politique et religieux de la Gaule au moment de la conquête. L'ouvrage de M. T. Rice Holmes peut être considéré comme une encyclopédie où l'on

trouve traitées, avec plus ou moins de compétence, presque toutes les questions qu'on peut se poser à propos du *De bello gallico*. L'auteur a lu, ou au moins consulté, un nombre vraiment extraordinaire de dissertations, de livres et d'articles. Ainsi, aux pages 426 et suivantes, à propos de *Gorgobina*, il cite non seulement D'Anville, *Eclaircissements sur l'ancienne Gaule*, Walckenaër, *Géographie des Gaules*, le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, Napoléon, *Histoire de Jules César*, mais aussi le *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, les *Mémoires de la Société d'agriculture d'Orléans*, le *Bulletin de la Société Nivernaise*, les *Mémoires de la Commission historique du Cher*. Désormais ceux qui voudront traiter une question quelconque parmi celles que soulève l'étude du *De bello gallico* agiront prudemment en consultant d'abord l'ouvrage de M. Holmes. De ce que nous disons là il ne résulte pas que malgré son ton tranchant cet auteur parle toujours avec une connaissance approfondie de tous les sujets spéciaux qu'il traite.

Et par exemple je ne suis nullement convaincu de la valeur des arguments par lesquels il prétend prouver que la propriété foncière telle qu'on la conçoit aujourd'hui en Angleterre et en France fût de règle générale en Gaule au temps de César, tandis que dans l'Etat romain, sauf l'*heredium*, elle n'existait pas et l'*ager publicus* était la règle générale. Les possesseurs de l'*ager publicus* étaient séparés les uns des autres par des *fines*, transmettaient héréditairement leurs possessions, en sorte que, de l'emploi des mots *fines* et *hereditas* par César lorsqu'il s'agit de la Gaule, on ne peut rien conclure quant au principe sur lequel reposait la jouissance en ce pays au moment de la conquête romaine (cf. ci-dessous, p. 122).

J'ai dit qu'un paysan propriétaire dans le sens actuel du droit français n'émigre jamais. C'est la raison pour laquelle le Français n'est pas colonisateur ; le paysan anglais, irlandais émigre parce qu'il n'est pas propriétaire, et je maintiens que l'émigration en masse des Helvetii ne peut s'expliquer autrement. Je mets au défi M. Holmes — et le savant professeur M. Lécrivain, qui sur ce point partage ses idées, — de décider les habitants d'un arrondissement de la France à émigrer en masse pour aller occuper des terrains fertiles en Algérie ou en Tunisie. Le paysan français n'émigre que quand il est ruiné.

IV.

La Société des textes irlandais, *Irish texts Society*, a publié deux volumes en 1899. Le premier contient deux récits qui ne paraissent pas remonter à une date fort ancienne. L'un est les « Aventures du garçon de la férule », *Giolla an fhingha* ; l'autre est les « Aventures des enfants du roi de Norwège », *Eachtra Cloinne righ na h-Iorruaidhe*. L'édition du premier est faite d'après deux copies du XIXe siècle ; pour le second, l'éditeur a eu entre les mains plusieurs manuscrits, l'un du XVIIe, les autres du XVIIIe. Le manuscrit du XVIIe siècle est du nombre de ceux qui se trouvaient dans la chambre de Colgan, à Louvain, quand il mourut, en 1658. Sa bibliothèque, en effet, contenait un volume in-4° renfermant la pièce intitulée *Stair triar mac rí*

na h-Iornaidhe [1]. Ni J.-T. Gilbert, qui a publié le catalogue des ms. des Franciscains de Dublin, ni moi n'avons pu trouver ce précieux manuscrit. Je n'ai jamais vu livres plus en désordre que dans ce couvent. J'ai proposé de les ranger dans l'ordre du catalogue, et cela gratis. On m'a refusé. M. Douglas Hyde, en sa qualité d'Irlandais, a su mieux que moi faire entendre raison à ces honnêtes religieux et a trouvé chez eux le manuscrit de Colgan.

De la pièce en question conservée par ce ms. je ne connaissais pas de copie antérieure au XVIIIe siècle, et quant aux aventures du garçon de la férule, je n'en avais pas trouvé de copie du tout. Encore pour cette pièce M. Douglas Hyde a été plus heureux que moi. Il méritait ce succès : c'est un des hommes qui connaissent le mieux la littérature moderne de l'Irlande.

Le second volume de l'*Irish texts Society* nous fait remonter au cycle le plus ancien de la littérature épique irlandaise. On y trouve le *Fled Bricrend*, « Fête ou festin de Bricriu », texte irlandais accompagné de variantes, traduction anglaise, le tout précédé d'une copieuse introduction et d'abondantes notes. L'introduction donne la nomenclature des manuscrits, une étude sur la façon dont ont été compilées les rédactions hybrides que nous avons aujourd'hui, enfin un travail grammatical à l'aide duquel l'éditeur cherche à déterminer la date de cette compilation, qui, suivant lui ne remonterait pas au-delà de l'année 875 environ. Cet éditeur est M. George Henderson, un Highlander qui a eu les conseils du professeur Mackinnon, d'Edimbourg, et du principal Rhys, d'Oxford. Il a su tirer parti des travaux de la plupart des celtistes contemporains, notamment de MM. Windisch, Whitley Stokes, Zimmer, Strachan, Stern, Kuno Meyer. Il est pour les études celtiques une précieuse recrue.

Je ne considère pas cependant comme absolument certain tout ce qu'il écrit. J'admettrais difficilement qu'*airicul* « appartement, chambre » puisse provenir du latin *oraculum*, comme M. Henderson le propose, avec un point d'interrogation, il est vrai, p. LXIII. On lit à la même page que *muinter* « *familia* » vient du latin *monasterium*. Cette étymologie est inconciliable avec l'expression consacrée pour désigner la femme légitime, *cétmuinter*, littéralement « première femme », par opposition à la concubine, *adaltrach* [2]. *Cétmuinter* est un synonyme de *primben* [3], et a été rendu en latin par *uxor prima* [4]. Le latin *monasterium*, en basse latinité *monastirium*, est devenu en irlandais *mainistir* [5], d'où le surnom de l'auteur irlandais si connu Flann Mainistrech, qui vivait au XIe siècle.

1. *Historical manuscripts commission : Appendix to the fourth report*, p. 611, col. 2. Cf. *Essai d'un catalogue*, p. 212.

2. *Ancient Laws and Institutes of Ireland*, t. I, p. 230, 232 ; t. II, p. 380, 382, 384, 394 ; t. III, p. 398, 400.

3 *Ancient Laws*, t. I, p. 22, l. 24 ; t. II, p. 400, l. 13, p. 406, l. 5, 6.

4. Voir le cinquième des canons attribués à saint Patrice, Migne, *Patrologia latina*, t. LIII, col. 823.

5 R. Atkinson, *Trí biór-ghaoithe an bháis* (« *The three shafts of death* ») de G. Keating, p. 405.

A la p. 137, M. G. Henderson appelle *Boadicea,* conformément à des éditions arriérées, la célèbre reine des *Iceni* que Xiphilin, abréviateur de Dion Cassius, LXII, 2, 7 appelle Βουνδουΐκα [1], et dont le nom est écrit *Boudicca* dans les éditions modernes de Tacite [2].

La traduction de M. G. Henderson me paraît généralement exacte. Mais il serait quelquefois possible de serrer le texte de plus près. Ainsi p. 76, § 61, *Celebraid Connall, i. iar sudin, ocus tiagair uadib ar chend Conculaind*, c'est-à-dire : « Conall fait ses adieux après cela, puis de la part du roi « et de la reine on va chercher Cûchulainn ». M. G. Henderson traduit : « Conall bade farewell. A herald was then sent to fecht Cuchulainn », c'est-à-dire que le traducteur remplace le présent par le passé et n'a pas traduit l'irlandais *uadib* « par eux », c'est-à-dire « par le roi et la reine », comme nous venons de le dire, obéissant aux exigences de la langue française, qui veut avant tout la clarté. Mais ces critiques portent sur des vétilles, nous adressons nos félicitations tant à M. G. Henderson qu'à l'*Irish texts Society*.

V.

Dans le tome XX, p. 364, de la *Revue Celtique* j'ai annoncé l'histoire littéraire de l'Irlande de M. Douglas Hyde. J'aurais dû profiter de l'occasion pour réparer à l'égard du très Rév. John Healy, évêque de Clonfert, l'oubli de la *Revue Celtique,* qui n'a rien dit, que je sache, de son livre intitulé *Insula sanctorum et doctorum*, *or Ireland's ancient Schools and Scholars*. La première édition de ce livre remonte à 1890. Une seconde édition a paru en 1893. La troisième date de 1897. C'est un volume in-8° de XVIII-651 pages. Il est consacré presque tout entier aux écoles monastiques d'Irlande pendant les Ve, VIe et VIIe siècles. C'est l'objet de dix-huit chapitres sur vingt-quatre. Quatre chapitres constituent un préambule consacré à la littérature en Irlande avant saint Patrice et à saint Patrice lui-même. Deux chapitres servant de conclusion parlent de l'enseignement irlandais hors d'Irlande et continuent l'histoire littéraire de l'Irlande jusqu'au XIe siècle. C'est de la littérature latine qu'il est à peu près exclusivement question dans le livre du très Rév. Healy, tandis que M. Douglas Hyde s'est occupé des compositions écrites dans la langue nationale. Le sujet traité par M. Douglas Hyde est plus intéressant pour la *Revue celtique* que le sujet choisi par l'évêque de Clonfert. Mais c'est cependant un fait très curieux que la forte culture latine de l'Irlande au VIe et au VIIe siècle, c'est-à-dire à une époque où les études classiques semblaient être tombées en France dans une irrémédiable décadence.

Une communication faite par M. Louis Havet à l'Académie des Inscrip-

1. Edition de Guillaume Sturz, 1824, t. IV, p. 50, 58; édit. d'Immanuel Bekker, 1849, t. II, p. 237, 240.

2. *Annales*, XIV, 31, 35, 37; *Agricola,* XVI. Pour les variantes des manuscrits, voir 4e édit. de Ch. Halm, 1884, t. I, p. 299, t. II, p. 255. Cf. Paulys, *Real-encyclopaedie,* 1897, t. III, col. 796.

tions dans une de ses dernières séances a attiré mon attention sur un détail, petit en apparence, mais qui jette une lumière nouvelle sur une des principales figures du monachisme irlandais au VIIe siècle. Nous voulons parler d'Adamnanus, abbé du monastère de Hy, ou Iona, mieux Iova, mort en 704 après avoir écrit une vie de saint Columba plusieurs fois publiée, notamment par Reeves en 1857 [1] et par M. Metcalfe en 1889 [2] et un traité *De locis sanctis* qui a eu aussi un grand nombre d'éditions [3]. Reeves a remarqué dans le premier de ces ouvrages un passage qui atteste chez l'auteur la connaissance de Virgile. C'est au livre III, ch. 23, p. 229 de l'édition de Reeves, p. 201 de celle qu'a donnée M. Metcalfe: *Viperarum venena trisulcarum linguarum.* Dans ce membre de phrase on doit vraisemblablement reconnaître une réminiscence du *linguis micat ore trisulcis* de Virgile, *Géorgiques*, III, 439, *Enéide,* II, 475. Or chez Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur,* 3e édition, 472, 13, on lit: « Schol. Bern. zu Virgil ecl. X, fin. (p. 839 H): « Haec omnia de commentariis Romanorum congregavi, id est Titi Galli et « Gaudentii et maxime Junilii Flagrii [4] Mediolanensis. Der Verfasser selbst « also ist kein Römer, sondern, wie es scheint, ein Schotte (Adananus) « ungefähr des achten Jahrhunderts [5]. » *Adananus* doit être corrigé en *Adamnanus* [6], et il s'agit très problablement de l'abbé d'Iova. M. Teuffel l'a reconnu dans sa cinquième édition (cf. ci-dessous, p. 124).

Ce n'est pas dans le livre de M. Healy qu'on trouvera cette indication. Cet ouvrage est écrit avec des préoccupations plutôt littéraires qu'érudites. Les indications bibliographiques manquent souvent de précision ou font absolument défaut. Ainsi le *Liber historiae Francorum,* ch. 43, édit. Krusch, p. 316, nous apprend que Dagobert II, fils du roi des Francs Sigebert II, perdit sa chevelure en 656 par ordre du maire du palais Grimoald et fut conduit en Irlande par Didon, évêque de Poitiers: « *Didonemque Pectaven-* « *sem urbis episcopum in Scocia peregrinandum eum direxit.* » Dagobert II monta plus tard sur le trône [7]. On a de lui deux diplômes des années 675,

1. *The Life of saint Columba,* 1. vol. in-4° de LXXX-497 pages.
2. *Pinkerton's Lives of the Scottish Saints,* tome I, page 71-209.
3. On en peut voir la nomenclature chez A. Potthast, *Bibliotheca historica medii aevi,* 2e édition, t. I, p. 20.
4. Lisez Junii Philargyrii.
5. 3e édition, p. 1117.
6. La variante *Adamnanus* est donnée, me dit M. Havet, par les deux mss. latins de la Bibliothèque nationale de Paris 7960, f° 5 et 11308, f° 23, tous deux du Xe siècle. Je viens d'aller vérifier. Dans le ms. 7960, lignes 2 et 3 à partir d'en bas, il y a bien *Adamnanus*, par double *n*. Mais dans le ms. 11308, l. 5, *Adananus* avec signe d'abréviation sur l'*a* de la seconde syllabe. On peut donc lire *Adamnanus*.
7. Ce fut saint Wilfrid, évêque d'York, qui, sur la demande des amis et des parents de Dagobert, fit en Irlande les démarches nécessaires pour retrouver le jeune prince. *Vita sancti Wilfridi,* chez D. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* t. III. p. 601 B. Consulter aussi une autre vie du même saint chez Migne, *Patrologia latina,* t. CLIX, col. 731 B.

677[1]. Dagobert II paraît avoir passé en Irlande environ dix-huit ans. Dans quelle partie de l'Irlande? Nous n'en savons rien. Mais le très Rév. Healy, mieux renseigné que nous, nous apprend, p. 590, que suivant la tradition Dagobert était à l'école irlandaise de Slane, que dans les salles de cette école il passa dix-huit ou vingt ans et qu'il acquit pendant cette longue période toute la science des Irlandais. Où le très Rév. Healy a-t-il pris ce renseignement? Le vénérable auteur est plutôt écrivain que savant. Il y a quelquefois lieu de contrôler ses assertions.

Naturellement aussi ce n'est pas chez lui qu'on trouvera sur les écoles ecclésiastiques mixtes d'Irlande pendant le haut moyen âge des récits légers comme l'histoire des amours de Drusticc dont le souvenir a été conservé cependant par la préface irlandaise du *Parce domine* (Whitley Stokes, *Goidelica,* 2e éd., p. 96; Bernard et Atkinson, *The irish liber hymnorum,* t. I, p. 22).

VI.

Nous sommes transportés dans un domaine tout différent par le frère Constantius, des Ecoles chrétiennes, qui, pour faciliter l'enseignement du français aux petits Bretons, vient de composer un recueil de textes bretons enfantins qu'il voudrait voir répandre dans les écoles primaires du département du Finistère et qui seraient traduits en français par les élèves sous la direction du maître. C'est un livre très moral: « Celui qui honore sa mère est comme celui qui amasse un trésor »: *An hini a enor he vam a so evel an hini a zastum eun tensor.* « Celui qui honore son père aura une vie longue »: *An hini a enor he dad en devezo eur vuhez hir.* On y trouve aussi des conseils d'une vraie sagesse : « Si tu veux avoir un véritable ami, prends-le quand tu l'auras connu »: *Mar fell d'id kaout eur gwir vignoun, kemer anezhan goude m'az pezo he anavezet.* La conclusion, p. 200 et dernière, est prise dans la Bible, livre des Proverbes, XIII, 24: *Qui parcit virgae odit filium suum, qui autem diligit eum instanter erudit,* en breton: *Neb a espern ar wialen a gasa he vab; hogen an hini he gar he gelen gand kalz a breder.* C'est à un mot près la traduction de Le Gonidec, *Bibl sautel*, t. I, p. 743, col. 1. Ainsi: papas bretons, ayez soin de bien fouetter vos enfants, c'est le dernier conseil que vous donne le frère Constantius.

VII.

Ce n'est pas pour les petits Bretons que M. de Foville a écrit son *Enquête sur les conditions de l'habitation en France.* Le tome II contient, p. 1-97, une étude sur les origines et les vicissitudes historiques de l'habitation en France par M. Flach. M. Flach étudie la question de savoir si les Gaulois à l'époque de la conquête habitaient plutôt par villages que par fermes isolées, et il critique à ce sujet la doctrine de M. Meitzen, *Siedelung und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen, der Kelten, Römer, Finnen und Slaven,* 4 vol.

1. Pertz, *Diplomatum imperii tomus* I, p. 41, 42.

in-8°, dont un d'atlas, Berlin, 1895. Suivant M. Meitzen, le type celtique serait la ferme isolée, et le village serait le type germanique. Cette thèse est en contradiction avec le texte bien connu de Polybe, qui nous apprend que les Gaulois habitaient des villages non fortifiés : ᾠκοῦν δὲ κατὰ κώμας ἀτειχίστους (l. II, ch. 17, § 9). M. Flach paraît croire que je partage la doctrine de M. Meitzen. Je n'ai jamais dit chose pareille. J'ai simplement affirmé qu'un grand nombre de nos noms de villages, principalement en *-acus* et en *-anus* étaient à l'époque mérovingienne masculins et juxtaposés par apposition au mot féminin *villa* : *Victuriacus villa, Simpliciacus villa,* etc. Ces noms masculins sont d'anciens adjectifs qui, au temps du haut empire, s'accordaient avec le nom commun *fundus,* tombé en désuétude à l'époque mérovingienne. Sur le *fundus* romain, dont l'étendue moyenne pouvait ressembler au territoire de beaucoup de nos communes, se trouvait construite une *villa* qui consistait en une maison habitée par le propriétaire et en bâtiments d'exploitation, en bâtiments d'habitation occupés par ses ouvriers, colons et fermiers. Telle est, suivant nous, l'origine d'un grand nombre de nos villages. La cause qui a fait tomber en désuétude le mot *fundus* a été la suppression de l'impôt foncier et la substitution à cet impôt d'un impôt direct par tête d'ouvriers employés à la culture du fonds. Sur cette révolution financière on peut consulter Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, La monarchie franque*, 1888, p. 264-272.

VIII.

M. l'abbé Ulysse Chevalier vient de publier une œuvre posthume de l'abbé Albanés, *Gallia christiana novissima* (histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France, t. I), Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron[1]. M. Albanés a tiré des archives du Vatican et inséré dans ce volume des rôles de décimes qui donnent la nomenclature des bénéfices ecclésiastiques, par conséquent des cures et des paroisses, au XIVe siècle. Ces listes sont intéressantes à étudier au point de vue de la nomenclature des noms de lieu gaulois et ligures. Signalons par exemple dans le diocèse de Fréjus, col. 221, *in praepositura Pignacensi,* aujourd'hui *Pignans,* Var, qui nous montre l'équivalence des deux suffixes *-acus* et *-anus.* Dans le même diocèse, col. 222, *prior de Lonacis,* aujourd'hui Lorgues, Var, qui nous offre un exemple du suffixe *-acus* par *a* bref atone, lequel est, suivant moi, ligure, tandis que *prior de Brennono,* aujourd'hui Brenon, Var, paraît être probablement un dérivé du gaulois *Brennos*. Dans le diocèse de Gap, col. 302, nous signalerons le *prior de Cabannasco*, que l'éditeur ne traduit pas, et le *capellanus de Aulanco,* aujourd'hui Aulan, Drôme, col. 301 ; dans le diocèse de Riez, col. 385, *prior de Albiosco, prior de Artinbosco, prior sancti Martini de Alinbosco,*

1. Un vol. in-4° contenant XVI pages et 792 colonnes de rédaction en français, 550 colonnes de preuves, *instrumenta,* plus une table des noms de personnes et de lieu.

aujourd'hui Albiosc, Artignosc, Saint-Martin d'Alignosc, Var, autant de noms de lieu d'origine ligure.

IX.

Les *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, publiés pour la Société historique de Gascogne par C. Lacave La Plagne Barris, 1 vol. in-8° de XI-216 pages, sans index, nous transportent du penchant des Alpes dans le voisinage des Pyrénées. Il y avait là des Gaulois, et un nom d'homme gaulois y persiste dans l'onomastique du moyen âge, c'est *Centullus* (p. 46, 55), pour *Cintullos* [1], forme hypocoristique de *Cintugenos* et de *Cintugnatos*. A côté se rencontrent des noms étranges tels que le nominatif *Elefraxarius*, le génitif *Mancioraxavi*. Le suffixe *-incus* y est fréquent dans les noms de lieu. Nous citerons *Geneux*, p. 28, *Garlencs*, p. 169, 174, *Aucengs*, p. 189, *Taisoengs*, p. 191, à côté de nombreux noms de lieu en *-acus* qui semblent gallo-romains, comme *Fidenciacus*, p. 7, *Juliages*, p. 25, et d'autres noms en *-anus*, évidemment romains, comme *Arian*, p. 169.

X.

Nous passons dans le centre de la France avec le *Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre*, VI-XIe siècles, par E. Hubert, in-8°, p. 81-272 [2], sans index. Des noms de lieu comme *Argentomagus*, p. 182, *Uxelodunum*, p. 137, nous montrent que nous sommes en pays celtique. Parmi les noms de lieu on peut relever un grand nombre de formations gallo-romaines, telles que *Germiniacus*, p. 106, *Pardiacus*, p. 107, *Valenciacus*, *ibidem*, *Magniacus*, p. 113. Il y eut dans ce département un établissement breton dans le haut moyen âge : une charte de l'année 927 contient donation de la chapelle construite à Déols, *in Dolis* par les Bretons qui sont partis : *post illorum discessum*, lit-on, p. 113. Ces Bretons étaient des moines ; nous l'apprenons par un diplôme de Louis d'Outre-mer : *capellam quam in conspectu castelli Brittones monachi aedificaverunt*, p. 132, et ces faits sont confirmés en 968 par une bulle du pape Jean XIII, p. 134.

XI.

M. H.-O. Oestberg, dans son mémoire intitulé : *Les voyelles vélaires accentuées, la diphtongue au et la désinence -avus dans quelques noms de lieu de la France du Nord*, Upsal, 1899, in-8°, 99 p., traite un sujet de phonétique romane ; mais parmi les noms de lieu qu'il étudie, et dont malheureusement il ne donne pas d'index, un grand nombre sont d'origine celtique. Tels sont les noms en *-avus*, p. 49, 50, qui sont annoncés par le titre, les noms en *-briga*, p. 25, 26, en *-durum*, p. 26, 27, en *-iolus*, *-iola*, p. 29, 30, 33, 34, 90 et suiv., en *-magus*, p. 54, 55, en *-dunum*, p. 61, 62.

1. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 23.
2. Tirage à part de la *Revue archéologique du Berry*, 1899.

XII.

La rédaction de la *Revue celtique* a reçu un volume grand in-8° intitulé *Histoire illustrée de la France depuis les plus lointaines origines jusqu'à la fin du* XIXe *siècle*, par le vicomte de Caix et par Albert Lacroix ; tome I, *La France avant l'histoire et la Gaule indépendante*, XVI-320 pages, 487 gravures et 21 cartes. Ce volume, écrit avec élégance et facilité, atteste chez les deux auteurs des lectures considérables, mais la rédaction a été un peu rapide et en le parcourant on trouve de nombreuses inexactitudes de détail à relever.

Les deux auteurs sont du nombre de ceux qui croient encore à l'identité des *Cimbri* de Tacite, des Κιμμέριοι d'Hérodote et d'Homère et des *Cymri* du pays de Galles, ignorant que *Cymri*, pluriel de *Cymro*, est une forme du moyen âge et moderne, qui exigerait à l'époque de l'empire romain un primitif *Com-broges*. *Cymri* = *Com-broges* veut dire « compatriotes », l'opposé d'*Allobroges*, cf. ci-dessous, p. 127. MM. de Caix et Lacroix ne saisissent pas la différence qui existe entre le gaulois et les dialectes néo-celtiques. Ainsi à la page 263 ils disent que Vercingétorix reçut le titre de roi, en gaulois *pen-tiern* ; c'est le gallois *penteyrn*, qui aurait été en gaulois *penno-tigernos*. Parce qu'en gallois *brenin* plus anciennement *brenhin* = **brigantinos* veut dire « roi », ils admettent que le nom d'homme gaulois *Brennos* a le même sens. Or *Brennos* est simplement un nom d'homme, probablement un doublet de l'irlandais *brian* = **brēnos*, nom propre de personne qui, employé comme nom commun, veut dire « parole ».

A la page 111 nous lisons que les Ambrons ou Ombres portent un nom indo-européen qui signifie les « nobles » les « vaillants », les « terribles », et que le singulier *ambra* est encore employé en ce sens dans l'idiome des Irlandais. Ce n'est pas exact : le mot irlandais est *amra* sans *b*, et ce mot ne signifie pas « les nobles, les vaillants, les terribles. » M. Windisch, *Irische texte*, t. I, p. 363, nous donne les traductions *wunderbar, gut, Wunder*. M. Robert Atkinson, *The passions and the homilies*, explique le même mot par *famous, renowned*. En vieil irlandais, la notation de ce mot était *amre* ; *amre* est un adjectif qui qualifie la grâce de Dieu, dans le ms. de Würzburg, folio 7 d (*Prima ad Corinthios*, ch. 1, verset 4 ; Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 45 ; Whitley Stokes, *The old irish Glosses*, p. 40). *Amre* dans ce texte veut dire « admirable »[1]. Il n'est nullement établi qu'il y ait un rapport quelconque entre ce mot irlandais d'une part et les Ἄμβρωνες de Plutarque, *Marius*, XIX, 4, dont le nom est un terme ethnique. Rien ne prouve non plus que le nom écrit en caractères grecs Ἄμβρωνες soit identique à celui qu'on écrit *Umbri* en caractères latins.

P. 146, nous lisons que la femme d'Ortiagon, outragée par un centurion, le tua de sa propre main, vengeant ainsi son honneur et ne voulant pas

1. On trouve encore *amre* employé adjectivement dans le même sens, folio 17 b du ms. de Würzburg (*Secunda ad Corinthios*, XI, 3 ; Zimmer, p. 112 ; Whitley Stokes, p. 104).

survivre à sa honte. Il est impossible de réunir plus d'erreurs en si peu de mots. La femme d'Ortiagon fit tuer le centurion qui l'avait outragée, elle porta à son mari la tête de l'officier romain, elle supporta vaillamment une honte qui, une fois vengée, devenait une gloire pour elle. « Parmi les « hommes qui vivent », disait-elle, « il n'y en a qu'un qui puisse se vanter « de m'avoir possédée ». Ce récit, que nous devons à Plutarque, a été raconté en détail par Amédée Thierry.

Le tableau qui dans le livre dont nous rendons compte nous représente Vercingétorix vaincu en présence de César vainqueur est un arrangement du passage d'Amédée Thierry où ce dramatique événement est raconté, et il offre une lacune qui se trouve déjà chez Amédée Thierry.

« César était assis sur son tribunal, entouré de ses principaux officiers. « Vercingétorix fit caracoler son cheval devant lui, puis il mit pied à terre, « puis, sans mot dire, se dépouillant de ces armes, désormais inutiles, « casque, bouclier, épée, javelot, il les jeta aux pieds du proconsul tou- « jours gardant le même silence dans une hautaine résignation ». MM. de Caix et Lacroix qui ont écrit ces lignes n'ont pas lu ce que dit à ce sujet Dion Cassius, XL, 41 : πέσων δὲ ἐς γόνυ, τότε χεῖρε πίεσας, ἐδέετο : Vercingétorix « tombant à genoux, demanda grâce les mains jointes ». Les assistants furent saisis de pitié, mais César resta inflexible, ajoute l'auteur grec. Pourquoi donner à Vercingétorix en face de César victorieux une attitude « hautaine » qu'un témoignage antique rejette et que rien justifie ?[1].

Les cartes et les gravures ne sont pas toutes irréprochables. Ainsi, dans une carte, à la page 140, les *Volcae,* ces populations celtiques de la Germanie et de la Gaule méridionale sont transformées en *Volsques*; cette faute d'orthographe est commise deux fois. A la page 164, nous trouvons représenté le combat singulier du consul Claudius Marcellus avec le Gaulois Viridomarus; le barbare est à cheval comme le Romain, en dépit des vers de Properce où sont mentionnées les roues de son char.

. . . . *fundere gaesa rotis*[2].

XIII.

L'Église celtique indépendante de Rome est une thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Paris par M. Alfred Lelièvre le 21 juillet dernier. C'est un résumé en six chapitres des points sur lesquels la discipline ecclésiastique dans l'église d'Irlande primitive et dans celle du Pays de Galles différait soit de la discipline romaine contemporaine, soit de la discipline romaine moderne. Les six chapitres ont pour objet : 1° la célébration

1. Le passage de Dion Cassius que nous venons de citer a été aussi passé sous silence par M. Th. Mommsen, qui, comme MM. de Caix et Lacroix, s'est borné à reproduire le récit d'Amédée Thierry, voy. *Roemische Geschichte,* 6e édition, t. III, p. 291.

2. Properce, l. V, élégie 10, vers 42.

de la Pâque; 2° la tonsure; 3° l'ordination des évêques; 4° le mariage des prêtres; 5° la confession publique des péchés; 6° le rituel et la liturgie. Le jeune auteur ne paraît pas avoir très bien saisi la question du mariage des prêtres. Jamais l'église catholique n'a interdit l'ordination des hommes mariés. La question qui s'est posée a été de savoir si l'homme marié et ensuite entré par l'ordination dans un ordre majeur pouvait continuer à vivre maritalement avec sa femme; sur ce point la solution a varié et varie encore aujourd'hui, puisque les prêtres grecs peuvent garder leurs femmes, et les gardent même toujours. Mais ce qui a été toujours interdit, c'est le mariage après l'ordination, et c'est l'ordination du bigame, c'est-à-dire de celui qui, ayant perdu une première femme, en a épousé une seconde. Celui qui s'est marié deux fois, ne peut devenir prêtre sans dispense. Sidoine Apollinaire ayant été élevé à l'épiscopat, quoique marié et du vivant de sa femme, la seule qu'il eût épousée, sa femme était *uxor et soror* [1], comme il le lui écrit lui-même, *Epistolae*, l. IV, 17 : *Licet sis uxor bona, soror optima es.*

XIV.

Popular studies in mythology Romance and folklore. N° 3. *Ossian and the Ossianic Literature.* Sous ce titre M. Alfred Nutt a publié une brochure in-12 de 61 pages, où il résume élégamment ce que l'on sait de la littérature ossianique, qu'il divise en trois périodes : 1° antérieure au moyen âge; 2° du moyen âge; 3° postérieure au moyen âge. Suivent deux appendices, l'un chronologique, l'autre bibliographique, puis des notes. Dans la dernière le sympathique auteur exprime l'espoir que sa publication excitera des jeunes gens studieux à rechercher les débris inédits de la littérature ossianique, que la tradition orale a conservés.

XV.

Dans le n° 4 des *Popular studies in Mythologie, Romance and Folklore,* in-12, 40 pages, librairie David Nutt, M. Jessie L. Wesson résume ce que l'on sait de la légende d'Arthur et de son histoire depuis le VIe jusqu'au XIIIe siècle et il en donne une bibliographie. Le titre est : *King Arthur and his Knights, a survey of Arthurian Romance.*

XVI.

Le général Pothier s'est livré pendant plusieurs années à l'exploration des tumulus du plateau de Ger, départements des Basses-Pyrénées et des Hautes-Pyrénées. Il les divise en deux catégories : tumulus à inhumation,

1. *Uxorem Sidonius duxit unam* (116, 3) *Papianillam Arvernam Aviti, ut diximus, postea Augusti filiam, quae, postquam maritus episcopus factus est, secundum regulas pro sorore cum eo vixit.* Préface de Th. Mommsen aux œuvres de Sidoine Apollinaire, p. XLIX.

qui remonteraient à la période néolithique, et tumulus à incinération, où se trouvent des objets métalliques, même du fer, tandis que dans la première catégorie, sauf le fragment d'un collier d'or, aucune trace de métal n'a pu être trouvée. Parmi les débris d'ossements recueillis dans les tumulus à incinération, y en a-t-il de gaulois? C'est une question à laquelle on ne peut répondre avec certitude ni par une négation, ni par une affirmation. La publication du général Pothier est un volume in-4° de 172 pages, orné de 42 figures et de deux cartes. Elle a été éditée par le libraire Champion sous ce titre: *Les Tumulus du plateau de Ger.*

XVII.

Dans les *Otia Merseiana,* publication de la Faculté des Arts au Collège de l'Université à Liverpool, M. Kuno Meyer a donné le texte irlandais et la traduction anglaise du fragment de la vision de Laisrén conservé par le ms. B. 512 de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, XVe siècle. Ce texte daterait suivant lui du IXe ou du Xe siècle. C'est le récit d'une promenade en enfer, malheureusement le commencement seul du récit existe; la suite manque. M. Kuno Meyer a placé à la suite la plainte en vers d'une vieille courtisane qui cherche à se consoler des privations présentes par le souvenir des plaisirs passés: il date ce poème du XIe siècle, et il l'a tiré du ms. H. 3. 18 du Collège de la Trinité de Dublin, XVIe-XVIIe siècle.

XVIII.

Je terminerai par les deux ouvrages par lesquels j'aurais dû commencer, mais c'est le hasard qui sur ma table a rangé les piles de livres. Quand, il y a près de cinquante ans paraissait le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, par Viollet-le-Duc, j'ai entendu dire que cet ouvrage savant, orné de beaux dessins, mais confus, c'était le hasard par ordre alphabétique. Mes chroniques à moi, c'est le hasard sans ordre alphabétique et voilà pourquoi ici arrive au XVIIIe rang le troisième volume de la monumentale histoire de Bretagne que nous devons à M. A. Le Moyne de la Borderie, IV-622 pages grand in-8°. L'avertissement placé en tête de ce volume en fait connaître clairement le contenu: « Il embrasse près de quatre siècles de l'histoire de « Bretagne, de 995 à 1364, et cet espace contient presque en entier deux « époques de cette histoire: la quatrième époque, remplie par les dynasties « ducales d'origine bretonne, maisons de Rennes, de Cornouaille et de « Penthièvre (995-1213); la cinquième époque, tout entière occupée par la « dynastie ducale de Dreux, d'origine française (1213-1364). » Personne ne peut contester la compétence de M. de la Borderie, soit comme paléographe, soit comme diplomatiste; de plus il sait écrire en français avec un talent que n'ont pas tous les paléographes et tous les diplomatistes. Nous lui avons reproché d'avoir montré dans ses deux premiers volumes une confiance exagérée dans les légendes hagiographiques. Ici cette critique n'a plus d'objet et nous n'avons pas de réserve à faire à nos éloges.

XIX.

Nous venons de recevoir la douzième livraison de l'*Altceltischer Sprachschatz* de M. Holder. Il contient les colonnes 769-1024 du tome II, commençant au milieu de l'article *Norici* et se terminant au milieu de l'article *Poeninus*. Il est inutile de répéter ici tout le bien que nous pensons et que nous avons déjà dit de cette importante publication, et de l'utilité qu'elle offrira pour l'histoire générale et locale, pour la géographie historique, sans parler des nombreux matériaux qu'elle met à la disposition des linguistes.

H. d'Arbois de Jubainville.

XX.

Il a été question dans cette *Revue*, t. XVIII, p. 342, du précieux témoignage de l'*Islendíngabók* sur la présence de moines irlandais en Islande dès le VIIIe siècle. L'*Islendíngabók* est aujourd'hui devenue accessible aux lecteurs français grâce à la traduction que vient d'en publier M. Félix Wagner, professeur au Collège communal de Bouillon (passé depuis à l'École moyenne de Virton[1]). Cette traduction est accompagnée d'un commentaire abondant, — d'ailleurs fort nécessaire : M. W. ne pouvait, en un pareil sujet, viser à être bien original, mais l'ensemble, malgré quelques taches, forme un très honorable travail de débutant. Il est à souhaiter que M. W. continue dans cette voie : il ne peut qu'y être encouragé par le bruit que son modeste et méritoire travail a fait en Belgique, où il a été l'objet de polémiques passionnées[2].

XXI.

M. S. Muller Hzn. a fait tirer à part des *Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen* d'Amsterdam (Afdeeling Letterkunde, nieuwe reeks, Deel II, nº 1) un travail étendu sur les cités de Gaule (*De civitates van Gallië*), où il complète et rectifie les résultats de Guérard et de Desjardins, mais sans qu'on voie bien quel parti il a tiré exactement des travaux de détail plus récents. Il est impossible d'analyser un pareil travail, que l'auteur résume lui-même en un tableau de sept pages, à la fin de sa brochure, et en deux cartes, *Galliae post mortem Augusti*, et *Notitia Galliarum*; nous nous bornons à en recommander la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la géographie de la Gaule.

1. *Le livre des Islandais du prêtre Ari le Savant* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fascicule IV). Bruxelles, 1898 ; 1 vol. in-8º.

2. Les brochures publiées pour ou contre M. W. forment déjà au total trois ou quatre fois l'étendue du livre d'Ari.

XXII.

Dans sa thèse (*Quid ad fabulas heroïcas Germanorum Hiberni contulerint*, Tours, 1897), M. Charles Andler s'attaque à quelques-uns des problèmes les plus délicats de la littérature comparée. Il étudie successivement la légende de Weland, celle des Nibelungen, celle de Waltharius, et, y appliquant les mêmes méthodes critiques que M. Sophus Bugge a appliquées à l'Edda, il propose de voir dans ces cycles héroïques de simples transformations de légendes irlandaises.

Nous devons rendre tout d'abord hommage au talent de l'auteur ; son exposition est un modèle de clarté et de logique. Mais les questions qu'il aborde dans son livre sont de celles que de telles qualités ne suffisent peut-être pas à résoudre : il expose brillamment une thèse, en l'appuyant de nombreux et intéressants arguments de détail, mais en laissant dans l'ombre trop de circonstances dont il eût été nécessaire de tenir compte. Et parmi les coïncidences curieuses qu'il signale entre les légendes irlandaises et germaniques, beaucoup sont dénuées en elles-mêmes de vraisemblance et ne devraient être indiquées qu'accessoirement, et comme susceptibles d'être invoquées à titre surérogatoire, une fois sa thèse établie sur des fondements plus solides. Sans doute *Cualand* a pu s'altérer en *Veland* (et encore ne faudrait-il pas sembler dire que cette altération est phonétiquement régulière : *substitutis solito more litteris*), *Dé Dannan* a pu se confondre avec *Daedalus*, Οἰχαλία Ἰκαρία avec *Egill*, *Ailill* avec *Attila*. Si l'identité était plus clairement prouvée par ailleurs, de telles confusions ne seraient pas pour arrêter, mais il est bien hasardeux d'en faire état, si peu que ce soit, pour établir l'identité des mythes.

Nous souhaitons que M. A. reprenne à nouveau une question qu'il connaît si bien, en la traitant moins sommairement et avec une méthode un peu différente. D'ailleurs les faits eux-mêmes sont différents suivant qu'il s'agit du *Waltharius* ou des *Nibelungen*. En outre, s'il est probable à priori que la culture irlandaise a laissé une trace profonde sur les littératures germaniques, on ne peut supposer que les Germains n'aient eu avant leur contact avec les Celtes, ni littérature, ni folk-lore : et c'est pourtant à cette conclusion que conduirait l'exagération des théories récentes sur l'Edda.

Nous n'avons pas été surpris de voir que M. A. citait, sans les traduire, des textes norrois et irlandais : cela s'explique par la destination de son ouvrage, thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, où les juges compétents à la fois en ces deux matières ne manquent sans doute pas. Mais si, comme nous l'espérons, il reprend en sous-œuvre son travail, que M. A. n'oublie pas qu'il sera surtout lu par des celtistes peu ou point germanistes, ou par des germanistes qui ne lisent l'irlandais qu'en traduction : les uns et les autres suivront plus facilement ses raisonnements s'ils ont sous les yeux la traduction de tous les textes cités.

L. Duvau.

POSTCRIPTUM.

XXIII.

On annonce que la *Clarendon press* va publier un ouvrage de M. John Rhys sur le Folk-Lore du Pays de Galles. On y trouvera d'abord un recueil de contes de fées que le savant auteur a publiés dans *Y Cymmrodor* il y a environ vingt ans. On y trouvera aussi les mémoires plus récents lus par lui à la *Cymmrodorion Society* sur la chasse de *Twrch Trwyth,* sur les puits sacrés et sur les légendes de cavernes du Pays de Galles. Un chapitre sera consacré au folk-lore de l'île de Man.

XXIV.

Le volume intitulé *Musée Calvet. Inscriptions antiques,* par le capitaine E. Espérandieu, tirage à part des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* ne contient guère que des monuments publiés dans le tome XII du *Corpus inscriptionum latinarum.* Mais l'auteur a renouvelé ce sujet par les dessins dont il accompagne les monuments, et de temps en temps le commentaire contient des critiques des lectures et des doctrines de M. Hirschfeld.

XXV.

La société des gradués de l'Université du Pays de Galles a décidé la publication de textes gallois. Les deux premiers volumes doivent contenir le recueil des œuvres de Morgan Llwyd, ecclésiastique puritain, originaire de Merioneth dans le nord du pays de Galles. Morgan Llwyd vivait au XVIIe siècle : pendant la guerre civile entre le Parlement et Charles Ier, il paraît avoir été chapelain dans l'armée du Parlement et, une fois la paix rétablie, il devint ministre à Wrexham, comté de Denbigh dans la partie septentrionale du Pays de Galles. Le tome premier a paru, mais ne nous est point encore parvenu ; son éditeur est M. Thomas E. Ellis, mort avant l'apparition de ce volume.

XXVI.

La librairie Fontemoing mettra prochainement en vente le t. IX du *Cours de littérature celtique.* Ce volume, qui a pour auteur M. J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, traite de la métrique galloise.

XXVII.

MM. K. Brugmann, A. Leskien, K. Meyer, W. Foy, F. Sommer, L. Chr. Stern, R. Thurneysen, E. Windisch, vont offrir une *Festschrift* à notre savant collaborateur M. Whitley Stokes, qui, sur le point d'atteindre le soixante-dixième anniversaire de sa naissance, a conservé avec la jeunesse du cœur une infatigable activité scientifique, la même, plus grande même peut-être aujourd'hui, qu'il y a quarante ans quand il a commencé à faire paraître la première de ses érudites publications.

H. D'A. DE J.

PÉRIODIQUES

I.

A une obligeante communication de mon savant confrère M. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, je dois l'intéressante note qui suit :

« Dans le 54e volume de la nouvelle série du RHEINISCHEN MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, M. Julius Beloch, professeur à l'Université de Rome, a donné un article sur *Die Bevölkerung Galliens zur Zeit Caesars*. Auteur de *Die Bevölkerung der grieschisch-römischen Welt*, M. Beloch est un des savants qui ont le plus étudié la question de la population en Gaule. L'évaluation de la population de la Gaule à l'époque de la conquête romaine ne peut être qu'une hypothèse très contestable puisque les documents précis font défaut. Sur les 634,000 kilomètres carrés du territoire jusqu'au Rhin, M. Beloch proposait dans son ouvrage 10 millions d'habitants ; M. Levasseur, dans *la population française*, 8 millions. Dans son article M. Beloch donne comme maximum très douteux 9 millions et demi, comme minimun 4 millions, comme moyenne 6 millions trois quarts. »

Un certain nombre de savants s'imaginent que la propriété foncière était à cette date constituée comme aujourd'hui. Se sont-ils demandé ce que vaudrait la propriété foncière dans le même territoire si la population était réduite au cinquième du chiffre actuel ? (cf. ci-dessus, p. 108).

II.

ZEITSCHRIFT FÜR CELTISCHE PHILOLOGIE, herausgegeben von Kuno Meyer und L. Chr. Stern, t. III, première livraison, 1899. Ce numéro débute par un des morceaux les plus courts et en même temps les plus intéressants de la littérature épique irlandaise, *Orgain Dind Ríg*, « la destruction de Dind Rîg ». Les événements racontés dans ce morceau seraient, suivant les historiens irlandais, des faits historiques, et même les faits historiques les plus anciens dont la littérature épique irlandaise nous ait conservé le souvenir. Le récit dont il s'agit se termine par la mort de Cobthach le Maigre de Brégia, fils d'Ugaine le Grand, *Cobthach cóel Breg mac Ugaine Móir*. Tigernach, dont la chronologie pour ces époques reculées manque un peu de précision, commence par considérer la mort de Cobthach comme un événe-

ment contemporain du règne de Perdiccas Ier, roi de Macédoine, 695-647, et du règne de Romulus, 753-715 (?)[1]. Plus loin, revenant sur cette première assertion, Tigernach place en l'année 18 de Ptolémée Ier, roi d'Égypte, c'est-à-dire vers l'an 306 de notre ère, le règne d'Echu Buadach, père d'Ugaine qui fut lui-même père de Cobthach, *licet,* ajoute-t il, *praescripsimus olim Ugaine imperasse*, et, dit-il, pour expliquer cette contradiction, *omnia monumenta Scottorum usque Cimbaed incerta erant*[2]. Suivant lui Cimbaed est contemporain d'Echu Buadach père d'Ugaine et grand-père de Cobthach. La dernière des deux dates approximatives ainsi données par Tigernach s'accorde à peu près avec la date indiquée par le texte que publie M. Whitley Stokes, c'est-à-dire par le Livre de Leinster; la mort de Cobthach le Maigre serait arrivée 300 ans avant la naissance de Jésus-Christ. La chronique intitulée *Flaithiusa hErend* (Livre de Leinster, p. 22, col. 1, l. 49-col. 2, l. 2) met la mort de Cobthach le Maigre en l'année 308 avant J.-C.

Un des plus anciens textes où nous trouvions mentionnée la triste fin de Cobthach le Maigre est le poéme de Gilla Coemain, *hEriu ard, inis na rig*, où on lit que ce personnage régna 10 ans « jusqu'à ce que le feu le brûlât « dans la maison en buvant au festin chez Labraid ».

Co roloisc tene isin tig, ic ól na flede ic Labraid[3].

Cobthach avait fait périr traitreusement Loegaire son frère, et le fils de son frère, Ailill Aine. Labraid, fils d'Ailill Aine, et par conséquent petit-neveu de Cobthach, vengea ce double crime en brûlant Cobthach tout vif dans une salle de festin construite en fer[4] et où il l'avait enfermé avec trente autres rois invités en même temps. Dans cette salle se trouvait la propre mère de Labraid; avant de mettre le feu, son fils hésitait : « Ne t'inquiète pas de moi », lui cria sa mère, « rappelle-toi que tu as ton honneur à venger! » Et elle mourut avec Cobthach et les trente rois.

Suivent une liste d'anciens auteurs irlandais, la plupart imaginaires, publiée par M. Whitley Stokes d'après le Livre de Ballymote; puis des mélanges extraits de trois manuscrits irlandais, *Rawlinson* B 502, 512, *Laud* 610, d'Oxford, par M. Kuno Meyer : la plupart de ces extraits appartiennent à la littérature ecclésiastique; citons cependant trois poèmes, le premier sur

1. Voir l'édition de M. Whitley Stokes, *Revue Celtique,* t. XVI, p. 378. Cf. Chronique de saint Jérôme, chez Migne, *Patrologia latina,* t. XXVII, col. 373.

2. Wh. Stokes. *Revue celtique,* t. XVI, p. 394.

3. Livre de Leinster, p. 128, col. 2, l. 33. Cf. *Livre de Ballymote,* p. 47, col. 1, l. 40-42.

4. Cette idée d'ennemis enfermés dans une maison de fer où on les brûle reparaît dans le *Mesca Ulad,* édition Hennessy, p. 44, 45, et dans le *Mabinogi* de Branwen, traduction de M. Loth, *Cours de littérature celtique*, t. III, p. 76-78; éd. de Charlotte Guest, t. III, p. 88 et suiv., 111 et suiv.; éd. de J. Rhys et G. Evans, p. 31 et suiv.

Túan mac Cairill, le second sur le cochon de Mac Dathó, le troisième sur Cúrói mac Dári.

La mort de Cúrói, tué par Cûchulainn, *Aided Conroi,* est le sujet d'un poème que publie ensuite M. Kuno Meyer sous le titre de *Brinna Ferchertne,* « Vision de Ferchertne ». Ferchertne était le poète de Cúrói; il prévoit et annonce la fin tragique de son maître. Ce poème qui paraît dater du xe siècle est tiré du Ms. d'Oxford, Laud 610.

M. Thurneysen étudie l'âge des gloses de Würzburg. Revenant sur une opinion qu'il a exprimée dans la *Revue celtique,* t. VI, p. 318, il croit aujourd'hui que la *prima manus* du ms. de Würzburg doit être contemporaine du texte irlandais copié entre 763 et 790 dans le ms. de Cambrai et qu'elle semble par conséquent dater soit de la seconde moitié du VIIe siècle, soit du commencement du VIIIe. Quant à la seconde main, elle serait du VIIIe siècle comme le ms. de Cambrai. M. Thurneysen considère aussi comme contemporaines du texte irlandais copié dans le ms. de Cambrai et comme datant de la fin du VIIe siècle les gloses irlandaises sur les *Bucoliques* publiées par M. Whitley Stokes dans la *Zeitschrift de Kuhn,* t. XXXIII, p. 62-80, et dans la *Revue celtique,* t. XIV, p. 226-235, d'après le ms. de Florence, *Laurentianus,* Plut. XLV cod. 14, et d'après le ms. de la Bibliothèque nationale, latin 7960, un des deux ms. dont nous avons parlé plus haut, p. 111, note 6. Cet article est le développement de principes posés par M. Thurneysen dès 1897 dans le *Grundriss* de M. Brugmann, t. I, 2e édit., p. 188 et 199, où le savant professeur de Fribourg traite de l'*e* long et de l'*o* long en vieil irlandais.

Viennent ensuite deux articles aussi exclusivement grammaticaux, l'un de M. Strachan sur quelques-unes des gloses de Würzburg et de Saint-Gall, dont il discute et précise le sens, l'autre de M. Zimmer sur des formations verbales modernes en irlandais.

M. Nicholson étudie l'origine de la collection des canons irlandais. Suivant lui, elle a été formée dans le monastère de Hi, *Ia* vulgairement Iona, et par l'abbé Adamnan (cf. ci-dessus, p. 111). L'*explicit* du ms. latin 12021 de la Bibliothèque nationale

Hucusque nuben et cu . cuiminiae . et du rinis

doit être corrigé ainsi :

Hucusque Ruben et Cú-cuimni Iae et Darinis,

c'est-à-dire que le Breton Arbedoc, qui a écrit le ms. latin 12021, copiait un ms. irlandais, œuvre de deux scribes connus des annalistes irlandais, qui mettent la mort de l'un, Rubin, en 724 ou 725, celle de l'autre Cú Cuimni entre 742 et 747. Suivant M. Nicholson il faut supposer : un original écrit à Iona, probablement par Adamnan, mort en 704 ; une copie de ce ms. faite à Iona par le scribe Ruben ou Rubin ; cette copie, transportée à Darinis, y aurait été transcrite par Cú-cuimni, et la copie de Cú-cuimni ou une copie de cette copie venue sur le continent y aurait été recopiée par le breton Arbedoc au IXe ou au Xe siècle.

Le même M. Nicholson discute la valeur du ms. de Chartres publié dans la *Revue celtique*, t. XV, p. 175-180 par M. l'abbé Duchesne. Suivant lui, le ms. de Chartres contient non pas Nennius, mais un ouvrage qui serait une des sources de Nennius. La rédaction ne remonterait pas au delà de l'année 752, mais une partie des matériaux mis en œuvre aurait été extraite d'une vie de saint Germain d'Auxerre écrite par un *filius Urbagen*, qui serait probablement identique à Paulinus, archevêque d'York, 625-644.

Dissertation de M. W.-H. Friedel sur neuf vers latins qui se trouvent dans deux mss. de Nennius.

Continuation par M. Anwyl de son mémoire sur les quatre branches des Mabinogi. Nous avons déjà mentionné ce mémoire dans la *Revue celtique*, t. XVIII, p. 359 et t. XIX, p. 89. Les premiers articles de M. Anwyl ont paru dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. I, p. 277-293, t. II, p. 124-133.

Les deux derniers articles de fond que cette livraison contient émanent de M. L. Chr. Stern. Le premier traite des degrés de comparaison en gallois : comparatif proprement dit, superlatif et comparatif d'égalité. Le second est une étude sur les visions du *Bardd cwsc*, composition d'Ellis Wynne, un ecclésiastique né en 1671 et mort en 1734, qui fit paraître en 1703 l'ouvrage étudié par M. Stern, dont le titre en gallois est *Gweledigaethau y bardd cwsc*. On ne peut guère traduire ce titre en français autrement que par « Visions du barde endormi ». M. Stern préférerait « barde dormeur », *Schlafbarde* au lieu de *ein geschlafener barde* ou *Schlafender barde*.

III.

Archiv für celtische Lexikographie, publié par MM. Wh. Stokes et Kuno Meyer, t. I, 2e livraison.

Collation par M. Whitley Stokes, du livre de Norris, *Ancient cornish drama*, Oxford, 1859, avec le ms. 791 de la bibliothèque bodléienne d'Oxford.

Second article de M. Eugène O. Growney sur le dialecte irlandais parlé dans les îles d'Aran. Le premier article a paru dans la première livraison de l'*Archiv*, voir ci-dessus, t. XIX, p. 78.

Recueil, par M. John Lyons, de mots irlandais extraits d'un traité du moyen âge sur la déclinaison latine. A rapprocher du bel ouvrage de M. Whitley Stokes : *Irish Glosses. A mediaeval Tract on latin Declension with examples explained in Irish*, Dublin, 1860, in-4.

Recueil alphabétique par M. Anscombe de 305 noms d'homme gallois tirés des généalogies contenues dans le ms. Harléien, n° 3859.

Cantiques bretons publiés par M. Ernault d'après le *Doctrinal ar christenien* imprimé à Morlaix en 1628, texte et traduction, 1re partie.

Corrections au cornique des *Specimens of Cornish provincial dialect*, by uncle Jan Treenoodle. L'auteur de ces corrections est M. J. Loth.

Note de M. J. Strachan sur le vieil irlandais *afrithissi*, « de rechef, de nouveau ». *Afrithissi* tiendrait lieu d'un primitif *ar-frithissi*, dont le sens

littéral serait « notre course de retour ». *Frithissi* est l'accusatif ou le datif d'un substantif féminin *frith-eisse,* composé dont le second terme est *esse,* « trace, vestige ». Ce composé exprime l'acte de repasser sur les traces qu'on a laissées sur le sol. *Ar* dans *ar-frithissi* serait le pronom possessif pluriel de la première personne. Dans *doridissi,* même sens, nous aurions le pronom possessif singulier de la deuxième personne. Peut-être pourrait-on supposer que dans les deux cas la particule initiale serait une préposition.

Le morceau le plus considérable de la livraison est l'édition, par M. Whitley Stokes, du glossaire irlandais attribué à O'Mulconry. Cette édition occupe 93 pages, les p. 232-324 de la livraison. Le glossaire est publié d'après le livre jaune de Lecan, col. 88-122, qui date du XIVe siècle; la compilation dont il s'agit remonte probablement au XIIIe ou au XIVe. Le nombre des articles est de 874. Cette publication est un complément du Glossaire de Cormac et des autres publications de textes lexicographiques faites par le savant auteur, telles que le glossaire d'O'Davoren et le *Mediaeval tract on latin declension with examples explained in irish.*

La livraison se termine par les pages 33-80 des *Contributions to irish Lexicography,* par M. Kuno Meyer. Ce fragment commence au mot *ai* et finit au mot *almont.* Les pages 1-32 ont paru dans la livraison précédente (voir ci-dessus, t. XIX, p. 78).

3e livraison. Les deux premiers articles sont dus à M. Whitley Stokes. Le premier comprend trois glossaires médicaux irlandais, les deux premiers tirés du ms. H. 3, 15, XVIe siècle, du Trinity College de Dublin; le troisième provient d'un ms. appartenant à lord Crawford. Le nombre des articles est de 336. Dans le second article M. Wh. Stokes collationne la seconde édition du glossaire d'O'Clery (*Revue celtique,* t. IV, p. 349-428, et t. V, p. 1-69) avec l'édition originale qui a paru à Louvain en 1643.

M. E. Ernault continue son édition des cantiques bretons du *Doctrinal* dont il a publié les premiers dans la livraison précédente.

M. Loth étudie: 1° les formes *brodir, broder* et *brodorion,* pluriel du gallois *brawd,* « frère »; 2° le gallois *bal,* qui désigne le cheval au front ou à la face blanche. Il termine par des notes sur les mots irlandais *abardal,* « très noir, très obscur, grande obscurité », *alam,* « troupeau » et *coscath,* « obscur ».

Un second article du même auteur est un recueil d'additions et de remarques au dictionnaire gallois de Silvan Evans. Ce travail, qui a 71 pages, est celui qui occupe le plus de place dans la livraison.

Une note de M. Strachan traite du mot irlandais *ail* (Windisch, *Irische texte,* t. I, p. 350, 351; Ascoli, *Glossarium palaeohibernicum,* p. XXI; Atkinson, *The passions and homilies,* p. 527; Whitley Stokes, *On the Calendar of Oengus,* p. CCXII), dont le sens ordinaire est « ce qui plaît, agréable ». Il expose que le sens primitif de ce mot doit être « convenable, à propos », et il maintient une étymologie déjà proposée par lui, qui consiste à comparer ce mot avec le gothique *fagrs,* « propre, utile, bon », en grec εὔθετος (saint Luc, XIV, 35) traduit dans la Vulgate par *utile,* dans la « Revised version » par *fit.* Cf. Brugmann, *Grundriss,* t. I, 2e éd., p. 630.

La livraison se termine par des corrections et additions de M. Wh. Stokes à son édition du glossaire d'O'Mulconry (livraison 2 du même volume), par des corrections de M. Kuno Meyer à son édition des *Macgnímartha Finn* (*Revue Celtique,* t. V ,p. 197-204), par des additions et corrections de M. J. Loth à ses critiques du dictionnaire gallois de Silvan Evans, enfin par des *Contributions to irish Lexicography* de M. Kuno Meyer, p. 81-112, commençant au mot *almu* et finissant au mot *arba* ; ces *Contributions,* dont déjà deux parties, pages 1-80, avaient paru dans les livraisons 1 et 2 de l'*Archiv,* sont un travail considérable, appelé à rendre de grands services.

IV.

The transactions of the honourable society of Cymmrodorion pour l'année 1898-1899 contiennent quatre mémoires. Le premier, par le Rév. S. Baring Gould, traite des plus anciennes fortifications du Pays de Galles. Suivant l'auteur les forteresses construites en pierre sans mortier sont l'œuvre de la race qui a précédé les Celtes dans les îles Britanniques, quand même certaines d'entre elles seraient postérieures à la conquête celtique.

Le second mémoire, par M. David Brynmôr Jones, traite de l'état social dans le Pays de Galles à l'époque la plus ancienne à laquelle nous puissions remonter, c'est-à-dire depuis le départ des légions romaines jusqu'à la conquête normande. Ce travail commence par l'observation que voici, et qui devrait entrer dans la cervelle de bien des savants français :

« Aucune des tribus qui habitait la Grande-Bretagne n'a jamais pris le « nom de Cymry. Le mot « Cymro » veut dire « compatriote », et ne « devint en usage qu'après le départ des légions, qui laissèrent l'île se dé- « fendre comme elle put. Il semble que ce mot fut employé pour désigner « les tribus et les familles celtiques qui reconnurent Cunedda comme leur « chef après qu'il eût conquis le nord du Pays de Galles » (cf. ci-dessus, p. 115). Le travail de l'auteur a pour base principalement les trois codes qui forment la partie la plus importante des *Ancient Laws and Customs of Wales* publiés par Aneurin Owen en 1841. M. Brynmor se sert aussi de Giraldus Cambrensis, *Itinerarium Kambriae.*

Le troisième mémoire est une étude sur Geoffrey de Monmouth par le professeur W. Lewis Jones. Suivant l'auteur, l'*Historia Britonum* était déjà rédigée en 1139, mais c'était un premier jet, et l'édition définitive était terminée avant la fin de l'année 1147. Quelle en a été la source? Est-ce un livre breton aujourd'hui perdu? Est-ce pour une partie la tradition bretonne, et pour une autre partie simplement l'imagination de l'auteur? La seconde hypothèse est certainement vraie, sans qu'il y ait certitude absolue, qu'on doive complètement exclure la première. M. Gaston Paris est un des principaux écrivains dont l'auteur cite et discute le témoignage.

Le volume se termine par une étude de M. Isaac Foulkes sur les imprimeurs, éditeurs et libraires du Pays de Galles.

V.

The journal of the royal society of antiquaries of Ireland, 5e série, tome IX.

2e partie. Des mémoires, tous fort intéressants que contient cette livraison, celui qui semble le plus devoir attirer l'attention des archéologues du continent est l'exploration archéologique des îles occidentales de l'Écosse, qui occupe près de moitié du fascicule, et qui est ornée de nombreux dessins, parmi lesquels plusieurs représentent des croix monumentales, les unes un peu rustiques, les autres très ornées, et qui sont de véritables œuvres d'art. Quinze pages sont consacrées à la description d'Iona, mais il semble bien qu'on n'y trouve rien aujourd'hui qui remonte à l'époque de la fondation du monastère.

3e partie. Nous signalerons dans ce numéro : 1° un mémoire sur l'abbaye de Durrow; l'auteur y reproduit la traduction par M. Wh. Stokes d'un poème attribué à saint Columba et conservé dans un ms. de la bibliothèque bodléienne, mais il ne donne pas le texte de ce morceau ; 2° une étude du Dr George U. Macnamara sur les croix de pierre de Ui Fearmaic en Irlande dans le comté de Clare ; neuf planches insérées dans le texte illustrent ce travail. La continuation de l'exploration des îles occidentales de l'Écosse occupe une grande partie de cette livraison, et dans le compte rendu on trouve décrits et reproduits par la gravure, outre beaucoup de monuments du moyen âge, des monuments préhistoriques d'un haut intérêt. On voit aussi racontée dans cette livraison la découverte d'une inscription ogamique; M. J. Rhys a étudié cette inscription, qu'il a lue MAQUI CAGILEB[I].

4e partie. Monuments préhistoriques de Burren, en Irlande, comté de Clare, par Thomas J. Westropp : — Croix monumentale de pierre à Moone, par lord Walter Fitz Gerald. — Mémoire de M. John Rhys sur les ogams de Drumloghan : 1° MANUMAGU NOGATI MOCOI MACORBI ; 2° CALUNOVICA MAQUI MUCOI LITOS; 3° MAQUI INIS[SIONAS] [MA]TTEAS ; 4° CUNALEGEA MAQUI C...NA LARCEDI AVE QUECIA ; 5° BIGU MAQUI ; 6° BIR-MAQUI MUCOI ROTTAIS ; 7° MAQUI NE[TA-SEGOMON]AS ; 8° DENAVEC[A] [M]OCOI MEDALI ; 9° [CORR]-BRI ; 10° DEAGOS MAQUI MUCO[I] TOTRAI. — Notes sur un *crannog* et d'autres découvertes dans le comté de Wexford par sir Thomas H. Grattan Esmonde. — Mémoire par M. Robert Day sur des ornements d'or trouvés près de Cloyne dans le comté de Cork. — Note sur une inscription ogamique trouvée à Cairan ; M. Rhys lit : COVAGNI MAQUI MUCOI LUGUNI.

VII.

Annales de Bretagne, publiées par la Faculté des Lettres de Rennes, t. XIV, n° 4, juillet 1899. M. Emile Ernault traite de l'épenthèse des liquides en breton, comme dans *ersqina*, « agacer », du vieux français *esquigner*. — Suite des chansons de la collection Penguern publiées par M. Pierre Leroux. Les morceaux publiés dans cette livraison sont au nombre

de quatre: « Le fils ingrat », « Le père dénaturé », « Le fils libertin », « La veuve ». — M. Loth, sous le titre de « Recherches dialectales bretonnes », nous donne un échantillon du breton de Plogoff, « La chanson de Jeanne Normand », *Gwerz Janek an Normand.*

Tome XV, nº 1, nov. 1899. Notes d'étymologie bretonne par M. E. Ernault: 1º *Ach-amen,* expression de mépris; c'est un mot composé dont le premier terme est l'interjection *ach* et dont le second terme *amen* est emprunté à la langue ecclésiastique. — 2º *kein gar,* « le devant, littéralement le dos de la jambe, par opposition à *kof gar*, le gras, littéralement le ventre de la jambe. — 3º *Ket*, « pas, rien », particule qui renforce la négation, est un mot breton étranger aux autres langues celtiques. — 4º *Klupen,* dans la formule consacrée *klupen-gar,* « le devant de la jambe », est identique à *klupen*, « crête de coq ». C'est une variante de *kriben*, en gallois *cribyn*, « crête, arête, sommet », dérivé de *crib*, « peigne » et aussi « crête ». — Suite des contes irlandais publiés en irlandais par M. Douglas Hyde et traduits en français par M. G. Dottin. « Finn mac Cumhaill et la femme rouge ». — Chansons bretonnes de la collection Penguern, publiées par M. Pierre Le Roux : Quatre malheurs; Le goëmon de Trebeurden; *Gwers* de Plestin ; *Gwers* du gâteau.

VIII.

Boletin de la real academia de la historia, t. XXXVI, première livraison, janvier 1900. Dans un article du marquis de Monsalud sur les inscriptions romaines inédites d'Estramadure on peut remarquer celle-ci : *Lubacnus Tancini f(ilius). Apana Leuri f(ilia) h(ic) s(ita) e(st). S(it) t(ibi) t(erra) l(evis). Tancinus f(aciendum) c(uravit).* Le nom d'homme Leuros peut être identique à l'adjectif irlandais *lour*, *leór, lór* « suffisant ».

IX.

Archaeologia Cambrensis, 5e série, t. XVI, nº 63. Notice sur la fortification celtique connue sous le nom de *Caynham camp*. C'est une enceinte en terre qui a 680 yards de long sur 140 de large, soit 621 mètres sur 128. La contenance n'atteint pas neuf acres. Elle est d'environ 3 hectares et demi.

Mémoire de M. R. W. Llewellyn sur les antiquités trouvées à Pen-y-fai, près de Bridgend. Le premier monument étudié est une chambre circulaire souterraine précédée d'un couloir et qui présente une certaine analogie avec des monuments préhistoriques; mais il est certain que cette chambre a été habitée au XVIIe siècle, serait-elle de cette date? Citons encore les débris d'une croix monumentale beaucoup plus ancienne. — Exploration par le colonel W.-L. Morgan d'une forteresse antique à Bishopston, Gower. Suivant l'auteur cette forteresse serait postérieure à l'invasion normande. — Notice sur des bijoux de l'époque romaine trouvés à Carregwynion Rocks, Radnorshire; ce qu'il y a de plus curieux est un bracelet dont le dessin est donné; ce bracelet paraît de travail celtique.

X.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, t. XXXVI, 3e li-livraison. Études celtiques par H. Zimmer: 1° le breton *mar, arvar* « doute », en cornique *mar;* 2° l'irlandais *eneclann* « prix de l'honneur » littéralement « prix du visage » en gallois *gwynebwerth,* en v. breton *enepnuerth;* 3° cornique *arluit* « seigneur », gallois *arlwydd, arglwydd;* 4° irlandais *cirdub* « très noir », gallois *purdu;* 5° gallois *Sais,* au pluriel *Seison* « anglais »; 6° irlandais *cáin,* « tribut », gallois, *ceiniog,* employé pour traduire l'anglais *penny,* cf. irlandais *cianóg,* « menue monnaie »; 7° vieil irlandais *bágim* « je combats », *bág* « bataille », gallois *beio* « blâmer, censurer », *bai* « faute, erreur, vice, crime »; 8° M. Zimmer conteste l'existence d'un verbe celtique **skartō;* suivant lui, le verbe est **karto,* et *s* le débris d'une préposition préfixe.

4e livraison. Suite des études celtiques de M. Zimmer. 1° Nominatif-accusatif duel des thèmes en *u-* en vieil irlandais. Suivant l'auteur *tri-ginn* « par la bouche », dans le ms. de Milan, veut dire littéralement « par les deux mâchoires », et *ginn* tient lieu d'un primitif *genū,* nominatif-accusatif duel; 2° le vieil irlandais *asbert* et *asrubart.* M. Zimmer contredisant M. Thurneysen, pense qu'*asbert* « il a dit » a sens d'aoriste, et *asrubart* sens de parfait ou même de plus-que-parfait, « il avait dit ».

XI.

Mémoires de la société de linguistique de Paris, tome XI, 4e fascicule. Sous ce titre « De l'imparfait du subjonctif en moyen-gallois », M. J. Vendryès étudie dans les textes moyen-gallois un temps secondaire caractérisé par un suffixe dont la consonne est *h,* qui souvent disparaît, mais après avoir assourdi l'explosive sonore qui précède. Ex: *geinghei,* « il entrât », de *geingio,* « s'introduire »; *cretei,* « il se confiât », de *credu* « croire ». Cet *h* est le représentant moderne d'un ancien *s* devenu aussi *h* en vannetais, mais *f* en léonard; ce serait le subjonctif de l'aoriste sigmatique indo-européen.

XII.

The classical review, tome XIII, p. 322, et tome XIV, p. 51, discussion entre M. F. Haverfield et M. Alfred Gudeman sur la question de savoir si Agricola a fait une expédition en Irlande. M. Haverfield croit que non, M. Gudeman prétend que si. Le texte de Tacite, *Agricola,* 24, me paraît formel dans le sens négatif et donner complètement raison à M. Haverfield.

XIII.

La parole, revue internationale. Les articulations irlandaises étudiées à l'aide du palais artificiel, par M. l'abbé Rousselot. L'auteur explique par

quels mouvements de l'appareil vocal se produisent les sons si variés de l'alphabet irlandais. Des figures nombreuses font comprendre la doctrine de l'auteur.

XIV.

THE SCOTTISH REVIEW, t. XXXIV, n° LXVIII, octobre 1899. Étude par M. W. A. Craigie sur la ballade ossianique depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, tant en Irlande qu'en Écosse. Voici la conclusion de l'auteur : ceux qui de nos jours font des recueils de ballades ossianiques rendent plus de services que James Macpherson avec sa réputation européenne, bien affaiblie aujourd'hui, mais qui cependant n'est pas encore inoffensive.

XV.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, tome XXXV, juillet-août 1899. Répertoire épigraphique des départements de l'Aisne et de l'Oise par M. Seymour de Ricci. Nous y signalerons quelques noms de potiers intéressants, bien qu'ils aient été signalés ailleurs, comme *Divicatus, Doveccus, Andecarus, Cominius,* qu'on trouve dans l'*Altceltischer Sprachschatz* de M. Holder, enfin *Cannacus,* qui y fait défaut.

Septembre-octobre, même année. Zagreus, le serpent cornu, par M. Salomon Reinach. La légende sacrée de la naissance, du meurtre et de la résurrection de Zagreus fait le fond de l'orphisme, dit le savant auteur : deux serpents divins s'accouplent ; il naît un œuf divin, de cet œuf sort un serpent cornu, qui est un dieu. Cet œuf de serpent serait identique à l'*ovum anguinum* tenu en estime par les druides, Pline, *Histoire naturelle,* l. XXIX, § 52, et le serpent cornu dont nous venons de parler se retrouve sur les monuments de la mythologie celtique. Le mythe de Zagreus est d'origine thrace ; il semble y avoir entre les Thraces et les Celtes à ce point de vue une incontestable parenté. On sait qu'au deuxième siècle avant J.-C., il y eut en Thrace un royaume celtique (L. Kontzen, *Die Wanderungen der Kelten,* p. 209-220 ; Cary, *Histoire des rois de Thrace,* p. 44-47).

Novembre-décembre. M. Cagnat, *Revue des publications épigraphiques,* n° 184, signale dans le *Journal of hellenic studies,* 1899, p. 82, une inscription grecque trouvée à Yokarou où on a lu le nom d'homme ΖΜΕΡΤΩΝ ; c'est un père dont les enfants s'appelaient ΔΟΜΝΑ et ΔΑΔΑ. Dans les *Notizie degli scavi di antiquità,* 1899, p. 209, il relève un fragment d'inscription de Turin DONNI REGIS ... COTTI. De qui s'agit-il ici ? N'est-ce pas du père et du fils, de Marcus Julius Donnus, et de Marcus Julius Cottius qui vivaient à la fin du premier siècle avant J.-C. et dont le second donna son nom aux Alpes Cottiennes ? Voyez les textes réunis sur eux par M. A. Holder, *Altceltisches Sprachschatz,* t. I. col. 1144, 1307.

XV.

PREUSSISCHE JAHRBÜCHER herausgegeben von Hans Delbrück, t. 99, li-

vraison 3. Étude sur le mouvement celtique contemporain dans la Bretagne française, par M. H. Zimmer.

XVII.

Revue épigraphique, livraisons de juillet, août, septembre 1899, et d'octobre, novembre, décembre de la même année. Continuation du travail de M. Allmer sur les dieux de la Gaule celtique : *Mercurius Victor Magniacus Veilaunus* ou *Vellaunus, Matres, Matronae, Menmandutae, Minmantiae, Mercurius Moccus*. Suite de la traduction du mémoire de M. Hirschfeld sur les Eduens et les Arvernes.

XVIII.

Beilage zur Allgemeinen Zeitung, Munich, 18 et 19 décembre 1899. Étude sur le rameau celtique des langues indo-européennes : *Der keltische Sprachstamm*, par Ferdinand Sommer. L'auteur n'a pas de parti pris entre deux hypothèses, l'une que par l'effet d'un long voisinage les Celtes et les Italiotes se seraient fait mutuellement des emprunts à une date très ancienne, l'autre que les Celtes et les Italiotes seraient deux sections d'un groupe d'abord unique. Il ne paraît pas convaincu que le changement de la gutturale vélaire sourde *q* en *p* ait été en gaulois une loi sans exception : *petor-ritum* « chariot à quatre roues » en est pour lui le seul exemple certain. La lettre *p* de l'*Altceltischer Sprachschatz* de M. Holder n'a pas encore paru ; quand elle sera publiée, les idées de M. Sommer se modifieront probablement sur ce point. Il est du reste instruit et judicieux. Instruit, par exemple il connaît la doctrine de M. Thurneysen sur la date des gloses irlandaises de Würzburg, qui seraient antérieures au ms. de Milan (voir ci-dessus, p. 124). Il est judicieux dans son appréciation de la littérature irlandaise : si Macpherson a fait beaucoup de dupes, M. Sommer croit avec raison que la riche littérature conservée par les mss. irlandais récompensera largement la peine de ceux qui étudieront ces vieux monuments d'une civilisation originale, bien mal connue par nos contemporains.

H. d'Arbois de Jubainville.

THE BODLEIAN AMRA CHOLUIMB CHILLE

Revue Celtique, tome XX.

CORRECTIONS AND ADDITIONS.

P. 45, last line, *before* said *insert* had
47, l. 2, *before* ordered *insert* had
l. 33, *for* cooked *read* broiled
49, l. 7. The word *corr,* here and in pp. 41, 51, rendered by « crane », probably means « heron ». The jeu de mots in p. 49 might be in imitated in sanskrit, *bakâ-s* « ardea nivea », meaning also hypocrite, deceiver.
134. l. 12, *ro naisc co rolomm,* according to Prof. Henebry, means « bound this tightly » — adverbs often accommodating themselves to the meaning of the verb. Thus *rug sé go dubh ar a sgórnach* « he caught him tightly, lit. blackly, by the throat. »
135, l. 4, *Add* As some one says:
136, l. 5, *for saegul sár* seems to mean « on the world » (Henebry).
138, note 1, *for a read* A
141, l. 23, *for* as he was straying *read* by error
142, l. 3 from bottom, correct *tabar* to *tabair* (imperat. sg. 2), and translate *tabair immach* by « bring out », (Henebry).
144, ll. 14, 19, 24, *dele* [t], [th], [ath]
145. l. 2, *for* because ... Praise *read* for adulation, or for (his) eagerness to make the Praise », (Henebry).
ll. 16, 19, 23, 28, *for* renarration, redoubling, renarrating, refolding *read* its narration, its doubling, narrating it, folding.
146, l 1, dele [th]
147, l. 1, *for* renarration *read* its narration.
150, l. 3, *for* .iii. *read* .iii[i].
151, last line *for* example *read* dechned
155, l. 3, « *read* or to signify that what is an idol is not God. » Prof. Henebry thinks that *dia fis* is here equivalent to Keating's *dá chur i gcéill.*

P. 156, l. 3, from end : *omit* [leg. a olcc]

157, l. 1, *for* from *read* at (Henebry).

ll. 10, 13, *for* behind clouds *read* after clouds, i. e. after having passed through clouds (Henebry).

l. 3 from bottom, *read: ibo* « I will go to the bad in the palace. »

160, note 9, add *sceo* = Cymr. *heibio*, bret. *hebiou* « outre » (Victor Henry).

165. That *céis* means some kind of lute seems clear from the fact that in the *Bruden Da Choga* it is thrice accompanied by the epithet *cenntoll* « hole-headed ».

169, l. 18, *for* un to *read* unto.

l. 22, *read* i. e. Columba was an eminence, i. e. such was his delight [*fonn* cogn. with Germ. *wonne?*] in teaching the Law. With *ropo dia fonn* cf. *ro bói du chensi Duaid* « such was David's clemency », Ml. 55[d] 4.

171, l. 5, *before* it *insert* he owned

173. Perhaps « laudations » is here put for the blessed spirits, as in the Divina Commedia, Par. XIX, 37: quel segno, che di *laude* Della divina grazia era contesto.

175, last line, *read:* more literally: a restive horse runs away: (he) under whom it is fell and broke his bones.

179, last line, « death he went to », more literally: « journey *(intech)* he went. »

248, l. 6, dele the comma after *tarraid*.

l. 8, *dar, darcenn* should here, perhaps, be translated by « in return for. »

l. 2 from bottom, *chlod* for *chloth?* The meaning perhaps is « thou hidest thine hospitality (*cloth* .i. enech, Ir. Texte, III, 290) as ivy hides a wall or tree ».

251, note 3. Iuchna is called *rí Fer Falgai* « king of the Men of Falga » (the Isle of Man ?), in YBL., p. 123[b].

252, l. 6. Prof. Henebry says that *lethcaech* means « one eye asquint. » « The first Beresford », he also says, « who came to Curraghmore and married Caitlín de Poer, Countess of Tyrone, had a son who later was called the *Tighearna Caoch,* because one of his eyes was crooked. »

with *caech* « squinting « cf. Skr. *kekara-s.*

255, l. 2, *for* coming to *read* resorting to.

ll. 7, 8, i. e. « He would as lief read the books of John Cassian as the books of the Law », (Henebry).

257, ll. 12, 13, 15, *for* read *read* studied (Henebry)

261, note 1. l. 4, *for* in *read* is

266, l. 2 from bottom: here *duine* is Middle-Irish spelling for *duini* (gen. sg.), Henebry. Translate therefore thus: in the place where he used to perform his devotion he used not to hear a human being's cry.

P. 267, l. 1, *after* 81 *insert* he was gentle, i. e. *lenis*

269, l. 7, *for* diseases *read* labours

l. 17, *for* « we trust » Prof. Henebry would say « we put our hope in ».

l. 24, *after* i. e. *insert* i. e. Christ will give him the reward of his service. Or

271, § 94, *for* (but) not of idols *read* not an idolater. That *ídal* or *iudal* (borrowed from Lat. *idūlum, idōlum,* pl. *iudula* Ml. 42[a] 12) means « idolater » as well as « idol » is clear from the gloss *iudalib* (gl. superstitiosis) Ml. 60[b] 1, and from the following quotations; tre thuaith na n-idal, bíbdanas na n-idal. Rev. Celt., XX, 278. Maith Molaisi, ar Fursa, cia noemh fil isin mhonaid? Idhul fil ann, or Molaisi .i. deman cailligi « Well, Molaisse, » quoth Fursa, « who is there in the bog? » « An idolater is there », says Molaisse, « a devil of a nun. » Book of Lismore, fo. 42[b] 2. Is omun leamsa, ol se, saethar na menmanradh do chaithimh fria gnimradh idhul 7 ainchreitmech « I am afraid », says he, « to spend mental labour on the deeds of idolaters and unbelievers », Marco Polo, Celt. Zeitschr., I, 246. Impóidhid na hidhla na longa cona seola a n-agaidh ghaeithi la a ngeinntleacht « the idolaters, by their magic (lit. heathenism) turn ships under sail against the wind. » ibid., I, 422. In the Gaelic Maundeville (ibid., II, 2, 14) and the Irish bible (Matth., 27, 29) *idhal* means « Jew ». *Iubhal* (pl. dat. *iubalaib*, LB. 280[b] 40) is a phonetic corruption of *Iudhal*.

273, note 5, *add* and the gloss *ar in tinmlegun* .i. *sechis ar ind forcetul* (gl. pro-mulgatione) Ml. 71[c] 18.

note 8, *add* Conversely we find *allaich* for *allaid* and *failich* for *fáilid*.

276, note 6, for *nate* read *náte*

277, l. 11, Perhaps we should read in the text *Náde in macc*, and then translate: Truly he is the son. Compare Wb. 2[a] 11, 24[d] 11.

l. 15, *for* he is not *read* truly he is

l. 18, *read* ... seest without sin did not ...

279, note 4, l. 1, *for* dl. *read* pl.

281, l. 21. Columba was first buried in Hí: his relics were afterwards translated to Saball *(Saul)* in the Co. Down, and then to Downpatrick, Hence he is here said to have been « thrice buried ».

406, l. 2, *crochi* for *croche*, gen. of *croch*, is here used in a figurative sense for « mortification of the flesh », « self-denial ». Fr. Henebry refers to Luke, IX, 23.

411, l. 9, *for* went not *read* would not go.

413, l. 20, *for* for *read* of.

P. 415, l. 10, Prof. Henebry takes *foe* as referring to the saint, not the eulogy, and would render thus: « glorious was the course inspired unto him from above ».

417, note 5, l. 3, *before* future *insert* sigmatic

421, l. 21. *Roth croi* may perhaps mean « Wheel of Death », i. e. a circular brooch or fibula, passing on the death of its royal owner to his successor. *cró* .i. bás, O'Cl.

423, l. 22, *Ro clannaigsedar* « they multiplied » (Henebry).

424, l. 23, *add* Is amlaidh sin ro hictha na t*ri* cesta sin ar a t*aini*c Co-l*um cille* anair.

425, l. 29, *for* read *read* studied

427, ll. 7, 8. A punctum delens seems under the *o* of aireoch*us*, and « a a cheill » is a misprint for « 7 a cheill ». Read therefore: *Ocus* ro bean in clerech rigi de 7 airech*us* air 7 a cheill, etc.

430, ll. 4, 5. « Armenia » is probably a scribal error for « Armorica ».

433, l. 2, *for* « under » *read* to (Henebry).

l. 23, *for* Morea *read* Morca.

435, l. 7, *for* he killed Cumáin, son of Colmán *read* Cumáin, son of Colmán, killed him; and see Reeves, *Columba*, p. 253, citing Keating.

436, ll. 7, 8, *for* to be etc. *read* that their resurrection might be in the same place (i. e. that they might be buried together, Henebry).

Whitley Stokes.

Le Propriétaire-Gérant: Veuve E. Bouillon.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

ÉTYMOLOGIES VANNETAISES

1. ARI ; BA.

Dans une liste de mots recueillis en pays vannetais par M. l'abbé Buléon, qui m'a fait l'amitié de me l'envoyer, se trouve cette phrase : *kas eur vuoh ari er stag,* conduire une vache par la corde, en laisse. Cf. *en ari,* id., trécorois *heli,* breton moyen *e ry,* etc., *Glossaire moy. bret.,* 2e éd., 220.

L'explication, proposée à cet endroit, du petit tréc. *moñd helibini,* aller à qui mieux mieux, par **e ry peb-ini,* a quelque appui dans ce passage du même manuscrit Buléon : *ind ou des ba unañ, ba zeu,* ils en ont chacun un, chacun deux, où *ba* est pour *beb a,* usité en Tréguier. Sur l'aphérèse, on peut voir *Gloss.,* 324-327 ; cf. encore en léonais *rao war-n-ezhan ! rao d'ezhan !* « honte à lui ! (parlant à un enfant) », *Nouvelles conversations,* Saint-Brieuc, 1857, p. 122, de *harao* (*Mémoires de la Société de Linguistique,* XI, 92, 93), d'où *araouz,* querelleur, *Bleuniou-Breiz,* 182 ; en bas Tréguier *araous* veut dire « qui coupe la parole », comme me l'a appris un bon connaisseur de la langue actuelle, M. François Vallée.

La réduction de **heli-pebini* à *helibini* serait, d'ailleurs, de même nature que le traitement du français *capable,* en petit Tréguier : *kâb dë,* capable de, à côté de *kápabl,* habile, qui a de la capacité. Le P. Grégoire donne *capapl,* van. id. ; le *Dictionnaire* vannetais de l'A. *capabe* ; on lit *capabl da, Gregor Messala,* Landerneau, 1846, p. 71, etc.

2. BERLOBIEIN.

Ce mot, traduit « déraisonner », Buléon *ms,* a été mal ex-

pliqué, *Mém. de la Soc. de Ling.*, XI, 95 ; une meilleure étymologie en est donnée *Annales de Bretagne*, XIV, 530, 531.

3. BRÉ.

Goleuen-bré, chandelle de résine, Bul. *ms*. Ce dernier mot, signalé par M. Loth en van. de Quiberon, *Revue Celtique*, XVI, 334, vient du français *brai*.

4. DIGOUPEIN, DIBOUKEIN ; DIBUSQUEIN ; POUFF' ; FOÜI ; DEOUIEIN ; DEFOUI.

I. *Digoupein* est traduit « arriver, apparaître brusquement » dans le petit index dont M. Buléon a fait suivre son *Histoér santél*, Vannes, 1896. Sa liste manuscrite ajoute : « Dans le haut pays on dit *diboukein* ».

Je crois que ce dernier vient du franç. *débouquer*, et est devenu *digoupein* par métathèse. Sur ce phénomène phonétique en breton, voir *Gloss.*, 456-458 ; *Ann. de Bret.*, XIV, 531-534 ; et plus loin, n° 10.

II. Un fait semblable s'est produit hors de Vannes dans un synonyme : *dibouffa* « debucher, ou debusquer, sortir du bois, d'un lieu qu'on occupe » ; « s'esquiver, s'enfuir avec légéreté » P. Grégoire de Rostrenen ; *diboufa*, déboucher, sortir d'un défilé, etc., débucher, sortir du bois, Le Gonidec ; v. a., trouver quelqu'un que l'on cherche depuis longtemps ; v. n., en Cornouaille s'esquiver, débucher, Troude ; v. a., débucher, débusquer, dénicher, chasser d'un poste, v. n., sortir d'un trait et subitement (avec exemple de Combeau), notes manuscrites de G. Milin ; débucher, sortir du bois, du Rusquec. Dans la phrase citée par Troude comme familière, *diboufa he neiz da eunn den*, finir par découvrir la demeure d'une personne, Milin *ms* note la variante *difoupa* ; le même auteur a employé ce mot, *Marvaillou grac'h-koz*, 61 : *he skouarn a zifoupaz... he begik er meaz*, un petit bout de l'oreille de l'âne s'échappa (de la peau du lion).

Difoupa est une métathèse de *diboufa*, lui-même composé

d'une interjection *pouf* qui se montre dans la phrase vannetaise *oeit é quitt' ean en des groeit pouff'* « il a mis la clef sous la porte », *Mém. Soc. Ling.*, XI, 104. Une formation voisine est l'anglais *to pop in,* entrer subitement, de *pop,* crac ! onomatopée qui, comme nom, désigne un bruit soudain et aigu (d'où *popgun,* canonnière). Cf. en franç. *pouffer, bouffer,* anciennement *s'esbouffer à rire, s'ebbuffer de rire* (Éveillé, *Glossaire saintongeais,* 139), etc.

III. Une autre interjection vannetaise a un emploi analogue à celui de *pouff'* : c'est *foüi,* fi ! dans ... *a laré e vatineseu d'er galop, d'er foüi,* (il) était un grand débrideur de matines, Châlons *ms.*, v. *débrideur.* Cette locution *d'er foüi,* à la hâte, précipitamment, a peut-être donné lieu au composé *deouiein,* se dépêcher, Chal., l'A., *deoui,* id. ; m., presse, empressement, l'A., expliqué autrement, *Gloss.*, 154, et qui serait pour **deüoui-ein,* de **defouiein.* L'influence française a dû maintenir l'*f* dans *defouïen, defouiale,* défier, *defoui,* id., et s. m., défi, l'A. ; le changement de ce son en *u* consonne a lieu, par exemple, dans *diüenn,* défendre ; pour sa chute, voir *Gloss.*, 366.

IV. Cf. encore *dijoual, dichoual,* en van., selon Troude, « v. n., crier pour chasser les poules et les oiseaux » ; Milin *ms* a cet exemple en dialecte de Léon : « *dichoual ar brini diwar an ed,* renvoyer, chasser les corbeaux des champs de blé » ; de *chou !* interjection pour chasser les poules et les poulets en Tréguier, Goello et Cornouaille, *Rev. Celt.*, IV, 148 ; *chou* « cri ... pour chasser les poules et autres oiseaux » [en Léon], Milin *ms* ; « *chou,* v : *dicho* », Roussel *ms,* sans traduction (v : est l'abréviation de *vel,* ou ; il n'y a point d'article *dicho*) ; *dichou ! dichou !* en breton, Sauvé cité par M. Rolland, *Faune populaire de la France,* VI, 27 ; ancien franç. *chou ! chou !* usité en divers endroits, messin *chô !* etc., ibid.

V. Des verbes de son et de sens voisins de *diboukein, digoupein,* sont :

1° en van. *dibusquein* « débuter une boule », Châl. *ms,* du franç. *débusquer* ;

2° hors de Vannes *dibourcha,* déboucher d'un lieu où l'on était caché, en sortir, Troude, Moal, du franç. *déboucher* ; sur l'épenthèse de l'*r* devant *ch,* voir *Ann. de Bret.*, XIV, 524-526 ;

3° *difourcqa* « debucher, ou debusquer, sortir du bois, d'un lieu qu'on occupe », Grég., *difourka*, déboucher, sortir d'un défilé, etc. ; débucher, sortir du bois ; débouquer, sortir d'un détroit, Le Gon. ; v. a., débusquer (une bête sauvage), Trd ; débucher, sortir du bois ; débouquer, sortir d'une impasse, du Rusquec ; probablement d'un descendant roman de *furca* (cf. moy. bret. *difforch*, partir, *quent ... ez diferchiff*, avant que je quitte la place) ;

(3° *bis*) *dibourka*, v. n., déboucher d'un défilé, Trd ; mais cette forme est fausse : Troude l'a insérée au dictionnaire bret.-franç. (1879) parce qu'il la lisait dans son dict. fr.-bret. (1869), p. 241 ; comme là il l'a fait suivre d'un G, abréviation de Le Gonidec, et que Le Gonidec ne l'a pas, ce ne peut être qu'une erreur pour *difourka* (et non pas pour *dibourcha*, comme l'a corrigée Moal, p. 44) ;

4° *difoucha*, débusquer, *Supplément aux dict. bretons*, Landerneau, 1872, p. 80 ; se déblottir, Moal, doit être une combinaison de *difourka* avec le suivant ;

5° *dizoucha*, débusquer, *Suppl. aux dict.*, 80, se déblottir ; déboucher, sortir d'un lieu où l'on s'était caché, Moal, *dizoucha, dijoucha*, se montrer, se faire voir, après s'être caché derrière quelque chose, Gon., sortir du lieu où l'on s'était tapi ou blotti, soit en jouant, soit autrement, Trd, *disoucha*, paraître, se montrer, se faire voir après s'être caché, Roussel *ms*, = *disoucha*, éveiller, P. Maunoir ; de *soucha*, se blottir, se tapir, dormir légèrement, Gr., dormir, Maun., pet. Trég. *chouchañ*, se blottir ; cf. *chouqicq, chouchoucq*, (faire) dodo, Gr., van. *chouquein*, s'asseoir, *soug er goug*, la nuque du cou, Châl., etc., *Gloss.*, 104, 181 ;

6° moy. bret. *discoazcaff*, débusquer (une bête), cf. pet. trég. *diskoach*, découvert, qui n'est pas caché, *'n im diskoach*, se découvrir ; de *scoacha*, se blottir, Gr., trég. *koachet 'n ho koañze*, asseyez-vous, etc., *Gloss.*, 176, 608.

5. HOL.

Petra e hol doh toñ « qu'est-ce qu'il a ? qu'est-ce qui le

prend? » Bul. *ms*, se dirait en petit Tréguier: *pera c'hoar d'añ? Hol* répond à *c'hoar*, proprement « il arrive », infinitif moy. bret. *hoaruout*. Pour *o* de *oa*, cf. *horri*, se débattre, gronder, *treu a ori-ger*, du bien en abondance, Bul. *ms*, de *hoari*, jeu; voir *Rev. Celt.*, XIX, 199, 209, etc.

Le changement d'*r* en *l* est fréquent en breton; nous en avons vu un exemple plus haut, v. *ari*. Souvent c'est le résultat d'une dissimilation: tréc. *prespolite*, prospérité, etc., voir *Gloss.*, 435, 451, 484, 572, 687, 692; *Rev. Celt.*, XVI, 190; XIX, 201, 361; explication qui peut être étendue à certains cas où un autre *r* se trouve dans un mot voisin uni par la prononciation: pet. tréc. *mwál-du*, des mûres, léon. *mouar*, de *ar mouar-du*, les mûres, etc.; de même ici le van. *hol* de *petra * hor?* Dans ce fragment populaire à Trévérec:

O! lést an ôr diôl, diôl,
O! lést an ôr diôl, mar plich;
Evel mañ 'c'his gañt dôr an ostis,
O! lést an ôr diôl, mar plich!

« oh! laissez la porte ouverte, ouverte, oh! laissez la porte ouverte, s'il vous plaît; comme c'est l'habitude pour la porte d'un hôtelier; oh! laissez la porte ouverte, s'il vous plaît », c'est sans doute la syllabe *ôr* qui a fait changer exceptionnellement *di(g)ôr* en *diôl*.

Les rimes de *r* et *l* sont assez communes: *chétal, doar, Choæs*, Vannes, 1835, p. 198; *fur, zul, Gwerzion Breiz-Izel*, I, 324, 328; *daol, enor*, 428, *skol, dor*, 434; *sellier, mel*, 426, 432; *bal, douar*, 424; *en em four, ar c'houmoul*, Ricou, *Fablou*, 115. Dans *stourm, 'r c'houlm*, (le nœud), ibid., 23, l'auteur a pu s'appuyer sur la prononciation du pet. Trég. *skourm*, nœud (cf. *kourm*, pigeon, léon. *koulm*). Car *l* peut devenir aussi *r*, voir *Étude sur le dialecte ... de Batz*, 13, 14; pet. Trég. *dar*, tiens, *déret*, tenez; cf. *afour* = franç. *en foule*, rimant avec *dour*, Ricou, 114, etc. (souvent par dissimilation, comme dans les terminaisons d'infinitif *-er*, et van. *-ar*, *Zeitschrift für celt. Philologie*, II, 514, 516, cf. *de beillar*, à piller, Vte H. Le Gouvello, *La légende populaire de Keriolet*, Vannes, 1888, p. 8; tréc. *gourmikel*, la Saint-Michel, de *gouel-*, *Rev. Celt.*, XVI, 226, etc.).

6. LETTAT.

Le van. n'a pas gardé seulement le moy. bret. *laet* « laidangie », dans *canein let,* chanter pouilles, Châl. *ms, Gloss.,* 348; le verbe *lettat* « gronder, insulter, couvrir d'injures », Bul. *ms* est le moy. bret. *laetat,* vitupérer.

7. MISSI.

Le Dict. de l'A. donne *missi,* m., surprise ; *missi brass vehai guenein* « j'en serois fort surpris ». Un sens un peu différent se trouve dans cette phrase : *ur missi é ma'n dé deit kourz arhoal* « c'est un bonheur qu'il soit arrivé assez tôt », Bul. *ms.*

Je crois que ce mot vient de **mischi* et est le moy. bret. *mechif,* méchef, malheur, qui aura pris l'acception générale d'« événement inattendu », même heureux; cf. léon. *emichañs (e michañs), michañs,* trée. *mechañs,* sans doute, je pense, du moy. bret. *mechance,* méchanceté, malheur.

Pour la chute de l'*f,* on peut comparer *sponti, sconti,* peureux = *scontibuë,* craintif, l'A. ; *senti,* obéissant, *santibuë,* sensible, l'A., *Gloss.,* 597, 623 ; *hoanti,* envieux, désireux, l'A. ; pet. trée. *zod-nai,* fou à lier, cornouaillais id., *Bombard Kerne,* 104, *sot-naï,* Moal, 70 (et *sot-naik,* ibid., *diot naik,* Troude), franç. *naïf.* La confusion des deux suffixes *i* et *if* se montre en franç. dans *naïe* et *naïve, joli* et *jolif* (bret. moy. *ioliff, Gloss.,* 343, 345); *apprenti* et *-tif, ententius* et *-ty* (B. Des Périers, éd. Lacour, II, 369).

Quant à *-ss-* de *-sch-,* cf. pet. trée. *damesât,* apprivoiser, du v. franç. *domescher,* voir *Ann. de Bret.,* XIV, 516.

8. MORISCLEU.

Châl. *ms* traduit « grimace » par *moriscleu* dans les phrases « qu'il fait une laide grimace ! » *echeuchet moriscleu ara ean* ;

« (la fausse dévotion n'est) que grimace », *nemeit moriscleu*; « faire la grimace à (quelqu'un) », *ober moriscleu d(e)*; cf. Loth, *Dict. bret.-franç. de Châlons,* 103.

Ceci est différent de l'argot trécorois de La Roche-Derrien, *ober moris,* faire le fainéant, travailler mollement, flâner, qui vient du nom propre Maurice, cf. Quellien, *L'argot des nomades,* 45, 52; *Rev. Celt.,* XV, 344, 355; XVI, 217.

Cependant *moriscleu* me paraît être une variante de **moriceu,* mot identique au lorrain *moriges, mariges,* en bonne part « politesses », en mauvaise part « grimaces et façons », *moûrrib,* grimaces, etc., que M. Horning rapproche du franç. *morgue* (en Normandie « manières affectées », en Flandre « grimaces de dédain ») et tire de **moritia* par changement de suffixe pour **morica,* dérivé de *mores* (*Zeitschrift für romanische Philologie,* XXI, 457).

Le rapport de *moriscleu* à **moriceu* est le même qu'entre le bret. *meliser,* mélisse, et le franç. *melice,* cf. *Ann. de Bret.,* XIV, 525.

9. PESTUEG; BEZIÙ.

Pestueg, maladroit, Bul. *ms,* est composé de *tuek,* adroit, en trec. Trd, mot dérivé de *tu,* côté; cf. trec. *didu,* maladroit, Moal. Le préfixe *pes-* doit répondre au roman *bes-,* latin *bis.*

Pour le changement de *b* en *p,* cf. dans le sous-dialecte vannetais de Batz *peta,* jusqu'à, *poket,* bouquet de la mariée (*Étude,* 13); van. *poc,* bogue (de châtaigne), grosse enveloppe (de noix), Châl. *ms, Ztschr. f. celt. Philol.,* I, 240; *poug* et *boug,* (temps) lourd, étouffant, Bul. *ms,* de *bong,* mou; voir Loth, *Vocabulaire vieux-breton,* v. *bocion.* Des renforcements de *d* en *t,* à l'initiale, signalés *Gloss.,* 680, sont dus principalement à l'analogie, cf. *Mém. Soc. Ling.,* X, 343. L'A. ne donne que *coug,* m., cou; il résulte de ses propres exemples que la forme radicale est *goug.* Dans *gorsou, corsou,* montants de la charrette, *Rev. Celt.,* XIX, 361, 362, *gorz,* f. pl. *gorsou, gorchou* « quesseu » Moal, le *g* doit être antérieur, bien que la comparaison avec le gallois *gorsin,* montant de porte, ne soit plus soutenable, voir *Ann. de Bret.,* XIV, 552.

Beziù, atterré, stupide, d'où *beziùet,* ahuri comme un homme qui s'éveille brusquement, abruti, Bul. *ms,* pourrait venir de *bes-* avec la terminaison *-if* (*Gloss.,* 597, voir n° 7), mais rappelle bien, d'autre part, le norm. *besin, b'zé,* à moitié ivre, voir *Mém. Soc. ling.,* III, 387; IV, 273, 274.

10. PRAÑTAD.

Prañtad « époque », index de l'*Hist. sañt.,* « une durée, une époque : *er prañtad-hoñt,* en ce temps-là, *chomet ur prañtad benag genemb,* demeurez quelque temps avec nous », Bul. *ms,* me semble être une métathèse de *én drebad-hont,* en ce temps-là, *én drebad ma,* pendant, dans le temps que, *Gloss.,* 215.

Au point de vue phonétique on peut comparer surtout le bret. moy. *trabell* et *bratell* « tartenelle de moulin » ; voir plus haut, v. *digoupein.* On a dû partir d'une forme comme celle que H. de la Villemarqué a écrite *eñdra-badsé.* Le sens littéral de cette expression est « tandis que cela dure ». Le changement plus ou moins complet de catégorie grammaticale était facilité par la coupe *en-drebad-(se),* constante dans les textes vannetais, et qui suggère l'analyse « dans ce temps-(là) ».

11. SILEN, CHILEN.

Ce mot est donné, avec l'exemple *ar hé silen,* (poser un livre, une brique) « sur champ », Bul. *ms.* Il dérive du van. *scill'* tranchant (d'épée), Châl. *ms,* cf. *cillartt* « pierre posée ... debout sur son tranchant », mot plus commun en Tréguier qu'en Vannes selon le Dict. de l'A., voir *Rev. Celt.,* XI, 359. Ces formes *silen, chilen* témoignent d'une prononciation *çil, çilart,* sans *l* mouillée. Cela ne détruit pas la comparaison de l'ital. *ciglione,* franç. *sillage,* etc. Le breton peut provenir d'une forme ayant *l,* comme l'anglais *to seel,* pencher d'un côté ; il y a aussi des exemples de *l* venant de *lh* : dial. de Batz *chaleñ,* sortir = van. *saillein,* sauter, l'A. ; *chuleñ* = fr. souiller. Cf. bret. moy. *follenn,* feuille de livre, van. *foleenn,* feuillet, l'A., mod. *felu-mor,* algue, v. fr. *feulu de mer* (normand *fieule,* feuille,

Gloss., 249) à côté de bret. moy. *foillez*, feuillée, etc., *Gloss.*, 241 ; mod. *solen*, sole, et van. *seillen*, 621 ; voir aussi 198, et *Rev. Celt.*, XIV, 284, 285.

12. BLAOUAH, BLAOEH ; ANCOÉHA.

I. M. Buléon traduit *blaoch* « merveilleusement, énormément », à la suite de son *Histoér sañtél* ; il l'emploie p. 118 : *safar e oé geté blaoch*, ils faisaient beaucoup de bruit ; p. 35 ; *tud galloudus, ha blaoch ker bras*, des hommes puissants, et terriblement grands ; cf. *blaoéhus*, (douleur) terrible, 143. L'A. donne *blaouah*, m., horreur ; adv. terriblement ; *blaouahuss*, horrible ; *blaouahein*, avoir horreur, etc. Ces mots répondent au gall. *bräwch*, m. pl. *brawychion* et *brewych*, m. pl. *au*, terreur, *brawychu*, effrayer, *brawychus*, terrible ; cf. *Gloss.*, 69 ; *Beiträge* de Bezzenberger, XXIII, 50. Ils contiennent un suffixe de plus que le gall. *braw*, terreur ; terrible ; *brawu*, effrayer : c'est le même que dans *bradwch*, m., trahison, *bradychu*, *bredychu*, trahir, *bradychus*, *bredychus*, perfide, à côté de *brad*, *bradu*, *bradus* ; *chwannwch*, convoitise, *chwennychu*, *chwennych*, convoiter, fréquentatifs de *chwant*, *chwantu*. La priorité de l'*w* est admise à tort, *Rev. Celt.*, VI, 390 : *chwennych* doit être l'ancien nom, comme *brewych* ; *chwannwch*, *bräwch* des innovations d'après l'analogie de *trwch*, *trychu*, et *bradychu* un compromis entre *bradwch* et *bredychu*. Le suffixe est **-icc-*, qui paraît venir de **-i-sc-*, cf. Loth, *Rev. Celt.*, XV, 221. Le vocalisme de *blawch* = *brewych* est régulier, cf. bret. moy. et mod. *cabestr*, licou, *haleguenn*, saule = gall. *cebystr*, *helygen*.

II. Le même élément se trouve en van. dans *ancoéha*, oubli, *ancoüehonni*, oubliance, etc., *Gloss.*, 29, *ancouéat*, oublier, Châl., de **an-coff-ech-*, à côté de *ancoa*, oubli, et *ancoat*, oublier, Châl., moy. bret. *ancofua*, *ancoffhat*. Le moy. bret. *ancoffnechat*, oubliance, au XVIIe siècle *anconec'h*, oubli, il oublie, a la même origine ; pour l'*n*, cf. *ancoffnez*, oubli, voir *Gloss.*, 600, 520, 521. Hors de Vannes, Grég. donne, entre autres noms, *añcounec'ha*, *añcounec'hamand* ; *ancounah*, *añcounac'haënn*, *añcouñc'hamand* (ce dernier peut représenter **an-coff-ech-a-*) ; et

comme verbe, *añcounechaat, añcounec'hât* ; Le Gonidec, *añkounac'h, añkounéc'h,* s. m. ; *añkounac'haat, añkounéc'haat,* v. a. On peut voir, *Rev. Celt.*, XI, 108 et suiv., combien tout ceci diffère du traitement habituel des verbes en *-ahat* : ainsi *ancounachaën,* oubliance (XVIIe s., *Gloss.*, 29), mais *güéllahénn,* amélioration, Gr., *guellahen, guéllaénn,* id., guérison, l'A., etc.

Il y a lieu de modifier en conséquence la remarque sur *broutac'h,* chaleur étouffante, *Gloss.*, 85. Le verbe correspondant au gall. *brytäu,* chauffer, aurait donné comme nom **brouta. Broutac'h* peut être un mélange de celui-ci avec **broudec'h* ; cf. gall. *chwantach,* concupiscence, à côté de *chwanta* et *chwennych,* désirer ?

III. Reste à parler du changement breton d'*r* en *l* dans *blaoeh.* Nous avons vu (n° 5) le même fait, mais dans d'autres conditions. Des étymologies celtiques données à ce propos, *Études grammaticales sur les langues celt.*, I, 23, et concernant *r* en contact avec une consonne, la seule qui semble prouvée est celle de *daelou,* larmes, (*daëlou, daërou, darou,* van. *darëu,* Gr., moy. bret. *dazrou* et *dazlou*). Parmi les faits de ce genre indiqués dans mon *Étude sur le dialecte ... de Batz*, 13, il n'y a à mentionner ici que *cur vlek,* une femme, à Tressignaux. On peut ajouter : *cleizen,* cicatrice, P. Maunoir, Roussel, *ms,* D. Le Pelletier, *cleizenn,* m., Gr., *kleizen,* f., Gon., du Rusquec, *kleizenn,* f., Troude, du moy. bret. *creizenn* ; léon. *cribenn* et *clypenn,* devant (de la jambe), *cribenn,* crête, van. *kriben, kripen, klipen,* pet. trée. *klupen,* cf. *Rev. Celt.*, XXI, 129 ; *darc'ho, darchao, derc'hau, derc'havi, darc'havi, dalc'havi,* frapper, Roussel, *ms*; pet. trée. *gwelc'h,* vierge, adj.

Le bret. *bleñchou,* sommets, extrémités, qui a été identifié au gall. *breiniau,* privilèges, cf. *Gloss.*, 70, me paraît tenir plutôt à *blaenau, blaenion,* extrémités, qu'il est, d'ailleurs, naturel de rapprocher du v. gall. *bréni*, proue, irl. *broine.*

13. CHIBOUT, SIBOUDEN.

I. L'A. donne *chiboutt,* m., de la piquette ; boisson de mâre ; *chiboutt cormêll* ou *chiboutt pire-hili* boisson de cormes ; *chibou-*

dênn, f. pl. *eu,* piquette ; *chiboudênn, siboudênn,* piscantine. En dehors du van., se trouvent les formes voisines :

chiboudik « interj. Debout. Levez-vous. On le dit plus ordinairement ... à un chien auquel on veut apprendre à se tenir sur ses pattes de derrière », Gon. Troude ne cite que ce dernier emploi ; Milin *ms* ajoute la variante *siboudik* ;

ober chiboudou « faire la coquette », en Tréguier, selon Trd, *Dict. bret.-fr.,* 87, 770. Cette indication de dialecte est erronée : on attendrait *-o* final ; Moal reproduit l'expression, sans mention de provenance ; Mil. *ms* porte la variante *siboudou,* qui vient certainement du Léon ;

losten chibout ! se dit familièrement, en Tréguier, aux petits enfants court-vêtus, qui commencent à marcher. *Losten* veut dire « queue de chemise ».

II. L'origine de tout ceci est le v. franç. *sus bout,* debout, resté dans l'Ille-et-Vilaine (*subou, Ann. de Bret.,* XV, 388). Pour le traitement de la syllabe initiale, cf. tréc. *silaouret, chilaouret,* cornouaillais *selaouret, sulaouret,* doré (van. *soulaleuret,* surdoré), v. franç. *suroré, seur-, ser-, sor-, sour-,* etc., voir *Gloss.,* 636, 637.

Le diminutif *siboudik, chiboudik,* s'est appliqué spécialement à l'ordre donné à un chien de « faire le beau » ; le plur. *chiboudou,* (faire) des grâces, des manières, a une nuance analogue.

III. Quant au sens van. de « piquette », je suppose qu'il est venu à *chibout* et à son dérivé *chibouden* de ce que cette boisson se fait dans une futaille placée debout.

Les dérivations bretonnes d'adverbes et d'interjections sont fréquentes, voir n° 4 ; *Mém. Soc. ling.,* XI, 92, 93, 96-106. Cf. encore le cornou. *jamezen,* piquette, boisson qui ne diminue jamais *(jamez)* parce que, quand on la tire du fût, on a soin de la remplacer par une égale quantité d'eau.

14. KALPÉR, KALPIREN.

I. *Kalpér* est traduit « petites poires sauvages », Bul. *ms.* On trouve par ailleurs en van. *er galpiren goudask,* le poirier sauvage, *Gloss.,* 252 ; *Botcalper, Kergalper, Calpérit, Calpirit, Cal-*

péric, noms de localités du Morbihan (Rosenzweig, *Dict. topographique*), qu'on peut traduire « lieu planté de poiriers sauvages » : cf. *Botquesten, Botquistin, Quistinit, Quistenic, Quistinic,* ibid. = châtaigneraie, *Gloss.,* 558, avec le diminutif *Quistinidan.*

Kalpér contient les deux premiers éléments de *calprus,* m., merisier, prunus avium, Lin. dans l'Hérault (Mistral), composé de *perus* (languedocien), *prus, pruch* (dialecte des Alpes), poire ronde, poire sauvage, poire d'angoisse, poire d'étranguillon, et du préfixe péjoratif *cal-, gal-, gar-,* etc., cf. Nigra, *Archivio glottologico,* XIV, 273, 274.

II. Le nom de lieu morbihannais *Galperouë* (forme francisée), en 1611 *le Galperouet,* est synonyme de *Calpérit*; cf. *Gloss.,* 45, 234, 480. On attendrait **Calperouet,* comme *le Querisouet* (xvie siècle, Morbihan), à côté du nom d'homme *Quérizit, Gloss.,* 550 (*Kerisouet,* localités actuelles du Morb.); mais il n'est pas nécessaire de rattacher *Galperouet* à la variante *gal-* du préfixe; le *g* peut tenir à la mutation initiale des mots féminins après l'article, comme dans *le Gasténouet, le Gastenoué* (Morb.), = *Quistinit,* cf. *Galvezit* = *kilvid,* coudraie, *Gloss.,* 533.

III. Châl. *ms* traduit « poire sauvage, poire de haye » par *goal bir, pir tag, pir coudasqu'*; la première expression, qui signifierait « mauvaise poire », est probablement un remaniement de *kalpér, ar galpiren,* par étymologie populaire.

IV. Le fait s'est reproduit pour plus d'une autre forme citée *Gloss.,* 101, 252. Peut-être *caut-* de **calt-,* cf. *kilt-,* 480, doit-il son *t* à *caut, *calt,* bouillie, colle. De là on aboutissait phonétiquement à *cot-, cos-* et *co-,* qui rappelaient *cot-,* silvestre, sauvage (cf. *coudasqu',* voir *Rev. Celt.,* XIX, 209, 363), et *coz-,* vieux, mauvais; on a aussi *coc'h-* d'après *cauc'h, koc'h,* ordure, et *col-* d'après *col,* colle (ou par combinaison de *cal-* et *co-*).

Pel. cite un haut breton *goberan,* poire sauvage. Il dit que Roussel tenait pour la forme *cotper, cotperen*; cependant le *ms* qui porte son nom ne donne que *cosper, cosperen.* Mil. *ms* a au plur. *kosper, koper.*

E. Ernault.

DA CHOCA'S HOSTEL

When Conchobar, king of Ulaid, treacherously killed the sons of Usnech, his predecessor, Fergus, and his son, Cormac, migrated in disgust to Connaught, where they were hospitably received by the warrior-queen Medb and her husband Ailill; where, also, Fergus became Medb's paramour, and Cormac won the love of Scenb, the wife of Craiphtine, a famous harper.

On Conchobar's death, the Ulaid resolved to make Cormac their king. They accordingly sent envoys to solicit his return. He and his three hundred followers set out for Ulster; but Craiphtine followed him vengefully, and in the course of his journey he violated his tabus and broke his promise to keep peace with Medb. The following tale tells of the consequent destruction of Cormac and almost all his men by the troops of Connaught at Da Choca's Hostel, now Breenmore, in the co. Westmeath, about six miles N. E. of Athlone. It ends with a lament by Fergus, who had been hindered, by Medb's allurements, from marching to rescue Cormac.

The tale is found in two MSS. — H. 3. 18 and H. 1. 17 — belonging to the library of Trinity College, Dublin. The former (A) was written in the sixteenth, the latter (B) in the seventeenth century. Both copies are often corrupt, especially in the metrical portions, which I have omitted. Neither is complete, but each, to some extent, supplements the other. It has been noticed by O'Donovan, *Four Masters,* A.D. 1415, p. 822, note 1, O'Curry (*Lectures,* 260, *Manners,* III, 254), Denis H. Kelly, *Proceedings of the Royal Irish Academy,* 1879, p. 251, and d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue,* 243. But so far as I am aware, no part of it has been published, save the passage quoted in the *Revue Celtique,* XVI, 82.

BRUIDEN DA CHOCAE.

(H. 3. 18, p. 708).

1. (B)atar Ulaidh hi comairle iar ndith *Con*cobair día fis cia día tiberdais righe. Bator foirend oc a radh bad he Ferg*us* m*ac* Roich ba coru dighdi righ occa. Ro dedmetar[?] d*ono* ulca Ferg*us*a friu airet ro boi for loinges, 7 atb*er*tsat na bad ri oco hé[1]. Ro raidsit f*oir*inn aile bad n-e Corbmac Conloinges m*ac* *Conchobair* ba cora di rigad occæ. Boi *Con*all Cernach ic ierraid na rige dia dalta .i. C*usc*raid [Menn Macha m*ac* Concub*air*. Ro foibredar Ul*aid* cath do tab*air*t do cheile umi sin, 7 ro dhiult Cumsgraid in cath do thab*air*t ar uamhan co tuitfedís clanna R*udraigi* re'roile, 7 ni raibhi *Con*all C*er*rnach do lathair annsin. Ro imd*er*g 7 ro cairigh a dhalta t*r*itsin .i. Cumsg*r*aidh.

2. Adubairt Genann Gruaidhsol*us* m*ac* Ca[th]b*ad*: « Is aithni damhsa in damhna righ a nEr*inn* anosa .i. Corm*ac* *Con*loing*es* m*ac* *Con*cub*air*, saerm*a*camh Erenn, 7 atait na huile buaida fair[2] .i. buaidh ndeilbh[e] *ocus* gaiscidh[3] 7 n-einigh 7 firinne *et caetera*, 7 fós is dó ro erb *Con*cub*ar* in righi do tab*air*t re hid*acht* a bais, uair is e fa sinnsir aigi[4]; 7 is dalta ochta d'Fergus m*ac* Rosa [leg. Róich] he, 7 ni ndi*n*gna foghail f*or*aib ní 'sa mó da roibhi ag Corm*ac*. »

3. *Ocus* ro aentaighed*ar* Ul*aid* in t-aithesc sin Genaind — B.]

4. Faoidsit ieromh te*cht*a uaidib co Corb(mac) i coic*ed* Olnecmacht dia tab*air*t cuca dia rigadh .i. [Genann G*r*uaidhsol*us* mac Cathfath, 7 B] Aimirg*in* in file 7 Imbrinn[5] m*ac*

THE HOSTEL OF DA CHOCA.

1. After Conchobar's death, the Ulaid were holding a council to know unto whom they should give the kingship. Some were saying that Fergus mac Roich were fittest for them to ask to be king. But they had suffered evils from Fergus while he was in exile, and they declared they would not have him as their king. Others said that it should be Cormac Conloinges, son of Conchobar, who was fittest to reign over them. Conall Cernach was seeking the kingship for his fosterling, Cuscraid the Dumb of Macha, (another) son of Conchobar's. The Ulaid prepared to deliver battle to each other on account of this, and Cuscraid refused to give battle for fear that the clans of Rudraige would mutually fall. Conall Cernach was not there to tempt : he blamed and reproached his fosterling for the refusal.

2. Said Genann Brightcheek, son of Cathbad : « Now I know the makings of a king in Erin, to wit, Cormac Conloinges, son of Conchobar, the noble youth of Erin, and he is endowed with all the gifts, to wit, gift of shape and of valour and of hospitality and of truth, and so forth. 'Tis to him, moreover, that Conor, in expectation of death[1], commanded choba the kingship to be given, for Cormac was the eldest of his sons, and he is the bosom-fosterling of Fergus who never plundered us when he was with Cormac. »

3. And the Ulaid agreed in this say of Genann's.

4. Then they sent envoys to Cormac in the province of Connaught, to fetch him to them to be crowned — Genann Brightcheek, son of Cathbad, Amirgin the Poet, Imbrinn son

1. See Irische Texte, II, 88, 93.

Cathbaitt 7 Uathechtach m*ac* Ferad*aig*. Lotor ieromh dirimh cairptech co mbatar i Cruach*ain* Ai. Ailill 7 Medb 7 Fergus arce(na) [ann, 7 ro fersat failti friu — B.]. IMafoacht[6] Medb scela dib. Adfiadat[7] ierom *con*id f*or* cenn Cor(bmaic) dilotor dia rig*ad* a n-inad a ath*ar*.

4. Bretha fis co Corbm*ac*. Boi ic tofond[8] ic Sith Nentae ier n-*us*ce, Didech*aid* Corbm*ac* co Cruachain 7 ferais Medb esomne[9] f*r*is. « Ba coir duit », ol si, « les do denam duin. Ro cuingis gaire ar mbid 7 ar n-etaigh : is dalta dun tú. Ba hoc h'fiallach*us* intan dodeochad cucond. »

« Bam gor-sæ duit », or Cor*bmac* : « ni bia hera na cuingeda oconn. Ba fó lith duin a tab*air*t duit.

5. [Ro innis Genann do Corm*ac* in toisc ima ttainicc — B.]. Bretha fis o Cor*mac* d'indsaig*id* a muint*ir*e batar for coindmed sechnon *Con*d*acht*, [7 tangad*ar* cuigi co p*r*ap a hIrrus[10] Domn*onn* 7 a forthuathaibh *Con*nacht, id*ir* mnai 7 fir 7 macamh — B.].

6. Robdar ietsic do*no* ercailti a hsaeguil .i. geis do eiste*cht* f*r*i ceis cenntuill[11] Craiftin(i)[12]. Geis do f*or*aim for enlaithe Moighe da ceo. G*eis* do imrim a ech dar cuing uindsend. G*eis* do comsnam[13] f*r*i henlaithe Locha Ló. G*eis* do bandal for Senath Mor. G*eis* do cloenmila Moighe Sainb do topund. G*eis* do teacht cosaib tirmaib tar Sinaind 7 saiged Bruidne[14] da Cocæ.

[*Ocus* rob iatsin gesa Corm*ai*c ro fagaibh Cathf*a*dh d*r*ai do ind aidhchi rucadh hé — B. 2[a]].

7. Tarcomla[15] Cor*mac* iernabarach a Cruachainiu amach di t*echt* f*or* set. Tri c*ét* laech i lin a n-egmais ban [7 m*a*camh — B.] 7 *con* 7 gilla.

8. Diroine Cor*mac* tri luirg de oc t*echt* a Cruachain. IN cetna lorg dibsidhe, bruid gorma gablacha[16] umpu, co milechaib arcait [p. 709] innta, acc*us* f*or*ti berrtha f*or*aib, 7 gerrleinti co gluinib leou, 7 manais mor il-laim n*ach* fir dib. Sceith luibnecha brecca, 7 cloidme benndornachæ f*or*aib[17].

9. IN lorcc tanaisi, lenti esnadacha f*r*ie cnesaib leou. Bruit of

Cathbad, and Uathechtach son of Feradach. So the troop of charioteers fared forth till they were in Cruachu Ái. Ailill and Medb and Fergus besides were there, and they made them welcome. Medb asked tidings of them. Then they announce that they had come for Cormac to make him king in place of his father.

4. A messenger was sent to Cormac, who was (then) hunting at Síd Nenta beyond the water. Cormac came to Cruachan, and Medb made him welcome. « It were meet for thee », quoth she, « to benefit us. Thou didst seek for kindly service of our food and our raiment. Thou art a fosterling of ours. Thou wast treated hospitably when thou camest to us. »

« I will be serviceable to thee », saith Cormac. « No refusal of request shall be made by us. It will be a gladness to us to grant it to thee. »

5. Genann related to Cormac the design with which he had come. So a messenger was sent by Cormac to his people who were billeted throughout Connaught, and they come to him quickly from Irrus Domnann and the outlying districts of Connaught, both woman and man and boy.

6. Now these were Cormac's life's prohibitions, to wit: a tabu to listen to Craiphtine's hole-headed lute: a tabu to pursue the birds of Mag dá ceo: a tabu to drive his horses over an ashen yoke; a tabu to swim with the birds of Loch Ló: a tabu to tryst with a woman on Sen-áth Mór: a tabu to hunt the hillslope-beasts of Mag Sainb: a tabu to go with dry feet over the Shannon and to visit Da Cocá's Hostel.

And these were Cormac's tabus, which Cathbad the wizard left him on the night he was born.

7. On the morrow Cormac set forth from Cruachan to proceed on his way. Three hundred warriors was his number, besides women and boys and hounds and servants.

8. On going out of Cruachan Cormac made three bands of his people. The first of the bands wore blue forked mantles, with brooches of silver therein, and over them short capes, and they had brief kilts to the knees, and in the hand of each man a mighty spear. Shields fringed and speckled they bore, and swords with pointed hilts.

9. The second band had ribbed shirts at their skins.

breicligda impa co milechaib findruine. Mogga[18] tara cenda siar. Sceith geala 7 sleaga coicrinde 7 calga dét[19] drechsoillsi leou.

10. IN t*re*s lorc do*no,* lenti culpatacha 7 inair srollšnaithi[20] impu. Sceith donda dimoræ foraib. Cloidmi *co n*-ecr*us* nestæ(?) foraib f*or* a cresaib. Sleg ochtshlision il-laim cech fir. Bruit corc*r*a coicdiebuil co mil*ech*aib arcaitt 7 oir impu. Oclaoch foiltfind foiltleb*ar,* nertcoimsid cuma*cht*ach, co toirm rig 7 co seiseilbe sochaide, i n-eit*ir*medon na buidne sin .i. Cormac fesin.

11. Ro bator t*r*a na druid ic mifoc*ul* 7 ic micelmaine (do Chormac). Itb*er*tsat na bud reidh 7 na b*ud* sceinmnech[21] in t*urus*. Ro collad dno geisi[22] Corm*aic* isind lo sin .i. ro thoifnetor a *choin* for Mag Sainp. Boi dno ic foraim f*or* enlaith Moige da cheo .i. Loch na n-en aníu.

12. Didech*aid* dno C*r*aiptine cruitire chuicce co ro sheind a qeis cendtuill do di collad a fhlathæ 7 a shaeguil[23], ar ba lennan di Cormac Scenb, i*ngen* Sceithirn[24] drúad di choicc*ed* Olnecm*acht,* ben Craiphtini cruitiri. IS hí in Scenb sin ro dal na teora dala for[25] Corm*ac* ic Ath luain, 7 is sí ro shaid fedæ Átha[26] luain .i. Bron, Dub, Dordibeoil, occ*us* Olur 7 Meith 7 Miscais i n-anmond, dia n-epairt:

Anmand na fidh, f*or*am sceoil,
Bron is Dub is Dur-dibeoil.
im romag reidit a rais[27]
Olar, Meith *ocus* Miscais.

13. Lotar iartain dar fid tarrsnæ. Ro bhris[28] *cu*ing carp*ait* Corm*aic* and, *con*id de dogarar Fidh Cungæ ó sin ille. Doratad iarsin cuing uindsinn fo a carpat.

14. Lot*ar* iarsin for eraim ... dar C*r*ich Maine [Fir da

Mantles speckled and beautiful they wore, with brooches of white bronze. Manes over their heads backwards. Bright shields and five-barbed javelins they had, and shining-faced ivory-hilted swords.

10. The third band, then, wore hooded shirts and tunics of satin thread. Shields brown and huge they bore. Swords with ... on them at their belts. An eight-edged javelin in the hand of each man. Mantles purple, five-folded they wore, with brooches of silver and gold therein. In the very midst of this group was a warrior, fair-haired, long-tressed, a strong and mighty guardian, with the noise of a king and the clamour of a host, even Cormac himself.

11. Now the wizards were foreboding evil and uttering ill-omens to Cormac. They declared that the journey would be neither easy nor speedy. So on that (very) day tabus of Cormac were violated, namely, his hounds hunted on Mag Sainb, — and he was pursuing the birds of Mag dá cheo — today (called) Loch na n-én « the Lough of the birds ».

12. Moreover, Craiphtine the harper went to him, and played his hole-headed lute to him in order to ruin his reign and his life; for Craiphtine's wife, Scenb, daughter of Scethern, the wizard of the province of Connaught, was Cormac's paramour. 'Tis this Scenb that trysted the three trysts with Cormac at Athlone, and 'tis she that planted the Trees of Athlone, to wit, Grief, and Dark, and Hard-dumb. And Olur and Meith and Miscais were their names, whereof she said :

The names of the woods — motion of tidings — (are) Sadness and Dark and Hard-dumb. Round the great plain they run their race, Olar, Meith and Miscais (« Oiliness, Fat and Hatred »).

13. Thereafter they went athwart over the wood. The yoke of Cormac's chariot broke therein, so it is called thenceforward « The Wood of the Yoke. » Then a yoke of ash is put under his chariot[1].

14. Thereafter they fared forward over the District of

1. Another tabu violated !

ghiall — B.], cor-rancatar Loch Lóu. Luid Corm*ac* isin loch, 7 boi hi comsnam fri henaib in locha. [IS annsin ro foillsiged do C*r*aiftine a mb*eith*[29] air b*r*u a comsnamh fri henlaith Locha Lo. Delb*ais* Craiftine tri. L. m*a*caim a rec*ht*aibh en 7 b*richt* n*eme* ina n-eitibh, co tangad*ar* air linn Locha[30] Lo, 7 gur'-craithsit a n-eitedha f*or* na sluagaib. Bad*ar* 'na coll*adh* iairsin a farradh in locha ag urnaidhi[31] a muint*er*i, co tainic Scenb[32] *cucu* a fuath thseige, g*urrus*-marbh na heoin uli *acht* madh aenen nama — B. ff. 2[b]-3[a]].

15. Dollot*ar* asside co Druim n-Airthir, frissa rait*er* in Garman [intan-sa — B.], f*or* brú Atha Luain. [p. 710] Scuirit a cairpthiu annside. A mbat*ar* ann *co*nfacatar mnái ndeirc for ur ind atha, 7 si ag nige a fonnad 7 a fortche 7 a fodbæ. INtan no toirned a laimh sis ba derg sruthair na habæ di chrú 7 d'fuil. INtan im*morro* no togb*ad* al-láim oss ur na habæ, ní bid bannæ isin abainn na tocb*ad* a n-airde, corrachtæ cossaib tirmaib tar sruthair na habæ.

16. « Is forg*r*annæ 'na ndenann in b*en* », for Corm*ac*. « Tait n*ech* óaib die athcom*ar*c qidh digni. » [Teit nech ann iar*n*m. Fo*chtais* di cidh dorinde. — B.] *Ocus* is anns*i*de ro chacain si for lethchois 7 lethshuil dóibh annso, *co* n-ep*er*t:

« Nigim fodb rig dobeaba », etc.

17. [Tainic in te*cht*uire co Cor*mac* 7 ro indis do in d*r*ochfaistine dorinde in Badhbh[33] dó. « As toigh is fochunn uilc moir do thoidhecht[34] sin », air Corm*ac*. Teit Cormac iairsin co huir in atha dia hagallaimh, 7 fochtais dí cuich[35] na fadhbha bai si do nighi[36]; 7 adubairt an láid and:

« A ben, ca fadb neigisi? etc.

in Badb. « T'fadhbh fessin[37] sin, a Cor*maic*,
ocus fadhbh t'aesa g*r*ádha, etc. — [H. 1. 17]

Maine Fer dá giall (« man of two hostages ») till they reached Lough Ló. Cormac entered the lough and was swimming with the lake-birds [1].

There it was revealed to Craiphtine that they were on the brink swimming with the birds of Lough Ló. So Craiphtine shaped thrice fifty youths into the forms of birds, with a poisonous spell in their wings, and they came on the water of Lough Ló, and shook their wings on the hosts. Thereafter they were asleep beside the lake, awaiting their people, till Scenb came to them in the semblance of a hawk, and killed all the birds save only one.

15. Thence they went to Druim Airthir, which is now called The Garman, on the brink of Athlone. Then they unyoke their chariots. As they were there they saw a red woman on the edge of the ford, washing her chariot and its cushions and its harness. When she lowered her hand, the bed of the river became red with gore and with blood. But when she raised her hand over the river's edge, not a drop therein but was lifted on high ; so that they went dryfoot over the bed of the river.

16. « Most horrible is what the woman does ! » says Cormac. « Let one of you go and ask her what she is doing. » Then someone goes and asked her what she did. And then, standing on one foot, and with one eye closed, she chanted to them, saying :

« I wash the harness of a king who will perish » etc.

17. The messenger came to Cormac and told him the evil prophecy which the Badb had made for him. « Apparently thy coming is a cause of great evil », says Cormac. Then Cormac goes to the edge of the ford to have speech with her, and asked her whose was the harness that she was a-washing. And then he uttered the lay :

« O woman, what harness washest thou ? » etc.

The Badb. « This is thine own harness, O Cormac,
And the harness of thy men of trust, » etc.

1. Another tabu violated !

18. « Ni dat maithe na célmaine[38] condaige duin », ar Corm*ac*. « Is duáig *et*irchanæ duind. »

19. A mbat*ar* and[39] *con*facat*ar* ind ingen coemh cruthach ina ndochum. Brat uainide i f*or*cip*ul* impe. Bretnas[40] d*er*scaigthech isin brat f*or* a bruindib. Lene gelculpatach órsnaith i c*ustal* a cnis[41]. Di maolasæ findruine it*er* a t*r*aigthib[42] 7 talmain. Caelbarr cumda*cht*a f*or* a cenn. Deisid í fail Cor*mai*c, 7 fer*ais* Corm*ac* esomne[43] f*r*ie.

20. « INtige in turg*r*aig [liumsa — B], a ingen? » f*or* Corm*ac*. « Natho », ar in ing*en*; « *ocus* robud ferr lium na digtea-siu, ar tanic timdibe do shaog*nil*. Duaigh in f*er* dotruachtt imbuarach, Craiptine cruit*ir*e, dier' seind a ceis cendtuill duit. Is do didechaidh, do coll do geisi, comad garsecle dit, ardaig na comrismais [ar aen co bráth[44] arís. — B] Ludsa do*no* fodesta, daig ni *con*ricfam fadestæ. »

Is ann isb*er*t sia inso sios :

Masa tusæ Corm*ac* cein, etc.

21. Luidh uaidib ind ingen iersin, 7 timnais celebr*ad* doib, *con*id ro cach*ain* inso :

« Ardomragat geisi emanem, a mo pupa, etc.

22. [Codl*ais* Cormac edh bec a cenn in atha, 7 ro taibrighed fís ad*nath*mar dó — B.] Diuchtrais Corm*ac* iersin.

23. IS andsin ro gabsat drecht de *Con*d*acht*aib longp*h*ort i Maig D*er*g iar n-orceuin 7 iar n-indrad fairne di Ult*aib*h. Hit iat do*no* bator andsin .i. Sanb m*ac* Ceit m*ic* Magach, 7 Bairenn Brec m*ac* Ceit, occ*us* Dub 7 Coibden Cuindselech, da m*ac* Lamfada, di brathair do Loniach[45], 7 Maine Athremail m*ac* Ai*l*ello 7 Me*dh*a, 7 Garman[46] Gablec m*ac* Damain, 7 Buidech[47] ingen Forgemen in bangaiscedach, occ*us* Eoch*aid* Beg m*ac* Eoch*ach* Ronn, rí Fer*c*raibe .i. rí an t*r*es Cond*acht* é, occ*us* slog adhbul imaille f*r*iu.

24. Asb*er*tator Ul*aid* f*r*i Corm*ac*: « Ni coir duin », ol siat,

18. « Evil are the omens that thou askest for us », says Cormac. « Grimly thou chantest to us ».

19. When they were there, they saw a damsel, dear and shapely, coming towards them. A light green mantle folded round her. In the mantle a precious brooch on her breasts. A smock bright-hooded, goldthreaden, next her skin. Two blunt sandals of white bronze between her feet and the earth. An ornamented curch on her head. She sat down close to Cormac, and Cormac made her welcome.

20. « Art thou coming on the journey with me, O damsel ? » says Cormac. « Nay », replies the damsel, « and I were fain that thou wentest not ; for the ruin of thy life has come. Grim is the man who reached thee this morning, Craiphtine the harper, when he played his holeheaded lute to thee. For this did he come, to violate thy tabu, so that thy life may be short, and that we may never come together again. I have gone this time, because henceforward we shall never meet. » Then she spake as follows :

If it is thou, O Cormac, etc.

21. Then the damsel quitted them, and bade them farewell, and chanted this :

« Tabus will come to me », etc.

22. Cormac slept for a little space at the end of the ford, and an awful vision was shewn to him. Thereafter Cormac awoke.

23. 'Tis then that a division of Connaughtmen pitched a camp in Mag Derg after wrecking and raiding a party of Ulaid. Those who were there were Sanb, son of Cet, son of Maga, and Bairenn Brecc, son of Cet, and Dub and Coibden Cuindsclech, two sons of Lámfota and brothers of Lonfiach, and Maine Athremail, son of Ailill and Medb, and Garman Gablec, son of Daman, and Buidech, daughter of Forgemen, the she-warrior, and Eochaid Becc, son of Eochaid Ronn, king of Fir-craibe, i. e. king of one of the three Connaughts, and a huge host along with them.

24. The Ulaid said to Cormac : « It is not meet for us »,

« mna Ul*ad* occ*us* a mbuar de beth ag echtrandaib inar fiad-na*is*i cen cath do tab*air*t doib impa. »

25. « Ni dlegam », for Cormac, « sarug*ud* Medbæ nó a mu*int*i*r*e, ar ni f*or* ar ng*r*es ro hoirced in tir. »

« Maire rachas i ngnas[48] Ul*ad* do gabail ir-righe », for Dub-thach[49], « *ocus* a n-orcc*un* de leiccian die naimdip bunaidh sechu, ar nidat carait iar fior tuathæ Olnecmucht. »

« Dentor aml*aid* », or in t-aes denma uilc 7 aidmilte. « Tia-goimnee feisin », or in t-oes uilc, [p. 712] « cen co ti Corm*ac* f*r*ind *nó* lind. »

26. Atracchot iarom Ul*aid* 7 tocboit idhnæ cathæ forru, 7 lotar ind-agh*ai*d lochtæ na hairene co Mag nD*ei*rg .i. Derg Dolair d'Fomorchaib diroch*air* and la Tuatha de Danann hi toichestal *ca*thæ Moige Tuir*ed, con*id aire dogaror Mag nD*ei*rg de. At iet so na hairich catha bator i fail Corm*aic* .i. Illann Finn 7 Fiachra Coech, da mac Ferg*us*a. Aimhirgin an file. Uathechtach m*ac* Feradaig. T*ri* m*aic* T*r*aiglethain [.i.] Si-duath, Cuirrech occ*us* Carm*an*. Naoi m*aic* Sciuil .i. t*ri* Floinn, t*ri* Find, tri *Cu*ind. T*ri* Foelain, t*ri* m*aic* Neill, t*ri* Colla. T*ri* m*aic* Sitgail, Luan 7 Iliach[50] [7 Eochaid. — B] Da m*ac* Sua-maigh m*aic* Samgubæ, da comalta do Cor*mac*. Bator ann nói ceile[51] Corm*aic* [.i.] t*ri* Dungais, t*ri* Doelgais, t*ri* Dondgais. Occ*us* Dubt*hach* [Dael — B] Ul*ad* 7 a da m*ac* [.i.] in da On. Occ*us* noi m*aic* Lir m*aic* Etirsciuil. Finn, Eoch*aid,* Illann, na t*ri* cuislendaig. Da Oed 7 da Feirgne, na cethra cornaire. Drec 7 Drobel occ*us* Athairne, na tri druid. Finn occ*us* Eruath 7 Faithemain, na t*ri* dailemain. T*ri* úchletig[52], Uait[53] 7 Muit 7 Aislinge. Aod 7 Eoch*aid,* da m*ac* Bricrind. [Ocus] Ilgablach. Occ*us* Cainleach ingen Gaimgealta[54], muime Corm*aic,* 7 Cainleach ingen Sarbæ[55], ben Dub*thaig*. Cacht [Fuilech — B] m*ac* Ilguine[56].

27. Lotar sin t*r*a cosaib tirmaib tar Ath Luain cech ndi-

they say, « that women of the Ulaid and their kine should be held by outlanders in our presence without our delivering battle for them. »

25. « We ought not », answers Cormac, « to outrage Medb or her people, for the country has not been wrecked in an attack upon us. »

« Woe », says Dubthach, « to him who shall go before the Ulaid to be taken into kingship, and who lets them be wrecked by natural enemies! for the tribes of Connaught are not truly friends. »

« Thus let it be done! » say the evildoers and destroyers. « We ourselves are going », say the evildoers, « whether Cormac comes against us or with us. »

26. So the Ulaid arise and uplift their banners of battle, and marched to Mag Deirg against the wreckers to the Plain of Derg, i. e. Derg Dolair of the Fomorians, who fell there by the Tuatha dé Danann at the mustering of the battle of Mag Tuired: wherefore from him it is called Mag Deirg. These are the battle-leaders who were with Cormac, namely, Illann the Fair and Fiachra the One-eyed, two sons of Fergus: Amirgin the Poet: Uathechtach, son of Feradach: three sons of Traiglethan, namely, Siduath, Cuirrech and Carman: nine sons of Scél, namely, three Flanns, three Finds, three Conns: three Faeláns: three sons of Niall: three Collas: three sons of Sithgal, Luan and Iliach and Eochaid: two sons of Suamach, son of Samguba, two of Cormac's fosterbrothers. Nine comrades of Cormac were there, namely, three Dunguses, three Doelguses, three Donnguses, and Dubthach the Chafer of Ulaid and his two sons, namely, the two Ons. And nine sons of Ler son of Etirscél. Find, Eochaid, Illann the three pipers. Two Aeds and two Fergnes, the four horn-players. Drec and Drobel and Athairne, the three wizards. Find and Eruath and Faithemain, the three spencers. Three *úchletechs*, Uait and Muit and Aislinge. Aed and Eochaid, two sons of Bricriu. And Ilgablach. And Caindlech, daughter of Gaimgelta, Cormac's fostermother. And Caindlech, daughter of Sarba, Dubthach's wife. Cacht the Bloody, son of Ilguine.

27. They marched with dry feet over Luan's Ford (*Athlone*)

rech sair i n-aigh*id* in lo*ch*ta oile, occ*us con*drecait in da idhna insin, 7 ferait[57] imairecc aith amn*as* and. Anaid cach dib *fr*i leod occ*us* *fr*i let*rad* 7 *fr*i tuast*rad*[58] a chele. Ba imoerad[59] aesa [an]aithnigh 7 fuab*air*t bidb*ad* *for* bidbad*a* in gleo sin. Ro s[ra]ined t*ra* fodeoid[60] in cath t*ri* n*er*t imgona 7 imbualtæ for feraib Olnecm*acht*.

28. Dicer Dub 7 Coibden Cuindsclech, da m*ac* Lamfatæ, da brathair di Loin[ṫ]iach la Dub*thach* occ*us* la Ill*ann* m*ac* Ferg*us*a hi Cruaich Duib, *con*id uaide rait*ir* Duibtir occ*us* Tir Coibden. Ro bith Bairenn Brec mac Ceit im-Maig Bairend la Fiacha m*ac* Fir Febe, *con*id de dogar*ar* ind ainm f*or*sin mag. Docer da*no* Garm*an* Gaibl*ech* m*ac* Damain .i. tois*ech* teglaich[61] Me*dba* 7 Oi*l*lla, la Corm*ac* *Con*dloinges isin ei*ng*[62] *fr*i ath anall, conad de degaror Eng Garm*ain* Gaiblich[63] m*eic* Damain .i. toisich [p. 713] teglaigh Meadbæ. Druim n-airth*ir* a ainm cosin anall. Diroch*air* dna Ercail m*ac* *Con*drach lasin Flann ba siniu, *con*id uaide rait*er* Sligi Erc*ail*, 7 atbath Fl*ann* i Tulaigh Fhl*ainn*. Doroch*air* Uat[h]echt*ach* m*ac* Feradhaich i *fr*ith-guin la Sanb m*ac* Ceit m*eic* Magach 7 la Maine Athremhail m*ac* Ai*l*lla 7 Me*dba*, *con*id uada rait*er* Mag n-Uathæ[64] din magh. Mag nD*ei*rg a ainm o cath Moighi Tuired 7 o aimsir Tuaithi de D*anann* *cus*in cath sin[65]. Mag n-Uathæ a ainm on cath sin co haimsir Col*uim* *chille*. Magh n-Ura *immorro* a ainm die roscail Col*um* *cille* uir Chiarain m*eic* in tsair [ann — B.] d'indarba na ndemna ass. Doroch*air* Caindlech, ingen Gaimgeltæ [in bhanghaisg(ed)e-h — B.] *oc* Muine Cainndli*ge* .i. muime Cor*maic* [la Maine mac Ai*l*lla 7 Medba — B.] Ro bith Luan m*ac* Sua*n*aigh oc Ath Luain, *con*id uaid ainmnigter ind ath[66]. Buidech[67] ingen Forgeimin ron-bí Luan. Marbthair do*no* Illann Finn 7 Iollann Dond, emon ruc Camall ingen Magach di Eoch*aig* Ronn, o*con*d ath. Is de asberar ind Emain f*or*sind abainn o sin, ar is hé ainm atb*er*tæ *fr*iu sin na hEmain.

(To be continued.)

Whitley Stokes.

due eastward against the other force, and the two armies meet, and there they fight a sharp, hard combat. Each of them remains hacking and mangling and striking the other. That fight was a ... of unknown folk and an attack of foes on foes. At the last, by dint of mutual slaughter and smiting the battle was gained over the men of Connaught.

28. There fell by Dubthach and by Illann, son of Fergus, Dub and Coibden Cuindsclech, two sons of Lámfota, two brothers of Lonfiach, at Cruach Duib, whence it is (now) called Duib-thír and Tír Coibden. Bairenn Brecc, son of Cet, was slain by Fiacha, son of Fer Febe, on Mag Bairenn, whence the plain is called by that name. Then Garman Gaiblech, son of Daman, Medb and Ailill's majordomo, fell by Cormac Conloinges in the angle on the hither side of the ford, whence it is called *Garman's Angle* : Druim n-Airthir had been its name till then. Then Ercail, son of Condair, fell by the elder Flann, whence it (the road on which he was slain) is called *Slige Ercail,* and Flann died on Tulach Flainn (« Flann's Hill »). Uathechtach, son of Feradach, fell in the counterstroke by Sanb, son of Cet, son of Maga, and by Maine Athremail son of Ailill and Medb : hence the plain (on which he fell) is called Mag n-Uatha. « Mag nDeirg » was its name from the battle of Mag Tuired and from the time of the Tuath dé Danann down to this battle. Mag n-Uatha was its name from this battle down to the time of Columb cille. « Mag n-Úra » was its name when Columb cille scattered the mould (*úir*) of St. Ciarán mac in tsáir there, to expel the demons thereout. Caindlech, daughter of Gaimgelta, the she-warrior, Cormac's fostermother, fell at Caindlech's Brake, by Maine, son of Ailill and Medb. Luan, son of Suanach, was slain at Áth Luain (*Athlone*), so that from him the ford is named. Buidech daughter of Forgemen, slew Luan. Also Illann the Fair and Illann the Brown, twins whom Camall, daughter of Maga, bore to Eochaid Ronn, are killed at the ford. Hence the river is called *na hEmain* (the Twins »), for « The Twins » is the name by which they were called.

NOTES

1. This sentence is misplaced in H. 3. 18, where it comes next after *ba he in sindser he.*
2. fuair H. 1. 17.
3. gaiṡgaisgidh H. 1. 17.
4. Roaontaiged Ulaid uile fodeoig an rige do Corbm*ac*, ar ba do ro fac*aib* Conchobar fri hidacht mbais, 7 ba he in sindsir he. H. 3. 18.
5. Imgrinn H. 1. 17.
6. fochtais H. 1. 17.
7. atbertsat H. 1. 17.
8. ag fíadhach H. 1. 17.
9. failti H. 1. 17.
10. hIrr H. 1. 17.
11. sic H. 1. 17. centuill H. 3. 18.
12. Craipthine H. 1. 17.
13. sic H. 1. 17. cosnam H. 3. 18.
14. bruigne H. 3. 18.
15. tarcomli*us* H. 3. 18. Ro gluais H. 1. 17.
16. gabalt*ach*a H. 1. 17.
17 Ṡcíath luaimn*e*ch lethanb*r*eacc f*or* cliu g*ach* fir acu. cloideam imdaingen imellg*er* f*or* c*r*is g*ach* curadh dibh, H. 1. 17.
18. monga H. 1. 17.
19. calca det H. 3. 18. colga dêda H. 1. 17.
20. srolnaide H. 3. 18. sroilsnaithi H. 1. 17.
21. scimnech H. 3. 18.
22. do coll a geisi 7 do timdibhe a ṡaogail H. 1. 17.
23. gessa H. 1. 17.
24. sgeithirne H. 1. 17.
25. fri H. 1. 17.
26 athu H. 3. 18.
27. rois H. 3. 18. ruis H. 1. 17.
28. sic H. 1. 17. uris H. 3. 18.
29. mbeith H. 1. 17.
30. loca H. 1. 17.
31. urnaighi H. 1. 17.
32. Scenmb H. 1. 17.
33. Babh H. 1. 17.
34. thoigh*echt* H. 1. 17.
35. cuidh H. 1. 17.
36. righi H. 1. 17..
37. Tfaidhbh fein H. 1. 17.
38. *cel*baine H. 3. 18.
39. adn. H. 3. 18.
40. Bratnas H. 3. 18.
41. chnis H. 3. 18.

42. traigtib H. 3. 18.
43. failti H. 1. 17.
44. air aoin co *b*rach H. 1. 17.
45. Loinfiach H. 1. 17.
46. Carman H. 1. 17.
47. Luighech H. 1. 17.
48. a fiadn*aise* H. 1. 17.
49. duthach H. 3. 18.
50. Ilfiac H. 1. 17.
51. coigceil H. 1. 17.
52. uacleitig H. 3. 18. huchchleithigh H. 1. 17. úchletig LU. 127[b].
53. uath H. 1. 17.
54. Daimgelta H. 1. 17.
55. Urbadha H. 1. 17.
56. Findgaine H. 1. 17.
57. ferat H. 3. 18. feruid H. 1. 17.
58. tuast*r*ad H. 3. 18.
59 timrubud H. 1. 17.
60. fodeoig H. 3. 18.
61. teglaic H. 3. 18.
62. d*r*uim H. 1. 17.
63. gaiblech H. 3. 18.
64. n-itha H. 1. 17.
65. H. 3. 18 adds: Moighi D*eir*ec.
66. sloinnt*er* iair foirind H. 1. 17.
67. Buigech H. 3. 18.

ΙΕΡΝΗ ΠΟΛΥΧΡΥΣΟΣ

LES CROISSANTS D'OR IRLANDAIS

(Suite.)

Revenons maintenant à la question que nous avons déjà abordée, celle de la production de l'or en Irlande à l'âge du bronze.

L'Irlande semble avoir été, vers l'an 1500-1000 av. J.-C., un véritable Eldorado. Le souvenir de cette richesse n'était pas perdu à l'époque historique, bien que les textes grecs et romains n'en parlent pas. Au XIIe siècle, le livre de Leinster mentionne l'extraction de l'or, dont les premiers lingots auraient été fondus par le roi milésien Tighearnmas dans les forêts situées à l'est de la rivière Liffey[1]. Au siècle dernier encore, on exploita avec succès de l'or d'alluvion dans le comté de Wicklow, à la suite de la découverte, due au hasard, d'une pépite pesant 22 onces, dans un affluent de l'Ovoca. Pendant six semaines, toute la population des alentours, abandonnant le travail des champs, accourut vers le placer. Bientôt le gouvernement intervint et institua lui-même des recherches qui, de 1796 à 1798, donnèrent pour plus de 100,000 francs de métal; les particuliers en avaient retiré, dit-on, pour plus de 250,000[2]. Depuis 1795, le produit du même district, irrégulièrement exploité, a été évalué à 750,000 francs[2]. Il paraît

1. Wilde, *Catalogue, Gold,* p. 6.

2. *Encyclop. Brit.,* 8e éd., art. *Ireland,* p. 218. Voir aussi Wilde, *Catalogue, Gold,* p. 2 et suiv., et les mémoires cités par Coffey, *Origins,* p. 40, notamment *Journ. Roy. Geol. Soc. of Ireland,* t. VI, p. 147. L'or irlandais

évident que l'or de Wicklow constituait une sorte de *poche,* négligée, par hasard, à l'époque de l'exploitation préhistorique; ces deux ou trois cents kilogrammes d'or recueillis à la surface, dans quelques vallées, donnent une idée de ce que pouvait être la richesse naturelle de l'île entière avant que les hommes n'eussent commencé à y recueillir le précieux métal. L'Irlande préhistorique, comme Mycènes, a été πολύχρυσος; mais, à la différence de Mycènes, elle produisait son or elle-même et, loin de le tirer du dehors, semble l'avoir exporté au loin.

Humboldt a fait cette remarque profonde que l'or, à toutes les époques, est venu de pays qui sont comme les *marches* de la civilisation[1]. Il paraît ainsi reculer devant elle, parce qu'elle se rue sur lui et l'épuise. L'or est peut-être, de tous les métaux, le plus répandu, bien qu'il se trouve partout en quantités relativement faibles. Il n'y a guère de pays qui ne possède de fleuves aurifères[2]; ceux de la Gaule roulaient autrefois de l'or en abondance[3]. Ne s'oxydant pas, se présentant sous l'aspect de paillettes brillantes ou de pépites, l'or devait attirer de très bonne heure l'attention des hommes. Je suis convaincu qu'on l'a recueilli tout d'abord et que la métallurgie si simple de l'or a ouvert la voie à celle du cuivre, qui est autrement difficile et compliquée. L'idée que l'or a été le premier métal connu et qu'il peut être question d'un *âge de l'or* contemporain de la fin de l'âge de la pierre a été développée dès 1861 par Fournet dans son excellent livre *De l'influence du mineur sur les progrès de la civilisation*[4]. Reprise depuis (sans mention de Fournet)

est au titre de 21 3/8 — 21 7/8 carats et allié d'argent, métal qui, comme le plomb, est fort répandu en Irlande. En 1854, date de l'apogée de l'industrie minière dans ce pays, 10 compagnies tirèrent d'Irlande 2,210 tonnes de plomb et 18,000 onces d'argent.

1. Cf. L. de Launay, *Revue générale des sciences,* 1895, p. 363.

2. Fournet, *De l'influence du mineur sur les progrès de la civilisation* (Lyon, 1861). p. 116.

3. Diodore, V, 27. Sur la richesse en or de la Gaule, attestée par Strabon, Diodore et Pline, voir Ridgeway, *Origins of metallic currency,* p. 88 et suiv. Strabon signale de l'or en Grande-Bretagne; il y en a encore dans le pays de Galles et en Ecosse (Ridgeway, p. 95).

4. Fournet, *Le mineur,* p. 111 : « On est inévitablement amené à penser que l'orfèvrerie naissante, que le premier âge de l'or sont contemporains de celui de la pierre. »

par M. Ridgeway [1], elle me semble conforme à la fois au bon sens et aux faits archéologiques connus.

Non seulement l'or a été, parmi les métaux, le premier que l'homme ait recueilli [2], mais il a donné l'idée de travailler les autres, notamment le cuivre, qui, une fois dégagé de son minerai, ressemble à l'or par son éclat. Certaines traditions religieuses prouvent que le cuivre a été longtemps considéré comme métal sacré, à l'exclusion du fer, qui est d'emploi plus récent [3] ; mais il y a aussi des traditions — comme celle où paraît la faucille d'or des Druides [4], à rapprocher de la faucille de cuivre de la magicienne de Virgile [5] — d'où l'on peut conclure que l'emploi de l'or est encore plus ancien que celui du cuivre. La rareté et le prix de ce métal aux époques historiques expliquent qu'il se soit conservé très peu d'objets d'or remontant à une époque très lointaine ; on connaît toutefois des colliers et des clous d'or recueillis, en France même, dans des monuments appartenant à la fin de l'époque néolithique [6]. C'est

1. Ridgeway, *The origin of metallic currency and weight standards* (Cambridge, 1892), p. 58.

2. Fournet, p. 112 : « Le métal précieux se rencontre quelquefois en masses passablement volumineuses, dans des positions tout à fait superficielles. Il se trouve aussi au milieu d'anciennes alluvions, composées de sables et de graviers dont l'exploitation fut amenée par la simple raison que les pluies, les ravines, les torrents et les rivières mettent continuellement en évidence ces grains, ces paillettes, ces poudres d'or de plus en plus atténuées. Il ne s'agissait donc pas ici de travaux miniers comme pour obtenir le silex. Le métier d'orpailleur se borne d'abord à imiter la nature qui, avec ses eaux, emporte au loin les parties terreuses ou sableuses des dépôts en ne laissant sur place que les matières lourdes, au milieu desquelles le métal précieux s'arrête naturellement à cause de sa grande pesanteur. »

3. Cf. Bertrand, *Archéol. celtique et gauloise*, 2e éd., p. 22, qui propose d'ailleurs, pour ces faits, une explication inadmissible. Le texte capital est celui de Macrobe (V, 1) : *Omnino ad rem divinam pleraque aenea adhiberi solita, multa indicio sunt.*

4. Pline, XVI, 250 : *Sacerdos candida veste cultus arborem scandit, falce aurea demetit*, etc.

5. Virg., *Aen.*, IV, 513 : *Falcibus et messae ad lunam quaeruntur ahenis Pubentes herbae...*

6. A l'intérieur d'un tumulus de la Loire-Inférieure, il y avait des perles d'or en forme de tubes, un vase caliciforme, une admirable pointe de flèche en silex et une tige de bronze (*L'Anthropologie*, 1894, p. 329). — Fournet, p. 109 : « Dans la Suisse on a trouvé, comme appartenant à l'âge de bronze, de petites tiges (d'or) enroulées en tire-bouchons et, de plus, une fine lamelle cannelée qui indique l'emploi du laminoir, instrument vraiment re-

une chose très digne de remarque que l'or s'est rencontré avec cette substance d'origine mystérieuse, la callaïs, qui est fréquente dans les grands dolmens armoricains, mais ne paraît jamais dans les dépôts ou cachettes de bronze. En Grande-Bretagne comme en Armorique, de petits rivets d'or employés comme clous se trouvent dans des monuments de la fin de l'époque néolithique [1]. On a recueilli de l'or, dans des *barrows* anglais, avec des perles d'ambre et des poignards de bronze [2]; ces derniers objets caractérisent nettement les débuts de l'âge du bronze dans nos pays, puisqu'ils se sont rencontrés quelquefois dans des dolmens d'où, en revanche, on n'a jamais exhumé ni une perle d'ambre, ni une épée de bronze, ni une épée de fer.

Un autre métal, l'étain, se trouve aussi sous la forme de paillettes brillantes qui ont dû de bonne heure appeler l'attention [3]. Or, précisément, on a recueilli dans les stations lacustres de la Suisse d'assez nombreux objets en étain pur [4], ainsi que des fragments de poterie comme damasquinée avec de l'étain, preuve que ce métal fut employé d'abord sans alliage et qu'il n'a pas été importé, dans l'Europe occidentale, par je ne sais quelle tribu de bronziers venus du fond de l'Asie. En second lieu, il est remarquable que l'étain se trouve souvent associé à l'or dans les mêmes gisements, notamment en Saxe [5] et dans le centre de la France, où la plupart des anciennes mines d'or s'appellent encore *Laurière* ou *L'Aurière*. Il y a des traces d'étain, en Irlande même, dans le district de Wicklow, qui est précisément le plus riche en or [6]. N'est-il pas naturel de conclure de là que la recherche de l'or mit sur la voie de la découverte de l'étain [7], puis que l'épuisement de l'or donna

marquable pour une si haute antiquité, mais qui se conciliait fort bien avec les damasquinures d'étain déjà mentionnées pour les poteries. »

1. *Archaeologia*, t. XXXIV, p. 254; *Revue archéol.*, 1890, II, p. 320.
2. Greenwell, *British Barrows*, p. 55.
3. L'argent, qui ne se rencontre presque jamais à l'état pur, n'a été recueilli et travaillé que plus tard.
4. Parmi ceux qui se trouvent aujourd'hui au musée de Lausanne, il y en a dont l'antiquité m'a paru bien suspecte.
5. Fournet, *op. laud.*, p. 115.
6. Coffey, *Origins of prehist. ornament*, p. 39.
7. Fournet, *op. laud.*, p. 119: « Les alluvions (aurifères) peuvent aussi

l'idée d'extraire le cuivre de ses oxydes et que le nouveau métal fut allié à l'étain, dont on avait bientôt reconnu le peu de résistance ? Tout cela put et dut se faire, indépendamment, dans l'Europe occidentale, dans l'Europe centrale, en Asie, partout où existent à la fois de l'or, du cuivre et de l'étain et où les hommes furent assez doués pour profiter de ces heureuses circonstances. Des trois métaux que nous venons de nommer, l'étain est celui dont les gisements sont les plus rares, ce qui explique le petit nombre des centres de fabrication du bronze préhistorique. Mais l'hypothèse d'un centre asiatique unique devrait être enfin abandonnée, comme inconciliable avec la vraisemblance et avec les faits.

J'ajoute que ce n'est pas seulement en Gaule, mais dans bien d'autres pays, que la recherche et même l'extraction de l'or appartiennent à l'époque préhistorique. Dans des travaux souterrains effectués, en Sibérie, pour l'extraction de l'or, Pallas a signalé, au siècle dernier, des objets tranchants en bronze, antérieurs, par suite, à la connaissance des outils de fer dont le bronze ne put soutenir la concurrence [1]. Agatharchide racontait que, de son temps, vers l'an 100 avant J.-C., on trouvait dans les anciennes mines d'or de l'Egypte les ciseaux de bronze des ouvriers d'autrefois, qui, ajoute le géographe, ne connaissaient pas encore l'usage du fer [2]. Plus anciennement, les Egyptiens avaient tiré leur or, à l'état de pépites et de poudre, de la Nubie, dont le nom (*Nub* = or) correspond exactement à celui *d'El Dorado*. Sur les bords de la mer Rouge, les Anciens mentionnent un peuple, les Debae, qui possédaient de l'or et n'étaient pas encore métallurgistes, car ils échangeaient leur précieux métal contre du cuivre, du fer et

être stannifères et l'or étant même quelquefois demeuré soudé aux cailloux d'oxyde d'étain, on conçoit comment ces enchaînements facilitèrent les découvertes respectives. Enfin j'admets que si l'or a été connu dès l'âge de la pierre, l'étain a dû être obtenu, sinon au même moment, du moins peu de temps après. Le retard relatif ne provient que de la difficulté qu'il y eut d'inventer les procédés pour réduire son minerai à l'état métallique. »

1. Pallas, *Voyages*, t. IV, p. 601 ; *Congrès internat. de Budapest*, p. 319.

2. *Geogr. minores*, éd. Didot, t. I, p. 128-129 : Εὑρίσκονται δὲ ἔτι καὶ καθ' ἡμᾶς ἐν τοῖς χρυσείοις τοῖς ὑπ' ἐκείνων κατασκευασθεῖσι λατομίδες μὲν χάλκαῖ. διὰ τὸ μήπω τὴν τοῦ σιδήρου κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον ἐγνωρίσθαι χρείαν.

de l'argent[1]. Presque toutes les mines d'or situées sur les rives de l'Archipel étaient déjà abandonnées du temps de Strabon ; mais on conservait en Grèce le souvenir d'une époque, correspondante à l'âge du bronze, où elles avaient fourni d'immenses richesses à Tantale, aux Pélopides, à Priam, à Cadmos, à Midas[2]. Hérodote nous dit qu'au ve siècle encore avant J.-C. certaines tribus scythiques avaient des vases d'or, mais ne se servaient ni d'argent ni de cuivre[3]. Ainsi l'exploitation des filons, toujours postérieure à celle des alluvions et des placers, semble avoir été surtout florissante à l'époque du bronze et l'on peut approuver cette conclusion de l'ingénieur Zannoni : « L'or me paraît caractériser le maximum du développement de la première période des métaux. Mon idée sera-t-elle étrange en disant *(sic)* que l'âge du bronze a passé à l'âge du fer sur un tout petit pont d'or ?[4] »

Mais partout où les hommes ont renoncé à la vie nomade pour la vie sédentaire, ils ont rapidement épuisé les quantités d'or éparses sur leur sol[5] ; d'où ce résultat, encore constaté de nos jours, que l'or se révèle seulement dans les pays où la civilisation vient de pénétrer. Ce qui se passe aujourd'hui dans l'Alaska et dans le sud de l'Afrique a dû se produire bien des fois dans l'antiquité. La découverte de l'or a été le plus puissant stimulant de l'industrie naissante et du commerce, mais aussi une cause de luttes meurtrières et de guerres d'extermination. Toutefois, l'or épuisé ou devenu rare, la région aurifère a gardé, d'une manière plus ou moins durable, le bénéfice de sa fécondité métallique. D'autres produits du sol ont été recherchés comme objets d'échange ; les relations commerciales, une fois créées, se sont maintenues en se transformant ; l'industrie s'est tournée vers l'exploitation et la mise en œuvre des autres

1. Strabon, p. 661, 45 ; Diodore, III, 45, 4
2. Ridgeway, *op. laud.*, p. 72.
3. Hérodote, IV, 71.
4. *Congrès international de Budapest*, p. 319.
5. Sur la rapidité avec laquelle les gisements d'or s'épuisent, voir L. de Launay, *Rev. gén. des Sciences*, 1895, p. 365. En Australie, il suffit de 25 à 30 ans pour que l'or ait disparu à la surface d'un district. Les mines mêmes se vident très vite, témoin celles de la Californie, qui produisaient 336 millions d'or en 1853 et 64 seulement en 1891.

métaux ; en un mot, la civilisation s'est implantée, avec la richesse durable qu'elle apporte, dans les régions dont les richesses superficielles avaient été rapidement épuisées.

L'épuisement de l'or irlandais, ou, du moins, de la quantité d'or facile à recueillir, doit être bien antérieur à la conquête de la Grande-Bretagne, car les Romains ne savaient pas qu'il y eût de l'or en Irlande et ils l'auraient probablement conquise s'ils l'avaient su. D'autre part, quand on constate, dans les Musées, le grand nombre des bijoux d'or irlandais vers l'an 1000 av. J.-C. et la pénurie relative d'objets en or appartenant à l'époque du fer, on est tenté de croire que l'épuisement du métal jaune a dû se produire même avant le ve siècle. Cette hypothèse, qui se présentait avec force à mon esprit dans les salles du musée de Dublin, permettrait d'expliquer ce qu'il y a de singulier dans le développement de la civilisation matérielle en Irlande tel qu'il nous est actuellement permis de l'entrevoir. Avant l'an 1000, une grande richesse, des monuments magnifiques, une céramique très développée, des relations commerciales suivies avec la Scandinavie et la Gaule, peut-être même la prise de possession, par des Vikings irlandais, de quelques points de notre littoral. Puis une décadence brusque, une quasi-disparition de la civilisation matérielle, comme si une invasion de barbares venus de l'Ecosse ou de la Scandinavie avait étouffé la civilisation du bronze et celle de l'or. De la première époque du fer, presque rien ; de la seconde, des objets remarquables, mais d'un style tardif et sans originalité propre, qu'on pourrait croire fabriqués en Grande-Bretagne ou en Ecosse, parce qu'on y trouve les mêmes objets en plus grand nombre. A l'époque romaine, presque rien, nouvelle éclipse ; enfin, la grande Renaissance irlandaise qui commence vers le ve siècle et, sous l'influence de Byzance jointe à celle de la Scandinavie, produit un art nouveau, d'une perfection technique admirable, dont le Musée de Dublin montre avec orgueil le chefs-d'œuvre, en particulier la châsse pyramidale en or et en argent qui abrite, depuis le XIe siècle, la cloche de saint Patrice.

Il semble bien que l'Irlande n'ait pas été la seule victime d'une décadence que l'on peut placer vers la fin de l'âge de

bronze, aux environs de l'an 1000, et dont les effets se firent sentir pendant des siècles. Quand un archéologue, familier avec le développement de l'âge du bronze en Grande-Bretagne, lit dans César que les Bretons doivent importer leur cuivre ou leur bronze[1], alars que les minerais de cuivre et l'étain sont très communs dans l'ouest de la grande île, il hésite d'abord à ajouter foi au témoignage du conquérant romain. Mais il n'est vraiment guère admissible que César eût représenté les Bretons comme vivant dans un état aussi primitif si l'activité industrielle dont témoignent les restes de l'âge du bronze n'avait pas été alors arrêtée depuis longtemps. Là aussi, comme en Irlande, bien qu'à un moindre degré, il y eut un recul de la civilisation, un retour vers la barbarie, pareil à celui qui se produisit en Asie Mineure à la suite de la conquête turque. Un phénomène analogue est très apparent dans l'est de la Gaule. Les stations lacustres de l'âge du bronze disparaissent en pleine prospérité, comme frappées par une catastrophe soudaine; le premier âge du fer témoigne d'une civilisation plus rude, dont le caractère est plutôt guerrier qu'industriel. En présence de ces faits, nous songeons naturellement à la ruine de la civilisation achéenne par l'effet de l'invasion des Doriens et sommes tentés d'admettre une corrélation historique entre des événements à peu près contemporains et ayant présenté le même caractère. On a parlé avec raison d'un premier moyen âge grec, l'époque où s'élabora l'épopée homérique; je ne suis pas éloigné d'admettre au même moment, et sous l'influence de causes analogues, un premier moyen âge celtique.

N'est-il pas permis de rattacher le début de ce moyen âge à la première invasion, dans les îles Britanniques, des tribus qui y ont introduit les langues celtiques? Les données chronologiques auxquelles on est arrivé par d'autres voies concordent bien avec cette hypothèse. En 1892, j'ai émis l'opinion que le mot *kassiteros,* signifiant l'étain, qui est déjà dans Homère, était un vocable celtique, désignant la région éloignée d'où provenait ce métal[2]. Deux ans après, dans la seconde édition

1. César, *Bell. gall.*, V, 12 : *Aere utuntur importato.*
2. *L'Anthropologie*, 1892, p. 275.

de son livre *Les Premiers habitants de l'Europe,* M. d'Arbois de Jubainville écrivait[1] : « Si l'on admet la doctrine nouvelle émise par M. Salomon Reinach, si l'on croit que *kassiteros,* nom grec de l'étain, déjà dans l'*Iliade,* est en même temps un nom celtique de la Grande-Bretagne, il faut conclure que les Celtes du premier ban sont arrivés dans cette île avant la période homérique, 950-800 av. J.-C., et que la chute du *p* indo-européen en celtique a précédé cette date. » Je crois toujours que *kassiteros* est un mot celtique et que, par suite, il y avait des Celtes en Bretagne, ou du moins sur la côte opposée de la Gaule, vers l'an 900 av. J.-C. Il est donc raisonnable d'attribuer à une époque un peu antérieure, c'est-à-dire aux environs de l'an 1000, la première invasion celtique en Bretagne ; or, cette invasion s'est certainement étendue à l'Irlande, dont la langue dérive de celle des Celtes « du premier ban ».

D'autre part, M. d'Arbois de Jubainville a montré que les Celtes du second ban, les Belges, qui envahirent la Grande-Bretagne vers l'an 200 av. J.-C., sont allés, eux aussi, jusqu'en Irlande[2]. Car Ptolémée cite dans l'Irlande du Sud la ville de Menapia[3], qui rappelle singulièrement le nom des *Menapii,* peuplade belge qui habitait aux environs de Cassel, dans le département actuel du Nord. C'est à cette seconde invasion qu'il faudrait attribuer l'introduction, en Irlande, d'objets du style de La Tène (le *Marnien* des archéologues français), dont nous avons signalé plus haut le caractère tardif et le manque d'originalité. En effet, les origines du style de La Tène remontant, en Gaule, aux environs de l'an 500 avant J.-C., il est naturel que les spécimens de ce style, recueillis en Grande-Bretagne et en Irlande, appartiennent à l'une des dernières phases de son évolution décorative. C'est ce qu'il est facile de constater, quand on connaît le style de La Tène sur le continent, en examinant les objets analogues tant au British Museum qu'au Musée national de Dublin.

Ainsi l'Irlande, à la fin de l'âge de bronze, a été violemment

1. D'Arbois de Jubainville. *Les premiers habitants de l'Europe,* 2e éd., t. II, p. 283.
2. *Ibid.,* p. 297.
3. Ptolémée, II, 2, 7.

celtisée, et l'on n'a pas le droit de qualifier de celtique la civilisation primitive de ce pays, dont les affinités sont plutôt ibériques. *C'est la barbarie qui fut celtique.*

Antérieurement à cette crise, la civilisation du bronze et de l'or fut aussi florissante dans le nord-ouest que dans le sud-est de l'Europe ; l'Irlande d'alors put presque se comparer à la Grèce mycénienne. Après l'an 1000, la civilisation européenne rétrograde ou s'étiole, tandis que la région orientale de la Méditerranée, grâce à la proximité de l'Assyrie et de l'Égypte, reprend rapidement son essor, pour introduire plus tard, dans l'Europe occidentale restée ou redevenue barbare, la civilisation gréco-romaine. En Irlande, cette civilisation ne pénétra qu'avec le christianisme et y trouva un terrain propice. Mais ce n'était pas un terrain vierge. Les couches profondes de l'île récelaient et nous ont rendu les monuments d'un passé lointain, alors complètement oublié, où l'Irlande avait joué le rôle d'un foyer industriel et commercial, peut-être aussi — car le Druidisme a pu naître là où il est allé mourir — d'un centre religieux et philosophique.

Salomon Reinach.

O. Ir. *TELLAIM, TALLAIM*

A verb *tellaim* appears in several passages of the Würzburg Glosses.

5[c] 13 *nitella doneuch and moidem aarilte.*

25[b] 18 non praeueniemus eos qui dormierunt. quoniam ipse Dominus in iusu, et in uoce archangili, et in tuba Dei discendet de cælo etc. i. *nitelfea cotlud dochách and.*

25[c] 2 tunc repentinus eís superueniet interitus, ... et non efugient .i. *níthelfea doib.*

26[a] 23 *nitellfea doib irchoinited* in hora iudicii...

In the last three instances in the Grammatica Celtica the verb is translated loosely by « non iuuabit »; it is, however, possible to arrive at a more accurate translation. A clue is furnished by LU. 121[a] 45 *nothelltis immorro láith gaile fer n-Ulad ... isind rígthig sin,* which clearly means « the warriors of Ulster used to find room in that palace », i. e. it was large enough to contain them. This at once suggests that *tellaim* is identical with the well known verb *tallaim,* cf. 2 *tallaim* Wind. Wb., *tallaim* I Atkinson PH., Transactions of the London Philological Society, 1891-3, pp. 289 sq. For the variation in vocalism compare *tallaim* « I take away » by the side of *tellaim.*

And *tallaim* is found in expressions similar to the above. In Wb. 25[c] 2 the aspiration shews that there is an infixed neuter pronoun; compare with this *feib du-n-d-alla*[1] *indib* Ml. 30[c] 12. In *do-t-allfa-su* LL. 249[b] 46 there is a similar infixed pronoun of the second person; in YBL. 57[b] 32 it is corrupted into

1. The neuter pronoun here is awkward, and we should probably read *du-n-da-alla.*

dothaillfe-se, as though it were the 2 sg. fut. of a verb **do-tallaim*. With *nitella do neuch* etc. cf. *nithalla nemdírge* (*nemdirgi* YBL.) *dó arnab tusledach,* Cormac s. v. *droichet*. With *for* we find Sg. 90[a] 2 difficillima recusatio gl. *ní ɔtalla obbad fair itir*.

In the foregoing sentences *-tella* etc. might be explained from an earlier sense of « there is room for », which with a negative would come easily to express impossibility. Thus *ferb dund*[*a*]*alla indib* would mean literally « as there is room for them *(piana)* in them; so *nitella donench and moidem aarilte* might be translated « there is no room therein for anyone to boast his merit. » In the other passages the meaning is more clearly that of impossibility. Thus *níthelfea doib* lit. « there will be no room for it to them », i. e. « it will be impossible for them, *nithalla* (recte *ní talla*) *nemdírgi dó arnab tusledach* « it does not admit of unstraightness that it may not be unstable », *níɔtalla obbad fair itir* « it does not admit of excuse at all ».

As for the construction, where there is no accompanying noun, the verb is used impersonally with an infixed pronoun. What is the construction where there is an accompanying substantive ? In Wb. 5[c] 13 *moidem* seems to point to a nominative, but this is not certain, cf. *diamóidem* Wb. 14[d] 37. In other texts there are clear instances of the accusative : — *im chairi italla bóin co tinne* « with a cauldron which can contain a cow with a salted pig » Laws, IV, 326, *bothar, talla dí boin fair, alanae for fot, alaile fortarsnae, aratalla al-loigu 7 a n-gammu inna farrad* « *bóthar*, it contains two cows, one lengthwise, the other athwart, that there may be room for their calves and their yearlings along with them ». Cormac s. v. *rót*. In this last passage there is a variant *foratallut a læig nó angámna,* which is clearly an adaptation to the personal construction which prevailed later. In LU. 112[b] 9 *hitallat* $\frac{\text{ait.}}{\text{xxx.}}$ *ngamma,* the accusative indicates that we have here corruption of an original *hitalla trichait ngamnae*[1]. In later Irish the personal

1. Another text *Rev. Celt.*, XIV, 450 has *italle trichait n-gamna,* which confirms the above suggestion.

construction is the regular one; examples will be found in Atkinson. But if we observe how old texts have the impersonal construction while later texts have the personal, and further that in MSS. there is a tendency to substitute the personal construction for the impersonal, we shall hardly be wrong in assuming that the impersonal construction was the original one, the personal construction a later development. For the change a parallel may be found in the transition of the impersonal *fil* to a personal inflexion.

In a paper in the Transactions of the London Philological Society cited above I compared Ir. *tallaim* with Lith *telpù* « raum worin haben », a comparison which has met with some favour, cf. Brugmann, Grundriss [2], pp. 516, 686, Zupitza, KZ., XXXV, 263. At that time I was acquainted only with the personal construction in Irish, and the similarity between the personal construction in Irish and the use of the Lithuanian *telpù* is very striking. If, however, the Irish personal construction be developed from an impersonal, the strong resemblance disappears, unless indeed a similar development is to be postulated in Lithuanian. Whether there be any grounds for such an assumption Lithuanian scholars must decide. Meanwhile one might throw out for consideration the suggestion whether this *-tella -talla* may not after all be some peculiar idiomatic development of the other *tellaim, tallaim*. If so, then of course the sense of « room » with which we started above would be a secondary development.

J. Strachan.

ÉTUDES DE PHONETIQUE IRLANDAISE

(suite).

II.

LES GROUPES DE CONSONNES.

(Fin).

§ IV. — *Particularités relatives aux groupes consonantiques dans les dialectes irlandais.*

Dans les dialectes modernes, on retrouve les mêmes phénomènes que dans les textes du vieil et du moyen irlandais ; réduction ou modification des groupes de consonnes ; création de groupes nouveaux sous l'influence de l'accent.

a) Consonnes doubles.

L'irlandais moderne n'a pas conservé dans l'écriture les anciens groupes *cc, gg, tt, dd,* fréquents en vieil et en moyen irlandais. Il semble d'ailleurs que en irlandais on n'ait anciennement employé les occlusives doubles que comme un artifice d'écriture, et qu'on ait cessé de bonne heure d'y attacher une signification étymologique. Ainsi *cc* en particulier a, si nous nous reportons aux sons de l'irlandais moderne, les valeurs les plus variées. Voici d'ailleurs les équivalents en irlandais moderne des anciennes doubles de l'irlandais :

cc = *c*: macc (mac), peccad (peacadh), olcc (olc), brocc (broc), brecc (breac), glicc (glic), ícc (íoc), íccim (iocaim), croccenn (croiceann), mucc (muc)

cc = *g*: becc (beag), beccán (beagan), bocc (bog), clocc (clog), lacc (lag), leicc (leig), sluccaim (slugim), ticcim (tigim), tuccim (tuigim), pócc (póg)
cc = *ch*: buadacc (buadach), imacc (amach) [1]
cc = *gh*: Lucc (Lugh), baoccul (baoghal) [2]
tt = *t*: littir (litir), aitt (ait), bratt (brat), ette (eite), slatt (slat)
tt = *d*: crettes (creideas), nett (nead)
gg = *g*: gargg (garg)
dd = *d*: arddu (áirde), ordd (ord).

L'orthographe de l'irlandais moderne, en conservant partiellement les liquides et les nasales doubles notait un fait important de phonétique. Dans la plupart des dialectes en effet, une voyelle devant *ll, nn, mm* est traitée d'une manière spéciale, dans les monosyllabes accentués.

En Dèsi, il y a diphtongaison [3] :
a devant *ll, nn, mm* > *au*: *baul* (ball), *aun* (ann), *kaum* (camm), *klaun* (clann)
o devant *ll, nn, mm* > *ou*: *koul* (coll), *boun* (bonn), *droum* (dromm)
i devant *ll, nn, mm* > *öi, ai*: *köil* (cill), *baiñ* (binn), *aim* (imm), *lain* (linn)

En Aran [4], il y a allongement, et quelquefois diphtongaison :
devant *ll*: *māl* (mall), *bāl* (ball), *dāl* (dall), *kaul* (coll), *paul* (poll)
devant *mm*: *krūm* (cromm), *īm* (imm), *drīm* (druimm), *kām* (camm), *trūm* (tromm), *tūm* (tomm) ; *ū* représente *ō*.
devant *nn*: *kʲạn* (ceann), *bīñ* (binn), *fūn* (fonn), *glạn* (gleann), *krān* (crann)
devant *rr*: *gʲạr* (gearr), *kār* (carr), *fạr* (fearr), *bạr* (barr).

De plus, tandis que *m* > *v, w* en irlandais moderne, *mm* > *m*: *ñạw* (neamh), *lạw* (lámh), *trọm* (tromm), *kam* (camm).

1. Book of Deir, Wh. Stokes, *Goidelica* [2], p. 112.
2. *Revue Celtique*, t. XII, p. 54.
3. Henebry, *The sounds of Munster Irish*, p. 13, 14, 16, 17.
4. Finck, *Wörterbuch der auf den Araninseln gesprochenen westirischen Mundart*.

b) occlusive ou fricative + liquide.

cr initial > *kn* dans *knev* (cruimh) à Aran[1]
> *k* dans *kedim* en Dêsi[2]. Cf. iomarcadh = iomarcradh

cr intervocalique > *gr*: *tōgrə* (tógradh, v. irl. tócrad)[3].

Un groupe *kr* d'origine récente est dû à un déplacement de l'accent dans *kręd* (creud) dont la forme ordinaire en Connaught est *kērd* = cé red « quelle chose ? »

gr initial > *dr*: *dras* (greas) en Connaught. O'Leary en rapproche à tort pour le changement de *g* en *d*: dual = gual « charbon »; car dans ce dernier cas il y a étymologie populaire; dual a été créé sous l'influence de dubh « noir »[4].

On remarque un *gr* d'origine récente et dû à la place de l'accent dans gréidh = go réidh à Béara[5].

dr intervocalique > *d* en Connaught dans *madə* (madradh)[6]; mais la chute de *r* provient sans doute de la dissimilation; c'est dans le composé *madəruə* (madradh-ruadh) que l'*r* est tombé d'abord.

dr est dû à un déplacement d'accent dans: *dʲrāhr̥* (dearbhbhráthair), *dʲrauhr̥* (deirbhshiúr) à Aran et Galway, *drehar*, *drehur* en Connaught et Ulster.

tr intervocalique > *dr* > *r* dans *Pārig* (Padraig, v. irl. Patraic).

thr > *hr*: *ahruɣ* (athrach) > *r* après une consonne: *ádruɣ* (eadarthráth) en Dêsi[7].
> *rh*: *arhū* (athrughadh), *ąrhī* (aithrighe).

sr > *str* en développant, comme il arrive en français, un *t*

1. Finck, *Wörterbuch*, p. 155.
2. Henebry, p. 75.
3. Finck, *Wörterbuch*, p. 240.
4. O'Leary, *Sgeuluidheacht Chuige Mumhan* (Dublin, 1895), p. 26, l. 17 note.
5. O'Leary, *ibid.*, p. 13, l. 27.
6. O'Growney, § 335.
7. Henebry, p. 74, 57.

entre *s* et *r* dans d'ḟiostraigh = d'ḟiosraigh; cf. straid = sráid[1], gall. ystryd, lat. strata.

Le groupe *spr* est dû à un déplacement d'accent dans *sprid* (spiorad) à Aran et en Dèsi[2].

Un *thr* d'origine récente > *š* à Kilkenny dans *bōšīn* (bóthrin = bóthairín); *r* palatal est devenu dans ce dialecte *ž* (*j* français): *Māžə* (Máire)[3].

tráthar[4] = tarráthar à Béara, trasna = tarsna en Dèsi[5] offrent un groupe *tr* dû au déplacement de l'accent. Le Livre de Lismore et le Martyrologe de Gorman offrent quelques exemples de phénomènes analogues: airdric[6] = airdic avec une intercalation de *r* qui rappelle le français perdrix du latin perdicem; fedraissi = fetairsi; cf. martralaic du latin martyrologium, Sathrann du latin Saturnum[7].

Au contraire, à Aran et Galway, *tr* a été disjoint par l'intercalation d'une voyelle ou la vocalisation de *r* dans *tərṇə̆nă, tərnūnə* (trathnóna).

Le groupe *br* a été disjoint par un déplacement d'accent dans *borluχ* (brollach), *bạrḷīn* (bratlín)[8].

br > *bhr* > *vr* > *r* en Dèsi: *kīruχ* (cuibhreach), *kīrṇ* (cuibhreann), *anṛhə* (anbruith)[9].

Un nouveau groupe *fr* est dû à l'accent dans *frạχ* (fuireach) en Dèsi[10].

On remarque un groupe *pr* d'origine obscure dans *prātī*, variante en Munster de *fātī*, angl. potatoes[11].

cl intervocalique > *gl*: *ạ̄glə* (eagla, v. irl. ecla), *ạ̄gləš* (eaglais, v. irl. eclais)[12]

1. *The Gaelic Journal*, VI, 146.
2. Finck, *Wörterbuch*, p. 226; Henebry, p. 49.
3. Henebry, p. 74.
4. O'Leary, *Sgeuluidheacht Chuige Mumhan*, p. 1, l. 8.
5. Henebry, p. 75.
6. Wh. Stokes, *Felire hUi Gormáin*, p. 140, 21 f.
7. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore*, l. 2299, 3754, 4374.
8. *The Gaelic Journal*, V, 133; Henebry, p. 75.
9. Henebry, p. 53, 51.
10. Henebry, p. 46.
11. *The Gaelic Journal*, VI, 137.
12. Finck, *Wörterbuch*, p. 31.

cl est disjoint par un déplacement d'accent dans *kilkʲaχ* (cluigtheach) en Dêsi [1]

dl initial développe un *ə* entre *d* et *l* dans *dəlíə* (dlighe), *dəlíʲə* (dlighte), *dəlīm* (dlighim) à Galway et Aran [2]

dl initial > *gl* dans les mêmes mots : *glīm* (dlighim), *glíʲə* (dlighte) à Aran [3] ; *glī* (dlighe) en Dêsi [4]

tl initial > *kl* dans *klī* (t-ślighe) en Dêsi [5]

tl intervocalique > *dl*, > *ll* > *l* : *kolə* (codladh, v. irl. cotlad), *kolīm* (codlaim, v. irl. cotlaim) à Aran, Galway et en Dêsi [6]; *nolokʲ* (nollag, v. irl. notlaic) à Aran [7], *nǫlig* à Galway. On trouve la graphie colla = codla dans le ms. de Rennes [8]; nolloce = natalicia dans le Livre de Deir [9]

tcl > *tl* : *Purtlāχ* (Portcladhach) en Dêsi [10]

bhl > *l* en Munster : *Elīn* (Eibhlín) [11]

Un groupe *bl* s'est formé sous l'influence de l'accent dans *Blāklī* (Baile-atha-cliath)

c) occlusive ou fricative + nasale.

cn initial développe un *ə* entre *c* et *n* : *kənök* (cnoc), *kənạv* (cnámh), *kənas* (cneas) [12].

Il en est de même de *gn* : *gənǫ* (gnó) [13].

cn intervocalique > *gn* : *agnə* (eagna, v. irl. ecne).

cn initial > *kr* à Aran : *krök* (cnoc), *χris* (chneas) [14]; *cn* > *kr* et *gn* > *gr* en Monaghan : croc = cnoc, gráitheach = gnaitheach [15]. Cf. Crochubhar = Conchobhar.

1. Henebry, p. 75.
2. Finck, *Wörterbuch*, p. 65, 66.
3. Frinck, *Wörterbuch*, p. 66.
4. Henebry, p. 56.
5. Henebry, p. 56.
6. Henebry, p. 59 ; Finck, *Wörterbuch*, p. 156, 157.
7. Finck, *Wörterbuch*, p. 202.
8. *Revue Celtique*, t. VII, p. 75, l. 35.
9. Stokes, *Goidelica* [2], p. 112.
10. Henebry, p. 56.
11. O'Growney, § 275.
12. O'Growney, § 356.
13. O'Growney, § 356.
14. Finck, *Wörterbuch*, p. 156; *The Gaelic Journal*, IV, 172, 231 ; VI, 146.
15. *The Gaelic Journal*, VI, 146.

Le déplacement de l'accent donne lieu à un groupe *kn* dans *knöχūr* (Conchubhar)[1].

χñ > *ñ* à Aran dans *droñi* (droichní).

On trouve *χn* produit par un déplacement de l'accent dans *χnik* (chondaire) en Dêsi[2].

tn > *dn* > *nn* > *n* : *kẹnə* (çeudna, v. irl. cétna) à Galway et Aran[3], *kīanə* en Dêsi[4], *mwanʲə* (maidne, v. irl. maitne), muinne = muidne en Meath[5]. Un scribe du ms. Harleian 5280 considère *dn* comme équivalent à *nn* et écrit cradn, ferodn = crann, ferann[6].

thgn > *thn* > *hn* : *ahnim* (aithnim) à Galway et avec une voyelle intercalaire *hən*, *hĭn* : *dʲehənəs* (deithneas), *ahĭnə* (aithne)[7] en Munster ; *ạnim*, *ạñim*, *ạnə*, *ạñə* à Aran.

smh intervocalique > *sw*, et le *w* se combine avec la voyelle suivante, *kosūl* (cosmhail, v. irl. cosmal), *kosūləχt*, *kosəwləχt* (cosmhaileacht)[8].

chtmh > *χt* : *šạχtṇ* (seachtmhain)[9]. Cf. ocmad = ochtmhad dans le Livre de Deir[10].

ghmh > *v* : *brīvər* (brioghmhar).

thmh > *hv* > *f* : *hūfər* (luthmhar), *ạfēl* (aithmhéal), sgafaire = sgathmhaire[11] à Galway et en Dêsi.

bhn > *vn* > *n* en Dêsi : *īnis* (aoibhneas)[12], *Sīnə* (Suibhne) et, avec une voyelle intercalaire, *īvĭñəs* (aoibhneas) à Galway.

d liquide + occlusive ou fricative.

Il se développe un *ə* ou, en Dêsi, un *u* entre la liquide et la consonne dans les groupes suivants :

1. O'Growney, § 422.
2. *The Gaelic Journal*, VII, 77 ; Henebry, p. 75.
3. Finck, *Wörterbuch*, p. 172.
4. Henebry, p. 59.
5. *The Gaelic Journal*, IV, 109.
6. *Revue Celtique*, t. XII, p. 54.
7. O'Growney, § 478 ; O'Donovan, *A grammar of the Irish language*, p. 58.
8. Finck, *Wörterbuch*, p. 162.
9. Finck, *Wörterbuch*, p. 229 ; O'Growney, § 877.
10. Stokes, *Goidelica*[2], p. 112.
11. O'Growney, § 455 ; Henebry, p. 52.
12. Henebry, p. 53 ; O'Growney, § 275.

rc dans *šarək* (searc), *orək* (orc) à Aran; mais dans le même dialecte on dit *kʲạrk* (cearc)[1]

rg: *fạrəg* (fearg), *lorəg* (lorg), *farʲəgə* (fairge), *marəgə* (margadh), *dʲarug* (dearg)[2]

rch: *dorəχə* (dorcha), *dorəhədis* (dorchadas)[3], *Mörəχə* (Murchadh)

rb: *gʲạrəb* (gearb), *borəb* (borb), *karəbəd* (carbad)

rbh: *marəv* (marbh), *marəvīm* (marbhaim), *serəvīm* (soirbhighim), *šạrəv* (searbh), *tarəvəχ* (tarbhach, v. irl. torbach); à Rathlin: *arəvər* (arbhar)[4]. En général *əwə* > *u*: *marū* (marbhadh) en Dêsi; *ə* est devenu *u* au contact de *v*: *maruv*, *šaruv* en Dêsi[5].

lc: *olək* (olc) à Aran, *foləkə* (folcadh) en Dêsi

lg: *boləg* (bolg), *šaləg* (sealg), *töləgə* (tolgadh)

lb: *Aləbwin* (Albain)

lbh: *šaləv* (sealbh), *baləv* (balbh)

lp: *koləpə* (colpa), *skaləp* (scalp).

A Aran[6] *ə* se place après le groupe consonantique dans: *dʲērkʲə* (deircc); en Dêsi, peirse (angl. perch)[7]

Un groupe *llt* d'origine récente est constitué par l'addition d'un *t* à *ll* final dans tamallt = tamall en Donegal[8].

rc intervocalique > *rg*: *marəgə* (margadh, m. irl. marcad), *šarəgĭm* (seargaim, v. irl. sercim)[9]

lc > *lg*: *duəlgəs* (dualgas, v. irl. dualcus)

rc final > *k*: *χönik* (chonnairc) à Aran[10], *hạnik* à Galway[11], *χnik* en Dêsi[12]

1. Finck, *Wörterbuch*, p. 230, 207, 175.
2. Finck, *Wörterbuch*, p. 107, 181, 190; Henebry, p. 74.
3. O'Growney, § 363; Henebry, p. 47, 63.
4. *The Gaelic Journal*, VI, 139.
5. Henebry, p. 47. O'Donovan, *A grammar of the Irish language*, p. 58.
6. Finck, *Die Araner Mundart*, ein Beitrag zur Erforschung des Westirischen, t. I, Grammatik, p. 37. Le second volume est constitué par le dictionnaire que suivent des remarques et un bon index. Le tout est publié à Marburg, 1899.
7. Henebry, p. 75.
8. *The Gaelic Journal*, V, 80.
9. Finck, *Wörterbuch*, p. 190, 230.
10. Finck, *Wörterbuch*, p. 177.
11. Cf. *The Gaelic Journal*, III, 60; VI, 146.
12. Henebry, p. 75.

rch > *r*, et *χ* palatal se combine avec la voyelle suivante pour donner *ī* : *kumrī* (comairche) [1]

rd > *rh* > *r* dans *pāris* (v. irl. pardus, parrdus) [2] à Aran ; *parəhis* en Dêsi [3]

rd > *rl* dans gairlín = gairdín en Monaghan [4]

rd > *rg* dans *mūrgə* (mórda), *ōrgə* (órda). Cf. *R. C.*, XX, 319.

rs > *ʳs* dans *ḉʳs* [5], *ĭs* (ar-sa, v. irl. or, ol) ; à Galway l'*r* est à peine sensible.

rb > *rbh* > *rh* : *marəhl̥* (mearbhal) en Dêsi [6]

rbhth > *rh* : beirithe = beirbhthe en Munster [7]

rb > *rbh* > *rf* : *tarəfə* (tairbhe, v. irl. torbe), en Dêsi [8].

Le plus souvent *rbh* > *rw* et *w* se combine avec la voyelle suivante : searbhas > *šarūs*, miorbhuil > *miruil*.

Le groupe *rb* a été disjoint par un déplacement d'accent dans *rəbal* (earball) forme ordinaire en Connaught [9], *rᵒibl̥* à Aran [10].

L'*f* du futur et du conditionnel actif > *h* et cet *h* subsiste dans le sud de l'Irlande après *l*, *r*.

lf > *lh* : *gu vilhig* (go bhfillfidh), *mạrə döilhiñ* (muna dtuillfinn), *ạ̄ šūlhiñ* (dá siubhailfinn) [11]

rf > *rh* : en Dêsi *mạrhuχ* (mairfeadh), *kirhə* (cuirfidh) [12] ; à Galway *ni vẹ̄rhăd* (ní bheurfad).

On a de même [13] *fīrhig* (fiarfaig) 2ᵉ p. sg. impér. de iarfaigim.

ld > *ll* déjà en moyen-irlandais. Le ms. de Leyde (XVIᵉ siècle) écrit *ld* pour *ll* : aild, tald, muldach, comaldnud [14]

1. Henebry, p. 63.
2. Finck, *Wörterbuch*, p. 210. Lhuyd, *Archaeologia*, p. 300, col. 2.
3. Henebry, p. 49.
4. *The Gaelic Journal*, VI, 146.
5. *Revue Celtique*. t. XIV, p. 122, l. 6 ; 124, l. 12 ; t. XVI, p. 428, l. 1 ; 436, l. 6 ; 442, l. 10.
6. Henebry, p. 50.
7. *The Gaelic Journal*, VIII, 30 b.
8. Henebry, p. 51.
9. D. Hyde, *Beside the fire*, p. 6, l. 8 note.
10. Finck, *Wörterbuch*, p. 217.
11. Henebry, p. 50, 51.
12. Henebry, p. 51 ; *Revue Celtique*, t. XIV, p. 124, l. 8.
13. Henebry, p. 52.
14. *Revue Celtique*, t. XIII, p. 27.

e) nasale + occlusive ou fricative.

Quelques groupes intercalent *ə*. Ce sont :

nch : *šanəχəs* (seanchus), *Dönəχə* (Donnchadh), *inəhiñ* (inchinn)[1]

ng au milieu et à la fin des mots en Thomond et Kerry, d'après O'Donovan[2]

nbh : *šanəvan* (seanbhean).

En Dêsi, au contact de *b, bh, ə* > *u* : *Banubə* (Banba), *banuv* (banbh)[3], *lanuv* (leanbh, déjà en v. irl. lenab).

nf, nv : *anəvis* (ainbhfios)[4]

A Aran[5], *ə* se place après le groupe consonantique dans : *baṅkə* (bank), *beñšə* (bench) mots empruntés à l'anglais ; en Dêsi : *staumpə* (angl. stump)[6].

ng final > *c* : tarrac = tarrang à Béara
> *g* : thúirlig = thuirling à Béara[7]

ng intervocalique > *γ* et tombe : *iəntəs* (ingantas), *iəntəχ* (iongantach) à Aran[8] ; *auntis, ūntis, auntuχ, ūəntuχ* en Dêsi[9] ; *keəl* (ceangal), *teə, töə* (teanga), *eəl, īəl* (aingeal) en Monaghan[10] ; *pīn* (pingin) à Galway et Aran[11] ; daighean = daingean, luighe = luinge à Antrim[12]. Ce phénomène se produit encore en Louth, Cavan et quelques parties de Meath[13]

ng intervocalique > *ṅ*[14] à Aran dans : *daṅṇ* (daingean), *tʲaṅə* (teanga) à côté de *tʲaṅgə, oṅə* (ionga)[15], et en Dêsi : *tʲaṅə,*

1. Henebry, p. 63.
2. *A grammar of the Irish language,* p. 36.
3. Henebry, p. 47, 53.
4. Henebry, p. 68.
5. Finck, *Grammatik*, p. 37.
6. Henebry, p. 49.
7. O'Leary, *Sgeuluidheacht Chuige Mumhan,* p. 5, l. 5 ; p. 2, l. 7 ; *The Gaelic Journal,* t. V, p. 111, 119.
8. Finck, *Wörterbuch,* p. 140.
9. Henebry, p. 41.
10. *The Gaelic Journal,* VI, 146.
11. *The Gaelic Journal,* VI, 170. O'Growney, § 512.
12. *The Gaelic Journal,* IV, 68.
13. O'Donovan, *A grammar of the Irish language,* p. 35.
14. Sorte d'*n* guttural ; l'occlusion est formée par le dos de la langue et le milieu du palais mou. Finck, *Worterbuch,* p. v ; *Grammatik*, p. 62, 63.
15. Finck, *Wörterbuch,* p. 244 ; *Grammatik*, p. 62.

šauñ (seang), *hąñəmr̥* (thangamar)[1]. On a de même *kʲąñlīm* (ceanglaim) à Aran.

ng palatal > *ñ* : *añl̥* (aingeal), *tūrliñ* (túirling), *ašliñ* (aisling), *fąršiñ* (fairsing) en Dèsi[2] ; *əñīn* (ingean) à Galway

ng > *n* après *r* dans *tarʲnim* (tairngim). Cf. *tarn̥tʲ*[3] (tarraingt, m. irl. tarraing)

ngn > *n* : *iunə* (iongnadh) en Dèsi[4], *īnəw* en Ulster et Connaught[5] ; *kūnĭm, kōnĭm* (congnaim), *kūnə* (congnamh), en Connaught *kūnu, dīnə* (diongnadh) en Munster[6].

Un grand nombre d'infinitifs offrent un *nt* final d'origine récente ; le *t* est soit une création analogique d'après le modèle tabhairt, labhairt, soit un développement phonétique en *nd, nt* de *nn* final : *fīəχn̥tʲ* (feuchaint, feuchain), *lign̥t* (leigint, leigean) ; cf. *rintʲ* (roinn) à Aran et Galway[7] ; *əkíntʲ* (écin) à Aran[8].

nd > *nn* > *n* : *granə* (gránda), *əñę́* (indé), *əñu* (indiu) à Aran[9] et à Skye[10], *ninv* en Dèsi[11] ; cette assimilation se produit en Munster pour gránda, daonda, críonda ; mais *nd* subsiste dans seanda, banda et le composé *šandinə* (seanduine)[12]

nbh > *nv* > *n* : *ʲanīm* (leanbhin) en Dèsi[13].

L'*f* du futur et du conditionnel actif > *h* et cet *h* subsiste souvent après les nasales :

nf > *nh* dans le sud de l'Irlande : *fąnhə* (fanfaidh), *yanhuχ* (dh'ʲanfadh) ; dans *yanfą*[14] (doghéantha) l'*f* est analogique ;

1. Henebry, p. 70, 74.
2. Henebry, p. 70.
3. Finck, *Wörterbuch*, p. 238.
4. Henebry, p. 43.
5. *The Gaelic Journal*, VII, 52 ; VIII, 107.
6. Henebry, p. 56. O'Growney, § 454.
7. Finck, *Wörterbuch*, p. 110; *The Gaelic Journal*, VII, 29.
8. Finck, *Grammatik*, p. 56.
9. Finck, *Wörterbuch*, p. 98.
10. *The Gaelic Journal*, V, 80.
11. Henebry, p. 54.
12. *The Gaelic Journal*, VI, 134. Henebry, p. 68.
13. Henebry, p. 53.
14. Henebry, p. 52 ; O'Donovan, *A Grammar of the Irish language*, p. 193.

à Aran on dit *dʲīnā*; à Galway *h* est tombé : *ɕnă* (dheunfaidh)[1]

nf > *nh* avec intercalation de *ə* : *anəhə* (anfadh)[2]; au futur > *n* : *dūnəd* (dúnfad)

mch > *mh* > *mph* > *mp* : *ömpr̥* (iomchur), *ömpərim* (iomchuraim), *tʲimpl̥* (timchioll) à Aran[3], Galway, Beara[4], *aumpr̥*, *hoimpl̥* en Dêsi[5].

mb > *mm* > *m* : *īm* (imb, imm, im), *imə* (uime, v. irl. imbi)[6], *dimą* (diombáidh), *duməlis* (domblas)[7]. Un scribe du ms. Harleian 5280 écrit *mb* pour *mm* final : armb, presimb = breisim. Il est possible que cette notation soit phonétique. Cf. Egerton 93 : frimb[8].

mp > *mh* en Dêsi dans le pluriel *kaumhī*, de l'anglais camp[9].

mt > *md* > *nl* dans coinnleacht = coimdeacht[10].

md > *wd*, *vd* : *kūdĭm* (cumhduighim, m. irl. cumdaigim)[11].

mth > *m*[12] : *imōhid*, *imōd* (imtheochad), *imig* (imthigh)

mhch > *vχ* > *fχ* à Aran : *ñafχintəχ* (neamhchiontach)[13]

mhth > *vh* > *f*[14] : *līfə* (liomhtha), *nefə* (naomhtha), *nīfər* (naomthar)

mhf > *vh* > *f* : *nᵒifəd* (naomhfad)

mht > *t* après voyelle longue : *snątə* (snáimhte)[15]

mhs > *s* : *treišə* (treimhse)[16]

1. *Revue Celtique*, t. XIV, p. 120, l. 12.
2. *The Gaelic Journal*, V, 110 a.
3. Finck, *Wörterbuch*, 209, 245.
4. *The Gaelic Journal*, VI, 8.
5. Henebry, p. 63, 72, 73.
6. Finck, *Wörterbuch*, p. 141, 144.
7. Henebry, p. 52, 73.
8. *Revue Celtique*, t. XII, p. 55. *Irische Texte*, I, p. 305.
9. Henebry, p. 50.
10. *The Gaelic Journal*, III, 106.
11. Finck, *Wörterbuch*, p. 165.
12. Henebry, p. 63, 64.
13. Henebry, p. 52, 73 ; O'Growney, § 455 ; Hayden, *Irish pronunciation*, p. 24, l. 2, 10.
14. Finck, *Grammatik*, p. 142.
15. Henebry, p. 72.
16. Henebry, p. 73.

f) Combinaison des liquides et nasales entre elles.

Plusieurs groupes finals donnent lieu à une intercalation de *ə*. Ce sont :

rm : *kör*ʲ*əm*, *kör*ʲ*ṃ* (cuirm), *gorəm*, *gorṃ* (gorm), *Körəmak* (Cormac)[1].

Souvent *rm* > *rmh* > *rv*, *rw* : *d*ʲ*arūd* (dearmhad) en Dêsi[2].

rn : *dorən*, *dorṇ* (dorn), *karən* (carn), *körən* (corn)[3]

lm : *koləm*, *kölṃ* (colm)

lng : *fuləñĭm* (fuilngim) à Aran.

nm : *ạnəm*, *anṃ* (ainm), *šinṃ* (seinm) à Aran, *šiñĭm* à Galway

mr : *ömərə* (iomramh, v. irl. immram)

mn : *mənə́* (mná)[4] ; mais *mnā* à Aran.

A Aran[5], *ə* termine quelques groupes finals : *daurnə* (dorn), *galdrə* (galar).

Souvent, c'est une assimilation qui se produit :

ln > *ll* > *l*[6] : *al*ʲ*ə* (ailne), *ạlnχt* (ailneacht), (colna)[7]. Cf. le changement inverse de *l* en *n* en Monaghan : dáin = dail, et en Ulster áin = áil[8]. Le ms. de Rennes offre essain = asail, cristann = cristal[9].

nl > *ll* > *l* : *milə* (míonla), *mạlə* (mánla), *īạlə* (eanlaidh), *mūluχ* (muinleach)[10].

En Dêsi un *a* précédent se diphtongue en *au* : *baulnv* (banlamh), *aulṇ* (anlan)[11].

nr > *rr* > *r* : *erud* (aonrud). En Dêsi un *a* précédent se diphtongue en *au* : *sgaurə* (sganradh), *braurə* (branradh), *k*ʲ*aurəχ* (ceannrach), *baurīn* (ban-ríoghan)[12]

1. O'Growney, § 352.
2. Henebry, p. 21.
3. Finck, *Wörterbuch*, p. 68. O'Growney, § 353 ; O'Donovan, *A Grammar of the Irish language*, p. 58.
4. O'Growney, § 352 ; Hayden, *Irish pronunciation*, p. 24, l. 23.
5. Finck, *Grammatik*, p. 37.
6. Lhuyd, *Archaeologia*, 300, col. 2.
7. Henebry, p. 68. O'Donovan, *A Grammar of the Irish language*, p. 34.
8. *The Gaelic Journal*, VI, 146 ; VIII, 119.
9. *Revue Celtique*, t. VII, p. 75, l. 39, 40.
10. Henebry, p. 68, 71.
11. Henebry, p. 13, 68, 71.
12. Henebry, p. 12, 68. *The Gaelic Journal*, V, 119.

lr > *rr* > *r* : *šīruχ* (siolrach). En Dêsi, comme précédemment, il y a diphtongaison de *a* : *daur* (dealradh)[1].

mr, ml, mn > *mhr, mhl, mhn* > *vr, vl, vn* > *r, l, n* en Munster dans gíre (geimhreadh), sgíle (sgeimleadh), gíleach (geimhleach), *kenuχ* (caomhnach)[2].

Le plus souvent *mr, ml* > *mr, ml* > *vr, vl* : *gīvrə*.

L'assimilation est incomplète dans :

rn > *rl* : bérlagar[3] emprunté à l'anglais vernacular et où l'étymologie populaire a vu bérla = bélra « langue étrangère ».

mh après *n, l* s'unit à la voyelle suivante pour donner *ū* : *inūs* (ionmhas), *šinūnl*[i] (seinmhint), *tạlūn* (talmhan), *olūə* (ullmhughadh)[4].

Il y a dissimilation dans :

nm > *rm* : *ar*[i]*əm* (ainm) à Moynalty et Rathlin[5]

mn > *mr* : *mrạ* (mná) à Renvyle et à Achill[6]. Cf imbrollaig = im Nodlaig[7], mruichille = mnuichille = muinchille[8].

mn > *ml* : *šiməlẹr* emprunté de l'anglais chimney[9]

nm intervocalique > *nmh* > *nv, nw* : *līnwr̥* (lionmhar, v. irl. línmar)[10] sans doute par analogie

mn intervocalique > *mhn* > *vn, wn* : *kivne* (cuimhne), *kivnū* (cuimhniughadh), *kūnī* (comhnaidhe), *l*[i]*aunəχt* (leamhnacht), *savrə* (samhradh), *sīvnəχ* (suaimhneach), *sīvnū* (suaimhniughudh), *sīvnəs* (suaimhneas)[11].

A Aran, on a repris aussi les anciennes formes : *k*[ö]*imnə* (v. irl. cuimne), *kimnū* (v. irl. cuimniugud), *l*[i]*emnəχt* (v. irl. léi-

1. Henebry, p. 71.
2. *The Gaelic Journal*, V, 125, 133 ; VI, 89 ; Henebry, p. 72.
3. *Revue Celtique*, t. XIII, p. 505.
4. Henebry, p. 72.
5. *The Gaelic Journal*, IV, 76 a ; VI, 139 b.
6. Larminie, p. 239, l. 2 ; 241, l. 30.
7. *The Gaelic Journal*, VI, 25 b.
8. O'Growney, § 422.
9. Finck, *Wörterbuch*, p. 231.
10. Finck, *Wörterbuch*, p. 188.
11. Finck, *Wörterbuch*, p. 152, 167, 183, 219, 221.

mnech), *sīmnəχ* (v. irl. suaimnech), *sīmnu* (v. irl. suaimniugud), *simnəs* (v. irl. suaimneas)[1]; on trouve à Galway *kᵒimnə* (cuimne), *lᵉemnəχ* (leimneach).

mr intervocalique > *mhr* > *vr, wr* : *gīvrᵢə* (geimhreadh, v. irl. gemred), *kōrā* (comhrádh, v. irl. comrád); *mr* ancien est conservé dans *ūmrə* (iomramh)[2]

ml intervocalique > *mhl* > *vl* : *ạvlạs* (aimhleas, v. irl. amless)[3].

mn est dû à un déplacement d'accent dans mnuichille = muinchille; il en est de même de *rm* dans corm = comhthrom[4].

On remarque un nouveau groupe *lr* dans iolra = iolar[5].

g) Combinaison des occlusives et fricatives entre elles.

χt final développe un *ə* à Aran[6] dans *kēχtə* (m. irl. cecht).

cs intervocalique > *s* : *Sasənə*, de l'anglais Saxony[7].

cs intervocalique > *c* : faicinn = faicsin[8]. De même *gs* > *g* dans les mots composés en Meath et dans le sud de l'Ulster, d'après O'Donovan[9].

sc intervocalique > *st* : feastar = feascar[10].

sc final > *s* : *əmạs, mạs* (imeasg), à Aran, à côté de *emạsk*[11]

ct > *χt* dans le mot emprunté *doχtūrᵢ*, angl. doctor, à Aran[12]

cht > *ht* > *t* en Monaghan : *bot* (bocht), cuideáta = cuideachta, teat = teacht, *banāt* (beannacht). Dans ce dialecte, d'ailleurs, le *χ* tend à s'affaiblir en *h* : *bwiəhəs* (buidheachas), *rahī* (rachaidh), *rahəs* (rachas), isteah = isteach, même à l'initiale dans chonnaic, cha, chomh, chugam, ou à tomber avec ou sans allongement compensatif:

1. Finck, *Wörterbuch*, p. 152, 186, 221.
2. Finck, *Wörterbuch*, p. 134, 159, 208.
3. Finck, *Grammatik*, p. 64.
4. *The Gaelic Journal*, IV, 88 a ; O. Growney, § 422.
5. *The Gaelic Journal*, V, 95, l. 5.
6. Finck, *Grammatik*, p. 37.
7. Finck, *Wörterbuch*, p. 219.
8. *The Gaelic Journal*, V, 189.
9. *A Grammar of the Irish language*, p. 54.
10. *The Gaelic Journal*, VI, 146.
11. Finck, *Wörterbuch*, p. 97.
12. Finck, *Wörterbuch*, p. 67.

denā (daighneach), *dīrā* (díreach), *na* (nach), *uig* (chuig), *in* (chum)[1]. D'après O'Donovan, la chute de *χ* devant *t* et l'affaiblissement de *aχ* en *ah* se produirait aussi en Louth et Meath ; le *ch* vélaire initial deviendrait *h* en Ulster[2].

cht > *χ* en Monaghan dans *aχ* (acht). Ce *χ* > *h* qui tombe après allongement de la voyelle précédente dans *enā* (aonfeacht)[3]. On dit de même en Dêsi *ąχ* ou *nąχ* (acht)[4] ; à Aran *aχ*[5].

gth > *kh* et développe un *ə* intercalaire dans *tokəhə* (tógtha) ; généralement[6] > *k* : *l'akə* (leagtha)[7].

dch > *t* dans *k'ąrtə* (ceardcha) à Aran[8]

dth > *t* : *šet'e* (séidthe)[9].

bth > *ph* et développe un *ə* intercalaire : *lupəhə* (lubtha)[10].

L'*f* du futur et du conditionnel actif donne lieu à diverses combinaisons. Cet *f* est devenu *f̄*, puis *h*. Cet *h* s'unit à la sonore précédente pour donner une sourde[11].

bhf > *vh* > *f* : *škrīfiñ* (scriobhfainn)[12]

gf > *gh* > *k* : *ə yukuχ* (do dhiugfadh), *nī hrekiñ* (ni thréigfinn) *lakm* (leagfam), cf. *fąkə* (fagfaidh) ; *slikiñ* (sloigfinn), *t'ukəs* (tiogfas), *tọkyĕ* (tógfaidh)[13]

df > *dh* > *t* : *dritəd* (druidfead), *gu ñitə mē* (go ngoidfidh mé) *ni ẹtiñ* (ni fheudfainn)[14]

bf > *bh* > *p* : *repiñ* (raobfainn), *tepis* (teibfeas), *lūpəd* (lubfad)[15]. Au passif *f* subsiste ; en Dêsi : *treχfṛ* (traochfar), *hēdfṛ* (shé-

1. *The Gaelic Journal*, VI, 146, 151, 166.
2. O'Donovan, *A grammar of the Irish language*, p. 48, 49.
3. *The Gaelic Journal*, VI, 148.
4. Henebry, p. 56, 69.
5. Finck, *Worterbuch*, p. 6.
6. Henebry, p. 66.
7. O'Growney, § 455.
8. Finck, *Wörterbuch*, p. 171.
9. O'Growney, § 455.
10. O'Donovan, *A Grammar of the Irish language*, p. 57.
11. Henebry, p. 50.
12. Henebry, p. 52.
13. Henebry, p. 52, 66. Finck, p. 244. *Revue Celtique*, t. XVI, p. 428, l. 4.
14. O'Growney, § 1251, 1257 ; Henebry, p. 59 ; *Revue Celtique*, t. XIV, p. 124, l. 1.
15. Henebry, p. 52 ; Finck, *Grammatik*, p. 142.

idfear)[1], *lakfṛ* (leagfar); à Aran: *χīfṛ* (chifear), *fekfṛ* (faicfear), *vērfī* (bheirfidhe)[2].

cf > *kh* > *k*: *akiñ* (acfuinn) en Dèsi[3]

chf > *χh* > *h*: *fēăχă* (feuchfaidh)[4]

thf > *h*: *kahig* (caithfidh) en Dèsi[5], *kahĭ* (caithfidh) à Galway[6]

sf > *sh* > *s*, *š*: *nī vrišin* (ní bhrisfinn), *yīsiñ* (dh'iosfainn)[7], *šąsă* (seasfadh)[8].

A la deuxième personne du conditionnel, —*fthá* > *fá* dont l'*f* subsiste toujours: *wölfā* (mholfthá)

cbh, gbh > *g*: *fāgim* (fagbhaim, v. irl. facbaim), *tōgĭm* (tógbhaim, v. irl. tocbaim), à Aran et Galway; *turisgąl* (tuarascbal) en Dèsi. Le *bh* tombe de même à Aran dans *fāim* (faghbhaim), *köñāl* (congbháil) où *ngbh* > *ñ*[9]

th > *d*: *dᵊerĭm* (adeirim, v. irl. atberim)

thch > *h*: *fąhə* (faithche)[10], *dūhə* (duithche) en Dèsi

thbh > *h*: motháil = mothbháil[11]

chth > *f* dans *röifą* (rachthá)[12] si *-fa* n'est pas dû à l'analogie de la désinence ordinaire de la 2ᵉ p. sg. du conditionnel. Cf. ci-dessus.

thch > *f*: *klifə* (cluithche) à Aran[13] et Galway, si l'on admet l'orthographe moderne; mais cette orthographe semble ne reposer sur rien; le vieil irlandais écrit cluche.

Le changement de *th* en *f* a été constaté dans certaines parties du Connaught dans les mots guth, cruthuig, sruth,

1. Henebry, p. 51. 64.
2. Finck, p. 178.
3. Henebry, p. 51.
4. *Revue Celtique*, t. XVI, p. 444, l. 8.
5. Henebry, p. 59.
6. *Revue Celtique*, t. XIV, p. 122, l. 5.
7. Henebry, p. 52. O'Donovan, *A Grammar of the Irish language*, p. 193.
8. *Revue Celtique*, t. XIV, p. 130, l. 10.
9. Finck, *Worterbuch*, p. 103, 160, 240; Henebry, p. 54; *The Gaelic Journal*, III, 128; IV, 55; VI, 59.
10. Henebry, p. 50, 62.
11. *The Gaelic Journal*, V, 133.
12. Henebry, p. 63.
13. *The Gaelic Journal*, VI, 11; Finck, *Worterbuch*, p. 154.

futha[1], à Aran pour *brifim* (bruithim) et à Skibbereen pour guth[2]. Cf. ci-dessous.

Quant au changement de *ch* en *f*, il se produit dans *fwi* (chuaidh) en Ulster et Connaught[3] du Nord : *fū* quelquefois en Dêsi, ordinairement *hwūə*[4].

thgh > *f* : *lofār*ⁱ (luthgháir), *lofārⁱəɣ* (luthgháireach) à Aran. On dit aussi dans le même dialecte *levārⁱ*, *lewārⁱ*, *levārⁱəɣ*, *lewārⁱəɣ*[5].

Cf. *ghth* > *f* : *tofə* (toghtha)[6].

thbh > *f* : *kofər* (cathbharr), *ūrfąsuɣ* (uathbhásach), *defir* (deithbhir) à Aran[7] et Galway. On trouve dethfir = dethbir dans le ms. de Leyde[8] ; cf. deichfer dans le ms. de Rennes[9].

bhth > *f* : *lofwi* (lobhtha), *ēkrāfəɣ* (éagcráibhtheach), *gofə* (gabhtha), *škrīfə* (sgríobhtha)[10], *vöifą* (bhfuighbhthá), *O Döfī* (O Dubhthaigh)[11].

st interne ou initial > *sd* : *tąsdāl* (teasdail, v. irl. testáil), *tąsdīm* (teastaighim), *sdaul* (steall), *sdąlə* (stealladh)[12].

Mais *st* final subsiste : *ląst* (last).

st > *sd* > *sl* dans baisleach = baisdeach en Monaghan[13].

Un groupe *st* d'origine récente s'est constitué à la fin de quelques mots terminés par *s*, *š* ; le *t* semble d'origine phonétique : *gu dukədīšt* (go dtiocfaidís)[14] en Dêsi, *ərīštⁱ* (arís) à Aran[15], dorust = dorus en Donegal[16].

1. *The Gaelic Journal*, VII, 108 ; cf. VI, 11 ; O'Leary, p. 56, l. 11 note.
2. *The Gaelic Journal*, VII, 136.
3. O'Donovan, *A Grammar of the Irish language*, p. 48.
4. Henebry, p. 46.
5. Finck, *Wörterbuch*, p. 180.
6. *Revue Celtique*, t. XX, p. 317.
7. Finck, *Wörterbuch*, p. 77 ; Henebry, p. 75 ; O'Growney, § 478.
8. *Revue Celtique*, t. XIII, p. 27.
9. The Gaelic Maundeville, edited by Wh. Stokes, § 26 *(Zeitschrift für Celtische philologie)*.
10. *The Gaelic Journal*, VIII, 84 ; Finck, *Wörterbuch*, p. 93, 180, 233 ; Henebry, p. 60.
11. Henebry, p. 52. O'Growney, § 455.
12. Finck, *Wörterbuch*, p. 239 ; Henebry, p. 55, 58.
13. *The Gaelic Journal*, VI, 146.
14. Henebry, p. 56.
15. Finck, *Wörterbuch*, p. 100.
16. *The Gaelic Journal*, V, 80.

sc initial et intérieur > *sg*, *šg* : *šgīạl* (sgeul), *sgạrt* (sgairt), *mạsgim* (measgaim) ; mais *sc* final subsiste, *tạsk* (tasg, v. irl. tasc), *rūšk* (rúisg, v. irl. rúisc [1].

Dans les mots empruntés à l'anglais *dž*, *tš* initial > *š* : Sémus = James, Seaghán = John, Séoirse = George ; *dž* intérieur > *šd* : lóisdín = lodging, cisdin = kitchen, damaisde = damage, carráisde = carriage, páisde = page (enfant), cóisde = coach, Risteird = Richard ; > *šk* : pitrisc = partridge [2].

sp initial et intérieur > *sb* : *sbal* (speal).

RÉSUMÉ.

Il convient de rassembler maintenant les renseignements épars dans notre étude et de les classer d'après ce qu'ils fournissent d'intéressant pour la phonétique générale.

Les groupes initiaux sont de beaucoup les mieux conservés. Dans les groupes atteints on remarque :

1) La suppression du premier élément : *pl* > *l* (p. 60), *pr* > *r* (p. 60), *st* > *t* (p. 60). C'est un phénomène très ancien qui n'apparaît, semble-t-il, qu'à l'époque vieille-celtique.

Cependant, dans les emprunts latins *ps* > *s* (p. 73)

2) La suppression du second élément : *dv* > *d* (p. 61), *sv* > *s* (p. 61), *kr* > *k* (p. 181).

3) La modification du premier élément : *gr* > *dr* (p. 181), *dl* > *gl* (p. 183), *tl* > *kl* (p. 183) ; *ml* > *bl* (p. 61) ; *mr* > *br* (p. 61), *pr* > *kr* (p. 73), *pl* > *kl* (p. 73), *fl* > *šl* (p. 73), *fr* > *šr* (p. 73), *vr* > *fr* (p. 61), *vl* > *fl* (p. 61).

4) La modification du second élément : *kr* > *kn* (p. 181), *kn* > *kr* (p. 183), *gn* > *gr* (p. 183), *mn* > *mr* (p. 191).

Quant aux groupes intérieurs de deux éléments, ils sont sujets à :

1) La suppression du premier élément : *nn* > *n* (p. 188),

1. Henebry, p. 66.
2. Henebry, p. 76.

kn > *n* (p. 62), *gn* > *n* (p. 63), *hn* > *n* (p. 184), *tn* > *n* (p. 63, 184), *dn* > *n* (p. 184), *pn* > *n* (p. 60), *vn* > *n* (p. 184), *sn* > *n* (p. 63), *χñ* > *ñ* (p. 184), *km* > *m* (p. 63), *gm* > *m* (p. 63), *dm* > *m* (p. 63, 64), *sm* > *m* (p. 63), *kr* > *r* (p. 62), *gr* > *r* (p. 62), *tr* > *r* (p. 62), *dr* > *r* (p. 62, 64), *br* > *r* (p. 62), *sr* > *r* (p. 62, 64), *nr* > *r* (p. 190), *lr* > *r* (p. 191), *hr* > *r* (p. 181), *vr* > *r* (p. 182, 191), *kl* > *l* (p. 62), *gl* > *l* (p. 62), *tl* > *l* (p. 62, 73), *dl* > *l* (p. 183), *bl* > *l* (p. 62), *nl* > *l* (p. 190), *sl* > *l* (p. 62, 64), *vl* > *l* (p. 183), *rs* > *s* (p. 186), *ns* > *s* (p. 73, 62, 68), *ks* > *s* (p. 63, 67, 192), *gs* > *s* (p. 63), *χs* > *s* (p. 67), *hs* > *s* (p. 67), *ts* > *s* (p. 63, 67), *ds* > *s* (p. 64), *vs* > *s* (p. 189), *rk* > *k* (p. 185), *nk* > *k* (p. 62), *dk* > *k* (p. 64), *nt* > *t* (p. 62, 68), *χt* > *t* (p. 192), *vt* > *t* (p. 189), *gd* > *d* (p. 63), *ng* > *g* (p. 187), *sv* > *v* (p. 63).

2) La suppression du second élément : *nd* > *n* (p. 62, 73, 188), *ng* > *n* (p. 188), *nv* > *n* (p. 188), *nh* > *n* (p. 189), *mb* > *m* (p. 62, 189), *mh* > *m* (p. 189), *rs* > *r* (p. 61), *rχ* > *r* (p. 186), *rd* > *r* (p. 186), *ln* > *l* (p. 62, 190), *ld* > *l* (p. 62, 74, 186), *ks* > *k* (p. 192), *kv* > *k* (p. 60), *gv* > *g* (p. 194), *χt* > *χ* (p. 193), *hv* > *h* (p. 194), *sc* > *s* (p. 192).

3) La modification du premier élément qui de sourd devient sonore : *kl* > *gl* (p. 182), *kr* > *gr* (p. 181), *kn* > *gn* (p. 183) ; de sonore devient sourd : *vχ* > *fχ* (p. 189) ; de labial devient nasal : *bn* > *mn* (p. 63) ; d'occlusive devient fricative : *kt* > *χt* (p. 73, 63, 192), *gt* > *χt* (p. 63), *pt* > *kt* > *χt* (p. 60) ; de fricative devient occlusive : *zg ?* > *dg* (p. 63) ; de nasale labiale devient fricative labiale : *mn* > *vn ?* (p. 191), *mr* > *vr* (p. 192), *ml* > *vl* (p. 192), *md* > *vd* (p. 189) ; de nasal devient liquide : *nm* > *rm* (p. 191).

4) La modification du second élément qui de sourd devient sonore : *lc* > *lg* (p. 185), *sk* = *sg* (p. 196), *st* > *sd* (p. 195) ; de guttural devient dental : *sk* > *st* (p. 192) ; de dental devient guttural : *rd* > *rg* (p. 186) ; de dental devient liquide : *sd* > *sl* (p. 195), *rd* > *rl* (p. 186) ; de nasal devient liquide : *rn* > *rl* (p. 191), *mn* > *ml* (p. 191) ; de fricative labiale se réduit à une aspiration : *rv* > *rh* (p. 186), *rf* > *rh* (p. 186),

kf > *kh* (p. 194), *sf* > *sh* (p. 194) *lf* > *lh* (p. 186), *nf* > *nh* (p. 188).

5) La combinaison des deux éléments pour donner une sourde : *gh* > *k* (p. 193), *dh* > *t* (p. 193), *dχ* > *dh* > *t* (p. 193), *bh* > *p* (p. 193), *bv* > *f* (p. 184, 195), *vh* > *f* (p. 189, 193), *dg* > *k* (p. 64), *db* > *p* (p. 64), *zd ?* > *t* (p. 63), *th* > *d* (p. 194), *sb* > *p* (p. 64); une fricative du même ordre : *dt* > *s* (p. 63); d'un autre ordre : *hγ* > *f* (p. 195), *χh* > *f* (p. 194); une aspiration : *hχ* > *hh* > *h* (p. 194), *χh* > *h* (p. 194); une nasale : *ng* > *ṅ*, *ñ* (p. 187), les deux éléments sont modifiés dans *md* > *nl* (p. 189).

6). L'intercalation d'un nouvel élément consonantique *mχ* > *mh* > *mph* > *mp* (p. 189), et par un phénomène contraire *mp* > *mh* (p. 189); *lr* > *ldr* (p. 190); *sr* > *str* (p. 181).

Dans les groupes intérieurs de trois éléments :

1) Le premier élément est supprimé : *ksk* > *sk* (p. 63), *dsk* > *sk* (p. 63), *psk* > *sk* (p. 72). Après la chute du premier élément il y a réduction des deux éléments restants : *nsm* > *m* (p. 62), *gsm* > *m* (p. 63), *ngm* > *m* (p. 63), *ngn* > *n* (p. 188), *ndm* > *m* (p. 62), *ksn* > *n* (p. 62), *ksl* > *l* (p. 62), *ngs* > *s* (p. 67) ou accommodation : *ngt* > *χt* (p. 68).

2) Le second élément est supprimé : *rsc* > *rc* (p. 61), *rct* > *rt* (p. 61, 68), *rsm* > *rm* (p. 61); *tcl* > *tl* (p. 183), *hgn* > *hn* (p. 184), *rcs* > *rs* (p. 67), *lcs* > *ls* (p. 67); il y a réduction des deux éléments restants : *rgs* > *rr* (p. 61); accommodation de ces deux éléments : *kst* > *χt* (p. 63, 73).

3) Le troisième élément est supprimé : *rdv* > *rd* (p. 61), *χtv* > *χt* (p. 184), *ngv* > *ñ* (p. 194).

Enfin il faut signaler l'usage fort répandu en irlandais d'intercaler une voyelle à l'intérieur de certains groupes :

1) Dont le premier élément est une liquide ou une nasale.
rc (p. 185), *rχ* (p. 185), *rg* (p. 185), *rb* (p. 185), *rv* (p. 185)
lc (p. 185), *lg* (p. 185), *lb* (p. 185), *lv* (p. 185), *lp* (p. 185)
nχ (p. 187), *nv* (p. 187), *ng* (p. 187), *nb* (p. 187), *nh* (p. 189)

2) Dont le second élément est une liquide ou une nasale :
dl (p. 183).
kn (p. 183), *gn* (p. 183).

hn (p. 184).

3) Dont les deux éléments sont des liquides ou des nasales:

rm (p. 190), *rn* (p. 190).

lm (p. 190), *lñ* (p. 190).

nm (p. 190).

mr (p. 190), *mn* (p. 190).

4) Dont le second élément est *h:*

kh (p. 193), *ph* (p. 193).

Dans quelques dialectes, un *ə* s'ajoute à un groupe final de deux consonnes:

1) dont le premier élément est une liquide ou une nasale :

rn (p. 190), *rk* (p. 185)

lr (p. 190, 192)

nk (p. 187), *nš* (p. 187)

mp (p. 187).

2) Dont le premier élément est une fricative:

χt (p. 192).

De nouveaux groupes consonantiques sont constitués:

2° par un déplacement d'accent: *kr* (p. 181), *dr* (p. 181), *spr* (p. 182), *tr* (p. 182), *fr* (p. 182), *pr* (p. 74), *mr* (p. 74), *bl* (p. 183), *kn* (p. 184), *χn* (p. 184), *mn* (p. 192), *rm* (p. 192), *lr* (p. 192), *gr* (p.181);

2) par l'addition d'un *t* final: *lt* (p. 185), *nt* (p. 188), *st* (p. 195); ou d'un *s* initial: *sp* (p. 74).

Enfin certains groupes sont sujets à être disjoints: *tr* (p. 182), *br* (p. 182), *kl* (p. 183).

Nous avons laissé de côté les phénomènes d'interversion et de dissimilation que nous nous proposons de traiter à part.

(A suivre.)

G. Dottin.

TRACCE CELTICHE NELL' ASTURIA*

Non mancano indizi di conservazione di tracce lasciate dalla venuta e dallo stabilimento dei Celti nella Penisola Iberica [1], anche nelle regioni del Nord-Ouest, e propriamente Asturiche.

Senza occuparci delle varie, confuse e infondate opinioni che fanno dei Celti la gente del bronzo, o i costruttori dei monumenti megalitici etc., né addentrarci nelle questioni relative alle antiche razze che avrebbero popolato tali paesi [2], notiamo solamente che — tolto qualche indizio desunto da rappresentazioni in iscrizioni [3] — dall' onomastica dell' etá romana possiamo ricavare qualche traccia, sia quanto alle divinitá, sia rispetto ai nomi etnici e di luogo, sia finalmente quanto ai nomi personali. In ció sono di aiuto principalmente le iscrizioni.

I) Nomi di dei.

Di una dea denominata in dativo *Degante* (C. I. L., II, n. 5672; Holder, Altcelt. Sprachschatz, I, 1249).

Di un dio *Ladicus* (C. 2523 — in Nemetobriga, sulla quale cittá V. sotto).

*. Il presente articolo é estratto dalla mia opera *Storia dell' Asturia,* Barcellona 1900, tip. L'Avenç.

1. Cf. il mio lavoro « I Celti nella Penisola Iberica », in mia Rivista bimestrale di Antichitá Greche e Romane, a. I, fasc. 1-2-3.

2. Dell' assenza di « Celtismo Astur » tratta la recentissima e assai interessante « Monographia de Asturias » dell' illustre Rettore dell' Universita di Oviedo Prof. F. de Aramburu y Zuloaga, Oviedo 1899, p. 42 sgg.

3. Cioé che in iscrizioni sepolcrali di questo paese si vede il segno della luna, che si trova spesso nelle regioni Celtiche della Penisola (cf. Hübner in C., II, p. 913).

Di un altro dio *Menoviacus* (Ephem. Epigr., VIII, 3 (1898), p. 407. — E anche C. 2628. 5649 e p. 909, dov' é: *Men... viacus*, cioé *Men[ti]viacus (?)*, come vorrebbe leggere l'Hübner, ibid.)

II) Nomi di popoli e di luoghi.

Una gente Asturica *Arronidaeci* (C. 2697 [1]; Holder o. c., I, 221. Cf. Arrotrebae nella vicina Callaecia) [2].

Forse un' altra gente (?) i *Calletes* (C. 5694).

E l'altra, abitante verso i confini tra l'Asturia e la Cantabria, e in parte probabilmente anche qui, *Orgenomesci* [3].

Inoltre le localitá: *Bergidum* Flavium [4].

Brigaecium (Brigaecini) [5].

Nemetobriga (Nome composto di due parole Celtiche) [6].

Ocelum (od « Ocelum Duri » degli Itinerari) [7].

E i monti: *Medullius* (Flor. II, 33, 50 [Oros. VI, 21]). E *Vindius* (o Vinnius) [8].

III) Nomi di persona.

Ambatus (e *Ambata*: C., 2709. 2856) [9].

1. L'altro nome di gente, messo nella stessa iscrizione (Coliacini), non ci pare celtico.
2. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, in *Revue Celtique*, XV (1894), pag. 4.
3. Cf. Orgetorix in Gallia — Vedi peró nella mia Rivista citata, nota 144.
4. Su questa radice Berg — cf. Humboldt, Prüfung der Untersuch. über die Urbewohner Hispaniens, trad. fr. Marrast, p. 61 sg — Kiepert, in Monatsber. d. K. Akad. d. Wiss., Berlin, 1864, p. 151, n. 2.
5. Cf. H. d'Arbois, in *Rev. Celt.*, cit., p. 36.
6. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, II², 261 sg.
7. Il quale nome si presenta anche in paesi senza dubbio Celtici.
8. Cf. mia citata Rivista, n. 144. — Per questi ultimi nomi tralascio di indicare le fonti, perché citate in altra parte dell' opera.

Si potrebbero aggiungere i nomi dí alcune gentes, terminanti in -u (Cioé *Veliagu, Veronigoru*: C. 5714. 5715). — Quanto ad altri nomi, cui il dottissimo Maestro H. d'Arbois (in *Rev.* cit., XV, p. 37 sgg.) dá carattere celtico, cioé per Interatia, Orniaci ..., nulla si puó dire.

9. Cf. « Ambadus », « Ambada » (C., 5709, 2908 sg.)

Arquius (C., 2633; Holder, I, 220)[1].

Camalus (C., 5076, 5662)[2]. Cf. « Camalodunum » in Britannia[3].

Celtius (C., 5310).

Celtica (C., 5667 [2902]).

Cloutus (C. 2633. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, in *Revue Celtique,* XIV, p. 37).

Clutamus (id.).

Magilo (C., 2633). Cf. « T. Magilius Rectugeni f. » (C. 2907) nel conventus Cluniensis.

Pentius (C., 2712. 5719).

Pentilius (C., 2633).

Pentovius (C., 6338 K).

Pintaius (Brambach, Inscr. Rhenan., 478; Orelli, 154)[4].

Segeius (C., 2698).

Segisamus (C., 5713, 5741. Cf. la cittá « Segisamo » nel conventus Cluniensis).

Vindius (C., 2612).

Vindiricus (C., 5747).

Virnanaius? (C., 5697).

Vironus (C., 5713, 5720, 5724, cf. 5654)[5].

Virius (C., 5745. E anche altrove: 5250)[6].

Francesco P. Garófalo,
prof. nell' Ateneo di Madrid.

(*A suivre.*)

1. Cf. anche altrove (C., 2465, 2834, etc.)
2. Che si presenta spesso altrove (V. l'Index del C., II, p. 1080).
3. Ovvero: Camulo-dūnon. Cf. col nome di persona Camulates (Inscr. Hisp. Christ., 195).
4. Cf. « Pintamus » (C., 2378 — nel vicino conventus Bracaraugustanus) Vedi H. d'Arbois, o. c., II², p. 289. 291.
5. Cf. altrove C., 5723. 5827 — E anche 6298 (nel conventus Cluniensis), dove si fa menzione di « Vironus » e di « Celtigun ».
6. Quanto ad altri nomi che il Prof. H. d'Arbois (*Rev. Celt.*, XIV, 388, e XV, 37) pone fra i Celtici, cioé Arausa, Blecaenus, Bodecius, Burralus, Docius, Elaesus e Turaius, io nell' incertezza li ho messi fra i puri iberici.

LA MÉTRIQUE DU MOYEN-BRETON

La métrique du moyen-breton, malgré de judicieuses remarques dans la *Grammatica celtica* et de consciencieuses analyses de M. Ernault[1], est encore en grande partie à faire. Certains textes, comme les *Anciens Noëls bretons*[2], n'ont pas été suffisamment utilisés. Les lois de cette métrique, connues surtout par les travaux de M. Ernault, gagneraient à être complétées et présentées d'une façon plus synthétique. Il reste à en donner les raisons et à en démêler l'origine. C'est ce que je me propose de faire dans ce travail.

La comparaison avec la métrique des autres langues celtiques, notamment avec celle du gallois, éclaire singulièrement son histoire, lui enlève ce qu'elle paraît avoir de bizarre, et lui assure une importance qu'on ne lui a pas reconnue jusqu'ici. J'ai aussi trouvé dans l'étude de la métrique des chants populaires bretons l'explication ou la confirmation de certaines particularités intéressantes. Au point de vue du nombre des syllabes dans le vers et des vers dans la strophe, ces chants offrent un grand intérêt.

La métrique du moyen-breton repose essentiellement sur le nombre des syllabes, sur la rime finale et la rime interne, *à des places déterminées*.

1. *Gr. Celt.*², p. 962 et suiv. — E. Ernault, *Dictionnaire étymologique du moyen-breton* (Introduction), *Revue Celtique*, 1892, p. 228 et suiv. : sur la rime intérieure en moyen-breton.

2. *Revue Celt.*, 1889, p. 1, 288; 1890, p. 46; 1891, p. 20; 1892, p. 126, 334.

I. — *Le vers d'après le nombre des syllabes.*

D'après le nombre des syllabes, il y a dans la métrique du moyen-breton, en tenant compte de tous les textes publiés, des vers de 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18 et 20 syllabes.

Vers de 4 syllabes. — Le vers de 4 syllabes est isolé ; il ne forme jamais de strophe ou système : *Grand Mystère de Jésus*, p. 19, v. 2-3 :

secret bezet.
Annas
na doutet quet.

Ibid., p. 110[b] 1 et 3 :

Poes gant an baz se. Chede so ;
Ha ny a froeso e clopenn.

GARDIFFER.

Ro dif un penn

DRAGON.

Ha ny gant homan ahanenn.
Croc en ben se.

Ibid., p. 201 :

na pe da tra

AN SERVICHER.

Da ober bec da Rebecca [1].

Vers de 5 syllabes. — *Gr. M.*, p. 179 :

Pan oa daczorchet
Ha gloriffiet
Roen bet da quentaf
Ez leuzras tizmat
Gabriel cannat
En ambassat scaf.

1. On trouve même des *vers* de ce genre de trois syllabes (*Gr. Myst.*, p. 57). Il y a aussi quelquefois des exclamations complètement isolées, ne rimant pas avec les autres vers (*Gr. M.*, p. 41, 21, 40, 45).

Vers de 6 syllabes (*ibid.*, p. 180) :

Quae, lavar hegarat
Tizmat, na debat quet
Da mam clouar Mary
Goude pep vileny
Ez ouf ressuscitet.

Vie de Sainte Nonne, v. 809 :

Orcza cza tut ma ty
Tut a brut a study
Un sourcy am gruy bras
Oz cleuet en bet man
Ez duy sascun unan :
Causit bremàn a'n cas.

Vers de 8 syllabes (*Gr. M.*, p. 182) :

Ma mab clouar, ho trugarez !
Convertisset eu a nevez
Ma queuz ha'm tristez, gouzvezet,
En mil levenez en guez man
Ouz ho guelet daczorchet glan
Goude ho holl poan oar an bet.

Vers de 10 syllabes (*Mystère de Sainte Barbe*, p. 96, str. 410) :

Me roy gardiz doz guis he punissaff
Dirac an dut ha he persecutaff ;
Ma ne car scaff renonçaff, quentaff pret,
He Doe nevez hac an fez anezaff
Espres presant ha he sacramantaff.
An poent quentaff, m'e groay dreizaff claffvet.

Vers de 11 syllabes (ne se trouve pas seul et n'apparaît que dans les *Anciens Noëls* : *Revue Celtique*, 1892, p. 157 : l'air n'est pas indiqué) :

11 Un clezev guen a diouz ho pen a tennat.
11 Evit hon dle pell cre en hoz chaceat
10 Goal huanat gant Doue'n tat debatat
10 Nouel quenomp entromp, na fellomp quet.

Ibid., *Revue Celtique*, 1892, p. 135 (air : *Iste confessor*) :

Quenom cuff vuhel Nouel dan buguel frez
So deuet da bout den don ren da levenez ;
Parfet, credet hel, hon gray Roue'n aelez
Un guez aneze.

La rime finale du petit vers paraît isolée, mais il faut corriger *a neze* en *a nevez*.

Vers de 12 syllabes (*Sainte Nonn*, p. 233, str. 5) :

Autronez an vez man, | pazomp[1] glan voar an bet,
Roue'an ster prederomp | entromp na fellomp quet ;
Gant Doue anterin | ez voe predestinet
Pep tra gret en bet man | quent[maz] crouet an bet.

Vers de 13 syllabes (*Anciens Noëls, Revue Celtique*, 1891, p. 21 ; sur l'air : *Quand l'empereur de Rome arriva dans Paris* — ou *Marseille la jolie*) :

Pan voa ha corff hac eneff | Doue an enff concevet
Mary en dougas dinam | ne deffoue blam en bet ;
Pan voa entre'n bedis | pen an nao mys fournysset,
Ez ganas Roue'n nouar | joa en douar preparet.

Ibid., *Rev. Celt.*, 1892, p. 335 : quatrain composé de deux vers de 13 syllabes et de 2 de 12 (noël nouveau et excellent, *l'air est joli*) :

Nouel, Nouel, Nouel | quenomp hel da roue'n aelez
Quenomp devotamant | hac ardant dre carantez
Ha hep goap d'e map quer | hon salver eternel
So deuet entre'n bedis | e languis a isel.

Vers de 15 syllabes (*Ancients Noëls, Rev. Celt.*, 1890, p. 47 : air : *Urbs beata Hierusalem*) :

Quenomp Nouel da roue'n aelez | gant feiz ha carantez pur ;
Ganet eo sur gant eür mat | hegarad un crouadur
Gant un merch seler so preservet | a pep pechet, bezet sur.

Cf. *ibid.*, *Rev. Celt.*, 1892, p. 137-138, des triplets de 15 syllabes sur l'air : *Pange lingua gloriosi*.

1. Ms. *pazidomp* corrigé par M. Ernault en *pazomp*.

Vers de 16 syllabes (*Gr. Myst.*, p. 77) :

Lavar, den fals, ac evelse | ez respontez te dan prellat ?
Rac se pront dre da respont | ez vezo dan drot un chotat.

Sainte Nonn, vers 241 :

Breman ez eo aes ma esper | am oa pell amser prederet,
Ma studi ma opinion | voa e religion monet;
Da servichaff Doe roe'n bet | ez of em laquet apret mat,
Lesel an bet me a preder ; | ne'm deur nep amser he merat.

Cf. *Anciens Noëls, Revue Celt.*, 1889, p. 9, sur l'air : *Conditor alme siderum ;* la strophe est ordonnée en vers de 8 syllabes ; p. 33 : strophe composée d'abord de deux vers de 16 ordonnée en 4 vers de 8, puis strophe sénaire ordinaire de 6 vers : sur l'air : *Nouel spes da Jesus*) ; cf. *Rev. Celt.*, 1891, p. 41 ; *Rev. Celt.*, 1892, p. 141.

Vers de 17 syllabes (*Anciens Noëls, Rev. Celt.*, 1892, p. 133 ; quatrain composé de deux grands vers, l'un de 17, l'autre de 18 syllabes, suivis de deux vers de 10 ; la finale du deuxième rime avec la césure du troisième ; l'air, dit le texte, est répandu :

Goude an poan han doan han huanat | a preparat don tadaou
Dre'n aval glas, allas, a debras flam | Eva hac Adam a tammaou
Guyr roue'n goulaou | so deuet dan traou laouen
Da douen hon blam | hon sam bete amen.

Ibid., p. 147 (deux vers de 17 syllabes ordonnés en vers de 8 et 9 syllabes, suivis de deux vers de 8 ; le deuxième grand vers rime avec la césure du troisième ; c'est, d'après le texte, un *noël nouveau et excellent*).

Nos Nedelec goude'n regret | maz oa bet retardet an bedis
Hac arretet an proffedet | han patriarchet ho covetis
Dalchet voamp gardis en prison
Oz gortoz avancc hon rancon.

Vers de 18 syllabes (cf. plus haut, vers de 17 syllabes ; ce

vers apparaît encore dans une strophe de 4 vers; les deux premiers ont 16 syllabes, le troisième 18 syllabes et le quatrième 8 syllabes; l'air n'est pas indiqué, *Rev. Celt.*, 1892, p. 153-154):

Goude pep anquen, estrenvan | syouaz, hon boa ha poan calet,
Allas, dre fet pechet Eva | hon mam quentaff ez oamp clavet;
En Kaer a Bezleem ez deuz deomp remet | pan voue ganet, na laquet
Jesu roue'n douar gant Mary. [sy,

Vers de 20 syllabes (*Ste Nonn*, v. 233-234):

Contant of net bepret da compret poan, | joa ameux glan pa hoz eux diou-
[ganet,
Me he dougo un dro hac em profit | an guir amit hoz eux dif recitet.

Anciens Noëls, Rev. Celt., 1891, p. 50-51: sur l'air: *Quenomp Nouel vuhel da Nedelec*):

Pan voa ganet roue an bet, guelhet tra,
Ez dileuzrat gant un stat ebatus
Muy guet mil eal peur santel da guelet,
Roue an princet, deuet en bet quenedus.

Si on met les petits vers en face des grands vers, *a priori* les premiers semblent bien n'avoir été à l'origine que des membres des seconds, devenus indépendants par l'introduction de la rime. C'est un fait pour les vers de 8 et de 10 syllabes, puisqu'ils existent encore à l'état d'hémistiches, respectivement, des vers de 16 et de 20 syllabes. Il a dû en être de même pour les vers de 5 et de 6 syllabes; ce sont probablement des hémistiches d'anciens vers de 10 et de 12 syllabes. La coupe, il est vrai, en breton, des vers de 10 syllabes, ne partage pas le vers en hémistiches de 5, c'est-à-dire par la moitié, comme cela a lieu pour le vers de 16 et de 20. Celui de 12 est coupé en vers de 6 syllabes, mais il est fort possible, à en juger par le gallois, que cette coupe soit récente et soit le fait de l'analogie.

Le cornique et le gallois confirment l'hypothèse du petit vers hémistiche ou membre d'abord du grand.

Le cornique possède un vers de 14 syllabes, divisé en hé-

mistiches de 7 syllabes. Le *Pascou agau Arluth* est composé de quatrains de vers de 14 syllabes :

Josep the Grist a vynnas | y arrow hay theffregh whek
Yn vaner del ve yn whas | hag as ystynnas pur dek ;
Adro thy gorff y trylyas | sendall rych yn leues pleg ;
Ha Maria leun a ras | ganso trest ha morethek.

On pourrait à cause de la rime de la césure de la septième syllabe de chaque premier hémistiche ordonner la strophe en rimes alternées et nier qu'on ait réellement affaire à des vers de 14 syllabes, si on n'avait la preuve directe du contraire en gallois et en irlandais [1].

Il y a, en gallois, un système connu par les métriciens sous le nom de *cywydd odliaidd* ou *awdl gywydd,* consistant en vers de 7 syllabes, dont la syllabe finale du premier rime avec la coupe du deuxième qui lui porte la rime dominante du poème ; la syllabe finale du troisième rime avec la coupe du quatrième vers. En voici un exemple tiré d'un court poème de Meilir composé en l'honneur de Gruffudd ap Cynan, mort en 1137 (*Myr. Arch.*, p. 142, 1) :

Gwolychaf ym Rhen, rex awyr
Arglwyt a wyr vym pryder ;
Pryder pryderaf yn fawr
Am vy [2] arglwyt llawr llyw niver.

En réalité, on a affaire à deux grands vers de 14 syllabes,

1. Le breton nous montre les deux types à côté l'un de l'autre dans les Anciens Noëls, *Rev. Celt*, 1889, p. 9 (les vers sont de 16 syllabes):

Pan deuez davet y Gabriel | plesant santel pa he quelas
Ne fallas pas dan cas, astut, | hep ober brut, he saludas.

Même type avec hémistiche rimant :

Nouel, quenomp, joaeusomp glan | gant diboan breman, pobl an bet,
Greomp meuleudy don map bihan | a so en bet man deom ganet.

La strophe est ordonnée en quatrain dans le texte :

Nouel quenomp, joaeusomp glan
Gant diboan breman pobl an bet,
Greomp meuleudy dan map bihan
A so en bet man deom ganet.

2. lege *v'arglwyt*

et c'est ainsi qu'on trouve ce système ordonné dans d'anciens textes : *Livre Noir* (Skene, II, poème II) :

Breuduid a uelun neithuir | ys celuit ae dehoglho,
Ni ritreithir y reuit | nis guibit ar nuy gelho.

Livre de Taliessin (Skene, p. 199, poème XLIV) :

Eneit Owein ap Uryen | gobwyllit y [1] ren oe eneit,
Reget ud ae cud tromlas | nyt oed vas y gywydeit.

L'*englyn unodl cyrch*, également en vers de 7 syllabes, est un quatrain dont les premiers vers riment entre eux et avec la finale du quatrième, le troisième ne rimant à sa finale qu'avec la coupe du quatrième :

Hawd ammawr i Gwm Brwynawg [2]
A'r tei a'r terfynau enwawg
A lle ni llyssir cynnrann
A'r llan oduch llys Fadawg.

Le dernier distique est ordonné comme les deux hémistiches du *cywydd odliaidd*.

Le vieil-irlandais nous reporte à une étape plus ancienne, celle où les hémistiches ne rimaient pas :

Pátraic pridchais do Scotaib | rochés mór seth illethu,
Immi contissat do bráth | in cach dosfuc do bethu [3].

Le vers de 4 syllabes en gallois est incontestablement sorti du vers de 12 syllabes. C'est une des trois tranches de ce vers, arrivée à l'indépendance par la rime. En voici un exemple du XIIIe siècle conservé dans un manuscrit du XIVe [4] :

Dyret yspryt | sant Kreawdyr byt, | bydoed eurnaf,
Yn calonneu | a'n dwyvronneu, | vreinyawl hynaf;
Gofwy an bryt, | tro yn kyngyt, | keingadr waessaf.

1. Supprimez *y*.
2. Cynddelw à Madawc ab Maredudd (mort en 1159), ap. *Myv. Arch.*, p. 155, 2.
3. *Gramm. Celt.* [2], appendice, p. 958.
4. Morris Jones et J. Rhys, *Elucidarium and other Tracts*, p. 99.

Il n'y a pas de rime, en revanche, dans ce vers du poème du *Livre Noir* adressé à Hywel ab Goronny, tué en 1103 :

Yth arkiueir | arpennic penn | o plant neuuy.

(cf. *L. Aneurin, Gorchan Tutvwlch*).

Le type le plus archaïque est dans Taliessin (Skene, *Anc. R.*, p. 173-175, XXIV) : il n'y a pas de rime à la césure dans cinq vers sur vingt :

Kyn perissit | bei my pryd6n | periwlawt.
meint dy godet | boet im dy rat | gwyeil Iesse.
Newyd anaw | ny mawr glywant | dynyadon.

Le vers de 20 syllabes a son pendant dans le distique gallois de 10 et 9 syllabes.

L. Noir, I, p. 4 :

seith tan vvelin, | seith kad kyverbin
seithued Kinvelin | ym pob kinhuan
seith guaew gowanon | seith loneid awon
o guaed kinreinon | y dylanuan.

Le distique suivant de la deuxième moitié du XIIe siècle n'a pas de rime à la césure du premier hémistiche (*Myv. Arch.*, p. 149. 1 — 150. 1, à *Owein Gwynedd*) :

Gweleis rag Penfro | penadur digard
Gweleis rag Penard | pen ar digrain.

On a l'équivalent, en gallois, du vers de 16 syllabes dans le distique de 16 syllabes qui forme le *paladr englyn unodl unsain*, au moins dans les strophes ou laisses de vers de 8 syllabes. Les coupes, il est vrai, sont plus variées qu'en breton :

Brenhin guirthvin guirth uchaw yssit [1].
Yssi pen plant Adaw.
Yssi per gadeir gadarnaw.
Yssi hael diwael diweirhaw [1]

1. *Livre Noir*, XIII, p. 14, Fac-simile 21 r°. Les points sont ceux du manuscrit. Au lieu de *Brenhin*, lisez *Breenhin*

Yn y wuyw y Duv in din digerit.
O'r devnit y diallaw [1].
O pechu a pechuis Adaw.
O pechaud kin braud pryderaw.

Erbin oed y dit y del paup oe bet
In y deuret in devraw [2]
Mal y bu ban fu oreuhaw
In un llu in un lle teccaw

Gueleis ban llyvneis y llentir
degwch a weluch y medi.
Sew a wnaethant plant Kai
Yvrth y medel ymchueli [3].

On remarquera que les deux premiers vers coupés, semble-t-il, dans les trois premières strophes en vers de 10 et de 6 syllabes, forment, en somme, 16 syllabes. Dans la quatrième, ils forment vraiment un tout métrique indivisible. L'origine du genre *toddaid* caractérisé dans la première strophe paraît avoir été le rejet. De là, le fait que le *gair toddaid* ou mot *exométrique* n'a pas de rapport métrique avec le premier vers ou vers de 10 syllabes où on le met mais *rime ou allitère régulièrement* avec le vers de 6 syllabes suivant : que l'on mette *yssit*, dans la première strophe, au second vers, et on a deux vers réguliers de 8 syllabes.

Les chants populaires bretons confirment de la façon la plus nette cette manière de voir. La rime interne en a disparu, mais ils conservent la plupart des types de vers exposés plus haut et même quelques-uns que le moyen-breton n'a pas. On y trouve le vers de 7 syllabes [4], de 9 syllabes [5]. Le vers de 11 syllabes qu'on ne trouve guère que dans les *Anciens Noëls* y est rare [6], mais non sans exemple.

1. *y* ne compte pas dans la mesure.
2. *Ibid.*, p. 14. *dewr* vaut une syllabe.
3. *Ibid.*, p. 16.
4. Luzel et Le Braz, *Sonion ou Chansons populaires de Basse-Bretagne*, I, p. 8, 10, 14, 24, 28, 118, 124, 130, 268; II, p. 12, 154. — Bourgault-Ducoudray, *Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne*, p. 38.
5. *Sonion*, I, p. 8 (un vers de 9 avec d'autres différents), 254. — Bourgault-Ducoudray, *Mélodies*, p. 3 (vers de 9 et 8 syllabes). — Luzel, *Gwerzion Breiz-Izel*, I, p. 286 ; II, p. 159, 292, 406, 428, 448.
6. *Sonion*, I, p. 144 ; II, p. 102 (coupés à la sixième syllabe).

On trouve le distique de 11 syllabes brisé en quatre vers inégaux dans les *Soniou* (I, p. 126) :

O retorn deuz ar chasse,
Me a gavaz
Eur plac'hic he bleo melen,
Daoulagad glaz.

Le vers de 13 syllabes est un des plus communs. Il est régulièrement divisé en membres de 7 et 6 syllabes[1]. On trouve le distique de 13 syllabes brisé régulièrement dans les *Soniou* (II, p. 274) à la 7e syllabe, et formant un quatrain de vers de 7 et 6 syllabes à rimes alternées :

Pa vec'h-c'hui, va mestrezik
'n eur guele cousket mad,
Me a ve, ma mestrezic
o lavigan, 'n eur vag.

Le vers de 14 syllabes, dont nous avons constaté l'existence en gallois et en cornique, n'y est pas inconnu.

Ar iaouankis zo eur bouquet | ar haera zo er bed,
Mez cozni en diskarie, | vit c'hoaz ne raio ket[2].

Bars ar ger euz a Rudon | war ann hent pa her da Rom,
Zo zavet ur gouant newez | zo en-hi menec'h o chom.
Zo zavet ur gouant newez | zo en-hi menec'h iaouank
Ha noz na de na sessont | o tibouch ar merc'hed koant[3].

Il y a quelques exemples du vers de 15 syllabes[4]. En voici un assez curieux qui nous montre comment s'est développé le quatrain de vers alternant de 8 et 7 syllabes. Il est ordonné en petits vers ; je rétablis les grands vers :

Me'm oa bet eur bichic bihan | ha n'hen doa nemet tri miz
Hac hen c'hassas d'ann davarnic | hac e varvas gant langis.

(*Soniou*, I, p. 18).

1. *Soniou*, I, p. 32, 160, 166, 196, 200, 204, 212, 234, 268-270, 272, 280; II, p. 8, 42. — Bourgault-Ducoudray, *Mélodies*, p. 31, 41. — Luzel. *Gwerziou*, I, p. 50, 116, 194, 358; II, p. 164 (coupé à la sixième syllabe).
2. Bourgault-Duc., *Mélodies*, p. 15.
3. Luzel, *Gwerziou*, I, p. 272 ; le vers est coupé en deux hémistiches égaux de 7 syllabes. Les variantes de ce chant ont 13 syllabes (7 + 6).
4. *Soniou*, I, p. 124 (vers divisés en hémistiches de 8 et 7 syllabes); II, p. 48, 188. — Bourgault-Ducoudray, *Mélodies*, p. 14.

De même (Bourgault-Duc., *Mélodies*, p. 80) :

C'houi zeuio gané, va mestres,
Na da droc'ho ar guiniz,
— Ho ne dan ket, ma zerwicher
Rac troc'ho a rinn ma biz.

Si on ne trouve plus le vers de 17 syllabes, on a en revanche le distique de 9 et 8 syllabes (Bourgault-Ducoudray, *Mélodies*, p. 3).

Les vers de 11, 13, 15, 17 syllabes n'apparaissant que dans les *Anciens Noëls*, on pourrait élever quelques doutes sur leur *celticité* : ils avaient pu, jusqu'à un certain point, être inspirés par certains types de l'hymnologie latine qui a fourni, comme on l'a vu, un certain nombre d'airs à ces Noëls. Les chants populaires ne permettent pas, à défaut d'autre argument, de s'arrêter à cette hypothèse.

II. — *La strophe.*

Comme l'a montré M. Ernault[1], les vers de 5, 6, 8 et 10 syllabes forment des strophes de 6 vers dont les rimes sont ainsi réparties : *aab, ccb,* ou des demi-strophes. « Dans la *Vie de Sainte Nonne,* les vers de 8 syllabes, ordinairement, ceux de 12, toujours, forment soit de ces strophes, soit des quatrains monorimes. Les vers de 16 et de 20 syllabes n'ont que des rimes plates ». Dans le *Grand Mystère de Jésus,* les quatrains monorimes sont très rares. La *Vie de Sainte Barbe* n'a guère que des vers de 5, 8 et 10 syllabes, ordonnés en strophes.

Quelquefois le dialogue est coupé en demi-strophes curieusement construites (*Sainte Barbe*, str. 77, 78, 79).

An eil Mecherour.

Lest hoz saffar ha darbaret,
Ne ret en certen tra en bet,
En effet, nemet quaquetal.

1. Ernault, *Dict. étym.*, Introd., p. VI.

An quentaff darbareur.

Pe gounezet huy ouz crial
Nac ober tourmant na scandal ;
Pan dlehech farczal evalhen.

An trede mecherour.

Cza ! travellet, labouret ten,
Dizouguet affo oar hoz pen
Mein ha raz guen, pa goulennaf.

An eil darbareur.

Dalet, hastet, labouret scaf.

Aman e can an mecherourien :

11 Evelhen eu gounit gloat | hac ebataff
7 Evelhen eu gounit gloat ;
7 Mar da mouez dan marchat,
7 Ha caffout compagnun mat,
7 Hac e reo da evaff
Evelhen eu gounit gloat | hac ebataff.

Au point de vue de l'ordonnancement des vers, les *Anciens Noëls* occupent, dans la métrique du moyen-breton, une place particulière. Les vers forment surtout des quatrains de vers de même longueur, soit monorimes, soit à rimes alternées, soit divisés en deux distiques par la rime :

Quatrain de vers de 8 (*Rev. Celt.*, 1889, p. 13) :

Quenomp Nouel da roue'n aelez
Joaiusamant dre carantez,
Pan eo deuet Jesu dre truez
Evit hon ren da levenez.

Quatrain de vers de 10 syllabes (*ibid.*, p. 29, sur un air connu) :

Quenomp Nouel, vuhel da Nedelec
Ha dan maestres, guerchez, Rouanez chuec
A ganas Doue hon Roue : ha ne voe chuec ?
Bras eo he gloar e memoar pep cloarec.

Quatrain de vers de 12 (*ibid.*, p. 3) :

Dre pen hon tat Adam | ez viomp condamnet,
Allas, bras ha byhan | quement a voue ganet
Da bout en ifern yen | en anquen ha penet,
Pa na deuzye'n [1] merchic | ha'n mabig beniguet.

Quatrain de vers de 13 syllabes (*Rev. Celt.*, 1891, p. 21 : v. plus haut, I, p. 206).

Pour les vers de 15, 17 et 18 syllabes, v. plus haut.

Les quatrains peuvent être formés de vers d'inégale longueur (*Rev. Celt.*, 1892, p. 135 ; air : *Iste confessor*).

Quenomp cuff vuhel, Nouel, da'n buguel, frez,
So deuet da bout den don ren da levenez ;
Parfet, credet hel, hon gray Roue'n aelez
Un guez a neze [2].

Rev. Celt., 1889, p. 3 (l'air n'est pas indiqué) :

Ouz an fest man greomp glan damany,
Joaou meurbet bepret ha meuleudy,
Ouz map Mary so'n entromp ny arryvet
Evit hon prenaff glan quement maz omp ganet

Le refrain est composé de deux vers, le premier de 10 et le deuxième de 12 syllabes [3]. Les autres quatrains sont de vers uniformément de 12 syllabes.

Revue Celt., 1889, p. 45 (sur un air connu) :

Dezy gant Gabriel
a perz Roue'n ebestel
Ez voue revelet
Ez vyse mat ha din | quifin an Drindet.

1. Texte : *deuzy en.*
2. A corriger, sûrement, en *a nevez.*
3. Il est vrai que le premier vers aurait également 12 syllabes en ajoutant *Nouel* :

Nouel, Nouel, [Nouel], e quentel don guelet.

C'est justifié par d'autres passages.

Cf. *Revue Celt.*, 1892, p. 133 : v. plus haut, p. 206 ; le quatrain est composé d'un vers de 17 syllabes, d'un de 18 et de deux vers de 10 ; *ibid.*, p. 153 : deux vers de 16, un vers de 18 syllabes et un quatrième de 8 : v. plus haut, p. 8 ; *ibid.*, p. 157 : le quatrain est composé de deux vers de 11 et de deux de 10, monorimes ; *ibid.*, p. 335 : le quatrain se compose de deux vers de 13 et de deux de 12 syllabes, rimant deux par deux.

Il y a des strophes plus compliquées et plus longues.

Nouel quen**omp** na fell**omp** quet
Dre vuhel**tet** a gaoud**et** hetus
Da Jesus qu**er**, sal**ver** an bet
'Ha d'e mam apr**et** so quen**edus** ;
Quenomp joai**us** hep ref**us** tam ;
Lamet omp a r**est** hac **est**lam.

On remarquera que le quatrième vers rime avec la coupe du cinquième.

Voici un exemple de strophe sénaire de vers de 6 syllabes (*Rev. Celt.*, 1889, p. 33 ; sur l'air : *Nouel spes da Jesus*) :

Nouel, nouel, nouel !
E languis a is**el**
Doue vuh**el** hon qu**elas** ;
Tudaou, quehezlaou mat
Deompny profici**at** ;
Doue an t**at** en gr**atas**.

La strophe suivante se compose de deux vers de 12 syllabes, et de quatre vers de 6 (*Revue Celt.*, 1889, p. 19 ; sur l'air : *Courtes Itroneset*) :

Quenomp cuff [hac] vuh**el** | Nou**el** da roe'n vel**ly**
Ha dinam d'e mam chu**ec** | choant**ec** hep die**guy**.
He dev**eus**, n'en d**eux** sy,
Ganet D**oue** hon r**oue** n**y** ;
Des**y** ez voe br**yet**
Gant an **eal** rev**elet**.

La strophe sénaire se trouve combinée avec un quatrain de

vers de 8 syllabes ou mieux un distique de vers de 16 dans l'exemple suivant (*Revue Celt.*, 1889, p. 33) :

Hon quentaff tat Adam
A estlam so lamet
Hac eat da levenez
Ma edi'n aelez pepret
Breman ez eo ganet
Quer map Doue roue an bet,
Guen e bet en credas !
Un verch so guerch ha glan
A pechet an bet man
An map man a ganas.

La strophe suivante a sept vers inégaux (*Rev. Celt.*, 1889, p. 43 : sur un air connu) :

6 Nouel, nouel, nouel !
5 E quentel gueluomp
11 Rouanes an tensor, cosquor enoromp !
6 Don guir advocades,
6 Merch caezr, impalaezres,
5 Hon maestres nessaf
11 Ny a dle reverant en em presentaff.

Les deux premiers vers ne font qu'un et valent un vers de 12 ou 11 syllabes.

La strophe suivante a dix vers de 6 syllabes (*Rev. Celt.*, 1889, p. 37 ; sur l'air : *Nouel spes da Jesus*) :

Truez ouz hon bezaff
Dre'n tat quentaff claffet
En deffoue roue'n glen,
Pan eo cren disquennet
Breman da vout ganet,
Gant un merch he guerchdet
Parfait a croudet net
Gracius dreyst mesur
Hegarat dreyst natur
Merch illur so furmet.

Les quatre premiers vers peuvent se réduire à deux vers de 12 syllabes.

Il y a quelques rares exemples de triplets. J'en relève un dans les *Anciens Noëls* (*Rev. Celt.*, 1890, p. 47), mais il est fort probable qu'il est dû à l'influence de l'hymne latine dont il a emprunté l'air.

Les strophes ou systèmes du moyen-breton, rapprochées des systèmes gallois et corniques, ont, pour la plupart, une origine claire : certains distiques ont été amenés par la rime au membre amenant ainsi l'indépendance de ce dernier ; dans le grand vers, le quatrain sort du distique composé de deux grands vers à deux membres chacun ; la strophe de six vers à rimes régulières dans l'ordre *aab, ccb,* a pour origine le distique de grand vers à trois membres ; ou, d'une façon plus simple, le distique à petits vers sort du grand vers à deux membres ; la demi-strophe à trois vers, du grand vers à trois membres. Certaines strophes galloises ont une autre origine ; elles viennent de la diminution progressive de la grande tirade monorime et de sa réduction à un nombre fixe de vers ; par exemple, la *cyhydedd nawbann,* strophe de 4 vers monorimes de 9 syllabes chacun.

Nous avons établi plus haut l'origine du distique de 7 syllabes ; celle de la strophe sénaire à vers de 4 syllabes. Le moyen-breton, seul, notamment par les *Anciens Noëls* rapprochés des chants populaires, suffirait à l'établir. Le quatrain, dans certains cas, est encore visiblement un distique de deux grands vers (*Rev. Celt.*, 1889, p. 9) :

Pan deuez davet y Gabriel
Plesant santel pa he guelas,
Ne fallas pas dan cas astut,
Hep ober brut he saludas.

On peut l'ordonner en un distique de deux vers de 16 syllabes :

Pan deuez davet y Gabriel | plesant santel pa he guelas,
Ne fallas pas dan cas, astut | hep ober brut he saludas.

Si les membres riment entre eux, on a le quatrain à rimes alternées (*ibid.*, p. 9) :

Nouel ! Quenomp, joaeusomp glan !
Gant diboan breman, pobl an bet,
Greomp meuleudy dan map bihan
A so en bet man deom ganet

Nouel ! Quenomp, joaeusomp glan ! | gant diboan breman, pobl an bet,
Greomp meuleudy dan map bihan | a so en bet man deom ganet.

Quelquefois la résolution du distique n'est pas complète (*Rev. Celt.*, 1889, p. 9) :

En un merch guerches maestres net
Ez voue concevet competant
Salver an bet het ha ledan
Don ober glan hac avanant

Les deux premiers vers peuvent se réduire seuls en un vers de 16 syllabes.

Cf. *Revue Celt.*, 1891, p. 43 :

Evel an sclerder dre'n guezren
Hep bizcoaz courrompaff goazen
Ez ganat Doue, guir roue an glen
En craou un asen voar fouen pur.

Pur ne rime avec aucune finale. Deux des quatrains précédents, au contraire, sont reliés par la rime :

Nouel quenomp, na fellomp quet,
Pan eo deuet Doue, roue'n proffedet,
Voar an bet man da bout ganet,
Maz omp salvet, lamet a poan.
Ganet eo Doue, guir roue'n ploueaou,
Gant rouanes an guerchesaou,
Evit lamet hon pechedaou,
Reiff deomp goulaou a disaouzan.

La strophe à vers inégaux s'explique facilement par l'inégalité des membres dans le grand vers. Le vers de 13 syllabes, par exemple, se brisant à la coupe, devait donner deux vers de 7 et 6 syllabes ; celui de 15, deux vers de 8 et 7 syllabes, etc. C'est ainsi que le vers de 12 syllabes, en gallois, a donné naissance à la strophe dite *hupunt byrr* ; elle est composée de deux demi-strophes, chacune de *trois vers de 4 syl-*

labes, parce que le vers de 12 était divisé en *trois membres de 4 syllabes.* Nous avons signalé plus haut, p. 208, l'existence d'un vers de 18 syllabes divisé en deux membres, l'un de 10 syllabes, l'autre de 8 ; or, dans les *Soniou,* p. 24, on remarque un vers de 10 syllabes, suivi d'un vers de 8.

En dehors de toute influence étrangère, comme par exemple dans les *Anciens Noëls* où certaines strophes ont été calquées sur l'hymne latine dont elles empruntaient l'air, il y a une autre cause d'inégalité dans les vers que les chansons populaires nous révèlent : c'est la mélodie. Certains vers qui nous apparaissent plus courts ou plus longs d'une syllabe que d'autres chantés sur le même air et dans la même mesure, sont, en réalité par suite d'une pause ou d'un prolongement de la dernière syllabe, de même longueur. En voici un exemple emprunté aux *Mélodies* de M. Bourgault-Ducoudray, p. 87 (la chanson lui a été chantée par moi) ; je la donne avec les reprises :

Mé m wẹ chwẹjed ọr vẹštres
ọr plahẹc a dašen, gẹ !
me'm wẽ chwẹjed ọr vẹštres
ọr plahẹc a dašen :
Taric, taric, lã la,
Hi larẹ d'ẽn, ïa, họ !
Taric, taric, lã la,
Hi larẹ d'ẽn, ïa [1].

Les vers, en laissant le refrain de côté, sont de 7 syllabes, mais à la reprise le second vers n'en a que 6. On n'a qu'à consulter la musique, on verra que, dans les vers de 6 syllabes, la finale de *dašen* et celle de *ïa* sont prolongées de telle sorte qu'en réalité, musicalement, ils égalent en longueur le vers de 7 syllabes.

En revanche, la quatrième strophe de la même chanson débute par un vers de 8 syllabes. Mais le premier mot, qui a 2 syllabes, se chante dans le même temps que la première syl-

1. Le *tilde* sur la voyelle indique la nasalisation : *ẽ* = *in* français dans *vin;* le signe sous *n* indique le mouillement.

labe de la première strophe. C'est là une des raisons du grand nombre de vers irréguliers qu'on remarque dans les chansons populaires, par exemple dans les *Gwerzion Breiz-Izel* de Luzel.

Dans les chansons populaires, les formes habituelles sont le distique et le quatrain, surtout de vers de 8 syllabes : les vers riment, généralement, deux à deux. Mais il est rare que dans le distique l'un des vers, sinon les deux, ne soient pas repris ou qu'un refrain n'y soit pas joint. C'est ainsi que dans les *Sonion,* p. 170, deux vers de 7 syllabes sont accompagnés du refrain suivant de *14* syllabes :

Ledabadi | dabadell || Lampati | lampatourel.

Dans les *Mélodies* de M. Bourgault-Ducoudray, où le chant est joint aux paroles, on peut dire *qu'en réalité* le distique n'existe pas. Chaque fois que les paroles constituent un distique, ce qui est fréquent, un des vers, au moins, est répété, et un refrain ou une ritournelle y est joint. Dans le triplet, un des vers est répété. Dans le quatrain, un des vers peut être également repris. Il y a quelquefois des strophes plus longues. Je relève dans les *Mélodies,* p. 3, une strophe de six vers de 9 et 8 syllabes. Il y en a de plus compliqués, notamment dans les berceuses, les chansons de danse, les formules chantées ou récitées d'après un certain rythme.

Si les strophes, dans les langues brittoniques, ont pu sortir toutes des grands vers et s'il est prouvé que telle est l'origine de plusieurs d'entre elles, il serait néanmoins imprudent de les en faire sortir toutes. Nous voyons chez les Gallois, du XIIe au XIVe siècle, la strophe dite *huppunt byrr* (strophe de six vers de 4 syllabes, demi-strophe de trois vers), naître du vers de 12 syllabes à trois membres. Nous constatons, chez eux, au XIIe siècle et antérieurement, l'existence de la laisse plus ou moins longue de vers monorimes de 8, 9 et 12 syllabes. Or, à la même époque, ils avaient des strophes parfaitement formées. Au XIIe, la strophe de l'*Englyn unodl unsain* est aussi régulière qu'au XVIe. Dès le IXe, ils ont le triplet, témoin les deux petits poèmes du manuscrit de Juvencus, à Cambridge. Voici un triplet très clair du premier de ces poèmes :

Ti dicones remed**au**[**t**]
Elbid, an guorit an guor**aut** :
Ni garu gnim molim trint**aut**.

« C'est toi qui a fait les merveilles
« du monde, qui nous sauve, qui nous a sauvés :
« ce n'est pas une rude tâche que de louer la Trinité[1]. »

La strophe est plus appropriée au chant ; la laisse ou la grande tirade convient mieux à la déclamation, à l'épopée, par exemple, accompagnée ou non d'instruments de musique. Les vers inégaux que l'on remarque, en gallois, dans les tirades, doivent vraisemblablement leur existence à la musique. L'influence de la musique chantée ou instrumentale a dû être d'un grand poids, chez eux, dans le développement ou la disparition de certains genres, et cela à toute époque. C'est ainsi que Gaiffith Roberts nous dit que si les vers de 4 syllabes comme le *cywydd deuair fyrrion,* n'ont pas fait fortune, c'est qu'ils ne se prêtaient pas à la musique, aux modes gallois.

Les Irlandais ont le distique, et par le distique à grands vers, le quatrain, ainsi que d'autres strophes. Les Bretons-Armoricains et ceux de la Cornouailles anglaise ont surtout la strophe, et aussi le quatrain ; le distique ne leur est pas non plus inconnu, non plus que le triplet dans la poésie populaire. Les Gallois ont le distique, le quatrain, la strophe et en particulier la grande laisse à vers monorimes qui du XIIe au XVe siècle a une tendance marquée à se réduire de plus en plus pour aboutir à des strophes d'un nombre de vers fixes.

III. — *La rime et la coupe des vers.*

En ce qui concerne la rime et l'allitération, les Néo-Celtes se scindent en deux groupes : d'un côté les Gaëls et les Gallois qui font usage de la rime et de l'allitération ; de l'autre les Bretons de la Cornouailles insulaire et de l'Armorique qui n'ont que la rime. Les Armoricains ont cependant conservé un

1. Ce serait en gallois moderne, à peu près :
Ti ddigones ryfeddawd
Elfydd, an gwerydd an gwarawd :
Ni garw gnif moli Trindawd.

type de rime interne qui n'existe pas en cornique et qu'on retrouve chez les Gallois.

La rime finale, en breton, consiste dans l'accord, la *consonnance* de la voyelle et généralement de la consonne qui la suit. Comme la syllabe finale n'est pas accentuée, il s'ensuit que dans la plupart des cas, en exceptant, par exemple, les monosyllabes, la syllabe rimante est atone; il en est de même en cornique et en gallois. La rime interne est moins exigeante que la finale. C'est ainsi que nous voyons Jesu rimer avec unan dans le *Mystère de Sainte Barbe* (strophe 184).

Voici les trois règles données par M. Ernault pour la rime interne :

1° L'avant-dernière syllabe d'un vers doit rimer avec une ou plusieurs des syllabes précédentes finissant un mot ou formées de la finale d'un mot et du commencement du vers suivant;

2° La finale des deux premiers vers d'une strophe doit rimer avec l'avant-dernière syllabe du troisième vers[1], et la finale du quatrième et du cinquième vers avec l'avant-dernière du sixième; le troisième et le sixième vers riment entre eux;

3° Dans le vers de 8 syllabes, quand il y a une rime à la première ou à la deuxième syllabe, cette rime ne se trouve pas seule; elle en exige une autre avant la rime obligatoire de l'antépénultième.

Voici des exemples de ces diverses règles :

Vers de 16 syllabes (première règle) :

Pan gouzafenn garv an marv ven
gant nep sceurt den nen soutenaf.

Vers de 6 syllabes (première et deuxième règles) :

Orcza cza tut ma ty
Tut a brut a studi
Un soury am gruy bras,
Oz clevet en bet man
Ez duy sascun unan :
Causit breman an cas.

1. Il faudrait ajouter : et avec la césure de ce vers dans les vers autres que ceux de 5 syllabes, où assez souvent la règle de la rime interne n'est pas appliquée.

Vers de 10 syllabes (première, deuxième, troisième règles) :

Me guel un **merch** hervez he **derch guerches**.
Oa he study dont don ty alies
Maz vacq certes courtes de oreson ;
Me a ia[1] part**out** da gouz**out** diouty
Petra a mat a gra en abaty
Ha he sourci ha he ompinion.

(*Vie de Sainte Nonn*, v. 760 ; cf. pour le vers de 20, *ibid.*, v. 233).

Devotion he deveux da donet.

V. 194 :

Leueret spes | ac ef so hoz esper.

(*Nonn*, p. 119).

Ibid., v. 227 :

Ret vezo iun ober alusunou
Dirac roen tron ober oresonou
Dre'n vertuziou devotionou bres.

Gr. Myst., p. 10 B :

Quentaff, hep gou, entre meneziou tan
Ez eux rodou gant poanyou ha souzan
Ouz an re man, | credet glan pep manyer
Eo ez staguer en un hirder flaeryus
En fanc ha strouill an re so orgouillus ;
Digracius, | outragius, | ez ruser.

Sainte Barbe, str. 88 :

Gruet houz gallout, nep rout nen em doutiff,
Lequet hy fresq hep bout bresq da desquiff,
Hac ouz quiriff, credit diff, ne riff quen,
M'ouz contanto, pep tro, huy guelo gnou,
Me roy dich gloat | en houz grat | ha madou,
Ouz holl poanyou, hep gou, ouz gruiff louen.

1. Lisez *me ia*.

Strophes de vers de 5 syllabes (deuxième règle) :

Carguet a prenden
Juzas oa ho penn
Hac ho quelennas ;
Neuse tut he ty
Gant aoun ha studi
En renoncias.

On pourrait ordonner la strophe en un distique, ainsi :

Carguet a prenden | Juzas oa ho penn | hac ho quelennas ;
Neuse tut he ty | gant aoun ha studi | en renoncias.

Vers de 8 syllabes (troisième règle et première) :

Duet em requet, na tardet muy
Digracc voar an placc discascun.

Gr. M., p. 182 :

En mil levenez en guez man
Ouz ho guelet daczorchet glan.

Anciens Noëls, Revue Celt., 1892, p. 131 :

Pan guelas Satan damany
Adam furmet, da monet dy,
Dre un aval a drouc aly
En trompas dre un fantasy.

On le voit, il suffit d'une rime quand c'est la troisième ou une des syllabes suivantes, presque toujours la quatrième, quelquefois la cinquième qui rime avec la pénultième. En réalité, cette loi n'est qu'un cas particulier d'une loi générale dans les vers à rime vocalique aussi bien en gallois qu'en breton. On peut la formuler ainsi et y fondre les lois précédentes : *dans le vers moyen-breton, la pénultième rime toujours avec la césure principale du vers ; il* PEUT *y avoir d'autres rimes.* Cette loi s'étend à la strophe : la pénultième des vers portant la rime principale et qui probablement formait anciennement le troisième membre du grand vers, rime avec les finales des vers précédents, finales qui dans le grand vers étaient des césures. On peut examiner toutes les espèces de vers, cette loi

sera vérifiée pour toutes. Je prends comme type le vers de 10 syllabes[1]. La césure principale est à la quatrième syllabe ou à la cinquième; *la rime de cette syllabe, précisément, avec la pénultième suffit :*

Sainte Nom, v. 182 :

Da gouzout sc**ler** | a huy ve quemeret.

Ibid., v. 165 :

Ha he sourc**y** ha he ompinion.

Dans le vers de 9 syllabes, il en est de même; la césure principale est à la quatrième syllabe:
Anciens Noëls, R. C., 1892, p. 149:

Han pastor**et** se so dir**ed**et;
Rouanez tr**y** diouz Orient
A het an h**ent** no devez l**ent**et.

Dans les grands vers, la césure principale rime toujours avec la pénultième.

Quelle est la raison d'être et l'origine de cette loi?

Le cornique ne peut guère nous aider à comprendre l'histoire de la métrique brittonique.

Sa métrique est assez remarquable par la variété des strophes, mais il ne fait guère rimer que les hémistiches dans les vers de 14 et 8 syllabes, et dans les strophes les finales des

1. Anciens Noëls, *Rev. Celt.*, 1892. p. 127 :
Ganet eo Roue'n s**ent** da quez quem**ent** so,
Jesu Doue ha d**en**, nep hon dazpr**eno**,
Pan eo deuet en br**o**, ne refus**o** den.
Joa plen en eff**aou**, quehezl**aou** l**aou**en.
C'est quelquefois la coupe dans les *Noëls* pour ce vers. Cependant, on trouve aussi la coupe à la quatrième syllabe, *mais dans ce cas il y a une autre rim :* c'est l'histoire de la rime du vers de 8 (*Anciens Noëls, Rev. Celt.*, 1891, p. 49-50):
Sant Gabr**iel** sant**el** pan he qu**el**as
Hen salud**as** pan lavar**as** av**e**
Dren guiryaou s**e** neus**e** ez concevas, etc.
La coupe principale devait être à la cinquième syllabe.

vers (3 ou 6 dans les strophes sénaires; 4 ou 8 dans les strophes de 8):

Ena un lowarth ese | ha ynno navn io parys
Den marow rag receva | byth newyth, nyn io usijs;
Corff Jhus Crist yntrethe | then logell a ve degys
Hag a heys the wrowethe | ynno ef a ve gesys.

Gr. M., 1907:

Ov arluth ker | na vyth serrys
Kettoth a'n ger | my a there thys
yn pup teller | thym may fo res
Prest hep danger | vethaf parys

V. 1305:

Tan ha clethe | yma gene
Lemmyn parys;
Dun alemma | rag offrynna
an sacryfys.

(cf. vers de 12 en gallois).

Il est à remarquer que le cornique possède le vers de 7 syllabes, soit comme hémistiche du vers de 14, soit comme vers indépendant.

Pour comprendre les rapports et les différences de la métrique galloise avec la métrique bretonne, un mot sur ce que les écrivains gallois appellent *cynghanedd* est nécessaire.

La *cynghanedd* (= * concaníā) est en réalité au moins, depuis le XIIe siècle, non la rime ni l'allitération, mais la liaison des membres du vers par la rime ou l'allitération et, en général, par les deux à la fois. Il y a deux sortes de *cynghanedd*: la vocalique: *odl sain* (2 syllabes sont *unodl unsain*); la consonnantique: *prost*, *proest*; *cynghanedd*, seul, désigne plus spécialement l'allitération.

Cyngh. vocalique: il y en a deux sortes, 1° l'une *(cyngh. sain rywiog)*, comporte deux rimes internes, mais exige l'allitération entre le deuxième membre terminé par la rime et le dernier contenant la rime finale.

Bod hynod | wiw glod eglwys.

Il faut qu'au moins la consonne qui précède immédiatement

la syllabe finale allitère avec une consonne du deuxième membre ou *gorddarn* :

Gwynn i byd, llawenbryd lliw

2° *cynghanedd lusg :* elle comporte deux rimes internes, la dernière est à la syllabe précédant la rime :

I hwyneb yn gynhebig.

La première est *toujours* à la césure. J'ai relevé un grand nombre d'exemples du XIIe au XIVe siècle : il n'y a pas une exception :

Vers de 9 syllabes (la césure principale est à la cinquième syllabe) :

Myr. Arch., p. 141, 1 :

Cyn myned mur ced | yn dawedawc
Torressid gormes | yn llynghessawc.

P. 142, 2 :

Pryd y bo cyfnod | yn cyvodi.

P. 218, 2 :

A ddaroganer | a gymmery.

P. 231, 2 :

Gormot yw bychod | o bechodeu
Gwedy gwasanaeth | y pennaetheu.

Vers de 8 syllabes :

P. 199, 2 :

Ef digawn dyhet | a hetwch.

P. 222, 1 :

Neud ei hoed | ar ei gyfoedion.

P. 229, 1 :

Caryat didwyll | a grybwyllaf.

La pénultième du vers est *toujours* une syllabe accentuée ; c'est la condition essentielle de ce type de vers. Si elle n'est pas remplie, si par exemple la finale est un monosyllabe, il n'y a pas de *cynghanedd lusg ;* on a, avec les deux rimes internes, la division en trois membres et l'allitération obligatoire du monosyllabe avec le mot rimant précédent, c'est-à-dire la *cynghanedd sain rywiog :*

Nid rhaid i'm ammeu llyfreu llen.

Cynghanedd consonnantique: elle consiste essentiellement dans la diversité de la voyelle et dans l'identité de son des consonnes initiales ou de la syllabe et même du mot allitérant. Il y en a deux variétés principales : 1° la *cynghanedd groes* ou croisée ; 2° la *cynghanedd draws.*

croes : Aucune des consonnes du premier membre n'est sans allitérer avec celles de deuxième, excepté celle qui termine la rime finale et le membre :

Dall i'm cof | dy liw o'm cwsg
yn wyrdd las liw | wrdd lwys lan.

draws : Des consonnes se trouvent sans allitération : il faut que la première consonne accentuée allitère avec la consonne la plus proche de la voyelle de la rime :

o'r awr | i'th welais | erioed.

Il ressort de cela, en somme, qu'il suffit que deux mots allitèrent dans le vers ou, en d'autres termes, que chacun des deux membres soit relié à l'autre par une allitération.

Les syllabes allitérantes sont, en général, des syllabes accentuées, sinon, des syllabes initiales.

Plus on remonte loin, plus on arrive à cette loi : au XIIe siècle, il suffit que deux mots allitèrent ; il n'est nullement nécessaire que la consonne avant la rime finale allitère, avec le premier mot accentué du vers. Il arrive fréquemment que les deux mots allitérant soient rapprochés ; l'*arsis* la plus forte est évidemment sur le mot allitérant du deuxième membre :

Yr arynaic llew | llaw diferiawc
as rotwy fy ren | rann dragywyt
Gwalchmai ym gelwir | gelyn y Saesson.

C'est évidemment le mot saillant qui porte l'accent, accent de mot souvent et généralement accent oratoire :

ac i gynnwrf **llu** | hud wyf **llofrut**.

La répétition ici est instructive :

Balch ei **fenwin** | **beilch** ei **faon**
Py vyt **cedwallaw** | val **Cadwallawn**.

Dans ce dernier exemple, il faut se garder de croire qu'on est en présence d'un cas de *cynghanedd lusg :* c'est proprement un procédé pour faire saillir la syllabe accentuée, analogue à l'allitération. Cf. :

Myr. Arch., p. 169, 1, XIIe siècle :

Parawd oe **adaf** kyn noe **adaw**
O **Gadell** ener o **Gadelling**.

P. 217-218 :

Gwr a wnaeth **lléwych** or **gorlléwin**.

P. 230, 2 :

Yr wyf **pryderus** vel **Pryderi**.

L'allitération n'existe pas obligatoirement dans la *cynghanedd lusg*.

Si on rapproche les coupes des vers gallois de celles des vers du moyen-breton, on arrive à des résultats fort instructifs. Je laisse de côté les vers de 12, 16 et 20 syllabes dans lesquels, en breton, la coupe par hémistiches égaux n'est pas bien ancienne. Dans le vers de 9 syllabes, en gallois, la césure principale est à la cinquième syllabe; il en est de même dans le vers de 10 syllabes. Pour le vers de 9 syllabes, il y a une autre coupe usitée, mais beaucoup plus rare; elle partage le vers en trois membres de trois syllabes, la troisième et la sixième rimant entre elles. En breton, la coupe principale dans le vers de 10 syllabes est à la quatrième, qui alors *rime régulièrement* non seulement avec la pénultième *mais encore avec une autre syllabe du second membre,* généralement la troisième

ou la deuxième. Je n'ai trouvé d'exemple de coupe différente que dans les *Anciens Noëls* (1892, p. 127-129); là la coupe principale est à la cinquième syllabe, et dans ce cas *il peut* n'y avoir d'autre rime qu'entre la cinquième et la pénultième du vers (cf. plus haut, p. 43, note) :

Allas drouc a **mat** | a perz on **tadaou**,
a yea dan **lfern** | syouaz, a **bergnaou**,
Deuet eo roue'n **effaou** | ha **goulaou** da den,
Joa plen en **effaou** | **quehezlaou laouen**
Collet voa hon **stat** | dre emdyvater,
Dre hon tat **Adam** | **ifam** oamp **blamet**;
Breman oump **prenet** | nen em **douetet** den;
Joa plen en **offaou** | **quehezlaou laouen**.

Il est probable qu'anciennement la loi pour le vers de 10 était la même que pour le vers de 8 syllabes; la rime de la césure principale avec la pénultième suffisait. Or, en gallois, dans le vers de 10 syllabes ainsi que dans le vers de 9 la césure principale est justement à la cinquième syllabe.

Dans le vers de 8 syllabes, en gallois, la césure peut être à la troisième, la quatrième ou la cinquième syllabe. Or, en breton, la rime de la troisième syllabe, ou d'une des syllabes suivantes, c'est-à-dire sans doute anciennement la quatrième ou la cinquième (c'est ce qui a lieu d'ailleurs presque toujours) suffit : dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il y a une rime à la première ou à la deuxième syllabe, une seconde rime, sans compter la pénultième, est indispensable, ce qui revient à dire que la coupe était en breton aussi à la troisième ou à la quatrième ou à la cinquième, comme en gallois : c'est une nouvelle confirmation de la loi générale : la césure principale rime toujours avec la pénultième, et cette rime suffit.

C'est là, en résumé, le trait le plus saillant des deux métriques comparées : la rime obligatoire de la coupe principale avec la pénultième *dans tous les vers* chez les Armoricains; dans un type de vers à rime (le nombre des syllabes est indifférent), chez les Gallois.

Il y a aussi un type de distique à rapprocher, vraisemblablement, en gallois, du type armoricain : c'est le type dit *cywydd deuair hirion* (cf. irl. *cubhaidh* = **con-weso-*; *cywydd* = **co-*

wedo-). Le trait caractéristique de ce distique, de deux vers de 7 syllabes, c'est que l'une des finales est accentuée et par conséquent monosyllabique; l'autre non accentuée et par conséquent polysyllabique (l'accent, en dehors des monosyllabes, est sur la pénultième) :

Gwen euraid, liw gwawn oror
Gwelaf ddydd drwy gil y ddor
— Lleuad newydd sydd a ser
a'u pelydr drwy bob piler
(Dafydd ab Gwilym).

Lleuat new**ydd sydd** a **ser** | a pelydr drwy bob **pil**er

Il est probable que primitivement le monosyllabe terminait le premier vers.

Il semble qu'ici on soit en présence d'un type plus archaïque, de l'époque où on sentait moins le besoin de la rime, pour la pénultième accentuée, d'autant plus que l'allitération y était en usage. Je reconnais cependant que le *cywydd deuair hirion* peut avoir une autre origine.

Un autre trait commun, général celui-là, c'est que le gallois comme l'armoricain, marque les césures [1] : le premier, par la rime et l'allitération ; le second, par la rime. Il y a naturellement, en cas d'allitération, cette différence, c'est que l'allitération frappe la syllabe accentuée, c'est-à-dire à l'*arsis*; la rime, en général, en exceptant la rime de l'antépénultième, la syllabe à la *thésis*. Ainsi, dans le vers de 8 syllabes, l'armoricain fera rimer la troisième syllabe, la quatrième ou la cinquième; en gallois, ces coupes existent aussi; mais s'il n'y a pas en gallois de rime, c'est l'initiale de la quatrième syllabe ou de la sixième qui portera l'allitération.

Quelle que soit l'idée que l'on ait sur l'origine de la rime, il est certain qu'avant la séparation les Bretons insulaires étaient en possession de deux moyens de faire saillir les syllabes ou les coupes importantes de leurs vers : la rime et l'allitération. Les Gaels et les Gallois font usage des deux, les

1. Ou au moins la césure principale.

Bretons de la Cornouailles anglaise et de l'Armorique n'ont que la rime.

La rime finale est devenue un ornement nécessaire chez les Gallois; elle ne dispense pas de l'allitération. Même avec des césures rimantes, l'allitération existe; elle devient même obligatoire après une rime interne dans le dernier membre du vers, entre le mot rimant et un des mots qui précèdent la rime finale.

Paham y **can** y **fran fry**
mae cwn ar **lef** y **dref draw**.

On peut dire qu'il n'y a pas de poésie galloise sans allitération. Chez beaucoup de poètes, dans le plus grand nombre des vers, il n'y a d'autre rime que la rime finale. La tendance à relever la première syllabe accentuée du mot en vedette se marque bien dans les proverbes gallois.

Voici comment on *peut* se figurer l'histoire de la métrique à l'époque de l'unité brittonique et, plus précisément, au moment de la séparation des trois groupes. Il y avait deux types de vers : le vers à *rime* et le vers à *allitération*; le premier, emprunté, au moins quant à la rime ; le second, indigène, celtique. Le vers à allitération a essentiellement deux syllabes accentuées allitérantes, une *le plus souvent* dans chaque membre des vers : le vers à allitération n'avait guère que deux membres. La rime avait déjà, dans beaucoup de cas, remplacé l'allitération. Nous en avons un témoignage frappant dans le vers breton-moyen et dans le vers gallois à *cynghanedd lusg* : il exige deux rimes internes, reliant les deux membres du vers, comme le vers indigène allitérant exigeait deux initiales accentuées allitérantes, reliant également les deux membres. Le vers à rime a dû avoir une fortune rapide. Chez les Armoricains et chez les Cornouaillais, il a tué l'autre. Chez les Gallois, il a été très en faveur. Dans les poèmes les plus anciens, assez souvent la rime interne paraît suffire. Mais néanmoins, le vers indigène coexistait avec ses traits essentiels. Finalement, il y a eu un compromis entre les deux. L'allitération, *en exceptant le vers à cynghanedd lusg*, est devenue nécessaire dès le XIIe siècle dans les vers à deux rimes internes. C'est en grande partie ce qui s'est passé chez les Anglo-Saxons. Il y a d'ailleurs entre le sys-

tème du vers indigène celtique et le vers germanique les plus frappantes ressemblances, avec de graves divergences, il est vrai.

Une conclusion qui s'impose, c'est que la métrique du moyen-breton remonte, dans ses traits essentiels, à l'unité brittonique ; qu'elle éclaire bien des points obscurs dans l'histoire de la métrique celtique, et qu'elle a infiniment plus d'originalité et d'importance qu'on ne lui en attribue généralement. Elle a été en usage jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Une autre conclusion assez inattendue peut encore en être tirée : c'est qu'aucun des chants prétendus anciens du *Barzaz-Breiz* ne peut remonter aux anciens bardes, sans parler des druides : dans aucun, on ne trouve trace de la métrique en vigueur jusqu'au XVIIe siècle.

C'est d'autant plus frappant que cette métrique prouve l'existence d'une tradition bardique ininterrompue depuis l'émigration bretonne.

J. Loth.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. Le *Glossaire étymologique breton* de M. V. Henry. — II. La *Chronologie du latin vulgaire* de M. F. G. Mohl. — III. Les Celtes dans le mémoire de M. O. Bremer sur l'ethnographie germanique, t. III du *Grundriss der Germanischen Philologie*. — IV. Le nom antique de Quimper et les causes qui ont contraint une partie des Bretons de Grande-Bretagne à se transporter sur le continent, suivant M. l'abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II. — V. Les poèmes du *Dindsheanchas* publiés par M. E. Gwyn. — VI. Nouveau *Guide* du musée de Saint-Germain, par M. S. Reinach ; un *Ubius* avec nom gaulois. — VII. Le tome XIII du *Cymmrodor*. — VIII. Le *Livre du maître* écrit pour l'enseignement du breton dans les écoles primaires par le frère Constantius. — IX. La mythologie celtique dans l'œuvre de Shakespeare suivant M. A. Nutt. — X. L'enseignement de l'irlandais en Irlande d'après le récent rapport de M. J.-J. Macsweeney à la *Society for the Preservation of the Irish Language*. — XI. Les odes et chansons de M. Douglas Hyde. — XII. Encore un mot sur la *Festschrift* de M. Whitley Stokes.

I.

Sous le titre de *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*[1], M. Victor Henry vient de nous donner un dictionnaire dans lequel sont remises au point, et au courant de la science la plus récente, les doctrines exposées en 1881 dans le volume intitulé : « Études grammaticales « sur les langues celtiques, première partie, introduction, phonétique et dé« rivation bretonnes. » Ce nouveau livre est le pendant français du *Gaelic Dictionary* publié en anglais par M. Macbain en 1896[2]. Nous nous bornerons aujourd'hui à cette courte annonce d'un ouvrage dont nous comptons donner plus tard un examen critique et détaillé.

II.

Dans son *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, Paris, Emile Bouillon, in-8, 1899, M. F. George Mohl touche à un certain nombre de questions qui concernent les études celtiques. Il le fait avec une compétence variable. Cette compétence est nulle dans une note de la page 53, qui est ainsi

1. Rennes, Plihon et Hervé, in-8, 1900.
2. *Revue Celtique*, t. XVII, p. 298.

conçue : « A l'égard de l'Espagne la présence de populations celtiques mê-
« lées aux Ibères n'est, semble-t-il, qu'imparfaitement prouvée, excepté
« peut-être pour le nord-ouest de la péninsule. L'existence de populations
« celtiques en Espagne ne repose guère en somme que sur la vieille tra-
« dition grecque, cf. Strabon, III, 2, 11 ; 4, 12 et sq. Quant à l'onomato-
« logie géographique elle n'a donné que des résultats fort incertains,
« puisque les prétendus noms celtiques relevés par la géographie ancienne
« se trouvent aussi bien dans les régions données comme foncièrement
« ibériques que dans les parties signalées comme celtibériennes ou purement
« celtiques. » Je répondrai que les noms de lieu celtiques relevés dans des régions ibériques s'expliquent par la nécessité pour les Celtes conquérants d'avoir des forteresses dans ces régions ibériques pour maintenir dans l'obéissance des populations vaincues, mais non expulsées ou détruites : M. Mohl paraît ne pas connaître la géographie de l'Algérie contemporaine. On ne peut contester que *briga* « château », « forteresse », ne soit un mot celtique, l'équivalent du substantif *burg* qui, en allemand, a le même sens, et *briga* est dans la péninsule ibérique le second terme d'un grand nombre de noms de lieu depuis *Segobriga,* aujourd'hui *Segorbe,* près de la côte orientale, jusques à *Conimbriga,* aujourd'hui Coimbra, près de la côte occidentale. On peut voir chez Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 533, la nomenclature des noms de lieu en *briga* connus par des textes de l'antiquité. Ils appartiennent la plupart à la péninsule ibérique, mais *Magetobriga, Boudo-briga, Eburo-briga* étaient des localités situées en Gaule, et *Arto-briga* se trouvait à l'est du Rhin. On peut augmenter la liste de M. Holder à l'aide des noms de lieu modernes; ainsi en Espagne Fillobre, Illobre, Izobre, Pantiñobre, Pezobre, Sillobre, Tiobre, Voebre, province de Coruña, et Zezobre, province de Pontevedra, paraissent être autant de noms composés dont le second terme a été originairement *-briga,* aujourd'hui réduit à *-bre,* sans cette métathèse de l'*r* qui défigure *Segorbe* pour **Segobre,* anciennement *Segobriga*. La finale espagnole *-o-bre* = *-o-briga*[1], de *Fillobre, Illobre*, etc., est, en français, -euvre, dans Vendeuvre ou Vandeuvre = **Vindobriga,* Deneuvre = **Donno-briga,* etc. En Espagne on peut citer aussi comme certainement celtiques les noms de lieu dont *dunum* est le second terme (*Revue Celtique,* t. XIV, p. 385, 386; t. XV, p. 7).

Quand Pomponius Méla, au milieu du premier siècle de notre ère, parlant de l'Espagne septentrionale, dit : *in ea primum Artabri sunt, etiam nunc Celticae gentis* (l. III, c. 1, § 13), on a tort d'en conclure que les *Artabri* fussent de race celtique, prétend M. Mohl, p. 59. J'accepterais difficilement aujourd'hui cette manière de voir. Dans la variante *Arro-trebae* (Pline, l. IV, § 111, 114, 119) de leur nom, le second terme est évidemment celtique.

J'ignore sur quels textes se fonde M. Mohl pour soutenir, p. 65, qu'on parla encore celtique dans les campagnes de la Gaule au nord de la Loire jusqu'au milieu du VIIe siècle; mais il expose d'une façon intéressante,

1. Suivant M. Leite de Vasconcellos, la finale moderne *-bre* peut représenter non pas le nominatif *briga,* mais le locatif *brigae*.

p. 66-71, comment par les écoles, par le service dans les légions et dans toutes sortes d'emplois civils, notamment dans ceux qui avaient pour objet la perception des impôts directs ou indirects, les populations celtiques, ibériques et autres de l'empire romain, se familiarisèrent avec le latin. A propos des écoles le savant auteur exagère un peu quand, s'appuyant sur le Code Théodosien, l. XIII, titre III, l. 11, il écrit, p. 68 : « Nous restons positi- « vement stupéfaits devant le nombre de *grammatici* que l'administration « impériale entretenait jusque dans les moindres villes et bourgades de la « Gaule. » Je suis moins stupéfait, et pour cause. Le passage précité du Code Théodosien est un rescrit adressé en 376 au préfet du prétoire des Gaules par les empereurs Valens et Valentinien. Ce rescrit commence ainsi : *Per omnem diocesim commissam magnificentiae tuae* FREQUENTISSIMIS IN CIVITATIBUS, QUAE POLLENT ET EMINENT CLARITUDINE, *praeceptorum optimi, quique erudiendae praesideant juventuti, rhetores loquimur et grammaticos Atticae Romanaeque doctrinae*. Et plus bas : *ut singulis urbibus, quae* METROPOLES *nuncupantur, nobilium professorum electio celebretur*.

Dans ce rescrit il n'est pas question des « moindres villes » et des « bourgades » comme M. Mohl le prétend, il s'agit seulement des métropoles, c'est-à-dire des dix-sept cités principales sur les cent quinze que la Gaule contenait.

De ces métropoles, qui seules auront des professeurs salariés par l'État, la seule nominalement désignée dans le rescrit est Trèves, alors en fait capitale de la Gaule; elle aura : 1° un professeur de rhétorique payé plus cher que ceux des autres métropoles, — trente rations au lieu de vingt-quatre; — 2° un professeur de grammaire latine qui recevra vingt-quatre rations, au lieu de douze attribuées à ses collègues des autres métropoles ; 3° un professeur de grammaire grecque, si l'on peut en trouver un capable, *si qui dignus reperiri potuerit*, mais celui-ci ne touchera que douze rations.

Ce rescrit est du nombre de ceux que la *Lex romana Visigothorum* a retranchés; la conquête barbare a eu pour effet la suppression des traitements des professeurs et par conséquent la suppression des professeurs eux-mêmes; la plupart probablement moururent de faim, les autres allèrent en Irlande chercher les élèves et les appointements que les barbares conquérants leur avaient ôtés.

Mais avant cette conquête nous avons la preuve par Ausone qu'au IVe siècle l'enseignement de la grammaire latine et grecque et celui de la rhétorique se donnait dans certaines villes autres que les métropoles, par exemple l'enseignement de la rhétorique à Toulouse, trois professeurs (*Carmina*. XVI, 17, 18, 20); celui de la grammaire à Poitiers, un professeur (*Carmina*, XVI, 11). Si Ausone ne parle que d'un professeur de grammaire dans la métropole de Narbonne (*Carmina*, XVI, 19), il nous montre dans celle de Bordeaux l'enseignement organisé beaucoup plus complètement que le rescrit de 376 ne le décide pour la métropole de Trèves. Au lieu de deux professeurs, l'un de grammaire latine, l'autre de grammaire grecque, qu'en 376 les empereurs veulent établir à Trèves, nous en trouvons à Bordeaux au même siècle neuf en même temps, quatre de

grammaire grecque (*Carmina,* XVI, 9), autant de grammaire latine (*Carmina,* XVI, 11), plus un maître élémentaire (*Carmina,* XVI, 10). Mais Bordeaux est la métropole de la deuxième Aquitaine, ce n'est ni une « moindre ville » ni « une bourgade » comme dit M. Mohl. Ausone nous parle de six professeurs de rhétorique, *oratores,* à Bordeaux (*Carmina,* XVI, 2, 3, 4, 5, 6, 7). Je ne pense pas qu'ils aient tous professé en même temps, mais plusieurs ont dû être contemporains. Il y avait donc à Bordeaux, au quatrième siècle de notre ère, une sorte de lycée; si nous supposons pour la rhétorique un nombre de professeurs égal à celui des professeurs de grammaire grecque, nous pouvons dire que treize professeurs y enseignaient en même temps le grec, le latin, la rhétorique. Nous ne voyons pas que les sciences mathématiques ou physiques y aient tenu aucune place. On concevait alors l'enseignement autrement qu'aujourd'hui, mais l'enseignement existait, un enseignement laïc, comme on dit maintenant; il a duré jusqu'à la conquête barbare, qui n'a laissé subsister que l'enseignement des écoles épiscopales et des monastères.

Cet enseignement laïc est une des causes principales qui ont fait disparaître le celtique encore parlé en Gaule au commencement du ve siècle, comme le dit Sidoine Apollinaire, qui, s'adressant à son noble beau-frère, l'arverne Ecdicius, rappelle que ce personnage, plus tard patrice, a étudié le latin à l'école pendant son enfance et qu'alors pour effacer la tache que la langue celtique avait faite à son intelligence, il s'occupait de discours et de vers latins sous la direction des maîtres : *Sermonis celtici squamam depositura nobilitas, nunc oratorio stilo, nunc etiam camenalibus modis imbuebatur* (*Epistolae,* III, 3). C'était au commencement du ve siècle. On ne peut guère en conclure qu'on parlât encore gaulois en Gaule au milieu du VIIe siècle, c'est-à-dire environ deux cent cinquante ans plus tard.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot de la thèse de M. Mohl, p. 289 et suivantes, sur l'assibilation de la gutturale latine *c* devant les voyelles *e* et *i*. Suivant l'érudit professeur, ce phénomène serait antérieur à notre ère. Je suis un homme arriéré sans doute, car je m'en tiens encore avec l'entêtement des vieux à la vieille doctrine de Corssen (*Ueber Aussprache,* t. I, p. 48 et suivantes, 1868), qui croyait qu'en latin *c,* devant *e* ou *i* immédiatement suivis de consonne, se prononçait encore *k* au VIe siècle de notre ère, et que la confusion du *c* avec le *t,* c'est-à-dire leur assibilation, s'est produit plus tôt seulement dans les cas où ces lettres précèdent un *i* immédiatement suivi de voyelle, c'est-à-dire un *i* consonne; dans ces cas l'assibilation commence dans les inscriptions au IIIe siècle de notre ère, sans être cependant dès lors un fait général ni régulier. Les objections faites à cette doctrine ne m'ont pas convaincu. Au ve siècle après J.-C., les Romains de Grande-Bretagne prononçaient *k* le *c* devant *i* immédiatement suivi de consonne; de là par exemple l'irlandais *cís* « redevance, revenu » arrivé de Grande-Bretagne en Irlande avec le clergé chrétien et le triomphe du christianisme. *Cís* suppose une prononciation latine *kisus,* du latin *cinsus,* variante de *census* dans la *lex julia municipalis,* antérieure à l'ère chrétienne, et dans divers documents postérieurs (Schuchardt, *Der Vokalismus*

des Vulgärlateins, t. I, p. 348; cf. *C. I. L.,* t. I, 1re édition, p. 125, col. 2). L'*n* de *cinsus, census,* tombé dans la prononciation romaine dès l'époque archaïque, fut savamment rétabli par les grammairiens du haut moyen âge vers la date de l'assibilation, d'où le français « cens » et l'allemand *zins* (VIIe-VIIIe siècle, Kluge, *Etymologisches Woerterbuch,* 5e édition, p. 418). Deux faits concordants avec l'irlandais *cís* sont la notation brittonique des mots latins : *cêra, koar* en breton, *cwyr* en gallois, en français « cire »; et *cêna,* en breton *koan,* en gallois *cwynos* « souper », en français « cène ». Citons encore le latin *cella,* en irlandais *ceall,* église (monastique); le *c* initial de ce mot est le *c* mince qui se prononce comme en anglais *k* dans *king* (O'Donovan, *A Grammar of the Irish Language,* p. 28). On peut même ajouter qu'au Ve siècle après J.-C., les Romains de Grande-Bretagne prononçaient encore *k* le *c* précédant *i* suivi immédiatement de voyelle, puisque c'est la prononciation *Patric* de *Patricius,* qu'ils ont à cette date introduite en Irlande, et que nous trouvons aussi en vieux gallois *Patric,* comme l'attestent les *Annales Cambriae* (édition du maître des rôles, par John Williams ab Ithel, p. 97), en gallois moyen *Padric* dans le *Brut y tywysogion* (éd. du même auteur, même collection, p. 346 [1]). Ma doctrine est celle de M. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques* (1892), p. 29-31.

De ce que la prononciation régulière, c'est-à-dire scolaire et sénatoriale, du *c* fut *k,* même devant *i* précédant voyelle, jusque vers le VIe siècle de notre ère, il ne se suit pas que le populaire, surtout en Italie, sous l'influence de l'osque et de l'ombrien, n'ait pu quelquefois ou même souvent de très bonne heure assibiler le *c* devant voyelle palatale, en dépit des professeurs et des gens bien élevés; il en est de ce phénomène phonétique comme de la prononciation *ô* de la diphtongue *au.* On peut citer la notation *Clodius* pour *Claudius*; ainsi, au premier siècle av. J.-C., P. Claudius Pulcher, de-

1. Notons que *Patric, Padric* ont pour point de départ la prononciation latine régulière, *Patrikius,* de trois syllabes avec accent sur la seconde, *tri,* et non la prononciation celtique, *Patrikiu̯s* de quatre syllabes avec accent sur la troisième, ce qui aurait donné en gallois *Padrigydd* et en irlandais quelque chose comme *Catrche,* d'où le nom populaire *Cothraige* de Patrice dans l'hymne de Fiace. Comparez le gallois *newydd,* l'irlandais *núe* de *nouiios* en trois syllabes, avec accent sur la seconde.

Le nom propre *Ambrosius, Emreis* en gallois (Mommsen et Zimmer, *Chronica minora,* t. III, p. 186, col. 1, l. 11), *Ambros* en vieil-irlandais (Todd, *The irish version of the* HISTORIA BRITONUM *of Nennius,* p. 96, dernière ligne) est traité en néo-celtique de la même façon que *Patricius.*

On trouvera des exemples analogues à l'irlandais *Patric* chez H.-G. Güterbock, *Bemerkungen über die lateinischen Lehnwörter im Irischen,* p. 4, 5, 6, 15, 29, 34, 36, 47, 48, 65, 67, 75, 81, 96, etc. Pour des exemples de traitement des mots latins conformément à la loi celtique, voir *ibid.,* p. 5. Parmi les exemples d'accent latin maintenu en irlandais dans les mots empruntés, se trouve *bendacht* = *benedictio,* prononcé sans assibilation du *t.* En créant l'irlandais *pairche* = παροικία, les clercs irlandais ont conservé l'accent grec battu en français par l'accent latin dans « paroisse ». Dans l'irlandais *eclais* « église », c'est l'accent latin qui l'emporte.

venu de patricien plébéien, s'appela dès lors *Clodius,* en remplaçant la prononciation sénatoriale par la prononciation populaire (Suétone, *Tibère,* 2). Parlons aussi de *plostrum* pour *plaustrum,* faute commise par l'empereur Vespasien, bon soldat, mais homme de petite naissance et sans éducation. Cette faute fut relevée par le consulaire Mestrius Florus, qui, s'érigeant en pédagogue, donna publiquement un mauvais point à son souverain (Suétone, *Vespasien,* 22). Vespasien, qui aurait pu faire couper la tête à son critique, mais qui, sans être fort en grammaire, avait de l'esprit, se borna pour toute vengeance à l'appeler *Flaure* au lieu de *Flore.*

Il est bien possible qu'en Italie, au ve siècle de notre ère et même beaucoup plus tôt, les gens mal élevés aient prononcé déjà *Patritsius* ou *Patritshius,* mais les magistrats, les sénateurs et les professeurs disaient *Patrikius,* et c'est leur prononciation que la conquête romaine a importée en Grande-Bretagne, au premier siècle de l'ère chrétienne, et que la domination romaine a conservée ensuite en cette île.

Le français et l'espagnol proviennent du latin scolaire et sénatorial, non de l'osque et de l'ombrien, ni des fautes qu'en Italie le peuple, parlant latin, commettait sous l'influence de ces deux patois, et en conservant tel ou tel usage archaïque condamné par les grammairiens et abandonné par la langue des gens bien élevés. Les emprunts faits par cette langue au vocabulaire vulgaire, tels que *testa* « vase de terre, coquille », en français « tête » pour *caput,* ne peuvent être invoqués contre cette doctrine : les faits de ce genre échappent à l'autorité des grammairiens.

J'ai donc sur quelques points une manière de voir différente de celle de M. Mohl. Il ne se suit pas de ces critiques qu'il n'y ait beaucoup de renseignements utiles à prendre dans son livre. Par exemple je ne me rappelle pas avoir vu nulle part à propos de phonétique celtique citer, comme le fait cet auteur, p. 73, un passage du grammairien Consentius, qui concerne la prononciation des Gaulois de son temps, c'est-à-dire du ve siècle : *Iotacismum dicunt vitium, quod per* i *litteram vel pinguius vel exilius prolatam fit. Galli pinguius hanc utuntur, ut, cum dicunt* ite, *non expresse illam proferentes, sed inter* e *et* i *pinguiorem sonum nescio quem ponentes*[1]. On sait que l'*ei* indo-européen, qui devient *i* en latin[2], est représenté par *é* en celtique[3] et que l'*e* long indo-européen conservé en latin[4] se prononce *i* long en celtique[5]; telle est la règle qu'on enseigne aujourd'hui ; il semble résulter du passage de Consentius que de son temps les Gaulois, prononçant l'*i* latin = *ei,* lui donnaient un son qui se rapprochait de celui de l'*é ;* en effet chez eux à cette date l'*i* de

1. Keil, *Grammatici latini,* t. V, p. 394, l. 11-14. M. Mohl renvoie non à Keil mais à Cramer, *Ars Consentii,* p. 19, Berlin, 1817, dont le texte est moins bon que celui de Keil. La seconde phrase de ce texte a été reproduite par M. Holder, *Altceltischer Sprachschatz,* t. I, col. 1734.
2. Brugmann, *Grundriss,* t. I, 2e édition, p. 184.
3. Brugmann, *Grundriss,* t. I, 2e édition, p. 187.
4. Brugmann, *Grundriss,* t. I, 2e édition, p. 134.
5. Brugmann, *Grundriss,* t. I, 2e édition, p. 135.

ite cité par Consentius tient lieu de *ei*[1] qui se serait prononcé en gaulois *ê*[2].

III.

J'aurais toutefois moins à reprendre dans le mémoire de M. Otto Bremer sur l'ethnographie germanique (*Grundriss der germanischen Philologie*[3], 2e édition, t. III, p. 735 950). L'auteur constate qu'à l'époque la plus reculée à laquelle l'histoire puisse remonter, la plus grande partie de l'Allemagne moderne était occupée par les Celtes. Antérieurement il n'y a que des hypothèses. Ces hypothèses, les voici. Quand les Indo-Européens ne formaient qu'un seul peuple, c'est-à-dire entre les années 3000 et 2000 avant notre ère, ils habitaient la Russie méridionale, à l'ouest de la mer Caspienne, et la partie de l'Asie située à l'est de cette mer (p. 757) ; puis arriva la séparation des peuples : les Germains s'établirent dans les bassins de l'Oder et de la Vistule, les Ariens dans le nord-est de l'Iran, les Grecs dans la péninsule des Balkans, aux environs de Dodone, les Italo-Celtes au nord des Karpathes, dans le bassin du moyen Danube, les Slaves près de l'embouchure du Danube. Bientôt les Italiotes se séparèrent des Celtes et se dirigèrent vers le sud ; les Celtes s'étendirent au nord et à l'ouest.

M. O. Bremer consacre une dizaine de pages (771-782) au domaine celtique : 1° dans l'Allemagne du sud, 2° dans l'Allemagne du nord-ouest, 3° dans les bassins du Weser et de l'Elbe et en Thuringe, 4° dans l'Allemagne orientale, 5° sur la haute Vistule et plus à l'orient.

Parmi les faits dont il parle, il y a une observation philologique que je n'avais pas rencontrée jusqu'ici, c'est le rapprochement entre le nom d'une chaîne de montagnes de la Saxe prussienne, *Finne*, et le gaulois *penno-s* = **quenno-s*, en vieil irlandais *cenn* « tête », « bout », « sommet », aujourd'hui *ceann* (M. Bremer suppose un thème féminin celtique, **penna*, qui me semble imaginaire).

La chaîne de montagnes appelée *Finne* est située dans le bassin de la Saale qui est un affluent de gauche de l'Elbe. Le thème *penno-* apparaît dans l'onomastique de la Gaule et de la Grande-Bretagne au temps de l'empire romain, témoin *Penno-lucus*, aujourd'hui Villeneuve, en Suisse, canton de Valais, et *Penno-crucium*, station située en Grande-Bretagne sur la route qui allait de la limite septentrionale de la Bretagne romaine, c'est-à-dire du *vallum* au *portus Ritupis* sur la Manche. Nous citerons dans le Pays de Galles *Pen-maen-mawr* « tête de la grande pierre » (Caernarvon), *Pen-mynyd* « tête de montagne (Anglesey), etc. Les Bretons émigrés sur le continent se sont servis de ce thème pour la formation de noms géographiques : Paimbœuf (Loire-Inférieure), *Penn-ochen* « tête de bœuf » ; Paimpol (Côtes-du-Nord), *Penn-poul* « tête de lac » ; Paimpont (Ille-et-Vilaine), *Penn pont* « tête de pont », (Morbihan) ; Pennarck (Finistère), mieux *Pen-*

1. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2e édition, p. 178, 184.
2. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2e édition, p. 187.
3. *Herausgegeben von* H. Paul, Strasbourg, Trübner, 1900, in-8, 995 p.

marc'h ou mieux encore *Penn-marc'h* « tête de cheval », etc. En Irlande on trouve *ceann* employé de la même façon ; ainsi : *ceann-na-faithche* « tête de la pelouse », dont la notation anglaise est *Cannafahy* ; *Kincon* pour *Ceann-con* « tête de chien » ; *Kinard* pour *Ceann-ard* « tête haute » (P. Joyce, *The Origin and History of irish Names of Places,* 5e édition, p. 522).

Pour désigner les hauteurs, on employait aussi dans la langue géographique des Celtes le thème *benna, benno-* « corne », d'où le second terme de *Canto-bennum,* aujourd'hui « Chantoin », nom d'un faubourg de Clermont-Ferrand (Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* p. 497), et le vieil irlandais *Benn Etair.* Or en Holstein, à peu de distance au nord de l'Elbe, se trouve une localité appelée *Pinne-berg,* dont le premier terme peut être identique au mot celtique dont nous venons de parler ; *pi* germanique égale *be* celtique.

Tout en admettant avec M. O. Bremer le très ancien établissement des Celtes dans l'Allemagne du nord-ouest, j'ai peine à accepter, comme preuve de ce fait historique, la finale *apa* d'un certain nombre de cours d'eau allemands, qu'on explique par un celtique *aba* ou par un gaulois *apa* = *aqua.* Je voudrais connaître quelques exemples certains de noms de cours d'eau celtiques composés dont *-aba* ou *-apa* serait le second terme. C'est une critique de détail qui ne m'empêche pas de recommander vivement la lecture du mémoire de M. O. Bremer.

IV.

Dans un volume intitulé : *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule,* t. II [1], p. 241 et suivantes, M. l'abbé Duchesne étudie de nouveau l'histoire des évêchés bretons dont il s'était déjà occupé dans le volume dont le titre est : *Les anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours* [2].

D'accord avec M. A. Longnon, *Atlas historique,* p. 5 et 27, et avec M. Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz,* t. I, col. 1127, il considère, p. 242, comme bonne leçon dans la *Notitia Galliarum, civitas Coriosopitum* au lieu de *civitas Coriosolitum* préféré par M. Mommsen, *Chronica minora,* t. I, p. 586, 587. *Coriosopitum* désigne l'évêché de Quimper. *Coriosopitum,* par un *p* et non par un *l,* est la leçon des plus anciens mss. de la *Notitia Galliarum* dont le premier remonte au VIe siècle ; la seconde leçon *Coriosolitum* par *l* a été inspirée par César, *De bello gallico,* l. II, c. 34 ; l. III, c. 7, 11 ; l. VII, c. 75, où est mentionné le peuple des *Coriosolites* (mot écrit aussi, mais à tort, par un *u, Curiosolites*), nom antique du bourg appelé aujourd'hui Corseul, arrondissement de Dinan, Côtes-du-Nord. La leçon *Coriosolites* dans la *Notitia Galliarum* est l'œuvre d'un savant du IXe siècle qui connaissait les classiques latins ; un effet de l'érudition est quelquefois de faire déraisonner les gens, quand chez eux la fatigue produite par le travail empêche la réflexion. J'en ai fait l'expérience personnelle.

Coriosopitum civitas, Quimper, qui doit être distingué de *Coriosolitum civitas,* Corseul, peut être considéré comme la bonne leçon de *Corstopitum* en

1. Paris, Fontemoing, in-8, 1900.
2. Voyez *Revue Celtique,* t. XI, p. 388-389.

Grande-Bretagne, aujourd'hui Corbridge dans le comté de Northumberland, nom fort altéré dans la plupart des mss. de l'*Itinéraire d'Antonin*, 464, 3. Il y a eu en Grande-Bretagne, à l'époque romaine, plusieurs noms de peuple d'origine continentale : *Atrebates, Parisi, Catuvellauni, Belgae,* sont autant de témoignages attestant la conquête de l'île par les Gaulois continentaux à une date indéterminée vers l'an 200 avant J.-C. (?)[1]. *Corstopitum* en Grande-Bretagne serait une mauvaise lecture pour *Coriosopitum,* nom qu'auraient importé dans cette île des Gaulois continentaux.

Il y a un point sur lequel M. Duchesne me semble émettre une doctrine nouvelle, c'est sur la question de savoir à quelle date précise a commencé l'émigration des Bretons de l'île et leur établissement en Gaule dans la péninsule armoricaine vers les débuts du moyen âge. Suivant l'opinion générale cette émigration a été causée par la conquête saxonne qui commence au milieu du ve siècle. Il faut laisser de côté le roi Riotamus, dont l'établissement près de Bourges au ve siècle est confirmé par le souvenir persistant en 927 d'un monastère breton existant antérieurement, à Deols (Indre), comme nous l'avons dit plus haut, p. 114. Nous parlons ici de la Bretagne moderne et non du Berry.

Or voici ce qu'a écrit M. Duchesne, p. 251 : « Deux dénominations in-
« troduites en Armorique par les nouveaux venus, celles de *Dumnonia* et
« de *Cornubia*[2], paraissent indiquer que le gros de l'émigration provenait
« des pays occupés dans l'île par les *Dumnonii* et les *Cornovii*. Aucune lé-
« gende n'explique ces termes, beaucoup la supposent en usage. Or les
« *Dumnonii* et les *Cornovii* ne furent menacés par les Saxons que dans le
« courant du ve siècle. Il est donc possible que l'émigration remonte par-
« tiellement du moins à une autre cause que celle qui est communément
« acceptée. La crainte des Scots et des Pictes aura eu ici son rôle à côté de
« l'invasion saxonne. Peut-être le déplacement des *Dumnonii* et des *Cor-*
« *novii* est-il en rapport avec l'abandon de l'île par les troupes romaines ».

La Grande-Bretagne fut abandonnée par les troupes romaines de 387 à 396, de 402 à 406, et définitivement en 407[3]. Un certain nombre de textes attestent l'établissement des Irlandais en Grande-Bretagne, même antérieurement à ces dates. Suivant l'article *Mugême* du *Glossaire* de Cormac, presque toute la Grande-Bretagne aurait été sous la domination irlandaise du temps de Cairbre Muse au IIIe siècle de notre ère ; et, sous le règne de Crimthan le Grand, roi d'Irlande, 366-379 environ, une partie de la Grande-Bretagne méridionale, jusqu'à la Manche faisait partie du royaume d'Irlande : Glastonbury, dans l'ancien territoire des *Belgae*, voisins immédiats au nord des *Dumnonii*, était alors une ville irlandaise[4]. Les expéditions des

1. Voyez Elton, *Origins of English History*, 2e édition, p. 102.
2. Dans *Cornubia* le *b* doit se prononcer *v*.
3. J. Rhys, *Early Britain*, 2e édition, p. 95.
4. Voir le texte irlandais chez Whitley Stokes, *Three irish Glossaries*, p. 29-30, et la traduction anglaise dans *Sanas Cormaic, Cormac's Glossary* du même auteur, p. 111-112.

rois d'Irlande en Grande-Bretagne au commencement du ve siècle sont mentionnées dans les textes irlandais.

Ainsi Niall Nóigiallach fut tué vers l'an 405 sur les côtes de la Manche [1]. La mort de Dathi ou Nathi son successeur, tué d'un coup de foudre sur une montagne d'Elpa, c'est-à-dire d'Alba ou de Grande-Bretagne, vers l'année 428, se rattache à une autre expédition d'Irlande dans la grande île voisine [2]. Deux passages de Nennius mentionnent un établissement irlandais dans le pays de Galles vers la fin du IVe siècle. Suivant la chronologie un peu suspecte de Nennius, les Irlandais auraient été chassés de ce pays cent quarante-six ans avant le règne de Mailgwn [3] qui mourut, dit-on, en 547 [4]. Cunedda, qui chassa les Irlandais, était le bisaïeul de Mailgwn ; il y a eu donc entre eux un intervalle de deux générations ; en comptant Cunedda et Mailgwn, on trouve quatre générations et, à trente ans par génération, 120 ans, qui, ôtés de 547, nous donnent l'année 427 pour la fin de la domination irlandaise dans le nord du pays de Galles. Si l'on compte quatre-vingt-dix ans, soit trois générations, au lieu de 427, il faut lire 457, ou, en nombres ronds, 460.

L'existence de la domination irlandaise dans la partie sud-ouest de la Grande-Bretagne pendant les premiers temps du moyen âge est attestée par les inscriptions ogamiques si nombreuses qu'on y a découvertes. On peut remarquer que trois de ces inscriptions appartiennent au pays occupé par les *Dumnonii* pendant la période romaine, c'est-à-dire aux comtés de Devon et de Cornwall [5], et qu'une de celles qui ont été trouvées dans le comté de Devon, le n° 25 de M. Hübner, paraît antérieure à l'année 500 ; les deux autres inscriptions, le n° 24, comté de Devon, le n° 17, comté de

1. Niall Nóigiall*ach* XXVI co-tor*chair* la Eochaid mac Ennae Cen*selaig* ic Muir Icht. *Flathiusa Erend,* dans le Livre de Leinster, p. 24, col. 1, l. 37-38 ; cf. *Annals of the Four Masters,* édit. d'O'Donovan, t. I, p. 126, et la pièce intitulée *Aided Neill* dans *The Yellow Book of Lecan,* édité par R. Atkinson, p. 126.

2. Nathi XXIII *con*-erbailt ic-sléib Elpa iarn a-béim o-thenid shaignén. *Flathiusa Erend,* dans le Livre de Leinster, p. 24, col. 1, l. 39-40. A comparer la pièce intitulée *Aided Nathi,* dans *Lebor na h-Uidre,* p. 38-39 ; *Book of Ballymote,* p. 248.

3. Filii autem Liethan obtinuerunt in regione Demetorum et in aliis regionibus, id est *Guir Cetgueli*, donec expulsi sunt a Cuneda et a filiis ejus ab omnibus Britannicis regionibus. Mommsen, *Chronica minora,* t. III, p. 56. — Mailcunus, magnus rex, apud Brittones regnabat, id est in regione Guenedotiae, quia atavus illius, id est Cunedag, cum filiis suis, quorum numerus octo erat, venerat prius de parte sinistrali, id est de regione quae vocatur *Manau Guotodin,* centum quadraginta sex annos antequam Mailcun regnaret, et Scottos cum ingenti clade expulerunt ab istis regionibus et nusquam reversi sunt iterum ad habitandum, *ibid.,* p. 205-206 ; cf. Rhys, *Celtic Britain,* 2e édition, p. 118 et suivantes.

4. *Annales Cambriae* (Collection du Maître des rôles), p. 4.

5. Rhys, *Lectures on welsh Philology,* 2e édition, p. 283-285 ; Hübner, *Inscriptiones Britanniae christianae,* n°s 24 et 25 pour le comté de Devon, et n° 17 pour le comté de Cornwall.

Cornwall, seraient postérieures à cette date[1]. Il est donc très vraisemblable qu'une invasion, celtique et non saxonne, a forcé les *Dumnonii* à gagner le continent dès le ve siècle, comme le suppose M. Duchesne; cette invasion a commencé avant l'année 500, avant laquelle a été écrite l'inscription ogamique n° 25; et une population irlandaise est restée établie dans le territoire des *Dumnonii* après cette année. On peut en supposer autant des *Cornovii*, qui voisins immédiats de la région septentrionale du pays de Galles, ont pu être fort malmenés par les Irlandais établis sur les côtes occidentales de la Grande-Bretagne; il est naturel que les *Cornovii* aient commencé dès le ve siècle à quitter leur patrie et à organiser une émigration qui s'est continuée au vi^e siècle sous la pression des envahisseurs saxons; une partie des fuyards s'est arrêtée à moitié chemin dans le comté de Cornwall, portion de l'ancien territoire des *Dumnonii*. Voyez ci-dessus, t. XVIII, p. 454, l'analyse du mémoire de M. K. Meyer, *Gael and Brython*.

V.

Je reçois à l'instant de l'auteur, M. Edward Gwyn, un livre intitulé : *Royal Irish Academy. Todd Lectures series.* Vol. VII. *Poems from the Dindsbenchas, Text, Translation, and Vocabulary.* On sait que le *Dindsheanchas* est un traité de l'étymologie des noms de lieu irlandais ; ce traité, peu scientifique, est précieux au point de vue des notions mythologiques, épiques et peut-être quelquefois historiques qu'il contient. Il a été rédigé partie en prose, partie en vers[2]. On trouve en général et sauf quelques exceptions la prose seule dans l'édition que la *Revue Celtique*, t. XV et XVI, 1894-1895, doit à la bienveillance et à l'érudition de M. Whitley Stokes, et qui, sauf deux suppléments, n°s 131-153 et n°s 154-161, empruntés, l'un au livre de Lecan, l'autre au livre de Leinster, est une reproduction du ms. de Rennes. Le nombre des articles de cette édition est de cent soixante et un. M. E. Gwyn a entrepris de publier les poèmes. Il nous en donne onze. En voici la liste :

1° Rath Esa,	Livre de Leinster,	163 *a* 26;	cf. *Rev. Celt.*,	XV, 290, n° 3.
2° Faffand,	—	191 *b* 1 ;	—	XV, 306, n° 15.
3° Almu,	—	203 *a* 20;	—	II, 86[3].
4° Ath Cliath,	—	194 *b* 18;	—	XV, 328, n° 28.
5° Ath Fadat I,	—	195 *b* 36;	—	XV, 422, n° 36.
6° Ath Fadat II,	—	195 *b* 55;	—	XV, 424, n° 36.
7° Ard Lemnacht,	—	196 *a* 12;	—	XV, 427, n° 39.
8° Ailech I,	—	164 *a* 6;	—	XVI, 41, n° 91.
9° Ailech II,	—	181 *a* 6;	—	XVI, 41, n° 91.
10° Benn Etair I,	—	161 *a* 1;	—	XV, 330, n° 29.
11° Benn Etair II,	—	194 *b* 35;	—	XV, 330, n° 29.

1. Hübner, *ibid.*, p. xx.
2. Voyez plus bas, p. 250.
3. Publication de M. Hennessy.

De ces onze morceaux, un, le cinquième, avait été publié par M. Whitley Stokes, *Revue Celtique,* t. XV, p. 422-424, avec une traduction, *ibid.*, p. 424-425.

J'ai eu trop peu de temps cette publication entre les mains pour pouvoir en faire une critique détaillée et approfondie : je dirai toutefois que l'auteur me paraît avoir mal traduit la première strophe de la page 16, 3e morceau, vers 29-32. Il y est dit que « Cumall enleva de force Murni, fille de Tagd, « et, — acte honteux, — la garda pendant un an 1° sans droit, *cert,* 2° sans « victoire, *clód* ». M. Gwyn traduit *clód* « victoire », par *rape* « rapt ». Voici le sens juridique du texte : Cumall avait enlevé Murni, à l'insu du père de cette fille, 1° sans avoir le consentement du père, par conséquent sans avoir payé au père le prix réclamé par celui-ci pour sa fille, 2° sans avoir fait ce qui était nécessaire pour se passer honorablement du consentement paternel, c'est-à-dire sans avoir livré bataille au père et sans l'avoir vaincu ; 1° « droit », *cert,* c'est le consentement du père et le paiement du prix ; 2° « victoire », *clód,* c'est le succès dans la bataille livrée au père récalcitrant, auquel on fait grâce de la vie moyennant livraison de sa fille (cf. *Ancient Laws and Institutes of Ireland,* t. II, p. 404).

Le livre de M. Gwyn est le résultat de son travail pendant un an : rien n'est plus difficile à traduire que les vers irlandais. Souhaitons de la persévérance au savant auteur : en travaillant avec la même activité il pourra dans treize ou quatorze ans avoir fini l'édition des poèmes du *Dindsheancas*; malheureusement, quand il terminera, nombre de ceux qui auront lu son premier volume seront partis pour aller habiter un monde où l'on s'occupe peu, pensons-nous, de la vieille littérature irlandaise. (Cf. p. 250).

VI.

Le *Guide illustré du musée national de Saint-Germain* [1], par M. Salomon Reinach, est un petit chef-d'œuvre. En un peu plus de cent pages in-12 il nous donne une histoire de l'archéologie française depuis les temps les plus anciens jusques et y compris la période mérovingienne. Le texte est accompagné de gravures qui représentent les monuments les plus importants. Je signalerai, p. 64, celle qui reproduit le monument funéraire d'un soldat, *natione Ubius*; ce guerrier s'appelait *Albanus, Excingi filius* ; c'est-à-dire que son père portait un nom gaulois. Est-il bien certain que, comme on le croit, les *Ubii* fussent Germains, et que le mot *Germanus,* quand on le leur applique, n'ait pas un sens géographique et non ethnographique ? *Germanus* peut signifier simplement : venu de l'est du Rhin à l'ouest du fleuve, en Gaule. Ne pourrait-on pas pour les *Nemetes* faire la même observation ?

VII.

Y Cymmrodor, *The Magazine of the honorable Society of Cymmrodorion*

1. Paris, Motteroz [1900].

vol. XIII, contient d'abord une étude bibliographique sur les éditions : 1° de *Canwyll y Cymry* « Flambeau », littéralement « Chandelle des Gallois » ; 2° des traductions de ce livre.

L'auteur de *Canwyll y Cymry* est Rees Prichard, vicar of Llandovery, né dans cette petite localité vers 1579 et qui y mourut en 1644 [1]. Prédicateur zélé, mais peu satisfait du succès peut-être médiocre de ses sermons, débités en prose suivant l'usage, il imagina de les mettre en vers. Il en publia un de son vivant, sous cette forme, en 1617; l'ensemble de ces compositions versifiées parut pour la première fois après sa mort en quatre parties, de 1646 à 1672 ; il y a eu depuis : 1° vingt-neuf autres éditions complètes du texte original, la dernière en 1887 ; 2° cinq éditions sous forme de traductions ; 3° sept éditions de morceaux choisis, dont une en traduction, les six autres dans la langue originale. Pourquoi les prédicateurs français, tels par exemple que Bossuet et Bourdaloue, n'ont-ils pas eu aussi avant de mourir l'idée féconde de mettre leurs sermons en vers ? Les éditions posthumes en prose qu'on a publiées de ces compositions oratoires, auraient peut-être eu sous la forme poétique beaucoup plus de vogue et auraient été beaucoup plus nombreuses ; il n'y en a qu'une dizaine, environ le tiers des éditions de Rees Prichard ; mais, si elles étaient en vers et avec un titre imité du titre gallois : « flambeau ou chandelle des Français » ! Quelle différence ! Que penseraient de cette idée mes collègues de la Faculté des lettres ?

Un second mémoire est dû à M. Kuno Meyer. En voici l'objet. En 1853 a paru le volume intitulé : *Lives of cambro-british Saints* par W. J. Rees, rector of Cascob, prebendary of Brecknock. La première partie, 1-286 pages, contient les textes originaux de ces vies de saints, les unes en latin, les autres en gallois, et quelques autres documents ; dans la seconde partie, 287-636 pages, on trouve la traduction anglaise des morceaux qui constituent la première partie, plus un index alphabétique des noms propres. Cette publication a été faite d'après plusieurs mss., les principaux sont ceux qui, au Musée britannique, fonds Cottonien, sont désignés par les cotes Vespasian A. IV, A. XIV, A. XIX, Claudius A. V, Titus D. XXII. M. Whitley Stokes avait collationné l'édition avec ces mss. Il a remis son travail à M. Kuno Meyer qui, après l'avoir revisé, le publie. Le nombre des corrections qu'il propose approche, ce semble, de trois cents.

Un troisième mémoire est dû à M. D. Lleufer Thomas ; il concerne le tribunal anglais, dit *Court of Marches,* qui exerçait sa juridiction dans le Pays de Galles.

Le volume se termine par une note de M. John Rhys sur une curiosité archéologique conservée au Jesus College d'Oxford, le *Peithynen,* collection de petits bâtons, sur lesquels est gravé l'alphabet dit *coelbren y beirdd.* Cet alphabet fut en usage parmi les bardes gallois au XVe siècle, au XVIe et au commencement du XVIIe. Le dernier barde qui s'en soit servi mourut en 1616.

1. Robert Williams, *A biographical Dictionary of eminent Welshmen*, 1852, p. 424.

VIII.

J'ai annoncé dans la précédente livraison, p. 112, le petit livre composé par le frère Constantius à l'usage des écoliers bretons qui, ne sachant pas le français, sont mis par leurs parents dans des écoles primaires où l'enseignement se donne en français. Après le livre des écoliers, *Kentelion brezounek da drei egallek,* « Leçons bretonnes à traduire en français », petit volume qui contient le texte breton sans traduction, voici le livre du maître, *Kentelion brezounek troet e gallec,* « Leçons bretonnes traduites en français ». J'ai entendu un écrivain à l'esprit chagrin définir la pédagogie « l'art d'enseigner ce qu'on ne sait pas ». Ce critique de mauvaise humeur était l'auteur d'un des ouvrages qui dans les écoles primaires françaises ont eu le plus de succès en notre temps. Je ne crois pas à la rigoureuse exactitude de sa définition, mais elle s'applique parfaitement au genre d'ouvrages qu'on appelle : « Livre du maître » dans l'enseignement primaire français. Avec le second volume du frère Constantius on peut faire brillamment un cours de breton sans savoir un mot de cette langue. Mais gare au maître quand les élèves saisiront le secret de sa science.

IX.

Dans *Popular Studies in Mythology, Romance and Folklore,* n° 6, Londres, chez David Nutt, M. Alfred Nutt cherche à déterminer ce qui dans l'œuvre de Shakespeare peut tirer son origine de la mythologie celtique.

X.

Du rapport lu par M. J.-J. Mac Sweeny, secrétaire de la *Society for the Preservation of the Irish Language* à Dublin dans la séance du 27 février 1900, il résulte qu'au point de vue de la langue irlandaise le progrès continue en Irlande dans les écoles primaires : sur 1743 candidats 1371 ont subi les examens avec succès, savoir : 1er degré 440, 2e degré 431, 3e degré 500. Le nombre des candidats reçus n'avait été que 1012 en 1898. Au contraire, dans les examens d'enseignement secondaire, *intermediate examinations,* il y a depuis quelques années pour l'irlandais une légère baisse qui va s'accentuant : 544 candidats ont été reçus en 1896, 503 en 1897, 504 en 1898, 443 seulement en 1899, cent un de moins qu'en 1896.

XI.

M. Douglas Hyde, ce savant irlandais dont les lecteurs de la *Revue Celtique* connaissent les intéressantes publications, vient de réunir en un petit volume in-12, de v-55 pages, cinquante et un courts poèmes irlandais successivement publiés par lui dans le *Freeman* hebdomadaire, journal de Dublin. Le titre qu'il a donné à ce livre est *Ubhla de 'n craoibh,* « pommes de

branche » ; *dánta agus abhráin leis an g-craoibhín aoibhinn,* « odes et chansons par la jolie branche ». Une branche d'or portant des pommes d'or pare la couverture en papier gris de cette élégante brochure.

XII.

La *Festschrift* dédiée à M. Whitley Stokes à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire est une plaquette in-4, de VIII-48 pages, qui a paru à Leipzig chez Otto Harassowitz. Après une dédicace à M. Whitley Stokes par M. Ernst Windisch, on trouve les huit articles suivants :

1° Complainte sur la mort du roi d'Irlande Niall Nóigiallach, qui, comme on l'a vu plus haut, p. 245, fut tué en Grande-Bretagne sur les bords de la Manche vers le commencement du Ve siècle de notre ère. C'est un dialogue entre le poète Torna et Tuirn, son fils. M. Kuno Meyer publie ce document d'après le ms. d'Oxford Rawlinson B 512, fol. 47, XIIe siècle [1], et d'après le *Leabhar buidhe Lecain,* p. 127, édité par M. R. Atkinson, XIVe siècle ; il croit que la composition remonte au plus tard au commencement du IXe siècle. Cette complainte serait antérieure aux poèmes du *Dindsenchas* qui suivant lui seraient l'œuvre de gens de lettres vivant aux IXe et Xe siècles, tandis que la prose du *Dindsenchas* ne daterait que du XIIe (cf. p. 246).

2° Ballade ossianique du XIIe siècle (Livre de Leinster, p. 207), où il est question d'un chien merveilleux amené de Norvège par trois guerriers venus de ce pays en Irlande pour s'enrôler dans la troupe de Finn. M. L.-Chr. Stern a édité, traduit et commenté ce texte. Il y a annexé une note sur les *Firbolg* et les *Túatha-dé-Danann.*

3° Étude de M. R. Thurneysen sur les mots irlandais *líth* et *cless.* Il rapproche *líth* « fête » de l'allemand *flat* dans *un-flat,* « ordure, saleté », littéralement « [chose] non belle », et suppose que *líth* et *flat* s'expliquent par un primitif **plō-tú-s* « plénitude ». Le vieux germanique *flōdis* serait une forme relativement récente d'un primitif **plō-ti-s,* doublet de **plō-tu-s.* Le nom de femme mérovingien *Mēro-flōdis* devrait être comparé au gaulois *Litu-māra* dont il serait l'antipode, dit M. Thurneysen. Je comprends qu'il en différerait : 1° par l'ordre inverse des termes ; 2° par la substitution du suffixe *-ti* à *-tu-* dans *-flōdis* opposé à *Litu-* ; 3° par l'emploi dans *māra* = **mōra* de la forme pleine fléchie, au lieu de la forme pleine normale dans *Mēro-.*

A *cless,* M. Thurneysen suppose un primitif **clissu* pour **klid-tu-* = **kliẓd-tu-,* de la même racine que le sanscrit *kriḍati,* « il joue, folâtre, ba- « dine, danse » = **kriẓda-ti.*

4° Note de M. F. Sommer sur l'irlandais *bibdu* « coupable », en breton *bevez* (Ernault, *Le Mystère de Sainte Barbe,* p. 228 ; *Glossaire moyen-breton,* p. 65). *Bibdu* = **bibiḍus* = **bibhidh-uot-s* (ou peut-être mieux **bebhid-uot-s*) participe parfait dérivé de la même racine que le gothique *baidjan* « forcer,

1. W.-D. Macray, *Catalogi codicum manuscriptorum bibliothecae Bodleianae partis quintae fasciculus primus,* p. 719.

contraindre ». La situation de celui qu'on a reconnu coupable est « contrainte et forcée ».

5° M. W. Foy expose qu'en néo-celtique, quand la voyelle longue initiale de certaines diphtongues était longue, elle s'est abrégée dès une époque fort ancienne.

6° Note de M. Leskien sur une loi de l'albanais.

7° Note de M. Brugmann sur les deux mots latins *prope* et *proximus* = *proksṃmo-s*, dont il compare la formation à celle de l'irlandais *nessam* = *neksṃmo-s*.

8° Dissertation de M. Windisch sur quelques formes verbales de temps passé en irlandais que la plupart des celtistes considèrent comme des aoristes sigmatiques. Ce mémoire fort important, le plus long des quatre par lesquels la plaquette se termine, mériterait un examen détaillé pour lequel le temps me manque aujourd'hui. Je parlerai d'un seul mot : *fetar* « je sais ». Suivant M. Windisch, l'explication de la dentale sourde *t* par la combinaison de *d* avec un *s* suivant est inadmissible. Il suppose un primitif **u̯id-da-r*. Je crois à une formation irlandaise dérivée de la troisième personne du singulier *fet* par *t* final, au lieu de *d* ; cf. : *to-fet*, « il précède », de *do-fedim* (*Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 112, 114, 124, 138), *dofet* (*ibid.*, p. 112, 138), même sens ; *adfet*, « il raconte », d'*adfiadaim*, exemple : *téit in gilla ... ocus adfet*, « va le garçon ... et raconte », (*Irische Texte*, I, 215) ; *ad-fed*, « he relates », sans aspiration du *d* final (O'Donovan, *Irish Grammar*, p. 255) ; *ad-fhead*, « I shall relate » (O'Reilly), également sans aspiration du *d* final ; ce *d* non aspiré tient lieu d'un *t* plus ancien.

De *fet*, aujourd'hui *fed* (racine UEID, UID, « voir »), les Irlandais ont tiré *fetar*, aujourd'hui *fedar* « je sais », expression pour laquelle il est inutile de chercher une origine indo-européenne ou même celtique, c'est un mot irlandais.

H. d'Arbois de Jubainville.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE : I. *Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland.* — II. *An Gaodhal (The Gael).* — III. *Revue archéologique.* — IV. *Revue d'histoire et de littérature religieuse.* — V. *Feiz ha Breiz.* — VI. *Publications of the modern Language Association of America.* — VII. *Annales de Bretagne.* Comparaison entre La Villemarque et Macpherson. — VIII. *Revue de Numismatique.* — IX. *The American Journal of Philology.*

I.

Le tome X, 5e série, du JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND débute par le discours qu'a prononcé le président à la séance générale annuelle du 30 janvier; dans ce discours on trouve traitée d'une façon fort complète une question très intéressante pour les archéologues; il s'agit des droits de l'Etat anglais sur les trouvailles d'objets d'or et d'argent qui n'ont pas de propriétaire connu et sur les moyens à employer pour faire parvenir, en exécution de la loi, ces précieux objets au musée de Dublin, quand la trouvaille a été faite en Irlande. Nous signalerons ensuite: un article de M. George U. Macnamara sur les anciennes croix de pierre de Ui Fermaic, comté de Clare, en Irlande; une note de M. E. Perceval Wright sur la cloche de Kilmainham qui est en bronze, haute de douze pouces et demi anglais, y compris la poignée; on la suppose du XIIe siècle et cependant sa forme me paraît ressembler beaucoup à celle des plus anciennes cloches d'Irlande. M. Francis-Joseph Bigger a donné au même volume une étude sur les antiquités d'Inis Chlothrann, aujourd'hui Inish Cleraunn, dont les plus vieilles pourraient remonter à saint Diarmaid, c'est-à-dire au VIe siècle de notre ère.

II.

Il paraît en Amérique, à New-York, une revue mensuelle intitulée : AN GAODHAL *(The Gael).* Dans son t. XIX, no 5, p. 139, elle vient de publier sous le titre de «*The Adventures of the Great Youth, son of the king of Spain,* le commencement du texte et de la traduction d'un récit ossianique irlandais dont il existe, tant en Irlande qu'en Angleterre, beaucoup de mss., les uns sous le titre de *Bás an mhacaoim mhóir, mhic righ na hEaspaine*, les autres où dans ce titre le mot initial, *Bás*, « mort », est remplacé par *Eachtra*,

« aventures »[1]. L'édition est faite, dit l'éditeur, d'après un « vieux » manuscrit de l'année 1790. Il y en a en Irlande un plus « vieux » au collège de la Trinité de Dublin, H. 2. 17, p. 189-191. Le ms. H. 2. 17 est un recueil de fragments, la plupart en parchemin, quelques-uns en papier, et l'écriture est de différentes mains; les fragments en parchemin appartiennent en partie au Livre jaune de Lecan, publié par M. R. Atkinson; mais celui de ces fragments dont il s'agit ici, bien qu'en parchemin, ne provient pas de ce livre. O'Donovan dans son inventaire le constate. Suivant les notes que j'ai prises il y a dix-neuf ans, le texte dont il est ici question serait en écriture du xve siècle et commencerait par les mots: *Is mér int oglach,* et non par *Rí crodha,* comme le ms. publié dans *The Gael.*

Dans la même revue, même volume, p. 104, on lit que le professeur Kuno Meyer a fait dernièrement une leçon d'un intérêt très grand à Dublin, dans la dernière assemblée de la Société nationale de littérature. Le savant conférencier a dit que la littérature irlandaise était la plus ancienne des littératures modernes de l'Europe. Les Irlandais possédaient un vigoureux système de tradition orale longtemps avant qu'aucun effort eût été fait pour fixer par écrit ces traditions. Ce fut grâce à la connaissance de l'alphabet romain et à l'introduction du christianisme que pour la première fois on se mit à écrire les textes littéraires irlandais. M. Kuno Meyer, après avoir rappelé la terrible et déplorable destruction d'une partie notable des mss. irlandais par les Danois, ajouta : « Ce fut l'influence irlandaise et l'exemple « irlandais qui fit comprendre aux moines anglo-saxons la valeur de leur « littérature nationale et qui leur apprit à la conserver. » L'Angleterre devrait donc — indirectement — à l'Irlande son *Beowulf.*

III.

Revue Archéologique, 3e série, t. XXXVI (livraison de janvier 1900), p. 66-74, j'ai exposé avec quelques développements une thèse dont j'ai parlé déjà dans la *Revue Celtique,* t. XIX, p. 245-250; t. XX, p. 89-90, 369-370, 374, 375. Cette thèse est que les sujets celtiques représentés par les bas-reliefs gallo-romains du musée de Cluny appartiennent à la vieille légende irlandaise du héros Cûchulainn et du taureau de Cooley, qui est la septième forme d'un personnage mythologique, c'est-à-dire d'un pâtre des dieux. Cet animal mythique s'appelle : 1° *tarb* = *tarvos* « taureau » dans le Lebor na hUidre; 2° *dond* pour * *donn* = *donno-s*[2], « brun » et « roi »[3], dans le

1. *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande,* p. 45, 115, 118.
2. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz,* p. 152.
3. Dans le glossaire d'O'Davoren, Whitley Stokes, *Three irish glossaries* p. 77, *donn* a plusieurs sens: un premier est *uasal no brithem no righ,* « noble, juge ou roi »; un second est *flaithemnus* « autorité, noblesse », forme abstraite du sens précédent; un troisième est *gait* « vol », probablement parce que dans le second des chapitres qui vont être cités, et dont le titre irlandais dans le Lebor na hUidre, p. 70, col. 1, commence par les mots *fagbail in*

Livre de Leinster. On peut à ce sujet comparer dans ces deux mss. les deux chapitres du *Táin bó Cúailngi* que M. St. H. O'Grady a intitulés, l'un : *The brown bull and the Morrigu* « le taureau brun et la déesse Morrigu » (*The Cuchullin Saga*, p. 157), l'autre, *The finding of the brown bull* « la trouvaille du taureau brun » (*ibid.*, p. 163)[1]. Dans le Lebor na hUidre, p. 64, col. 2, l. 31, 41 ; p. 70, col. 1, l. 30, 32, 35, 47, le mystérieux animal s'appelle au nominatif et à l'accusátif *tarb* = *taruo-s*, au génitif *tairb* = **tarui*. Dans le Livre de Leinster, p. 69, col. 1, l. 12, 17, 29, 31, 34; p. 73, col. 2, l. 4, 17, nous trouvons *dond* = *donnos*, au génitif *duind* = **donni*, au datif *dund* = **donnu*. Les deux noms sont réunis dans le nom propre de personne gaulois *Donno-taurus*, ainsi écrit par César pour **Donno-tarvos*.

Suivant moi, la légende de ce taureau brun est d'origine continentale, et a été portée en Grande-Bretagne par la conquête belge, vers l'an 200(?) av. J.-C., puis de Grande-Bretagne en Irlande par les *Menapii* et les *Brigantes* qui sont venus s'établir dans la région sud-ouest de l'île, comtés de Wexford et de Wiklow, à une date probablement antérieure à l'ère chrétienne. L'existence de cette légende sur le continent est attestée, non seulement par les monuments de la sculpture, mais aussi par les noms de personnes et de lieu qui reproduisent le nom du taureau mythologique. J'en ai cité plusieurs.

Ajoutons en commençant par le *tarb* = *taruos* du Livre de Leinster : 1° Βρογίταρος, nom d'un roi galate (Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 620-621), c'est probablement la notation grecque d'un nom d'homme gaulois *Brogi-taruo-s*, « taureau du pays », exprimant la même idée que *tarb in choicid*, « taureau de la province », formule employée pour désigner le roi d'Ulster Conchobar dans le *Longes mac n-Usnig* (Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 72, l. 17); 2° *Tarv-essedum* ou *Tarvesede*, sur la route de Milan à Augsbourg (Table de Peutinger, Itinéraire) cf. Ταρουεδούμ, *Tarvedum*, au nord de la Grande-Bretagne (Ptolémée, II, III, 1). *Tarvessedum* ou *Tarvesede* paraît signifier « siège, habitation du taureau » : ce serait l'indice d'une localisation continentale de la légende antérieure à la localisation en Irlande. *Tarvedum*, corruption de *Tarvo-sedum*, conserverait la trace d'une autre localisation en Ecosse.

Du *tarvos* = *tarb* (Lebor na hUidre), passons au *Dond* = *Donnos* du Livre de Leinster. *Donnos* est le nom d'un roi (sur ce nom et ses dérivés, voir Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1305-1307), père du fameux Cottius qui donna son nom aux Alpes Cottiennes, province de la Gaule méridionale. On peut y comparer le nom d'une rivière d'Irlande au comté de Wexford, Μό-δοννος, chez Ptolémée, II, II, 7[2], cours d'eau voisin de la ville appelée Μαναπία, du nom belge des *Menapii*, cette rivière est proba-

tairb, le taureau étant trouvé est volé ; ce troisième sens apparaît dans *Ancient Laws of Ireland*, t. II, p. 228, l. 7. Quant à la traduction « brun », voyez Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 498.

1. Cf. H. Zimmer, dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVIII, p. 450, 453.

2. Je dois cette hypothèse à M. J. Rhys.

blement identique à la Slaney moderne (Holder, t. II, col. 605). *Mo* est un préfixe des noms de personnes étudié par M. Zimmer (*Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, p. 180 et suivantes). Nous avons en France un grand nombre de noms de lieu tirés de noms de personnes et de noms de saints héritiers des dieux dans l'onomastique géographique. A un autre point de vue, en Irlande, *Mo-donnos*, nom du mythique taureau brun, devenu le nom d'une rivière, est le pendant de Βουοῖνδα, *Bu-vinda, Bou-vinda,* « vache blanche », nom d'une autre rivière d'Irlande aujourd'hui Boyne [1]; *Bou-vinda,* « vache blanche », c'est la déesse de la guerre *Mórrigu* sous une des formes qu'elle prend pour combattre le héros Cûchulainn qui a rejeté ses avances [2].

Le taureau de Cooley qui a pour père un dieu et pour mère une vache (Windisch, *Irische Texte,* t. III, p. 230 et suivantes) semble être une variante et du taureau merveilleux, donné par Poseïdon à Minos, et du monstre, homme et taureau, le Minotaure, né d'une femme et de ce taureau d'origine divine. Ce monstre, le Minotaure, est romain en même temps que grec, il a orné les primitives enseignes de l'armée romaine [3]. Il a donc existé probablement une vieille légende gréco-italo-celtique du taureau divin; de cette légende nous connaissons plusieurs formes, l'une celtique, d'autres grecques [4]; la forme latine n'a pas été conservée: voir cependant la légende de Cacus. (Bréal, *Mélanges de Mythologie,* p. 41.)

Livraison de mars-avril. — Mémoire de M. G. Chauvet sur l'*ovum anguinum* des druides (Pline, XXIX, 52), cf. ci-dessus, S. Reinach, p. 131. Suivant l'auteur, un oursin fossile trouvé dans le tertre du Poiron (Deux-Sèvres) serait l'*ovum anguinum* celtique.

IV.

Revue d'histoire et de littérature religieuse, t. V, n° 2. — Notes bibliographiques très intéressantes, exactes et complètes de M. Georges Dottin sur l'ancienne littérature chrétienne de l'Irlande: 1° Canons et règles ecclésiastiques, 2° liturgie, 3° martyrologes, 4° vies de saints, 5° sermons

1. Ptolémée, II, 11, 17. Cf. *Inis bou findae « insula vitulae albae »,* Bède, *Historia,* IV, 4; Joyce, *Irish names of Places,* 5e édition, p. 167.

2. *Samaisc find,* dans *Táin bó Regamna,* Windisch, *Irische Texte,* t. II, seconde partie, p. 247. Le *Táin bó Cúailnge* dans la leçon du Lebor na hUidre, p. 74, col. 2, l. 1-2, indique une couleur différente, le rouge: *ir-richt samaisci m.iile, derce.* Mais la leçon adoptée dans le Livre de Leinster faisait blanche la vache divine; cette leçon nous est connue par le ms. add. 18748, traduit par M. St. H. O'Grady, *The Cuchullin Saga,* p. 166: *a white redeared heifer.* Le Livre de Leinster offre ici une lacune comblée par le ms. add. 18748.

3. Romanis eam (aquilam) legionibus C. Marius in secundo consulatu suo (av. J.-C. 104) proprie dicavit. Erat et antea prima cum quatuor aliis: lupi, minotauri, equi aprique singulos ordines antcibant. Pline, l. X. § 16.

4. Sur la forme de taureau revêtue par Zeus à Argos, voir Helbig, chez Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie,* t. II, col. 3011. Zeus sous forme de taureau enlève Europe, voir le même auteur *ibid.,* t. I, col. 1409-1418.

et homélies, 6° gloses et commentaires de la Bible, 7° prophéties et visions, 8° poèmes religieux.

V.

Il a existé pendant dix-neuf ans, de 1865 à 1884, un journal hebdomadaire breton, FEIZ HA BREIZ; des prêtres bretons ont eu l'idée de ressusciter ce périodique, mais en le faisant paraître seulement tous les deux mois. J'ai entre les mains le premier numéro. Les auteurs désirent avant tout réformer l'orthographe bretonne.

Premier point : le père Maunoir, dans son *Sacré Collège de Iesus,* en 1659, a introduit l'usage de distinguer du *ch* français par une apostrophe la gutturale spirante bretonne *c'h*. La grammaire comprise dans cet ouvrage donne, p. 2, la règle dont il s'agit.

Cette distinction n'existe pas dans la plus ancienne édition que j'aie pu me procurer du *Dictionnaire et colloques fraucois (sic) et breton (sic)* de Quiquer, Caen, 1633 [1], ni même dans celle de Morlaix, 1662 ; mais elle a pénétré dans celle de 1717, intitulée : *Nouveau dictionnaire et colloque françois et breton*, et dont Quiquer n'est pas l'auteur.

Les auteurs de *Feiz ha Breiz* prétendent revenir sur ce point à l'orthographe de Quiquer ; ils la préfèrent à celle de Maunoir. Je ne puis être de leur avis.

Une autre question que ces Messieurs agitent est de savoir s'il est à propos de conserver l'usage établi par Le Gonidec de représenter en toute position par *k* la gutturale sourde. Maunoir ne faisait pas usage du *k,* usité jadis à Rome, seulement devant la lettre *a*, *kalendae* par exemple; il employait ordinairement *c* devant *a, o, u,* et devant les consonnes, *qu* toujours devant *e, i,* et quelquefois devant *a*. La nouvelle orthographe consisterait à mettre *c* devant *a, o, u* et devant les consonnes, *k* devant *e* et *i*. Je ne vois pas pourquoi abandonner l'orthographe moins compliquée de Le Gonidec. Le prétexte est que *k* est une lettre allemande, mais elle existait à Rome dès les temps les plus anciens, et avant Le Gonidec elle était usitée en breton dans *kaer*, *ker* « habitation ».

Autre question.

Suivant les auteurs de *Feiz ha Breiz,* on devrait suivre en pays breton la méthode du frère Constantius ; en d'autres termes, un maître qui a devant lui de petits Bretons, complètement ignorants du français, ferait bien de prendre le breton pour point de départ de son enseignement. Pour un grand nombre de mots bretons appartenant à la langue usuelle l'enfant qui sort de l'école est incapable de trouver l'équivalent français. Ces Messieurs citent un seul exemple, *rastel,* en français « rateau ». Ils auraient pu choisir un mot un peu plus celtique ; *rastel* est d'origine latine, c'est le substantif latin *rastellus,* d'où vient également le français rateau (Hatzfeld, Darmesteter et

1. Cette édition me semble identique à celle de Morlaix, 1626 ; Brune, *Manuel du libraire,* t. IV, p. 1032-1033 ; Bibliothèque nationale, réserve, X, 2054.

A. Thomas, *Dictionnaire général de la langue française,* t. II, p. 1875). En théorie, la thèse des auteurs de *Feiz ha Breiz* peut être rationnelle. Dans l'enseignement secondaire on a abandonné, et non sans bonnes raisons, je crois, le système des anciens pédagogues, notamment des Jésuites, qui prétendaient se servir exclusivement de la langue latine pour enseigner le latin aux enfants. Ce système, considéré fort justement comme absurde dans l'enseignement secondaire classique actuel, est en vigueur dans les écoles primaires de la Bretagne bretonnante, quand, devant des élèves qui ne savent pas un mot de français, c'est exclusivement en français que le maître donne et doit donner son enseignement. Mais une pratique différente est-elle possible ? N'habitant pas la Bretagne, je ne puis me prononcer.

VI.

Publications of the Modern Language Association of America, vol. XV, nº 2, Baltimore, 1900. — Mémoire de M. William Henry Schofield, *instructor* à l'Université d'Harvard, sur les lais de Graelent et de Lanval, deux rédactions du même thème, et sur la légende de Wayland dans un poème moyen-haut-allemand du XIVe siècle, dont Friedrich von Schwaben est le principal héros [1]. Suivant M. Schofield, la légende de Graelent et de Lanval est d'origine celtique. Des deux formes du thème, l'une dans le lai de Graelent, l'autre dans celui de Lanval, la seconde nous conserve la plus ancienne rédaction, et, si l'on veut remonter plus haut, il faut lire un texte irlandais, le *Noinden Ulad* (*Revue Celtique,* VII, 225-230). L'auteur connaît tous les travaux les plus récents, dont la littérature épique irlandaise, celle du pays de Galles, et les romans de la Table Ronde ont été l'objet ; les noms de MM. Paris, J. Loth, F. Lot, Zimmer, La Borderie, etc., se trouvent souvent, soit dans le texte, soit en note au bas des pages.

VII.

Annales de Bretagne, t. XV, nº 3, avril 1900.

Les articles suivants concernent les études celtiques :

1º Études sur Merlin par M. F. Lot : d'abord analyse de la *Vita Merlini,* composée au XIIe siècle par Gaufrei de Monmouth ; ensuite recherches sur les sources de cette vie. Cet article fort bien fait sera continué dans la livraison suivante. Un tirage à part, qui a paru déjà, contient la portion que les abonnés des *Annales* liront dans le prochain numéro.

2º Suites des « Recherches dialectales bretonnes » de M. J. Loth ; savoir : A) Répertoire alphabétique de mots empruntés aux noms de lieu de Beuzec-Cap-Sizun, Finistère, arrondissement de Quimper, canton de Pont-Croix ; B) Noms d'homme et noms de lieu de Plogoff, mêmes département, arrondissement et canton ; les noms d'homme forment une première liste, les

1. Voyez H. Paul, *Grundriss der Germanischen Philologie,* 1re édition, t. II, p. 20, 59, 60, 356 ; 2e édition, t. III, p. 642.

noms de lieu une seconde liste, l'une et l'autre par ordre alphabétique. Les deux parties A) et B) de cet article sont également intéressantrs pour l'histoire du dialecte breton de Cornouaille, c'est-à-dire de l'ancien évêché de Quimper où Beuzec-Cap-Sizun et Plogoff étaient compris.

3° La chanson d'Hervé Le Jolic, deux rédactions, provenant de la collection Penguern, publiées et traduites par M. Pierre Le Roux.

M. Planiol termine dans cette livraison son édition de la « très ancienne coutume de Bretagne ». La même livraison contient la première feuille du « Lexique étymologique du breton moderne » composé par M. V. Henry et dont le tirage à part, déjà terminé, est annoncé plus haut, p. 236. Les feuilles suivantes seront données comme appendices aux prochaines livraisons des « Annales de Bretagne ».

A la première page de cette livraison M. F. Lot parle de Macpherson et de La Villemarqué, puis il ajoute en note : « M. d'Arbois de Jubainville, si « indulgent pour le dernier, se montre pour le premier d'une sévérité qui « va jusqu'à l'injustice ». De cette appréciation il résulte que la question dont il s'agit dans cette note n'est pas connue de M. Lot aussi bien que l'histoire du cycle arthurien et de la Table Ronde.

C'est en 1762 qu'a paru le volume in-4 intitulé : FINGAL | AN | ANCIENT EPIC POEM | In SIX BOOKS | Together with several other POEMS, composed by | OSSIAN the Son of FINGAL, | translated from the GALIC LANGUAGE, | BY JAMES MACPHERSON. | *Fortia facta patrum.* VIRGIL. Au-dessous, dans une vignette, on voit le vieux poète Ossian assis, avec sa harpe derrière lui, sous un arbre ; il paraît chanter ou déclamer ses vers. A sa droite, une jeune femme debout, le sein nu, l'écoute ou l'inspire ; dans le fond, au milieu d'un nuage, apparaissent cinq personnages imberbes dont le premier porte un bouclier rond. Sur la page suivante on lit un avertissement qui débute ainsi : « Le traducteur », dit Macpherson, « croit né- « cessaire de faire connaître au public les raisons qui l'ont décidé à renoncer « à son projet de publier les originaux. Quelques hommes de génie qu'il a « l'honneur de compter parmi ses amis lui ont conseillé d'ouvrir une sous- « cription pour une édition complète des originaux ; c'était, suivant eux, le « meilleur moyen de satisfaire le public en lui démontrant l'authenticité de « ces originaux. Il a fait appel au public, il n'a pas trouvé de souscripteurs, « il en conclut le jugement du public : le public ne considère comme né- « cessaire ni la publication des originaux, ni le dépôt de copies manuscrites « dans une bibliothèque publique. Cependant le projet existe de mettre les « originaux sous presse aussitôt que le traducteur aura eu le temps de les « copier ; et, si cette publication n'a pas lieu, des copies seront déposées « dans une bibliothèque publique pour éviter la perte de si anciens monu- « ments du génie. »

Voilà ce que Macpherson écrivait en 1762 ; il mentait alors : il savait le gaélique, il connaissait la littérature gaélique ; ses originaux n'existaient point ; ou, s'ils existaient, ils étaient fort différents de la traduction.

Il est mort en 1796 sans avoir publié ses originaux, sans en avoir déposé des copies dans une bibliothèque publique.

Mais après son décès on a trouvé dans ses papiers une traduction faite par lui en gaélique de son texte anglais ; elle a été publiée en trois volumes avec traduction latine en regard en 1807 : THE | POEMS OF OSSIAN IN | THE ORIGINAL GAELIC | WITH A | *LITTERAL TRANSLATION INTO LATIN* | BY THE LATE THOMAS MACFARLANE, A. M. | TOGETHER WITH | A DISSERTATION ON THE AUTHENTICITY | OF THE POEMS, | BY SIR JOHN SINCLAIR, BART, | . . . . . | PUBLISHED UNDER THE SANCTION OF THE HIGHLAND | SOCIETY OF LONDON, 3 vol. in-8. On voit en regard un portrait d'Ossian ; Ossian a sur l'épaule un fragment d'armure dans le style du XVIe siècle. Remarquons bien les mots par lesquels le titre se termine : *under the sanction of the Highland Society of London :* la Société des Hautes Terres de Londres garantit l'authenticité des poèmes gaéliques de Macpherson. C'est une réplique médiocrement adroite à la déclaration faite alors tout récemment par une autre Société des Hautes Terres, celle d'Ecosse, qui, sans avoir son siège dans une aussi grande ville que Londres, était la seule compétente en la question.

En effet, deux ans avant, en 1805, avait paru : REPORT | OF THE | COMMITTEE OF THE HIGHLAND SOCIETY | OF | *SCOTLAND,* | APPOINTED TO INQUIRE INTO THE NATURE AND | AUTHENTICITY OF THE | POEMS OF OSSIAN. | — DRAWN UP, ACCORDING TO THE DIRECTIONS OF THE COMMITTEE, | BY | HENRY MACKENZIE, ESQ. | ITS CONVENER OR CHAIRMAN. De ce rapport, que résulte-t-il ? Il en résulte que dans la publication de Macpherson les textes originaux sont odieusement altérés. Ce qui rend cette situation particulièrement grave, c'est qu'en 1723 avait paru à Londres et à Dublin une traduction anglaise de Keating, *Forus feasa ar Eirin,* où la vieille épopée irlandaise est fidèlement analysée. On a écrit quelque part que je ne connaissais pas le rapport dont je viens de reproduire le titre ; il y a longtemps que je l'ai dans ma bibliothèque ; on y lit, première partie, p. 152 : *The poems and fragments of poems which the Committee has been able to procure, contain, as will appear from the article in the appendix,* N° 15. *already mentioned, often the substance, and sometimes almost the literal expression* (*the* ipsissima verba), *of passages given by Mr Macpherson, in the poems of which he has published the translations. But the committee has not been able to obtain any one poem the same in title and tenor with the poems published by him. It is inclined to believe that he was in use to supply chasms, and to give connection, by inserting passages which he did not find, and to add what he conceived to be dignity and delicacy to the original composition, by striking out passages, by softening incidents, by refining the language, in short by changing what he considered as too simple or too rude for a modern ear, and elevating what in his opinion was below the standard of good poetry.* Tel est sur Macpherson le jugement émis après enquête par le comité de la *Highland Society* d'Ecosse en 1805. Je viens de reproduire le texte anglais qui est la condamnation formelle de Macpherson ; j'insisterai sur les termes de cette condamnation : après avoir constaté que dans les poèmes gaéliques originaux il y a souvent la substance de ceux de Macpherson, quelquefois même exactement les paroles qu'on lit chez lui, l'auteur du rapport constate que le comité n'a pu trouver aucun

poème identique ni quant au titre ni quant au sens. Le comité penche à croire que l'habitude de Macpherson était de combler les lacunes et d'établir des liaisons en insérant des passages que la tradition ne lui avait pas fournis, d'ajouter ce qu'exigeait suivant lui la dignité et la délicatesse de la composition originale, telle qu'il la concevait ; en conséquence il supprimait certains passages, il adoucissait tels ou tels incidents, il donnait plus d'élégance au langage, en un mot il changeait ce qu'il considérait comme trop simple ou trop rustique pour une oreille moderne et il relevait le ton de ce qui lui semblait au-dessous du niveau de la bonne poésie. C'est à ces procédés qu'il a dû son merveilleux succès près de ses contemporains ravis et trompés.

Le *Barzas* ou *Barzaz Breiz*[1] a eu moins d'influence ; il a dû sa très modeste fortune à l'emploi de procédés identiques, mais dans quelle mesure La Villemarqué en est-il responsable, quel est le véritable auteur du *Barzas-Breiz ?* Aujourd'hui que La Villemarqué est mort, je crois pouvoir sans inconvénient parler nettement et exposer catégoriquement quelle a été la genèse de ce livre.

En 1836, Emile Souvestre faisait paraître en quatre volumes in-8, à la librairie Charpentier, un ouvrage dont le titre est : « Les derniers Bretons ». Dans la première édition, t. Ier, p. XLVI, on trouve les lignes suivantes reproduites dans l'édition de 1866, t. I, p. XVII : « Dans la seconde partie ... « j'ai fait connaître les poésies populaires des Bretons. Les poésies populaires « d'une race sont toute sa religion, toute sa civilisation, toute son âme ; « c'est pour elle ce qu'est la parole pour l'enfant, une révélation naïve et « complète. »

Si l'on se reporte à l'édition de 1836, on voit que le chapitre intitulé « poésies chantées » se trouve au second volume, p. 153-329. Il occupe dans l'édition de 1866 les pages 154-205 du tome Ier.

Ce chapitre contient la traduction de plusieurs pièces insérées plus tard

1. Il y a eu trois éditions du *Barzas* ou *Barzaz Breiz*.

La première, intitulée *Barzas Breiz*, a paru sous deux dates : 1° 1839, 2° 1840, avec simple changement de titre. Le titre de 1839 indique Charpentier comme libraire. Le titre de 1840 réunit à la qualification de deuxième édition la mention des trois libraires Delloye, Crozet et Téchener.

La seconde édition, intitulée *Barzaz Breiz*, porte deux dates, 1845, 1846. Sur le titre de 1845, on lit : troisième édition et le nom de Delloye, libraire. Suivant le titre de 1846 cette seconde édition est la quatrième et on y voit que le livre est en vente chez le libraire Franck.

Dans chacune de ces deux éditions le *Barzaz Breiz* forme deux volumes.

La troisième édition, intitulée aussi *Barzaz Breiz*, n'a qu'un volume. Il en existe deux tirages ; tous deux sont datés de 1867 et ont paru à la librairie Didier. Le premier tirage est in-8 et il est qualifié de sixième édition ; le second tirage est in-12, et prétend constituer une septième édition.

Voyez H. Gaidoz dans la *Revue Celtique*, t. V, p. 306, 307 ; t. VII, p. 80-81. La soi-disant deuxième édition, qui n'a de nouveau que le titre et que M. Gaidoz a découverte à Dresde, se trouve à la Bibliothèque de l'Institut de France sous la cote Q 640 B.

dans le *Barzas Breiz*. Telles sont : « la tête de mort », Souvestre, 1836, t. II, p. 215, identique à *Ened Rosporden, Barzas Breiz*, 1839, t. I, p. 249; « Mariannic », Souvestre, 1839, t. II, p. 250; 1866, t. I, p. 183, identique à « l'orpheline de Lannion », *Barzas Breiz*, 1839, t. II, p. 99; « l'héritière de Kéroulaz », Souvestre, 1836, t. II, 265 ; 1866, t. I, p. 187 ; *Barzas Breiz*, 1839, t. II, p. 51 ; — La « fête des morts » dite aussi « chant des âmes », Souvestre, 1836, t. II, p. 212; 1866, t. I, p. 174; *Barzas Breiz*, 1839, t. II, p. 307 ; — « Le paradis », Souvestre, 1836, t. II, p. 192; 1866, t. I, p. 168; *Barzas Breiz*, 1839, t. II, p. 355 ; — enfin, remarquons-le bien « Les deux frères », Souvestre, 1836, t. II, p. 246 ; 1866, t. I, p. 182, pièce reproduite avec un titre différent « L'épouse du croisé » dans le *Barzas Breiz*, 1839, t. I, p. 113.

La cause de ce changement de titre est la doctrine de Souvestre lui-même « Les derniers Bretons », édition de 1836, t. II, p. 246 :

« Le *guerz* des deux frères appartient probablement », dit-il, « au temps « des croisades. » Et en note, dans l'édition de 1866, t. I, p. 182 : « M. de « La Villemarqué a fait imprimer, depuis la publication des *Derniers Bre-* « *tons*, une version des deux frères, dans laquelle se trouvent quelques « strophes que nous ne connaissions point et qui prouvent l'exactitude de « notre supposition. Nous avons ajouté ces strophes à notre édition en les « marquant d'un astérisque. » Les nouvelles strophes sont au nombre de sept, dont une, la seconde, mentionne la croix rouge sur l'épaule des gentilshommes. Le héros de ce *guerz* est un jeune homme nouvellement marié qui est aussitôt parti pour l'armée et qui, revenant au bout de sept ans, retrouve sa femme réduite à garder les moutons. Ce chiffre de sept ans se trouve à la fois dans les éditions de La Villemarqué et dans celle que Luzel a donnée en 1868.

« Pendant sept ans la jeune femme ne fit que pleurer, au bout de sept ans « elle se mit à chanter[1]. »

Le mari, à son retour, passant près du troupeau, la reconnaît à sa voix : « Il y a », dit-il, aujourd hui sept ans que je l'entendis pour la dernière « fois », ou simplement « que je l'entendis », suivant qu'on préfère une variante ou l'autre. On aurait tort de croire qu'il s'agisse ici du service militaire de sept ans établi en France par la loi du 21 mars 1832. La chanson bretonne peut remonter au XVIIIe siècle, même à la seconde moitié du XVIIe. C'est un arrangement d'une chanson française qui en France et hors de France a eu beaucoup de succès et où la période de sept ans apparaît aussi. Dans la chanson française, comme dans la chanson bretonne, la jeune mariée est réduite à garder des bêtes. Mais l'auteur de son malheur

1. Dans le *Barzas Breiz*, édition de 1839, t. I, p. 116 :

Bet é épad seiz bloa, né ré nemed wela ;
Enn divez ar seiz bloa n'em lakaz da gana,

Dans *Gwerziou Breiz-Izel*, par Luzel, t. I, p. 198 :

Etro pad ur seiz vloaz na deuz gred met goela,
Achuet ar seiz vloaz, 'komansaz da gana.

est la mère de son mari, la belle-mère de cette malheureuse jeune femme ; ce n'est pas comme dans la chanson bretonne « Guerz des deux frères » le frère de son mari, le beau-frère de cette veuve momentanée. Je tiens ces renseignements de MM. G. Paris et Doncieux. Quoi qu'on puisse penser de la date de la chanson française, la chanson bretonne ne remonte pas aux croisades, elle ne peut guère être antérieure au milieu du XVIIe, comme M. J. Loth l'a établi ci-dessus, p. 235.

Quand en 1836 a paru la première édition des *Derniers Bretons,* M. de La Villemarqué, né en 1815, n'avait que vingt et un ans. L'idée lui vint d'exploiter, d'une façon plus complète que Souvestre, la mine ouverte par ce littérateur ; il pensa y parvenir en publiant non seulement plus de pièces, cinquante-sept au lieu de vingt-neuf, mais en joignant aux traductions dont Souvestre s'était contenté la reproduction des textes bretons.

Malheureusement, né et élevé en ville, il ne savait pas le breton. Comment s'y prit-il pour donner les textes originaux et pour les traduire ?

Il y a une version courante, et à peu près exacte. Un jour, m'écrivait le 4 septembre 1867, Le Men, archiviste du Finistère, La Villemarqué avait à déjeuner chez lui Luzel et un autre écrivain breton, l'abbé Henry, aumônier de l'hôpital de Quimperlé. Voici une conversation qui eut lieu entre eux :

Luzel. — « J'ai la conviction que c'est vous qui avez composé les pièces « anciennes du *Barzaz Breiz.* On ne trouve rien de semblable dans les cam- « pagnes. Au reste, ce sont des pièces fort bien faites qui vous feraient hon- « neur si vous en acceptiez la paternité. »

La Villemarqué, se cachant la tête entre les mains. — « Ah ! vous me « rendez malade en me disant cela. Rien ne peut me faire plus de peine « que d'entendre de pareilles choses. »

Luzel. — « Que voulez-vous? C'est ma conviction. Je ne puis que vous « engager à dire la vérité sur cette affaire. »

La Villemarqué montrant un vieux meuble restauré, orné de figurines et d'autres sculptures. — « Voyez-vous ce vieux meuble que j'ai fait res- « taurer ? Eh bien, j'ai fait pour le *Barzaz Breiz* ce que j'ai fait pour les sta- « tuettes qui le décorent (ce meuble), j'ai mis des jambes aux unes, des « bras à d'autres...

« Et des têtes aux autres », s'écria l'abbé Henry.

C'était en 1867. Quand vers 1836 le jeune La Villemarqué, élevé dans un milieu français, a entrepris de publier le *Barzas Breiz,* le breton était pour lui une langue inconnue. Comme pour réparer son vieux meuble il s'était adressé à un ébéniste, il lui fallut un ouvrier capable de mettre au point et de traduire les chansons bretonnes, et cet ouvrier, le véritable auteur du *Barzas Breiz,* ce fut l'abbé Henry.

Voici un extrait d'une lettre que Le Men m'écrivait le 27 mars 1867 :

« Lorsque M. de La Villemarqué a eu l'heureuse idée de réunir des « chants populaires (idée que sa mère lui avait transmise), il ne savait pas « le breton. Il fit un appel à diverses personnes qui y répondirent avec em- « pressement. MM. de Penguern, Prosper Proux, Madame de Saint-Prix, « plusieurs ecclésiastiques lui envoyèrent des chants bretons qui furent

« remis à l'abbé Henry, aumônier de l'hôpital de Quimperlé, homme aussi « modeste que savant en breton. C'est dans l'officine de ce brave abbé que « ces chants furent soumis à une série d'opérations (redressement des vers « boiteux, remplacement des mots trop jeunes par d'anciens mots, réunion « de plusieurs fragments pour faire un tout), après lesquels ils furent jugés « dignes de paraître en public. »

Le 1er décembre 1867, M. Th. de Pompery, alors membre du Conseil général du Finistère, et qui a été député, écrivait à M. Le Men une lettre que M. Le Men m'a communiquée et dont j'ai gardé copie. En voici un extrait : « M. de Lavillemarqué ne savait pas un mot de breton à l'époque où « il a publié ses chants populaires. Je crois que lui et ses collaborateurs, « MM. Proux, l'abbé Henry, Penguern, ont, sinon totalement inventé, [du « moins] beaucoup rempli ces chants héroïques pour les besoins de la cause. « Je crois qu'ils ont forgé des mots et emprunté à l'Albanak de la haute « Ecosse, au mank de l'île de Man, à l'érinak de l'Irlande pour remédier à « la pauvreté du bas breton et donner aux chants populaires un cachet an- « tique et un caractère savant. »

Après avoir reçu la lettre de M. Luzel, dont je donne un extrait plus haut, j'ai écrit à l'abbé Henry, qui sous la date du 29 novembre 1867, deux jours avant la date de la lettre de M. Th. de Pompery, m'a répondu par une lettre qui est à mes yeux la confirmation des dernières assertions de Le Men. Après m'avoir parlé du *Catholicon* publié par Le Men, l'abbé, passant au *Barzas Breiz*, continue ainsi :

« J'affirme aussi : 1° que l'imagination brillante du collectionneur n'a pu « inventer des pièces si extraordinaires ; 2° que sa science de la langue bre- « tonne n'a pas pu exprimer la belle énergie de presque tous ces chants « historiques. »

« A nous en tenir aux Séries ou *Gousperou ar rened*[1], comment voulez- « vous que M. de Lavillemarqué l'ait inventé, puisqu'il n'en comprenait « même pas les paroles ? J'ai été témoin de son embarras, il est venu plu- « sieurs fois chez moi chercher *en vain* le fiat lux. »

En vain, souligné dans l'original, est inspiré par un excès de modestie et par la reconnaissance de l'estomac.

Et l'abbé Henry continue :

« Quand il [La Villemarqué] a eu recueilli cette pièce, il a passé un « temps considérable à l'étudier et à lui donner une interprétation quel- « conque. Si son commentaire (*lisez* mon commentaire) n'est pas vrai, libre « à de plus habiles d'en faire un autre. Les Bretons d'aujourd'hui chantent « volontiers des *sons* qu'ils ne comprennent pas toujours, mais ils ne fe- « raient pas un couplet sans un but. Les anciens étaient encore plus sérieux, « et les chants historiques que M. Le Men attribué à M. De La Villemarqué « ont été composés non par des paysans, *plus soucieux de simples drames* « *domestiques que des grands événements de l'histoire,* comme le prétend

1 *Barzaz Breiz*, édition de 1845, t. I, p. 1-15 ; édition de 1867, p. 112.

« ailleurs M. Le Men, mais des Bardes, de vrais Bardes exercés à ce genre « de poésie.

« Les chants populaires que va faire paraître M. Luzel [1] ne seront pas des « types primitifs des chants du *Barzaz Breiz*, mais des imitations pour la « plupart quant à la forme. »

L'abbé était sous l'empire de la doctrine d'Emile Souvestre, *Les derniers Bretons*, édition de 1836, t. II, p. 207 ; édition de 1866, t. I, p. 172 :

« Si les cantiques sont les poésies les plus populaires de la Bretagne, les « *guerz* en sont incontestablement les plus anciennes. Quelques-uns de ces « *guerz* remontent au XIIIe siècle et même au delà, » avait dit Souvestre.

C'est grâce à cette antiquité présumée, c'est grâce à une croyance naïve à l'autorité de Souvestre que l'abbé s'est cru autorisé à donner aux textes modernes des développements quelquefois prodigieux. A l'époque où tout le monde parlait du musée Campana, j'entendais dire que si dans la plupart des musées on a fabriqué des nez pour des statues antiques, dans celui-là on avait fait des statues pour des nez. C'est ainsi qu'a plus d'une fois travaillé l'abbé Henry.

Il termine ainsi sa lettre : « Il y a cinquante ans j'ai entendu le premier « vers de *Nomenoion: An aour ieoten a zo falchet* [2], et l'air du Vin des Gaulois [3] ».

Voici la conclusion que je tire de ces dernières lignes: dans *Nomenoion*, il n'y a d'authentique que le premier vers, et, quant à la pièce intitulée « le vin des Gaulois », l'air seul n'a pas été inventé par quelqu'un de ceux qui ont collaboré à l'œuvre qu'a signée La Villemarqué.

L'abbé Henry, le principal de ces collaborateurs, est l'auteur d'un recueil de cantiques publié en 1842 avec l'*imprimatur* de son évêque [4] ; il n'aurait pu obtenir cet *imprimatur* pour un recueil comme le *Barzas* ou *Barzaz Breiz*, où les chants d'amour et de danse ont leur place comme ceux de guerre et comme les chants pieux.

Prosper Proux, nommé avec l'abbé Henry par Th. de Pompery et par Le Men comme un des auteurs du *Barzaz Breiz*, a publié un volume de poésies bretonnes : *Bombard Kerne. Jabadao ra kaniri*, c'est-à-dire « Hautbois de « Cornouailles, danses et chansons », un volume in-12 de X-117 pages qui a paru à Guingamp chez Le Goffic en 1862.

Quand M. de La Villemarqué, âgé de plus de cinquante ans, a entendu pour la première fois des critiques dirigées contre le *Barzaz Breiz*, il a dû

1. *Gwerzion Breiz-izel, Chants populaires de la Basse-Bretagne*, Lorient, Corfmat, 1868, 1874, 2 vol. in-8.

2. « L'herbe d'or est fauchée », *Barzaz Breiz*, édition de 1845, t. I, p. 55 ; édition de 1867, p. 112.

3. *Barzas Breiz*, édition de 1845, le texte, p. I, p. 75, l'air, t. II, seconde partie, p. 73 ; édition de 1867, le texte, p. 45, et l'air, dans l'appendice, p. IV.

4. Kanaouennou santel dilennet ha reizet evit escopti Kemper. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1842, un vol. in-12 de XXIV-VII-302 pages. L'introduction est signée Th. Hersart de La Villemarqué.

comprendre qu'elles étaient justifiées : la première fois que nous nous sommes rencontrés en personne, il m'a abordé en me disant : *Bonum est mihi quia humiliasti me.*

Mais quand vers 1836, âgé de vingt et un ans, il a entrepris la préparation du *Barzas Breiz*, quel était son état d'âme comme on dit aujourd'hui et quelle a été sa méthode ? Parlons d'abord de la méthode.

On a pratiqué deux manières de recueillir des chants populaires bretons. L'une, la plus économique et la plus sûre, a été de parcourir la campagne à pied et d'écrire les chansons sous la dictée des paysans et des paysannes auxquels on offre un verre de cidre ou un petit verre d'eau-de-vie pour leur délier la langue, puis un second verre comme remerciement. L'autre système, plus cher, mais bien plus commode, consiste à payer des intermédiaires pour faire cette fatigante besogne et à rester tranquillement chez soi en attendant dans un fauteuil, à l'ombre et à l'abri de la pluie, le retour du courrier. La première méthode a été celle de Luzel, trop pauvre pour procéder autrement. La seconde est celle qu'ont employée le plus souvent Penguern et La Villemarqué. Un des intermédiaires dont s'est servi Penguern a été Kérambrun [1] ; or Kérambrun n'était pas riche, et quand après de pénibles courses il n'avait rien trouvé, il composait lui-même, chez lui, les pieds sur ses chenets, les poésies qu'il vendait ensuite un bon prix à Penguern ; ces derniers poèmes étaient ceux que Penguern trouvait les meilleurs. La Villemarqué, dans ses préfaces, prétend avoir essayé de la première méthode, celle de Luzel, et il parle des difficultés qu'elle présentait pour lui ; il ne dit rien de la principale de ces difficultés : c'était, de 1836 à 1839, son ignorance du breton qu'il devait apprendre plus tard et que savaient fort bien Luzel et P. Prou, l'abbé Henry et Kérambrun ; mais en réalité, quand il n'a pas copié les mss. de Penguern, il a procédé comme Penguern et il s'est procuré, moyennant finance, des auxiliaires analogues à ceux que Penguern avait trouvés aux mêmes conditions.

La vérité était trop éclatante pour qu'il lui fût possible de la taire. Voici ce qu'il dit dans sa seconde édition, les soi-disant troisième et quatrième, sous la date du 25 juin 1845 (avant-propos, p. *xviii*) :

« Tous les hommes qui s'occupent en Bretagne de recherches sur la poésie « du pays m'ont permis de compléter mes recherches au moyen des leurs. « L'un des plus riches en chants populaires, M. de Penguern, en a mis à « ma disposition plusieurs cahiers écrits par ses ordres [2]. M. Prosper Proux, « poète breton plein d'originalité, qui compose des chansons non moins « dans le génie national que celles qu'il recueille, m'en a aussi procuré « quelques-unes ; M. l'abbé Henry, digne élève de M. Le Gonidec, m'a « rendu le même service. »

Enfin, en 1836 et pendant les années immédiatement suivantes, fasciné

1. Sur Kérambrun, voyez Gaidoz et Sébillot dans la *Revue Celtique*, t. V, p. 309-311.

2. Remarquez la formule : ces cahiers n'étaient pas de l'écriture de Penguern.

par Souvestre, La Villemarqué croyait sincèrement comme Souvestre pouvoir faire remonter au delà du XIIIe siècle une partie des chansons populaires bretonnes. Tel était son état d'âme.

Ceux qui le jugent aujourd'hui n'ont pas lu *Les derniers Bretons* d'Emile Souvestre dans cette édition de 1836 qui se trouve encore salie et déchirée dans les arrière-boutiques de quelques vieux cabinets de lecture, et qui a enthousiasmé les Bretons à la date de sa publication. Souvestre, né à Morlaix en 1806, était pour eux: un compatriote qui à Paris avait réussi, une des gloires de la Bretagne. En 1836, La Villemarqué, âgé de vingt et un ans, fut entraîné par le mouvement universel autour de lui. Il ne savait pas le breton, mais il était entouré d'hommes qui le savaient et qui cultivaient la poésie néo-celtique. D'un d'eux il reçut et il envoya à Augustin Thierry, dès 1837, la pièce qui dans le *Barzas Breiz,* 1839, t. I, p. 103; 1845, t. I, p. 256; 1867, p. 141, porte le titre de « Retour d'Angleterre » et qui dès 1839 a été insérée dans la 5e édition de l'« histoire de la conquête d'Angleterre ». Il était enthousiaste et naïf, mais il n'avait pas composé cette pièce: il l'avait reçue d'un farceur qui se moquait de lui, il l'avait payée, mais il n'avait rien vérifié, il n'aurait pu composer ni même traduire un texte breton. Le *Barzas Breiz* tout entier s'explique de même.

Macpherson en 1762 a publié les soi-disant traductions de textes dont il prétendait connaître l'original, or l'original n'existait pas, et il le savait. Il a fabriqué cet original plus tard ; il a eu la prudence de ne pas le publier, il aurait par là rendu sa supercherie trop claire ; c'est un malhonnête homme qui a eu l'art de mourir avant qu'on pût établir catégoriquement son mensonge par la publication de son original prétendu, mais aujourd'hui nous avons le droit de dire la vérité.

De 1836 à 1839, et plus tard encore, le jeune La Villemarqué était ignorant, enthousiaste et dupe. Vingt et trente ans s'écoulèrent: il avait alors appris et compris, mais combien il était douloureux d'avouer!

VIII.

Revue de Numismatique, 1899. Inventaire par M. J. Dechelette des monnaies recueillies au Mont-Beuvray de 1867 à 1899. Ces monnaies sont au nombre de plus d'un millier, la plupart soit gauloises, soit de la république romaine. Les impériales très peu nombreuses descendent jusqu'à Valentinien Ier.

1900. Mémoire de M. Babelon sur le faux prophète Alexandre d'Abonotichos en Asie Mineure. Cet imposteur, qui vivait au deuxième siècle de notre ère, recevait des demandes de conseil formulées en celtique κελτιστί, comme dit Lucien[1]. Ces consultations émanaient-elles de Galates nés et restés en Asie Mineure ou de Gaulois nés en Gaule et venus en Orient? La seconde hypothèse est celle de M. G. Perrot, *Revue Celtique,* t. I, p. 188.

1. Ἀλέξανδρος ἢ ψευδόμαντις, § 51 ; éd. Didot, p. 341.

En effet, aux § 9, 18, 30, 44, Lucien appelle la Galatie Γαλατία et non Κελτική, nom réservé par lui à la Gaule, *Apologia,* 15. Si, au § 27 de l'*Alexander,* Lucien appelle Κελτός ce Spartianus qui périt dans une expédition en Arménie, il veut probablement dire que ce personnage était originaire de Gaule. Donc κελτιστί désigne la langue celtique parlée en Gaule; si Lucien avait pensé à une langue celtique encore usitée de son temps en Galatie il aurait dit γαλατιστί.

Je ne me prononcerai pas sur la question de savoir s'il n'y a rien à répondre à ce raisonnement.

IX.

The American Journal of Philology, t. XX, p. 71.

M. Whitley Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* p. 324, propose de corriger ainsi qu'il suit une pièce latine en vers par laquelle on invoque saint Aed mac Bricc pour obtenir guérisondu mal de tête. C'est une pièce de vers en cinq quatrains rimés découverte par Mone dans un ms. de Reichenau.

1.

O rex, o rector regminis,
o cultor caeli carminis,
o persecutor murmoris,
o deus alti agminis !

2.

Aido maic Bricc benevola[1]
posco pura[2] precamina,
ut refrigeret[3] flumina
mei capitis calida.

3.

Curet[4] caput cum renibus
meis, atque cum talibus,
cum oculis et genibus,
cum auribus et naribus.

4.

Cum anculis et unguibus[5]
cum fistulis sonantibus,
cum lingua atque dentibus,
cum lacrimarum fontibus.

1. Mone : benibula.
2. Mone : puro.
3. Mone : refrigerat.
4. Mone : curat.
5. Mone : cum inclitis euntibus.

5.

Sanctus Aid altus adjuvat,
meum caput ut liberat,
ut hoc totum perseverat
sanum, atque vigilat.

Un détail curieux dans ce latin irlandais, ce sont les subjonctifs en *-at : adjuvat, liberat, perseverat, vigilat,* quand les lois de la grammaire latine exigeraient la finale *-et ;* on doit reconnaître ici l'influence de l'irlandais *gaba, fogna, móidea.* Je considère comme vraisemblable dans les strophes 2 et 3 l'orthographe primitive irlandaise *refrigerat, curat,* que M. Whitley Stokes propose de remplacer par *refrigeret, curet,* conformément aux règles de la grammaire latine.

M. Otto B. Schlutter, auteur de l'article de *The American Journal of Philology*, propose plusieurs corrections ; il y en a qui sont heureuses, ainsi strophe 3 : *caput cum crinibus* ou *crenibus* au lieu de *renibus,* « la tête avec les cheveux » et non « avec les reins » et au vers suivant, au lieu de *cum talibus,* il propose *caucalibus,* ablatif du bas latin *caucalia*, qui, expliqué dans un glossaire par *cuppas*, serait employé dans le sens de tête, ou cervelle, par la même métaphore que l'allemand *kopf* « tête » = *cuppa.*

Mais il y a une correction qui sera, je crois, difficilement admise. A la strophe 2, *Aido maic Bricc* est un génitif, complément déterminatif de *precamina,* lequel est le complément direct de *posco* ; les deux premiers vers signifient : « je demande les bienveillantes et pures prières d'Aidus, fils de Brecc » ; M. Schlutter propose de lire :

Aido mic Bricc benevole
posco puro precamine.

J'ignore comment il fait le mot à mot de ces deux vers ; d'autre part sa leçon fait disparaître la rime avec les deux vers suivants et par conséquent elle viole une règle suivie dans les quatre autres strophes dans chacune desquelles les quatre vers riment.

H. d'Arbois de Jubainville.

Le Propriétaire-Gérant : Veuve E. Bouillon.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

LES

SURVIVANCES DU TOTÉMISME

CHEZ LES ANCIENS CELTES

(Planche I.)

Jules César, décrivant les mœurs des Bretons, note ainsi l'une de leurs coutumes particulières [1] : « *Leporem et gallinam et anserem gustare fas non putant ; haec tamen alunt animi voluptatisque causa.* » Ainsi les Bretons considéraient comme interdit par la religion *(nefas)* de manger du lièvre, de la poule et de l'oie ; néanmoins, ils élevaient ces animaux parce qu'ils y trouvaient plaisir. C'est ainsi, en effet, qu'il convient de traduire *animi voluptatisque causa*. L'expression *animi causa* signifiant « pour le plaisir » se retrouve au livre VII des *Commentaires* [2] ; Critognat demande aux Gaulois s'ils pensent que les Romains travaillent à de nouveaux retranchements « pour le plaisir » : *Romanos in illis ulterioribus munitionibus animine causa cotidie exerceri putatis ?* Le mot *voluptatis,* dans la phrase relative aux Bretons, ne fait que préciser la signification d'*animi causa*.

Cette courte phrase de César est le seul témoignage classique que nous possédions au sujet des interdictions alimentaires chez les Celtes. Elle mérite donc d'être pesée avec soin.

1. César, *De Bell. Gall.*, V, 12.
2. *Ibid.*, VII, 77.

Remarquons d'abord qu'elle ne comprend pas moins de trois éléments complexes, qu'il importe de distinguer et d'analyser :

1° César atteste une interdiction d'ordre religieux, comme l'indique clairement le mot *fas*. Cette interdiction consiste en ce que les Bretons s'abstiennent de manger *(gustare)* le lièvre, la poule et l'oie. Mais une interdiction alimentaire n'est pas un fait primitif ; c'est la conséquence d'un fait plus général, l'interdiction de tuer. Comme César ne sait pas cela ou n'en a cure, sa phrase trahit un mouvement de surprise qui est impliqué par le mot *tamen* et la tentative d'explication qui suit.

2° Si les Bretons, s'est dit César, ne veulent pas manger de ces animaux, c'est qu'ils les considèrent comme impurs ; alors pourquoi en voit-on parmi eux ? — Nous ne prêtons pas gratuitement à César un pareil raisonnement, car nous avons la preuve qu'on l'a tenu dans l'antiquité à propos des Juifs et de leur abstinence de la viande de porc. La cinquième des *Questions conviviales* de Plutarque roule sur ce sujet [1]. Un des interlocuteurs du dialogue, Callistrate, se demande si les Juifs s'abstiennent du porc parce qu'ils ont horreur de cet animal ou, au contraire, parce qu'ils le respectent. « Pour moi, ajoute-t-il, je crois que cet animal est en quelque honneur auprès d'eux... Si les Juifs avaient le porc en abomination, ils le tueraient, de même que les mages tuent les rats (aquatiques) ; or, nous voyons, au contraire, qu'ils considèrent comme aussi défendu de le tuer que de le manger. » Plutarque exprime bien rarement des idées qui lui soient personnelles ; ici, sans doute, il reproduit un argument courant parmi les écrivains grecs qui avaient constaté l'éloignement des Juifs pour la chair de porc. Si cet animal est impur, pourquoi n'en exterminent-ils pas l'espèce ? Serait-ce qu'ils l'ont en vénération secrète, alors qu'ils paraissent l'avoir en horreur ? César a éprouvé le même étonnement en constatant, chez les Bretons, l'existence de lièvres, de poules et d'oies domestiques que l'on s'abstenait cependant de manger [2]. Seulement, il propose une

1. Plutarque, *Quæst. Conviv.*, IV, 5-6 (= Th. Reinach, *Textes grecs et latins relatifs au judaïsme*, p. 137-141).

2. Le lièvre peut être domestiqué (cf. Brehm, *L'homme et les animaux*,

explication différente et bien moins profonde de ce qui lui a paru d'abord, comme aux Grecs, une inconséquence des mœurs barbares.

3° Ces peuples, dit César, élèvent cependant des lièvres, des poules et des oies, *parce que cela leur fait plaisir*. Cette solution de la difficulté se présentait assez naturellement à l'esprit positif d'un riche Romain qui avait vu, dans les parcs de ses amis patriciens de Rome, élever et entretenir des animaux de luxe qui n'étaient pas destinés à la nourriture, *animi voluptatisque causa*. Elle marque aussi le peu de clairvoyance de César à l'endroit des usages d'ordre religieux ; l'auteur grec suivi par Plutarque a fait preuve d'une tout autre pénétration lorsqu'il a conclu de l'abstinence au culte. Mais les modernes n'ont pas le droit d'être sévères pour César, puisqu'ils ont continué à se payer, jusqu'à nos jours, de raisons aussi mauvaises en présence de phénomènes religieux identiques. Ce qui fait l'absurdité de l'explication tentée par César, c'est qu'elle prête à des hommes encore à demi-barbares les goûts des grands seigneurs romains qui nourrissent des animaux « pour le plaisir » ; elle est donc viciée par une sorte de paralogisme très commun, consistant à interpréter ce qui paraît singulier chez d'autres peuples par des motifs qui justifieraient une manière d'agir analogue chez les compatriotes de l'écrivain. Mais n'est-ce pas exactement la même erreur où sont tombés les modernes lorsqu'ils ont prétendu que les interdictions alimentaires de la loi mosaïque s'inspiraient de considérations d'hygiène ? Peu leur importe que l'hygiène soit une science toute récente, que la Bible ne parle jamais d'une maladie individuelle ou d'une épidémie comme de la conséquence d'une interdiction alimentaire violée, qu'au contraire elle motive souvent les maladies et les épidémies par des causes purement morales ou religieuses[1], qu'au colloque tenu à Jérusalem en 51,

trad. franç., t. II, p. 226) ; il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il s'agisse ici du *lepus cuniculus* ou lapin espagnol.

1. « *The law of leprosy is not to be explained from the risk of contagion ; ordinary sickness and even pestilence does not occasion uncleanness ; the leaper is unclean because he is smitten of God, just as the madman in Moslem countries is holy and epilepsy was the* ἱερὰ νόσος *in Greece.* » (Simcox, art. *Clean and*

où saint Paul s'éleva contre les interdictions alimentaires, pas un des docteurs présents ne lui ait objecté l'intérêt hygiénique, qu'enfin les interdictions alimentaires les plus strictes et les plus nombreuses se rencontrent chez les peuples les moins civilisés, et non chez les autres. Ils n'en assurent pas moins que Moïse était un hygiéniste, parce qu'ils savent que lorsque les hommes de leur temps conseillent de s'abstenir d'une nourriture, c'est qu'ils la considèrent comme malsaine. Ils font donc tenir à Moïse les mêmes raisonnements qu'à leurs sages contemporains, de même que César faisait raisonner les Bretons comme ses riches compatriotes. De ces deux paralogismes, ce n'est peut-être pas celui de César qui est le plus choquant.

Voici comment des orientalistes illustres, Renan et Haupt, se sont exprimés, tout récemment encore, au sujet des interdictions alimentaires des Hébreux :

Renan, *Histoire du peuple d'Israël,* t. I, p. 122-123 : « Les civilisateurs cherchaient déjà [au temps d'Abraham !], par des pratiques bien entendues, à étendre la culture, à restreindre la barbarie. Il s'agissait de faire l'éducation du corps en même temps que celle de l'âme. Une des causes de saleté physique et morale était l'habitude de manger des charognes, des bêtes malsaines. La distinction des animaux purs et impurs est très ancienne, bien que la liste des animaux défendus n'ait été dressée que bien plus tard et ait varié. Le porc, très sujet en Orient à la trichinose, figure tout d'abord parmi les viandes les plus mal notées. »

Ibid., t. IV, p. 55 : « L'hygiène et la propreté furent, à bon droit, une des principales préoccupations des anciens législateurs. L'interdiction de certaines nourritures sales ou malsaines faisait essentiellement partie des vieux Codes. Le porc, presque toujours véhicule de maladies en Orient, méritait les mesures radicales dont il fut l'objet... Les idées de pureté ou d'impureté furent, à l'origine, l'équivalent des idées de propre et de malpropre ; elles répondirent à des raffinements, à des

Unclean, dans l'*Encyclopaedia Biblica,* Londres, 1899.) Voir aussi les sages observations de Munk, *Palestine,* p. 165.

dégoûts dont il nous est souvent difficile de nous rendre compte. Presque toutes les religions de l'Orient exagérèrent ces distinctions et en firent de lourdes entraves, etc. »

Paul Haupt, *The sanitary basis of the Mosaic ritual,* dans le *Bulletin n° XIII du XIIe Congrès des Orientalistes* (1899), p. 7 : « Les rites religieux des Israélites ne tirent pas leur origine de l'Égypte, mais bien de la Babylonie. Ils ont pour base des points de vue sanitaires, auxquels on a attribué une signification religieuse, afin de faire pénétrer dans la grande masse de la population ces règles hygiéniques. Les prêtres des Israélites n'étaient pas seulement des gardiens du temple et des interprètes des oracles de Dieu, mais aussi des commissaires de la santé publique. »

Citons enfin le témoignage d'un médecin éminent, feu Guéneau de Mussy[1] : « Moïse ne s'est pas contenté de jeter les bases de l'hygiène sociale ; il est entré dans des détails plus intimes qui nous font admirer la sagacité de ses observations et la sagesse de ses préceptes. Pour l'alimentation, il indique avec soin les animaux dont il sera permis de faire usage. Cette idée des maladies parasitaires et infectieuses qui a conquis une si grande place dans la pathologie moderne, paraît l'avoir vivement préoccupé ; on peut dire qu'elle domine toutes ses prescriptions hygiéniques. Il exclut du régime hébraïque les animaux qui sont particulièrement envahis par les parasites, et spécialement le porc. Le lièvre et le lapin seraient passibles du même reproche, d'après le Dr Leven ; ils sont interdits, etc. »

Ainsi, rationalistes et orthodoxes se trouvent d'accord pour faire de Moïse un précurseur de Pasteur ; mais, par là, ils épousent une des pires erreurs du XVIIIe siècle, consistant à se figurer les législateurs religieux, qu'ils s'appellent Moïse, Zoroastre ou Pythagore, comme des espèces de fourbes bienfaisants, trompant le vulgaire — ce que Voltaire appelait « la canaille » — pour lui assurer la santé et le bonheur. En un mot, ils attribuent à ces hommes du passé le plus lointain l'état d'esprit qu'ils suspectent en eux-mêmes ; ils les retirent du milieu historique qui les a produits pour les déguiser en ency-

1. *Dictionnaire de la Bible,* t. I, p. 618.

clopédistes, en libres penseurs épris du bien public et ne dédaignant pas de faire appel à la superstition pour l'assurer. Cette manière de voir n'est pas seulement injurieuse pour ceux que l'on accuse ainsi d'imposture, elle est un scandale pour le sens historique et conduit, sous couleur de vraisemblance, à ériger en système d'exégèse les plus invraisemblables anachronismes.

Les érudits anglais contemporains, comme Frazer et Robertson Smith, qui travaillèrent à bannir ces erreurs de la science, eurent, comme nous l'avons vu, des précurseurs parmi les Grecs, qui ont su chercher à des faits religieux les seules explications qui leur conviennent, à savoir des explications religieuses. En revanche, les théories des hygiénistes, quoique pressenties aussi par les Grecs[1], n'ont guère prévalu que depuis le XVIIIe siècle ; ainsi les rabbins du moyen âge motivaient les interdictions alimentaires non par de prétendues considérations d'hygiène, mais par l'idée qu'en mangeant un animal impur, tourmenté de passions mauvaises, on risquait de s'assimiler son impureté ou ses passions[2]. Quelque absurde que soit cette explication[3], elle a du moins l'avantage de rendre compte d'une superstition primitive en alléguant une idée de primitifs qui est encore, d'ailleurs, assez répandue. Ainsi un voyageur anglais a rapporté que chez une tribu sauvage du

1. Voir, dans le passage cité de Plutarque, le discours de Lamprias (Th. Reinach, *op. laud.*, p. 140). Même opinion (que les Juifs s'abstiennent du porc parce qu'il donne la lèpre) dans Tacite, *Hist.*, V, 4 (Th. Reinach, p. 305).

2. Quelques théologiens juifs ont cependant émis à ce sujet des idées raisonnables. Ainsi Saadia pense que le but de la Loi est de détourner les hommes du culte des animaux, « car l'homme n'adorera ni ce qu'il mange, ni ce qu'il rejette comme impur » (cité par Katzenelson, *Die rituellen Reinheitsgesetze*, dans la *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, janv.-mai 1899.)

3. Si l'on admettait, en effet, que le principe du tabou alimentaire est la crainte de s'assimiler un défaut (malpropreté, lubricité, timidité, etc.), il faudrait croire, en même temps, que les primitifs ont volontiers fait leur nourriture des animaux les plus forts et les plus courageux, pachydermes, félins, oiseaux de proie. Or, ce sont précisément ces animaux qui sont le plus généralement tabous. — J'ajoute cette note parce que, contrairement à mon attente, la théorie qu'elle écarte a trouvé un partisan au cours d'une discussion provoquée par le présent mémoire.

nord de l'Inde, les hommes mangent du tigre alors que leurs femmes s'en abstiennent, parce que, prétendent-ils, la chair de tigre leur donne du courage, alors qu'elle rendrait leurs femmes querelleuses. Le véritable motif est naturellement tout autre et, soit dit en passant, ne pouvait être allégué par ces sauvages, pas plus que la vraie raison de l'abstinence des Bretons n'aurait pu être donnée par eux à César; c'est, en effet, une loi générale que les hommes sont incapables d'expliquer les vieilles coutumes auxquelles ils obéissent, parce que les coutumes demeurent figées alors que les idées religieuses et sociales se transforment incessamment, là même où elles ne tendent pas à s'améliorer. A l'origine de la coutume constatée dans le nord de l'Inde, il y a ce qu'on appelle depuis Frazer un *tabou sexuel*. Une certaine classe d'hommes, qui avait pour totem le tigre, mangeait périodiquement et rituellement un animal de cette espèce, pour renouveler, par une sorte de communion primitive, sa force divine, sa provision de sainteté; avec le temps, ces fêtes religieuses se sont multipliées et les hommes du clan ont mangé du tigre toutes les fois qu'ils l'ont pu. Mais ces hommes étaient exogames, c'est-à-dire qu'ils épousaient des femmes appartenant à un autre clan, n'ayant pas le même totem, à qui la participation au festin rituel était interdite. Cette prohibition a survécu longtemps après que l'on en eut oublié la cause; tout ce que savent encore ces sauvages, c'est que les hommes peuvent manger du tigre, que les femmes n'en doivent pas manger, et ils ont inventé une raison spécieuse pour justifier cette différence à leurs propres yeux.

Pour en revenir aux Bretons de César, ce que nous connaissons aujourd'hui touchant le totémisme et les tabous alimentaires qui en dérivent nous permet d'affirmer que, chez certaines tribus tout au moins de la Bretagne, le lièvre, l'oie et la poule étaient des animaux sacrés, c'est-à-dire des totems[1].

1. Je rappelle que l'existence du totémisme chez les Iroquois a été reconnue dès 1724 par le P. Lafitau, qui proposa le premier d'expliquer par ce phénomène un fait de mythologie grecque. Il émit l'idée que la Chimère, à la fois lion, chèvre et serpent, pouvait représenter une ligue de trois tribus totémiques, exactement comme le loup, l'ours et le pigeon représentent la ligne iroquoise. Dès 1570, Garcilasso della Vega, sans connaître le mot,

On commet souvent, en parlant de totems, une erreur contre laquelle il importe de se mettre en garde, d'autant plus que Lubbock, Herbert Spencer et Frazer lui-même n'y ont pas toujours échappé. On s'imagine que l'animal totem est l'ancêtre mythique de ceux qui lui rendent un certain culte et l'on suppose que le clan totémique obéit au même sentiment qui inspirait aux Eumolpides, par exemple, le culte de leur ancêtre Eumolpos. Or, cette erreur a précisément pour cause la méconnaissance de la loi énoncée plus haut, à savoir que l'explication d'une coutume, recueillie de la bouche des primitifs, ne doit jamais être tenue pour exacte. Les premiers Européens qui ont constaté des faits de totémisme parmi les Indiens de l'Amérique du Nord, ont généralement reçu d'eux cette réponse : « Nous avons pour totem l'ours, ou le buffle, ou le serpent, parce que nous sommes des ours, des buffles ou des serpents, parce que nous descendons d'un de ces animaux et que nous en avons conservé le souvenir. » Cette explication est purement anthropomorphique : le sauvage, ne comprenant plus le lien mystique et traditionnel qui l'unit à l'animal, assimile ce lien au sentiment naturel de respect ou d'affection qu'il éprouve pour son père et son grand-père. En cela, le sauvage est très excusable ; mais le civilisé l'est moins quand il admet, les yeux fermés, une explication de sauvage. Tout ce qu'on peut dire, parce qu'on en a de nombreuses preuves, c'est que les membres des clans totémiques croient d'ordinaire descendre du totem ; mais loin que cette opinion rende compte du totémisme originel, il est, *a priori*, impossible qu'elle en

avait signalé la chose chez les Péruviens ; ils croient, dit-il, descendre de sources, de rivières, de lacs, de la mer et surtout d'animaux et d'oiseaux de proie (Lang, *Myth and Ritual*, 2e éd., p. 75, 77). Lang a aussi cité un témoignage du missionnaire jésuite Le Jeune, remontant à 1636 : « Les sauvages se persuadent que non seulement les hommes et les autres animaux, mais aussi que toutes les autres choses sont animées... Ils tiennent les poissons raisonnables, comme aussi les cerfs. » C'est l'animisme, principe et *substratum* du totémisme, qui paraît n'avoir pas été moins universel que lui. « *Totemism being found so widely distributed* [*Australia, Africa, America, the Oceanic Islands, India, North Asia*] *is a proof of the existence of that savage mental condition in which no line is drawn between men and other things in the world. This confusion is one of the characteristics of myths in all races* (Lang, *op. laud.*, t. I, p. VIII).

puisse donner la vraie raison. D'autre part, certains primitifs considèrent les animaux totem, ou, pour mieux dire, les animaux du clan totémique, comme leurs frères et non comme leurs cousins ; preuve que l'idée anthropomorphique de la filiation est loin d'être précise à leurs yeux. Enfin, il existe toute une série de traditions totémiques où l'animal totem n'est nullement un ancêtre, mais un bienfaiteur ou, au contraire, un protégé du clan. Un des personnages du dialogue de Plutarque dit que les Juifs vénèrent le porc parce qu'il leur a appris à cultiver la terre, en la fouillant avec son groin, et Tacite, traduisant quelque Grec d'Alexandrie, prétend que les mêmes Juifs vénèrent l'âne, parce que des ânes firent découvrir une source à Moïse. Une tribu indienne, qui a pour totem l'écrevisse, rapporte que ses ancêtres ont domestiqué des écrevisses et les ont graduellement transformées en hommes. Ainsi l'on ne peut même pas alléguer que l'idée de la filiation soit inséparable des coutumes totémiques et nous avons toute liberté d'en chercher une explication ailleurs.

Sans vouloir donner ici les raisons qui me font repousser les hypothèses émises, à ce sujet, par Lubbock, Herbert Spencer, Grant Allen et d'autres, je dirai que le totémisme ne me paraît pas autre chose qu'une hypertrophie de l'instinct social[1]. L'homme primitif, parce qu'il est social, ζῶον πολιτικόν, constitue des clans ; parce qu'il est social, il cherche à établir des liens entre son clan et le clan d'hommes voisins ; parce qu'il est social jusqu'à l'excès, jusqu'à l'aberration, il noue des pactes avec tel clan d'animaux ou même, plus rarement, avec tel clan de végétaux, qui ne lui semblent pas séparés du sien par l'abîme que la science seule nous a révélé. Cette

1. M. Goblet d'Alviella (*Revue de l'Univ. de Bruxelles,* 1898, p. 503) a cité fort à propos le passage suivant d'un ethnographe américain, M. Frank Cushing : « [Les Peaux Rouges dits Zunis] admettent que le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, la terre et la mer, tous les phénomènes et tous les éléments rentrent dans un même système de vie connexe et consciente. Le point de départ est l'homme, qui passe pour le plus bas des organismes, parce qu'il est le plus dépendant et le moins mystérieux. En conséquence, les animaux sont réputés plus puissants que l'homme, les éléments et les phénomènes plus puissants que les animaux. » (*Publications of the Bureau of Ethnology,* Washington, 1883, t. II, p. 9).

hypertrophie de l'instinct social a subsisté à travers les siècles, mais, comme tous les sentiments de l'homme, en se transformant : elle est devenue la charité et l'amour. Nous aussi, ou du moins les plus sensibles d'entre nous, nous sommes d'accord avec certains Peaux-Rouges pour traiter les animaux de « frères mineurs » et l'on se souvient que saint François d'Assise appelait les hirondelles ses sœurs, *sorores meae hirundines*... La poésie, écho ou survivance des sentiments primitifs de l'homme, a bien des fois exprimé l'ardeur de la sympathie humaine pour la fleur fauchée par la charrue, *purpureus flos succisus aratro,* le pavot abattu par l'ouragan ou le chêne « en proie à la cognée ». Ce serait mal connaître le fond permanent du genre *homo* que de voir seulement de la « littérature » là où il y a surtout de la très vieille religion.

L'antiquité classique nous offre un exemple remarquable à l'appui de ce que je viens de dire. On sait que la fève était tabou pour les Pythagoriciens et les Orphiques, que c'était un crime inexpiable d'en manger. Les anciens ne comprenaient pas cette interdiction et ont allégué, pour l'expliquer, des raisons extravagantes, d'autant plus extravagantes qu'elles étaient plus hygiéniques et utilitaires. Ainsi l'un d'eux nous dit que les fèves servaient à voter et que Pythagore a voulu éloigner ses adeptes des luttes politiques ; un autre assure que la fève provoque des flatuosités et qu'elle doit être, pour cela, bannie du menu des sages, dont elle pourrait gêner les méditations. Les modernes n'ont pas dédaigné des hypothèses du même ordre. Un de nos savants contemporains, et non des moindres, a ajouté les lignes que voici à l'article *Faba* du *Dictionnaire des Antiquités,* qui avait été préparé par feu Lenormant : « Il y a sans doute, au fond de toutes ces légendes, une simple prescription hygiénique, comme l'abstinence de la chair du porc chez les Hébreux, prescription sur laquelle la superstition antique avait brodé des thèmes très variés [1]. » Cette erreur est

1. Dans son récent ouvrage, *Antike Gemmen* (t. III, p. 263), M. Furtwaengler, venant à parler du Pythagorisme, qu'il croit d'origine indoue (!), estime que la défense de manger des fèves a pour cause « la crainte de troubler les sacrifices par des flatuosités. » De pareilles aberrations attestent la nécessité d'introduire la paléontologie sociale dans le cycle des études philologiques.

instructive, parce qu'elle est le type de beaucoup d'autres, caractérisées non seulement par l'anachronisme dont il a déjà été question, mais par l'ὕστερον πρότερον qui consiste à voir dans la superstition une corruption de la science, alors que la science est la descendante lointaine, on pourrait dire la fille posthume de la superstition, si la superstition pouvait mourir. Le bon Larcher, dans son commentaire d'Hérodote, a naïvement exprimé cette idée bizarre de l'antériorité de la science, qui a dominé au XVIIIe siècle et dont nous avons montré l'influence jusque chez Renan. Il s'agit des Égyptiens, qui ne mangeaient pas de vache (Hérod., II, 41), parce que, suivant saint Jérôme, ils voulaient que l'espèce se conservât. « Ce règlement, observe Larcher, qui, dans son principe, était très sage, dégénéra peu à peu en superstition... Ce qui s'était pratiqué dans le commencement pour un motif d'utilité, le fut depuis par superstition. » Est-il nécessaire de montrer encore que toutes les explications de cette espèce vont droit au rebours de l'histoire et du bon sens ?[1]

Un des biographes de Pythagore rapporte que lors du soulèvement de Crotone, comme le législateur fuyait devant les insurgés en armes, il rencontra un champ de fèves et que, n'osant s'y aventurer, de peur d'écraser ces plantes saintes, il fit un détour qui permit aux sicaires de le rejoindre[2]. Cette anecdote est fort intéressante. Elle nous montre d'abord qu'on cultivait des fèves en pays pythagoricien, tout comme on élevait des lièvres et des oies en Bretagne, bien qu'on n'en mangeât point; c'est donc que cette plante n'était pas considérée comme impure ni comme malsaine, mais comme sacrée. Or, c'est précisément parce que des plantes, parce que des animaux

1. Sumner Maine (*Ancient Law*, p. 15) n'est pas moins loin de la vérité quand il déclare que les usages des sociétés primitives sont fondées sur leur utilité physique et morale (!). « Mais, continue-t-il, la grande masse du peuple, en acceptant ces usages, n'en comprend pas la portée et leur attribue des motifs surnaturels. Alors commence le *processus* que l'on peut caractériser ainsi : des usages raisonnables donnent lieu à des usages déraisonnables... Des mesures raisonnables, imaginées par le goût de la propreté, donnent lieu, avec le temps, à des cérémonies compliquées de lustrations solennelles. » Impossible de déraisonner plus lourdement.

2. Diogène Laërce, VIII, 39; cf. Chaignet, *Pythagore*, t. I, p. 90.

ont été regardés à certaines époques comme sacrés, que l'homme primitif a refréné ses appétits gloutons, qu'il a cultivé les unes et laissé croître et multiplier les autres : le culte a précédé la culture, il l'a motivée, et c'est par une singulière inversion des vraisemblances qu'on fait dériver les religions agraires ou thériomorphiques de l'introduction des céréales ou de celles des animaux domestiques. M. Frazer, en quelques lignes pleines de pensée, a, de nos jours, indiqué cette solution, la seule acceptable, du problème que soulèvent l'origine des plantes cultivées et la domestication des animaux[1]. Ici encore, l'antériorité chronologique de la religion sur la science est évidente, comme elle devait l'être *a priori*. En second lieu, nous voyons par le récit de la mort de Pythagore que la défense de manger des fèves n'était que secondaire : le tabou primitif interdisait de les tuer. Elles étaient donc considérées non seulement comme vivantes, mais comme animées de la même vie que les hommes, comme affiliées ou apparentées aux tribus primitives chez qui le meurtre d'un parent, d'un membre du clan était seul considéré comme un crime. C'est parmi elles que prit naissance l'interdiction alimentaire dont l'orphisme et le pythagorisme se sont fait l'écho. Le tabou de la fève se retrouve en Égypte, où les anciens ont supposé à tort que Pythagore avait appris à le connaître[2]. Mais d'autres indices nous persuadent qu'il a été très général en Italie à une époque bien antérieure au pythagorisme. A Rome, le *flamen dialis* ne devait ni manger, ni même nommer une fève[3] ; ce sont là, chez les primitifs, les tabous les plus fréquents du culte totémique. Un autre caractère consiste en ce que le clan totémique prend le nom de son totem et le communique à ses membres : l'Indien Serpent appartient au clan du Serpent, qui a le serpent pour totem. Or, parmi les vieux clans romains, qui sont les *gentes* de l'histoire, il y a des *Fabii* (clan de la

1. Frazer, *Le totémisme*, trad. franç., p. 135. Cf. F.-B. Jevons, *Introduction to the history of religion*, p. 113 et suiv., qui a le premier développé la théorie de M. Frazer.

2. Cf. l'art. *Faba* du *Dict. des Antiquités*, par F. Lenormant.

3. Gell., X, 15, 12; Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 119; cf. Frazer, *Golden Bough*, t. I, p. 118.

fève). On constate aussi des clans totémiques parmi les γένη d'Athènes, témoin les Φηγαιεῖς (clan du chêne), desquels je crois qu'il faut rapprocher les *Druidae* celtiques. Mais tenons-nous-en aux Fabii[1] et remarquons encore que, dans les clans totémiques, prévaut souvent l'idée que les morts du clan humain entrent dans les corps du clan animal ou renaissent sous cette forme[2]. On comprend dès lors le vers orphique, qui assimile l'acte de manger (c'est-à-dire de tuer) une fève à celui de manger la tête d'un de ses parents[3]; on comprend aussi le vieux rituel des Lemuralia, au cours duquel le père de famille romain, jetant des fèves noires derrière lui en pâture aux Ombres, croyait ainsi se racheter et racheter les siens :

His, inquit, redimo meque meosque fabis 4.

Ce vieux Romain offrait des fèves comme Numa avait offert des oignons, à la place de victimes humaines[5], et cette substitution nous éclaire sur le caractère primitif du rite. A l'époque où il prit naissance, on ne disait pas seulement, comme dans la Rome classique : *homo res sacra homini*, mais *faba, caepe, res sacra homini*.

Nous sommes de nouveau bien loin des Bretons de César ;

1 Pour bon nombre de *cognomina* romains, tels que *Lentulus* (lentille), *Caepio* (oignon), *Anser* (oie), *Gallus* (coq), etc., il y aurait lieu de se demander si ce sont bien, à l'origine, des *cognomina*, et s'il ne faut pas y voir plutôt des subdivisions de *gentes* primitives — auquel cas le témoignage de ces noms appuierait l'hypothèse qu'on a fondée sur celui des *Fabii*.

2. M. Tylor a pensé que cette idée de la métempsycose ou de la transmigration, si répandue chez les primitifs, était à l'origine du totémisme; je crois, pour ma part, qu'elle n'en est qu'une conséquence, car l'idée que les morts d'un clan deviennent les membres d'un clan animal ou végétal présuppose celle d'une certaine fraternité entre le clan humain et l'espèce dont il s'agit. Diogène Laërce dit très bien que l'interdiction de toute nourriture animale chez les Pythagoriciens est fondée sur l'opinion qu'ils soutiennent de l'identité de nature entre l'homme et les bêtes, κοινὸν δικαῖον ἡμῖν ἐγόντων ψυχῆς. Même dans la littérature grecque classique, il y a des traces d'une vieille croyance à l'intimité entre les hommes et les bêtes (*Iliade*, XIX, 404), idée que la fable animale a perpétuée dans la littérature.

3. Ἴσον τοι κυάμους τε φαγεῖν κεφαλάς τε τοκήων. — Δειλοί πάνδειλοι, κυάμων ἄπο χεῖρας ἔχεσθε. Cf. Abel, *Orphica*, p. 259.

4. Cf. Ovide, *Fastes*, V, 419 et suiv.

5. La sainteté de l'oignon paraît avec évidence dans cette histoire racontée par Ovide, où Numa trompe Jupiter en lui offrant des têtes d'oignon à la place de têtes d'hommes (*Fastes*, III, 340).

il faut cependant, avant de prendre congé d'eux, examiner de plus près les trois tabous d'origine totémique dont le conquérant romain nous a conservé le souvenir.

Un folkloriste anglais a récemment montré que, dans la religion populaire du pays de Galles, le lièvre, la poule et l'oie jouent encore un certain rôle, de même, d'ailleurs, qu'une vingtaine d'autres animaux[1]. Ce sont autant de survivances lointaines de ce totémisme dont l'origine, à l'époque de César, se perdait déjà dans l'obscurité des temps, puisqu'il a dû logiquement précéder la domestication des animaux. A Pennant Melangell, on s'abstient de tuer les lièvres ; à Llanfechain, on les chasse une fois par an. Une fois par an aussi, dans plusieurs localités, il y a des foires où l'on vend des oies et où l'on en mange avec quelque solennité. Ailleurs, le coq tué le mardi-gras est mangé en grande cérémonie. La périodicité du festin rituel, dont un certain animal fait les frais, est une des survivances les plus ordinaires du totémisme. Il y a même des clans totémiques qui mangent habituellement leur totem, mais qui, une fois par an, le mangent avec plus de cérémonie, comme pour s'imprégner de sa sainteté et lui rendre hommage[2].

L'auteur de l'article que nous venons de citer écrit (p. 318) : « Boadicée, selon Jules César, portait avec elle un lièvre qui devait lui porter bonheur quand elle allait combattre les Romains ». Jules César n'a point parlé de Boadicée (de son vrai nom Boudicca), et pour cause ; le texte visé est dans Dion Cassius et prête du reste à quelque ambiguïté[3]. Boadicée vient de terminer un discours à ses guerriers en traitant les Romains de lièvres et de renards qui prétendent commander à des chiens et à des loups. « Ayant dit cela, elle lâcha un lièvre de son sein, *usant d'une sorte de divination,* et la course de l'animal ayant donné un présage heureux, la multitude poussa des cris de joie. » Or, d'abord, il est évident que Dion Cassius ne parle pas en témoin oculaire ; les discours qu'il prête à

1. M. W. Thomas, dans la *Revue de l'Histoire des Religions,* 1898, p. 295-347.
2. *Ibid.,* p. 302.
3. Dion Cassius, LXII, 6 (éd. Gros et Boissée).

Boadicée, où il est question de Nitocris et de Sémiramis, n'ont manifestement pas été tenus. Il ne faut donc attacher aucune importance à la comparaison des Romains avec des lièvres, qui marque la fin d'un de ces discours de sophiste. Tout ce qu'on peut retenir, c'est que Boadicée avait un lièvre familier et qu'elle s'en servit, dans une circonstance solennelle, pour interroger l'avenir. Or, le lièvre familier de la princesse bretonne est bien un de ces animaux sacrés que les Bretons, du temps de César, élevaient sans en faire leur nourriture, — de sorte que le texte de Dion Cassius est d'accord avec celui de César — et la circonstance qu'on l'emploie à la divination en confirme le caractère totémique. Robertson Smith a montré, en effet, que les animaux d'augure avaient été, à l'origine, des animaux sacrés. Chez les peuples bien doués et qui marchent vers la vraie civilisation, la phase proprement totémique est nécessairement très courte, car si le totémisme provoque la domestication des animaux, cette domestication, à son tour, la fait disparaître, en rendant de plus en plus facile et général l'usage de leur viande. Dans les pays où le totémisme s'est conservé jusqu'à nos jours, il n'y a pas ou presque pas d'animaux domestiques, parce que les animaux indigènes ne se prêtaient pas à la domestication ; en revanche, là où il y a des animaux domestiques, on ne trouve plus que des survivances du totémisme. L'une de ces survivances consiste précisément en ceci, que l'animal considéré autrefois comme l'ami et le protecteur du clan continue à lui témoigner sa bienveillance en lui révélant les secrets de l'avenir.

C'est ce qui peut être constaté clairement dans le cas de la poule, cet autre totem des Bretons au temps de César. Animal domestique depuis une haute antiquité, la poule a dû être totem dans bien des pays, sans quoi on ne l'eût pas domestiquée ; à Rome, le souvenir de cette sainteté primitive survécut dans l'usage augural des poulets sacrés. Lorsque le consul Appius Claudius Pulcher, avant la bataille de Drepanum, ordonna de jeter à l'eau les poulets qui refusaient de manger[1], il aggrava son incrédulité d'un sacrilège : les poulets sacrés

1. Tit. Liv., *Perioch. libri* XIX.

étaient totem, non moins que les oies du Capitole. Pour expliquer l'ancien usage qui leur prescrivait d'entretenir ces oiseaux, les Romains avaient inventé l'histoire de l'attaque du Capitole par les Gaulois, reconnus à temps et repoussés grâce à la vigilance des oies de Junon. Nous avons déjà vu que les tribus totémiques actuelles expliquent souvent le culte qu'elles rendent aux animaux totems, ou les égards dont elles les entourent, par le souvenir de quelque service éclatant. Les explications de ce genre ne sont jamais sérieuses, d'abord parce que ce sont des sauvages qui les allèguent, puis parce que le sentiment de la gratitude, encore assez faible chez les civilisés, n'a guère pu tenir une grande place chez les primitifs : il faut enseigner aux enfants à dire *merci*. Si donc la fable romaine ne mérite pas plus de créance que celles dont nous entretiennent les Peaux-Rouges, force est de considérer l'oie comme le totem d'un ancien clan romain qui avait élu domicile sur le Capitole. Ce clan, dont le cognomen *Anser* conserve peut-être le souvenir, avait des croyances analogues à celles d'un des clans bretons mentionnés par César : il entretenait des oies, non pour s'en nourrir, mais *religionis causa*. L'histoire des oies vigilantes est du même ordre que celle de la louve romaine, nourrice de Romulus et de Rémus. Le totem du loup était très répandu en Italie, où certains prêtres s'appelaient *lupi (hirpi)*[1], comme certaines prêtresses d'Artémis, en Grèce, s'appelaient *ourses* (ἄρκτοι)[2] ; on pourrait citer un bon nombre d'exemples de ces désignations, qui attestent l'existence de cultes totémiques où les fidèles, dans certaines cérémonies, revêtaient la peau de l'animal totem. Avant d'être identifié à l'Arès hellénique, Mars, le père de Romulus et de Rémus, était un loup, animal dont ses images portent la dépouille et qui est resté non seulement son attribut, mais sa victime favorite. Or, la victime favorite d'un dieu, celle dont il revêt la peau, n'est jamais, à l'origine, que ce dieu lui-même : témoin l'Apollon Lykios des Grecs, dont on fit plus tard un tueur de loups, l'Apollon Parnopios, dont on fit un tueur de saute-

1. Cf. Keller, *Thiere des Alterthums*, p. 172.
2. Voir Frazer, *Pausanias*, t. IV, p. 224.

relles, l'Apollon Smintheus, dont on fit un tueur de souris, l'Apollon Sauroctone, en réalité Apollon Sauros, dont on fit un tueur de serpents, le Dionysos Bassareus, dont on fit un tueur de renards, etc.[1]. Le loup surmontait les enseignes romaines et Tacite savait encore que les animaux figurés sur les enseignes étaient des animaux sacrés, non des symboles poétiques, puisqu'en parlant d'un peuple de la Germanie, les Aestii, il s'exprime ainsi : *Insigne* SUPERSTITIONIS *formas aprorum gestant*[2]. Quand les tribus romaines primitives se furent élevées au-dessus du totémisme, tout en conservant quelques usages et quelques tabous qui témoignent de cet état religieux, les vestiges du culte du loup donnèrent naissance à la fable de la fondation de Rome, comme celles du culte de l'oie à la fable de la victoire nocturne sur les Gaulois. Le totémisme a disparu à peu près partout, laissant, à peu près partout, des coutumes singulières que la curiosité humaine veut expliquer à tout prix ; il n'est donc pas surprenant, malgré le dire de certains antiquaires, mais, au contraire, fort naturel, que des légendes semblables à celles de Romulus et de Rémus aient pris naissance indépendamment dans divers pays[3]. Ainsi l'ancêtre mythique du peuple turc est le nourrisson d'une louve et d'autres tribus des steppes de l'Asie Centrale racontent des histoires analogues[4]. L'ancienne exégèse mythologique, en présence de pareilles concordances, admettait volontiers un emprunt ; en 1887 encore, M. Keller ne craignait pas d'écrire : « La légende de la louve n'est pas un produit du sol italique *(uritalisch)*, car nous pouvons la suivre clairement jusque dans l'Asie antérieure ». Ainsi la louve romaine était d'origine asiatique ! Ce n'est pas un des moindres bienfaits de la mythologie anthropologique d'avoir substitué à d'aussi singulières hypothèses des explications moins pénibles à accepter.

En dehors du texte de César, il existe encore au moins un

1. Ridgeway, *Classical Review*, t. X, p. 21.
2. Tacite, *Germanie*, XLV.
3. Une liste de ces légendes est donnée par Frazer, *Pausanias*, t. III, p. 234. Les animaux nourriciers sont la louve, la biche, l'ourse, la vache, la jument, l'abeille, la colombe. Ajoutez la chienne (Esculape), Festus, *s. v. In insula* (Frazer, *ibid.*, t. III, p. 250).
4. Keller, *Thiere des Alterthums*, p. 175.

témoignage littéraire — d'époque, à la vérité, plus tardive — qui fournit une preuve irrécusable du totémisme celtique. Le héros de l'épopée irlandaise, *Cuchulainn,* porte un nom qui signifie « le chien de Culann » ; or, cet homme du clan *chien* est soumis au tabou ordinaire qui pèse sur les clans totémiques : il ne doit pas manger son totem, du moins en dehors de certaines cérémonies religieuses. Dans le récit irlandais, au moment où Cuchulainn va engager sa dernière bataille, il rencontre trois vieilles qui l'invitent à manger du chien. Dès qu'il a touché à cette nourriture interdite, « la malédiction atteint tout son côté gauche qui, de la tête aux pieds, perd une grande partie de sa force [1] ». M. d'Arbois de Jubainville, en racontant cet épisode, parle d'une « défense magique » qui interdisait à Cuchulainn la chair de son animal homonyme. Il ne peut être question là de magie, puisque l'interdiction de la nourriture totémique est un fait général, tandis que la magie ne vise que des cas particuliers. On a fait observer qu'une légende relative à saint Patrice reproduit le même trait, alors cependant que le nom du saint n'atteste pas qu'il appartînt, comme Cuchulainn, à une tribu totémique [2]. Une femme païenne voulut lui faire manger à son insu un plat de chien. Le saint se méfia à l'aspect de la viande et pria Dieu de rendre à l'animal qu'on lui offrait sa forme première. Aussitôt un lévrier jaune s'élança du plat et s'enfuit dans le district de Waterford. Saint Patrice ordonna aux paysans qui l'entouraient de le poursuivre et de le tuer, puis il maudit la vieille femme et son village, où jamais, depuis, il n'a manqué de boiteux ni de sourds-muets. Il y a sans doute dans cette histoire un souvenir de la *saga* de Cuchulainn ; mais il est curieux de constater qu'au moment où elle prit naissance, le tabou du chien était encore assez vivace en Irlande pour qu'il ait paru inutile de l'expliquer [3].

1. D'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande,* p. 336.
2. W. C. Borlase, *The dolmens of Ireland,* t. III (1897), p. 879, d'après O'Donovan. Je ne trouve pas d'autre mention de cette légende.
3. M. Stokes veut bien m'apprendre que, d'après le *Livre Jaune* de Lecan (éd. Atkinson, p. 91), le roi Conaire, fils d'un oiseau, ne devait pas tuer des oiseaux. Cf. *Revue Celtique,* t. XII, p. 242.

Ce que les textes littéraires ne nous disent pas, la toponymie, l'onomastique et l'archéologie peuvent nous l'apprendre. Or, il est remarquable que ces deux sciences fournissent, au sujet du totémisme celtique, des indications singulièrement concordantes.

M. d'Arbois de Jubainville, sans s'occuper du totémisme, a mis en lumière le caractère sacré de divers animaux et végétaux d'après les noms d'hommes qui en dérivent au moyen du suffixe *-genos,* marquant la filiation mythologique chez les Celtes[1]. Ces animaux sont l'ours, le sanglier, le taureau, le chien et le corbeau ; les végétaux sont le chêne et l'aulne. On a les noms *Arti-genos, Matu-genos, *Uro-genos (Urogenertus, Urogenia), *Cunogenos (Congen,* IXe siècle), **Brannogenos (Brannogenium* en Grande-Bretagne), **Vidu-genos (Guid-gen), *Vermo-genos (Guern-gen).* Je n'insiste pas sur ces faits linguistiques, n'ayant rien à ajouter à ceux que M. d'Arbois a réunis, mais j'observe qu'un nom propre, attestant une filiation animale ou végétale, peut toujours être considéré sinon comme une preuve, du moins comme un indice de totémisme. Ce principe a été appliqué par Robertson Smith et d'autres à la démonstration du totémisme primitif des Hébreux, seule explication rationnelle des interdictions alimentaires qui pèsent encore sur leurs descendants[2].

Nous allons montrer que le témoignage de l'archéologie confirme et complète celui de l'onomastique.

A en croire les chroniqueurs du moyen âge, le duc de Zaehringen, Berthold V, vicaire de l'Empereur, aurait, en 1191 après J.-C., fait creuser un fossé pour protéger le village établi

1. *Revue Celtique*, t. VIII, p. 181 ; t. X, p. 166.

2. Indiquée en 1870 par Maclennan (*Fortnightly Review,* 1870, I, p. 207), la théorie du totémisme hébraïque a été développée par Robertson Smith (*Journal of Philology,* 1880, p. 75), acceptée par Stade (*Gesch. Israels,* t. I, p. 408) et soumise à une critique approfondie par Joseph Jacobs (*Studies in biblical archaeology*, Londres, 1894, p. 64-103). — Sur la tyrannie des lois alimentaires, qui pèsent d'un poids si lourd sur les Juifs pauvres et pieux dans leur lutte pour l'existence, voir le courageux ouvrage du rabbin Wiener, *Die jüdischen Speisegesetze* (Breslau, 1895) et l'article trop peu remarqué que lui a consacré M. Claude Montefiore (*Jewish Quarterly Review,* 1896, p. 392-413).

auprès de son château de Nydeck ; la ville ainsi délimitée aurait reçu le nom de Berne, du nom signifiant ours en allemand *(Baer)* et en souvenir d'un plantigrade gigantesque que le duc Berthold avait tué près de là. Cette histoire a été répétée par tous les historiens de Berne et l'on explique ainsi pourquoi la ville entretient, depuis des siècles, des ours qui inspirent aux Bernois un vague sentiment de respect et d'affection.

Or, l'histoire de Berthold V n'est pas moins légendaire et *étiologique* que celle des oies du Capitole ; il s'agit d'un culte totémique, antérieur de plusieurs dizaines de siècles à Berthold ; un hasard heureux veut que nous puissions aujourd'hui en fournir la preuve.

Au mois de mai 1832, on découvrit à Muri, village situé dans les environs immédiats de Berne, un lot de statuettes romaines en bronze qui sont conservées aujourd'hui au musée bernois. Parmi ces statuettes, il y avait une figure d'ourse, qui fut prise d'abord pour celle d'un gros dogue ou d'un hippopotame (!), une déesse assise tenant une patère et des fruits, une tige surmontée d'un panier avec des fruits, un arbre tortueux, enfin un piédestal avec l'inscription DEAE ARTIONI LICINIA SABINILLA. On ne tarda pas à reconnaître que la déesse, le panier et l'arbre avaient leur place marquée sur le piédestal, mais on ne songea pas à y placer l'ourse, bien que Studer, en 1846, et Bachofen en 1863 eussent exprimé l'opinion que cet animal appartenait au groupe. Enfin, en 1899, M. le pasteur Paul Vionnet établit, sans contestation possible, que les pattes de l'ourse avaient laissé leur trace sur le piédestal, entre l'arbre et la déesse ; le groupe put alors être reconstitué dans son intégrité, tel que le reproduit notre gravure (planche I)[1].

Alors même que le nom de la déesse ne serait pas donné par l'inscription et qu'on y verrait simplement, comme l'ont fait les premiers commentateurs, une Pomone, les conclusions qui se dégageraient de cet ensemble seraient assez claires. L'ours n'est pas et n'a jamais été un animal domestique ; s'il

1. Dans le *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 258, 1 et p. 729, 3, j'ai reproduit séparément l'ourse et le reste du groupe ; le rapprochement de ces morceaux n'avait pas encore été tenté.

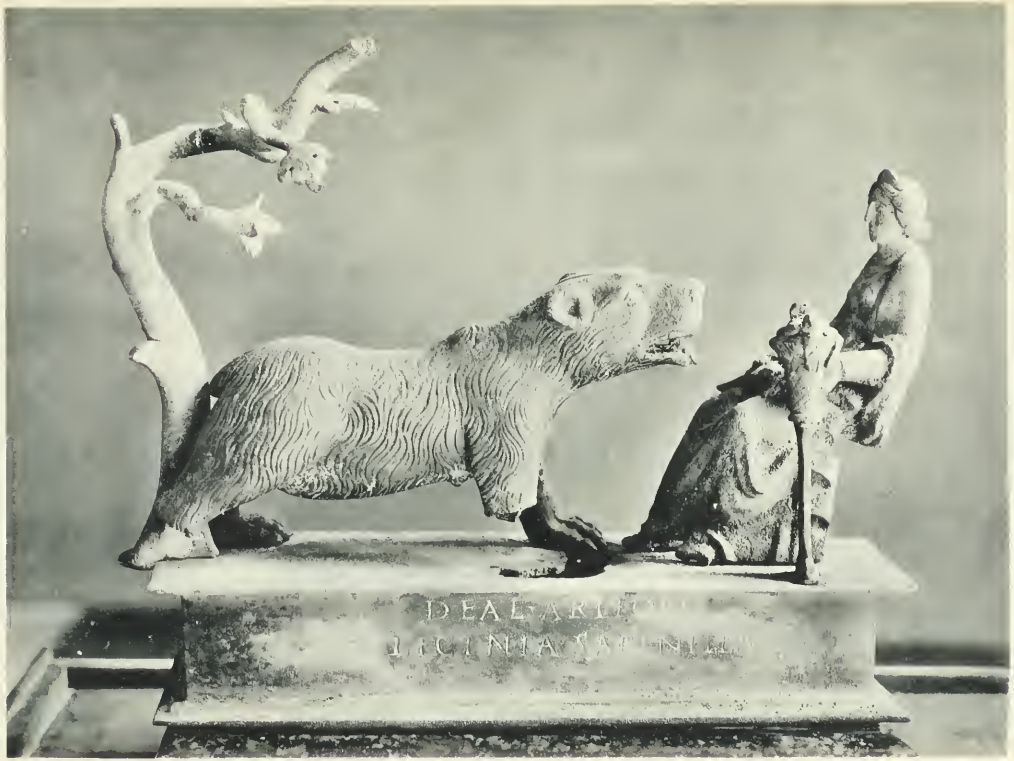

Phototypie Berthaud, Paris

LA DÉESSE ARTIO ET SON OURSE

(Musée de Berne)

est représenté ici s'approchant d'une déesse pour manger les fruits qu'elle tient dans la main, c'est qu'il est conçu comme un animal apprivoisé. Mais cet animal est nourri par une déesse ; il participe donc à son caractère de sainteté. Ce caractère a subsisté à travers les siècles ; les ours, objets d'un culte populaire, ont donné leur nom à Berne et sont encore entretenus aux frais des habitants de cette ville, comme l'étaient, dans certains nomes de l'Égypte, les crocodiles, les chacals et les chats[1].

Le nom de la déesse, *Artio,* a été rapproché, dès l'époque de la découverte, du nom indo-européen de l'ours, en grec ἄρκτος, en celtique *artos,* féminin *arta.* Le suffixe *-io(n),* qui est fréquent dans les noms de lieux celtiques comme dans les noms de personnes, exprime une relation assez vague, à la façon du suffixe *-ios*; *Artio* est à *Artos* comme *Hippios,* surnom de Poseidon, est à *Hippos* et signifie : « la déesse ursine ». Cela est tellement évident qu'on hésiterait à y insister si une autre explication ne tendait à prévaloir, sans doute à cause de la répugnance qu'éprouvent certains philologues à reconnaître les faits totémiques dans le domaine européen. M. Rhys a proposé de faire dériver le nom d'*Artio* du celtique *ār,* signifiant « terre arable ou labourée[2] », et M. Ihm a écrit, à l'article *Artio,* dans la dernière édition de la *Realencyclopaedie* de Pauly : « L'étymologie du nom est peut-être l'irlandais *art* (pierre, terre), de sorte que nous aurions affaire à une divinité de l'abondance ». Ces hypothèses auraient sans doute été épargnées à la science si la reconstitution du groupe avait eu lieu assez tôt pour être connue de MM. Rhys et Max Ihm.

Artio est une déesse *ursine* comme Apollon, par exemple,

1. Chez les primitifs, l'animal totem est souvent gardé et nourri par ses fidèles. Un clan de Samoa nourrissait des anguilles, un autre des écrevisses. Chez les Kelongs de Java, dont le totem est le chien rouge, chaque famille possède un chien rouge, que personne n'a le droit de battre ni de maltraiter. Dans quelques villages Moquis, on tient en cage et on nourrit des aigles (comme à Genève). Les Ainos du Japon et les Gilgaks, peuple de l'Amour inférieur, tiennent en captivité des ours; les femmes Aïnos vont jusqu'à allaiter des oursons ! (Frazer, *Le totémisme,* trad. fr., p. 21 et suiv., où l'on trouvera les références).

2. Rhys, *Hibbert lectures,* 1886, p. 6.

est un dieu *lupin*, Λύκιος. Quand le totémisme primitif fut oublié, ces épithètes restèrent attachées aux noms des divinités et provoquèrent diverses explications. Tantôt le dieu ou la déesse est l'ennemi d'un animal, protège le pays ou la cité contre ses atteintes ; tantôt il en fait son compagnon ou sa monture ; tantôt il exige qu'on le lui offre en sacrifice dans des circonstances solennelles ou à des fêtes périodiques. Ainsi Hécate est dite κυνοσφαγής, se complaisant aux sacrifices de chiens, et nous savons, en effet, que jusqu'à la fin de l'antiquité on sacrifia des chiens à Hécate. Mais Porphyre nous apprend que, dans le culte d'Hécate, on invoquait la déesse en l'appelant « chienne »[1], et Nonnos l'appelle φιλοσκύλαξ, c'est-à-dire « aimant les chiens »[2]. Hécate, déesse infernale, déesse à trois faces, toujours accompagnée de chiens, ressemble singulièrement à Cerbère, le chien infernal à triple tête. Évidemment, c'est l'invocation rituelle qui a conservé le plus ancien souvenir de la nature primitive d'Hécate, antérieure à la période anthropomorphique de la religion grecque. Le sacrifice de chiens à Hécate, autre fait rituel et, par conséquent, très ancien, vient à l'appui de cette opinion. Robertson Smith a démontré en 1889 — et sa démonstration est irréfutable — que chez les Grecs comme chez les Sémites et bien d'autres peuples, par exemple les Mexicains, le sacrifice par excellence est celui du totem, dont les fidèles se partagent la chair pour se sanctifier. La victime favorite d'une divinité n'est autre, à l'origine, que cette divinité elle-même ; on conçoit que lorsque cette idée eut disparu, le vulgaire se soit imaginé que la victime en question était l'objet de la haine de la divinité et qu'on ait inventé des histoires pour la motiver[3].

Ce qui est vrai d'Hécate l'est aussi d'Apollon qui, dans plusieurs tribus grecques, a certainement pris la place d'un loup[4]. Suivant une tradition recueillie par Aristote, Latone avait donné naissance à Apollon sous la forme d'un loup ; en d'autres

1. Porphyre, *De abstin.*, III, 17 ; IV, 16. Cf. Robertson Smith, *Relig. of the Semites*, p. 272.
2. Nonnos, *Dionys.*, III, 74.
3. Cf. Hubert et Mauss, *Essai sur le sacrifice* (1899), p. 120, 128.
4. Cf. Frazer, *Pausanias*, t. II, p. 195.

termes, Apollon, fils de Latone, est, à l'origine, un loup fils d'une louve, comme Romulus et Rémus. A Argos et à Athènes, il existe un vieux culte d'Apollon λύκιος. L'Athénien qui avait tué un loup organisait une souscription pour l'enterrer avec honneur [1], fait fréquent dans les cultes totémiques et qu'on constate, en Grèce même, dans l'île de Sériphos, ou Élien nous dit que les homards trouvés morts sont enterrés et pleurés comme s'ils appartenaient à une famille de l'île [2]. A Argos, le loup est figuré sur les monnaies. Une fois que les Grecs furent complètement sortis de la phase totémique, l'association traditionnelle d'Apollon avec le loup provoqua deux explications contradictoires. Suivant les uns, il était le protecteur des loups; suivant d'autres, il était le massacreur des loups et l'on rappelait qu'il avait dû s'exercer à ce rôle du temps qu'il était berger chez Admète [3]. Ainsi, mise en présence des survivances du totémisme, la croyance populaire ou l'exégèse savante hésite souvent entre deux hypothèses: le dieu est-il l'ami ou l'ennemi de l'animal auquel il est associé? Primitivement, il n'est ni l'un ni l'autre, puisqu'il est l'animal lui-même, ou plutôt parce que la notion de divinité réside dans le clan animal; mais on a vite fait de ne plus penser à cela dès que la mythologie, greffée sur la religion, a substitué des dieux individuels aux espèces divines. En Troade et ailleurs, on élevait et on nourrissait des souris sacrées dans les temples d'Apollon, que l'on appelait *Sminthien,* c'est-à-dire souris; Élien nous apprend, d'autre part, que les habitants d'Hexamitos, en Troade, rendaient un culte particulier aux souris [4]. Mais alors qu'Apollon était considéré quelquefois comme le protecteur des souris, ailleurs et plus souvent on se le figurait comme le dieu qui

1. Schol. Apoll. Rhod., II, 124.

2. Elien, Περὶ ζώων, XIII, 26. A Samoa, un homme du clan des hibous, qui trouvait un hibou mort sur son chemin, s'asseyait, pleurait sur l'animal mort et se frappait le front jusqu'au sang. Une tribu arabe avait coutume d'enterrer les gazelles mortes et portait le deuil de ces animaux pendant sept jours (Frazer).

3. Cf. Lang, *Myth and ritual,* 2e éd., t. II, p. 221.

4. Cf. Frazer, *Pausanias,* t. V, p. 289, et t. III, p. 368. Les *Mysiens* doivent probablement leur nom à la souris *(mus),* comme les Lyciens au loup.

avait délivré les Sminthiens de ces animaux malfaisants. Le sacrifice périodique et solennel de souris à Apollon Sminthien ne pouvait que confirmer cette opinion, dont le caractère tardif et prosaïque est évident. Il est à noter que la souris est un objet d'horreur pour la législation mosaïque et qu'elle paraît avoir été revêtue d'un caractère sacré chez les Philistins et chez quelques sectaires juifs [1]. Ces deux conceptions de l'*impur* et du *très pur* reviennent au même, comme l'ont établi Frazer et Robertson Smith ; elles se fondent à l'origine dans une conception plus compréhensive, celle du *tabou* ou de l'« intangible », qui est la marque distinctive des animaux et des végétaux totem.

Si l'on avait demandé à un Helvète du premier siècle après notre ère pourquoi sa déesse Artio avait un ours familier, il eût sans doute, comme les Bernois d'aujourd'hui, répondu en racontant une histoire : Artio avait délivré son canton d'un ours redoutable, un ours avait fait découvrir un gué à une troupe d'Helvètes, Artio exigeait, pour quelque offense, le sacrifice annuel d'un ours, etc. La phase totémique remonte, en Europe, à un passé si lointain que l'antiquité classique n'en a jamais eu qu'une idée vague, exactement comme elle a ignoré les âges géologiques antérieurs au nôtre, qui était aussi le sien. Si nous sommes mieux informés, cela tient à ce que nous avons retrouvé, dans les civilisations encore rudimentaires de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique, l'équivalent d'un état social et religieux qui a précédé de beaucoup celui des Grecs, des Romains et des Gaulois dont nous entretient la littérature. Ainsi, bien des survivances longtemps inexplicables, que les textes et les monuments révèlent chez ces peuples, deviennent claires ou, du moins, se rattachent à des conceptions générales, dès qu'on les étudie à la lumière de l'ethnographie comparée.

Le culte des animaux, c'est-à-dire l'existence d'animaux individuels sacrés ou consacrés, n'est pas le totémisme et, par ce motif, on est autorisé à dire qu'il n'y a pas, à l'époque his-

1. Pour la prohibition de la souris, voir *Lévitique,* XI, 29. Pour l'offrande de souris d'or par les Philistins, I *Sam.* VI, 4, 5. L'allusion à la souris mangée rituellement par certains sectaires est dans Isaïe, LXVI, 17 ; voir aussi Ezéchiel, VIII, 10.

torique, de religions totémiques dans le bassin de la Méditerranée[1]. Mais on se persuade facilement que la thériolâtrie, sous quelque forme qu'elle se présente, n'est intelligible qu'en tant que survivance d'un totémisme primitif et qu'il est légitime de conclure de l'une à l'autre. Nous avons, d'ailleurs, dans l'ancienne Égypte, l'exemple d'une religion à un stage intermédiaire entre le totémisme et la thériolâtrie. M. Frazer a écrit que l'Egypte était un « nid de totems »; cela est vrai, mais avec cette restriction que l'Égypte historique est déjà sortie depuis longtemps de la période du totémisme strict, et que le culte des animaux tend à s'y concentrer sur quelques individus choisis, comme le bœuf Apis ou le crocodile de Thèbes[2]. « Le totémisme pur, dit ailleurs M. Frazer, est démocratique; c'est une religion d'égalité et de fraternité; chaque individu de l'espèce totémique en vaut un autre. Si, par conséquent, un individu de l'espèce s'élève à la dignité de frère aîné..., s'il occupe un rang supérieur en dignité, le totémisme est pratiquement abandonné et la religion s'achemine, en même temps que la société, vers le monarchisme »[3]. Or, cette forme décadente du totémisme ne se constate pas seulement dans l'ancienne Égypte : on l'a signalée dans l'Amérique du Nord, au Pérou, en Patagonie et ailleurs. Il n'en est pas moins certain que les atténuations du totémisme et même les superstitions populaires qui en sont les dernières survivances ne peuvent s'expliquer, logiquement et historiquement, que par l'hypothèse d'un totémisme strict à l'origine. Cela dit, nous allons passer en revue les animaux sacrés de la religion celtique, *disjecta membra* d'un panthéon thériomorphique qui n'est pas, à la vérité, le totémisme, mais le présuppose, comme les blocs erratiques témoignent des fleuves de glace disparus.

1. Toutefois, lorsque M. Victor Henry prévoit le jour où « il sera aussi mal porté de parler de totem ailleurs que chez les Peaux-Rouges, ou de tabou hors de Polynésie, que de prendre Cannes des Alpes-Maritimes pour le théâtre de la victoire d'Annibal » (*Rev. critique,* 1900, I, p. 132), il montre seulement qu'on peut être excellent linguiste sans rien entendre aux choses religieuses.

2. Hérod., II, 69.

3. Frazer, *Le totémisme,* trad. franç. (1898), p. 128.

Une des divinités celtiques les mieux connues est Epona, dont plus de 120 monuments nous ont conservé le nom ou l'image [1]. On la représente, à l'époque de la domination romaine, tantôt à cheval, tantôt assise entre des chevaux ou nourrissant des poulains. L'existence de ces deux types suffit à prouver qu'Epona n'était pas conçue comme une déesse écuyère, mais seulement comme une protectrice des chevaux. Elle est une déesse *chevaline*, comme Artio est une déesse *ursine* et son nom dérive de celui du cheval, en celtique *epos*, comme celui d'Artio dérive de celui de l'ours, *artos*. Si donc nous avons eu raison de voir dans Artio une déesse-ourse, plus tard dédoublée, la même conclusion est légitime pour Epona. J'ajoute que dans le catalogue des monuments relatifs à cette déesse, figure un bas-relief de Chorey (Côte-d'Or), où l'on voit seulement une jument tetée par son poulain [2]; Epona est absente, et cependant cette sculpture présente une frappante analogie avec celles où la jument, accompagnée de son poulain, est montée par Epona [3]. Ainsi, même à l'époque gallo-romaine, on n'avait pas complètement oublié la vieille conception thériomorphique d'Epona.

En 1861, on a découvert à Neuvy-en-Sullias (Loiret) une collection de statuettes et de statues en bronze qui paraît avoir composé le trésor d'un temple [4]. Les statuettes représentent des dieux romains et des personnages sans attributs précis; les statues, ou les statuettes de grandes dimensions, sont celles d'animaux indigènes en Gaule. Il y a notamment un cheval, haut de plus d'un mètre, un cerf, haut de $0^{m},38$, trois sangliers, dont le plus grand a $0^{m},78$ de haut. Sur le socle du cheval est gravée une dédicace au dieu Rudiobus, que nous ne connaissons pas autrement et dont le nom n'a pas encore été expliqué [5]. Ce socle est pourvu d'anneaux où pouvaient s'in-

1. Au catalogue que j'ai dressé en dernier lieu dans la *Revue archéologique*, 1899, II, p. 62-70, il faut ajouter un bas-relief d'Algérie qui m'est obligeamment signalé par M. Gsell.
2. *Revue archéol.*, 1898, II, p. 190.
3. *Ibid.*, 1899, I, p. 168, 171, 173. 177.
4. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 241-261.
5. *Ibid.*, p. 253.

sérer des brancards, qui permettaient sans doute de porter la statue du cheval dans des processions religieuses. Il est difficile de n'en pas conclure que le cheval, comme la jument, a été l'objet d'un culte en Gaule et que Rudiobus désigne un dieu-étalon. Nous verrons que les autres animaux représentés dans la trouvaille de Neuvy doivent être considérés également comme des animaux sacrés.

A Bolar, dans la Côte-d'Or, on a trouvé un mulet de bronze dont le socle porte une dédicace au dieu Segomo[1]. D'autre part, plusieurs inscriptions mentionnent un Mars Mulio ou Mullo, dont le nom suggère un rapprochement avec celui du mulet[2]. On admet d'ordinaire que ce Mars Mulio ou Mullo était invoqué comme le protecteur des muletiers et des mulets du train des équipages ; il est bien possible qu'il en ait été ainsi à l'époque romaine, mais la dédicace du mulet de Bolar à Segomo doit refléter une conception beaucoup plus ancienne. Nous admettrons donc l'existence, en Gaule, d'un culte du mulet, animal dont l'élevage y était particulièrement en honneur, comme il y est resté florissant jusqu'à nos jours.

Tout le monde connaît l'autel découvert à Notre-Dame de Paris, sur lequel figurent les dieux Jupiter, Vulcain et Esus occupant trois faces ; sur la quatrième on voit un taureau, portant sur son dos trois grues, avec la légende *Tarvos trigaranus*[3]. Évidemment, ce taureau tient la place d'un dieu ; c'est un dieu qui n'est pas encore anthropomorphisé. A l'appui de cette opinion, on peut alléguer divers faits importants qui nous autorisent à compter le dieu-taureau parmi les dieux primitifs de la Gaule. Le taureau, comme le cheval et le sanglier, est très fréquemment figuré sur les monnaies gauloises, où il joue certainement le rôle d'un symbole religieux. Suivant Plutarque[4], les Cimbres, qui étaient des Germains celtisés, juraient sur un taureau d'airain ; on a déjà rappelé ce texte à propos du grand taureau qui orne le fond de vase d'argent de

1. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 745, 5.
2. Voir Holder, *Altkelt. Sprachschatz*, s. v. *Mullo*. Cette dernière lecture paraît préférable à *Mulio*.
3. S. Reinach, *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*, fig. 45-48.
4. Plutarque, *Marius*, 23.

Gundestrup, monument dont l'époque est incertaine, mais dont le caractère celtique ne fait pas de doute[1]. Non seulement les taureaux de bronze sont très fréquents en Gaule, mais on en connaît, comme ceux de Byčiskala en Moravie, de Bythin en Posnanie, de Hallstatt dans la Basse-Autriche, de Bibracte, de Troyes, etc.[2], qui sont certainement antérieurs à l'époque romaine. En outre — et cela est décisif — il existe en Gaule, et en Gaule seulement, une série de représentations de taureaux à *trois* cornes; dans mon *Catalogue des bronzes* du Musée de Saint-Germain, j'en ai énuméré 24, tant en bronze qu'en pierre, quelques-unes de très grandes dimensions. Or, la zoologie, pas plus que la paléontologie, ne connaît de taureaux à trois cornes; il s'agit donc là, bien certainement, de taureaux divins.

Les grues figurées sur le dos du taureau de l'autel de Paris sont également divines. Deux grues opposées forment l'épisème d'un bouclier gaulois parmi les trophées de l'arc d'Orange[3]; on voit aussi trois grues perchées sur l'arbre sacré que cherche à abattre, sur un autel de Trèves, un personnage analogue à l'Esus de l'autel de Paris[4]. D'autre part, il faut se souvenir que la grue a été souvent confondue avec la cigogne; dans Homère, le même mot, γεῤῥανός, désigne ces deux oiseaux, dont les anciens ont célébré à l'envi l'intelligence et les dons prophétiques[5]. Or, en ce qui concerne la cigogne, nous avons un texte formel qui prouve qu'elle était totem en Thessalie. L'opuscule intitulé *Mirabiles auscultationes* nous apprend que les Thessaliens honorent les cigognes, qu'il est défendu de les tuer et que le meurtre d'une cigogne est assimilé chez eux à un homicide[6]. Ce sont là des faits de to-

1. Al. Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 377 et Sophus Müller, *Nordiske Fortidsminder*, 2 Hefte, pl. XIV.

2. Voir S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, fig. 370, 373, 379; *L'Anthropologie*, 1896, p. 553. Le spécimen de Bibracte, conservé au musée de Saint-Germain, est inédit.

3. *Revue Celtique*, t. XVIII, p. 263.

4. *Ibid.*, t. XVIII, p. 256.

5. Voir les textes aux mots γεῤῥανός et πελαργός dans l'excellent ouvrage de Wentworth Thompson, *A glossary of greek birds*, Oxford, 1895.

6. *Mirab. Auscult.*, XXIII, 832. Cf. Thompson, *op. laud.*, p. 128. Faut-il, comme on l'a déjà proposé, voir dans les Pélasges des *hommes-cigognes?*

témisme incontestables. L'auteur aristotélicien cherche à les expliquer en disant que les cigognes, ennemies des serpents, rendent de grands services aux Thessaliens; des explications de ce genre, vraies ou fausses, ont constamment été alléguées par les anciens pour motiver des usages totémiques[1]. Quoi qu'il en soit, on admettra d'autant plus volontiers des grues totem en Gaule qu'on peut considérer comme prouvé le culte totémique de la cigogne en Thessalie.

Ce qui est vrai du taureau l'est également du sanglier, qui paraît avoir été un des totems les plus répandus dans l'ancien monde[2]. Les enseignes gauloises, tant sur l'arc d'Orange que sur le vase de Gundestrup et sur les monnaies, sont couronnées d'images de sangliers; nous avons déjà rappelé le texte où Tacite, parlant de la population des Aestii fixée dans le nord-est de l'Allemagne, affirme le caractère religieux de leurs sangliers-enseignes *(insigne superstitionis formas aprorum gestant)*[3]. Une statuette de bronze trouvée dans le Jura représente une divinité celtique court-vêtue, tenant un javelot, assise sur un sanglier qui paraît avoir couronné une enseigne[4]. Comme ce n'est pas là un motif emprunté à l'art grec et que les mortels n'ont pas l'habitude de chevaucher des sangliers, il est évident que le sanglier, monture d'une déesse, n'est autre qu'une personnification plus ancienne de la déesse elle-même. Le sanglier est très fréquent sur les monnaies gauloises, en particulier dans la région belge, entre la Seine et l'Escaut, ainsi que dans le sud de l'Angleterre. Dès l'époque néolithique, on trouve des dents de sanglier employées comme amulettes et elles n'ont pas cessé de l'être à ce titre jusqu'à nos jours. Enfin, il existe un bronze, conservé à la Bibliothèque Nationale, qui représente un sanglier à trois cornes[5], c'est-à-dire, nécessairement, un sanglier divin, à rapprocher

La Thessalie s'appelait anciennement Πελασγίς et il y a un peuple de *Cicones* en Thrace.

1. Voir, par exemple, Diodore, I, 87.
2. Voir la réunion des témoignages dans mes *Bronzes figurés*, p. 251-256.
3. Tacite, *Germ.*, XLV.
4. *Bronzes figurés*, p. 50.
5. Caylus, *Recueil*, t. V, pl. 108, 4; *Rép. de la statuaire*, t. II, p. 748, 1.

des taureaux à trois cornes, également divins, dont on n'a jusqu'à présent rencontré d'images que dans la Gaule romaine.

Pausanias nous dit que les Galates de Pessinonte s'abstenaient de manger du porc[1]. Il ne faudrait pas se hâter d'en conclure que cette forme du totémisme subsistât dans quelques tribus celtiques, car les Galates ont pu adopter un usage de la région où ils étaient venus se fixer. Nous savons d'ailleurs que l'on ne mangeait pas de porc à Comana dans le Pont[2], que les adorateurs d'Atys et de Mên Tyrannos s'en abstenaient[3], que cette nourriture était également interdite en Crète[4], en Syrie[5], en Phénicie[6], en Palestine, que les prêtres égyptiens l'avaient en horreur autant que les Juifs[7]. En Inde, d'après les lois de Manou, le sanglier peut être mangé, mais on ne doit pas toucher au porc domestique[8]. D'autres textes attestent la même interdiction chez les Libyens[9], les Ethiopiens[10], les Arabes[11], les Scythes[12]. La preuve qu'il y a là des survivances d'un totémisme très ancien et très répandu, et non pas l'effet d'une propagande juive ou syrienne, c'est que l'abstinence du porc est encore de règle parmi les Yakoutes de la Sibérie et les Votiaks du gouvernement de Vologda, qui ne sont ni les uns ni les autres des Musulmans[13].

La sainteté particulière attribuée au sanglier ou au porc par les vieux rituels est attestée par les sacrifices où il figure. En Grèce, les purifications les plus solennelles comportaient le sacrifice d'un porc, χοιροκτόνοι καθαρμοί[14]. Sur un cratère de la

1. Pausanias, VII, 17, 10, avec la note de Frazer. Voir aussi Chwolsohn, *Die Ssabier*, t. II, p. 106-107.
2. Strabon, XII, p. 575.
3. Julien, *Orat.*, V, p. 177 *b*; Dittenberger, *Sylloge*, nº 379.
4. Athénée, IX, p. 375-376.
5. Lucien, *De dea Syria*, 54; Dio Cass., LXXIX, 11.
6. Porphyr., *de Abstin.*, I, 14; Hérodien, V, 6.
7. Hérod., II, 47; Sext. Empiric., *Hypotyp.*, III, 123; Plut., *Quaest. Conviv.*, IV, 5; *de Iside*, 8; Elien, *Hist. anim.*, X, 16.
8. Manou, V, 14; III, 266.
9. Hérod., IV, 86.
10. Porphyre, *de abstin.*, I, 14.
11. Hieronym., *C. Jovin*, II, 7; Pline, *Hist. nat.*, VIII, 78.
12. Hérod., IV, 186.
13. Frazer, *Pausanias*, t. IV, p. 138.
14. Eschyle, *Euménides*, 279.

collection Campana, conservé au Louvre, est représentée la purification d'Oreste à Delphes ; le parricide est assis sur l'autel, tandis qu'Apollon, placé derrière lui, agite un goret au-dessus de sa tête pour l'asperger du sang de l'animal[1]. Nous savons par Pausanias, Xénophon et Festus que le sacrifice du porc était un acte essentiel, dans la conclusion des traités, chez les Grecs des plus anciens temps, les Perses et les Latins. Or, aux époques primitives, tout sacrifice suppose un banquet, qui fait participer les assistants à la sainteté de la victime immolée et établit entre eux, par cette sorte de communion, un lien particulièrement efficace. Il arrive que la victime est précisément un de ces animaux qui, dans les circonstances ordinaires, ne doivent pas être mangés, c'est-à-dire un totem. Or, on connaît plusieurs exemples où l'animal interdit, sacrifié à de longs intervalles, est le sanglier ou le porc. A Chypre, dans le culte d'Aphrodite et d'Adonis, le porc ne figurait point ; mais une fois par an, le 2 avril, on sacrifiait des sangliers à Aphrodite[2]. Argos avait une fête dite Ὑστήρια où l'on sacrifiait un porc à Aphrodite[3]. En général, même en Grèce, le sacrifice d'un porc à Aphrodite passait pour un rite exceptionnel[4]. Ces faits suffiraient déjà à faire pressentir qu'à une époque lointaine, et ailleurs encore que dans le monde sémitique, le sanglier était épargné par l'homme et considéré comme uni à lui par un lien religieux. Du reste, la domestication du sanglier en est une preuve sans réplique, car si l'homme s'était toujours cru le droit de tuer et de manger les sangliers, jamais des sangliers ne se seraient propagés sous la protection de l'homme et n'auraient fait souche de porcs. La domestication suppose un régime de paix ou, du moins, une longue trêve, quelque chose comme l'âge d'or végétarien qu'ont célébré les poètes de l'antiquité. Nous avons vu, au début de cette étude, que les Bretons nourrissaient des oies, des poules et des lièvres, mais ne les mangeaient pas; de même, il semble, d'après Lucien, que

1. *Monumenti dell' Instituto,* t. IV, pl. 48.
2. Lydus, *De Mensibus*, p. 80. Cf. Robertson Smith, *Religion of the Semites,* p. 291.
3. Athénée, III, 49.
4. Strabon, IX, p. 376 (Didot).

des porcs étaient nourris dans les dépendances du temple d'Hiérapolis, mais qu'on s'abstenait de les tuer et de les manger. « Les uns, ajoute Lucien, les considèrent comme impurs, les autres comme sacrés[1] ». Cette ambiguïté, qui a subsisté jusqu'à nos jours, est la marque des scrupules d'origine totémique survivant à la conception qui les a produits.

Si je n'hésite pas à ranger le sanglier, à côté du taureau, du cheval, du mulet et de l'ours, parmi les anciens totems celtiques, j'éprouve plus d'embarras en ce qui concerne le cerf. Cependant deux considérations m'engagent à lui faire une place dans cette liste. La première, c'est qu'un cerf de bronze, de grande dimension, a été recueilli dans le trésor de Neuvy-en-Sullias; la seconde, c'est que le dieu accroupi de l'autel de Reims portait des cornes de cerf, qu'on a pu restituer avec certitude d'après les traces laissées par l'extrémité des bois[2]. L'image d'une autre divinité accroupie, pourvue également de cornes de cerf, existait autrefois dans la collection des Jésuites à Besançon[3]; une troisième appartient au musée de Clermont-Ferrand[4]. Enfin, sur une des plaques du vase de Gundestrup, on voit un personnage accroupi, la tête surmontée de bois de cerf très élevés, à côté d'un cerf pourvu de cornes identiques[5]. Le témoignage de ces monuments me paraîtrait décisif si les statuettes de cerf n'étaient pas si rares dans les collections de bronzes gallo-romains.

Le serpent cornu joue un rôle considérable dans les œuvres d'art indigènes qui nous ont révélé, du moins en partie, le panthéon gaulois des premiers siècles de notre ère. Je m'en suis occupé ailleurs avec détail[6] et me contente de rappeler ici quelques données essentielles de la question. Le serpent cornu a toujours des cornes de bélier. Sur l'autel de Mavilly, un des monuments les plus anciens de la Gaule romaine, il figure, isolé, à côté des douze dieux du Panthéon romain, ce qui

1. Lucien, *De Dea Syria*, 54.
2. S. Reinach, *Guide illustré*, fig. 44.
3. Montfaucon, *Antiq. expliquée*, II, 114, 3.
4. *Bronzes figurés*, p. 199.
5. Bertrand, *La religion des Gaulois*, pl. XXX.
6. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 195, et *Rev. archéol.*, 1899, II, p. 210.

suffit à prouver qu'il n'est pas l'attribut d'une divinité gauloise, mais bien une divinité distincte[1]. On le trouve représenté sur la tranche de la grande stèle de Beauvais, occupée par une image de Mercure[2]. Sur un autel découvert à Paris, dans les fondations de l'Hôtel-Dieu, figure un dieu à trois têtes tenant d'une main le serpent cornu et escorté d'un bélier[3]. Il me semble légitime d'en conclure que le dieu primitif, serpent à tête de bélier, a été plus tard identifié à Mercure, dont le bélier et les serpents sont les attributs classiques. Le tricéphale de l'Hôtel-Dieu, peut-être contemporain de Tibère, est le résultat d'un des premiers efforts des artistes gallo-romains pour représenter, suivant les conceptions celtiques, le dieu le plus important de leur Panthéon (*Deorum maxime Mercurium colunt,* dit César). Mais si la légende sacrée — dont j'ai cru retrouver un écho en Thrace[4] — se figurait le dieu suprême sous l'aspect d'un serpent cornu, il s'ensuit que ce dieu était conçu comme le « roi des serpents », de même que le taureau à trois cornes était le « roi des taureaux ». C'est là un vestige de cette phase du totémisme à son déclin où le principe monarchique, suivant la spirituelle remarque de M. Frazer, s'introduit dans les clans des animaux comme dans ceux des hommes. Si l'on remonte d'un degré de plus, on se trouve en plein totémisme et l'existence de serpents totem en Gaule a d'autant moins lieu de nous surprendre que les clans-serpents se sont rencontrés et se rencontrent encore en divers lieux.

Les auteurs anciens, pour ne citer qu'eux, nous parlent de quatre peuples ayant le serpent pour totem, les Psylles de la Marmarique, les Ophiogènes de Chypre et de Parium, enfin les Marses de l'Italie[5]. Psylles, Ophiogènes et Marses passaient pour insensibles aux venins des serpents et capables d'en guérir les effets sur d'autres, ce qui est un premier caractère totémique. » En Sénégambie, dit Frazer, les totems, s'ils sont des animaux dangereux, ne font pas de mal aux gens de leur

1. *Revue archéol.*, 1897, II, p. 313-326.
2. *Ibid.*, 1899, II, p. 115.
3. S. Reinach, *Guide illustré du Musée de Saint-Germain,* fig. 49.
4. *Rev. archéol.*, 1899, II, p. 210.
5. Voir les textes *ap.* Frazer, *Pausanias*, t. V, p. 149.

clan. Par exemple, les hommes du clan du scorpion affirment n'être jamais mordus par ces animaux, même s'ils courent sur leurs corps[1]. ». Le nom des Ophiogènes, ou descendants des serpents, implique également une conception totémique. Enfin, les anciens racontent que les Psylles exposaient leurs enfants nouveau-nés au contact des serpents pour s'assurer de leur légitimité. L'enfant légitime était épargné ou guérissait rapidement s'il était mordu[2]. Il y a là une ordalie primitive dont les clans totémiques actuels offrent des exemples. Ainsi, chez les Moxos du Pérou, dont un des totems est le jaguar, un candidat au rang d'homme-médecin doit prouver sa parenté avec ce fauve en s'exposant à sa morsure[3]. Ces faits rappellent immédiatement la célèbre ordalie des Celtes, qui confiaient leurs enfants aux flots du Rhin afin de s'assurer qu'ils étaient bien de leur race[4]. Or, M. d'Arbois de Jubainville a montré que le nom *Rhenogenos* et un vers de Properce sur Virdomar attestent, chez certaines tribus gauloises, la croyance qu'elles avaient le Rhin pour ancêtre[5] ; il y a donc là un exemple de totémisme celtique, donnant lieu à une espèce d'ordalie, qui doit être ajouté à ceux dont il a été question jusqu'à présent. A la lumière de ce qui vient d'être dit, les anecdotes des anciens touchant des enfants exposés aux bêtes et nourris par elles au lieu d'être dévorés, prennent une signification nouvelle et se présentent comme des ordalies totémiques. Romulus et Rémus, enfants naturels d'un dieu loup, exposés sur le bord du Tibre et nourris par une louve, ont subi victorieusement l'épreuve qui confirme leur affiliation au clan divin. Ce clan est celui du loup, résultat auquel nous étions déjà arrivés d'autre part, mais qu'il n'est pas sans intérêt de vérifier par un ordre de considération tout différent.

1. Frazer, *Le totémisme,* trad. franç., p. 30.
2. Varron, *ap.* Priscien, X, 32 ; Pline, *Hist. Nat.,* VII, 14.
3. Frazer, *Le totémisme,* trad. franç., p. 31.
4. *Anthol. Palat.,* IX, 125 ; Julien, *Epist.,* XVI ; Claud., *in Ruf.,* II, 110. Voir le beau mémoire de Lea sur les ordalies, dans son ouvrage *Superstition and force,* 4e éd. (Philadelphie, 1892), p. 273.
5. *Revue Celtique,* t. XIX, p. 231. M. Hirschfeld veut lire dans Properce (IV, 10, 39) : *Genus hic* Brenno *jactabat ab ipso* (cf. *Rev. archéol.,* 1898, II, p. 310); mais je ne crois pas cette correction justifiée.

Il me reste à parler d'un oiseau sacré chez les Celtes dont l'analyse des noms propres et des légendes a déjà fait pressentir l'importance à M. d'Arbois : c'est le corbeau, en celtique *brannos*. Le corbeau figure sur deux monuments où sa signification religieuse est évidente. L'un est un bas-relief de Compiègne, représentant un homme vu à mi-corps, aux oreilles duquel deux corbeaux semblent parler[1] ; c'est un témoignage du rôle du corbeau comme oiseau d'augure et nous avons vu plus haut que les animaux servant à la divination, comme le lièvre de Boadicée et les oies du Capitole, étaient généralement, sinon toujours, des totems déchus. Il est à peine nécessaire de rappeler les corbeaux fatidiques d'Odin[2] et le rôle assigné au corbeau dans la légende de la fondation de Lyon[3]. Le second monument est le bas-relief découvert en Lorraine qui nous a fait connaître enfin les noms du dieu au marteau et de sa parèdre, Sucellus et Nantosvelta[4]. Au-dessous de ce couple divin figure un corbeau, qui remplit un registre entier de la stèle, preuve irrécusable de son caractère sacré. Suivant un passage des *Mirabiles auscultationes,* c'est un corbeau qui avait enseigné aux Celtes le remède contre un poison redoutable dont ils imbibaient leurs flèches[5]. Là aussi, nous retrouvons la trace d'une croyance totémique répandue, suivant laquelle le totem veille à la santé et à la sécurité de ses fidèles. Aujourd'hui même, les superstitions populaires attribuent aux corbeaux certaines vertus bienfaisantes qui les protègent, en Angleterre surtout, contre les coups des chasseurs. Hors de l'Europe, particulièrement dans le nord-oust de l'Amérique, les clans qui se réclament du corbeau et de la corneille sont encore nombreux[6].

*
* *

1. S. Reinach, *Catal. sommaire du Musée de Saint-Germain,* p. 31.
2. Grimm, *Deutsche Mythol.,* 4e éd., t. II, p. 559.
3. Pseudo-Plut., *De fluviis,* VI, 4; cf. *Gaz. archéol.,* 1884, p. 257.
4. *Revue Celtique,* 1895, p. 45; S. Reinach, *Guide illustré,* fig. 52.
5. *Mirab. Auscult.,* LXXXVI.
6. Frazer, *Le totémisme,* trad. franç., p. 8, 40. Cf. *ibid.,* p. 34, pour un exemple australien.

Je suis loin d'avoir fait valoir tous les indices qui autorisent à reconnaître une phase totémique dans le développement des religions de la Gaule. Un pareil travail exigerait un fort volume ; il faudrait, notamment, tirer parti des données de la médecine populaire, des superstitions concernant les présages, des récits qui ont constitué les contes d'animaux et l'épopée animale du moyen âge. La tâche serait difficile et périlleuse, car si l'abondance des documents littéraires est extrême, on doit, d'une part, se méfier sans cesse des emprunts possibles et, de l'autre, craindre les légendes demi-savantes qui viennent grossir et souvent dénaturer le fonds des traditions vraiment indigènes. Ces chances d'erreur n'existent pas ou sont bien moindres quand on s'en tient aux informations peu nombreuses, mais certaines, que fournissent l'onomastique gauloise et les monuments figurés gallo-romains. Leur témoignage m'a paru suffisant pour motiver une conclusion que l'étude comparée des religions primitives devait faire pressentir *a priori*.

Si l'on consulte les derniers travaux d'ensemble dont les religions celtiques ont été l'objet, ceux de MM. Rhys, d'Arbois de Jubainville et Bertrand, on n'y trouvera aucune mention du totémisme ni des tabous primitifs. C'est que les mots de *totem* et de *tabou* sont encore tenus en suspicion par les esprits pénétrés d'idées classiques; l'on ignore trop volontiers que s'ils nous viennent, l'un de l'Amérique du Nord, l'autre de Polynésie, les conceptions qu'ils désignent sont universelles et répondent à des faits sociaux partout observés. Supposons que l'homme n'eût pas été arrêté par ces scrupules élémentaires qu'on appelle des *tabous* et dont le monde animal lui-même trahit l'influence[1] : il aurait dévasté la nature entière au lieu de la plier à ses besoins, de l'assujettir progressivement à sa volonté ; bien plus, les hommes se seraient déchirés entre eux et la civilisation même la plus rudimentaire n'aurait pu naître[2].

1. Les animaux qui vivent à l'état *grégaire* obéissent certainement à des tabous, ne fût-ce que lorsqu'ils s'abstiennent de se dévorer entre eux.

2. Qu'on se figure deux tribus dont l'une détruirait tout avec l'insouciance de l'enfance, tandis que l'autre serait accessible à des scrupules; il est évident que la seconde seule aurait chance de subsister, la première étant condamnée à périr faute de gibier, de végétaux, etc., après avoir plu-

Parmi les innombrables tabous primitifs, d'autant plus stricts que les sociétés sont plus grossières, une sélection s'opéra et s'opère encore, où les nécessités pratiques de la vie, la science naissante et la sagesse des législateurs ont eu leur part. Ç'a été une des erreurs du XVIIIe siècle de croire que l'homme, naturellement libre, aurait été asservi, à l'aurore de l'histoire, par l'astuce des législateurs religieux ; en réalité, les législations religieuses n'ont maintenu qu'une partie des prohibitions existantes, sans jamais en introduire de nouvelles, et ont marqué, par suite, des étapes dans la voie de l'affranchissement de l'humanité [1]. La religion, la morale, le droit civil et criminel, même les règles de la bienséance viennent de là. Car si les restrictions qui limitent les énergies de l'homme sont nées de la superstition, elles finissent toutes, à la longue, par passer au crible de la raison, de la science et de l'expérience, qui arrêtent au passage celles qu'un motif d'intérêt social ne protège pas. En tant qu'ils assurent la conservation des animaux et des végétaux, les tabous primitifs constituent le totémisme qui n'est, à proprement parler, qu'une convention pacifique, un pacte d'alliance entre l'homme et la nature qui l'entoure. A ce contrat d'origine mystique, l'humanité, ou du moins une partie de l'humanité, a dû la domestication des animaux et la culture des céréales, sans lesquelles ses progrès ultérieurs auraient été impossibles. C'est donc par les tabous et les faits de totémisme qu'elles révèlent, bien plus que par leurs théogonies et leurs Panthéons, que les religions de l'an-

sieurs fois changé de séjour Ainsi la sélection s'est faite au profit des plus sages ; s'il a jamais existé des clans dépourvus de tabous, ils ont dû disparaître très rapidement.

1. C'est ce qu'a entrevu le génie de Maimonide (*Moré Nebouchim*, III, 47); il a le premier émis l'idée que les règles de pureté rituelle, loin d'être un fardeau imposé au peuple par le législateur, étaient, au contraire, un allègement, une simplification des règles beaucoup plus compliquées que l'usage et la superstition imposaient aux autres peuples. Il cite à cet égard les Sabiens, chez qui la femme aux époques était absolument isolée de tout contact, devait demeurer dans une maison séparée, etc. (cf. Munk, *Palestine*, p. 165). Sur les tabous cruels et compliqués de la menstruation chez les peuples primitifs, voir Durkheim, *Année sociologique*, t. I. p 43. — Il est à remarquer que la législation dite mosaïque n'a pas accueilli la prohibition de manger le tendon de la cuisse, qui est pourtant mentionnée comme générale dans la *Genèse*, XXXII, 32.

tiquité se rattachent à l'histoire générale des sociétés humaines, dont elles préparent et reflètent tour à tour les vicissitudes. Les théogonies sont des œuvres savantes et par suite stériles, où les seuls éléments précieux pour la science des religions sont les faits rituels, devenus inintelligibles, que les théologiens, à l'exemple du vulgaire, ont expliqués par les fables. A l'heure où les Panthéons se constituent, où les divinités se hiérarchisent, la mythologie naît, comme une végétation touffue et parasite, sur le tronc déjà bien des fois séculaire de la religion, dont la période créatrice et féconde est antérieure à l'anthropomorphisme. Ce doit être la tâche de l'exégèse vraiment comparative de pénétrer, par delà les théogonies poétiques ou sacerdotales, jusqu'à ces scrupules capricieux, mais, après tout, bienfaisants, de sauvages, qui sont l'embryon commun du développement religieux et social.

Salomon Reinach.

ONOMASTICON LUSITANIEN

1. — *Tagus.*

Le fleuve hispano-portugais qui porte en Espagne le nom de *Tajo* et en Portugal le nom de *Tejo,* a chez les auteurs anciens le nom de Τάγος en grec, *Tăgus* en latin. Ces formes se trouvent, par exemple, dans les écrits de Polybe, Strabon, Appien, Mela, Pline, Silius Italicus. Il est facile de trouver les passages en consultant les vocabulaires ; je m'abstiens donc de les citer ici.

Pour expliquer la forme *Tagus* ou Τάγος je proposerai la racine ΣΤΑΓ, qui se trouve dans le grec σταγών « goutte »[1], dans le latin *stag-nu-m* « étang »[2] et dans le breton *ster* « rivière », moyen breton *staer,* qui postulent un protoceltique *stag-ra[3].

On sait que *st-* initial peut devenir *t-* dans quelques langues indo-européennes :

irl. *tibim* « je ris », à côté du lit. *stebétis* « s'étonner » ;
irl. *tau* « je suis » < *staju ;
irl. *tamun* « tronc », « racine », cf. all. *Stamm* ;
irl. *tiagaim* « je vais », cf. gr. στείχω, all. *steigen;*
irl. *tech* « maison », lat. *tego,* all. *Dach,* cf. gr. στέγω ;
lat. *tundo,* cf. all. *stossen* ;
lat. *tonare,* cf. gr. στένω.

1. Leo Meyer, *Vergl. Gramm. des griech. u. lat. Spr.,* 2e éd., Berlin, 1884, p. 889.
2. Cette forme est en désaccord avec l'hypothèse d'une racine stengo admise par M. Prellwitz, *Etym. Wb. des gr. Spr.,* Göttingen, 1892, p. 299.
3. V. Henry, *Lexique ét. du bret. mod.,* Rennes, 1900, p. 253.

Voir sur ce sujet Brugmann, *Grundriss,* I², p. 726 et 770; Windisch, *Irische Gramm.*, § 51.

Donc, il ne me semble pas impossible que Τάγος soit pour **Stagos* = *Stag-o-s. L'idée de « dégoutter », « couler », s'accorde très bien avec le nom d'un fleuve, surtout à sa source.

Je ne pourrai pas dire d'une façon absolue que le mot soit celtique, quoique le fait n'eût rien d'étrange, parce que le mot existe en breton, et il y a en Gaule (C. I. L., XII, 300) un nom *Tagassus,* qui semble dérivé de la même racine par le suffixe celtique *-ass-* (Zeuss, *Gr.*, p. 786 et 787): le nom de *Tagassus* se trouve associé à un nom celtique, *Cassibratius*. Cf. en outre le nom du *Tagonius,* fleuve de l'Hispanie, affluent du Tage; le suffixe *-onius* peut également être celtique (Zeuss, *Gr.*, p. VII et 772). On affirme quelquefois que les noms des grands fleuves ne sont pas facilement remplacés par d'autres; mais il y a quantité de preuves du contraire: par exemple, à côté d'*Ister* nous avons *Danuvius*; le fleuve ibérien *Baetis* se nomme à présent *Guadalquivir*. Cependant, si le nom *Tagus* n'est pas celtique, il serait au moins indo-européen.

2. — *Endovellicus.*

A l'époque lusitano-romaine, il y avait sur une montagne près du bourg de Terena, dans l'Alemtejo, en Portugal, le très remarquable sanctuaire d'une divinité indigène dont le nom se présente dans les inscriptions latines sous ces formes: *Endovellicus* (la plus fréquente), *Endovelicus, Endovollicus, Endovolicus, Enobolicus* (une fois), *Indovellicus*. Voir Holder, *Altkelt. Spr., s. v.* Ce sanctuaire est connu depuis le XVIe siècle. J'y ai fait des fouilles en 1890. J'ai recueilli au Musée Ethnologique de Lisbonne la plupart des monuments qui restent de ce sanctuaire.

Il me semble que le nom du dieu pourrait être d'origine celtique: j'en reconstruirais la forme primitive ainsi: *Andevell-ico-s. L'élément ande- est la forme gauloise de l'anc. irl. *inn, int, ind*; il joue dans les composés le rôle de particule

intensive[1]. L'élément complexe -Vell-ico-s est un dérivé, par le suffixe très répandu -ico-s[2], du th. *vello- < *vel-no-, qui se trouve en *Vello-catus, Ver-cassi-vellaunus, Dumno-vellaunus, Vell-ates,* auquel correspond le gall. et bret. *gwell* « meilleur »[3]. Selon cette hypothèse, que je soumets à l'appréciation des celtistes, **Andevellicos* signifierait à peu près « le très bon », « optimus », ce qui convient parfaitement à un dieu : cf. *dii Casses* « les dieux très beaux »[4]. Par son suffixe le nom *Endovellicus* a l'aspect d'un adjectif, comme la plupart des noms des divinités lusitaniennes : proprement *deus Endovellicus,* comme on lit en effet dans plusieurs inscriptions.

*Andevellicos est devenu d'abord **Andovellicos*; la particule *ande-* s'est changée en *ando-,* surtout sous l'influence du son labial qui la suit : cf. *Ando-bales, Ando-bru, Ando-matunnum*[5]. Finalement **Andovellicos* s'est transformé en *Endovellicos* = *Endovellicus* : nous avons d'autres exemples de correspondance de *an* à *en* dans le domaine celtique, *Avanticum* <> *Aventicum, Carbantorate* <> *Carpentorate, Lantennacus* <> **Lentennacus*; cependant cette correspondance pourrait être ici particulière au parler local.

La forme *Endovollicus* pour *Endovellicus* s'explique comme le lat. *volo* à côté de *vel-le,* sous l'influence de l'*l* : cf. Brugmann, *Grundriss,* I², 121.

Le *b* pour *v* dans *Enobolicus* n'est pas un fait étonnant dans les inscriptions romaines. Dans *Enobolicus* on peut avoir ou manque d'un *-d-* pour **Endobolicus,* ou, ce que je crois plus probable, chute d'un *-n-* après l'assimilation préalable de *n* à *d* : *Enobolicus* < **Ennobolicus* < **Endobolicus* (cf. *l* <> *ll*) < **Endobollicus*; cette assimilation s'opère fréquemment en celtique.

1. Voir Zeuss, *Gr.*, p. 867 et 877; et Holder, *ob. cit.*, s. v. *ande* et *Andecamulus*.
2. Holder, s. v.
3. Glück, *Die kelt. Nam.*, p. 164 et 178 sqq.; Zeuss, *ob. cit.*, p. 277; d'Arbois de Jubainville, *Les Noms gaulois*, p. 29 et 211.
4. W. Stokes, *Urkelt.*, p. 67; d'Arbois, *ob. cit.*, p. 187; Holder, s. v. *Casses*.
5. Voir Holder, I, 139, s. v. *ande-*.

Il reste encore *Indovellicus,* avec *in-* pour *en-,* suivant les habitudes de la prononciation romaine.

Selon cette hypothèse, nous pourrions disposer chronologiquement ainsi les formes précitées du nom du dieu lusitanien :

*Andevellicos > *Andovellicos > Endovellicus = Endovelicus : { 1) Endovollicus = Endovolicus > *Endobolicus > *Ennobolicus > Enobolicus ; 2) Indovelicus.

Nous avons un changement phonétique parallèle dans les formes du nom d'un roi des Ilergètes (Hispanie)[1] : *Andobales, Indebilis, Indibilis,* — nom qui probablement pourra s'expliquer aussi par la particule *ando-* = *ande-* jointe à l'élément *bilis,* que M. d'Arbois de Jubainville trouve en *Bil-bilis* et qui serait pour *bilo,* qui signifie également « bon »[2]. Les trois formes du nom royal ilergetien seraient pour un primitif *Ande-bilis, qui constituerait ainsi un pendant phonétique et morphologique du nom divin lusitanien *Endovellicus* = *Andevellicos.

*
* *

Parmi les noms des dédicants des autels et des statues qui étaient dans le sanctuaire d'Endovellicus, il y en a qui pourraient être aussi celtiques, ce qui fournira un autre argument en faveur de la celticité du nom du dieu, par ex. *Mogolius* = Mog-ol-io-s (le th. *mog-* est très répandu en celtique ; même en Portugal, dans le Nord, on trouve, sur un monument consacré à un autre dieu celtique, *Ambi-mog-idu-s* ; sur *-ol* cf. *Gr. Celt.*, p. 766) ; *Conicodius* = Coni-cod-ius[3] (cf. *Coniacus* en Gaule, et *Cod-onius* aussi en Gaule).

1. Je pense que quand on veut écrire en français le nom ancien de la péninsule hispanique ou ibérique, on doit écrire *Ibérie* ou *Hispanie,* et non *Espagne.* En effet, l'*Espagne* est uniquement le royaume de S. M. Catholique, tandis que l'*Hispanie* comprend l'*Espagne,* le *Portugal, Andorre* et *Gibraltar.* Quelques auteurs français ont déjà employé le mot *Hispanie* dans le sens que j'indique.

2. *Les noms gaulois chez César,* 130.

3. M. Holder, reproduisant la lecture de M. Hübner (C. I. L., II, 6330),

Comme base de cette étude purement linguistique, je pourrai présenter un texte de Strabon. Cet auteur, en décrivant la mésopotamie formée par le Tage et l'Anas, ajoute que des *Celtici* en habitaient la plus grande partie : ἣν Κελτικοὶ νέμονται τὸ πλέον[1]. Pline parle aussi du Sud du Portugal, du pays compris entre le Tage et le *Sacrum Promunturium,* et dit que des nations d'origine celtique — *gentes Celticae* — y étaient[2]. Donc, selon les auteurs classiques, il y avait des Celtes entre le Tage et l'Anas, c'est-à-dire dans la région qui renferme la province appelée aujourd'hui Alemtejo, dans laquelle, comme je l'ai dit, se trouvait le sanctuaire d'Endovellicus.

J. Leite de Vasconcellos.

demande si ce nom serait *Concordius*. C'est moi qui ai trouvé l'inscription; on y lit très distinctement *Conicodius*.

1. *Géogr.,* III, 1, 6.
2. *N. H.,* IV, 114-116. Cf. III, 13.

BRUIDEN DA CHOCAE.

(H. 3. 18, p. 713)[1].

---

29. Teclamat Ul*aid* ind oenmaigin iartain. « Olca f*or* ngnima fri Oi*l*ill 7 Meidb », for Lon[f]iach m*ac* Lamfatæ, « marbadh a muindtire. Ticfaid f*r*ib na gnimhu dironsaidh friu. » « Dar mbubtad duitsi on, a t*hr*aaill! », f*or* Dub*thach,* la tab*air*t f*or*gama fair. Luid uath*a* ierom Loniach t*r*ia luinne *ocus* aindserge di hsoig*id* Ai*l*ellæ *ocus* Medua.

30. Lotsat Ul*aid* dno ierna morcoscor di ascnam dia tir. Bat*ar* do*no oc* a im*r*adh qia hairm i faifitis, ar ro bo deired din lo *ocus* robdar bristi atgontae.

« Anam sunn i tig Da Cogæ in gabann *ocus* Luaithe ingine Loma Luind », [.i. a baincheile, — H. 1. 17] or iet, « oc Sleib Malonn. »

« Ni anf*a*m », ar Aim*ir*gin, « i fail ar mbidb*ad* 'ar ndenam ind uilc, ar is la Meidb *ocus* la Oi*l*ill in c*r*ich f*or*sata Da Cocæ .i. C*r*ich Fer Malonn. Ragm*a*it dia ascnamh ar c*r*ichi feisin. Cumma lind qid adhaigh[1] dúin [inti — H. 1. 17]. At mora glonda Medbæ. Ni cóir dia nam*a*it a cor i n-eslis. »

« Ni hegail lind », f*or* Dub*thach,* « toidicht cen robadh cucuind 7 Ferg*us* tier diar n-ess. »

« Urasæ elud ónd[2] fir itb*er*e », for Illond m*ac* Ferg*us*ai, « ar iss cuth*al* a rathughudh[3].

1. V. p. 149.

THE HOSTEL OF DA CHOCA.

---

29. After wards the Ulaid gather into one place. « Evil are your deeds against Ailill and Medb », says Lonfiach, son of Lámfota, « to kill their people! The deeds ye have done against them will come against you. » « This (is) to threaten us by thee, thou slave! », says Dubthach, giving a spear-thrust at him. Then Lonfiach went away from them, in wrath and hostility, unto Ailill and Medb.

30. So the Ulaid, after their great victory, went on towards their country. They were discussing in what place they should sleep, for it was the end of the day, and they were broken and wounded.

« Let us stay here », say they, « in the house of Dá Choca the smith and of his wife Luath, daughter of Lumm Lond, at Sliab Malonn. »

« We will *not* stay », says Amirgin, « near our foes after doing evil (to them), for the district in which Dá Choca dwells belongs to Medb and Ailill, to wit, the District of Fir Malonn. We will go and proceed to our own district. 'Tis indifferent to us that it is night. Mighty are the deeds of Medb. No foe of hers should neglect her. »

« We are not afraid », says Dubthach, « of (her) coming to us without warning, while Fergus is in the west behind us. »

« 'Tis easy to evade the man thou mentionest », says Illann son of Fergus, « for slack is his perception. »

31. [P. 714]. Deisid ocæ airisemh hi tig Da Chocæ. Lotor do iar suide. Bá sí sin in sesiod rigbruid*en* Er*enn* 'na aimsir .i. Bruid*en* Da Chocæ hi Sl*éib* Mal*onn*. For coi ceithre[4] sl*i*ged no bid nach[5] bruiden. Ni tabairte *acht* a beim n-aieoil di ce*ch* duine intib, 7 ní thecm*aing* a*cht* a biad cóir di cech duine ass sin. Ba coimeirq*ue* laime d*er*ce nach bruidhen[6].

32. Didech*aid*h Da Coccæ isin tech 7 coecæ felmac immaille f*r*iss 7 a baincéle .i. Luath ingen Lommæ Luind, 7 ferait failte f*r*i Corm*ac* *con*a sl*uag*. Geibhit[7] a suidhe isin tig iartain.

33. A mbator and im*morro* *con*macot*ar* mnaoi mbelmair nduib ndedgair[8] detaide 'na ndocum, docum na bruidne, 's i losc túathcoech. Brat longach roriabach immpe. Duibith*ir* druimni dail cech n-alt di o mull*ac*h go talm*ain*. A mong gipnech greliath dar a f*or*mna síer. Atnaig a gualainn frisin n-aursainn 7 gabais f*or* mi*c*elmoine din tslúag 7 f*or* mifoc*u*l, *con*id and atb*er*t innso :

> Beite bronaig hi mbruidin[9], beite cuirp theascthæ i fuil*ib*h,
> beite colla cen cind de. óss uir Bruidne[a] Da Chogæ, 7rl.

34. [Luid uathaibh iairsin in mBadb, 7 daircidh toluid[10] no can*us*.

35. Táinic line Ul*adh* atuaidh, ba f*a*da leo bad*ar* a te*cht*a 7 Cor*mac* ina n-ingnais. Faidid d*rech*ta mora uath*ai*bh atuaidh co Cruachain[11] i n-aghaidh[12] Corm*aic* 7 da thenn-deithnis ina ndochum da righadh. Indistir doibsin Corm*ac* *con*a muindtir do dul tairsta cum Sen-atha moir. Lod*ar* ina ndíaidh[13] iairsin f*or* echlascadh[14] co Sen-áth 7 co Magh nDeirge. Atciat[15] in t-airmach annsin. « Is fir », f*or* siat, « is oidhéis cloidhimh Corm*aic* ata so. » Lod*ar* rompa iarsin dochum B*r*uidhne g*ach* ndir*ech*.

36. Imth*us*a Corm*aic* *immorro* con*a* muindtir a mB*r*uidin.

[a]. bruigni H. 3. 18.

31. So they settle to halt in Dá Choca's house. Thither, then, they went. It was one of the six royal hostels of Erin in its time, namely Bruiden Dá Choca on Sliab Malonn. Every hostel used to be at a meeting (?) of four roads. Whosover was in them was given only one thrust of his fleshfork (into the caldron), and to each happened only his proper food. Every hostel was an asylum of the « red hand[1]. »

32. Dá Choca entered the house, together with fifty apprentices, and his wife, even Luath, daughter of Lumm Lond. They make Cormac and his army welcome. Then they (all) take their seats in the house.

33. Now when they were there, they saw coming to them towards the Hostel a bigmouthed, swarthy, swift, sooty woman, and she lame and squinting with her left eye. She wore a mantle threadbare (?) and very dusky. Dark as the back of a stag-beetle was every joint of her from crown to ground. Her filleted grey hair fell back over her shoulder. She leant her shoulder against the doorpost, and began prophesying evil to the host, and uttering ill words, so that she said this :

Sad will they be in the Hostel : bodies will be severed in bloods,
Trunks will be headless, above the clay of Dá Choca's Hostel.

34. Then the Badb went from them, and...

35. There came tidings of the Ulaid from the north. They thought their envoys were delaying, while Cormac was apart from them. So they send great bands southward to Cruachu to meet Cormac and press him strongly to come and be made king. These are told that Cormac and his people had gone athwart them to Sen-áth mór (« the great old-ford »). Then they followed them at full speed to Sen-áth and to Mag Deirge. There they see the field of battle. « True », say they, « this is the track of Cormac's sword-point. » Then they fared forward straight to the Hostel.

36. Now as to Cormac with his people in the Hostel.

1. Cf. Welsh *llawrudd* « murderer », « having a red hand », *llawruddiaeth* « bloodshed ».

Ni cian dia mbad*ar* ann iair micelmaine na Baidbhe dóibh, 7 siad dubhach, d*é*rach, dub*r*onach, co cualadar[16] Genann aga radh, [fo. 9[b]] agus se f*or* or[17] na B*r*uidne. « Atciu oig tair Mag nD*e*r*g* anois », f*or* se, « aniar g*ach* ndir*ech,* 7 dar lem is iat Ul*aid* uili iat. » Eirgid uaill 7 borrf*a*d a n-aignid Chormaic *con*a muindt*ir* o'd*com*ncad*ar* a c*u*raidh 7 a cathmhil*id*[18] ina ndochum co dor*us*[19] na B*r*uidne.

37. Tiagaid Ul*aid* isin mB*r*uidin iarsin, 7 gabhaidh gach aen a inadh innti f*or* inbedhaibh [leg. inadhaibh? imdadhaibh?], am*al* ba bes doibh .i. ga*n* isel a n-inadh uasail a*cu*. Suidh*is* Aimirgin isin foclu feinidha f*or* deisincaibh Corm*aic*. Suid*is* Ca*cht* isin ursain dia aghaidh[20] isin leith airaill. Suidh*is* Fiacha m*ac* Fir abha isin fochla[21] feinedha da laimh alaind aimdeis in righ. Suid*is* Fiacha Caech mac[22] Ferg*us*a ind ursaind eile. Suid*is* Illann Find m*ac* Ferg*us*a f*or* a deis-laimh Cor*maic,* 7 Dub*thach* f*or* a laimh sin. Suidh*is* g*ach* fer iarsin am*al* ro dhligh dor*éir* ath*ar* 7 senath*ar* — B.].

38. Imtusa Loniach[23] im*morro*. Is *ed* adfiedor sunn.

Diluid side co hairm i mboi Ai*l*ill *ocus* Medb, *ocus* adfet doib s*cél*æ. Ro airliset ierom Cond*acht*ae i comairle qid digendais. Atb*ert* Mede: « Diberthor muinbech im Ferg*us* occ*u*msa », for sí, « *ocus* fostfaider i f*us* he, 7 ragait Connachtai a ndiaid[24] Corm*ai*c co ragbat tech fair cid be airm i faifi indocht. »

39. Ron-gab Me*db oc* indlach Corm*aic* fri Ferg*us* andsaide. « Ba husa[25] det », ol si, « m*ac* ind fir rot-innarb [as do thir fein — B.] *ocus* do*no*[26] dar do cinn doronæ *Conchobar* fri Nes he i rigod[27] it fiadnaise. »

40. Ro cetaig dno iersin te*cht* indiaid Corbm*ai*c.

41. Lotor dno ina dieid m*ai*c Magach .i. im Cet, im Aill*e* Ard-agach, im Eochaidh Beg m*ac* Ech*ach* Rond, im Maine Intogaid m*ac* Máine Morgair, im Maine m*ac* Cet m*ei*c Magach, im Mog Corb m*ac* *Con*ch*obair* Abratruaidh m*i*c Find m*i*c Rosa.

They had not been long there after the Badb's prophecy of evil to them, and they gloomy, tearful, mournful, when they heard Genann speaking to them, and he on the edge of the Hostel: « I see warriors now coming straight over Mag Deirg from the west, and methinks they all are Ulaid. » Pride and exultation arise in the spirit of Cormac and his people when they saw their heroes and their battle-soldiers coming towards them to the door of the Hostel.

37. Then the Ulaid enter the Hostel, and each takes his place therein on couches, as was their custom, that is, no inferior in the place of a superior. Amirgin sat on the champion's seat to the right of Cormac. Cacht sat down at the doorpost in face of him on the other side. Fiacha, son of Fer aba, sat on the champion's seat, on the king's beautiful left hand. Fiacha Caech, son of Fergus, sat by the other doorpost. Illand the Fair, son of Fergus, on Cormac's right hand, and Dubthach on his left hand. Every man thereafter sat as he was entitled by reason of father and grandsire.

38. Now touching Lonñach. This is here declared.

He went to the place where Ailill and Medb were, and tells them (his) tidings. So they consulted the Connaughtmen in a council as to what they should do. Medb said: « Fergus shall be cajoled by me, and he shall be detained here, and the Connaughtmen will pursue Cormac and storm the house upon him, wheresoever he sleeps tonight. »

39. Then Medb began severing Cormac from Fergus, saying: « It were easy for thee to crown the son of the man who banished thee from thine own country, (and to see the son) whom he, instead of thee, begat on Nes[1] crowned in thy presence! »

40. So then Fergus consented to pursue Cormac.

41. After him then went the sons of Maga, including Cet, and Aille Ard-agach, and Eochaid Becc, son of Eochaid Ronn, and Maine Intogaid, son of Maine Mórgar, and Maine, son of Cet, and Mog Corb, son of Conor Redbrow, son of Find

1. Cormac was the son of Nes, once the wife of Fergus, by her own son Conchobar.

Deich cét laoch il-lion. Luid do*no* Loniach rompa [f*or* eol*us* — B.]. Ni boi do*no* clíu cen scieth, *nó* lamh cin laighin, no c*r*ios cen cloid*em* leo.

42. IS andsin ro cachain Suamach m*ac* Samgubæ, senc*haid* Corm*aic* *Con*dl*ongis ocus* a aiti, ina rundu sa, ic taircetal doib i[n] neich aratbui, ar ba fisid-si*um* *ocus* ba fer moreolais : *co n*-ep*er*t indso :

Mairce dibeir toeb a deo de
deis Loiniach m*eic* Lamhfotæ, 7rl.

43. Lot*ar* diu na sloig rompa do soigh*id* na Bruidni, 7 deisit*ar* ina comnaidi[28] ina farr*ad*. Cuirit iar*um* toisceltai [.i. Mog Corb 7 Corb Gailli — H. 1. 17] uatibh for Bruidin, 7 ro soiset iarsin d' indsoig*id* a muinntire, 7 atfiadad a sc*él*ai doib, 7 cinn*us*[29] in tsloig 7 in chostaid[30] atchondcat*ar*.

44. « Rangamairni eimh », ol Mog Corb, « rigtech romor 7 slogh búr[31] borrf*ad*ach isin tig-sin, co tlachtaib sainamhraib[32] [co sciathaibh aille allm*ur*da, co slegaibh slinngera — B] 7 co cloidmib tromaib tairceltachaip[33]. Culmongai [finna forsgailti — B.] for fuirind dib, b*er*rthæ slechta for fuirind aile, occ*us* cruindberrthæ [comairda — B.] for fuirinn aile. »

« Forfetamairne sin », ar Loniach[34], « .i. teglach in rig 7 a amsach[35]. [Mairg nos-rig, mairg nos-rachadh ! Bid lir láich[36] a cosair c*r*o leo ac cosnam[37] a tigherna » — B.].

45. « Rancamairni do*no* tech n-aili fil i mullach na tilchæ .i. bant*r*acht[38] baillgel bugairuisc[39] isin toigh [sin, 7 tl*acht* illathach examhail do d*er*g 7 do ghorm 7 d'uaine umpa — B.] M*a*caimh [mine muillechlethna ann — B.] 7 coin i slabr*ad*aip[40], 7 oess ciuil 7 airf*ite* [7 inntlais — B.] and. A imthaim caich sratslige soch*aid*e do soig*id* in toige. Ni facamair ocbaid no amsaigh and olcenæ.

« Forfetamairni sin », for Loníach, « edon, bandt*r*acht ind righ 7 na rignæ .i. Neme ingine Celtchair m*eic* Uithechair insin. [*ocus* bidh c*r*uaidh coiseont*ar* a fuil isin tigh sin », bair Loinfiach — H. 1. 17].

46. « Rancumar do*no* tech n-aile [ann », ar Mogh Corb — H. 1. 17] « fil hi cobfan na tilchæ on tig sin sios. Ro hecr*ad* in tech di ruirech*aib* 7 di rodain*ib* 7 di m*a*caib rig 7 roflatha,

mac Rosa. Ten hundred heroes was their number. Lonfiach too, preceded them to guide them. No body among them was shieldless, nor hand spearless, nor girdle swordless.

42. Then sang Suamach son of Samguba, the shanachie and fosterer of Cormac Conloinges, these staves, prophesying to them all that would befall them, for he was a seer and a man of great knowledge. And he said this :

Woe who trusts ... after
after Loinfiach son of Lámfota, etc.

43. So the hosts fared forward to the Hostel, and sat down near it, waiting. Then they sent spies, Mog Corb, to wit, and Corb Gaille, to the Hostel ; and afterwards these returned to their people, and declared to them their tidings, and what kind of folk and usage they beheld.

44. « We reached », says Mog Corb, « a huge palace with an angry, furious folk therein, with variously wondrous garments, and beautiful foreign bucklers, and sharp-pointed javelins. On some of the men were fair disshevelled back-manes, on others clipt heads of hair, and on others heads of hair, round and equally high. »

« We know these », saith Lonfiach : « the household of the king and his soldiery. Woe to him that attacks them ! woe to him that should attack them ! Many warriors will they have in a litter of gore, defending their lord. »

45. « Then we reached another house on the summit of the hill. Women with bright limbs and hyacinthine eyes were in that house, wearing various, many-coloured garments of red and blue and green. Gentle, broadcrowned boys were there, and hounds in leashes, and musicians and minstrels and players (?). From the ... of every road (comes) a multitude to seek the house. We saw no warriors or soldiers there besides. »

« These, too, we know », says Lonfiach : « to wit, the womanfolk of the king and of the queen, Ném, daughter of Celtchar, son of Uthechar. And hardily will their blood be defended in that house », says Lonfiach.

46. « We reached another house there », says Mog Corb, « which is below it on the slope of the hill. It was arranged with lords and mighty men and kings' sons and great princes

7 di rignaib aill*ib* etrocht*aib*. Is lor di soillsi im*morro* isin tig cence mbeit marless *nó* righcondli and, imat na tlacht n-exa-m*ail* 7 na mbrethn*as* n-ilecar n-imdenmach 7 na scieth n-ordæ 7 na cloid*em* n-orsnaith, 7 drechtæ[41] na ruir*ech* 7 na rorigon filit isin tigh. Nisn-athgneorsæ Corm*ac* feisin *acht* minap he fil i midlisi in tigi .i. fer gormainech már. Rosc gleordhæ ina chind. Detgen coir occa. Aiged fochaol forleth*an*. [P. 717] Línfolt find fota forordhæ fair. Ulchæ degabl*ach* fota[42] ecsidhe fair. Fuan corcra imbe, milech[43] arc*ait* ann. Cla*idem co* n-elta ina laimh. Is righdae in drech 7 is seisseilbe aird*r*ig occæ. »

« IS he sin t*r*a Corm*a*c direir a tuarascbala », f*or* Loiniach.

47. Deissitt*ar* t*r*á lucht na hoircne ina suide oc idn*aid*he deiridh na hoidchi fri derach .i. fri horcain, mBruidnæ.

48. A mbadar lucht na Bruidne f*o*ra nd-imrait*ib*[44] cotlais Aimirgin mithissin[45] mbic. IS edh tarfas do ina chotlud[46], *Con*n*ach*tæ ic togail na Bruidne[47] foraib, 7 cach oc airlech araile impe. Diuchtrais co huathbas*ac*h asa cotl*ud*. « Tath-cein[48] », f*or* Corm*a*c, « qid and sin? » IS and isb*er*t Am*ir*gin: « Andord fiansa f*or* mach muine, etc.

49. « Eirgidh », f*or* Amirgin, « a fi*r*a! Bid cach uaib ind aircill a n-arm, air tait namhait icabur n-iondsaig*id*. » Ni cian iar*um* batar forna himraitib-sin *co* tancatar na sloig amuich, *co n*d*er*nsat *tri* cuartæ[49] dib immon tech. Atnagat a n-andord[50] n-eissib. « Din-ruacht in rop ecail lind », ol Aim-*ir*gin. « Fogebait a n-acall*aim* lind sund », ol Corpmac, « atat oig lind doib ».

50. Dodechoid di*du* Suamach m*ac* Samgubæ aníar a ndiaidh na turrg*r*aighe di bhreith[51] rob*aid* da daltæ, cor-rainic Tul*aig* Dér .i. deræ folæ ro theilg in Dagdæ inte a com*r*ac f*r*i tasc a m*ei*c in Cerm*a*tæ; [P. 718] *con*id de digairter Tul*ach* Der di. O't*con*naire iar*um* Suamoch daigh na hoirgne uad f*o*ra daltæ, ni ro damair do, co ro bris a cride ann. *Con*id de digarar Druim Suam*aig* don til*aig* o sin co sudiu.

and beautiful bright nobles. Though there were no great light or royal torches therein, enough of radiance there is from the various garments and manifold ornamented brooches, and gilded shields, and swords inlaid with golden wire, and the parties of princes and great lords who are in the house. I could not recognise Cormac himself unless it were he who is at the midbeam of the house, to wit, a man noble-faced, tall, with a gleaming eye in his head. An even set of teeth he hath. A visage broad above, narrow below. Fair, long, golden, flaxen hair upon him. A beard he hath, two-forked, long, ... He wears a purple gown with a brooch of silver therein. A hilted sword is in his hand. Royal is the countenance, and an overking's tumult he hath. »

« This, then », says Loinfiach, « is Cormac, according to the description of him. »

47. So the destroyers sat down, waiting for the end of the night, wreck, that is, to destroy the Hostel.

48. While the folk of the Hostel were musing, Amirgin slept a little time. This is what appeared to him in his sleep — Connaughtmen destroying the Hostel on them, and each slaughtering another around it. Out of his sleep he awoke in horror. « Be ye silent a while », says Cormac: « what is that there ? » Then said Amirgin : « The low roar of championship », etc.

49. « Arise, O men ! » says Amirgin. « Let each of you, get ready his weapons, for foes are coming to attack you. » Not long then were they at these musings till the hosts came outside and made three circuits round the house. They utter their battle-cry. « What we feared has reached us », says Amirgin. « They will get their answer here among us », says Cormac : « we have warriors for them. »

50. Then Suamach, son of Samguba, went eastward after the expedition, in order to warn his fosterling (Cormac); and he reached Tulach Dér (« the Hill of Tears »), that is, tears of blood which the Dagda had shed there on meeting the report (of the death) of his son Cermait : hence it is called « Hill of Tears ». Now when Suamach saw the flame of the wrecking inflicted on his fosterling, he did not endure it, and his heart

51. Gabsat ind fir forbaisi in tighe for Corm*ac*, *ocus* adnaiter tenti isin rigtech. O't*con*naire Coniach sin ros-gab ait*h*richus im a naimdiu di tab*air*t di soigh*id* a comaltæ. Luid side iarsin isin rightech i mboi Corbm*ac* co ro ferad a comlann immaille friss. Diunsi[52] do*no* Dubt*hach* beim di cloidh*em*h mar dó, co tobacht a chend de, *con*id cett-echt B*r*uidne e.

52. [Adaigt*er* na teinnti íarsin[53] do g*ach* aird don B*r*uidin. Innsaig*es* Fergna m*ac* Finnconna amach, 7 marb*ais*[54] .L. fer n-armach[55] n-incomluind dibh, 7 báidhis[56] na teinnti 7 innarbais[57] in sluagh tar[58] foithribh amach, 7 tic imślán dorisi 'sa mB*r*uidin.

INdtaighid in sluagh doríís cum na B*r*uidne, 7 fadoighid na teinnte. Eirgis Fiacha m*ac* Fir abha, 7 báidis[59] na teinti, 7 marb*ais* c*ét* oclach, 7 innarb*ais* in sluagh.

Tinntoigid na sloig doriis 7 doighid ceit*hri* teinnti dimóra isin mB*r*uidin .i. teine[60] g*ach*a hairdi 7 gacha slessa[61] di. Tic Dub*thach* amach iarsin[62], 7 báidhis[63] na teinnti 7 innarbais[64] na sloigh co hagairb 7 et*r*ocar, 7 marbais[65] cét dibh, 7 intaigh*is* co Bruidin ina f*r*ithing.

Adaigit na slóigh na teinnti a cóig hairdibh isin B*r*uidin. Ticc Illann Finn m*ac* F*ergus*a amach iarsin, 7 báidhis[66] na teinnti, 7 marbhais[67] c*ét* don tsluagh[68], 7 innarbais[69] tar foith*r*ibh iad. — H. 1. 17].

53. Tain*ic* Lugh*aid* Lamderg *ocus* ro gab nertlic cloiche moire f*r*ia aiss, 7 srethis uadh f*or* Illand m*ac* Ferg*us*æ, co farcaibh cen anmain. R*us*-geib Fiechæ m*ac* Fir Feibe in cloich frie aiss. « Is cual[70] curadh insin », f*or* Aimerg*in*, « *ocus* dosroi aithes di ». Sreithis Fiacha in cloich[71] imach for Lug*aid* Laimd*er*g, cor-ro secher[?] cen anmain[72]. Gebt*is*[73] Cet in cloich, 7 d*us*-cuir i mBruid*in* co ro marb fer di. Geipti Fiech*ra* Caoch m*ac* Ferg*us*a in cloich[74] 7 marbais fer di amach.

54. Cid fil and t*r*a, *acht* marbtor moirseisior anonn di 7 moirseisior imach[75]. Sreithis Dub*thach* rod n-urcuir di tar Bruid*in* seachtair[76], *con*id í aenlia fil i topur Cille Las*r*a indíu, ar ba si an rigbruid*en* insin Ceall Lasræ indíu, ar ni bidh rig-

broke. Wherefore from that time to this the hill is called Druim Suamaig (« Suamach's Ridge »).

51. The men besieged the house where Cormac was, and fires are set ablaze in the palace. When Lonfiach saw this he repented having brought foes to attack his fosterbrother. Then he entered the palace that he might do battle along with Cormac. But Dubthach dealt him a blow with a claymore, and cut off his head. So that was the Hostel's first deathblow.

52. Then the fires are kindled at every point of the Hostel. Fergna, son of Finnchonna, rushed forth and killed fifty of the men, armed, fit for combat: and he quenched the fires, and drove the hosts out over the ridges, and came back unhurt into the Hostel.

But the host returned to the Hostel and kindle the fires. Then Fiacha, son of Fer aba, arose and quenched the fires, and killed a hundred warriors, and drove away the host.

Again the hosts return, and kindle four vast fires in the Hostel, a fire at each point and each side thereof. Then Dubthach comes forth and quenches the fires, and drives the hosts bitterly and mercilessly, and kills a hundred of them, and then turns back to the Hostel.

At *five* points in the Hostel the hosts kindle the fires. Then Illann the Fair, son of Fergus, sallies out and quenches the fires, and kills a hundred of the host, and drives them over ridges.

53. But Lugaid Redhand came, and took a great battle-stone on his shoulder, and hurled it at Illann son of Fergus, and left him lifeless. Fiacha, son of Fer Feibe, took the stone on his shoulder. « That is a hero's faggot ! » says Amirgin, « and shame will come to them therefrom. » Fiacha hurled the stone out at Lugaid, so that he ... lifeless. Then Cet got the stone and cast it into the Hostel, and killed a man with it. But Fiachra Caech, son of Fergus, seized the stone and by it killed a man outside.

54. Howsoever, seven are killed by it outside and seven within. Dubthach hurled a cast of it out over the Hostel, so that it is the one stone that is now in the well of Cell Lasra — that royal Hostel is now Cell Lasra — for at that time

bruid*en* cen uisq*ue* trithi *nó* uisq*ue* ina farr*ad*h isin aimsir sin.

55. IS di sin ro cet Aimergin na briathra sa:

Cual Fiachna ail curad, 7rl.

Is di ro cet[77]:

Lía fil a n-ichtar Bruidne. is lia foraccaib buidhni
Lug*aid* Laimd*er*g rod*us*-lá. *for* Ill*ann* m*ac* Ferg*us*æ.
Rolá Fiachna *for* Lug*aid*, dorroi hi cossair chro in curaidh,
da secht*ar* laoch ardomtha. edh robithe don lía-sa[78]. Lía.

56. Atrar*acht* in slog dieroile ands*ide* i maig. « IS ferr techt immach occaind, a occa », *for* Corm*ac*, « corub i muig cuiremur cuindscli. » Conid ann itbert na briathrasæ[79] oc erge [P. 719] documb in chathæ:

« Úathmar gair do*no* gair Bruidne[80], 7rl.

57. Lotar di*du* a Bruid*in* imach iertain, 7 brisit slesæ *ocus* laochdoirsi na Bruidne[80] rompa imach, *ocus* dogniet cipi crúadchatha[81] dib ier torr*acht*ain i muint*ir*i as *ca*ch aird *cu*cai. *Ocus* ferthor imaireg aith amnas etorrai, co rabat*ar* lechtluigi[82] laoch et*ar*ræ, *ocus* co riacht fuil ferna oca ce*cht*ar da linu.

58. Fogeib Cor*mac* ail cloiche fo cois 7 srethis ruot n-urchuir úadha *for* Mog Corb, cor-ro bris a scieth fair, 7 co ro *tr*asecair co talm*ain* é, *con*id ísin ind cloch fil [a tob*ar* — H. 1. 17] isin Bruid*in*[83] m*edónaig*h indiu. Ni tairnaic uaid erge intan ranaic Corm*ac* 7 Cacht m*ac* Ilguine cuici co ros-marbsat. Ait t*r*a i mbith ind laith gaile[a] [astigh no beiredh a tholg isin cath án agair, gur' sgail*ed* 7 gur' sgab*ad* ó cheile uili iat iarsin. Lenais cach a thadhruim dibh — H. 1. 17] isin chath ce*ch*tardæ.

59. Lotor asin chath secht*ar* .i. Eoch*aid* Bec m*ac* Ech*ach* Rond, ri Fer C*r*aibe, 7 Maine Antacaid m*ac* Maine Morgair, *co n*dorc*r*atar i Cnuic in Coscair la Cacht m*ac* Ilguine 7 la Corm*ac* *Con*dloin*g*es ier scis comlaind, co filet il-lechtæ isin

[a]. leg. in láth gaile = an lath gaile, H. 1. 17.

there was no royal hostel without water through it or water near it.

55. 'Tis of that stone Amirgin sang these words :

Fiachna's faggot, a hero's shame, etc.

Of it was also sung :

The stone that is at the bottom of the Hostel is a stone that left troops (lifeless). Lugaid Redhand hurled it on Illann, son of Fergus.

Fiachna hurled it on Lugaid, it ... the hero in a litter of gore : two heptads of heroes ... were slain by that stone.

56. Then the one host went forth to the other. « It is better for us to go out, O warriors ! » says Cormac, « so that we may put the fray outside. » Whereupon he uttered these word in going to the fight :

« An awful cry is the Hostel's cry, etc.

57. Thereafter they sallied forth from the Hostel, and break out before them its sides and hero-doors, and form phalanxes of hardy battle after the coming thither of their people from every point. And a keen, hard conflict is fought between them, so that there were grave-beds of heroes in the midst, and blood reached their girdles on each of the two sides.

58. Cormac finds a rock of a stone under foot, and hurled a cast of it on Mog Corb, so that he shattered his shield, and cast him down to the ground — and this is the stone that is now in the well in the middle Hostel. He had not finished rising up when Cormac and Cacht, son of Ilguine, came to him and killed him. Now wherever a champion of valour was within, he bore his breach into the brilliant, vehement battle, so that afterwards they were all dispersed and scattered by each other. Every one of them followed his ... in the battle on either side.

59. Away out of the battle went Eochaid Becc, son of Eochaid Ronn, king of Fir Craibe, and Maine Antacaid, son of Maine Mórgor, and fell on the Hill of Triumph by Cacht son of Ilguine, and by Cormac Conloinges, after weariness of con-

cnoc beos, conid de dogarar Sliab Bicc de .i. o Eochu Beg m*ac* Eoch*ach* Rond.

(To be continued.)

Whitley Stokes.

NOTES

1. agh*aidh* H. 3. 18.
2. ind H. 3. 18, on H. 1. 17.
3. rathugh H. 3. 18.
4. ceitre H. 3. 18.
5. nac H. 3. 18.
6. bruighen H. 3. 18.
7. Geivit H. 3. 18.
8. leg. ndegdair = *deaghdhair* .i. luath, O'Cl. ?
9. mbruigin H. 3. 18.
10. leg. taircidh doluid ?
11. C*r*uain H. 1. 17.
12. inadhaigh H. 1. 17.
13. inandiaigh (?) H. 1. 17.
14. echla lascadh H. 1. 17.
15. Attiat H. 1. 17.
16. culaladar H. 1. 17.
17. for H. 1. 17.
18. chathmil*id* H. 1. 17.
19. ina ntocum co tor*us* H. 1. 17.
20. adhaig H. 1. 17.
21. ochla H. 1. 17.
22. mhac H. 1. 17.
23. Loinfiacha H. 1. 17.
24. ndiaigh H. 3. 18.
25. tuisemla*cht* H. 1. 17.
26. doñ H. 3. 18.
27. i. e. a rigad
28. comnaigi H. 3. 18.
29. cinus H. 3. 18.
30. chostaig H. 3. 18.
31. brighach H. 1. 17.
32. -rauib H. 3. 18.
33. toirtbuill*ech*a H. 1. 17.
34. Loinfiacha H. 1. 17.
35. a amais fuil ann sin H. 1. 17.
36. laic H. 1. 17.
37. a cosnama H. 1. 17.
38. bunt*r*acht H. 3. 18.
39. buadroscach H. 1. 17.
40. Milcoin mera minbreca *for* slab*r*adaib ann H. 1. 17.
41. drechæ H. 3. 18.

flict. So that there still are many graves on the hill, and it is called Becc's Hill, from Eochu Becc, son of Eochaid Ronn.

---

42. fotu H. 3. 18.
43. milec H. 3. 18.
44. raitsecaib H. 1. 17.
45. mitissin H. 3. 18.
46. cotalad H. 3. 18.
47. bruigne H. 3. 18.
48. Tatcein H. 3. 18.
49. quartæ H. 3. 18.
50. a ndord fiansa H. 1. 17.
51. vreit H. 3. 18.
52. Dorat H. 1. 17.
53. irsin H. 1. 17.
54. mairb*ais* H. 1. 17.
55. airmach H. 1. 17.
56. baithis H. 1. 17.
57. innairbais H. 1. 17.
58. tair H. 1. 17.
59. baigis H. 1. 17.
50. tiene H. 1. 17.
61. sle*cht*a H. 1. 17.
62. 7 iairsin H. 1. 17.
63. baigis H. 1. 17.
64. innairb*ais* H. 1. 17.
65. mairb*ais* H. 1. 17.
66. baighis H. 1. 17.
67. mairbh*ais* H. 1. 17.
68. dona sluaigh H. 1. 17.
69. innairb*ais* H. 1. 17.
70. qual H. 3. 18.
71. chloich H. 3. 18.
72 g*ur'* fagaib gan anmain hé, H. 1. 17.
73. Geibid H. 1. 17.
74. Gabais Mogh Corb í iarum. H. 1. 17.
75. in urdail c*ét*na amach, H. 1. 17.
76. u[o]dhes H. 1. 17.
77. qet H. 3. 18.
78. liaa H. 3. 18.
79. briatrasæ H. 3. 18.
80. bruigne H. 3, 18.
81. cruadcatha H. 3. 18.
82. lechtluide H. 3. 18.
83. bruig*in* H. 3. 18.

REMARQUES

AUX

FOUR ANCIENT BOOKS OF WALES

A. — Le Livre d'Aneurin.

I. — *Les noms de lieux ; l'auteur et son époque.*

On s'est donné beaucoup de mal pour localiser le Gododin dans le nord de l'Angleterre. Le *Manau Guotodin* de Nennius donne à ces tentatives quelque apparence de fondement. De ce nom, je ne dirai rien, restant fort perplexe sur sa valeur et sa signification.

Catraeth ou *Cattraeth* a été identifié avec Catterick en Yorkshire, qu'on suppose être le Κατουρακτόνιον de Ptolémée et le *Cataracton-e* de l'Itinéraire d'Antonin. Il est évident que *Cataracton*, comme M. Rhys en a fait la remarque[1], eût donné *Cadraethon*, admettons même par suite d'une évolution dans le mot, *Cadraeth*, mais non *Catraeth* qui partout a *t* dur. *Catraeth* se comporte comme Cateyrn (*Catotigirni* dans une inscription) et suppose si on le replace en vieux-brittonique *Catú-tract-*. Après M. Rhŷs, M. Ferdinand Lot[2], avec de nouveaux arguments a identifié *Kaer Iudeu* avec le *Iodeo* du Gorchan Maelderw (Skene, *Four anc. Books*, II, p. 103, v. 30). En elle-même, l'hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Il est par-

1. *Arthurian Legend*, p. 240-241, note 5.
2. *Revue Celt.*, XXI, p. 9. *Tri guaid* ne peut signifier trois fois, *gwaith* étant du féminin. Il est probable qu'il faut lire *trĭguaid* = *trywaith*, équivalent de *combat*, de *trĭ-*, préfixe intensif et de *gwaith*, combat (cf. *tryfrwyd* dans le même sens). Il est même possible qu'il y ait eu dans le texte *ygkat en triguaid* ; ce n'est pas nécessaire.

faitement sûr que les Gallois ont pris part avec Penda de Mercie à des expéditions en Northumbrie, de concert avec les Bretons de Strat-Clut. Le mot *merin,* comme je le montrerai plus bas, a bien le sens que lui attribue M. Ferdinand Lot. *Iodeo* m'inspire quelques inquiétudes. Dans le Gorchan Maelderw, *w* gallois ordinaire n'est représenté par *o* que dans un seul cas : lorsqu'il est consonne : *trileo* = *trylew* ; *deo* (qui ne signifie pas Dieu) = *tew* ; *ero* = *erw.* Que si on suppose *u* long *(ü),* on est en présence d'une impossibilité : jamais *iü* ne peut être représenté par *io-* ; il a donné *ī* en moyen-gallois : *Iddas* = *Iudas* ; *Ithael* = *Iüȣ-hael,* etc.

Quoi qu'il en soit, voici des noms de lieux que toute l'ingéniosité du monde ne saurait placer ailleurs qu'en Galles.

Aeron : plusieurs héros en sont (69, 68, 82, etc.) : c'est un district connu de Cardigan.

Arvon : un héros est appelé *dialgur* (= *dialwr*) *Arvon,* le vengeur d'Arvon (Skene, II, *Gorch. Maeld.,* 105, 1).

Caerwys (77, 27), en Flint.

Elvet (102, 33), en Dyfet, dans le cantref d'Emlyn.

Ewionyd (*Eifionydd*), en nord-Galles (93, 7).

Eleirch vre : a été traduit absurdement par *rocs* : c'est Elerch ou Eleirch, subdivision de Llanbadarn-Vawr [1], en Cardigan, ou encore (c'est moins probable) une colline des bords de l'*Elerch* ou *Elarch,* nom du fleuve *Rhymny,* à l'endroit où il sépare Glamorgan de Merioneth [2].

Gwynedd joue un rôle important dans le poème (63 ; 79, 96, etc.). Kynvelyn, le héros du morceau intitulé Gorchan Kynvelyn est donné comme étant de Gwynedd : *Gwyned e wlet* (96, 6).

Gwynnassed (95, 18) :

. . . . . .
A galar dwvyn dyvyd
Y Wynnassed velyn

« Et douleur profonde viendra
aux blonds Gwynassedd. »

1. Lewis, *Topogr. of Wales,* I, p. 324. Il est remarquable que *Eleirch* comprend la partie montagneuse de la paroisse.
2. *Archael. Cambr.,* 1870, p. 2.

La région de Gwynnassed est parfaitement définie par ce passage du *Livre Noir* (32, 3) :

Bet unpen o Pridein yn lleutir
Guinnasset yn yd a Lliu yn Llychwr.

« La tombe d'un chef Prydoin dans le brillant pays de Gwynnassedd, *là où le Llyw se jette dans le Llychwr*. »

Le Llyw est un affluent, en effet, du Llychwr qui forme sur une partie de son cours la limite des comtés de Carmarthen et de Glamorgan et forme à son embouchure avec le ruisseau de Burry l'estuaire de Burry. Le *Llyw* se jette dans le Llychwr à peu près à son embouchure.

Mon (Anglesey), 93, 27.

Rhyvoniawc (89, 22 ; 90, 6), cantref du centre de Gwynedd *(y Berfedddwlad)*.

Rayadyr Derwennyd (90, 20) a été rapproché de la rivière Derwent en Cumberland [1]. Or, un poète du XIIIe-XIVe siècle, Jorwth Vychan, célébrant la dame de ses pensées (*Myv. Arch.*, p. 279, col. 2) semble la comparer aux flots de *Rhyt Derwenny*ȣ. Il serait intéressant de savoir exactement en quel coin de Galles ce *rhyd* est situé.

L'auteur du Gododin et des poèmes du Livre d'Aneurin qui s'y rattachent est sûrement un Gallois. Qu'il y ait dans son œuvre des échos d'expéditions dans le nord et de traditions des Bretons de Strat-Clut, cela paraît certain. L'identification faite par Stephens de Dyvynwal Vrych (Dyfnwal Vrych) avec Donald Brecc est séduisante. Cela nous reporterait au VIIe siècle comme d'ailleurs le *Merin Iodeo*. A ce propos, il est à remarquer que les héros des expéditions de Penda n'apparaissent pas dans le poème. On n'y trouve ni Catwallawn, ni *Catgualatr* (Catwaladr), ni *Catgabail (Cad-afael)*, quoique la famille de Catvan soit mentionnée expressément dans le Gorchan Kynvelyn. Il y est nettement question d'un *wyr Catvan* (c'est-à-dire ici sûrement d'un petit-fils de Catvan (*wrth rif ac wrth rann wyr Catvan*, 96, 18), d'un personnage par consé-

1. Stephens, *The Gododin*, p. 42, fait remarquer qu'il y a une autre Derwent en Yorkshire et une troisième en Derbyshire.

quent vivant au VIIe siècle. Ce petit-fils est ou Kynvelyn ou son fils *Tecvann*. Kynvelyn est donné dans les anciennes généalogies galloises, comme père de Clinog Eitin (leg. *Clitnoy*)[1]. Or *Kynon*, un des principaux héros du Gododin, est fils de Clytno Eiddin. C'est un des trois qui s'échappent de Cattraeth avec deux héros du pays d'Aeron (p. 96, 27; 69, 28). D'après le Gorchan Tutvwlch, il serait roi de Mon (93, 27).

Ajoutons que Peredur qui figure aussi dans le Gododin serait mort avec son frère Guurci en 590 d'après les *Annal. Cambriae*). Le Kynon, fils de Clydno, est le héros du Mabinogi de la Dame de la Fontaine.

Il paraît bien qu'il y ait dans le Gododin des échos d'événements du VIIe siècle. Il me paraît certain que c'est là le terme extrême où on puisse atteindre. J'en tire les preuves du sens qu'y prend le mot *Bryneich* (Bernicia). Il est employé exactement avec le même sens que chez les poètes du moyen âge gallois. Il désigne vaguement des ennemis comme Lloegr.

Kwydei pym pymwnt rac y lavnawr
o wyr Deivyr a Brennych dychiawr.
(Skene, II, 64, 3.)

Ar deulu Brennych beych barnasswn,
Dilyw dyn en vyw nys adawsswn.
(*Ibid.*, 65, 2.)

Le passage suivant, au contraire, ne prouve rien :

Dyfforthsei lynwyssawr oe vreych
Rac bedin Ododin a Breennych.

Le pays de Bernicia a été conquis par Ida vers 547 et joint à Deira vers 593.

Le poème a dû être remanié et subir des additions au IXe ou Xe siècle. J'ai déjà signalé l'expression *Gint* indiquant les Scandinaves comme une preuve que le poème sous sa forme actuelle ne pourrait dépasser le IXe siècle. L'emploi de *taryaneu*, boucliers, dans le Gorchan Maeldrw (p. 93,) prouve que ce morceau n'est pas antérieur à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle. Le mot *taryan*, comme le dit M. Kuno

1. J. Loth, *Mabin.*, II, p. 310.

Meyer, a été emprunté par les Anglo Saxons aux Scandinaves et n'apparaît pas chez eux avant 970 [1].

II. — OSGUID ; *oswydd.*

Nennius transcrit par *Osguiß* [2] le nom du roi de Northumbrie Oswiu, le vainqueur du roi de Mercie Penda à la bataille de Winwaed, vers 655-656 d'après Bède, 654 d'après la Chronique anglo-saxonne. L'allié principal de Penda, le roi breton Catwallawn, après avoir conquis la Northumbrie, avait été battu et tué par Oswald à Denisesburna en 634, d'après Bède (Hist., III, ch. 1). Le nom est intéressant d'abord parce qu'il nous montre comment le groupe *-io* final accentué a pu devenir *-ydd* ; il montre que l'accent devait être dans ce groupe sur *-io* et que le suffixe a dû passer par la forme *-íi̯o-*. *Newydd* a dû passer par * *novíi̯o-*, * *novió-*.

Il est intéressant à un autre point de vue. Il explique vraisemblablement un mot qui a passé inaperçu et qui, à mon avis, resterait autrement inexpliqué. On trouve assez souvent dans les poèmes gallois le mot *oswydd* avec le sens manifeste d'*ennemis*. Le sens des passages ci-dessous est très clair :

Myv. Arch., 141, 1 (Meilyr, Élégie de *Gruffudd ap Cynan*, vers 1137) :

> Yn i fu weryd i obennyt
> Ni bytai diwyth i lwyth *oswyt*.

Ibid., p. 193, 1 (Marwnad Ywein Gwynet, élégie funèbre d'Owain Gwynedd, mort en 1169) :

> Gwelei daryf ar dyrrva *osswyt*.

Ibid., p. 203, 2 (Prydydd y moch à Gruffudd ap Llywelyn) :

> Gwrth herw dyt *osswyt* oes o yaen.

Ibid., p. 207, 2 (du même à Rhys Gryc) :

> Arvawc kymynawc kymened *osswyt*.

1. V. *Revue Celtique*, XXI, p. 57.
2. Cf. *Annal. Cambriae* à l'année 658 : Osguid venit et ducit praedam.

Ibid., p. 239, 2 (à Llywelyn ab Gruffudd) :

Y amdiffyn tir rac toryf *osswyt*.

Le mot n'apparaît ni dans le *Livre Noir* ni dans le *Livre de Taliesin*. En revanche, on le trouve deux fois dans le *Livre d'Aneurin*, p. 66, v. 7 :

Ny bu mor gyffor
O eidyn ysgor
a esgarei *oswyd*
Tutvwlch hir ech e dir ae drevyd

Ce héros qui détestait *oswydd* (les ennemis), Tutvwlch est le héros d'un chant particulier (Skene, II, p. 93).

Il est donné comme auxiliaire de Cynon (p. 93, v. 27) :

Kynan kynon teithvyw o Von ar vreint gorllin.

Cynon figure justement aussi dans un passage où *oswydd* apparaît : p. 80, v. 16 :

Ef lladei *oswyd* a llavyn llymaf.

« Il tuait les *ennemis* avec la lame (épée) la plus acérée. »

Il me paraît très vraisemblable qu'à l'époque de la rédaction que nous avons du Gododin, on ne comprenait plus le sens de *oswydd*. *Oswydd* a dû être d'abord le nom propre du vainqueur de Penda et de Catgualatr ainsi que de *Catgabail (Cadafael)*. Notre rhapsode ou arrangeur aura entendu : *llu Oswydd, llwyth Oswydd,* armée d'Oswiu, tribu d'Oswiu, et ne sachant rien du roi anglo-saxon, aura pris *oswydd,* dans le sens d'*ennemis* ; la terminaison lui aura fait voir dans ce mot un pluriel. Il est évident qu'à l'époque de la rédaction, on n'avait plus que des souvenirs confus des événements du VIIe siècle. Ceci est encore confirmé, comme je l'ai dit plus haut, par le fait que *Catwallawn* n'apparaît nulle part dans le Gododin, non plus que Catgualatr ou *Catgabail*.

B. — Le Livre de Taliesin.

Le Livre de Taliesin n'a pas l'unité apparente du Livre

d'Aneurin. C'est un recueil de morceaux d'époque et de nature différentes. Pour le poème XXIII, p. 172-173, sur Cynan, v. *Revue Celt.*, XXI, p. 29-30; sur le poème XLIX, *ibid.*, p. 34-35; pour le poème XII, *ibid.*, fasc. III; pour le poème VIII, *ibid.*, p. 34.

Le poème XLVI présente des traces d'antiquité au point de vue de la métrique et des mœurs. Le héros serait Cuneda, fils d'Edern, ce qui nous reporterait au ve siècle. La supercherie se trahit par le nom même de Cuneda. Ce nom rime, en effet, toujours avec des mots en *-af* dans le poème. Le héros est donc * *Cunotamos* = gallois moyen *Cyn-daf*. Comment expliquer *Cunedaf*, car c'est ainsi que s'écrit, en général, le nom dans le poème ? Il est probable que le scribe aura eu sous les yeux une forme vieille-galloise intermédiaire entre *Cunotamos* et *Cyndaf*, c'est-à-dire * *Cunetam* (cf. *Cuneglase*, chez Gildas), ce qui l'aura induit à l'identifier avec *Cuneϑa* (*Cunedag* de Nennius. Le mot *chyfatam*, p. 203, 3, quelle que soit sa valeur réelle, semble indiquer une forme de vieux-gallois.

Le poème VI (p. 123-129) nous transporte au milieu des luttes avec les Saxons et les Scandinaves. La mention de *Aber Sandwic* (Sandwich), p. 129, 15, rapprochée de ce vers :

Saesson wrth agor ar vor peunyd

« Les Saxons à l'ancre sur mer chaque jour »,

ne permet guère de douter qu'il ne s'agisse de la grande flotte rassemblée par Aethelred à Sandwich, en 1009, contre les Scandinaves. En 1044, les Scandinaves y font une descente; en 1048, Sweyn y aborde avec 50 navires et est poursuivi par le roi Edward et ses *earls*[1]. Le poète invoque à plusieurs reprises Dewi et fait allusion à des profanations commises dans son sanctuaire de Mynyw. Les principales descentes des Scandinaves à Saint-David's eurent lieu en 982, 988, 993, 999, 1023, 1078 et 1088[2].

Le poème a chance d'être du milieu du XIe siècle.

1. Freeman, *Norman Conquest*, I, 337, 343; II, p. 115.
2. Basil Jones and Freeman, *The history and antiquities of St David's*, p. 266.

Le groupe de poèmes de beaucoup le plus intéressant est celui qui a pour héros Uryen[1]. Voici ce que nous apprennent les poèmes.

Uryen est roi du sud ou plus exactement du *midi*. Il est plusieurs fois qualifié de *uꝑ yr echwyꝑ*: *echwydd*, breton *éc'hoaz*, indique plus spécialement le repos du bétail à midi ou au moment où le soleil est dans son plein (Skene, II, p. 184, 5; 189, 24). Ceci est confirmé d'abord par un passage où son panégyriste déclare qu'il n'ira pas au nord : Uryen ne lui refuse rien ; les richesses du pays de Llwyfein sont siennes[2].

Il y en a une autre preuve certaine, c'est qu'il est spécialement roi de Rheged (190, 10; 183, 26, v. 7). Gaufrei de Monmouth a fait Uryen roi de Moray (Murefensium) ; le traducteur gallois a ajouté *Rheged* ; il ne connaissait pas Mureif et l'a identifié ou glosé par Rheget : il n'y avait pour lui qu'un Uryen : c'était un roi de Rheget. Il est fort possible d'ailleurs qu'il ignorât la situation de Rheget qui, officiellement, avait disparu. D'après les Iolo Manuscripts, p. 69, Cuneda aurait enlevé aux Gaëls Gwyr ou mieux *Gwhyr* (Gower) et les trois *cwmmwd* de Cydweli, Carnwyllion et Isgennen et en aurait formé un royaume qui prit le nom de Rheged, avec Llychwr (Loughor) ou mieux Aber Llychwr, pour capitale. Quoi que l'on puisse penser de l'histoire de Cunedda, les Iolo Mass. étaient bien informés quant à la situation de Rheged. Deux textes des plus clairs l'établissent. On lit dans un beau poème de Hywel ab Owain Gwynedd, tué en 1170 par son frère (*Myv. Arch.*, 198, 2) :

Mor bell o Geri Gaer Lliwelyt
Esgynnais ar velyn o Vaelyenyt
Hyd yn hir Reged rwng nos a dyt.

1. XXXIX, p. 195; XXXVII, p. 192-193; XXXVI, p. 190; XXXV, p. 189; XXXIV, p. 188; XXXIII, p. 185; XXXII, p. 184; XXXII, p. 183.

2. 195, 12 : ny chyrchaf i Gogled
a'r mei teyrned
kyn pei am lawered
y gwnelwn gyghwystled
nyt reit im hoffed,
Uryen nym gomed:
Llwyfenyd tired
ys meu eu reufed.

« Si loin qu'il y a de Ceri à Caer Lliwelydd,
monté sur un jeune coursier de Maelienydd,
J'atteignis la terre de Rheged en un jour et une nuit. »

Il y raconte ses excursions de diverses sortes en Galles. Ceri est en Montgomeryshire. Caer Lliwelydd ne peut naturellement être Carlisle, mais doit être en Rheged, dans la région sud des Iolo Ms.

Le second texte est plus net encore. Il se trouve dans le Livre même de Taliesin (p. 213, 22):

Nyt yscawn iolet
Gorescyn Dyfet
Dydyccawt ynwet
Tra *merin Reget*
Perif perchen ket
Gwledychawt yn Elvet.

« Ce n'est pas un désir léger (facile)
que de soumettre Dyfed.
Portera [1] .....
au-delà de l'estuaire de Reget
le chef maître des présents.
il règnera en Elfed. »

Ici, il s'agit bien d'un chef qui va franchir l'estuaire ou golfe de Rheged pour aller soumettre Dyfed et régner en Elfet, qui est justement un district du cantref d'Emlyn en Dyfet.

Il défend Aeron (p. 192) en Cardigan. Il possède aussi le pays de Llwyfein ou au moins l'a conquis. Il est victorieux à Argoet Llwyfein. Or, Cynddelw, dans la deuxième moitié du XIIe siècle, nous signale une victoire d'Owain Gwynedd vers Coet Llwyfein (*Myv. Arch.*, 150, 1):

Gweleis aer uch Caer uch *Coet Llwyfein*.

A-t-il conquis Powys et poussé des incursions du côté de Chester ? Deux passages nous le montrent avec ses armées en Powys (193, 1 ; 190, 13). L'*Archaeologia Cambrensis* (1873, p. 129) mentionne un *Pant Llwyfen* en Llandovery. Le *Livre*

1. *Dydyccawt* peut être *dydyccawr* ; *ynwet* me paraît altéré.

Noir signale lui aussi la victoire d'Owein à Coet Llwyfein (p. 26) :

A mi discoganaw e kad *Coed Lluivein*
a geloraur rution rac ruthir Owein.

Uryen combat aussi à Pencoet ; il y a deux batailles de ce nom : une en 720, dans le sud, disent les Bruts, une autre en 983 à Pencoet Colwyn en Gwent.

Il défend contre ses ennemis *Gwen-ystrad* (183, 15 ; Llech Wen, 183, 29). Or, tout justement, il y a dans la région de Rheged une grande vallée formée par deux rivières qui se rejoignent au-dessous de Kidwely, portant les noms de *Gwendraeth fawr* et *Gwen-draeth fach*.

Il combat à Catraeth, ce qu'on ne trouve pas dans le Gododin (Taliesin. XXXVII, p. 192; XXXI, 1).

Un poème fort trouble du *Livre Rouge* (XVII, 291-293) le fait combattre à Cors Fochno (en Llanfihangd Geneu'r Glyn, en Cardigan) ; or, il y eut là une bataille où Owein Gwynedd fut vainqueur. Ce qui peut mettre en garde contre la sincérité de ce poème, c'est qu'il y est aussi question d'une victoire sur les alliés ou compagnons d'*Antyrron* ; or, il y a eu une bataille à Ystrad Antarron, en face du château d'Aberystwyth en 1113 (*The Bruts*, p. 299).

Le *Livre Rouge* le fait fils de Kynvarch, lui donne comme fils Owein, ce qui est confirmé par le Livre de Taliesin, et le fait tuer à Aber-Lleu (270, 9). On trouve (*Arch. Cambr.*, 1893, p. 44) *Lleu* pour *Llyv* ; s'il en était ainsi, Uryen aurait été tué au confluent du Llyw avec le Llychwr dans son propre pays. On peut aussi penser à la rivière appelée Elei et Ely et Afon Lai, affluent du Taf.

Nennius fait combattre Uryen (Urbgen) contre Deodric, fils d'Ida, avec les rois bretons Guallauc, Riderch-Hen, et Morcant, vers 597. Il fait baptiser le roi payen Edwin par son fils Run. Il n'est pas inutile de remarquer que le panégyriste d'Uryen, dans son élégie funèbre sur le héros, donne Run comme son bienfaiteur (*Livre Rouge*, ap. Skene, II, p. 270, 19, 22).

Il y a dans tout cela évidemment de la légende, mais aussi un fonds historique des plus intéressants.

(A suivre.) J. Loth.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. Superstitions des paysans d'Irlande. — II. Les écoles en Gaule au quatrième siècle de notre ère. — III. Le gaulois Favorinus, philosophe et rhéteur grec. — IV. Les limites des *Aedui*, des *Sequani* et des *Segusiavi*, le diocèse de Belley. — V. L'abbaye de Saint-Gildas de Ruis. — VI. Les Helvètes. — POST SCRIPTUM. Mort de MM. Maximin Deloche et Samuel Berger.

I.

M. Daniel Deeney a réuni en un volume intitulé *Peasant Lore from Gaelic Ireland*[1], les renseignements qu'il a recueillis sur les traditions populaires dans le comté de Donegal en Ulster, c'est-à-dire sur les bords de l'Océan, à l'extrémité nord-ouest de l'Irlande, et en Connemara, c'est-à-dire également sur les bords de l'Océan, dans la partie occidentale du comté de Galway en Connaught. On parle encore irlandais dans ces deux régions de l'Irlande, mais avec M. Daniel Deeney, les paysans se servaient d'un patois anglais qu'ils appellent *bearla briste* « langue brisée » et que M. Daniel Deeney a cru devoir reproduire : *indade* pour *indeed, ivery wan* pour *every one, widout* pour *without, wis* pour *was*, etc. ; cela ne facilite pas pour moi la lecture de son livre qui est fort intéressant. Les paysans irlandais croient à un monde invisible composé d'amis et d'ennemis : 1° fées mâles et fées femelles qui sans distinction de sexe sont les unes protectrices, les autres adversaires des humains ; 2° revenants. Aux yeux du paysan irlandais, divers procédés magiques sont d'une grande puissance : le nombre neuf, par exemple, est d'une merveilleuse vertu ; celui qui, homme ou femme, possède une lanière de peau enlevée à un cadavre humain par derrière, de la tête au talon, et qui de cette lanière intacte touche la personne qu'il aime, triomphe par là de la résistance de cette personne et la contraint à l'aimer toujours ; cette redoutable lanière de peau humaine s'appelle en irlandais *búarach bháis* « entrave de mort ». Mais passons à un sujet moins lugubre.

II.

Dans le dernier numéro de cette revue, p. 238 et 239, nous avons parlé

1. Librairie David Nutt à Londres.

des écoles qui existaient en Gaule au IVe et au Ve siècle de notre ère, et dont l'action a dû contribuer à faire tomber en désuétude la langue celtique. Nous n'avons rien dit des écoles de Besançon et de Lyon; Ausone en parle dans sa *Gratiarum actio* à l'empereur Gratien; on y lit, c. VII, § 31 : *Titianus magister, sed gloriosus ille, municipalem scholam apud Visontionem Lugdunumque variando, non aetate quidem, sed vilitate consenuit* [1]. *Vilitate* veut dire que Titianus n'était pas devenu consul. M. Ulysse Robert parle de ce personnage dans sa brochure intitulée *L'enseignement à Besançon jusqu'à la fin du XVIe siècle*, p. 4.

III.

Un des points sur lesquels nous avons insisté au passage précité de la dernière livraison, est que l'enseignement romain en Gaule avait pour objet non seulement la langue latine, mais aussi la langue grecque. L'émigration des professeurs de grec qui, après la suppression de leur traitement lors de la conquête barbare, se transportèrent en Irlande, explique la connaissance du grec en Irlande au VIIIe et au IXe siècle et l'emploi de la langue grecque par l'irlandais Scot Erigène en France au temps de Charles le Chauve, 840-877.

Un fait concordant est au IIe siècle de notre ère, l'existence à Athènes du rhéteur et philosophe gaulois Favorinus, originaire d'Arles et qui a écrit en grec un certain nombre d'ouvrages aujourd'hui perdus. Favorinus disait : « Il y a dans ma vie trois choses étranges : gaulois, je parle grec ; eunuque, je suis accusé d'adultère ; enfin je vis, quoiqu'étant brouillé avec l'empereur ». M. Ludovic Legré vient de publier une vie de Favorinus. Les Athéniens avaient élevé une statue à Favorinus et la renversèrent quand le philosophe tomba dans la disgrâce impériale. M. Legré voudrait obtenir pour son héros dans la ville d'Arles sinon une statue, au moins un buste, un médaillon ou une simple plaque de marbre. Il peut bien arriver que Favorinus n'obtienne jamais d'autre monument que le livre de M. Legré [2].

IV.

On enseigne généralement que les diocèses français tels qu'ils existaient au moyen âge, avant les créations dues au pape Jean XXII, XIVe siècle, représentent, à quelques exceptions près, les anciennes cités gallo-romaines, qui elles-mêmes reproduisent en général la géographie politique de la Gaule lors de la conquête romaine.

Ainsi les trois diocèses d'Autun, Chalon-sur-Saône et Mâcon formeraient

1. Édition de Charles Schenkel dans *Monumenta Germaniae historica. Auctorum antiquissimorum*, t. V, p. 23, l. 8-10.

2. Ludovic Legré, *Un philosophe provençal au temps des Antonins. Favorin d'Arles. Sa vie, ses œuvres, ses contemporains*, Marseille, Aubertin et Rolle, 1900, un vol. petit in-8 de VII-357 pages.

le territoire de la cité romaine d'*Augustodunum* et celui du peuple gaulois des *Aedui*.

Les exceptions à cette théorie méritent une étude attentive qui présente souvent de sérieuses difficultés. La question de savoir où passait originairement la limite séparative des territoires des *Aedui* et des *Sequani*, des *Segusiavi* et des *Aedui*, des *Segusiavi* et des *Sequani*, des *Sequani* et des *Allobroges*, est étudiée par M. Edouard Philipon dans son livre intitulé : *Les origines du diocèse et du comté de Belley* [1].

Belley, Bellicium, n'était sous l'empire romain qu'un *vicus* dépendant de la cité des *Sequani*.

L'évêché de Besançon, ville principale des *Sequani*, paraît dater du commencement du ve siècle, et celui de Belley qui remonte au milieu du vi^e, est un démembrement du territoire des *Sequani*.

Il semble évident que le diocèse de Chalon-sur-Saône comprend une partie du territoire des *Sequani* perdue par le diocèse de Besançon, à l'ouest. Au sud une portion du territoire des *Sequani* fut comprise dans le diocèse de Genève, autrefois ville des Allobroges. En compensation, une portion du territoire des Allobroges fit partie du diocèse séquane de Belley. D'autre part, le territoire du diocèse de Chalon-sur-Saône s'était agrandi, au sud, au détriment de celui de Lyon. En compensation Nantua, après avoir appartenu à la province de Besançon, passa dans le diocèse de Lyon.

V.

M. Marius Sepet vient de publier une histoire de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Ruis et d'une fondation moderne qui existe aujourd'hui sur l'emplacement du monastère primitif. Le premier chapitre est intitulé « Le monastère celtique » ; c'est d'un bout à l'autre une reproduction des doctrines de M. J. Loth, *L'émigration bretonne*, et de M. de La Borderie, *Études historiques bretonnes, Gildas et Merlin ; Du rôle historique des saints de Bretagne ; Histoire de Bretagne*, etc.

VI.

La brochure de 81 pages in-8 intitulée *Su gli Helvetii* (*Corso di lezioni*), qui vient de paraître à Catane et dont l'auteur est M. Francesco P. Garofalo, se compose de trois sections ; la première, p. 7-32, est un résumé de l'histoire des Helvètes avant et depuis la domination des Romains. Vient ensuite une seconde section, p. 35-53, qui a pour objet la période antérieure à la conquête romaine ; cette section est divisée en trois paragraphes, consacrés le premier à l'état politique, le second à la géographie, le troisième à la situation économique, morale et intellectuelle. La troisième section, p. 54-80, concerne l'administration romaine Ce travail atteste chez l'auteur des recherches considérables et une vaste érudition, jointe à beau-

1. Paris, Picard, 1900, 1 vol. in-8 de 191 pages.

coup de prudence. Je serais sur divers points plus affirmatif que lui, par exemple lorsqu'il s'agit de la date à laquelle les Helvètes, franchissant le Rhin et abandonnant leur patrie primitive aux Germains victorieux, sont venus s'établir dans le pays qui est aujourd'hui la Suisse. Suivant moi, cette date est fort rapprochée de celle où ils ont entrepris de quitter la Suisse pour aller s'établir sur les côtes de l'Océan. Cette dernière émigration en masse hors d'un pays où aucun danger ne les menaçait atteste un défaut général et absolu d'attachement au foyer. Cette indifférence pour le foyer en l'année 58 av. J.-C., prouve qu'alors à ce foyer aucune tradition de famille ne s'attachait. Ordinairement, quand un frère émigre, un frère reste gardien du foyer des ancêtres. Si, sans y être forcé, tout le monde part, c'est que personne n'est retenu par les pieux souvenirs qu'un vieux foyer rappelle et que par conséquent, dans le pays que l'on quitte, ce vieux foyer n'existe pas.

VII.

Tous les lecteurs de la *Revue Celtique* connaissent au moins de nom le colonel Wood-Martin, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire d'Irlande, dont deux ont été l'objet d'une étude critique dans cette revue, t. VII, p. 271-274, et t. IX, p. 138.

Ces ouvrages sont *The Lake Dwellings of Ireland* et *The History of Sligo County and Town*. M. Wood-Martin a écrit d'autres ouvrages qui ne sont point parvenus au bureau de la *Revue Celtique : Pagan Ireland* et *The Rude Stone Monuments of Ireland*. On annonce de lui la prochaine publication d'un nouveau livre. Ce livre traitera des croyances religieuses antiques qui persistent en Irlande; et formera une sorte de manuel des traditions antérieures au christianisme conservées dans cette île. Le titre sera : *Traces of the Elder faiths of Ireland. Handbook of Irish Pre-christian Tradition*. Cet ouvrage, orné de plus de 150 gravures, traitera à peu près le même sujet que le *Peasant Lore* de M. Daniel Deeney. Mais au lieu d'être un recueil de matériaux, comme le livre de M. Deeney, il consistera en une exposition méthodique divisée en dix-sept chapitres. Ainsi le chapitre VIII parlera des doctrines encore aujourd'hui répandues en Irlande au sujet des morts, et le chapitre IX traitera des dieux et déesses auxquels croient encore les paysans. Dans les chapitres suivants il sera question du culte des animaux, des pierres et des arbres, des préjugés relatifs à certains jours, à certains nombres, à certaines couleurs. La bibliographie paraît devoir être très soignée, et le volume se terminera par un index qui rendra, pense-t-on, les recherches très faciles. Quand cet ouvrage paraîtra on verra s'il justifie cette annonce bienveillante, dont nous ne sommes pas l'auteur.

VIII.

Nous avons annoncé, dans la première livraison de ce volume, p. 121, la publication prochaine d'un ouvrage de M. Rhys sur le pays de Galles. Cet ouvrage vient de paraître sous ce titre : *The Welsh People*. L'*Athenaeum*

en a rendu compte dans son numéro du 16 juin, mais le volume n'est pas encore parvenu au bureau de la *Revue Celtique*.

Paris, le 26 juin 1900.

H. d'Arbois de Jubainville.

POST SCRIPTUM.

Notre savant collaborateur, M. J. Loth, nous prie d'annoncer que dans un article du prochain numéro de la *Revue Celtique* sur *La rime interne dans les langues celtiques et l'influence de la poésie rythmique latine,* il se propose de rectifier certaines conclusions de son article sur *la métrique du moyen-breton* (*Rev. Celt.*, nº d'avril 1900, p. 203).

Par un inconcevable oubli, la rédaction de la *Revue Celtique* n'a pas mentionné dans la dernière livraison la mort d'un de ses collaborateurs, M. Maximin Deloche, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, décédé à Paris le 12 février dernier à l'âge de 82 ans. Deux articles de lui ont paru dans la *Revue Celtique,* t. IX, p. 425; t. XVIII, p. 365.

Un autre de nos collaborateurs, le pasteur Samuel Berger, professeur à la Faculté protestante de Paris, vient de terminer le 13 juillet, à l'âge de 57 ans, une des vies les mieux remplies qu'on puisse citer. Il est surtout connu dans le monde de l'érudition par ses travaux sur les traductions de la Bible tant en latin qu'en langues romanes. Il a publié deux articles dans la *Revue Celtique,* t. VI, p. 348; t. XV, p. 155.

Ces deux savants mériteraient un plus long article. Ma profonde amitié pour eux et la douleur que j'éprouve font tomber de ma main la plume.

H. d'A. de J.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE : I. Memoirs and proceedings of the Manchester literary and Philosophical Society. — II. Feiz ha Breiz. — III. Indogermanische Forschungen. — IV. Revue épigraphique. — V. Boletin de la Academia de la historia. — VI. Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universites du Midi. — VII. Societe archéologique de Bordeaux. — VIII. The philological Society's Transactions. — IX. Numismatic Chronicle.

I.

Memoirs and Proceedings of the Manchester literary and philosophical Society, t. XLIV, première partie. — Mémoire de M. Winifred Faraday sur la question de savoir quelle a été l'influence irlandaise sur la littérature la plus ancienne de l'Islande. L'auteur prend une attitude absolument opposée à celle de M. Bugge[1]. Suivant M. Bugge les mythes norrois « ont dû leur forme à des poètes scandinaves qui vivaient en relations « étroites avec des chrétiens des îles Britanniques, ou, pour préciser davan- « tage, avec des Anglais et des Irlandais. » Plus bas, M. Bugge expose sa théorie d'une façon plus absolue encore : « La grande majorité des poèmes « tant mythologiques qu'héroïques écrits en langue islandaise ont été com- « posés par des Norvégiens dans les îles Britanniques, la plupart proba- « blement dans l'Angleterre septentrionale, mais quelques-uns peut-être en « Irlande, en Ecosse et dans les îles écossaises. Il y a dans l'Edda très peu « de poèmes dont on puisse, semble-t-il, placer l'origine hors des îles bri- « tanniques. »

Cette théorie ne s'applique pas aux compositions en prose que M. Bugge, d'accord sur ce point avec MM. Vigfusson et York Powel, considère comme une œuvre islandaise, tandis que d'accord avec M. Bugge ils disent que les poèmes ont été composés par des poètes habitant les îles Britanniques.

M. Faraday laisse de côté la plupart des considérations littéraires qui peu-

1. *Studien über die Entstehung der nordischen Götter und Helden-Sagen.* Voir sur cet ouvrage la *Revue Celtique,* t. X, p. 496 ; cf. t. XX, p. 120. La suite de l'ouvrage de M. Bugge a paru en traduction anglaise par M. Schofield. Elle a été publiée par la librairie David Nutt sous ce titre : *The Home of the Eddic Poems.* Cf. un savant article de M. L. Duvau dans le *Journal des Savants* de novembre 1899.

vent être alléguées en faveur de la théorie de M. Bugge. Ce qu'il traite principalement c'est le côté linguistique de la question. Suivant lui, les emprunts islandais au gaëlique dont on a parlé se réduisent à un : *rig* dans le nom propre *Rigmal*. Enfin, s'il y a peut-être quatre-vingt-cinq noms propres de personne irlandais dans les monuments de la littérature islandaise [1], il n'y en a pas plus d'un tiers qui aient été usités sur le sol de l'Islande.

On ne peut pas en compter plus de huit qui aient été portés par des Islandais de naissance ; et deux sur les huit ont pénétré jusqu'en Norvège : ce sont Niall et Cormac [2]. M. Whitley Stokes a publié il y a dix ans une liste de mots norrois relevés par lui dans les Annales irlandaises (*Revue Celtique*, t. XII, p. 173). M. Faraday donne quelques noms qui manquent au recueil formé par notre savant collaborateur.

Certains noms propres d'origine scandinave persistent encore en Irlande aujourd'hui ; on ne trouve pas à présent de noms propres irlandais en Islande. La langue irlandaise a admis dans son vocabulaire beaucoup de mots norrois ; il n'y a pas de mots irlandais dans le vocabulaire norrois. Donc les Scandinaves ont laissé des traces profondes en Irlande, et il n'y a en Islande aucune trace d'une influence puissante que l'Irlande y aurait exercée.

II.

Feiz ha Breiz, deuxième livraison, mars 1900. — Les auteurs, sans avoir pris connaissance des critiques adressées par nous à leur première livraison ont abandonné leurs théories absolues sur l'orthographe bretonne. Ainsi, p. 45, nous lisons que le temps de Pâques *a ia euz sul vask betek ar sadorn varlerc'h ar Pantecost*, « va du dimanche de Pâques au samedi après la Pentecôte ». P. 48, il est question de quelqu'un « qui a le bras long », *hir e vreac'h*, et le soir « son ombre dépasse l'ombre des arbres », *e skeud a ia dreist skeud ar guez*. Cependant ici l'auteur n'a pas une orthographe uniforme ; ainsi il écrit *coz* « vieux », *clin* « genou », avec un *c*, et *dantek*, « pourvu de dents », avec un *k*.

Troisième livraison. Mai 1900. — Les auteurs de cette revue reviennent encore sur la question de l'orthographe. Ils paraissent croire que l'introduction du *k* dans l'orthographe bretonne est un phénomène tout récent. On peut les renvoyer à l'article de M. G. Dottin sur les mots bretons dans les chartes de Beauport, *Revue Celtique*, t. VII, p. 55-59. L'emploi du *k* était très fréquent en Bretagne dès le XIIIe siècle, et surtout, comme en latin, quand un *a* suivait.

On peut consulter à ce sujet les passages de grammairiens réunis par De-Vit, *Totius latinitatis lexicon*, t. III, p. 660, par exemple cet extrait d'Isi-

1 Voir Craigie, dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. I, p. 442-450. Cf. *Revue Celtique*, XVIII, 360.

2. Les six autres sont : *Dufnall*, *Kaðall*, *Kiallakr*, *Kjartan*, *Konall* et *Kylan*.

dore de Séville : K *litteram antiqui praeponebant quoties* A *sequebatur, ut* KAPUT, KANNA, KALAMUS, et ce passage de Diomède : K *consonans muta supervacua, qua utimur, quando* A *correpta sequitur, ut* KALENDAE, KAPUT, KALUMNIA. C'est en vertu de cette règle que dans les diplômes de Charles le Chauve le nom de ce roi et empereur des Francs est écrit *Karolus,* avec un *k* initial, notation qui apparaît déjà dans les diplômes de Charlemagne empereur.

III.

Indogermanische Forschungen, t. XI. — Dans la première livraison, intitulée *Erstes und zweites Heft,* p. 1-98, M. Ferdinand Sommer donne une étude sur le suffixe du comparatif en latin. Dans ce mémoire, les citations de mots celtiques sont fréquentes, notamment, p. 83 et suivantes, dans le § 29, consacré au latin *major* et à la relation qui pourrait exister entre ce mot et l'irlandais *máo.*

La seconde livraison, intitulée *Drittes und viertes Heft,* contient, p. 205-266, un traité du superlatif en latin et, pour donner plus de clarté à son sujet, M. Sommer a intercalé dans sa dissertation, p. 217-224, un recueil d'exemples du comparatif et du superlatif irlandais, extraits des gloses de Milan, Saint-Gall, Würzburg et Carlsruhe et du ms. de Saint-Paul en Carinthie.

IV.

Revue épigraphique, n° de janvier, février et mars 1900. — Une notice biographique et bibliographique sur feu Auguste Allmer occupe les quatorze premières pages de cette livraison et nous fait connaître à la fois la vie laborieuse et les nombreux travaux du savant épigraphiste. Un portrait accompagne cette notice qui, n'étant pas signée, est probablement dû à la plume érudite du directeur actuel de la *Revue épigraphique,* M. le capitaine Espérandieu.

M. Joseph Buche a fait paraître à Lyon une autre notice biographique, en trente-six pages, sur Auguste Allmer. Il ne donne pas de bibliographie. Sur ce point si important il se borne à renvoyer à la liste des ouvrages et des mémoires du regretté défunt dressée par M. Espérandieu. Cependant il dit qu'on peut y ajouter trois articles publiés dans *Lyon-revue* en 1886, et deux de ces articles touchent à des questions celtiques : 1° *Une nouvelle étymologie de Lyon,* 2° *Dispater, le père de la nation gauloise.*

La seconde partie de la revue est occupée par un recueil d'inscriptions. Nous signalerons d'abord, n° 1326, une épitaphe celtique en caractères grecs trouvée à Montagnac, Hérault : Αλλετινος Καρνονου Αλισο[ν]εας, c'est-à-dire Alletinos, fils de Carnonos, originaire d'une localité qui se serait appelée *Alisu,* au génitif *Alisonos,* et qui pourrait être Alzon, chef-lieu de canton, arrondissement du Vigan, Gard, ou Auzon, commune d'Allègre, arrondissement d'Alais, canton de Saint-Ambroix, même département.

Viennent ensuite trois articles du travail d'Allmer sur les dieux de la Gaule : 1330, *Mars* MOGETIUS ; 1331, MOGOUNUS ; 1332, *Deus* MOLTINUS.

Numéro d'avril, mai et juin 1900. — Inscriptions nos 1333-1344. Signalons, sous le no 1334, une dédicace au dieu *Lanovalus*. Elle a été trouvée à Cadenet, Vaucluse. La description est accompagnée d'une photogravure. Sous le no 1344 ont été réunies les marques de potier conservées au musée de Lectoure. Quelques-uns des noms paraissent celtiques : ANDCAM peut se lire *Andecamulos*; COTINI (cf. un nom de peuple gaulois, Tacite, *Germania*, 43); DONI, peut être *Donicatus*; LATUGNI. On trouve ensuite la continuation de l'étude d'Allmer sur les dieux de la Gaule: 1345, *deus* MORITASGUS; 1346, *Mars* MULLO; 1347, *Mars* NABELCUS; 1348, NANTOSVELTA; 1349, *dea* NARIA; 1350, NEMAUSUS.

V.

BOLETIN DE LA ACADEMIA DE LA HISTORIA, juin 1900. — Mémoire du R. P. F. Fita sur des inscriptions romaines inédites, découvertes en diverses localités de l'Espagne. Nous citerons une dédicace au dieu *Dulovius*. Cette dédicace a été trouvée à Caceres, l'antique *Norba Caesarina*, appelée Νώρβα Καισάρεια, par Ptolémée, qui l'attribue aux *Lusitani*[1]. C'est aujourd'hui Caceres, chef-lieu d'une province espagnole, démembrée de l'Estramadure. Caceres est situé dans le bassin du Tage moyen, au sud de ce fleuve, comme Talavera la vieia, l'antique *Augusto-briga*, attribuée par Ptolémée aux Vettones, peuple ibérique[2]. Le second terme d'*Augusto-briga* atteste un établissement celtique dans cette région du Tage moyen. Le nom divin *Dulovius* à Caceres, dont le nom antique, *Norba*, paraît n'être pas celtique, nous mène à une conclusion analogue. Le nom divin *Dulovius* ou *Dullovius* a été trouvé deux fois en France à Vaison, Vaucluse[3].

VI.

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX ET DES UNIVERSITÉS DU MIDI, t. II, nos 1 et 2. — Notices par M. Camille Jullian sur les plaques de plomb d'Eyguières, Bouches-du-Rhône, et de Carpentras, Vaucluse. Ces deux plaques, qui paraissent remonter à l'époque gallo-romaine, portent des inscriptions en caractères mélangés, grecs, ibériques, italiotes. On ne peut en saisir le sens. Ce sont probablement des formules magiques, comme la tablette de plomb de Rom étudiée par M. C. Jullian dans la *Revue Celtique*, t. XIX, p. 168-176.

1. Ptolémée, l. II, c. v, § 6, édition Didot-Müller, t. I, p. 138, l. 8.
2. Ptolémée, l. II, c. v, § 7, p. 141, l. 1; cf. Hübner, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. II, Supplément, p. 831.
3. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XII, 1279, 1280; cf. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1366, 1367; Allmer, *Revue épigraphique*, t. III, p. 483, no 1214.

VII.

Société archéologique de Bordeaux, t. XXII. — Mémoire de M. Jullian dont la conclusion est qu'à l'époque gallo-romaine la croix sur les ustensiles fabriqués par les potiers est une marque de fabrique et ne donne aucune indication sur la religion du fabricant ni du propriétaire.

VIII.

The Philological Society's Transactions, année 1900. — Mémoire de M. J. Strachan sur le futur sigmatique et le subjonctif en irlandais. Ce sujet a été précédemment l'objet de mémoires dus à MM. R. Thurneysen et H. Zimmer et dont il a été question dans la *Revue Celtique*, t. XI, p. 379, 380. Le savant auteur s'est déjà occupé du subjonctif dans *The Philological Society's Transactions*, année 1896-1897, p. 233 et suivantes, cf. *Revue Celtique*, t. XIX, p. 96; dans ce premier mémoire il s'occupait de l'emploi du subjonctif et du sens précis que ce mode présente en irlandais. De la sémantique il passe à la morphologie dans son mémoire nouveau; suivant lui, le subjonctif sigmatique est ordinairement accompagné d'un futur sigmatique dans le même verbe, et, ce qui distingue le futur sigmatique du subjonctif sigmatique, c'est que le futur sigmatique a un redoublement par *i* de la consonne initiale et que ce redoublement fait défaut dans le subjonctif sigmatique. M. Strachan est sur ce point d'accord avec M. Thurneysen, Revue de Kuhn, t. XXXI, p. 75; cf. *Revue Celtique*, t. VI, p. 94. On sait que le futur sigmatique n'existe que pour les racines qui se terminent en : 1° *k*, 2° *g*, 3° *t*, 4° *d*, 5° *s*, et 6° pour les racines qui se terminent par *nn*, mais comme le second des deux *n* paraît tenir lieu d'un *d*, cette sixième catégorie semble rentrer dans la quatrième. Les racines terminées par *l*, *r*, *m*, *n* n'ont pas de futur sigmatique; la langue grecque nous offre la même règle. La base du travail de M. Strachan est un recueil d'exemples classés d'après la consonne finale du thème; c'est le recueil le plus complet de ce genre qui ait été formé jusqu'ici. M. Strachan fait observer avec raison dans une note que le futur στείξω de στείχω, équivalent de l'irlandais *tiasu*, ms. de Würzburg, folio 23 c, glose 31 [1], est inusité. Il doit donc être cité avec une certaine réserve que n'a pas faite M. H Zimmer dans la *Revue de Kuhn*, t. XXX, p. 115. Désormais, quand on citera στείξω, il faudra faire précéder ce mot d'une astérisque.

IX.

Numismatic Chronicle, 3e série, vol. XX. — M. H.-A. Grueber, assistant-keeper of coins au Musée Britannique, rend compte d'une découverte

1. Whitley Stokes, *The old irish Glosses*, p. 135. H. Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 143.

de monnaies romaines faite en Grande-Bretagne dans les Sully Moors, près de Cardiff, le 17 octobre 1899.

Ces monnaies, cinq d'or et trois cent une d'argent, étaient renfermées dans un vase de métal qui contenait aussi quatre bagues d'or. La plus ancienne de ces monnaies est un denier d'argent de Marc-Aurèle, 161-180. Les plus récentes sont des *aurei* de Dioclétien, 284-305, et de Maximien Hercule, 292-310, et un denier d'argent de Carausius déjà étudié par Eckhel, *Doctrina nummorum veterum,* t. VIII, p. 71. Ce dernier doit avoir été frappé en 286 et probablement à *Rutupiae,* aujourd'hui Richborough ; c'est ce que paraissent indiquer les trois lettres R S R que M. Grueber lit *Rutupiae statio* ou *stativa romana.* Ces lettres sont inscrites au revers de la monnaie, où se lisent aussi les deux mots : *Expectate veni :* « Viens, ô toi, qui étais attendu ». Carausius, proclamé empereur en Gaule, arrivait en Grande-Bretagne en ce moment. La légende : *Expectate veni,* a été inspirée par l'*Énéide,* livre II, vers 283, où on lit les mots : *Expectate venis,* mis par le poète dans la bouche d'Enée, s'adressant à l'ombre d'Hector. Le ménapien Carausius, objet de cette flatterie, est du petit nombre des Celtes qui ont porté la pourpre impériale : il en fut revêtu de 286 à 293 [1].

Paris, le 28 juin 1900.

H. d'Arbois de Jubainville.

1. Voir, sur Carausius, l'article de M. Seeck dans *Paulys Real Encyclopaedie,* éd. Wissowa, t III, col. 1570-1571, cf. Holder, *Altceltischer Sprachschatz,* t. I, col. 775-781.

Le Propriétaire-Gérant : Veuve E. Bouillon.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

LES DEUX CHAGRINS DU ROYAUME DU CIEL

§ I. — Le sujet du *Dá brón flatha nime*[1].

Le texte irlandais intitulé *dá brón flatha nime* « les deux chagrins du royaume du ciel », traite de l'histoire légendaire d'Elie et d'Enoch. Cette histoire, établie sur des textes bibliques courts et obscurs, a été l'objet de nombreuses controverses et a donné lieu à des hypothèses variées. Les points sur lesquels les Pères de l'Église et les principaux commentateurs s'accordent sont les suivants : Elie a été enlevé[2] et Enoch a été transféré[3] dans le Paradis terrestre qui est situé soit dans le ciel, soit sur la terre ; ils ne sont pas morts ; et bien qu'ils soient dans un corps terrestre, ils sont néanmoins dans un état où ils n'offensent plus Dieu ; il est possible et peut-être probable que le texte de l'*Apocalypse* sur les deux témoins qui seront tués par la bête de l'abîme se rapporte à Elie et Enoch[4].

1. Je dois beaucoup, pour le commentaire de ce texte, à la science théologique de M. l'abbé Turmel.

2. ἀνελήφθη Ἠλιοὺ ὡς εἰς τὸν οὐρανόν. IV Reg. II, 11.

3. μετετέθη. *Eccli.* XLIV, 16 ; *Hebr.* XI, 5 ; cf. μετέθηκεν αὐτὸν ὁ θεός ἐκ τῆς μεταθέσεως *Hebr.* XI, 5.

4. D. Calmet, Dissertation sur le patriarche Enoch dans *La sainte Bible en latin et en français,* Paris, 1748, t. I, p. 231-247. Sur Elie les textes bibliques sont : Malach. III, 23 ; *Eccli.* XLVIII, 10 ; Matth. XVI, 14 ; XVII, 12 ; Joan. I. 21 ; cf. *Apoc.* XI, 3-7. Sur Enoch outre les deux textes cités ci-dessous : Jud. 14-15. Toutes les légendes relatives à Elie et Enoch et les hypothèses à leur sujet ont été réunies dans le livre X de l'ouvrage de Malvenda, *De Antichristo libri undecim,* Rome, 1603 ; Valence, 1621 ; Lyon, 1647 ; je me suis servi de l'édition de Lyon ; cette édition a une pagination défectueuse dans le tome II.

La légende irlandaise nous représente Elie et Enoch dans le Paradis terrestre [1]; les âmes des justes voltigent autour d'eux, pures et aériennes, et Elie et Enoch ne peuvent se consoler d'être alourdis par leur corps d'argile et de n'être pas en état de les accompagner. Elie ouvre l'évangile et prêche sur le jour du jugement; il raconte aux âmes rassemblées autour de lui les tourments que subiront les âmes le jour du jugement et les fleuves de feu autour de Sion [2]; il dit comment le Christ viendra peser le bien et le mal de chacun en présence de la troupe des démons et des neuf ordres [3] des anges, qui accueillent après le jugement les méchants et les bons. Chaque âme ayant à sa droite l'ange gardien, à sa gauche le démon gardien [4], verra ses fautes dévoilées. Les damnés entraînés en enfer par le diable pousseront un cri terrible; c'est un des trois cris du monde, les deux autres étant le cri des Israélites dans la mer Rouge, et le cri des âmes qui échappent aux démons et des démons qui les poursuivent.

Puis Elie et Enoch iront combattre l'Antechrist [5] à la fin du monde [6] et seront tués par lui [7]. L'Antechrist n'est autre que

1. Jusqu'à saint Grégoire, on croyait que les âmes des justes restaient dans le Paradis terrestre jusqu'à la résurrection; c'est l'opinion d'Origène et de son école. Ici on voit clairement qu'il s'agit du Paradis terrestre puisque Elie s'en va sous l'arbre de vie. Saint Irénée, *Contra haereses,* V, 5, 1, place Elie et Enoch dans le Paradis terrestre.

2. C'est la doctrine du baptême du Paradis. Césaire d'Arles, chez Migne, t. XXXIX, col. 1947-1948. Cf. saint Hilaire de Poitiers, in Psalm. 118, lettre 3, nº 12 chez Migne, t. IX, col. 522-523.

3. C'est le nombre donné dans la liste de saint Cyrille. J. Turmel, *Histoire de l'angélologie* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses,* t. III, p. 433.

4. C'est l'opinion d'Hermas, suivi par Grégoire de Nysse et Cassien. J. Turmel, *Histoire de l'angélologie* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses,* t. III, p. 540; cf. t. IV, p. 556).

5. Sur l'Antechrist, cf. I Joan. II, 18, 22; IV, 3; II Joan. 7; saint Paul, II Thess. II, 3-7. Saint Irénée, *Contra haereses,* V, 25, 28, 29, 30. Cf. Malvenda, *De Antichristo libri undecim.* D. Calmet, Dissertation sur l'Antechrist dans le *Commentaire littéral,* les épîtres de saint Paul, t. II, p. XXVI-LVII; *De Antichristo liber unus,* faussement attribué à saint Augustin, chez Migne, t. XL, col. 1131-1134, Adson, *Libellus de Antichristo,* chez Migne, t. CI, col. 1289-1298.

6. Malach. IV, 5, 6. Hippolyte, *De Christo et Antichristo,* c. 43-46. Pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* c. 29; Tertullien, *De anima,* c. 50, p. 301; cf. Malvenda, X, 9-14: t. II, p. 151 sq.

7. Hippolyte, *De Christo et Antichristo,* c. 47. Pseudo-Hippolyte, *De con-*

le diable sous forme humaine[1] qui viendra pour forcer le monde à croire en lui[2]. Il naîtra d'un évêque[3] et de la fille de celui-ci. Il fera tous les miracles du Christ[4], sauf qu'il ne ressuscitera pas les morts; mais il sera plein de convoitise et d'injustice[5]; il aura trente-trois ans et demi comme le Christ; il portera son signe sur le front[6], et il tuera tous ceux qui ne croiront pas en lui[7], car il prétendra être le fils de Dieu[8], et c'est l'archange saint Michel qui le tuera[9].

Notre texte n'est pas isolé dans la littérature irlandaise.

Une histoire de la Croix du Christ, conservée par le Leabhar Breac, contient, p. 226 a 51, un épisode consacré à Elie et Enoch, dont les détails se retrouvent presque tous dans le *Dá bron flatha nime.* En voici la traduction :

« Il vint un couple d'hommes âgés, rudes, grands, lourds, à leur rencontre, en sorte que tous les saints et les justes demandèrent : « Qui êtes-vous », dirent-ils (car ils ne les connaissaient pas pour avoir été en enfer avec eux) « vous qui êtes dans vos corps au Paradis ? » L'un deux dit : « Je suis », dit-il, « Enoch et c'est moi qui ai été enlevé ici par la parole de Dieu et qui ai été placé dans le Paradis, ici », dit-il; « cet homme qui est avec moi, c'est Elie de Thesbé et c'est lui

summatione mundi, c. 21; saint Jérome, ep. 147 ad Marcell., p. 347; cf. Malvenda, x, 14, t. II, p. 158 a; Adson, *Libellus de Antichristo,* chez Migne, t. CI, col. 1296 cd.

1. Pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* c. 22; cf. Malvenda, III, 1, t. I, p. 128 a.

2. Pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* c. 23.

3. nascetur... nec de episcopo et monacha sicut alii delirando dogmatizant. Adson, *Libellus de Antichristo,* chez Migne, t. CI, col. 1292 b.

4. Pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* c. 23; cf. Malvenda, VIII, 16; t. II, p. 88.

5. Pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* c. 25; cf. Malvenda, VIII, 28 : t. II, p. 122 a.

6. *Apocal.*, XIII, 16, 17; XIV, 9, 11; XVI, 2; XIX, 20; XX, 4. Pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* c. 28. Cf. Malvenda, IX, 26-28; t. II, p. 199 b.

7. Hippolyte, *De Christo et Antichristo*, c. 49. Pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* c. 29. Adsonis libellus de Antichristo, chez Migne, t. CI, col. 1294 b.

8. *De Antichristo liber unus,* chez Migne, t. XL, col. 1132, l. 17. Cf. Malvenda, VIII, 2; t. II, p. 68.

9. *De Antichristo liber unus,* chez Migne, t. XL, col. 1134, l. 38. Adson, *Libellus de Antichristo,* chez Migne, t. CI, col. 1298 a.

qui a été aussi enlevé ici dans un char de feu, et je n'ai pas goûté la mort jusqu'à maintenant, mais nous sommes encore en vie à cause de l'Antechrist et la puissance divine nous a conservés jusqu'à ce que vienne l'Antechrist, pour le combattre par des prodiges et des miracles divins et des signes sûrs et merveilleux à la fin du monde. Puis l'Antechrist nous tuera enfin; nous y sommes préparés, mais nous ressusciterons au bout de trois jours et demi après cela[1], et vivants nous serons enlevés ensuite dans les nuées jusqu'au ciel. »

La fin du *Fis Adamnain*[2] coïncide singulièrement avec notre texte. En voici la traduction :

« C'est l'instruction qu'Elie a coutume de donner aux âmes des justes; il est sous l'arbre de vie dans le paradis. Dès qu'il ouvre le livre pour l'instruction, les âmes des justes viennent vers lui, sous forme d'oiseaux blancs, de tous les quartiers. Il leur dit d'abord les récompenses des justes; le plaisir et les joies du royaume du ciel, et à ce moment-là ils sont remplis de joie. Mais il leur raconte ensuite les peines et les supplices de l'enfer et les fléaux du jour du Jugement. Il est visible alors qu'ils prennent une contenance de tristesse, lui et Enoch, en sorte que ce sont eux les deux chagrins du royaume du ciel. Puis Elie ferme le livre [de l'instruction]. Les oiseaux jettent alors une immense clameur et battent leurs ailes contre leurs corps en sorte qu'il en coule des ruisseaux de sang, par crainte des peines de l'enfer et du iour du Jugement. Puisque donc ce sont les âmes des justes et des saints auxquels est destinée la demeure éternelle du royaume du ciel qui font cette lamentation, il serait nécessaire que les gens du monde la fissent, quand même ils auraient des larmes de sang, en prenant garde au jour du Jugement. Il y aura beaucoup de maux et de grandes souffrances en ce jour-là, c'est-à-dire le jour du Jugement. »

1. Daniel, IX, 27. Hippolyte, *De Christo et Antichristo*, c. 43. Adson, *Libellus de Antichristo*, chez Migne, t. CI, col. 1297 a. Ces textes ne parlent que de trois jours, la demie vient d'une confusion avec la durée du règne de l'Antechrist qui est de trois ans et demi. Cf. Adson, *De Antichristo*, col. 1297 a.

2. Le texte du *Lebor na h-Uidre* et le texte du *Leabhar Breac* ont été publiés parallèlement chez Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 194-195.

Ce passage est reproduit avec quelques variantes sans importance à la fin de l'homélie sur la vie de saint Brendan conservée par le Livre de Lismore[1]. L'explication que l'on y donne des deux chagrins du royaume du ciel est assez cherchée et invraisemblable. L'auteur ne connaissait certainement pas notre texte.

Une note sur les trois Cris du monde est contenue dans le Livre de Lismore, fol. 105 b 2[2].

Un traité sur l'Antechrist est contenu dans le Livre de Lismore, fol. 68 a 1 ; ce traité commence ainsi : « Le Seigneur a dit que ce serait le Diable qui viendrait dans un corps humain, c'est-à-dire l'Antechrist, qui ferait de grands prodiges parmi les nations. » Il y a une copie plus développée de ce traité dans le ms. de la Royal Irish Academy coté 23N/15[3]. Voici la traduction de ce dernier texte[4] : « L'Antechrist .i. *diabolus faciet magna prodigia in populo* et alors il y aura un seigneur malheureusement fort, très horrible et le règne et la règle de l'Antechrist seront comme une herse sur le monde et il ferait des signes contraires, extrêmement merveilleux chez les peuples et il dirait qu'il est le fils chéri de Dieu et que c'est lui qui est

1. Wh. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* p. 115-116, 260-261.

2. Wh. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* p. xxxj.

3. *Revue Celtique,* t. XI, p. 242. Wh. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* p. xix. Je dois la copie du ms. de la R. I. A. à M. O'Farrelly.

4. Le texte du ms. R. I. A. 23N/15 est intitulé *Do thoighiocht an bhreithe-amhnais déanaidh* et commence par une phrase sur la fin du monde; il remplit 98 lignes ; le texte du Livre de Lismore environ 80, mais les lignes du ms. R. I. A. 23N/15 sont plus d'un tiers plus longues que celles du Livre de Lismore. La langue et l'orthographe du ms. 23N/15 sont modernes, avec quelques restes d'archaïsmes ; on n'y trouve pas de pronom infixe; les diagrammes *ea, éa, ao, io* y sont employés ; *cc* = *gh, g* ; *tt* = *d* ; l'aspiration est toujours marquée; on remarque quelques exemples d'orthographe phonétique: *rugach* = *rugadh*; et aussi l'introduction de lettres inutiles : *suibhsgealuidhe* = *soisgéaluidhe*, *acudh* = *acu* : des archaïsmes: *for* = *ar*. Le texte se termine par une note dont voici la traduction : « Il y a un an que mon père a écrit le commencement de cette histoire de l'Antechrist et c'est maintenant, en l'année 1816 que je l'ai terminée à Cork, après l'avoir tirée du Livre de Meamruim qui a été écrit il y a 900 ans. Michel le jeune O'Longáin. » La forme *rugach* suffisait à indiquer que le scribe était de l'Ouest-Munster. Cf. *Revue Celtique,* t. XX, p. 325.

dans la prophétie universelle et personne n'osera dire que le Christ est venu délivrer la race humaine. Alors Jean demanda au Seigneur quelle sorte de forme ou d'apparence il aura, ou à quoi il ressemblera pour qu'on le reconnaisse, dans l'espoir qu'ensuite nous ne croirons pas en lui. *Dixit Dominus : de muliere meritrici nascetur* .i. le Seigneur a dit que ce serait d'une courtisane de race juive qu'il naîtrait et que ce serait à Babylone qu'il serait mis au monde et que ce serait dans cette ville-là qu'il demeurerait. C'est lui le père des quatre personnages les plus mauvais qui naquirent jamais .i.e. Cain, Jerosopilat, Simon Magus. L'Antechrist sera le grand bannisseur des justes et le destructeur des chrétiens et le proclamateur de l'incrédulité, et le négateur de l'humanité, et le fils chéri du diable et malheur à qui vivra dans le temps de cette naissance maudite, c'est-à-dire de l'Antechrist. *Sexcentum cubitos in longitudinem corporis sui.* Ainsi sera cet homme-là : six cents toises la hauteur de son corps et quarante toises la largeur; et il est grand, effroyable, hideux. Une chevelure douce, lisse, sombre, épaisse sur sa tête. *Oculum unum in fronte ejus.* Il aura un œil dans la tête et un masque noir diabolique sur lui, et des sourcils louables, mouchetés comme une crinière. Une seule oreille dans sa tête ; et le grand œil qu'il aura sera rapide, brillant. *Et fumus de naribus.* Et de la fumée de feu sinistre, puante, sortira des narines de son nez et des flammes de feu de l'unique oreille qui est dans sa tête noire et horrible ; une seule surface plane forte, diabolique, de couleur horrible dans sa mâchoire ; pas de dents à la mâchoire supérieure ; une côte haute et grande, étonnante, dans son sein. Deux côtes larges et grandes dans son côté gauche. *Nec genua habebit,* et il n'aura pas de genoux ; les plantes de ses pieds seront aussi unies et aussi rondes que des roues de charrette. Il aura une chevelure noire effrayante et il ne souffrirait pas que personne au monde se cachât à lui et à quiconque croira en lui il mettra sur le front un signe avec un fer rouge et personne au monde ne pourra cacher ce signe jusqu'au jour du Jugement et quiconque ne croira pas en lui il le tuera et ce sera d'après le choix de Dieu. Jean l'évangéliste dit qu'il n'est pas le diable lui-même, mais le fils chéri du diable après son accomplissement désor-

mais. S'asseoiera tout industrieux dans le temple de Salomon à la place du Christ qui faisait le bien et le juste de lui-même, pour détruire le droit et la religion du Tout-Puissant. Car de tout ce que le Christ a fait de bien, il fera le contraire, lui, et c'est pour cela qu'il est appelé Antechrist, c'est-à-dire contraire au Christ ; car il fait au moyen d'esprits de couleur horrible, diaboliques, de lourds météores de feu et des fleuves pleins de flammes qui coulent dans les murs du firmament et de là jusqu'au sol et aux profondeurs de la terre et c'est un malheur qu'apparut cette naissance-là i. e. l'anéantissement de l'humanité et le broyeur des productions et des grands fruits et la naissance de la faim et . . . . . ; c'est le commencement des peines et des fléaux et des pleurs et la désertion de la foi juste et du droit et le reniement des paroles et le refus du baptême et la destruction des autels et de l'église, et la fin de tout bien et de tout royaume sauf le royaume du ciel, cette naissance maudite et très puissante ; car la nuit qu'il naîtra il y aura un mort dans chaque maison du triste monde et des gémissements à chaque porte du monde entier et le soleil et la lune seront sanglants en signe de cette naissance funeste. Car dans le temps de cette homme-là, les femmes abandonneront leur pudeur, et les princes leur retenue et les gens leur beauté et les prêtres leur psaume et tous leur droiture et leur confession et la femme ne souffrira pas sa féminité ni l'homme sa virilité, et il ressuscitera les morts. *Et eradicabit arbores.* Il arrachera les arbres de leurs racines et il mettra les racines en l'air et il placera sur eux de beaux fruits par les puissances du diable. *Convertet flumina retrorsum.* Il fera retourner les rivières et les cours d'eau et remonter leur cours. Le père tuera le fils et le frère le frère et il n'y aura de foi chez personne en ce temps-là. L'église sera détruite dans ce temps-là et la foi se perdra ainsi que le juste et ils n'auront ni intelligence ni mémoire. Là où étaient les saints de l'église, on ne pourrait les reconnaître ; les pierres tombales et des autels du temple seront abandonnés ainsi que les scribes savants, prêtres et haut clergé. Les canonistes pleureront et les moines se dessécheront en voyant les lois et les autels des gentils là où avaient coutume d'être les temples canoniques consacrés, l'ordre de la messe et l'obéis-

sance au Seigneur jusqu'à ce temps-là. Les étoiles tomberont sur la terre et les eaux se changeront en sang au temps de l'Antechrist. C'est alors qu'apprendront les deux prophètes qui sont dans le Paradis, c'est-à-dire Elie et Enoch, le tribut qui sera levé alors sur la race d'Adam par l'Antechrist. Alors viendra Enoch fils de Mathusalem, dans son corps humain, des ports de la principale lumière du Paradis contre l'Antechrist, et ils se livreront bataille l'un à l'autre et il les tuera tous deux ensemble dans le palais, c'est-à-dire dans le palais de la ville de Jérusalem et ils seront morts trois jours et demi et personne au monde n'osera les ensevelir par crainte de l'Antechrist ; et au milieu de jour, alors, ils reviendront à la vie en présence de tous et un ange descendra du ciel et leur dira : « O Elie et Enoch, venez à la vie éternelle à partir de maintenant » et ils monteront alors [au ciel] en présence de tous les hommes et il se produira un tremblement de terre et de grands coups de tonnerre et des éclairs autour de la montagne en ce temps-là et tous les hommes qui seront du temps de l'Antechrist seront brûlés et tués par la puissance de Dieu ; puis ensuite Dieu tout-puissant, le sauveur des hommes, enverra Michel archange avec son épée nue à la main et il tuera d'un seul coup l'Antechrist et en fera deux tronçons depuis le sommet jusqu'à la terre et ce ne sera pas pour détruire l'Antechrist que Michel portera ce coup-là, mais pour ramener le monde dans un état meilleur et alors se convertiront tous les païens et les juifs et les gentils à la foi catholique et il n'y aura que trois ans et demi de ceci au jour du Jugement. »

Ce texte n'a point de rapports étroits avec le passage du *Dá bron flatha nime* qui concerne l'Antechrist. Le portrait de l'Antechrist n'est pas le même dans les deux textes ; sur certains détails, par exemple, le fait de ressusciter les morts, les deux textes sont en contradiction.

Enfin, il est aussi question de l'Antechrist dans une homélie sur saint Michel conservée par le Leabhar Breac[1]. L'Ante-

1. Atkinson, *The Passions and the Homilies from* Leabhar Breac, p. 244, 247.

christ de ce texte comme du précédent appartient plutôt au folklore qu'à la théologie, Voici la traduction du passage qui nous intéresse :

« L'Antechrist, qui est un homme, naîtra à la fin du monde ; sa propre sœur sera sa mère. Une protubérance grise au milieu de son front. Un œil unique dans sa tête[1], au milieu de cette protubérance. Un seul sourcil qui ira d'une oreille à l'autre en dessous de son œil. Tout son corps est une surface plane ; ses pieds aussi. Il déracine les arbres ; fourre leur sommet dans la terre, et leur partie inférieure en haut, et met des feuilles et des fruits aux racines et aux parties inférieures des arbres[2]. Il fera de l'or et de l'argent avec le fumier et la fiente des chevaux et des chameaux, et en outre avec toute chose inutile, et il sèmera l'incrédulité par le monde. L'eau ne le noyera pas, le feu ne le brûlera pas ; le fer ne le touchera pas. Or Elie et Enoch sont en vie encore dans le Paradis ; une grande jalousie s'emparera d'eux, en sorte qu'ils iront combattre l'Antechrist ; ils n'auront pas de succès, puisqu'ils sont tués. Puis Michel vient du ciel, avec son épée de feu à la main et il tuera l'Antechrist. »

Le *Dá bron flatha nime* semble donc être un court traité formé par la réunion de quelques lieux communs de la littérature religieuse irlandaise. Il est visible que les morceaux qui le composent sont raccordés tant bien que mal ; l'épisode des trois Cris du monde est un hors-d'œuvre ; la description du Jugement dernier, le portrait de l'Antechrist ne se rattachent pas étroitement à l'histoire d'Elie et Enoch.

Quelle est la source de notre texte ? Si l'auteur du *Dá brón flatha nime* paraît s'être particulièrement inspiré du pseudo-Hippolyte, *De consummatione mundi,* il est non moins probable qu'il a utilisé d'autres sources : le *De Antichristo liber unus* attribué à tort à saint Augustin et le *Libellus de Antichristo* attribué à Alcuin et qui est l'œuvre d'Adson, abbé de Montier-

1. Comme l'Antechrist des mahométans.
2. Faciet ... arbores subito florere. Adson, *Libellus de Antichristo*, chez Migne, t. CI, col. 1293 d.

en-Der[1]. Ces deux traités contiennent un grand nombre de passages communs et sont en étroit rapport l'un avec l'autre. Si, au point de vue littéraire, le *Dá brón flatha nime* n'a guère de valeur, il ne manque pas d'intérêt pour l'histoire des doctrines religieuses en Irlande.

§ II. — Les Manuscrits.

Le *Dá brón flatha n'me* est conservé dans le *Lebar na hUidre,* p. 17a-18a (le commencement manque); dans le *Livre de Leinster,* p. 280a-281a; dans le *Livre Jaune de Lecan,* p. 120b-121a; dans le manuscrit de Paris, fol. 27 v°b-28 r°b; dans le *Livre de Fermoy,* p. 114a-115b[2].

Ces manuscrits se répartissent en deux classes: une rédaction conservée par le Lebar na hUidre (U.); une autre rédaction conservée par les quatre autres manuscrits: Leinster (L.), Lecan (Lec.), Paris (P.), Fermoy (F.).

Ce classement se vérifie facilement au moyen des lacunes importantes, des fautes communes et des principales variantes.

Dans le portrait de l'Antechrist, L., Lec., P., F. présentent

1. *Le Libellus de Antichristo* d'Adson est aussi la source d'un poème français par Henri d'Arci contenu dans le manuscrit français 24862 de la Bibliothèque nationale; on possède par ailleurs de nombreuses copies d'une version en prose du même traité faite au XIIIe siècle, cf. *Romania,* XVII, 383. Mais il existe au moins deux autres poèmes français sur l'Antechrist qui ne sont pas traduits d'Adson. P. Meyer, *Notice sur le ms. fr. 24862* (Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale, t. XXXV, 1, p. 151-153).

2. Nous avons copié le texte du ms. de Paris; pour le Livre de Fermoy, nous avons utilisé une copie exécutée par M. J. J. O'Farrelly; pour les trois autres manuscrits nous nous sommes servis des fac-similés publiés par la Royal Irish Academy. Pour simplifier les références, nous avons numéroté les colonnes des manuscrits qui contiennent notre texte. Pour le *Lebar na Uidre* 1 = p. 17, col. 1; — 2 = p. 17, col. 2; — 3 = p. 18, col. 1; pour le Livre de Leinster 1 = p. 280, col. 1; — 2 = p. 280, col. 2, — 3 = p. 281, col. 1; pour le Livre Jaune de Lecan 1 = p. 120, col. 2; — 2 = p. 120, col. 3; — 3 = p. 121, col 1; pour le Livre de Fermoy 1 = p. 114, col. 1; — 2 = p. 114, col. 2; — 3 = p. 115, col. 1; — 4 = p. 115, col. 2; pour le manuscrit de Paris 1 = fol. 27 verso, col. 2; — 2 = fol. 28 r°, col. 1; — 3 = fol. 28 r°, col. 2. Les numéros des lignes sont les mêmes que dans les manuscrits.

de nombreuses lacunes : p. 386, l. 10; p. 386, l. 13. L'arbre de la vie dans le Paradis de U. est dans L., Lec., P., F., l'arbre du Paradis, p. 376, l. 12. Le membre de phrase *do comaillind fastine in chomded* manque dans L., Lec., P., F., p. 386, l. 2.

On peut encore relever un grand nombre de lacunes moins importantes dans L., Lec., P., F.; p. 376, l. 13; p. 376, l. 15; p. 378, l. 3; p. 378, l. 16; p. 380, l. 3; p. 380, l. 10; p. 380, l. 15.

Au contraire, dans la description du Jugement dernier, L., Lec., P., F. offrent des détails qu'on ne trouve pas dans U. : p. 380, l. 1; p. 380, l. 14; p. 382, l. 6. A la fin de cette description une réflexion morale est ajoutée dans L., Lec., P., F. : p. 384, l. 13.

On peut faire la même remarque pour d'autres passages : p. 376, l. 13; p. 378, l. 4; p. 380, l. 15.

Dans le portrait de l'Antechrist, L., Lec., P., F. omettent *na*, p. 386, l. 11, ce qui rend la phrase moins claire. Le membre de phrase *la Crist mac nDé com bíat andsin tria bithu sír eter airbrib árchaingel*, p. 384, l. 7, est devenu dans L., Lec., P., F. : *la Crist mac nDé bí in* (ou *etir*) *airbrib archaingel*.

Un mot du texte de U. est souvent remplacé par un synonyme dans le texte de L., Lec., P., F. Voici un tableau de ces variantes :

U.	L.	Lec.	P.	F.
co tairic	co roisc	corroisc	co roiscc	gu roisc
thairic	roscóich	ruscaig	roschaich	roscoich
fégaid	deccaid	dechaid	dechaid	decaid
co rólais	con roisc	corroisc	coma roiscc	gu roisg
do rigset	ro láset	ro láset	rolasat	rolæsittar
ernaidit	asregat	asregad	asregat	doreghait
doberat	atbelat	adeblad		addeablatt

Les quatre manuscrits L., Lec., P., F. ne sont pas issus du même prototype. F. se distingue nettement des trois autres. Il conserve des mots qui ne se trouvent pas dans L.,

Lec., P. Ainsi *tanaide* (p. 376, l. 7) ne se trouve que dans F.; il en est de même de *imurbusa* (p. 378, l. 9).

Il renferme de nombreuses interversions de mots : p. 376, l. 14; p. 380, l. 23; p. 384, l. 11.

Il remplace par des synonymes ou des leçons fautives certains mots des autres manuscrits. Voici un tableau de variantes où F. s'oppose à U., L., Lec., P.

U.	L.	Lec.	P.	F.
	in comdid	don choimdid	in coimdhi	do Crisd
	conétat	confetat	chanfetad	attaroet
	dochum nimhe	dochum nime	dochum nime	for neimh
	la febas	la febus	la febhus	ri feabhus
in praicept	in p*raicept*	in praicept	in p*rai*cept	an soisgel
	teclam	teclam	teglam	tecmalta
láim chli	láim chli	laim chli	laim chli	ghualainn chli
	ol Christ	or Crīst	ol Crist	or Isu
amal	amal	amal	amal	antan
isin domon	isin domun	isin domun	isin doman	in heresia

Dans d'autres passages, F., U. s'opposent à L., Lec., P.

L., Lec., P. n'ont pas conservé une partie de la phrase sur les 10,000 années que U. et F. nous ont transmise, p. 378, l. 8.

roscáig	roscichset	rosoichsead	roschichsat	rosgaith
atrubalt	atbath	atbath	atbath	attrubalt
la *feraind*	fri	fria	fria	la *feranu*

On a les trois classes: U.; F.; L., Lec., P.

crich	dil	dilcenn	dil	foircinn

U., Lec., F. s'accordent contre L., P. :

chaer	toraid	caer	thoraidh	caer
in clerech	Eli	in clerech	Eli	in cleirech

Lec., F. s'accordent à donner la leçon *a maith* (p. 380, l. 14), au lieu de *am dá maith*, L., P.

Ailleurs, on a d'une part U., d'autre part Lec., P.; une troisième classe est constituée par L., F. :

ic a sróinud	oc a cur	ic a cartad	ic a cur	occ a cartadh

La phrase finale manque dans L., P. ; et il n'y a que dans U., Lec., F. que le *Dá brón flatha nime* se termine par une conclusion.

Au contraire, *ar am breith,* p. 376, l. 4, conservé par L., P., manque dans Lec., F.

Une faute de U., Lec., F. est corrigée dans L., P. :

blasfe	faicfe	blaisfi	faicfe	bla[s]fe

Lec. a seul une phrase sur le nombre des gens de l'enfer, p. 379, note 27.

On peut essayer de résumer ces remarques dans le schéma ci-dessous :

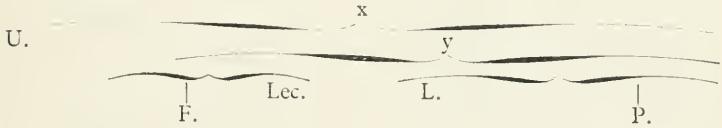

Quant à la date de nos textes, nous n'avons pas d'indication plus précise que la date même des manuscrits qui les contiennent ; date qui n'est point encore rigoureusement déterminée dans le détail. Le Lebhar na-hUidre serait du XIe siècle; le Livre de Leinster du XIIe siècle; le Livre de Lecan du XIVe siècle; le Livre de Fermoy et le manuscrit de Paris du XVe siècle.

§ III. — L'orthographe et la langue.

Il peut être intéressant de comparer la langue de nos manuscrits.

L'étude de la phonétique est inséparable de l'étude de l'orthographe. Il ne semble pas que la prononciation de l'irlandais fût au XIIe siècle fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Plusieurs de nos manuscrits notent *éo* le son qui est maintenant en irlandais *eó,* c'est-à-dire *o* fermé précédé d'une consonne

palatale. Mais il semble bien qu'on prononçait *éo* encore au XVIIIe siècle, ainsi qu'il résulte du petit traité de prononciation irlandaise contenue dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds celtique n° 101, p. 127 : « *eo* pronounceth *e* most but *o* helpeth ; for instance : *béol, céol, séol, céo, sgéol, séon,* etc. ».

Le changement dialectal de *e* en *ea* n'apparaît que dans Lec., P., F. La graphie *ao, aoi* n'apparaît que dans le mot *faonai* F. Nous avons relevé les variantes orthographiques que nous offraient les quatre manuscrits dont nous avons eu entre les mains l'original ou des fac-similés. Pour F. que nous ne connaissons que par une copie, nous nous contenterons de signaler ici les principales particularités orthographiques qu'il présente : *e* > *ea* : *geala, aingeal, addeablatt* ; *ai* est mis pour *a* final : *trumai, martrai* ; *co* > *gu* ; *oi* = *a* : *doraghoi* ;

i suivi d'une consonne vélaire est noté *io* : *anticriosd* ; l'aspiration est régulièrement marquée ; *sc* > *sg, rc* > *rg* : *dæsgar, timargan, soisgela, sgibadh* ; *p, t, c* sont souvent doublées : *appar, attatt, combaitteachd, rogattadar, dothiagatt, taithmhett, duitt, rottreghas, attaressett, rolásatt, chreittme, chréttfes, dothætt, Enocc, proiccept, occ, oslaiccid, dosnucc.*

VOCALISME

	Leabar na hUidre	Leinster	Lecan	Paris
	—	—	—	—
a—ai		aṅgel 1, 50	aingel 1, 37	aingel 1, 20
	lathe 2, 31	lathe 3, 26	laithi 3, 24	laithi 3, 22
	[mifaélti 2, 4]	falti 3, 2	failti 2, 45	ḟailti 2, 38
	tasfénad 1, 29	taspenad 2, 32	taispenad 2, 26	taispenadh 2, 13
	anim 1, 41	anim 2, 46	anim 2, 38	ainim 2, 30
	airbrib 2, 30	airbrib 3, 21	arbrib 3, 19	airbribh 3, 17
o—oi	pólaire 3, 13	pholaire 3, 36	pholaire 3, 34	poláre 3, 33
		torsi 2, 2		toirrsi 1, 22
	forcomét 1, 32	forcomet 2, 35	forcomet 2, 28	forcoimet 2, 20
	soscéla 1, 6	ṡoscela 2, 10	soscela 2, 3	ṡoiscela 1, 31
	cosse 1, 7	cosse 2, 11	coise 2, 5	coisi 1, 33
u—ui	duine 3, 4	duine 3, 34	dune 3, 32	duine 3, 31
	muint*er* 1, 18	munt*er* 2, 19	muinter 3, 17	muindter 3, 16
e—ei	pene 2, 26	péne 3, 18	pene 3, 16	peinne 3, 14

	Leabar na hUidre	Leinster	Lecan	Paris
	cretme 3, 6	creitmi 3, 35	chreitme 3, 33	creidem 3, 32
		desium 3, 23	deisim 3, 21	deisim 3, 19
	ette 1, 4	eitte 2, 10	eti 2, 4	eite 1, 32
	cethri 1, 10	cethri 2, 14	ceithri 2, 7	ceitri 1, 36
i—ai		no-bemmis 3, 28	no bemis 3, 26	no bemais 3, 25
ó—ua	slúag 1, 22	slóg 2, 26	sluag 2, 19	slógh 2, 10
ai—oi	chraind 1, 3	chraind 2, 7	chroind 1, 1	croinn 1, 28
	praicept 1, 8		cf. proicept 1, 47	
u—a		febas 1, 46	febus 1, 30	febhus 1, 16
	muinteras 2, 8	munt*e*ras 3, 5	muinterus 2, 48	
	dúnas 2, 33	dúnas 3, 24	dunas 3, 21	dunus 3, 19
	gábud 1, 12	gábud 2, 16	gabud 2, 9	gabhadh 1, 38
	etun 3, 14	étun 3, 36	etan 3, 34	eda[n] 3, 33
		spir*ut* 3, 30	sbirat 3, 29	sp*irut* 3, 27
	díabul 3, 4	diabul 3, 34	diabul 3, 32	diabhal 3, 31
	imandechatár 1, 27	immandechatar 2, 30	imandeachadar 2, 23	imandechadur 2, 15
	denum 1, 29	denam 2, 35	denam 2, 26	dénum 2, 18
	chucu 1, 19	chucu 2, 23	chucu 2, 17	chucha 2, 8
	Isu 1, 19	Ísu 2, 24	Issu 2, 17	Isa, 2, 8
	tr*u*mmu 1, 35	trummu 2, 38	truma 2, 31	truma 2, 23
a—u	comartha 3, 14	comartha 3, 37	comartha 3, 34	comurtha 3, 33
o—u	iarom 1, 36; 2, 33			iarum 3, 16; 2, 38
	sood 3, 13	soud 3, 36	soud 3, 34	soud 3, 33
–u—a	omon 2, 37	omun 3, 26	omun 3, 24	oman 3, 22
	lebor 3, 34	lebur 3, 24	lebar 3, 22	leabur 3, 20
	loscod 1, 11	loscud 2, 15	loscadh 2, 8	loscadh 1, 37
	domon 3, 6	domun 3, 35	domun 3, 34	doman 3, 32
e—i	hÈle 1, 1	Eli 2, 4		Eli 1, 24
	ithe 1, 3	ithi 2, 7	ithi 2, 2	ithe 1, 30
	laithe 1, 8	laithi 2, 12	laithi 2, 5	laithi 1, 34
	méte 1, 15	meiti 2, 19	meidi 2, 13	meite 2, 3
	súile 1, 25	súli 2, 29	suili 2, 22	suili 2, 14
	uile 1, 34	uile 2, 37	uili 2, 30	uili 2, 22
	dorigne 1, 31	doriñgni 2, 4	dorigne 2, 27	righni 2, 19
	araile 1, 39	alaile 2, 43	alaili 2, 36	alaile 2, 28
	atroille 2, 24		adroilli 3, 15	
	regé 2, 26	rége 3, 19	regi 3, 16	
	cosse 1, 7	cosse 2, 11	coise 2, 5	coisi 1, 33
i—e		richtaib 1, 50	rechtaib 1, 37	richtaibh 1, 20
	erbothaib 2, 20	irbothaib 3, 15		erbothaib 3, 11
ui—ai		diabuil 3, 2	diabuil 2, 45	diabhail 2, 38
æ – e	thægat 3, 1	tecait 3, 32	tecait 3, 31	tegait 3, 29
æ – ia	dothaégat 1, 2	dothiagat 2, 41	dothiagad 1, 51	dothiaghait 1, 27
–e—ia	co taégat 2, 36	co tecat 3, 25	co tiaghad	

	Leabar na hUidre	Leinster	Lecan	Paris
úi—ai—œ	dúine 1, 10	doene 2, 13	daine 2, 7	daine 1, 36
œ—oi—ai		doenib 3, 28	doinib 3, 26	dainibh 3, 24
oe—ae	fóena 1, 38	foena 2, 42	foena 2, 34	faena 2, 27
	daescor 2, 6	doescar 3, 4	descor 2, 47	daesgar 3, 2
	toebaib 2, 35	tóebu 3, 25	toebu 3, 23	taebha 3, 21
	do thaet 3, 6	do thaét 3, 35	dothoet 3, 33	dothaeth 3, 32
oe—oi	óen 2, 9	óin 3, 7	oin 2, 50	
æ—a	ro-láeset 2, 21	ro-laset 3, 15	ro-lased 3, 12	ro las*a*t 3, 11
æ—ai	caera 1, 3	cáira 2, 7	caera 2, 1	caera 1, 28
e—ea		gela 1, 49	gela 1, 35	geala 1, 19
	nech 1, 15	nech 2, 20	neach 2, 13	nech 2, 3
	tres 2, 23	tres 3, 17	tres 3, 14	treas 3, 13
		a leth 2, 45	a leath 2, 37	
	nemdaib 3, 19	nemdaib 3, 38	nemdaib 3, 36	neamdaibh 3, 35
		airilten 1, 46	airilten 1, 30	airiltean 1, 16
	fochen 1, 38	fochen 2, 42	fochean 2, 35	fochen 2, 27
	ingen 2, 15	ingen 3, 11	ingeand 3, 5	ingen 3, 7
	forcend 2, 8	forcend 3, 6	forceand 2, 49	
	dered 3, 2	dered 3, 33	deread 3, 31	
e—ea—u	gebes 3, 20	gebes 3, 38	gebeas 3, 36	ghébus 3, 36
iu—e		doimniud 2, 18	doimned 2, 12	doimniugh 2, 2
iu—e—ea	dilgend 2, 14	dilgiund 3, 11	dilgeand 3, 4	dilghenn 3, 7
iu—i	milsiu 1, 4	milsiu 2, 8	milsi 2, 2	millsi 1, 29
	treisiu 1, 42	treisiu 2, 46	treisi 2, 38	treisi 2, 31
		aiṅgliu 2, 41	aingliu 2, 33	aingli 2, 26
		árchaiṅgliu 2, 41	archaiṅgli 2, 33	arcaingli 2, 26
	limsa 2, 1	limsa 2, 47	limsa 2, 39	liumsa 2, 31
		desium 3, 23	deisim 3, 21	deisim 3, 19
ai—i		chomaitecht 2, 1	comaidecht 1, 40	coimidecht 1, 22
i—a			int 2, 20	ant 2, 10
	as 1, 35	as 2, 38	as 2, 31	is 2, 1
	(in a) 1, 16	im 2, 20	im 2, 14	am 2, 4

Une voyelle euphonique est intercalée dans le groupe *rch*: airichill L. 3, 29, erechill Lec. 3, 27; cf. airchill P. 3, 25.

CONSONANTISME.

	Leabar na hUidre	Leinster	Lecan	Paris
c—g		Enóc 1, 51	Enoc 1, 38	Énóg 1, 21
		éc 3, 32	ec 3, 31	ég 3, 29

	Leabar na hUidre	Leinster	Lecan	Paris
	thaegat 3, 1	tecait 3, 32	tecait 3, 31	tegait 3, 29
	timarcon 2, 12	timargain 3, 9	timarcain 3, 1	timargain 3, 5
	tesorcain 1, 21	tesarcain 2, 25	tes[ar]cain 2, 18	tesargain 2, 9
		teisairced 3, 12	teasaircead 3, 6	tesairged 3, 8
	doimmaircet 1, 6	doimmairget 2, 10	doimaircet 2, 4	do-n-imairget 1, 32
		mairg 2, 50	mairc 2, 44	mairg 2, 34
	eirged 2, 2	airced 2, 48	eirced 2, 39	airgedh 2, 32
	túargit 2, 35	tuarcit 3, 25	tuaircid 3, 23	tuairgit 3, 21
	daescor 2, 6	doescar 3, 1	descor 2, 47	dhaesgar 3, 2
	can 1, 7	cen 2, 11	cen 2, 4	gin 1, 32
		teclam 2, 26	teclam 2, 19	teglam 2, 10
t—d		comaitecht 2, 1	comaidecht 1, 41	coimidecht 1, 22
	méte 1, 15	meiti 2, 19	meidi 2, 13	meite 2, 3
	etun 3, 14	étun, 3, 36	etan 3, 34	eda[n] 3, 33
	atrubairt 2, 40	atrubairt 3, 30	adrubairt 3, 28	atrub*air*t 3, 27
	cretfe 2, 15	chreitfes 3, 37	creitfes 3, 35	creidfes 3, 34
	dothægat 1, 2	do thiagat 2, 6	dothiagad 1, 51	dothiagait 1, 27
	taégat 2, 36	tecat 3, 25	tecaid 3, 23	tecait 3, 21
	atreset 2, 9	atresat 3, 6	attresad 2, 49	
t—dh	taithmet 1, 30, 33			taithmedh 2, 18, 21
p—b		apar 1, 43	abar 1, 26	
	cenco beth 1, 15	peth 2, 18	beith 2, 11	beith 2, 2
	do asfénpha 1, 23	doaspenfa 2, 27	doaspenfa 2, 20	thaisbenfas 2, 12
	do thaisfénad 1, 24	dothaspenad 2, 28	dothaisbenad 2, 21	dothaispenadh 2, 13
g—ch		roscóich 2, 37	ruscaig 2, 30	roschaich 2, 22
dh—th	claidbebtair 3, 15	claidbebtair 3, 37	claithfither 3, 35	claidhfidher 3, 34
d—th	chrochtha 1, 20	chrochda 2, 25	chrochda 2, 18	
	pecda 1, 13	pectha 2, 17	pecda 2, 10	pecdae 1, 39
	pardus 1, 1	parduis 2, 4	parduis 1, 46	parrthais 1, 25
	no-bid 1, 31	no bíd 2, 34	no bid 2, 27	no-bith 2, 19
ch—th	saich 1, 23	saich 2, 28	saith 2, 21	saith 2, 12
-ch—dh	taithmet 1, 30, 33	taithmet 2, 33, 36	taithmeach 2, 27, 29	taithmedh 2, 21
-th—g	titacht 1, 16	tetacht 2, 21	tethacht 2, 14	doigecht 2, 4
d—g		*side* 3, 20	sidi 3, 18	sige 3, 16
		do imniud 2, 18	do imned 2, 11	doimniugh 2, 2
	thodérnamaib 1, 9	thodernamaib 2, 13	thodernamaib 2, 6	thoigernaib 1, 35
	tuidecht 1, 20	thuidecht 2, 25	tuideachd 2, 18	taigecht 2, 9
—g—th	erbada 2, 30	erbada 3, 21	erbaga 3, 19	erbatha 3, 17
b—m		nóeb 3, 31	noeb 3, 29	næm 3, 27
c—cc		oc 3, 7	oc 2, 50	occ 3, 5
	Enóc 2, 38	Enoc 3, 29	Enoc 3, 27	Enócc 3, 26
		roisc 2, 11	roisc 2, 5	roiscc 1, 33
t—tt	ette 1, 7	eitte 2, 10	eti 2, 4	eite 1, 32
s—ss	cossa 1, 7	cossa 2, 11	cosa 2, 4	cosa 1, 32; 2, 15

	Leabar na hUidre	Leinster	Lecan	Paris
	ais 1, 20	aiss 2, 24	ais 2, 17	ais 2, 7
f—ff		iffirn 2, 32	ifirn 2, 25	ifrin 2, 17
r—rr		torsi 2, 2		toirrsi 1, 22
		pardais 1, 47	parrdais 1, 32	parrtuis 1, 17
l—ll	milsiu 1, 4	milsiu 2, 8	milsi 2, 2	millsi 1, 29
l—r	or 1, 37; ar 38; or 39 ar 41	ol 2, 43, or 2, 45	or 2, 38, ol 2, 36, or 2, 37	ol 2, 30, or 2, 25, 2, 22
m - mm		tromma 2, 1	troma 1, 39	throma 1, 21
	nammá 1, 14	nammá 2, 18	nama 2, 11	nama 2, 1
		etromma 1, 49	etroma 1, 35	etromma 1, 19
		bemmis 3, 28	bemis 3, 26	bemais 3, 25
n—nn	pene 2, 26	péne 3, 18	pene 3, 16	peinne 3, 14

En dehors de *ch, th, ph,* qui appartiennent déjà à l'orthographe du vieil-irlandais, l'aspiration est assez régulièrement marquée dans P. :

dh: oslaicidh 1, 31; scibedh 1, 32; loscadh 1, 37; cidh 2, 1; gradhaibh 2, 5; guidhetar 1, 15; coimdhi 1, 15; aerdha 1, 19; criadh 1, 21; cepdha 1, 21; conidh 1, 23; thoraidh 1, 28; mescdha 1, 29; bidh 2, 10; taithmedh 2, 21; Adhaim 3, 9; tuidhechta 3, 12; diaidh 3, 13; claidhfidher 3, 34.

bh: sliabh 1, 36; ingabhadh 1, 38; beraibh 2, 36; diabhal 3, 31; Debhi 3, 17; taebha 3, 21.

gh: doragha 2, 8, 25; 3, 3; eterghleó 3, 1; thoighernaibh 1, 35; taighecht 2, 9; dilghenn 3, 7.

mh: demhon 2, 18; claidhimh 3, 36; lámha 2, 27.

Elle est très rarement notée dans Lec. :

dh: loscadh 2, 8; claidfidher 3, 32.

gh: tiaghad.

On n'en trouve pas d'exemple dans U. ni L.

Il en est de même de l'aspiration en composition syntactique :

toirrsi mhor P. 1, 23; laim dheis P. 2, 20.

con-a-dhaesgar-*šluag* P. 3, 3.

no-bheth P. 2, 4.

ro-bhlais P. 3, 28.
a-mhaith P. 2, 29.

L'emploi de *h* devant une initiale vocalique après les particules qui produisent aspiration est assez fréquent dans les quatre manuscrits : *na hanmanna* P. 1, 18; Lec. 1, 34; *na hanmand* L. 1, 48; *na heoin* P. 1, 27; Lec. 1, 51; L. 2, 6; *dona hanmannaibh* P. 1, 26; *dona hanmandaib* Lec. 1, 49; *co haingli* P. 2, 25; *co hainglin* Lec. 2, 33; *a holc* U. 1, 40.

Il y a quelques exemples d'interversion : *coitsecht* P. 2, 17; *coistecht* U. 1, 28; Lec, 2, 25; *atrubratar* U. 1, 25; *aturbratur* P. 2, 14; *doragatar* Lec. 1, 27; cf. *rogadatar* L. 1, 44; *adeblad* Lec. 2, 50; cf. *atbelat* L. 3, 7; *arambrith* L. 1, 45; *ambrith* Lec. 1, 28; *armabreith* P. 1, 15; *iffernd* U. 2, 8; *iffern* L. 3, 6; *ifrend* Lec. 2, 49; *ifrend* P. 3, 4.

DÉCLINAISON.

1. La forme du nominatif a remplacé la forme de l'accusatif dans *coimdhi* P. 1, 15 = *coimde*; cf. *comdid* L. 1, 45 ;

2. Le datif tend à se confondre avec l'accusatif : *fo crann* P. 1, 25, cf. *fo chrund* U. 1, 1; L. 2, 4; Lec. 1, 46; *fo crunn* F. 1, 12; *sa corp* P. 2, 38, cf. *ass a churp* L. 3, 2, *as a churp* Lec. 2, 45.

3. Le génitif de *cretem* est remplacé par l'accusatif: *do thabhairt creidem* P. 3, 32, cf. *do tabairt cretme* U. 3, 6; *creitmi* L. 3, 35; *chreitme* Lec. 3, 33; *chreittme* F. 4, 3.

Le mot *lá*, jour, offre les formes suivantes :
nominatif-accusatif : *lá* L.
génitif : *laithe, lathe*
datif : *ló* U.

La désinence *-a* du nominatif pluriel de la première déclinaison s'étend à d'autres déclinaisons : *hanmanna* P. 1, 18; F. 1, 5; *hanmanna* F. 3, 16; *anmanna* P. 3, 12; *anmanda* Lec. 3, 15, cf. *hanmand* U. 2, 24; L. 1, 48; Lec. 1, 34; L. 3, 16.

L'*u* de l'accusatif pluriel devient *a* : *tóebu* L. 3, 25; Lec. 3, 23; *taibiu* F. 3, 27; *taebha* P. 3, 21; *gnímu* U. 1, 23; L., 2, 27; *gnima* Lec. 2, 21; P. 2, 12.

Il en est de même de l'*u* du vocatif: *brithemnu* U. 1, 35; L. 2, 38; *brethemniu* Lec. 2, 30; *bretheamna* P. 2, 22.

La désinence du pluriel des adjectifs oscille entre *a* et *ai* : *cepdai* L. 2, 1; Lec. 1, 10; *cepthai* F. 1, 18; *cepdha* P. 1, 21.

La forme du nominatif est employée au datif dans une énumération de noms au datif : *fir* P. 2, 5; *feraib* U. 1, 17; L., 2, 22; Lec. 2, 15; F. 1, 31.

Au génitif: *nan anmanda* Lec. 3, 15; *nan anmand* U. 2, 24; *na hanmand* Lec. 3, 16; *airbrib árchaingel* U. 2, 30; P. 3, 17; *árchaṅgel* L. 3, 21; *archaingil* Lec. 3, 19; *archoingil* F. 3, 22.

A l'accusatif: *co haingli 7 arcaingli* P. 2, 26; *haingliu 7 archaiṅgli* Lec. 2, 33; *aiṅgliu 7 árchaiṅgliu* L. 2, 41; F. 2, 20.

COMPARATIF.

La désinence du comparatif *-u* est devenue *-o* : *mesco* U. 1, 4; et *a* : *mesca* Lec. 2, 2; ce comparatif est décliné d'après les thèmes en *-u* dans L. : *mescai* L. 2, 8; F. 1, 16, au nominatif pluriel; *trummu* U. 1, 35; L. 2, 38; *truma* Lec. 2, 32; P. 2, 24; *trumai* F. 2, 18.

Le complément du comparatif est introduit par *andá* U. 1, 36; *na* Lec. 2, 31; *inas* P. 2, 23.

ADJECTIFS-PRONOMS.

1. Le nom de nombre deux a la forme *da* L. 1, 43 ; F. 1, 1 et *do* Lec. 1, 25.

On trouve *cach fín* U. 1, 5 ; L. 2, 8 ; Lec. 2, 2 et *cech fín* P. 1, 30 ; F. 1, 16 ; *cach mil* U. 1, 4 ; L. 2, 8 et *cech mil* P. 1, 29 ; F. 1, 16 ; *cach uilc* U. 1, 30 ; L. 2, 34 ; Lec. 2, 27 et *cech uilc* P. 2, 19 ; *do neoch* U. 1, 13 ; L. 2, 16 ; F. 1, 25 ; *do neach* Lec. 2, 10 ; *nech* U. 1, 15 ; L. 2, 20 ; F. 1, 28 et *neach* Lec. 2, 13.

Les affixes démonstratifs ont des formes variées : on trouve *-som* et *sam* : *leo-som* L. 2, 2 ; Lec. 1, 42 ; *-sam* P. 1, 23 ; *-se, -sin, -sea, -si* : *fir-sea* U. 1, 36 ; *fir-se* L. 2, 39 ; *fir-sin* Lec. 2, 32 ; *fir-si* P. 2, 24 ; *-sa, -so* : *etergleod-sa* U. 2, 5 ; *etergleodh-sa* Lec. 2, 46 ; *etargleod-sa* L. 3, 3 ; *eterghleó-so* P. 3, 1.

iarsuidiu L. 2, 9 ; Lec. 2, 3 ; P. 1, 31 ; *laside* U. 1, 6 ; *lasin* L. 2, 10 ; Lec. 2, 3 sont synonymes.

cia-d-e U. 1, 35 ; Lec. 2, 31 ; F. 2, 17 ; *cad-e* L. 2, 38 ; *cait* P, 2, 23, sont synonymes.

L'*n* de *an*, leur, s'assimile à *l* : *alláma* L. 2, 30 ; *aláma* U. 1, 26 ; Lec. 2, 23 ; P. 2, 15 ; F. 2, 8 ; à *m* : *ammarbad* U. 2, 14 ; *amarbad* L. 3, 11 ; Lec. 3, 3 ; P. 3, 6 ; F. 3, 9 ; *ammac* U. 2, 15 ; *amac* L. 3, 11 ; F. 3, 10 ; *am martra* U. 2, 39 ; *amartra* P. 3, 27 ; Lec. 3, 28 ; L. 3, 30 ; *a martrai* F. 3, 33.

ARTICLE.

Le nominatif pluriel masculin *ind* est remplacé par *na* : *na heóin* L. 2, 6 ; Lec. 1, 51 ; P. 1, 27 ; cf. *ind éoin* U. 1, 3 ; F. 1, 14 ; *ind eóin* L. 3, 27 ; *na heoin* Lec. 3, 25 ; F. 3, 29 ; *an eoin* P. 3, 23 ; par *an* : *an eoin* P. 3, 23 ; cf. *ind eóin* U. 2, 34 ; L. 3, 24 ; Lec. 3, 22.

On trouve *in ní* P. 2, 15 ; F. 2, 8 ; *an ni* Lec. 2, 23 ; *aní* L. 2, 30.

Au génitif singulier, on a : *ind fir-sin* L. 2, 44 ; *ind fir-se* Lec. 2, 39 ; *in fir-sin* P. 2, 29.

PRONOMS PERSONNELS.

On trouve quelques exemples de pronoms infixes :

do-s-fuc U. 2, 19; L. 3, 14; Lec. 3, 10; P. 3, 10; *do-sn-ucc* F. 3, 13.

con da-s-fil U. 2, 19 ; *conda-d-fil* Lec. 3, 11; *conda-t-fil* L. 3, 15 ; *con-a-t-fil* P. 3, 10 ; *con-a-fil* F. 3, 14.

ro-t-bia L. 2, 50; *ro-d-bia* Lec. 2, 41 mais *ro-bia* P. 2, 34.

ro-t-mairg L. 2, 49; P. 2, 34; *ro-t-mairc* Lec. 2, 41. Cf. *ro-t-mairg-si deside* dans le Glossaire d'Atkinson.

do-d-raega U. 2, 7 ; Lec. 2, 48. Cf. *doróigai* L. 3, 5.

On trouve encore dans F *ro-tt-reghas* 7 *ro-d-la* 3, 3, 4; cf. *ro-l-la* Lec. 2, 48.

Voici les formes des pronoms unis aux prépositions :

1re p. sg. *cucam-sa* U. 1, 39; L. 2, 43 ; P. 2, 28; *chucam-sa* Lec. 2, 35 ; *cugam-sa* F. 2, 22; — *lim-sa* U. 2, 1; L. 2, 47; Lec. 2, 39; F. 2, 26; *lium-sa* P. 2, 31.

2e p. sg. *duit* U. 1, 38; L. 2, 42 ; Lec. 2, 35 ; P. 2, 27 ; *duitt* F. 2, 22.

3e p. sg. *de-sin* P. 1, 24; — *dó* U. 1, 34; L. 2, 34; F. 2, 16; P. 2, 22 ; — *fair* U. 3, 15 ; L, 3, 36 ; Lec. 3, 35 ; F. 4, 5 ; P. 3, 34; — *fris* U. 3, 4; L. 2, 42 ; Lec. 2, 34; F. 2, 21; P. 2, 27; — *lais-seom* U. 3, 16; *leis* L. 3, 37; Lec. 3, 35; F. 4, 6; P. 3, 35 ; — *leiside* U. 3, 3 ; *lasside* L. 3, 33 ; *laside* Lec. 3, 32; *laissidhe* F. 4, 1 ; P. 3, 30; – *immi* L. 3, 1 ; *imme* Lec. 2, 44; *uime* P. 2, 37.

1re p. pl. *leu-ne* U. 1, 40; F. 2, 24; *leu-ni* L. 2, 44; *lin-ni* Lec. 2, 37; *linne* P. 2, 29.

3e p. pl. *dóib* U. 1, 9; Lec. 2, 6; *doibh* P. 1, 34; *eisib* U. 2, 36; *esib* Lec. 3, 23 ; *essib* F. 3, 26; *estib* L. 3, 25 ; *eistibh* P. 3, 20; — *dib* Lec. 3, 9; *dibh* P. 3, 9; F. 3, 13; — *chucu* U. 1, 19; L. 2, 23; Lec. 2, 17; *chucha* P. 2, 8 ; *cuca* F. 2, 1; — *forro* U. 1, 20; *forra* F. 2, 2; — *friú* U. 1, 7; L. 2, 10; 3, 4; Lec. 2, 4; 2, 47; P. 1, 32; 3, 2; F. 1, 19 ; *impu* L. 1, 49; Lec. 1, 36 ; *impa* F. 1, 6; *umpu* P. 1, 19; — *leo-som* L. 2, 2; Lec. 1, 42; F. 1, 10; *leo-sam* P. 1, 23.

En combinaison avec les adjectifs possessifs on a *lia* L. 2, 48; *lea* Lec. 2, 40; *la* P. 2, 32; *lá* U. 2, 2; F. 2, 27.

L'ancien pronom de la 3e p. pl. *é* est conservé dans *conid at é* U. 3, 21; *conid é sein* F. 4, 8; cf. *condat iat* Lec. 3, 37.

CONJUGAISON.

1. Les formes enclitiques ou dépendantes s'échangent avec les formes indépendantes : *dofuarcbhat* F. 3, 26; *tuairgit* P. 3, 21; *aberther* P. 1, 14; cf. *apar* L. 1, 43; *appar* F. 1, 1; *abar* Lec. 1, 26; *thaisbenfas* P. 2, 12 et *doaspenfa* L. 2, 27; Lec. 2, 20; *doaisenfa* F. 2, 5.

On trouve quelques formes relatives : *rottregas* F. 3, 3.

L'impersonnel remplace la 3e p. plur. : *caera ata millsi* P. 1, 29; cf. *at* U. 1, 4; *lasim-bia pecdae* P. 1, 39, cf. *lasam-biat* L. 2, 16; Lec. 2, 10; *na heoin doni-sin* Lec. 3, 25; *dogniat sin* L. 3, 27; P. 3, 23; *dogníatt* F. 3, 29.

2. Les formes absolues remplacent les formes conjointes à la 3e p. pl. : *atáit* P. 1, 18, cf. *ataat* L. 1, 48; Lec. 1, 34; *attat* F. 1, 5; *dothiagait* P. 1, 27; cf. *dothiagat* L. 2, 6; *dothiaghatt* F. 1, 14; *dothiagad* Lec. 1, 51; *co tecaid* Lec. 3, 23; *co tecait* P. 3, 21; cf. *co taégat* U. 2, 36; *co tecat* L. 3, 25; *doberait* P. 3, 20, cf. *doberat* U. 2, 34; L. 3, 24; Lec. 3, 23; *it hé* F. 1, 15; *at* U. 1, 4.

L'impératif *tair, tairr* est conservé dans L. 2, 43; Lec. 2, 35; F. 2, 22.

A l'impératif 2e p. pl., on emploie *fégaid* U. 1, 34; *deccaid* L. 2, 37 et *dechaid* P. 2, 22; Lec. 2, 30.

On trouve les deux prétérits en *-t* : *at-ru-balt* U. 2, 18; *attrubalt* F. 3, 12; *adbath* Lec. 3, 9; *atbath* P. 3, 9; L. 3, 13.

Le vocalisme du parfait n'est pas conservé dans *ro-guidhetar* P. 1, 15, cf. *ro-gadatar* L. 1, 44; Lec. 1, 27; *rogattadar* F. 1, 2; *atchonnarcatár* U. 1, 25 est devenu *atconcatur* P. 2, 13; *atchoncatar* L. 2, 29; *atchondcadar* Lec. 2, 22; *attchoncadur* F. 2, 6; *ro-lai* U. 2, 7 est devenu *ro-là* L. 3, 5; *rolla* Lec. 2, 48; *rodla* F. 3, 4; *lá* P. 3, 3.

La désinence de la 3e p. pl. du prétérit en *s* est indifférem-

ment *-et* ou *-at* : *ro-scichset* L. 3, 3 ; *rosoichsead* Lec. 2, 46 ; *roschichsat* P. 3, 1 ; *ro-láset* L. 3, 16 ; *ro-lased* Lec. 3, 12 ; *ro-lásatt* F. 3, 16. On trouve la désinence déponente dans F. : *rokæsittar* 3, 6-7 ; cf. *rolasat* F. 3, 4.

La désinence *-ar* du passif est remplacée par *-thar* : *atberthar* Lec. 3, 27, cf. *asberar* U. 2, 38 ; L. 3, 29 ; F. semble présenter le pluriel *asbertar* 3, 32 ; à la troisième personne plurielle du déponent, on a *-tár* et *-tur* : *atchonnarcatár* U. 1, 25 ; *atchoncatar* L. 2, 29 ; *atchondcadar* Lec. 2, 22 ; *atconcatur* P. 2, 13 ; *attchoncadur* F. 2, 6 ; *atrubratar* L. 2, 29 ; *adubratar* Lec. 2, 22 ; *atdubradur* F. 2, 7 ; *aturbratur* P. 2, 14 ; *imándechatar* U. 1, 27 ; *immandechatar* L. 2, 30 ; *imandeachadar* Lec. 2, 24 ; *imandechadur* P. 2, 15 ; F. 2, 6.

La caractéristique du futur passif pluriel est conservée dans *claidbebtair* U. 3, 3 qui est devenu *claidbiter* L. 3, 34. Cette forme est remplacée par *claifittir* F. 4, 2 et par l'impersonnel ordinaire : *claidfidher* Lec. 3, 32 ; cf. *claidbebtair* U. 3, 15 ; L. 3, 37 ; *claithfither* Lec. 3. 35 ; *claidhfidher* P. 3, 34 ; *cloidmhither* F. 4, 6.

Le futur *do-reg-*, *do-rag-* mélange dans nos manuscrits ses formes avec celles du prétérit *do-roega* :

U.	L.	Lec.	P.	F.
dorroéga 1, 19	doraiga 2, 23	dorega 2, 16	doragha 2, 8	dorægha 2, 1
	doróiga 2, 40	dorega 2, 33	doragha 2, 25	doraghoi 2, 19
doraga 1, 39	doraga 2, 43	dorega 2, 35	doragha 2, 28	dorega 2, 22
ragaid 1, 42	regaid 2, 47	regaid 2, 39	ragad 2, 31	[rag]ait 2, 26
doréga 2, 2	doróiga 2, 48	doroega 2, 40	doraga 2, 33	doreghait 2, 27
dó-d-ræga 2, 7	doróigai 3, 5	do-d-ræga 2, 48	doragha 3, 3	rottreghas 3, 3
doróega 2, 27	dorroega 3, 20	dorega 3, 17	doraga 3, 16	dorreghai 3, 20
ragait 2, 27	regait 3, 20	ragait 3, 17	ragait 3, 16	raghaitt 3, 21
				doreghait 3, 32

Quelques infinitifs en *-ad*, *-ud* cèdent la place à des infinitifs en *-ugad*, *-ugud* : *imrádud* U. 1, 15 ; L. 2, 20 ; *imradad* Lec. 2, 13 ; *imradhadh* F. 1, 29 ; *imradugud* P. 2, 4.

PRÉPOSITIONS.

1) On trouve *na* à côté de *ina* : *ina corpaib* Lec. 1, 28; *na corpaib* L. 1, 45 ; P. 1, 15; F. 1, 2; *ma* et *ima* : *ma cuairt* L. 1, 50; Lec. 1, 36; *ima cuairt* P. 1, 19.

i n- alterne avec *a n-* : *ir richtaib* L. 1, 50 ; *i rechtaib* Lec. 1, 37; *a richtaibh* P. 1, 20; l'*n* s'assimile à *r* : *ir richt* U. 3, 4; L. 3, 34; *iricht* Lec. 3, 32.; P. 3, 31; *hirricht* F. 4, 2; à *m* : *im-mucht-sa* Lec. 2, 35 ; *i-mucht-sa* L. 2, 43 ; *am-mhucht-sa* F. 2, 22.

2) *im* U. 1, 10; *immon* L. 2, 14; Lec. 2, 8; P. 1, 36; *im* a pour équivalent *fo* : *fa cuairt* F. 1, 7.

3) On trouve *can scibud* U. 1, 7 ; *cen scifud* L. 2, 11 ; *cen scith* Lec. 2, 4 et *gin scibedh* P. 1, 32.

4) *for* est remplacé par *ar* : *for a chenn* F. 2, 21.

5) *fri* est remplacé par *re, ri* : *fria ais* U. 1, 20; *re ais* L. 2, 24; *ria æis* P. 2, 7; Lec. 2, 17; F. 2, 2.

6) *do* devient *da* dans *da dígail* P. 2, 7 ; cf. *do dígail* U. 1, 20; L. 2, 24; Lec. 2, 18; *do dighail* F. 2, 2.

On a *dia tes[or]cain* U. 1, 21; Lec. 2, 18; F. 2, 3 et *da tesarcain* L. 2, 25 ; P. 2, 9.

7) *iar* est remplacé par *ar* : *iarn imtholtain* U. 2, 21 ; *ar imtholtain* L. 3, 16; Lec. 3, 13.

8) *oc* est synonyme de *la* dans *oc-am-biat* U. 1, 13 ; *occ-ambiatt* F. 1, 26 ; *la-sam-biat* L. 2, 16; Lec. 2, 10; *la-sim-bia* P. 1, 39; on en trouve les variantes phonétiques *ic, ag* : *ic gárigud* L. 3, 1 ; *ic gairindh* P. 2, 37; *ag garib* Lec. 2, 44.

CONJONCTIONS

deside s'échange avec *dana* et *didiu* : *deside* U. 1, 31; *dana* L. 2, 45; F. 2, 24; — *deside* U. 2, 2; *dana* L. 2, 48; *didiu* P. 2, 32;

didiu s'échange avec *dana* : *dana* U. 2, 1; L. 2, 47; F. 2, 26; *didiu* Lec. 2, 39; P. 2, 32;

iarum L. 1, 48; Lec. 1, 34; P. 1, 18; est remplacé par *didiu* F. 1, 5; on a de même *iarom* U. 1, 21; *didiu* L. 2, 26;

Lec. 2, 19; P. 2, 10; F. 2, 3; — *iarom* U. 1, 36; *didiu* L. 2, 40; Lec. 2, 33; P. 2, 25; *dana* F. 2, 19; — *iarom* U. 3, 2; *didiu* F. 3, 36.

immorro U. 2, 4; F. 3, 1; est remplacé par *iarum* L. 3, 3; Lec. 2, 46; P. 2, 38; — de même: *immorro* U. 2, 27; F. 3, 20; *iarum* L. 3, 19; Lec. 3, 17; P. 3, 16; — *iarom* U. 2, 37; L. 3, 29; Lec. 3, 27; P. 3, 25; *immorro* F. 3, 31;

tra U. 2, 31; P. 3, 17; F. 3, 23; s'échange avec *didiu* Lec. 3, 19.

En général les particules de coordination sont plus fréquentes dans U. et L. que dans les autres manuscrits.

amal U. 2, 33; L. 3, 23; Lec. 3, 21; P. 3, 19 est remplacé par *antan* F. 3, 25.

andá U. 1, 36; *inas* P. 2, 23 est remplacé par *na* Lec. 2, 31; *nach* L. 2, 39; *no* F. 2, 18.

§ IV. — L'édition du *Dá Brón flatha nime*.

Pour établir notre édition, nous avons un texte assez ancien, U., qui date du XIe siècle et qui est le seul représentant d'une de nos familles de manuscrits. L'autre famille est constituée par des manuscrits plus récents, L. (XIIe s.), Lec. (XIVe s.), F. (XVe s.), P. (XVe s.). Le plus souvent la rédaction conservée par U. est plus correcte et plus complète. Mais si sur quelques points L., Lec., F., P. semblent avoir ajouté au texte primitif des réflexions morales étrangères au récit, par exemple p. 382, l. 8 et p. 384, l. 13, sur d'autres points cette famille de manuscrits comble des lacunes évidentes de U., par exemple p. 380, l. 14, sans parler du commencement de la pièce qui manque dans U.

Nous avons pris pour base le texte de U. et nous avons relevé en note toutes les variantes de L., Lec., P., F. qui intéressent le sens. Les plus importantes de ces variantes, c'est-à-dire les phrases qui, conservées par L., Lec., P., F., ne se trouvent pas dans U., sont introduites dans le texte, sous la forme qu'elles présentent dans L. Toute variante importante,

mais non attestée par l'ensemble des manuscrits de la seconde classe est entre crochets. Il est facile de distinguer l'apport de L., Lec., P., F.; le texte de U. étant en elzévir et le texte des autres manuscrits en romain ordinaire.

Nous n'avons développé en italiques les abréviations des manuscrits que là où la valeur de ces abréviations était douteuse; c'est le cas pour la barre horizontale qui représente souvent *n*, mais aussi toute autre chose, et pour *s̄* qui se traduit souvent par *acht* mais quelquefois aussi par *sed*.

Dans la traduction française, tous les passages qui ne se trouvent pas dans U. sont entre crochets.

TEXTE

DA BRÓN FLATHA NIME.

Cid[1] aran apar brón i*n* nim? Ni*nsa*. Eli 7 Enóc ro-gadatar in[2] comdid ar am brith[3] na corpaib dochum[4] nime; la[5] febas di*diu* an arilten fri[6] Dia for talmain[7] ructha dochum pardais i*n* a corpaib criad. Ataat iar*um*[8] na hanmand gela, glana, etro*m*ma, ǽrda, [tanaide[9]] impu 'ma cuairt f*or* lua-main ir richtaib aṅgel. Atat-som im*morro*[10] i. Éli 7 Enóc in a corpaib c*r*iad, tromma, cepdai, 7 [na][11] conétat comaitecht. Is brón 7 torsi[12] mór leo-som ón[13] cen chomaitecht nan aṅgel condat é sin[14] dá brón flatha nime.

Téit di*diu* hÉle, combí fo chru*n*d bethud hi pardus[15], 7 sos-céla i*n* a láim, do ph*ro*cept do na hénaib ut[16] [7 do anma*n*-naib i*n* par*duis*][17]. Dothágat iarom ind éoin[18]; combít oc ithe chǽr[19] in chraind. Cǽra[20] mora da*na*[21] si*n*[22] at[23] milsiu

1. Cid aran ... hEle manque dans U.; nous donnons le commencement de la pièce d'après L.
2. doragatar don Lec. ro gattadar do crisd F.
3. *manque* Lec. F.
4. f*or* neimh F.
5. ri F.
6. fria P.
7. fri cr*ist* f*or* na talman*n*aib Lec. fri cr*ist* f*or* na talmanaibh F.
8. di*diu* F.
9. F.; *manque* L. Lec. P.
10. *manque* F.
11. Lec.; no L. P. 7 attaroet comhaidecht F.
12. is toros Lec.
13. *manque* Lec. toirsi on leosom sin F.
14. sin *manque* Lec. conidh de sin atá P. conidh hé sin F.
15. fochrund parduis L. fo chrund parduis Lec. fo cran*n* parrth is·P. fo-crun*n* parthais F.

TRADUCTION

LES DEUX CHAGRINS DU ROYAUME DU CIEL.

Qu'appelle-t-on chagrin dans le ciel ? Ce n'est pas difficile [à dire]. Elie et Enoch demandèrent au Seigneur d'être enlevés au ciel dans leur corps ; à cause donc de la perfection de leur mérite à l'égard de Dieu sur la terre ils furent emportés au paradis dans leurs corps d'argile. Puis les âmes blanches, pures, légères, aériennes, [minces] les environnent en volant[1] sous la forme d'anges. Ils sont donc, Elie et Enoch, dans leurs corps d'argile, lourds, massifs[2] et ils ne peuvent les accompagner. Ils ont un grand chagrin et une grande tristesse de ne pas accompagner les anges, en sorte que c'est cela qui est les deux chagrins du royaume du ciel.

Elie va donc en sorte qu'il fut sous l'arbre de vie dans le paradis avec l'évangile dans sa main pour prêcher ces oiseaux[3] là [et les âmes du paradis]. Puis les oiseaux viennent, en sorte qu'ils sont à manger les baies de l'arbre. Or ce sont de grandes baies, qui sont plus douces que tout miel et plus enivrantes

1. *for luamain*. Cf. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 136, l. 29.
2. *cepdai* dérivé de *cep*, mod. *ceap*, du latin *cippus*.
3. Sur les âmes sous forme d'oiseaux, cf. Wh. Stokes, *Revue Celtique*, t. II, p 200.

---

16. *manque* L. Lec. P. F.
17. L. ; 7 do*na* hethaitib 7 do na hanmandaib Lec. 7 do*na* hanmannaibh fil a parrtus P. 7 do na hanm*annaib* in parthais F.
18. na heoin L. Lec. P. do thiaghatt i*nd* eoi*n* iarum F.
19. toraid L. na cær Lec. thoraidh P. caer F.
20. caira ón L. caera on Lec. caera ó*n* ithé mora F.
21. *manque* L. Lec. P. F.
22. *manque* L. Lec. F.
23. *manque* Lec. F. ata P.

cach mil 7 at[1] mesco cach fín. Biit iarom oc ithe na cǽr. Oslaicid iarom[2] Éli[3] iarsin[4] in soscéla[5]; laside[6] do immaircet[7] i*n*d éoi*n*[8] an ette friú 7 a cossa, ca*n* scibud[9] ette ná cosse[10] co tairic[11] in praicept[12]. Procept[13] laithe ṁbrátha da*na*[14], iss*ed* pridchas dóib .i. an dob*er*ar do thodérnamaib for anma*n*naib dúine día brátha, .i. na cethri srotha im[15] slíab, .i. im ṡliab[16] Sión ic loscod nan a*n*ma*n*d na*n*[17] deich míle bli*adna* 7 deich cét mbli*adna* i*n* cach míle[18]. Fota i*n* gábudsi*n*[19] da*na* do neoch óc-am-bíat[20] pecda 7 imurbusa[21]. Is maith[22] do neoch óc-am-bía[23] dégairliud cid isi*n*d[24] ló-si*n* nammá. Cen co beth a*n*d *acht* sei*n*[25], bá méte ná cotlad nech óc a imrádud céin no beth i*n* a[26] bethu, cé*in* mothá titacht Crist co nóen gradaib nime 7 feraib tal*man* do neoch ro génair 7 geinfes co brath, 7 muinter iffirnd[27]. Is amlaid da*na*[28] dorróega chucu intí Isu Crist 7 a chroch derg fri a ais do dígail forro[29] a crochtha[30] ar a[31] thuidecht diá tesorcai*n* ar[32] gin

1. ata P. *manque* F.
2. *manque* L. oslaiccidh Elí iarsi*n* F.
3. int Éle Lec.
4. iarsuidiu L. Lec. P.
5. in sosgelai sin F.
6. lasi*n* L. Lec. isi*n* P.
7. doimaircet Lec. donimairget P. dofimurghat F.
8. *manque* L. Lec. P. F.
9. scith ... Lec.
10. cosse na eitti L. coisi na eisi P.
11. co roisc L. corroisc Lec. coroiscc P. gu roisc F.
12. an soisg*el* F.
13. L. Lec. P. proiccept F.
14. *manque* L. Lec. P. *immorro* F.
15. immon L. Lec. P. uman F.
16. L. Lec. P. sliabh .i. sliabh F.
17. *manque* F.
18. anma*n*d .i. na deich cét ṁb*liadna* L. Lec. P.
19. sin da*na* *manque* L. Lec. P. F.
20. lasambiat L. Lec. lasimbia P. occambiatt F.
21. F. *manque* U. L. Lec. P.
22. ferr L. Lec. P. F.
23. as maith airliud L. as maith arilliud Lec. is maith airillniug*ud* P.
24. *fri* sin L. Lec. F. frisi*n* P.
25. peth doimniud ar cind nan anman *acht* lathe ṁbrátha L. beith do imned for-sna-ha*n*mandaib *acht* laithi mbratha ar a ci*n*d Lec. beith do imniugh ar a cin*n* nan anman*n* acht día mbratha. P.
26. im L. Lec. am P.

que tout vin. Puis ils sont à manger les baies. Puis, après cela, Elie ouvre l'évangile ; là-dessus, les oiseaux ramassent leurs ailes contre eux et leurs jambes, sans remuer aile ni jambe jusqu'à ce que finisse[1] l'instruction. L'[instruction du] jour du Jugement donc, voilà ce qu'il leur prêche c'est-à-dire ce qui est infligé de souffrances aux âmes des hommes le jour du Jugement, c'est-à-dire les quatre fleuves autour de la montagne de Sion brûlant les âmes[2] les dix mille années et dix fois cent années dans chaque mille. C'est un grand danger pour quiconque a des péchés et des crimes. C'est bien pour celui qui a de bons mérites quand même ce ne serait que dans ce jour-là seulement ; quand même il n'y aurait [de souffrance pour les âmes que le jour du Jugement] il serait important[3] que personne ne dormît en y réfléchissant, aussi longtemps qu'il serait en vie ; sans compter la venue du Christ avec les neuf ordres du ciel[4] et les hommes de la terre, tous ceux qui[5] sont nés et naîtront jusqu'au Jugement et la famille de l'enfer. C'est donc ainsi que viendra vers eux Jésus-Christ avec sa croix rougie sur l'épaule pour venger sur eux sa crucifixion en venant les sauver de la bouche du diable[6]. Puis la troupe et

1. *tairic* U. ; dans L., Lec P. *coroisc, corroisc* qui a sans doute le même sens. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* l. 1979 ; cf. index, p. 398, col. 1.

2. Cf. *Fis Adamnain,* § 16, Windisch, *Irische Texte,* t. I, p. 181 ; Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* l. 3329.

3. *ba meite.* L'expression se rencontre dans les gloses de Wurzbourg, 29d 8: *ba meite limm ni scartha friumm* it were much to me if thou wert not separated from me. Stokes, *The Würzburg glosses.* Cf. *ni meite bid machdad,* ms. de Saint-Gall, 161 b 12 non adeo mirus esset.

4. D'après une homélie irlandaise sur saint Michel, ce sont les Seraphim, Cherubim, Throni, Dominationes, Principatus, Potestates, Virtutes, Archangeli, Angeli. Atkinson, *The passions and the Homilies from Leabhar Breac,* p. 215, 452.

5. *do neoch.* Sur le sens de ce curieux idiotisme, cf. Atkinson, *The Passions and the homilies from Leabhar Breac,* Glossary, p. 817, col. 1.

6. *Fis Adamnain,* § 20. Cf. Atkinson, *The Passions,* ... l. 2246, 4881.

---

27. con a noin muinter ndeg Lec. « avec ses dix-neuf familles ».
28. *manque* L. Lec. P.
29. fair L.
30. chrochda L.
31. *manque* L. Lec. P. F.
32. a L. P.

díabuil. Is adbol iarom i*n* slúag 7 a teclam bías and. Iss i fiadnaise di*diu* int slúaig-sin[1] do-asf*é*n*p*ha cách a gnímu eter maith 7 saich. Cách ar úair ón dothuisfénad an athchomairc[2] an atchonnarcatár a súile 7 i*n* atrubratár am béoil 7 a tenga[3] 7 án dorón*s*at a láma 7 án[4] imándechatár a cossa, Cr*ist* m*a*c Dé[5] 7 ai*n*gil nime[6] 7 fir thal*man* 7 fir[7] iffrind[8] ic coistecht fris dóib uile[9] co rólais[10] in tasfénad-si*n* do dénum. A demo*n* comaitechta oc taithmet dó cach uilc do rigne, ar no bíd s*ide*[11] f*or* a láim[12] chlí-seom[13] dog*rés* oc a f*or*comét. A[14] ai*n*gel comaitechta da*na*[15] for a láim[16] deis oc taithmet dó an dorigne do maith.

O tháiric dó[17] sin[18] uile[19]. — « Fégaid[20] sei*n* a brithemnu », ar Crist, « cia de[21] as trommu a maith andá[22] a olc[23] ind fir-sea. » — « Is truma a maith. » — « Eirged iarom le a maith i*n* óentaid ai*n*gel », or Críst[24]. Do thægat i*n*d[25] ai*n*gil ar[26] a ci*n*d, al-láma fóena[27]. — « Fochen duit », ar cach[28]; « cucam-sa doraga », or araile. — « Is comthrom[29] a maith[30] 7 a holc[31] da*na*[32] ind fir-seo. » — « Lenne a[33] leth d*eside*[34] »

1. bid mór di*diu* a slóg 7 a teclam bias and. Is ar belaib int śluaigsin di*diu* do aspenfa L. Bid mór di*iiu* an sluag 7 in teclam bias and. Is ar belaib int luaig si*n* do aspenfa Lec. Bidh mór di*diu* an slógh 7 an teglam bias and. Is ar belaib int sluaigh di*diu* thaisbenfas. P. Is mór di*diu* in sluagh 7 in tecmalta bías an*n*. Is ar bhelaib didiu i*n*t śl*uaig* sin do aisenfa F.
2. an athchomairc *manque* L. Lec. P. F.
3. tengtha L. Lec. P. F.
4. aní L. an*n*i Lec. i*n* ní P.
5. débi P.
6. nime uime P.
7. *manque* L. Lec. P.
8. if*r*in*n* a ngaisi fris occ F.
9. frisin P. doib uile *manque* L. P.
10. con roisc dó L. corroisc do Lec. coma roiscc P. gu roisg do F.
11. side *manque* L. Lec. P.
12. bith f*or* a ghualain*n* chli F.
13. seom *manque* L. Lec. P. F.
14. *manque* L.
15. *manque* L. Lec. P. F.
16. *manque* Lec.
17. roscóich L. ruscaig di*diu* Lec. roschaich dó P. roscoich do iarum F.
18. *manque* L. insin Lec. F.
19. uile i*n*si*n* L. uili sin P.
20. deccaid L. dechaid Lec. P. decaid F.
21. cade L. cait P.

l'assemblée qui sera là est étonnante. C'est donc en présence de cette troupe qu'on montrera toutes les actions bonnes ou mauvaises. A chacun à son tour on montre la vue qu'ont vue leurs yeux et ce qu'ont dit leurs bouches et leurs langues et ce qu'ont fait leurs mains et où sont allés leurs pieds. Le Christ fils de Dieu et les anges du ciel et les gens de la terre et les gens de l'enfer[1] l'écoutent tous jusqu'à ce que cette exposition soit finie[2]. Son démon gardien lui mentionne tout le mal qu'il a fait, car il est toujours à sa gauche à le garder. Son ange gardien à sa droite lui mentionne ce qu'il a fait de bien.

Lorsque tout cela est fini: — « Voyez, ô juges », dit le Christ, « lequel est le plus lourd du bien ou du mal de cet homme-ci. » — [« Son bien est plus lourd. »] — « Qu'il aille alors dans l'unité des anges », dit le Christ. Les anges arrivent à lui les mains vides. — « Salut à toi », dit chacun. — « Qu'il vienne à moi », dit un autre. — « Le bien et le mal de cet homme sont du même poids. » — « Avec nous alors

1. Cf. le commencement du Débat du corps et de l'âme : unicuique animae duo exercitus occurrunt (*Revue Celtique*, X, p. 466); et la fin (*ibid.*, p. 470).
2. *ro-lais* U. Les autres manuscrits ont *roisc*.

---

22. a maith na Lec. a maith no F.
23. maith na*ch* a śaich L. a maith inas a śaith P.
24. firse. Is tr*u*mmu ám dá maith. Airged di*diu* la maith co sin munt*er*. Do róiga da*na* or Crist co aiṅgliu 7 árchaiṅgliu L. Is truma amaith airced le a maith cosin muint*er* dorega di*diu* or Cr*ist* co hai*n*gliu 7 archaiṅgli Lec. ind fir-si is truma ám da maith Eirgid di*diu* la maith cossin muindter. Do ragha di*diu* or Cr*ist* co hai*n*gli 7 arcai*n*gli P. as trumai a maith oir Cr*ist* la mhaith cossi*n* muintir do raghoi da*na* or Cr*ist* gu hai*n*gliu 7 archaingliu F.
25. *manque* L. Lec. P. F.
26. for F.
27. foena fris L. Lec. f*æna* f*ris* P. faonai fris F.
28. duit tair imucht-sa L. duit tair immucht-sa Lec. duit tair imuchta P. duitt. tair am mhuchtsa F.
29. comthrom dana L. F.
30. a maith di*diu* Lec.
31. śaich L. saith P.
32. *manque* L. Lec. P.
33. *manque* P.
34. da*na* i*n*d fírsin L. ind-fír-si Lec. in fír-sin P. dan F.

ar diabal. — « Ni etarscérthar ind anim », ol Crist, « oir[1] is[2] treisiu mo *cu*machta-sa[3], ragaid lim-sa. » — « Is tr*u*mmu da*na*[4] a[5] olc ind fir-sea. » — « Eirged d*eside* lá[6] olc co sin mui*nter* do-réga. Do-thíagat[7] demna ara chi*n*d 7 ferait mi-fálti fris[8]. — « Ro-t-mairg », or seat; « ro-t-bia mairg 7 imned. » Dobéra imned do neoch, in dara fer con a durn, in fer aile conaṡrogaill, araile oc a guin com beraib 7 ic ga-rigud immi. (Mairg immorro asroairli ass a churp fessin in falti sin Diabuil)[9]. Int*an* im*morro* roscáig[10] int etergléod-sa síl Adaim, is *and* atb*era* Cr*ist*[11] techt la diabul con a dæscor slúag do[12] neoch do-d-ræga 7 rolái in a muinteras in iffernd ce*n* na*ch* for*cend*. Atreset iarsi*n* 7 dob*é*rat[13] an óengáir eisib occá tarrai*ng* do[14] diab*ul* luis[15] i*n* iffern.

It é da*na*[16] téora gáire i*n* domai*n* .i. i*n* gáir dorigset[17] túath[18] Dé oc á timarc*on* don[19] hEgept*echaib* la[20] f*er*ai*nd* ri muir ro-mair[21] di-ám marbad 7 di-án-dilgend[22] 7 do thabairt am mac[23] 7 an i*ngen* in dáire[24] co bráth acht m*an*is tesorced Dia. Ocus gáir fer n-iffirnd 7 anma*nd* síl Ádaim do neoch atrubalt[25] dib ri-á-crochad Cr*ist* .i. do-s-fuc ar ulc ri[26] diabul con-das-fil i*n*

1 *déchirure* dans U. or Isu oir F.
2. *manque* P.
3. -sa *manque* Lec.
4. didiu Lec. P.
5. *manque* P. F.
6. airced da*na* lia L. eirced lea Lec. airgedh di*diu* la olc P.
7. do regait F.
8. chend ... fris *manque* L. Lec. P.
9. L.; chend rotmairc or siad. Rodbia mairg 7 imnead. Do b*é*ra imnead do neoch. In dara fer con a durn*n*, in fer aile con a sroagaill araile oc a guin com b*er*aib 7 og gárib immi. Mairg im*morro* asroilli as a churp fesin i*n* failti-sin diabul Lec. chenn. Rotmairg ol set. Ro bia mairg 7 imnedh. dobera imnedh do neoch. In dara con a durn*n*, in fer aile con a sregaill araile oc a guin com beraibh 7 ic gairiudh uime. Mairg immorro asroairli sa corp frisi*n* in failti diabhail P. Tout ce passage est illisible dans F.
10. intan iar*um* ro-scichset L. intan iarum rosoichsead Lec. intan iar*u*m roschichsat P. antan *immorro* rosgaith F.
11. Crist friu L. Lec. P. Cr*ist* friusom F.
12. i. do L. Lec. P.
13. atbelat L. adeblad Lec. addeablatt F.
14. oc an drongad la L. oc as roigled la Lec. oec gan drongadh la F.

de ce côté[1] » dit le diable. — « L'âme ne sera pas séparée », dit le Christ, « car ma puissance est plus grande ; qu'il vienne avec moi. » — « Le mal de cet homme est plus lourd. » — « Qu'il aille alors avec son mal vers la famille qui viendra. » Les démons viennent à lui et lui font mauvais accueil. [« Malheur à toi », disent-ils. « Tu auras malheur et souffrance. » Chacun lui fera du mal[2] : l'un avec son poing, l'autre avec son fouet, un autre le blesse avec des broches et rit autour de lui. Malheur donc à qui a mérité de son corps cette bienvenue.] Lorsque est effectué ce triage de la race d'Adam, c'est alors que le Christ dit au diable de venir avec sa troupe vulgaire composée de quiconque ira et est allé dans sa famille dans l'enfer qui n'a aucune fin. Ils se lèveront ensuite et pousseront leur cri unanime[3] pendant que le diable les tire en enfer.

Il y a donc trois cris du monde, c'est-à-dire le cri qu'éleva le peuple de Dieu entraîné par les Egyptiens vers le pays en face de la mer Rouge pour les tuer et les détruire et emmener leurs fils et leurs filles en captivité à jamais, si Dieu ne les avait sauvés ; et le cri des gens de l'enfer et des âmes de la race d'Adam, de quiconque d'entre eux est mort avant la crucifixion du Christ, c'est-à-dire qu'il les a enlevés au mal[4]

1. *a leth* = *a leith*. Cf. Hogan, *A Handbook of Irish idioms*, p. 36, l. 28.
2. Voir ci-dessus, p. 379, note 5.
3. *oengáir*. Cf. Atkinson, *The Passions*, l. 472.
4. *ar* = *for* indiquant préservation. Cf. Atkinson, *The passions*, Glossary, p. 716, col. 2. Keating's *Three shafts of death*, p. 312, col. 2.

---

15. *manque* Lec. *Toute la phrase depuis* cen nach forcend *jusqu'à* diabul luis *manque dans* P.
16. *manque* L. Lec. P. F.
17. roláset L. Lec. rolasat P. rolæsittar F.
18. tuatha P. F.
19. occ timargan dona F.
20. fri L. fria ? Lec. fria P. la F.
21. for muir robair Lec. for muir romuir P. sa muir ruamhuir F.
22. dia a F.
23 am ba*n* P.
24. *manque* L. P.
25. atbath L. Lec. P. attrubalt F.
26. fri F. re P.

erbothaib[1] flatha nime[2]; in gáir di*din* ro-láset na ha*nm*a*n*d iar n-imtholtain tuidechta ó[3] díabul 7 gáir fer n-iffirnd in-andiáid. In tres gair .i. gáir na n-a*n*ma*n*d do neoch atroille iffernd díb ic á sróin*u*d i*nd*[4] do bithaitreb[5] péne 7[6] rége cen nach crích[7] etir[8].

In mui*nter* im*morro*[9] doróega Dia ragait s*id*e doch*u*m na[10] flatha suthaine[11] la Cr*ist* m*a*c n-Dé com bíat a*n*dsi*n* t*r*ia bithu sír et*er*[12] airbrib árcha*in*gel.

Erbada tra[13] lathe brátha iss*ed* p*r*idchas hÉle am*al* ro-ráidsem[14], *acht* is[15] becc di mór chena[16] a ní-sin[17]. Am*al*[18] dúnas iarom i*n* clérech[19] a lebor, doberat[20] i*nd* éoi*n* an gáir eisib 7 túargit an ette ri-a-tóebaib co tágat a[21] srotha fola eisib[22] ar ómon lathe brátha[23]. Intan as siat ind éoin dogniat-sin, ba cóir dúin-ni in-arṅ-doenib talmannaib cia-no-bemmis in-a-airichill.

Int Éle iarom[24] 7 i*n*t Enóc asb*er*ar su*nd* ernaidit[25] s*id*e ar

1. in*n* irdortaib Lec.
2. *manque* P.
3. hanman*n*a ag tíachtai*n* in F.
4. .i. gair na pecthach oc a cur i*n* iffi*r*n L. dib ic a cartad Lec. dib occa cartadh ind F. gair na pect*hach* ic a cur an ifr*inn* P.
5. do beith an aithtreib F.
6. *manque* P.
7. ṅdíl L. ndilce*nn* Lec. ndil P. foircin*n* F.
8. *manque* Lec.
9. iar*um* L. Lec. P. *immorro* F.
10. *manque* L. P.
11. nime P.
12. ṅdé bí i*n* L. de bi it*ir* Lec. debhi i*nd* P. de bhí eitt*ir* F.
13. erbada i*nd* lathi-si*n* .i. L. laithe erbaga di*din* in laithi si*n* i. Lec. erbatha t*r*a in laithi si*n* i. P. irboithe tra an laithi sin F.
14. Eli fo chrund parrthus L. hEle fo chrunn parduis Lec. Elí fo·*cr*un*n* parrthais P. Elí fo cran*n* parthais F.
15. *manque* L. Lec. P.
16. becc desium L. becc deisim Lec. P. beg des*in* F.
17. -siu L. P. -siea F.
18. an tan F.
19. iarom Éli L. P. in cleirech iarum F.
20. attnaghatt F.
21. *manque* P.

et au diable en sorte qu'ils sont dans les demeures du royaume du ciel; le cri donc que poussèrent les âmes, de plaisir d'échapper au diable et le cri des gens de l'enfer à leur suite. Le troisième cri[1], c'est-à-dire le cri des âmes, de quiconque d'entre elles a mérité l'enfer, lorsqu'on les entraîne vers la demeure éternelle du tourment et de la torture sans aucune fin. Cependant la famille que Dieu a choisie ira vers le royaume éternel avec le Christ fils de Dieu, en sorte qu'ils y seront pendant les siècles des siècles parmi les troupes[2] des archanges.

Les fléaux[3] du jour du Jugement, voilà donc ce que prêche Elie comme nous l'avons dit, mais cette chose est certainement une faible partie[4] (de ce qu'on pourrait dire). Lorsque ensuite le clerc ferme son livre, les oiseaux poussent un cri et battent des ailes contre leurs flancs jusqu'à ce que coulent des ruisseaux de sang, par crainte du jour du Jugement [puisque ce sont des oiseaux qui font cela, il est juste pour nous hommes terrestres (de le faire) quoique nous soyons à y attention][5].

Ensuite Élie et Énoch, est-il dit là, attendent leur mort et

1. Cf. *Tidings of Doomsday,* edited by Wh. Stokes, *Revue Celtique,* IV, p. 252, l. 8, 30-31.

2. *airbrib.* Cf. L. Breac, 131 a 48; 109 b 51, 60; L. Leinster, 311 b 12. Cf. Atkinson, *The Passions,* glossary, p. 836, col. 2; le sens est donné par le Glossaire d'O'Clery: *airbhre* i. *sluagh* (*Revue Celtique,* t. IV, p. 362).

3. *Saltair na rann,* éd. Wh. Stokes, v. 3430. Cf. index verborum.

4. *is bec di mor.* Cf. *Fís Adamnain,* 15; *Irische Texte,* I, p. 179, l. 12.

5. Il est possible que le texte de nos manuscrits ne soit qu'une reproduction tronquée de la phrase correspondante de la Vie de saint Brendan et de la Vision d'Adamnan: *cíamtis déra fola dognetis oc erochill lathi bráthа,* quand ce seraient des larmes de sang, qu'ils le fissent en prenant garde au jour du jugement. Windisch, *Irische Texte,* I, p. 195, l. 5; Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore,* l. 3901. Voir ci-dessus, p. 352, l. 29.

---

22. assa tóebaib L. as-a-toebaib Lec. as-a-toebhaibh P. asa taebhuibh F.

23. bratha. Intan assiat i*n*d eóin dogniat-si*n* ba cóir dúi*nn*i in-arñ-doenib talmannaib cia-no-bemmis i*n*-a-airìchill L. bratha. Intan is siad na heoin doni-sin ba cóir dui*n*di in arñ doinib talmandaib cia-no-bemis i*n* a erechill Lec. bratha. Anta*n* is iat an eoi*n* dogniat-si*n* ba cóir duin-*ne* i*n*-arndainibh talman*n*aibh cía no bemais in-a-airchill P. intan iarum is iad na heoi*n* dogníatt insi*n* ba coir dúi*nn*e is ar ndai*n*ibh talmhan*n*uib cenobemis anorcuill F.

24. *immorro* F.

25. asregat L. P. asregad Lec. doreghait F.

ci*n*d am-marbtha[1] 7 am-martra do chomailliud fástine i*n* chomdéd[2] atrubairt tria gi*n* i*n*d fátha[3]: quis est ho*mo* qui uiuit 7 n*on* uidébit mortem .i. Cia ro-blais bethaid na faicfe bás[4]. Do thægat-som iarom[5] ar ci*n*d Ancr*ist* fr*i* dered domai*n* conid leisidé claidbebtair[6] .i. díabul ir-richt dui*ne* i*n*tí[7] Ancríst[8] am*al* bid do tabairt cretme[9] isi*n* domo*n* dothæt[10]. Eps*cop* dogní fr*i*á i*n*gi*n* díahaine hé. Iss*ed* atberar na d*er*na Cr*ist* hi tala*m* mírbail na di*n*gne-seo *acht* mairb do dúscud, *acht* chena bid lán sum ó etrud 7 o anbírinne. Tri blia*dna* xxx. col-leith da*na* a æs-som amal ro-bed æs Cr*ist*[11]. Sood a pólaire i*n* a etun[12] issé comartha bías fair. Cach óen na[13] cretfe do claidbebtair lais-seom[14]. Ar iss*ed* atbert-seom conid hé fe*in* m*ac* Dé 7 conid hé ro-thirchamsatar fádi[15]. Conid hé[16] Michél dothæt do[17] nemdaib dia f*or*di*n*ge 7[18] conid hé gebes claideb dó[19]. Conid at-é iarom[20] dá brón flatha nime, hÉle 7 Énóc in[21]-a-corpaib críad et*er* ai*n*glib nime co tægat ar cind Anc*ri*s*t*. Finit[22].

1. [a. marbtha 7] *manque* L. Lec. P. F.
2. [do comailliud fástine in chomded] *manque* L. Lec. P. F.
3. ar atrubairt i*n* spir*ut* nóeb L. adrubairt in sbirat noeb Lec. at*r*ub*air*t i*n* spir*ut* næm P. asrubairt in spir*ut* nœmh F.
4. bethaib na blasfe bás U. bethaid 7 na faicfe éc L. beathaid na blaisfi ec. Lec. 7 na faicfe ég P. bethaidh na blafe bas F.
5. *manque* L. Lec. P. di*diu* F.
6. ar Crist an*n*tic*rist* fr*i* dereth ndomain conidh laissidhe claifider .i. P.
7. *manque* F.
8. Ante*cri*st hisin F.
9. creitmi dothaét L.
10. *manque* L. dothoét isi*n* domun Lec. do thaeth isi*n* doman P. do thoett i*n* heresia F.
11. [eps dogni ..... aes Crist] *manque* L. Lec. P. F.
12. [sood ... etun] *manque* F.
13. *manque* L. Lec. P. F.
14. -seom *manque* Lec. P. F.
15. *la phrase* ar issed ... fádi *manque* L. Lec. P. F.
16. hé *manque* L. Lec. P. F.
17. dona L. dono Lec. do*na* P. do F.
18. dia fordinge 7 *manque* L. Lec. P.
19. do ancr*ist*; *ici finit* L. do ain*n*tic*rist* finit P. do an*n*crist iartanaib Lec. dó antícrísd iartanuibh F.
20. esein F.
21. con Lec.
22. Lec. *manque* U. F.

leur martyre pour accomplir la prédiction du Seigneur qui a dit par la bouche du prophète : qui a goûté de la vie et ne verra pas la mort[1] ? Ils vont ensuite contre l'Antechrist à la fin du monde, en sorte que c'est par lui qu'ils seront percés du glaive, c'est-à-dire le diable sous forme humaine, cet Antechrist, car c'est pour amener la foi dans le monde qu'il est venu. C'est un évêque qui le fit à sa fille un vendredi (?). Voilà qu'il est raconté que le Christ n'a pas fait un miracle sur terre qu'il ne fera, sauf ressusciter les morts, mais en fait il sera plein de convoitise et d'injustice. Son âge sera de trente-trois ans et demie comme était l'âge du Christ. Une inscription[2] qui tourne dans son front, voilà le signe qui sera sur lui. Quiconque ne croira pas en lui sera percé du glaive par lui. Car voilà qu'il a dit qu'il est lui-même fils de Dieu et que c'est lui qu'ont prédit les prophètes. En sorte que c'est Michel qui est venu des cieux pour l'accabler[3] et c'est lui qui le frappera du glaive[4]. En sorte que les deux chagrins du royaume du ciel sont Elie et Enoch, dans leurs corps d'argile parmi les anges du ciel jusqu'à ce qu'ils viennent contre l'Antechrist.

G. Dottin.

1. Psaume LXXXVIII, verset 49.

2. *polaire* i. comhardha. Glossaire d'O'Clery (*Revue Celtique*, t. V, p. 32). Le sens exact du mot est tablette : *poolire* tabulis in quibus scribere solebat vulgo *pallaire* appelatis chez Colgan, ; Stokes, *The tripartite life of Patrick*, p. 655, col. 2. Cf. *Revue Celtique*, t. X, p. 73, note 3.

3. Cette tradition est conservée dans le Felire Oenguso, 29 sept. Cf. *The Yellow Book of Lecan*, p. 326 b, l. 15 ; et dans un sermon irlandais sur saint Michel, Atkinson, *The passions and the homilies from Leabhar Breac*, l. 6274. Saint Michel est aussi l'adversaire de l'Antechrist dans un *débat* français de 1235, *Li tornoiemenz Antecrit*, qui n'offre d'ailleurs aucun autre détail à rapprocher de notre texte.

Le meurtrier de l'Antechrist (et ce n'est pas l'archange Michel) fait le sujet d'un conte irlandais moderne (*Annales de Bretagne*, t. XV, p. 277, 289).

4. *gabhail do*, presser, frapper.

BRUIDEN DA CHOCAE.

(H. 3. 18, p. 719)[1].

---

60. IMdosout co Bruidin[2] *con*a coscor. Rob uath*ad* andside f*or* roi Bruidne[3] ierna ndithug*ud*. Ro bitha in da On .i. da m*a*c Dubth*aig*, f*or* in ath. IMrubatsat-som nónbor cecha fir oca n-airlech: is deiside ata [Áth] na n-Ona allanair[4] di Bruidin. Dorochair Clartha Claon la Cet m*a*c Magach i Clartha[5], *con*id uaid ainmnigt*her* in telach. Docer Bocan la hAimirgin, *con*id uaidh ainmnighther[6] Ard mBocain i Crich Malonn. Docer Len ic Loch Len i mBodamair. Ro bitha dno Crech soindim 7 Crech doindim ic Ard na Crech. Dirocha*ir* Cliabach Cetroeach la Dub*thach*, *con*id aire ata Druim Cliabaig. Dicer En m*a*c Magach oc Ath Eoin la Fiachu m*a*c Fir Feibe. Dicer Fidach m*a*c Eoin oc Ath Cuile Fedai [leg. Fidaig]. Ro bith Caindlech ingen Uarba, setich Dub*thaig*, isin Caindlich[7]. Dicer Buidech i*ngen* F*or*gemen oc Cl*uain* [Buidige].

61. Dirala comlond ochtair andsin .i. Cormac Condloinges *ocus* Dub*thach* 7 Aimirgin [P. 720] *ocus* Chacht m*a*c Ilguine dindara leth. Cet im*morro ocus* Ai*li*ll Ardagach a brat*hair*, 7 Maine m*a*c Ceit 7 Buanann m*a*c Damain din leth araill. Doraeba Buanonn la Dubthach. Dicer Maine la hAimirgin. Dorochrator i comtuitim .i. Cacht mac I*lguini ocus* Ai*li*ll Ard-

1. V. p. 149 et 312.
2. bruigin H. 3. 18.
3. bruigne H. 3. 18.
4. alla imer H. 3. 18.
5. clathra H. 3. 18.
6. ainmnigter H. 3. 18.
7. caindlic H. 3. 18.

THE HOSTEL OF DA CHOCA.

60. They return victoriously to the Hostel. But few were there, after their destruction, on the Hostel green. The two Ons, that is Dubthach's two sons, were at the ford. Each of them had slain nine men in the massacre. Hence is « the Ford of the Ons » east of the Hostel. Clartha Cloen fell by Cet, son of Maga, in Clartha — and from him that hill is named. Boccán fell by Amargin — and from him Ard mBoccáin in Crích Malonn is named. Len fell in Loch Lein in Bodamair. Moreover Crech Soindim and Crech Doindim were slain on « the Height of the Crechs ». Cliabach Cetroeach fell by Dubthach — hence is « Cliabach's Ridge ». Én, son of Maga, fell at Én's Ford by Fiachu, son of Fer Febe. Fidach, son of Én, fell at the « Ford of Fidach's Recess ». Caindlech, daughter of Uarb, Dubthach's wife, fell at Caindlech. Buidech, daughter of Forgemen, fell at « Buidech's Lawn ».

61. Then a combat came to pass, to wit, Cormac Conloinges, and Dubthach, and Amargin and Cacht, son of Ilguine, on the one side: but Cet and Ailill Ardágach his brother, and Maine, son of Cet, and Buanann, son of Damán, on the other side. Buanann perished by Dubthach. Maine fell by Amargin. Together fell (in a duel) Cacht, son of Ilguine, and Ailill

aghach. Diriacht Corb Gaillni cucai fon comlond, 7 diroch*air* Cor*mac Condloinges* leis 7 la Cet. IS ed atb*eir* Lebor Dromai Snechtai co ro dicendaig Cor*mac ocus* co rucc Anlon m*ac* Doiche m*aic* Magach a cend lais co hAth Luain, di n-ebrad inso:

O ro mbeotar in da Ón. isin Bruidin lasin cuain, rl.

62. IS ed atberat aroile co ro tairmisc Aimirgin a dicendad 7 co ro taipnestar Cet uad, *ocus* co ro gon*us*tair Cet fo t*hr*i; *acht* cena is é in slicht aile fil isna lebraib.

63. Marbthair[1] do*no* Da Coca isin mBruidin. Dicoid im*morro* a banchéile[2] .i. Luath[3] ing*en* Loma Luind, co Loch Luatha[4], co raimid cromaidm dia cride ina cliab, *con*ud uaithi ainmnigther[5] Loch Luathæ.

64. Cid fil ann t*r*a, ni terno dona *deich cétaib* tancattar Connachta[6] *acht* coi*cer*. Ni ternoi dina *trí cétaib* ro bat*ar* Ulaid *a*cht *tri*ar, Aim*ir*gin an file 7 Dubth*ach ocus* Fiachu m*ac* Fir Feibe. Ro clai Im*r*ind m*ac* Cathb*ad* in adhaig[7] reime riasin orcc*uin*.

65. Dironai Aimirgin lecht *ocus* dumai in rig, *con*id de ata Cluain Dumæ f*or*sind inad. Bói Aimirgin oc neimele moir os cind in rig, *ocus* bói ag tabairt a tesmoltæ ar aird, co n-epert:

Mor bron Ul*ad* ier ndith a righnia ind ecomland, etc.

66. [P. 721] IS dina haitib[8] im*morro* ina Bruidne ro canad inso:

Ro bith Cormac i mB*r*aidin. is Illann Finn i fuilib, etc.

67. IMth*us*a Ferg*us*æ is *ed* atfiador sund colleic.

1. Marbtair H. 3. 18.
2. banceile H. 3. 18.
3. Luat H. 3. 18.
4. Luathu H. 3. 18.
5. ainmnigter H. 3. 18.
6. *Conacht*a H. 3. 18.
7. agh*aid* H. 3. 18.
8. a contraction of *aidedaib,* pl. dat. of *aided*.

Ardágach. Corb Gaillne made towards Cormac Conloinges through the combat, and Cormac fell by him and by Cet. This is what the Book of Druim Snechta declares: that he beheaded Cormac, and that Anlón, son of Doiche, son of Maga, took the head to Athlone; whereof this was said:

When the two Óns were slain in the Hostel by the troop, etc.

62. Others declare that Amargin forbade the beheading, and hunted Cet from Cormac, and wounded Cet thrice. However, it is the other version that is in the books.

63. Then Dá Choca is killed in the Hostel. But his wife Luath, daughter of Lumm Lond, went to Luath's Lough, and a burst of gore brake from her heart in her breast, so that from her Loch Luatha is named.

64. Howbeit, then, of the ten hundred Connaughtmen that came, there escaped only five. Of the three hundred Ulaid there escaped only three — Amargin the Poet, and Dubthach, and Fiacha, son of Fer Febe. Imrind, son of Cathbad, had fled forward at night before the destruction.

65. Amargin made the king's grave and mound: hence the place is called *Cluain Duma* « the Lawn of the Mound ». Amargin was in great tribulation over the king, and was proclaiming his qualities, and he said:

Great is the grief of the Ulaid after the destruction of their royal champion in unfair fight, etc.

66. Of these tragical deaths at the Hostel, this was sung:

Cormac was slain in the Hostel, and Illann the Fair in blood, etc.

67. Touching Fergus, this is here set forth.

Dia mboi side a Cruach*ain* sund coleic dareisi caich, dide-ch*aid* a gilla cuici .i. Ergarb [1], 7 ro innis do te*cht* dina Mainib 7 do macaib Magach indiaid [2] Corm*aic* 7 a m*uintire* somh di gab*áil* tige f*or*ru cipe airm i faifitis. Gapt*ar* a eich 7 indillter a charp*at* [3] do iertain, 7 dotoet f*or* a glinne i ndiaid in tsluaig di tarr*acht*ain na hoircni.

68. Ni boi ba di sodain dosum deiside, ar ni fuair for a chinn [4] isin Bruidin [5] i mbethaid *acht* Aimirgin 7 Dubt*hach* 7 Fiacha, 7 roptar derga side di fuil*ib* 7 crechtaib.

69. Ro fer Ferg*us* annside nemele [P. 722] 7 nuallgubai d*er*mair os cinn a daltai, *ocus* ros-esoircc a bosæ, *ocus* roptar dera folai ro snigh*ed*. Ro lai luathchuairt ind ármaige [6] iersin, 7 fuair curpu a m*uintire* 7 a charat [7] 7 a choicele [8] *ocus* a dalta and. Ro bo lor truaighe bith ic a fegad din nemele dignid ó cech colainn dieroile. Ni ro airich im*morro* bas a m*ac* ic fegad Corm*aic* ina chosair [9] cró, co n-ep*er*t:

Fo dirsan do mo cherchru, 7 rl.

70. Tainic Ferg*us* iersin co hairm i mboi Amhergin *ocus* Dub*thach ocus* Fiacha, ar cur dó cuarta ind ármaige [1], *ocus* boi ic a tlathugh*ud* 7 ic a mol*ad*, ar ros-gab omun *ocus* eglai rompu, *con*id and isb*er*t inso — 7 ba tuirsioch, truag, neme-lach ro boi ica n-agallaim; — 7 ro fregair Aim*ir*gin dó:

Uch, mo chroide [10] is carcair chro,
doroirbe [11] do mo tnu is t*re*s, etc.

1. F*er* gairbh H. 1. 17.
2. indiaig H. 3. 18.
3. carpait H. 3. 18.
4. cinn H. 3. 18.
5. bruigin H. 3. 18.
6. armaig H. 3. 18.
7. carat H. 3. 18.
8. coicele H. 3. 18.
9. cosair H. 3. 18.
10. croide H. 3. 18.
11. .i. ro dibad H. 3. 18.

When he was staying here in Cruachu behind every one, his servant, Ergarb, went to him and told him of the march of the Maines and of the sons of Maga after Cormac and his people, to capture their house on them, wherever they should sleep. By Fergus, then, his horses are caught and his chariot yoked, and he went forward following the host, to arrest the destruction.

68. Thereof he had no good, for he found ahead of him none alive in the Hostel save Amargin and Dubthach and Fiacha; and they were red with blood and wounds.

69. Then Fergus sorrowed and made a mighty lamentation above his (dead) fosterling, and beat his palms together, and they were tears of blood that he shed. After that, he made a swift circuit of the battle-field, and found there the bodies of his household and his friends and his comrades and his fosterlings. 'Twas enough of woe to be looking at him, from the grief he shewed (in going) from one corpse to another. In gazing at Cormac in his litter of gore he did not feel the death of his (own) sons. And he said:

Sad it was to my red blood, etc.

70. Then Fergus, after making the round of the battlefield, came to the place wherein were Amargin and Dubthach and Fiacha, and he was soothing them and praising them, for (seeing them gory and mangled) dread and fear had affected him before them. Wherefore he said this — and sad, wretched, sorrowful was he in converse with them; and Amargin answered him.

Fergus: Ah! my heart is a prison of gore:
my fire and strength have perished from it, etc.

[P. 723] 71. Aimirgin dixit:

Meisi occ*us* Cacht co ngnim nglonn
fersam[1] gnim lonn fri cath cruach[2], etc.

72. *Con*id ní die n-imtecht*aib* 7 die ngnim*aib co* n-uici sin, 7 Br*uiden* da Cocæ in sc*él* sin anuas.

FINIS.

NOTES

§ 1. According to *B*, there was a fourth competitor for the crown of Ulaid, viz. Fergus mac Leide, king of Line.

§ 2. *B* omits the second *geis* and the last *geis*; but adds the following three: *Geis* dó damh co mbennaibh oir roimh na co*n*aibh. Geis dó flechadh Clúana [Ms. cluanna] Finnabh*r*ach dia tar*acht*ain. Geis do m*er*ug*ud* fair isin [leg. asin] *cóic*edh co 'roile. « A tabu of his was (to have) the stag with antlers of gold before the hounds. A tabu of his was to be overtaken by the wetting of Cluain Finnabrach. A tabu of his was to be straying from one province to another ».

§§ 8, 9, 10. The triple division and the description of Cormac's troops are obviously imitated from the Táin bó Cualngi, LL. 55[a]—55[b].

§ 12. As to Scenb and the Feda of Athlone, see Cormac's Glossary, s. v. *Serb*, and *The Annals of the Four Masters*, ed. O'Donovan, A.D. 1536, p. 1435, note *o*.

§ 15. The « red woman » was a Badb, as we see from § 17. As to these battle-goddesses or battle-furies see Hennessy, Rev. Celt., I, 32, and Lottner ibid. 55. Their appearance betokened slaughter in battle, or the death of a famous man, Bugge, *The Home of the Eddic Poems*, p. 188.

1. fersim H. 3. 18.
2. cruac H. 3. 18.

71. Amargin said :

> « I and Cacht with valourous act
> wrought a bold deed in the bloody battle », etc.

72. So this, so far, is somewhat of their goings and their deeds. And *Dá Choca's Hostel* is this tale above.

---

§ 16. Chanting spells, standing on one foot and with one eye shut, is a common incident in Irish magic. So Lugh sings round the Irish army to ensure their success, Rev. Celt., XII, 98. So in the *Bruden Dá Derga,* LU. 86[a] 32, Cailb chants her baleful prophecy *for óen choiss 7 óen láim 7 oen anáil* (standing) « on one foot and (using only) one hand and (breathing only) one breath ». Compare also the Dinnšenchas of Loch dá Caech, Rev. Celt., XV, 432, where Cicul's three hundred men come, each using only one foot, one hand and one eye.

do beaba in this paragraph is glossed by *.i. itbela.*

§ 17. The apparition of the Badb at the ford resembles that which, according Mac Craith in his *Wars of Turlough,* was seen by De Clare and his troops before their destruction: see *The Dublin University Magazine* for October 1834, p. 463.

§ 19. For *Caelbarr cumdachta for a cenn, B* gives an elaborate description of this damsel's hair, lips, teeth, breasts, flanks, forearms, thighs, calves and feet.

It may be presumed that she was Craiphtine's wife and Cormac's paramour, though this is not expressly stated in either *A* or *B.*

§ 22. Here both copies are obviously abridged. The archetype doubtless contained a description of Cormac's vision.

§ 23. As to female warriors (*bangaisgedaig, banamnis, banféinnidi*) see *Battle of Ventry,* pp. 76, 77, and *Lismore Lives,* p. 361. In Europe they correspond with the Russian *polinitzi.* As to Germanic Amazons, see Bugge *The Home of the Eddic Poems,* p. 189, citing Golther *Der Valkyrienmythus,* pp. 7 ff.

§ 26. For the first battle of Magh Tuiredh, in which Derg, son of Dolar, fell, see H. 2. 17, p. 90[a].

§ 27. Here *B* expands, in the usual bardic fashion, the description of the fight.

§ 30. For *ar robo ... atgontae* B has: uair bad*ar* sgithi a sguir, 7 robdair b*r*isdi gaei 7 sgeith a*cu*, 7 robo d*er*edh don lo ann, 7 fa t*ús* d'aidchi « for their teams were weary, and their spears and shields were shattered, and it was the end of the day and the beginning of night ».

§ 31. *B* enumerates the other five *brudens,* viz. Bruden da Ger (also called Bruden m*ic* Cecht dá reu) in Connaught, Bruden Brúadaig (leg. Blai Brugad) in Ulaid, Bruden Forgaill Manach beside Lusk, and in a mnemonic poem (of which there is a better copy in Harl. 5280, fo. 49[b]), Bruden dá Berga on the Dodder in the east of Leinster, and Bruden Mic dá thó also in Leinster. See Scél mucci Mic dá thó, *Irische Texte,* I, 96.

As the above-mentioned mnemonic poem on the six *brudens* has been reduced to gibberish in the *Proceedings of the Royal Irish Academy*, second series, vol. I, p. 253, it seems desirable to reproduce it here as it stands in the MS. H. 1. 17, ff. 7[b], 8[a]. I have added a literal version.

Se Bruidni Er*enn* gan dail. ro bad*ar* a comaimsir.
ní érdais [1] damha diana. robsad cuibdi coimhfiala.
Brudin Da Berga co mbloid. a C*rích* Cualann coscortoigh,
a ndroch[air] *Con*are caem. la hAingcel n-amnas n-ochael.
B*ruden* Mic da tho, toirm tenn. g*us*' tangadar (fir Érenn)
ro caithsit muic immale. *ocus* rugsadair Ailbe.
B*ruden* Da Coga co clu. hi ro g[a]bhadh for Ulltu [2]
(ba failid) in b*r*uidin bras. gur' taeth Corm*ac* Coinloinges.
B*ruden* m*ic* Cec*ht* da reo n-ard [3]. ni bai nat[h]air a comhgarg [4],
a Conn*acht*aib tiar in tec[h]. ni roibhe budh f*er*r einech.
B*ruden* Blai briugaidh, bladh binn. a mbai ben Celt[ch]air cuilfind,
a torchair Blad brugaidh de. do láimh Celt[ch]air chulbuidhi.
B*ruden* F*or*gaill Mhanach móir. do thaebh Lusca co lancoir,
ni bi duine dimdach de. d'at[h]air alainn Eimire.

1. neirdais H. 1. 17, ni erdaeis Harl. 5280.
2. Ms. fail
3. Ms. naird
4. Ms. comhgairg

In gach b*rudin,* fa hé a bes. coire ansguith ann do g*r*es,
co tac[h]rad as [a] biadh cóir. do g*ach* duine ac*é*toir.
Ni beirbedh in coire cóir. cidh mor mbith do bh*e*th 'na oil,
acht daethan na dáime de [1]. nacho [bidh] ann do bruithe.
For cai cet*br*i śligh[edh] slán. no bith gach b*r*uidhen blathlan,
ceit*br*i doirrsi eisti amach. as a teigh cach co buidhech.
Fir Er*enn* uili 'masech. gi[a] na bidis um deibeach,
robsad sidhaigh uili [de]. dia roistis na se B*ruidne.*

Erin's six Hostels without delay, which existed at the same time
They refused not vehement companies, they were harmonious (and) equally [hospitable.
The famous Hostel of Dá Berga in the triumphant District of Cualu,
wherein dear Conaire fell by Aingcél savage...
The Hostel of Mac dá thó — strong noise, whither came the men of Erin:
together they consumed the swine and carried off (the hound) Ailbe.
The renowned Hostel of Dá Choca — it was captured from the Ulaid:
glad was the great Hostel until Cormac Conloinges fell. [equally fierce.
The Hostel of Mac Cecht of the two high hands (?) — there was no snake
in Connaught, west was the house — there was no better hospitality.
Blai Brugaid's Hostel — melodious fame — where dwelt fairhaired Celt- [char's wife,
wherein fell Blai Brugaidh by the hand of Celtchar of the yellow hair.
The Hostel of great Forgall Manach, beside Lusk full justly;
no one was unthankful to him, Emer's handsome father.
In every Hostel — this was its custom — there was always an irremoveable
which used to deliver at once his proper food to each person. [caldron
The just caldron used to boil, how much soever the food in its cheek,
only enough for the party of any food that was cooked in it.
On a way of four sound roads every praiseful Hostel used to be:
four doors out from it, whence every one comes thankfully.
All Erin's men in turns, though they were very quarrelsome,
would all be at peace if they reached the six Hostels.

The statement that every *Bruden*, i. e. each of the six *Brudens* above named, was an asylum for the « red hand » seems to shew that the ancient Irish had institutions resembling the ἄτυλα of the Greeks, the cities of refuge of the Hebrews. The ascription of the number (six) to the *Brudens* may have been in imitation of the number of those cities (Kedesh, Shechem, Hebron, Bezer, Ramoth-Gilead, and Golan). Probably, as in those cities, the homicide was lodged gratuitously.

1. Ms. daimha e

§ 32. In the archetype here, no doubt, came the poem in kennings, describing the banquet given by Dá Choca, which was printed by K. Meyer in his *Hibernica Minora*, p. 47.

§ 33. The description of the *badb* is thus alliteratively expanded in *B*: co facad*ar* in mnai mbelmoir, mbusmóir[1], nduibh, ned[d]gair, ndetaidi[2], cuirr, cennmoir, caelb*r*aigdigh, mb*r*onnmoir, mbegtónaigh[3] mbeic-tsliastaig, foirmeraigh, fliuchšuiligh, faebairluirgnigh ina [n]docum, co dor*us* na b*r*uidhni, 7 si losc, lethchaech, 7 brat breicb*r*eidech bruachb*r*isdi bogsnaithech uimpi, 7 si ag snighi 7 ag teibeirsin fola dog*r*es, 7 fa duibhithir[4] f*r*i d*r*uim ndail gach mball 7 n-alt 7 n-aighi di.

The incident is obviously suggested by the appearance of Cailb, in the *Bruden dá Derga,* LU. 86[a].

§§ 34, 35, 36, 37 are lacking in A. The corrupt words at the end of § 34, must, Strachan and K. Meyer think, mean something like « and they knew not (ní *fedadair*) whither she went or whence *(can-as)* she came ».

§ 39. *B* styles Nes « daughter of Feradhach Redweapon », and in order to explain Fergus' consent to pursue his fosterling, adds this: Ro dal*ad* cuirn tsomesga f*or* F*ergus*, g*ur'*bo mesga med*ar*chain é, g*ur'* bo faircha[5] breath *gach* b*r*iat*har* leis. Naisg*is* Medb fair[6] te*cht* i ndiaidh[7] in tsluaigh[8]. Faemais-[s]ium sin, uair ni thicthi tair breithir isin aimsir sin.

§ 42. For this paragraph B has three quatrains, beginning *Na sluaighsi theid uaib amach,* in which Queen Medb's druid foretells the defeat of her troops by the Ulaid.

Here in B comes a paragraph corresponding with § 65.

§ 43. In *B* the spies are named Mod [leg. Mog] Corb and Corb Gaille. The incident is suggested by the *Bruden Dá Derga* LU. 87[a], where the pirate Ingcél goes to spy on the palace in which king Conaire unconsciously awaits his death.

§ 45. For *A imthaim ... olcenæ, B* has IS sraithšligi tšochaidhe in tech sin. Tathaighe caich inn 7 as, air ni facomairne ogbaig [leg. ócbaid] naid airdmhilid ann.

1. in bus móir B.
2. ndecaidi B.
3. beglouaigh B.
4. duibhigthir B.
5. Obscure and probably corrupt.
6. fairr B
7. andiaigh B
8. tsluagh

§ 46. Before *Is he sin* etc. *B* inserts the following description of Cormac's two comrades, Illann Find and Dubthach Dael Ulad, of whom one was on his right hand, the other on his left: Fer find f*or*bail*id* f*or* a laimh deis: laech dur dub*c*raidech f*or* a laimh alainnd aimdheis. Ab*r*a[1] dorcha dubsmuaintighech co mbeirenn fosgadh dar barr uacht*air* a g*r*uadh geilb*r*ecc sís. Dair-let is smuaintiug*ud* fo leith fil aigi sech lu*cht* in tighi uili.

§ 47. *fri derach* is glossed by .i. *fri horcain*: cf. *co n-dérais* .i. coro digla, LU. 20b 1 (Arch. f. celt. Lexicographie, I, 13).

§ 48. *Tath cein* is glossed by *coistid*: see Archiv f. Celt. Lexicographie, I, 28.

§ 50. For this paragraph *B* has here: Atb*er*t Genann: « Ataid b*ar* namhaid in b*ar* timcill, uair isad linm*ar* laechairmach in laechr*ad* atait annsúd, uair ata *secht fichit* c*é*t ann, 7 ni roithfetair[2] aisdibh *acht* mad *cóicer* cu*rad*h 7 línmair atathisi a mBruidin. Ni ria air sgur don sgainnir dib *acht* triur trenlaech nama. Geib h'airm a ardrigh! » b*ar* Genann, « *ocus* eirgedh h'aignedh 7 cuimnigh dodt escairdib anec*r*aidhe don ulad-sa[3] ».

The paragraph corresponding with § 50 occurs in *B* towards the end.

§ 51. *B* adds ten quatrains by Genann beginning thus:

Mairg dob*eir* ttaebh f*r*i nech de. deis Lomfe[i]ch m*i*c Laimduibhe,
is é Loinfiach, lith gan a*cht*, ro lae a naimdi for Cor*mac*.

§ 53, l. 6. For *ro sech*er Strachan would read *ro thocher* « so that he fell ».

§ 55. After this B has the following paragraph describing the seven fires kindled in the Bruden:

Adnaigsit na sloigh amuigh iarsin *secht* t*r*oimteinnti móra isin mB*r*uidhin .i. teine id*ir* g*ach* da dor*us* dí, com[b]a soillsithir[4] g*r*ian ciuin ceitemain[5] ag eirge tar comar thurgabala ana

1. MS. seems Tibra
2. leg. roichfetar?
3. « on this occasion »; cf. do áilsedhmar in cath don uladh sin, *Acallam na Senórach*, Book of Lismore, 164a 2, and see K. Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*, p. 40 note.
4. soillsigt*er* B.
5. ceiteini áin B.

mogal moradhbhal a mhaidin ciuin comhtṡoluis an t*r*omthorc ten*ed* taithnemhach teinntighi at*racht* don rigb*r*uidin fa na *secht* p*r*imdoirsibh adiu 7 anall ; go nach roibhi aird na fan no fothoirbi fona c*r*ichaibh uili nár'bo coimreill comtṡol*us* do chach.

§ 56. For the first sentence of this paragraph *B* has :

At*r*achtatair Ul*aid* iairsin, 7 ro sinsit a lama desa da loirgfeairstaibh catha 7 da sciathaibh scelbolgacha 7 da cloidmibh c*r*uaidg*é*ra 7 da t*r*ealmaib áig 7 irgoili airchena.

§ 57. For this brief paragraph *B* has a long, alliterative description of the fight, winding up with the following simile : Indar lat fa dairge dosmóra darach dluithi 'arna diansgail*ed* a minc*h*rann, 7 a railge romora ina sesamh feib ro bad*ar* na c*ur*aidh 7 na cathmil*idh* 7 na cliathbern*aid*ech ar marb*ad* a n-óg 7 a n-an*m*ann [leg. anfann] etarra diblinibh. A like simile, the sturdy warriors being compared to unfelled oaks, the young and feeble to severed saplings and brushwood, is in *Cath Ruis na Ríg,* ed. Hogan, p. 42.

§ 59. Henceforward *B* differs widely from A. After mentioning the places in which En, Fidach, Caindlech, and the two Óns were slain, it describes a duel between Cacht and Oilill Ardágach. At daydawn Fergus comes to the Bruden, and Cacht wounds him with a stone. Fergus kills Cacht, and Cormac laments him in a lay beginning *Gidedh ternoigin on debaid*. Then Dubthach kills Buanann and Amargin kills Maine. A fierce duel ensues between Cormac and Cet mac Magach ; but Corb Gaile comes up, and he and Cet overcome Cormac. « The Book of Druim Snechta says that Cormac was beheaded, and that Anluain mac Magach took his head to Athlone ».

Then Dá Choca is slain, and his wife's heart is broken at Loch Luatha.

Only four Ulaid and six Connaughtmen escaped with life.

Suamach's death from grief is then told as in § 50.

Fergus, after searching for his fosterling, comes to Cacht's body, and bewails him in a poem beginning *Tuirsech lium Cacht fo sgail geirg*. He then lights on the corpses of his own sons and comrades, and meets Dubthach, Amargin and Fiacha at Cormac's body. He beats his palms together, « and men say that it was tears of blood that his eyes were dropping ».

He asks Amargin how Cormac had fought, and the story ends with an imperfect copy of Fergus' lament beginning *Uchan, mo craidhi is cosair cro.*

The version in H. 3. 18, ends with a notice (obviously taken from some other tale) of the slaying of Dubthach by Fedlimid with the famous spear called *Luin Celtchair*, as to which see LU. 95[b], LL. 267[b], O'Curry, *Manners*, etc., II, 324, and Hennessy, *Mesca Ulad*, pp. xiv, xv, 37, 39.

61. As to the Book of Druim Snechta, see O'Curry, *Lectures* 13. It is cited in Lebor na hUidre, 99[a], 128[a], and in the Book of Leinster, 190[c] 19. It is said to have been compiled in the fifth century. *Credat Judaeus.*

§ 65. The following glosses occur on Amargin's poem:
co nderaig .i. ro oirc (cf. *co ndérais* .i. coro digla, LU. 20[b] 5)
digairsi .i. troca
con*rotacht* .i. rancus
Ro tetraig .i. ro forbair
ferna urdlochta .i. scietha bristi (« shattered shields »)

§ 69. As to tears of blood, see *Cath Ruis na ríg*, ed. Hogan, p. 2, and Bugge, *The Home of the Eddic Poems*, pp. 123, 223. The following glosses occur in Fergus' lament:
ferpu [leg. *ferbba*] .i. bo « cows »
folearbad .i. bas « death ». See Bezz. Beitr., XIX, 78
atomrai .i. domfainic « came to me »
irt .i. bas « death », See *hirt*, Lecan Glossary 61.

§ 70. The corresponding paragraph in H. 1. 17, fo. 16[a], is as follows: IS annsin da*no* imacomrainic dosom fri Dubthach 7 fri hAimirgin 7 fri Fiacha m*ac* Fir abha, 7 siat os cind Cor*maic*. IS annsin ro esairg Ferg*us* a basa diairoile, 7 ad*er*aid com*ad* d*éra* fola no snigdiss a suilei. Fa lor do *thr*uaighi bheith aga feghadh f*or*san comhairt a roibhi. IS edh ad*er*id airoile g*ur'* gabh omhan 7 imegla mhór Ferg*us* annsin ris[na] c*ur*adhaibh[1] c*r*oledairtha, 7 ro gabh f*or*a moladh[2] co mor, 7 ro fiarf*aig*h d'Aimirgin cinn*as* ro f*er* Cor*mac* in cath, 7 dubhairt an l*áid* ann: Uchan mo c*hr*aidi is cosair c*r*o, 7rl.

1. MS. c*ur*adhaidhbh
2. MS. mholadh

The following glosses on Fergus' poem are found in H. 3. 18. *doroibe* .i. rodibad.

dia ruidbed .i. diar' tescad.

§ 71. The following glosses are on Amargin's reply:

i n-iethaib Lo lerdai .i. *bruidin.*

blai .i. *faitchi.*

cen tnu .i. *pethæ* (leg. *betha*).

72. The colophon in H. 1. 7 is as follows: *Con*idhi Bruidin da Cog[a] 7 Cath Muighi Deirg 7 Oigedh Corm*aic Con*loing*is* m*aic Conc*[o]b*uir co*nicci sin. FINIT amen. Ædha ó Dal*aig*h.

CORRECTIONS

P. 151, l. 13, *for* to tempt *read* present
l. 20, *for* Conor *read* Conchobar.
l. 21, *dele* choba
l. 23, *read* will never plunder us if it (the kingship) be with Cormac
153, l. 7, *for* beyond *read* along
l. 11, *for* Thou wast treated hospitably *read* Young (*óc*) were thy private parts (*fiallachus* « schamgegend » a derivative of *fial*). Cf. *ní ro ásatar a renga rodaim,* LU. 121[b] 32, where the facsimile has, wrongly, *ásathar*.
l. 13, *for* will be *read* were
155, penult. line, *for* is put under *read* was fitted to
157, l. 19, *for* was lifted *read* she lifted it
l. 29, *for* thy coming *read* that, *and* after evil *insert* to come
161, l. 8, *for* to be taken into *read* to take their (*ir-righe* for *ar-righe,* i. e. *an-ríge*. So *il-lechtæ* § 59, for *al-lechtae*)
316, l. 21, *for* Mede *read* Medb
317, 321, 323, 325, *for* Amirgin *read* Amargin
l. 5, *for* all are *read* are the whole of the
319, l. 18, *after* javelins *insert* and heavy... swords.
l. 34, *read* And hardily will what is in that house be defended
321, l. 17, *after* night, *insert* to
322, l. 2, *for* Coniach *read* Loniach
325, l. 9. *read* then the one host attacked the other outside
l. 13, *for* word *read* words
327, l. 1, *read* So that their graves are still on the hill

For most of these corrections I am indebted to Professors Henebry and Strachan.

Whitley Stokes.

SUR LA VERSIFICATION DU BRETON MOYEN

1. L'intéressant article de M. Loth sur ce sujet, *Revue Celtique,* XXI, 203-235, commence par cette énumération bibliographique: *Grammatica Celtica,* 2e éd., p. 962 et suiv. ; *Dictionnaire étymologique du moyen-breton* (Introduction) ; *Rev. Celt.,* 1892, p. 228 et suiv.

Le premier texte cité ne parle du breton moyen qu'aux pages 975-977. Voici les vers dont l'explication métrique à cet endroit me paraît susceptible d'amélioration :

P. 975.	na breig oar he chouc
lisez:	na br*eig* oar h*e ch*ouc (cf. *Rev. Celt.,* XI, 356) ;
	ez rahen requ*et* cred*et* glan
lis. :	ez rahen requ*et* cr*ed-et* glan.
P. 976.	Cleo Patric*ius* di*us*et
lis. :	Cleo Patr*ici-us* di*us*et
	na gra da d*en* nep term*en* drouc *en* bet
lis. :	n*a* gr*a* d*a* d*en*, etc.
	Euzen Rop*erz* cred*et* qu*erz* a kaerdu
lis. :	Euzen Rop*erz* cr*ed-et* qu*erz* a Ka*er*du (prononcé *Kaerzu* ; voir [*Rev. Celt.,* VI, 396).
P. 977.	Ny a crethe parf*et* dece*det* ez*ed*y
lis. :	Ny a cr*e*the parf*et* dec*ed-et* ez*ed*y

On pourrait signaler d'autres rimes intérieures, mais moins probablement recherchées ou accueillies avec conscience, à cause de leur place, ou de leurs consonances imparfaites.

2. On peut ajouter ces quelques indications complémentaires sur la bibliographie du sujet :

Vte H. de La Villemarqué, *Le Grand Mystère de Jésus*, 2e éd., 1866, Introduction, p. *c-civ*, *cx-cxii* (l'édition précédente, datée de 1865, doit être peu différente).

Id., *Poèmes bretons du moyen âge*, 1879, p. 162-164.

Rev. Celt., IX, 380, 381 ; XI, 101 ; (XIII, 228-247) ; XVI, 168-182, 196 ; XX, 56-58, 72 ; 214, 217, 218 ; 393-399.

Glossaire moyen-breton, 2e éd., VII, VIII (cf. *Rev. Celt.*, XVIII, 110), 390, 522, 523, etc.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XI, 93.

3. Parmi les vers où M. Loth a relevé des rimes intérieures, voici ceux où j'en compterais davantage.

P. 204. Pan o*a* da*c*zorchet
Ha glori*ff*iet
Roen b*et* da qu*ent*af

P. 205. Tizm*at*, n*a* d*eb*at quet
Da[*m*] m*am* clou*ar* M*ar*y
Goud*e* pep vil*e*ny
Convertisset *eu* a n*ev*ez
En mil l*even-ez* en gu*ez* man (*id.*, p. 226)
Dirac an d*ut* ha h*e* perse*cut*aff
H*e* Do*e* n*ev*ez hac an f*ez* an*ez*aff
Espres pr*es-ant* h*a* he sacram*ant*aff
An po*ent* qu*ent-aff*, m'e groay dreiz*aff* cl*aff*vet
Goal huan*at* g*ant* Doue'n t*at* deb*at*at

P. 206. Quenom c*uff vuh-el* (pron. *uffel*, cf. *Gloss.*, XIX) Nou*el* dan [bugu*el* frez (*id.*, p. 216).
Parf*et* cr*ed-et* h*el*, hon gray Roue'n a*el*ez (*id.*, p. 216).
Mar*y* en dougas d*inam* n*e* d*eff*ou*e* bl*am* en bet
Ez ganas Roue'n *ouar* j*oa* en d*ouar* prep*ar*et
Nou*el*, Nou*el*, Nou*el* quenomp h*el* da roue'n a*el*ez
Ha hep go*ap* d'e m*ap* qu*er* hon salv*er* et*er*nel
So deu*et* *ent*re'n b*ed-is* e langu*is* a *is*el
Gant un m*erch* scl*er* so pres*erv-et* a pep pech*et*, bez*et* sur (sur la rime [de *c'h* avec *v*, voir *Gloss.*, 378).

P. 207. Lavar, den f*als*, ac ev*als-e ez* respont*ez* t*e* dan pr*el*lat ?
Racse pr*ont*, dre da resp*ont* s*ot*, ez vez*o* dan dr*ot* un ch*ot*at
Breman ez eo *aes* m*a esper* am oa pell ams*er* pred*er*et
Ma stud*j* ma op*ini-on* voa e rel*igi-on* m*on*et

Da seruichaf D*oe* guir r*oe*n b*et* ezof em laqu*et* apr*et* mat
Lesel an b*et* me a pr*ed-er* [n]em deur nep ami*ser* he m*er*at
Goude *an* po*an* h*an* do*an* h*an* hu*an-at a* prepa*rat* don t*ad*aou
Dre'n aval gl*as*, all*as*, a debr*as* fl*am* Eva hac *Adam* a t*amm*aou
Nos N*edelec* goude'n r*egret* maz oa b*et* r*et*ard*et* an b*ed*is
Hac arr*et-et* an proff*ed-et* han patriarch*et* ho cov*et*is

P. 208. Goude pep anqu*en*, estr*enva* (mieux que *-van*, cf. *Gloss.*, 529) syouaz,
[hon bo*a* h*a* poan c*a*let
Allas, dre f*et* pech*et* Eva hon mam quent*aff* ez oamp cl*a*vet
En kaer a Bezle*em* ez deuz deomp r*em-et* p*an* voue g*an-et*, na laqu*et* sy
Jesu roue'n dou*ar* gant M*a*ry [diougan*et*
Contant of n*et* bepr*et* da compr*et* po*an*, jo*a* ameux gl*an* pa hoz eux
Me he dougo un dro hac em prof*it* an guir am*it* hoz eux d*if* rec*it*et
P*an* vo*a* g*an-et* roue an b*et*, guelh*et* tr*a*, ez dileuzr*at* g*ant* un st*at* eb*at*us
Roue an princ*et*, deu*et* en b*et* quen*ed*us

P. 209. ... ples*ant* s*ant-el* pa he gu*el*as (*id.*, p. 219)
Ne fall*as* p*as* dan c*as* *as*tut... (*id.*, p. 219)
Nouel quen*omp*, joaeus*omp* gl*an* gant dib*oan* brem*an*, pobl *an* bet (*id.*, [p. 220)
Greomp m*eul*e*ud*y dan map b*i*han... (*id.*, p. 220)

P. 214. Lest hoz saff*ar* ha d*ar*b*ar*et
Ne ret *en* cert*en* tra *en* bet

P. 215. Pe gounezet hu*y* ouz cr*i*al
Nac ober tourm*ant* na sc*and*al
Pan dlehech farcz*al* eva*l*hen
Cz*a!* tr*a*vell*et*, labour*et* ten
M*ar* d*a* moues dan m*ar*chat
H*a* c*a*ffout compagnun mat
Hac *e* r*e*o da *e*vaff
Joaiusam*ant* dre car*ant*ez
Ha dan m*aestres*, guerch*ez*, Rouan*ez* chuec
Bras eo he gl*oar e m-em-oar* pep cl*oar*ec

P. 216. Dre pen hon t*at* *Ad-am* ez viomp cond*am*net
Da bout en ifern y*en en* anqu*en* ha p*en*et
Dez*y* gant Gabr*i*el
Ez voue r*e*v*e*let
Ez vyse m*at* h*a* *d-in* quif*in* an Dr*in*det

P. 217. Dre vuhelt*et* a gaoud*et* h*et*us
E langu*is* a *is*el
Tud*aou*, quehezl*aou* mat
Deompn*y* prof*ici*at
Quenomp c*uff* [hac] *vuh*el...
Ha din*am* d'e m*am* chuec...

P. 218. Hon quentaff *tat Ad*am
Hac eat da *le*venez
An map m*an* a *ga*nas
E quent*el* gu*el*uomp
Rouan*es* an *tens-or*, cosqu*or* en*or*omp
Don guir *ad*voc*ad*es
Merch c*aez*r, impal*aez*res
Hon ma*es*tr*es* *nes*saf
Ny à dl*e reverant* en em pres*ent*aff
Tru*ez* ouz hon b*ez*aff
En deff*one* r*one*'n glen
Pan eo cr*en* disqu*enn*et
Brem*an* d*a* vout g*an*et
Gant un m*erch* he gu*erch*det
Parf*ait* a coud*et* net
Grac*ins* dreyst m*ns*ur
Hegar*at* dreyst n*at*ur
Merch ill*ur* so f*ur*met

P. 220. En un m*erch* gu*erch-es* ma*es*tr*es* net
Ez vou*e* conc*evet* comp*et*ant
Salver an b*et* h*et* ha l*ed*an
Don ober gl*an* hac *avan*ant
Evel an scl*erder* dre'n gu*ez*ren
Hep biz*coaz* courrompaff g*oaz*en
Ez ganat D*one*, guir r*one* an glen
En craou un as*en* voar fou*en* pur
Nouel quen*omp*, na fell*omp* quet,
Pan eo deu*et* D*one*, r*one*'n proff[o]*ed*et
Voar *an* bet m*an* da bout g*an*et,
Maz omp salv*et*, lam*et* a poan.
Ganet eo D*one*, guir r*one*'n pl*one*aou,
Gant rouan*es* an guerch*es*aou,
Evit lam*et* hon pech*ed*aou,
Reiff deomp goul*aou* ha dis*aou*zan.

P. 224. ... gant nep sceurt d*en* n*en* sout*en*at

P. 225. Me guel un m*erch* h*er*v*ez* he d*erch* gu*erch*es
Oa he study *dont don t-y* al*ies*
Me a ia part*out* da *gouzout* di*outy*
Petr*a a* m*at a* gr*a* en *abaty*
Ha he sourc*i* ha he omp*in*i*on* (*id.*, p. 227)
Dev*o*ti*on* h*e* dev*e*ux da d*on*et
L*e*ueret sp*es* ac ef *so* h*oz* *es*per
Ret vezo i*un* ober al*usun*ou
Dirac roen tr*on* *ob*er *oreson*ou

Dre'n vertuzi*ou* devotion*ou* bras
Quentaff, hep g*ou*, entre menezi*ou* tan
Ouz *an* re m*an* cred-*et* gl*an* pep m*an*yer
Di*g*ra*ci-us,* outragi*us* ez r*u*ser

P. 226. Cargu*et* a pr*end*en
Hac ho qu*el*en*n*as
Neus*e* tut h*e* ty
En re*n*onc*i*as

P. 227. Da gouzout scl*er* a huy v*e* quem*er*et
Rouanez tr*y* d*i*ouz Or*i*ent
Hen salud*as* pan l*a*v*a*r*as* ave
Joa pl*en en* eff*aou,* quehezl*aou* l*aou*en (*id.*, p. 232)

P. 232. Dre hon t*at Ad-am* if*am* o*amp* bl*am*et
Breman oump pren*et* nen em dou*et-et* den

4. Les deux exemples donnés, p. 227 (cf. 225), pour montrer que le vers de 10 syllabes (4 + 6) n'a besoin que de deux syllabes rimant intérieurement, sont donc très peu concluants; il y a, d'ailleurs, contradiction avec la p. 231. On peut voir sur cette question l'Introduction au *Mystère de sainte Barbe,* p. VIII; *Rev. Celt.*, XIII, 238.

La rime intérieure ne force pas à couper les syllabes de façon uniforme: *unan* peut rimer en *un* ou en *u*, *termen* en *erm* ou en *er*, etc. Si un vers régulier comme

Ober al*u-su*-nou

s'ajoute à un autre élément initial, celui-ci doit, en principe, être terminé par la même voyelle, et c'est ce qui arrive le plus souvent. Mais on trouve aussi la rime plus riche, avec consonne d'appui :

Ret vezo i*un,* ober al*usu*nou,
Dirac roen tr*on* ober *oreso*nou (p. 225)

comme s'il était possible de prononcer à la fois *alusun-ou* et *alusu-nou, oreson-ou* et *oreso-nou*. La rime intermédiaire est, en ce cas, remplacée par une simple assonance; ce qui peut arriver pour d'autres sortes de rimes, comme dans le vers du *Grand Mystère de Jésus* :

Pezr, ch*ede so*: ne gous*o*t quet;

voir le *Credo* du XVe siècle, etc.

Le rapport paraît renversé dans

Allas, dre fet pechet Ev*a* hon mam quent*aff* ez oamp cl*a*vet (p. 208),

ce qui serait assez conforme au 7e vers de la même page, qui rime en *-a, — at, ant, at, at-*; mais, outre qu'on peut lire quent*a*, cl*a*-vet, une prononciation **Evaff* n'a rien d'improbable, cf. *Gloss.* v. *assamblaff, finessaff, gorgaff, par* 2, *rae*; trécorois *Foñtanellañ,* La Fontenelle, *Annañ,* Anne, *rozèrañ,* rosaire, etc. Un échange contraire, entre *-if* et *-i,* explique l'hémistiche

... an guir am*it* hoz eux d*if* rec*it*et (p. 208).

Une autre circonstance, dont M. Loth n'a point parlé, peut dispenser d'un second écho à l'avant-dernière syllabe: c'est la présence d'une rime intérieure différente :

Dre'n vertuzi*ou* devo-tio-no*u* bras (p. 225).

5. Je ne crois pas que les rimes intérieures puissent se croiser de la façon admise p. 206, pour deux vers de la strophe 5 de sainte Nonne (partie moins bien conservée que le reste du Mystère). Le texte était peut-être quelque chose comme

Gant roen st*er* ant*er-in* ez vo*e* predest*in*et
Pep tra gret gant hem*an*, quent maz crouat *an* bet

6. La distinction signalée, p. 220, entre les deux parties du distique 20 des *Nouelou* n'est pas exacte : le second vers

Saluer an b*et* h*et* ha l*ed-an,* Don ober gl*an* hac *auan*ant

est aussi régulier que l'autre.

7. La correction de *aneze* en *a nevez* dans *Un guez aneze,* Nl 411, p. 206 et 216, est impossible, les 5 autres strophes de la pièce reproduisant exactement le même rythme : Salu*et* an b*ed*is, Gan*et* pan *ed*oa, etc. Il en résulte que le moy. bret. se passait quelquefois de rime finale; ce que M. Loth admet, d'ailleurs, p. 220, pour Nl 356.

8. Le vers de 7 syllabes est inconnu en moyen-bret. d'après les p. 212, 214; cependant un exemple en est cité, p. 215; cf. *Rev. Celt.,* XVI, 173-176.

9. Le vers de 17 syllabes est indiqué, p. 214, comme ne se trouvant plus dans les chants populaires bretons. Il existe, du moins, dans les œuvres du chanteur populaire Yann ar Minous, cf. *Rev. Celt.*, III, 495 ; voici, par exemple, la dernière strophe de son *Histoar veritabl ... ar c'hont bras Mac-Mahon :*

A piou bennac a dezir clevet piou ez eo ar c'hompoziteur
Deus ar ganaouen a meus caned, dirazoc'h, aman, ma breudeur,
Me a responto buan dean ez eo hanvet Iann Ar Minous.
Ann hano-ze n'en gav inscrivet deja en lies a barous.

La même signature poétique se lit dans un rythme voisin, à la fin de la chanson *Ar memoar horrupl ha spouronus ... ann treitour lach Bazaine :*

A piou benag a dezir clêvet,
Piou e'z'eo ar c'hompoziteur,
Deus ar recit-man a meus canet,
Dirazoc'h aman, ma breudeur,
Min a responto buan dean,
Vêl ma rafen da bep unan,
Hen deus ann heur hirie da vean,
Hanvet dre-oll ar Minous, Yann.

Cette dernière mesure, qui ne diffère de l'autre que par la rime, est bien de nature populaire, comme le constate M. Loth, p. 214.

10. « La coupe ... des vers de 10 syllabes, ne partage pas le vers en hémistiches de 5 » (p. 208). Cependant M. Loth cite, p. 232, des vers de cette sorte coupés au milieu, en disant qu'il n'en a trouvé d'exemple que dans les *Anciens Noëls*. Il y en a une autre source importante, c'est la comédie des *Amourettes du vieillard* ; cf. *Mém. Soc. ling.*, XI, 93 ; *Gloss.*, 390, etc. ; malheureusement on n'en a plus que quelques passages conservés par des citations de D. Le Pelletier. Le *ms.* Roussel en parle aussi, mais son auteur ne paraît la connaître que par les extraits qui ont trouvé place dans le Dictionnaire de Le Pelletier.

11. « Aucun des chants prétendus anciens du *Barzaz-Breiz* ne peut remonter aux anciens bardes, sans parler des druides : dans aucun, on ne trouve trace de la métrique en vigueur jusqu'au XVIIe siècle » (p. 235, cf. 262). Ceci ne permettrait d'ac-

corder à aucune chanson bretonne connue plus de deux siècles et demi d'existence : les *Gwerziou* et les *Soniou Breiz-Izel* ne sont guère plus riches que le *Barzaz-Breiz* en rimes intérieures.

Mais en appliquant le même critérium à d'autres vers dont l'ancienneté est paléographiquement établie, on arriverait à des athétèses excessives. Si, par exemple, les textes des *Middle-Breton Hours* étaient restés populaires, on pourrait leur faire très souvent le même reproche. On ne doit pas, d'ailleurs, refuser à la transmission orale la faculté de renouveler et de restaurer continuellement la forme des vieilles choses qu'elle adopte ; c'est ce qui arrive même pour les documents écrits. Le Mystère de saint Guénolé, tel que l'a publié Luzel, a assez peu de traces de la versification ancienne, pour que son éditeur ne les ait point aperçues ; cela n'empêche pas qu'il dérive d'un texte composé d'après le système classique qui prévalait en moyen-breton (cf. *Rev. Celt.*, XX, 229, etc.). Il peut en être de même pour plus d'un chant encore existant, parmi ceux du *Barzaz Breiz* et des *Gwerziou*.

Cette absence de rimes intérieures dans le *Barzaz Breiz* peut s'ajouter aux raisons qu'a fait valoir M. d'Arbois de Jubainville, *Rev. Celt.*, XXI, 260-266 contre l'opinion de Luzel, qui attribuait à H. de La Villemarqué la composition de plusieurs chants de son recueil. Car — si l'on excepte Le Gonidec, qui a traduit le Mystère de Sainte-Nonne, mais n'a jamais sacrifié aux Muses d'Arvor — H. de La Villemarqué était, de tous les Bretons nommés dans l'instructive étude de M. d'Arbois de Jubainville, le seul qui eût des notions précises sur la versification du breton moyen, et qui, par conséquent, aurait été tenté de s'en servir pour colorer des pastiches de poésie ancienne.

12. Au lieu de rimes internes, c'est l'allitération que l'éditeur du *Barzaz* a cru trouver dans plusieurs pièces tenues par lui pour les plus antiques (éd. de 1867[1], p. LXIII, LXIV, 24, 34, 48, 51, 55); tandis que M. Loth (p. 233, 234) regarde ce procédé comme étranger à la poésie armoricaine. Si son

1. Outre les deux tirages signalés *Rev. Celt.*, XXI, 260, il en a paru un autre, vers l'époque de la mort de l'auteur.

emploi systématique était réel dans le *Barzaz Breiz*, il faudrait donc l'attribuer à une imitation savante du gallois. Mais dans ces chansons bretonnes l'allitération est, la plupart du temps, douteuse, et en tout cas fort intermittente; on sait que cela peut arriver dans beaucoup d'autres langues; cf. V. Hugo, *Les Châtiments :*

> *L*a Marseillaise ai*l*ée et vo*l*ant dans *l*es *bal*les,
> *L*es *b*omb*e*s, *l*es o*b*us, *l*es tam*b*ours, *l*es cym*b*a*l*es,
> Et ton rire, ô K*l*e*b*er!

« Le vin des Gaulois », où elle se montre le plus clairement — ce qui peut tenir à la nature du sujet — ne justifie pas encore la remarque qui suit : « La pièce entière est régulièrement allitérée, comme les chants des bardes primitifs ». On pourrait l'appliquer, avec autant de vraisemblance, à la chanson des maçons dans le Mystère de sainte Barbe, petit texte qui a quelques chances d'être le plus ancien spécimen conservé de la poésie populaire en Bretagne :

> *E*velhen *e*u *g*ounit *g*loat hac *e*bataff
> *E*velhen *e*u *g*ounit *g*loat;
> *M*ar *d*a *m*oues *d*an *m*archat,
> Ha *c*affout *c*ompagnun mat,
> Hac *e* reo da *e*vaff
> *E*velhen *e*u *g*ounit *g*loat hac *e*bataff.

E. Ernault.

INFIXED *d* IN CONDITIONAL SENTENCES

IN OLD IRISH

Attention has been repeatedly called to an infixed *d* in conditional sentences in Old Irish, cf. Sommer, Celt. Zeitschr., I, 218 sq., Pedersen, KZ, XXXV, 408, Thurneysen, Idg. Anz. IX. 191. Its grammatical function, however, has not yet been defined. The following is an attempt to fix the usage. Unfortunately the material is in some ways not very abundant. I have tried to supplement what is found in the Old Irish Glosses by a search in other old texts. But in these I have found very few instances; the reason is that in them this type of conditional sentence is very rare. However, though some of the details are uncertain, the general principle is clear enough. I will first give the material, and then offer some remarks upon it.

SIMPLE VERBS

Present indicative.

fremat licet, *uel* feruet, .i. *cianud bruthnaigedar*. Ml. 121[a] 15. licet ... incinatur, g. *cianud chanar*. Ml. 135[a] 6.

ar cia sluindid (subjunctive) *briathar persin, ní fris aricht fri slond persine, act is fri slond gnimo persine* principaliter *aricht, cennd sluindi persin* consequenter, « for though a verb express person, it was not invented for that, to express person; but it was invented *principaliter* to express action of person, though it does (as a matter of fact) express person *consequenter* ». Sg. 197[a] 11.

sed hoc interest inter praepositiones et coniunctiones, .i. *cenod chosmailigeter hi cumscugud aiccend,* « though they are alike in the motion of accents ». Sg. 212[b] 2.

cenod labratar int sailm desium, ní labrathar salm dia chomairbiurt biuth amal nodlabrathar in salmsa, « though the psalms speak of Him, no psalm speaks of His life, as this psalm does ». Psalt. Hib. 370.

Cf. also: quanquam .i. *cinud.* Sg. 17[a] 3.

manud tectid na huilise, inplete, « if ye have all these things, *implete.* Wb. 23[c] 11.

si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, g. *manud dlegar ní do,* « if there is any claim upon him ». Wb. 32[a] 18.

si ... finit, g. *manud chinn.* Sg. 197[a] 12.

manod techtaid deseirc, « if ye have charity ». Fél. Oeng., Ep. 388.

dathluchethar int intliucht cenid leci in metur tabairt ind anmae triuin frisanainm n-adiacht, « the sense demands, though the metre does not allow of, the putting of a substantive with the adjective ». Ml. 30[a] 10.

robiat ar chuit folid, cenid rubat[1] *ar chuit suin,* « they may be as to substance, though they cannot be as to sound ». Sg. 138[a] 7.

manid chretid esséirge crist et mortuorum *nibnóibfea for n-ires in chruth sin* et *nibscara fri bar pecthu,* « if ye are not believers in the resurrection of Christ and the dead, in that wise your faith will not sanctify you, and it separates you not from your sins ». Wb. 13[b] 19. For the indicative cf. 13[b] 21, and *(ma)nid chretim (a ess)éirge* 13[c] 10.

ipsi uos probate, ... nisi forte reprobri estis, .i. *act manid chomalnid arropridchad dúib,* « unless ye are fulfilling what has been preached unto you ». Wb. 18[b] 7.

If there is an infixed pronoun, then *d* is not inserted, *manubbaitsimse* Wb. 8[a] 1, *cenuslabratar* 12[d] 28, *manumgaibi* 32[a] 16. In Wb. 12[d] 10 Stokes and Zimmer expand *sulbi-* into *sulbi-*

1. Cf. Thurneysen KZ. XXXVII, 66 sq. In LU. 56[b] 30 *dorigenmais ní* is explained by *rofetfaimmais a denom,* « we should be able to do it », which is interesting as shewing how the force of *ro-* was felt here by an Irishman.

rigim, but we should read the subjunctive *cia sulbiriger*, which suits the Latin context better.

An infixation of *d* is also regular in the impersonal *fil*:

cenod fil chotarsnataith etarru, « though there is contrariety between them ». Sg. 29[b] 17.

cenod fil posit Greeda do, « though it has a Greek positive ». Sg. 192[b] 5.

cenod fil a n-erchre, « though there is defect of them ». Sg. 193[b] 7.

cenud fil gním 7 chésad hi suidiu, « though there is action and passion therein ». Sg. 209[b] 29.

manud fel in spirut nóib indinmsa, « if the Holy Spirit is in me ». Wb. 11[c] 1.

manud fil etir a foraithmet leu, « if there is memory of them at all among them ». Ml. 107[d] 12.

cinid fil chairi linn, « though there is no fault with us ». Ml. 30[a] 2.

cenid fil comparit masc- ł femi- *leiss*, « though it has no masculine or feminine comparative ». Sg. 46[a] 15.

With infixed pronoun we find *manudubfeil*, « if ye are », Wb. 19[c] 20, *cininfil*, « though we are not », Wb. 16[b] 9.

Imperfect indicative.

ciannd adbartaigtis [*s*]*om damsa, ba madae doib*, « though they used to oppose me, it was vain for them ». Ml. 19[c] 5.

Preterite indicative.

ciarud chualatar ilbélre et cennslabratar, « though they have heard many tongues, and though they speak them ». Wb. 12[d] 28.

cerud bói Iudas *occa thindnacol som* et *cearnd batar* Iudei 4[b] 13, « though Iudas and the Jews were giving Him over ». Wb. 4[b] 13.

ciarud bói colinn imbi, « though there was flesh about him ». Wb. 26[a] 23.

ciarod batar tirbithi aili forun, « though there have been other troubles upon us ». Wb. 14[d] 13.

ciarud mrechtnigestar so[m] briathra, « though he has varied words ». Ml. 123[b] 13.

ciarud bói aururas form, « though there was haste on me ». Ml. 2[a] 3.

ciarud bá i n-imniud, « though I have been in trouble ». Ml. 44[b] 19.

marud baitsius nach n-aile, « if I have baptized any other ». Wb. 8[a] 3.

marud predchisem, « if we have preached ». Wb. 10[d] 9.

marud scarsid fri tola, « if ye have parted with desires ». Wb. 27[a] 30.

marud choiscset a m-muintir, « if they have corrected their household ». Wb. 28[c] 7.

cenid fetarsa a n-dliged n-isin, « though I know not that principle ». Ml. 55[d] 21.

With infixed pronoun *maru-s-bói*[1] *di humaldóit,* « if she has had the humility », Wb. 28[d] 29. In the 2 pl. we find *cerubaid*[2] *fo pheccad,* « though ye have been under sin », Wb. 3[b] 19.

Past subjunctive.

cerud glanta tri baithis, níta cumacc do cháingnim, « though it should have been purified through baptism, it has no power for well-doing ». Wb. 4[a] 6.

COMPOUND VERBS

Present indicative.

ciasidbiursa non imputebatur, « though I say « *non imputabatur* » ». Wb. 3[a] 2.

1. For the construction cf. Thurneysen, CZ. II, 77.
2. It is to be noted that the preterite of the copula has not infixed *d*.

ciasidbiursa a buith huandí as uitis, « though I say that it is from *uitis* ». Sg. 59ᵃ 5.

ciasidbiursa fritsu Atho 7 athos *do buith,* « though I say to you that it is *Atho* and *Athos* ». Sg. 106ᵇ 4.

ciasidbiursa uetus, « though I say *uetus* ». Sg. 109ᵃ 2.

ciasidciamni titlu re cech oin salm, « though we see titles before every psalm ». Ml. 2ᵇ 4.

ciasidfiadat (MS. *ciarfiadat*)[1] *som dundicfet in*[*na*] *fochaidi,* « though they declare that the tribulations will so come ». Ml. 19ᵇ 11.

huare nánduntanaic a carachtar ciaridberam a céill a pronominibus, « because their character has not come to us, though we get their sense from pronouns ». Sg. 26ᵇ 2.

fremat licet, g. *ciaridsrena*. Ml. 121ᵃ 14.

ciadudfailci don[2], « though it yields ». Ml. 111ᵇ 23.

licet ... praeminant, .i. *cia dudróscat* Ml. 121ᵃ 3.

ma dudesta ní di bar n-iris, íccfidir per aduentum nostrum, « if aught is lacking to your faith, it will be supplied », etc. Wb. 25ᵃ 30.

cenid aciamni « though we do not see ». Bed. V. 1ᵃ 3.

cenid tabairsiu digail, « though Thou dost not inflict punishment ». Ml. 106ᶜ 13. So *manid tabair digail,* 91ᵃ 17.

cenitabair (= cenid tabair) sem desemrecht, « though he does not give an example ». Sg. 202ᵃ 3.

cenid deni stoirier, « though the commentator does not make it ». Ml. 56ᵇ 33.

manid tarti[3] *ecnae dæ,* « unless God's knowledge has given it ». Ml. 57ᵇ 7.

manid frescai (sic leg.), « if thou expectest not ». Fél., Jul. 19.

With infixed pronoun *cia du-sn-adbat* Ml. 135ᵇ 5. Without *d : ciasbiursa* Wb. 2ᵇ 18, *ma imfolñgi* 10ᶜ 13.

1. The correction is, I think, due to Nigra.

2. Cf. *co dufailced don* Ml. 35ᶜ 2, *nadtairlaic don* Ml. 131ᵇ 2, *dofarlaic don* Tur. 102.

3. Cf. Thurneysen KZ. XXXVII, 65. But at p. 73 n. 2, I do not think that *dia tarta* is indicative; at least I have never, so far as I remember, met with *dia n-* = « if » followed by an indicative. It seems to = *dia tartae* and to be 2 pl. of the past subjunctive.

Imperfect indicative.

cenid epertais som ho briathraib, dagnitis ho gnimaib, « though they used not to say it in words, they used to do it in deeds ». Ml. 28[d] 8.

Preterite indicative.

ciasidrubartsa nad tintaesiu, « though I have said that thou shouldst not translate ». Ml. 3[a] 15. Similarly 66[c] 1.

ciasidruburtsa a m-buith a nominibus, « though I have said that they are from nouns ». Sg. 58[b] 1.

ciasidruburt frit tuas alter utra pro altera utra, « though I have said to you above *alter utra,* etc. ». Sg. 75[b] 1.

ar ni iouis *geni- indí as* iuppi- *ciasidruburt túas,* « for the genitive of *Iuppiter* is not *Iouis,* though I have said so above ». Sg. 99[a] 3.

ciasidruburt nand gnáth .cum. *hi coms-,* « though I have said that *cum* is not customary in composition ». Sg. 218[a] 6.

nisnulemairbfe ciasidroillisset, « Thou wilt not slay them utterly, though they have deserved it ». Ml. 77[a] 15.

ciarudreig[1] *som namboi remcisiu dæ de,* « though he had complained that there was no providence of God for him ». Ml. 50[d] 1.

ciaridroga[r]t side dímsa do guidi siu, « though he had forbidden me to pray to thee ». Ml. 132[a] 10.

ma dudéll ní, « if he has stolen aught ». Wb. 22[b] 7.

ciadudrigni dia mór di maith erriu, « though God had done much good for them ». Wb. 11[a] 20. Similarly *ma dudrignius ní,* Ml. 23[c] 27.

cia dodrigénsid cosse, « though ye have done it hitherto ». Wb. 20[d] 3.

cia dudfutharcair a bas, « though he desired his death ». Ml. 52.

1. Leg. *ciaridréig.*

má dodrumenatar alaaili nombetis i n-oen rainn, « though others have thought that they are in one part ». Sg. 27[a] 18.

cia dodchommar foi, « though we have gone under it ». Wb. 23[d] 23[1].

ma dudrimthirid óis carcre, « if she has ministered unto prisoners ». Wb. 28[d] 30.

si ... conuenerunt, g. *ma immidarnactar.* Ml. 17[b] 19.

a n-ícc ide cinid arillset, « their salvation though they have not deserved it ». Wb. 4[c] 39.

manid tesarbi ni di maith, « if no good has been lacking ». Wb. 28[d] 31.

Without *d, ma arroéit* Wb. 28[d] 28, *ciararubartat[ar]* Ml. 91[b] 1, *ma durogbusa* Ml. 23[c] 13, *ma furoillissemni* Ml. 110[d] 8, *ci forrásussa* Aug. Car. 40.

On the subjunctive *cinidaccastar,* Wb. 26[a] 12, see below. In Ml. 35[c] 8 *manitentis* is hardly anything but *manidentis,* cf. 75[d] 2, like *frisnatorus* Ml. 46[a] 12, *niténat* Wb. 24[a] 25.

We are now in a position to see the syntactical function of the infixed *d* in conditional sentences; its function is very plainly to mark the indicative conditional clause. Most of the instances cited above are clearly indicatives. In the few cases where the ending is ambiguous, we are justified in placing the forms in accordance with the general rule. The only case, so far as I can see, in which any objection is likely to be raised to this, is where *licet* followed by a subjunctive mood is translated. But in Ml. 135[a] 6 *cianud chanar* must be from its form indicative[2], and the others instances are to be judged of in the same way; the glossator followed his native idiom, which here differed from the Latin. Among the very numerous instances of the subjunctive mood in the Glosses I have noted only two with infixed *d*. These are *cerud glanta* Wb. 4[a] 6, and *cinid accastar* Wb. 26[a] 12. The former is very interesting. In a paper on the Subjunctive Mood (Trans. of the London

1. Cf. *ma dodanic* YBL. 95[b] 15 = *má dothanic* LU. 86[a] 39.

2. Cf. Thurneysen KZ. XXXVII 104 sq. But that *arnarimfolngar* Wb. 10[c] 14 should be deponent is hardly credible. The verb is very common, and does not elsewhere shew deponent forms. Should we read possibly *arnarimfolnga* « that it may not cause ? »

Philological Society, 1897) pp. 126 sq. it has been suggested that the subjunctive *cerud glanta* is based on an indicative *cerud glanad*. The presence of the *d* confirms the suggestion; unfortunately the instance is an isolated one. As to *ciuid accastar* I can only note it as an exception; the regular *mani accastar* is found Ml. 50[a] 5. It is possible that the glossator began as though he were to put an indicative, and then changed suddenly to the subjunctive.

In negative sentences after *ceui, mani, d* is regularly inserted except where there is an infixed pronoun. This rule may cast light on some doubtful cases referred to by Thurneysen, KZ. XXXVII, 65. If the language of the old portions of the Laws is in this respect to be judged by the same standard as the Old Irish Glosses, then *mani roera, ma robiatha* must be regarded as subjunctives. And in similar sentences forms are found which are clearly marked as subjunctive by other criteria, e. g. *mad* (leg. *mat*) *beich rogabat and,* Laws, IV, 168, *mad suil rochaecha,* IV, 178, where the subjunctives *mat, mad,* shew that the following verbs are also subjunctives.

We come now to positive conditions. In simple verbs, unless there be an infixed pronoun [1], the insertion of *d* is regular. The only exception is *cerubaid* Wb. 3[b] 19. With this may be compared *ciasbiursa* Wb. 2[b] 18 by the side of the common *ciasidbiursa*. As both of these exceptions are found in Wb., and there are no exceptions in the later collections of Glosses, a possible explanation would be that this use of *d* started in the third persons and spread thence to the first and second persons; the scantiness of the material, however, makes the explanation uncertain.

In compound verbs the instances are too few for complete enlightenment. With *ess- d* is regularly infixed, with the exception of *ciasbiursa,* which has been mentioned above. With *ar- d* is found in a couple of instances in Ml.; but Ml. has also *ciararubartatar,* and Wb. has *ma arroéit*. With *to- d* is inserted except in *madurogbusa* Ml.; in *cia dusnadbat* Ml. there is an

1. But in *fil* we have *manudubfeil* Wb. 24[c] 8, which happens to be the only instance of an infixed pronoun with *cenud-* or *manud-* in this verb.

infixed pronoun, which would prevent the infixation of *d*. With *imm-* we find *ma imfolñgi* Wb. but *ma immidarnactar* Ml.; but *imm-air-ic* is otherwise exceptional, cf. Pedersen KZ. XXXV, 405. In the couple of instances of *for-* there is no infixation. For the other prepositions nothing is to be learned.

Sommer, CZ. I, 218, characterises the *d* as « meaningless ». Pedersen, KZ. XXXV, 418, remarks: « comparatively seldom is the meaning of the personal pronoun clear ». And, if the *d* is to be identified with the neuter pronoun *d*[1], the whole usage is mysterious. As we have seen, this *d* is practically confined to the indicative. In the subjunctive we find the ordinary neuter pronouns, e. g. *cenachomalnithe* Wb. 13[a] 33, *cenapridchidsi* Wb. 15[d] 6, *mani thinib* Wb. 4[a] 27, cf. Wb. 4[c] 15, 20, Ml. 33[b] 15, 56[c] 7, *ciatbere* Wb. 5[a] 28, cf. 12[a] 4. Moreover our *d* is found with intransitive verbs, also with transitive verbs followed by a non- neuter object, e. g. Wb. 11[c] 1, Ml. 30[a] 2, Ml. 106[c] 12, and many others above.

In some cases, as Pedersen has pointed out, *d might* be regarded as anticipatory of a following neuter noun or of a following clause. There are again instances in which it might most simply be translated as a neuter pronoun, e. g. *manid tarti* Ml. 51[b] 7, *cenid deni* Ml. 56[b] 33, *cenid epertais* Ml. 28[d] 8, *ciasidroillisset* Ml. 77[a] 15. This is not certain in every case, for the question of the ellipsis of the pronoun has not yet been worked out. This at least may be said that if the *d* cannot represent the neuter pronoun, then in the clauses of this type that we have collected there is no trace of an infixed neuter pronoun at all. It seems very possible, not to say probable, that the *d*, though of a different origin, from its likeness to the infixed neuter pronoun assumed its function. Thus *ciasidbeir* is very like *is mé asidbeir, cia dudrigéni* is very like *is mé dudrigéni*. And if *d* had once come to be felt as a neuter pronoun in these cases, it might be felt as such in *cenid, manid*. How the masculine infixed pronoun was expressed in this type

1. In Idg. Anz. IX 191, which was not accessible to me when this paper went to press, I see that Thurneysen identifies the two *d*'s, and also identifies them with the *d* of copula forms. This, while it leaves the facts untouched, would necessitate a modification of what follows.

of clause, I have no clear examples to shew. Perhaps the future will bring light here too.

If, as seems clear from its syntactic usage, this *d* is of different origin to the infixed neuter pronoun *d*, can it be brought into connexion with anything else in Irish ? There is, it seems to me, a very striking parallel in the copula. In the present tense of the copula *d* is the characteristic mark of a number of forms, cf. Thurneysen, CZ. I, 4 sq., and, for the material, my paper on the Substantive Verb (Trans. Phil. Soc., 1899), ll. 1126 sqq.; the subjunctive *condip* proves nothing to the contrary, for it is obviously a remodelling of *conip* after the indicative[1]. However I must be content here to indicate the parallelism; the matter is too obscure for any attempt to trace the origin and the spread of the *d* forms. This much may, however, be said that *cenud-* is the natural counterpart of *cenid-*, for in the simple orthotonic verb *no-* is the usual vehicle for infixation.

For the history of the form in later Irish I have no material; as has been said before, this type of conditional sentence is very rare. In Windisch and Atkinson I have been able to find no examples of the *d* forms or their equivalents. From the Saltair na Rann I have only *ma rosárugus,* which differs from the Old Irish type. Apparently the *d* forms were lost early. And in old texts preserved in later MSS. this has led to corruption. Thus in the Félire Oenguso, at July 19 *d* is preserved as *t* in only one of the three MSS., at June 13 all three MSS. have *mani chuala* or its equivalent, in Pr. 101 both MSS. have *ceroselaig* or its equivalent; in the Imram Brain p. 20 the MSS. give *má rochúala ;* in LU. 19[b]9 we have *mani fuil,* in LU. 86[a]42 *ma róscaig* = *mad roscaich* YBL. 95[b] 15. It is to be hoped that, when once attention has been called to the point, more material may be collected.

J. Strachan.

1. However, *cid* and *mad* have a subjunctive function.

INTORNO AGLI HELVETII

QUALCHE OSSERVAZIONE

Non credo ora inutile fermarmi su parecchie delle questioni relative alla gente Elvetica, da me studiate nel libro sugli « Helvetii » (1ª edizione, Neuchâtel, 1897; 2ª ed. 1900), prendendo occasione e giovandomi di alcuni recenti lavori, e specialmente di quello di *E. Kornemann*, Zur Stadtentstehung in den ehemals kelt. u. german. Gebieten des Römerreichs, Habilitationsschr. Giessen 1898 [1]. Rimandando per tutt' altro all' opera mia, qui m'intrattengo un poco sulla costituzione politica della Civitas.

Gli Helvetii furono — nei primi tempi della conquista romana — « peregrini », nella condizione di « dediti ». Tale « deditio » ebbe luogo nel tempo di Cesare, o nell' anno 58 (dopo la fallita emigrazione), o piú probabilmente dopo, domata l'insurrezione di Vercingetorige (a. 52) [2]. Che sia avvenuto un *foedus* é incerto. Perocché l'aggettivo, meramente onorifico, di « foederata » che in un' iscrizione del II secolo d. C. é dato alla colonia Elvetica, é un' indicazione assoluta-

1. Meno notevole é la memoria di *K. Holder*, Die staatsrechtl. Stellung, die Verfassung u. Verwaltung Aventicums unter den Römern, in Freiburg. Geschichtsblätter, sahrg. III (1896), p. 1-32, a me nota dopo la prima edizione del libro mio. In essa si tenta di esporre, sulla base naturalmente del materiale epigrafico (raccolto dal Mommsen, e piú recentemente dall' Hagen), le condizioni politiche e l'amministrazione del capoluogo Elvetico. Non priva d'interesse é la recente Guide illustré du musée d'Avenches par *Em. Dunant* (Genève, 1900), particolarmente per l'ordinata esposizione delle iscrizioni.

2. Cf. mio citato libro, p. 58.

mente unica, impropria e senza valore[1]. Inoltre l'argomento principale ricavato da Ciceron. (pro Balb. XIV 32), che cioé qui si tratti del foedus poco prima conchiuso con gli Helvetii nell' a. 58, non é fondato. Infatti in questo passo, Cicerone dice, che ancora nel tempo suo esistevano alcuni foedera, coi Cenomani, Insubres, Helvetii... e con popoli barbari della Gallia. Ora — a parte che questi foedera non possono riferirsi ad etá recentissima (anzi sarebbero di epoca vicinissima, se quello con gli Helvetii fosse dell' a. 58), giacché in tal caso l'oratore avrebbe aggiunto ed avrebbe avuto interesse di aggiungere qualcosa in particolare sul proposito — crediamo non senza ragione che « Helvetiorum » sia una parola errata. Essa é posta insieme coi nomi di altri popoli, in opposizione a quelli di altri « ex Gallia », perció deve riferirsi ad un popolo abitante di qua dalle Alpi[2]. Si puó aggiungere che se un tale foedus fosse esistito, Cesare non avrebbe mancato di accennarvi, nel suo racconto sugli Helvetii. Ci sembra quindi dover ammettere, che né nell' anno 58, e forse neppure precedentemente, siasi effettuato nessun foedus tra gli Helvetii e il governo romano.

É noto che gli Helvetii, come le gentes delle Tres Galliae, formavano una civitas divisa in alcuni « pagi » aventi una certa autonomia. Il loro ordinamento etnico, cantonale, per effetto della conquista e dell' assimilazione con le istituzioni romane, ebbe successive e lente modificazioni. Fu conservato esso per base della costituzione amministrativa sotto l'Impero. Ma il luogo piú importante si trasformó a poco a poco in « urbs » e prese il posto del comune etnico, e il territorio del cantone diventó quello dell' urbs. Sorse cioé l'organizzazione urbana. Gli antichi « pagi » scomparvero in sostanza; rimasero peró con interesse meramente locale, non pubblico, come si potrebbe forse rilevare da ció che l'iscrizione (n. 192 = Hagen 37) ricordante l'intervento dei pagi, si puó riferire ad etá

1. Inscr. Helv. n. 175 = Hagen 25 = Dunant lav. c., n. 38. Cf. mio libro, p. 57, n. 107.

2. Questa mia osservazione, che forse é decisiva, é esposta nel mio predetto libro, pag. 59.

posteriore alla fondazione della colonia Aventicum [1]. Al posto dei « pagi » realmente compariscono i « vici », di cui si conoscono parecchi, aventi anch' essi una costituzione urbana o quasi, accanto al capoluogo Aventicum, ma di secondaria importanza; finché alcuni di essi (Cf. i castra Ebrodunense e Vindonissense dell' etá recente) si trasformarono anche in comuni-cittá. Tutto questo sviluppo (molto attentamente studiato dal Kornemann nell' opera citata) si compí attraverso parecchie fasi.

La prima fase di siffatta evoluzione si ha quando — con Vespasiano probabilmente, o coi Flavî in generale — fu fondata la colonia (titolare, come si sa) di Aventicum o degli Helvetii, di cui Aventicum [2], che anche nel tempo di Augusto era probabilmente la localitá piú notevole [3] e nel linguaggio romano, era riguardata come un « vicus » quasi (Cf. Octodurus dei Varagri), é nel 1° secolo d. C. detta espressamente « caput gentis » (Tacit. histor. I, 68). Nel tempo stesso che si diede il titolo di colonia, le si conferí il diritto di cittadinanza. Si discute se sia stato l'*ius Latinum* (come crede il Mommsen seguíto da molti) o il *Romanum*. Gli argomenti che si sono addotti (Vedi Kornemann o. c., p. 43 sgg.) per ammettere la romanitas, non sono accettabili; poiché il non vedere « curatores conventus civium Romanorum conventus Helvetici » in Aventicum non esclude che un tempo (nel 1° secolo e anche dopo) qui gli abitanti fossero non ancora cittadini romani. Né il fatto che l'imperatore Claudio concesse ad alcune civitates il titolo di colonia, mentre costituí nelle regioni Alpine « fora » col diritto Latino, implica necessariamente che alle colonie desse la romanitá. Non rimane perció se non accogliere l'opinione Mommseniana [4], che cioé in principio sia stata data alla colonia la *Latinitas*.

1. Come io cercai di provare (in mio cit. lav., p. 38 e n. 18) contro il Mommsen e chi lo segue.

2. Che si trovasse nel « pagus Tigorinus », come generalmente si crede e si ostina a credere, non é dimostrato (Cf. mio libro, p. 42 sg.).

3. Secondo l'iscrizione trovata qui vicino, ricordante un « exactor » di « tributa » nell'etá Augustea (Hagen, Tit. Avent. n. 27).

4. Peró non si puó nulla sul proposito desumere dalla condizione degli « equites singulares ».

Bisogna ora vedere se « Colonia » si debba limitare alla sola Aventicum o estendere a tutto il territorio degli Helvetii (cioé identificare a « Civitas Helvetiorum »). Studiate e vagliate tutte le denominazioni che compariscono nelle iscrizioni, possiamo affermare, discostandoci da quasi tutte le opinioni finora messe fuori, che — secondo la concezione del diritto pubblico romano — *Civitas Helvetiorum, Colonia Helvetiorum, Colonia Helvetiorum Aventicum, Colonia Aventicensium* (e parimente *Coloni Aventicenses*[1] *o Coloni* semplicemente[2]) sono espressioni equivalenti. Onde il « curator » della *Colonia Aventicensium* (Inscr. 135) era una carica generale[3], come quella dei « duoviri coloniae Helvetiorum » Inscr. 142. 181). Confrontisi col « curator colonorum » posto accanto agli abitanti di Aventicum (Inscr. 154).

Peró nel fatto, per effetto di tracce locali, vi era sempre una certa distinzione fra il capoluogo e altri centri minori. Cosí si spiega l'espressione *incolae coloniae Aventicensium,* contrappostí ai « vicani Minnodunenses » (Inscr. 149), e aventi perció senso ristretto al capoluogo Aventicum (e identico quindi a quello dell' altra frase « incolae Aventicenses »)[4].

Dunque — nel significato romano — Colonia era tutto il paese Elvetico. Peró per speciali circostanze derivanti dalle condizioni etniche, talora poteva intendersi in senso piú limitato. Onde si puó credere che *la Latinitas non fu, nel fatto, largita a tutti gli Helvetii.*

Ed infatti é ben possibile che rimanessero ancora popolazioni peregrine nelle regioni fuori e dipendenti dal capoluogo,

1. Mentre *incolae Aventicenses* si riferiscono alla sola Aventicum. Come si vede anche chiaramente dall' antitesi ch'é nella medesima iscrizione (n. 154 = Hagen n. 1 = Dunant 45) fra essi e i *coloni* che devono intendersi generalmente.

2. Non si trova mai *Coloni Helvetii,* ma queste due ultime espressioni. E ció perché nel linguaggio ufficiale romano il vocabolo etnico o scompare o viene sostituito da quello della cittá-centro.

3. Nulla dice in contrario il vedere un « curator » per i vici, che ha significato locale. Cf con l'aedilitas di Vienna (ch' esercitava giurisdizione su tutta la colonia) e con l'aedilitas del vicus particolare di Genava (C. I. L. XII, n. 2611).

4. La parola « incolae » non si usa nel significato strettamente giuridico, ch'é invece in « coloni ».

come si deduce dalla condizione degli « equites singulares » di nazione Elvetica, ch'erano in parte Latini, e in parte anche maggiore, peregrini, e in tempo anche posteriore a Vespasiano.

*
* *

Ulteriori fasi della trasformazione urbana del cantone Elvetico si hanno con la sostituzione dei « vici » ai « pagi » (V. sopra) la quale puó collocarsi nel II secolo. Anche posteriormente, rimaneva, se non per diritto formale, in fatto qualche avanzo dell' antica costituzione. Lo dimostra specialmente l'esistenza dei « vici » con una certa indipendenza (consistente nell' avere curatores e altre cariche proprie, nel fare decreta...), accanto alla capitale Aventicum, della quale i magistrati (I II viri, i *curatores coloniae,* etc.) e ogni atto valevano per l'Elvezia tutta.

Piú tardi, il diritto romano fu accordato a tutti gli abitanti, che ancora non l'avessero[1]. Tale estensione, per i distretti dipendenti, puó esser avvenuta anche dopo la costituzione di Caracalla (anno 212)[2].

Prof. Francesco P. Garofalo.

1. Che molti non l'avessero, vedesi dall' esistenza dei « curatores civ. Roman. conventus Helv. » (Es. in Lousonna: Inscr. 133).

2. Cf. mio lavoro sugli Helvetii, p. 60 e n. 119. Dal principio del secolo III comincia la decadenza di questo paese, già fiorente.

CHRONIQUE

I.

Le 24 septembre dernier, j'ai reçu et lu avec la plus pénible impression une carte postale ainsi conçue :

« I grieve to inform you that my sister Margaret Stokes died yesterday.
« She loved God and Ireland. — Wh. St. »

Marguerite Stokes est morte ; elle aimait Dieu et l'Irlande. Elle a été le modèle des sœurs et des tantes et des paroissiennes. Elle avait dans le cercle si étendu des études celtiques une spécialité où elle était maîtresse, c'était l'art irlandais. Personne jusqu'ici n'a dessiné mieux qu'elle les anciens monuments irlandais, peintures de manuscrits, sculptures sur pierre. La seule critique qu'on pût lui faire était d'embellir quelquefois un peu les œuvres qu'elle reproduisait. Je vois encore devant moi la figure indignée de Henri Bordier ; j'entends son exclamation irritée, quand je lui mettais sous les yeux un fac-similé d'une miniature du Livre de Kells. Quel mauvais travail vous m'apportez là ? s'écria-t-il, regardez ceci ! et il me montra avec un geste d'admiration une reproduction de la même miniature par Marguerite Stokes. On sait que Henri Bordier avait consacré une partie de sa vie à l'étude des mss. à miniature de la Bibliothèque Nationale de Paris. Comme juge en fait de miniatures de mss., c'était un homme compétent.

Dans la plupart des ouvrages qu'a écrits Marguerite Stokes, on trouve les qualités ordinaires des femmes auteurs quand elles ont du talent, plus d'élégance que de précision. Mais cette critique ne peut s'adresser au dernier de ses ouvrages que j'ai lus, et qui remonte à deux ans ; il a pour objet les croix monumentales de Castledermot et de Durrow. La *Revue Celtique*, t. XX, p. 96-98, contient une notice sur ce travail, qui est écrit en un style et avec une érudition absolument viriles.

Marguerites Stokes était âgée d'un peu plus de soixante-dix ans, elle était membre honoraire de l'Académie royale d'Irlande, et de la Société royale des Antiquaires irlandais ; un de mes regrets est de n'avoir pas eu assez d'influence pour la faire nommer à son insu membre de la Société nationale des Antiquaires de France. Un autre regret que j'ai éprouvé a été de lui faire de la peine à propos de son travail sur les croix de Durrow et de Castledermot, en exprimant un doute sur la question de savoir si les croix de pierre mo-

numentales les plus anciennes des Iles-Britanniques devaient être cherchées en Grande-Bretagne ou en Irlande. Ce doute de ma part l'avait frappée au cœur : elle aimait tant l'Irlande ! Ce sera toujours pour moi un souvenir triste que ses livres me rappelleront à côté d'autres souvenirs gracieux : tel celui de la visite qu'en 1882, accompagnant M. et Mme Alexandre Bertrand, je lui ai faite à sa jolie résidence de Carrick Breac, près de Dublin, où nous l'avons trouvée en compagnie de deux charmantes nièces, filles d'un frère de notre savant collaborateur, M. Whitley Stokes ; tel enfin que le souvenir de la promenade qu'avec elle j'ai faite quelques années plus tard en compagnie de M. Alexandre Bertrand au Musée de Saint-Germain. Le Musée de Saint-Germain est une création savante qui fait grand honneur aux érudits éminents par lesquels elle est administrée. Mais Carrick Breac, où Mlle Stokes a composé ses beaux livres, est situé sur la colline de Howth, le célèbre *Benn Etair* de la littérature épique irlandaise, et là se termine au nord la baie de Dublin, offrant aux regards un des plus beaux points de vue qu'il y ait au monde.

Voici une liste des ouvrages de Marguerite Stokes ; un obligeant correspondant me l'a envoyée d'Angleterre :

Irish Illuminations. Vetusta Monumenta. Vol. VI. Letterpress by Dr. Todd. Quaritch, Piccadilly, London.

Art readings. Alexandrev College Literary Society. 1880 and 1883.

Notes on Irish Architecture by the Earl of Dunraven. Edited by Margaret Stokes. With very numerous fine Photographic Illustrations and Woodengravings. Imp. 4to, 2 vols. George Bell and Sons, York Street, Covent Garden.

Early Christian Architecture in Ireland. With very numerous Woodcut Illustrations. Imp. 4to. London : George Bell and Sons, 1878. [*Out of print.*]

Six Months in the Apennines. A Pilgrimage in Search of Vestiges of the Irish Saints in Italy. With numerous Illustrations. Fcap. 4to, 1892. [*Out of print.*]

Three Months in the Forests of France. A Pilgrimage in Search of Vestiges of the Irish Saints in France. With numerous Illustrations of the Architecture, Sculptures, Paintings, and Personal Relics connected with them. Fcap. 4to,Ready. G. Bell and Sons, York Street, Covent Garden.

Didron's Christian Iconography. A History of Christian Art in the Middle Ages. Translated from the French by E. J. Millington, and completed, with additions and Appendices, by Margaret Stokes. With upwards of 240 outline Engravings. 2 vols., small post 8vo. G. Bell and Sons, York Street, Covent Garden, 1886.

Christian Inscriptions in the Irish Language. Chiefly collected by George Petrie, ll.d. Edited by Margaret Stokes. With very numerous Lithographic Illustrations, Photographs, and Woodcuts. Annual Volume of the Royal Historical and Archæological Association of Ireland. 2 vols., 4to, 1878.

CALENDRIER DE COLIGNY (AIN)

Assemblage des fragments par MM. Dissard et Espérandieu
Compléments par M. Espérandieu.

St Maixent, Septembre 1900
Espérandieu

Fac-simile d'un fragment
(d'après un estampage communiqué par M. Dissard)

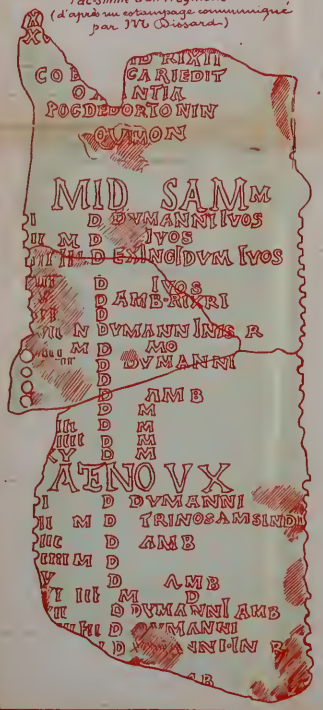

Tête de statue découverte parmi les fragments du Calendrier.

(D'après une photographie communiquée par M. Buche professeur au Lycée de Lyon - St Rambert.)

MGIAMON
MEDRIN
MRIVROS
CALLOS
MEQVOS
MSAMON
MSAMON
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
MENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
MSIMIVS
MCANTIOS
MANACTIO
ATENOVX
MELEMB
MDVMAN
MCVTIOS
MELEMB
MDVMAN
MCVTIOS
MELEMB
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
MSAMON
MOGRON
MGIAMON
MEDRIN
MRIVROS
MGIAMON
MEDRIN
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
MELEMB
MDVMAN
MCVTIOS
MCANTIOS
MANACAN
MSIMIVIS
MCANTIOS
MANACAN
MSIMIVIS
MCANTIOS
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
ATENOVX
DIVORTOM
DIVORTOM
DIVORTOM
DIVORTOM

The Shrine of St. Moedog, and the Gospel of St. Molaise. From « Archæologia », vol. xliii. Quaritch, Piccadilly, London.

On Two Bronze Fragments in the Petrie Museum, R. Irish Academy. Supposed to be Portions of a Radiated Crown. From « Archæologia », vol. xlvii. Quaritch, Piccadilly, London.

Early Christian Art in Ireland. With 106 Woodcuts. 8vo. Chapman and Hall (Limited), 1887.

High Crosses of Castledermot and Durrow. With 12 Illustrations. Hodges, Figges, and Co. (Limited), Grafton Street, Dublin, 1898.

High Crosses of Moone, Drumclist, Termonfechin and Killarmery.

L'*Athenaeum* du 29 septembre contient, pages 417-418, une notice sur Marguerite Stokes par son savant compatriote, le célèbre helléniste de Dublin, J.-P. Mahaffy. Je me vois encore assis non loin de lui et d'elle, à la table hospitalière du professeur Robert Atkinson, dont le nom et les ouvrages sont si avantageusement connus des Celtistes. Il y a de cela près de vingt ans ! Temps passé qui ne reviendra plus !

II.

La revue *An Gaodhal* de New-York, nº d'août et septembre 1900, consacre sa page 227 au souvenir de feu le Rév. Eug. O'Growney, décédé à l'hôpital de Los-Angeles, en Californie. Sur cette page, la reproduction d'une photographie nous montre le savant prêtre assis sur un banc à l'ombre des arbres, attendant tranquillement la mort; près de lui se tient la sœur Angela qui le soignait dans sa dernière maladie. Eugène O'Growney est l'auteur d'une édition du voyage de Snedgus et de Mac Riagla, du voyage de Mael Duin, et de *Simple Lessons in Irish* dont il a été parlé dans la *Revue Celtique,* t. XII, p. 404, et t. XVIII, p. 118.

Un article de M. G. Dottin : *Études sur la prononciation d'un dialecte irlandais,* a été écrit avec la collaboration du Rév. E. O'Growney. Le dialecte dont il s'agit est celui du comté de Galway. L'article a paru en 1893 dans le tome XIV de la *Revue Celtique,* p. 97-136.

H. d'Arbois de Jubainville.

Jubainville, le 30 octobre 1900.

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS DANS LE TOME XXI

DE LA *REVUE CELTIQUE*[1].

I. Gaulois ou vieux-celtique, et ogamique.

(Voir pp. 14-19, 21-27, 113, 114, 119, 129, 132, 201, 202, 243, 247, 266, 267, 311, 340, 346.)

-acus, 113, 114.
Αλισο[ν]εας, 345.
Αλλετινος, 345.
Allobroges « hommes d'un autre pays », 115.
Ambatus, Ambata, 201.
Ambimogidius, 310.
Andcam, 346.
ande-, 308-310.
Andecarus, 131.
ando-, 309, 310.
Andobales, 309, 310.
Andobru, 309.
Andomatunnum, 309.
Argentomagus, 114.
Arquius, 202.
Arronidaeci, 201.
Arrotrebae, 201, 237.
Artabri, 237.
Artigenos « fils de l'ours », 287.
Artio « la déesse ursine », 288, 289, 294.
Artobriga, 237.
-ass-, 308.
Atrebates, 244.
Augustobriga, 346.
AVE, 128.
Aventicum, Avanticum, 309, 426, 427.
-avus, 114.
Belgae, 244.
benno- « corne; hauteur », 243.
Bergidum, 201.
BIGU, 128.
Bilbilis « très bonne », 310.
-bilis « bon », 310.
BIR, 128.
Boudicca, 110, 282.
Boudobriga, 237.
Βουουίνδα « vache blanche », 255.
braca, culotte, 104.
branno- « corbeau », 303.
Brannogenium « habitation du fils du corbeau », 287.
Brennono, 113.
Brennos, 113, 115.
-briga « château, forteresse », 114, 237, 346.
Brigaecium, 201.

1. Cette table a été faite par M. Ernault.

Brigantes, 254.
Βρογίταρος « taureau du pays? », 254.
CAGILEB[I], 128.
Calletes, 201.
CALUNOVICA, 128.
Camalodunum, 202.
Camalus, 202.
Camulates, 202.
Camulogenus « fils de Camulos », 102.
Cantobennum, 243.
Canuacus, 131.
Carausius, 55, 348.
Carbantorate, Carpentorate, 309.
Καρνονου, 345.
Casses « (dieux) très beaux », 309.
Cassibratius, 308.
Kassiteros « Grande Bretagne? », 173, 174.
Catotigirni, 328.
Κατουρακτόνιον, Cataractone, 328.
Catuvellauni, 244.
Celtica, 202.
Celtigun, 202.
Celtius, 202.
Centullus, 114.
cing-, 17, 19, 21.
Cintugenos, 114.
Cintugnatos, 114.
Cloutus, 202.
Clutamus, 202.
C...NA, 128.
Codonius, 310.
Coloniacus, 18.
Cominius, 131.
Coniacus, 310.
Conicodius, 310, 311.
Conimbriga, 237.
Coriosolites, 243, 244.
Coriosopitum (civitas), 243, 244.
Cornovii, 244, 246.
[CORR]BRI, 128.
Cotini, 346.
Cottius, 131.
COVAGNI, 128.
CUNALEGEA, 128.
Δαδα, 131.
DEAGOS, 128.
Degante, 200.
DENAVEC[A], 128.
Divicatus, 131.
Δομνα, 131.
Doni. 346.
Donnos, 131, 253, 254.
Donnotaurus, 254.
Doveccus, 131.
druidae, 281.
Dulovius, Dullovius, 346.
Dumnonii, 244-246.
Dumnovellaunus, 309.
-dunum, 114, 237.
-durum, 114.
Eburobriga, 237.
Endovellicus, Endovelicus, Endovollicus, Endovolicus, Enobolicus « le très bon? », 308-311.
epo-, cheval, 294.
Epona « la déesse chevaline », 294.
Esugenus « fils d'Esus », 102.
Excingus, 247.
Fidenciacus, 114.
-genos « fils de », 287, 302.
Germiniacus, 114.
Gorgobina, 108.
Helvetii, 423-427.
-ico-s, 309.
Indebilis, Indibilis, 310.
Indovellicus « le très bon? », 308, 310.
INIS[SIONAS], 128.
-iolus. -iola, 114.
-ion-, 289.
Juliages, 114.

Ladicus, 200.
Lanovalus, 346.
Lantennacus, 309.
LARCEDI, 128
Latugni, 346.
Leuros « suffisant? », 129.
LITOS, 128.
Litumara, 250.
LUGUNI, 128
MACORBI, 128.
Magetobriga, 237.
Magilius, 202.
Magilo, 202.
Magniacus, 114.
-magus, 114.
Μαναπία, 254.
MANUMAGU, 128.
MAQUI, 128.
[MA]TTEAS, 128.
Matugenos « fils du sanglier », 287.
MEDALI, 128.
Medullius, 201.
Menapia, 174.
Menapii, 174, 254.
Menoviacus, 201.
MOCOI, 128.
Μόδοννος, 254, 255.
Mogetius, 345.
Mogolius, 310.
Mogounus, 345.
Moltinus, 345.
Moritasgus, 346.
MUCOI, 128.
Mullo ou Mulio (Mars) « dieu du mulet », 295, 346.
Nabelcus, 346.
Nantosvelta, 346.
Naria, 346.
Nemausus, 346.
Nemetes, 247.
Nemetobriga, 201.
NE[TA-SEGOMON[AS, 128.
NOGATI, 128.
Ocelum, 201.
-ol-, 310.
-onius, 308.
Orgenomesci, 201.
Orgetorix, 201.
Pardiacus, 114.
Parisi, 244.
penno- « tête », 242.
Pennocrucium, 242.
Pennolucus, 242.
Pentilius, 202.
Pentius, 202.
Pentovius, 202.
petorritum « chariot à quatre roues », 132.
Pignacensis, 113.
Pintaius, 202.
Pintamus, 202.
QUECIA, 128.
ROTTAIS, 128.
Rudiobus, 294, 296.
Segeius, 202.
Segisamus, 202.
Segobriga. 237.
Sequana, 19.
Sequani, 19, 21, 340.
Simpliciacus, 113.
Tagassus, 308.
Tagonius, 308.
Τάγος, 307, 308.
Ταρουεδούμ « siège du taureau? », 254.
Tarvessedum, Tarvesede « siège, habitation du taureau? », 254.
tarvos, taureau, 253, 254, 295.
TOTRAI, 128.
trigaranus, aux trois grues, 295, 296.
Ucuete, Ucuetin, 19
Urogenia « fille du taureau », 287.
Urogenonertus, 287.

Uxelodunum, 114.
Valenciacus, 114.
Veliagu, 201.
Vellates, 309.
Vellocatus, 309.
Vercassivellaunus, 309.
Veronigoru 201.
Victuriacus. 113.
Vindiricus, 202.
Vindius, 201, 202.
Virius, 202.
Virnanaius?, 202.
Vironus, 202.
Volcae, 116.
Ζμερτων, 131.

II. Irlandais.

(Voir pp. 19, 60-74, 100, 108-111, 124, 127, 133-136, 162, 163, 179-196, 347, 353, 359, 360, 362-374, 379, 383, 385, 395, 399, 401, 402, 418, 420, 421.)

-a, 3e pers. sing. du subjonctif prés., 268.
abardal, très noir, très obscur; grande obscurité, 126.
adfet, adfed, il raconte, 251.
adfhead, je raconterai, 251.
afrithissi, de nouveau, 125, 126.
ail, ce qui plaît, agréable, 126.
Ailill, 120.
airbhre, troupe, 385.
airicul, appartement, chambre, 109.
alam, troupeau, 126.
Ambros, Ambroise, 240.
amre, amra, admirable, 115.
anmaith, mauvais, 16.
ar, notre, 126.
art, pierre, 289.
asbert, il a dit, 130.
asrubart, il dit, il avait dit, 130.
athnughudh, renouvellement, 23.
atomrai, vint à moi, 401.
bág, bataille, 130.
bágim, je combats, 130.
bearla briste « langue brisée », 338.
bélra, bérla, langue étrangère, 191.
bendacht, bénédiction, 240.
Benn Etair, 243.
bérlagar, idiome, 191.
bibdu, coupable, 250.
biis, qui est, 19.
Blāklī, 183.
bó, vache, 60.
Brian « parole », 115.
bró, meule, 60.
broine, proue, 146.
búarach bháis « entrave de mort », 338.
caech, louche, 134.
cain, tribut, 130.
cáith, du son, 17.
carráisde, voiture, 196.
cartaim, je nettoie, 130.
ceall, église (monastique), 240.
Ceann-ard « tête haute », 243.
Ceann-na-faitche « tête de la pelouse », 243.
céis, sorte de luth, 134.
cenn, ceann, tête, bout, sommet, 242, 243.
cepdai (corps) massifs, 377.
cé red, creud, quelle chose?, 181.
cert, droit, 247.
cétal, chant, 14, 23.
cétmuinter, femme légitime, 109.
ciall, collection, 19.
cianóg, menue monnaie, 140.
cirdub, très noir, 130.
cís, redevance, revenu, 239, 240.
cisdin, cuisine, 196.
clannaigsedar (ro —), ils se multiplièrent, 136.

cless, tour de force, 250.
clód, victoire, 247.
cloth, fameux, 60.
cloth, hospitalité?, 134.
cóisde, coche, 196.
Conchobhar, 183, 184.
Congen « fils du chien », 287.
Cormac, 344.
co rolomm, (il lia) de façon serrée?, 133.
corr, héron, 133.
coscath, obscur, 126.
Cothraige, Patrice, 240.
croch, mortification de la chair, 135.
crú, sang, 60.
Cualand, 120.
cubhaidn, convenable, 232
Cúchulainn « le chien de Culann », 286.
Cúrói, 55, 124.
-d, cela, 420, 421.
-d, marque de l'indicatif dans des phrases conditionnelles, 412-421.
da, do, deux, 369.
damaisde, dommage, 196.
dar, darcenn, en retour de, 134.
Dé Danann, 120.
dia fonn (ropo —), tant était grand son plaisir, 134.
dia n-, si, 416.
die dia, jour, 17, 23.
dofedim, je précède, 251.
Donald Brecc, 330.
dond, brun; roi, 253, 254.
do neoch, tous ceux qui, 379.
doridissi, de nouveau, 126.
duai, charbon, 181.
dubh, noir, 181.
ech, cheval, 60.
eclais, église, 182, 240.
eneclann, prix de l'honneur, 130.
esse, trace, vestige, 126.
fātī pommes de terre, 182.
ferbba, vaches, 401.
fetar, fedar, je sais, 251.
fiallachus, parties honteuses, 402.
folearbad, mort, 401.
fonn, plaisir, 134.
-fthá, -fá, 2e pers. sing. du conditionnel, 194.
gabhail do- presser, frapper, 387.
giun, (par) la bouche, 130.
dubh, (il le saisit) fortement (à la gorge), 133.
gorm, chaud, 61.
gorm, obscur, 61.
gual, charbon, 181.
ídal, iudal, idole; idolâtre, 135.
Idhal, Iubhal, Juif, 135.
indiu, aujourd'hui, 18.
innocht, cette nuit, 23.
irt, mort, 401.
lá, laithe, jour, 23, 367.
laigiu, plus petit, 23.
lán, plein, 60.
líth, fête, 250.
lóisdín, logement, 196.
lour, leór, lór, suffisant, 129.
lúamain, vol, 19, 377.
mainistir, monastère, 109.
mao, plus grand, 345.
martralaic, martyrologe, 182.
math, bon, 17.
meite : ba —, il serait important, 379.
mí, mois, 23.
mind, diadème, 78.
mruig, contrée, 18.
muinter, famille, 109.
muirn Giudan « mer des Jutes? », 6, 9.
nessam, le plus proche, 251.
Niall, 344.
núe, nouveau, 240.

oìn, emprunt, 18.
ór, or, 93.
pairche, paroisse, 240.
paisde, enfant, 196.
Patric, Patrice, 240.
peirse, perche, 185.
pitrisc, perdrix, 196.
polaire, tablette; inscription, 387.
prātī, pommes de terre, 182
primben, femme légitime, 109.
rébaim, je déchire, 17.
rí, roi, 344.
riam, auparavant, 60.
richess, charbons ardents, 98.
Risteird, Richard, 196.
ro-, particule verbale, 413.
rotn croi « roue de mort », 136.
sam, été, 23.
sathrann, samedi, 182.
sceo, en outre, 134.
Seagháin, Jean, 196.
secht, sept, 60.
Sémus, Jacques, 196.
Séoirse, Georges, 196.
són, ce, 19.
straid, sráid, rue, 182.
suan, sommeil, 60.
tamun, tronc, racine, 307.
tarb, taureau, 253, 254.
tau, je suis, 307.
tech, maison, 307.
-tella, il y a place; il y a moyen, 176-178.
tellaim, tallaim, je trouve place, 176-178.
tellaim, tallaim, j'emporte, 176.
ti, circuit, 18.
tiagaim, je vais, 60, 307.
tiasu, j'irai, 347.
tibim, je ris, 307.
tofet, il précède, 251.
úar, froid, 17, 23.
ulad: don ulad-sa, pour cette fois, en cette occasion, 399.

III. Gallois.

(Voir pp. 14, 29, 30, 32-56, 98, 209-212, 219, 220, 222, 223, 248, 328-331, 333-337.)

Aeron, 329, 336.
anfad, mauvais, 16.
Ansel, Anselme, 34.
Antyrron, 337.
arlwydd, arglwydd, seigneur, 130.
Arvon, 329.
atbret, adfryd, rançon, 7, 8.
a r, or, 93.
Bechawy, 53.
bai, faute, erreur, vice, crime, 130.
bal, cheval au front blanc, ou à la face blanche, ou marqué à la face d'une tache blanche, 126.
beio, blâmer, censurer, 130.
blaenau, extrémités, 146.
brad, bradwch, trahison, 145.
bradu, bradychu, trahir, 145.
bradus, bradychus, perfide, 145.
braw, terreur; terrible, 145.
bräwch, terreur, 145.
brawu, brawychu, effrayer, 145.
brawychus, terrible, 145.
bredychus, perfide, 145.
breiniau, privilèges, 146.
brenhin, roi, 115.
Brenhin na vrenhin, un roi qui n'est pas roi, 34.
bréni, proue, 146.
brewych, terreur, 145.
broder, brodir, brodorion, frères, 126.
Bryneich, 331.
brytäu, chauffer, 146.
Caer Sidi « la ville qui tourne », 9.
Caerwys, 329.

canwyll, chandelle, flambeau, 248.
cared, tache, 18.
Cateyrn. 328.
Catgabail, Cadafael, 330, 333.
Catgualatr, 7, 330.
Catguommed « qui esquive la lutte », 7, 8.
cathl, chant, 14, 23.
Catraeth, 328, 337.
Catvan, 330.
cebystr, licou, 145.
ceiniog, penny, 130.
chwannwch, convoitise, 145.
chwant, désir, 145.
chwanta, désirer, 146.
chwantach, convoitise, 146.
chwantu, désirer, 145.
chwennych, chwennychu, convoiter, 145, 146.
chyfatam, 334.
Corroi, 55.
cretei, il se confiât, 130.
crib, peigne ; crête, 129.
cribyn, crête, arête, sommet, 129.
Cuneglase, 334.
cwynos, souper, 240.
cwyr, cire, 240.
Cymry « compatriotes », 115, 127.
Cynan, 30, 31.
Cyndaf, 334.
Cyngen, 30, 31.
cynghanedd, liaison des membres du vers par la rime ou l'allitération, ou par les deux à la fois, 46-50, 228-231, 234.
cywydd, sorte de rythme poétique, 232, 233.
Derwennydd, 330.
dialgur, vengeur, 329.
dy, y, à, 30.
dydd, jour, 23.
Dyfnwal Vrych, 330.
Dyfrig, 1, 3-5.
echwydd, midi ; le repos du bétail au moment de la grande chaleur, 335.
elain, biche, 23.
Eleirch vre, 329.
Elerch, Elarch, 329.
Elvet, 329.
Emreis, Ambroise, 240.
Ewionyd, Eifionydd, 329.
Ffreinc, Français, 58.
gaeaf, hiver, 14.
Gint, Scandinaves, 29, 331.
gorsin, montant de porte, 143.
Guerngen « fils de l'aune », 287.
Guidgen « fils de l'arbre », 287.
gwaith, combat, 328.
Gwen-ystrad, 337.
gwynebwerth, prix de l'honneur, 130.
Gwynedd, 329.
Gwynnassed, 329, 330.
-hei, subj. aoriste, 3e pers. sing., 130.
helygen, saule, 145.
heno, cette nuit, 23.
Iodeo, 9, 328-330.
Kaer-Iudeu « ville des Jutes ? », 1, 5-9, 328.
kymangan, qui est à l'unisson, complètement d'accord, 30, 31.
Kynon, 331, 333.
llai, plus petit, 23.
llawrudd, qui a une main rouge, meurtrier, 315.
llawruddiaeth, meurtre, 315.
lludd, obstacle, 23.
Llyw, 330, 337.
Machagui, 53.
mâd, bon, 17.
merin, estuaire, 9, 329, 330.
Mon, 330.
newydd, nouveau, 240, 332.
Nordmandi, Normandie, 51.

Nordmyn mandi, Normands de Normandie, 35.
nos, nuit, 23.
oer, froid, 14, 23.
Osguid, 7, 332.
oswydd, ennemis, 332, 333.
Patric, Padric, Patrice, 240.
Pen-maen-mawr « tête de la grande pierre », 242.
Pen-mynydd « tête de montagne », 242.
penteyrn, grand chef, 115.
purdu, très noir, 130.
reges, cendres des morts, 97, 98.
Rheged, 335-337.
Rhyvoniawc, 330.
Sais, pl. Seison, Anglais, 130.
Sandwic, 334.
taryan, bouclier, 57, 58, 331.
-tor, suff. passif, 31.
tri-, préf. intensif, 328.
tryfrwyd, combat, 328.
trywaith, combat, 328.
twrneimant, tournoi, 58.
unic, solitaire, 34, 54.
Urbgen, Uryen, 335, 337.
-ych, suff. de noms verbaux, 145.
yscvid pedeirieith, bouclier des quatre langues, 58.
ystryd, rue, 182.

IV. Cornique.

luman, maintenant, 19.
regihten, braise, 98.

V. Breton armoricain.

(Voir p. 408.)

-ac'h, -ah, suff. de noms, 145, 146.
ac'h-amen, fi donc!, 129.
afour, en foule, 141.
-ahat, -hat, suff. de verbes, 145, 146.
ancoa, ancoéha, oubli, 145.
ancoat, ancouéat, oublier, 145.
ancoffhat, ancoffnechat, oublier, 145.
ancoffnez, oubli, 145.
ancofua, oubli, 145.
anconec'h, oubli, il oublie, 145.
ancoüehonni, oubliance, 145.
añcounac'haënn, oubliance, 145, 146.
ancounah, añkounac'h, oubli, 145, 146.
añccuñc'hamand, oubli, 145.
añcounec'ha, oubli, 145.
añcounec'hamand, oubli, 145.
añcounec'hât, oublier, 146.
añkounac'haat, añkounec'haat, oublier, 146.
añkounec'h, oubli, 146.
Annañ, Anne, 408.
a ori-gèr, (du bien) en abondance, 141.
-ar, suff. d'infinitif, 141.
araous, querelleur; qui coupe la parole à quelqu'un, 137.
ari, en ari, par, au bout d'(une laisse), 137.
arvar, doute, 130.
ba unañ, chacun un, 137.
berlobiein, déraisonner, 137.
bevez, coupable, 250.
beziù, atterré, stupide, 144.
beziùet, ahuri comme un homme qui s'éveille brusquement, abruti, 144.
blaoeh, blaouah, horreur; terriblement; merveilleusement; énormément, 145, 146.
blaoèhus, blaouahuss, terrible, horrible, 145.
blaouahein, avoir horreur, 145.
bleñchou, sommets, extrémités, 146.
Botcalper « lieu planté de poiriers sauvages », 147.
Botquesten, Botquistin « châtaigneraie », 148.

boug, mou, 143.
bratell, tartenelle de moulin, 144.
bré, résine, 138.
broutac'h, chaleur étouffante, 146.
cabestr, licou, 145.
Calpéric, Calpérit, Calpirit « lieu planté de poiriers sauvages », 147, 148.
caut, bouillie, colle, 148.
Cautpirit « lieu planté de poiriers sauvages », 148.
chaleñ, sortir, 144.
chiboudik, debout!, 147.
chiboutt, chiboudênn, piquette, 146, 147.
chilaouret, doré, 147.
c'hoar, il arrive, 141.
chou!, cri pour chasser les poules et les poulets, 139.
chouchañ, se blottir, 140.
chouchoucq, (faire) dodo, 140.
chouqicq, (faire) dodo, 140.
chouquein, s'asseoir, 140.
chuleñ, souiller, 144.
cillartt, pierre posée debout sur son tranchant, 144.
col, colle, 148.
cot-, silvestre, sauvage, 148.
cotperen, cosperen, poire sauvage, 148.
coz, vieux, mauvais, 148.
creizenn, cicatrice, 146.
cribenn, clypenn, devant (de la jambe), 146.
daerou, daelou, larmes, 146.
damesât, apprivoiser, 142.
dar, tiens, 141.
darc'hao, derc'havi, dalc'havi, frapper, 146.
darëu, larmes, 146.
dazrou, dazlou, larmes, 146.
defoui, défier, défi, 139.
deoui, se dépêcher; presse, empressement, 139.
déret, tenez, 141.
diboufa, déboucher, sortir subitement; s'esquiver; trôuver ce qu'on cherche depuis longtemps; dénicher: chasser d'un poste, 138.
diboukein, arriver, apparaître brusquement, 138, 139.
dibourcha, déboucher, sortir d'une cachette, 139.
dibusquein, débuter une boule, 139.
dichou! dichou!, cri pour chasser les poules, 139.
dichoual, dijoual, crier pour chasser les poules ou les oiseaux, 139.
didu, maladroit, 143.
difoucha, débusquer, 140.
difoupa, voir diboufa.
difourka, déboucher, sortir d'un bois, etc.; débusquer, 140.
digôr, diôl, ouvert, 141.
digoupein, arriver, apparaître brusquement, 138, 139, 144.
discoazcaff, débusquer, 140.
diskoach, découvert, qui n'est pas caché; (se) découvrir, 140.
disoucha, se faire voir après s'être caché; éveiller, 140.
diùenn, défendre, 139.
dizoucha, dijoucha, débusquer, déboucher, sortir d'une cachette, 140.
-ec'h, -eh, suff. de noms, 145, 146.
éc'hoaz, le repos du bétail au moment de la grande chaleur, 335.
-eh, -ah, suff. de noms verbaux, 145.
emichañs, sans doute, je pense, 142.
eñdra-badsé, pendant ce temps, 144.
én drebad-hont, en ce temps-là, 144.
enepuuerth, prix de l'honneur, 130.
-er, suff. d'infinitif, 141.
ersqina, agacer, 128.

e ry, par (le cou), 137.
felu-mor, algue, 144.
foillez, feuillée, 145.
follenn, feuille de livre, 144.
Foñtanellañ, La Fontenelle, 408.
foüi : d'er —, à la hâte, précipitamment, 139.
Galperouet (le), « lieu planté de poiriers sauvages », 148.
Galvezit « coudraie », 148.
Gasténouet (le), « châtaigneraie », 148.
goal bir, poires sauvages, 148.
gorsou, gorchou, corsou, montants d'une charrette, 143.
gouel, fête, 141.
goug, coug, cou, 143.
gourmikel, la Saint-Michel, 141.
guellahen, guêllaênn, guérison, 146.
gwelc'h, vierge, 146.
gwell, meilleur, 309.
haleguenn, saule, 145.
hañ, hañv, été, 23.
harao, fi!, 137.
hebiou, outre, 134.
heli par, au bout de, 137.
helibini, (aller) à qui mieux mieux, 137.
hoanti, envieux, désireux, 142.
hoari, jeu, 141.
hoaruout, arriver, 141.
hol, il arrive, 140, 141.
horri, se débattre, gronder, 141.
-i, suff. d'adj., 142.
-iù, suff. d'adj., 142, 144.
jamez, jamais, 147.
jamezen, piquette, 147.
ioliff, joli, 142.
kâb, capable (de), 137.
kaer, ker, habitation, 256.
kalpér, petites poires sauvages, 147, 148.
kalpiren, poirier (sauvage), 147, 148.
kapabl, capabe, capable, habile, 137.
kein gar, le devant de la jambe, 129.
Kergalper « lieu planté de poiriers sauvages », 147.
Kiltperit « lieu planté de poiriers sauvages », 148.
kilvid, coudraie, 148.
kleizen, cicatrice, 146.
klupen, crête (de coq); devant (de la jambe), 129.
koachet 'n ho koañze, asseyez-vous, 140.
koan, souper, 240.
koar, cire, 240.
koc'h, ordure, 148.
kof gar, le gras de la jambe, 129.
kosper, koper, poires sauvages, 148.
koudask, (poirier) sauvage, 147, 148.
koulm, nœud, 141.
koulm, kourm, pigeon, 141.
kriben, kripen, klipen, klupen, crête, 146.
laet, let, injures, 142.
lettat, laetat, insulter, 142.
losten chibout! apostrophe aux petits enfants qui commencent à marcher, 147.
luz, embarras, 23.
mar, doute, 130.
mechancc, méchanceté, malheur, 142.
mechañs, michañs, sans doute, je pense, 142.
meliscr, mélisse, 143.
missi, surprise ; événement heureux, 142.
miz, mois, 23.
mor glei, (la) mer au nord (de l'île de Sein); mor dheou, (la) mer au sud (de cette île), 97.
Moris, Maurice, 143.
moriscleu, grimaces, 142, 143.

mouar, mwâl-du, mûres, 141.
naik : sot naik, diot naik, fou à lier, 142.
peillar, piller, 141.
Penn-marc'h « tête de cheval », 242, 243.
Penn-oc'hen « tête de bœuf », 242.
Penn pont « tête de pont », 242.
Penn-poul, Paimpol, 242.
pestuek, maladroit, 143.
peta, jusqu'à, 143.
pec, bogue (de châtaigne) ; grosse enveloppe (de noix), 143.
poket, bouquet de la mariée, 143.
pouff' : ean en des groeit pouff', il a mis la clef sous la porte, s'est enfui, 139.
poug, boug, (temps) lourd, étouffant, 143.
prañtad, époque, durée, 144.
prespolite, prospérité, 141.
Querisouet (le), « cerisaie », 148.
Quérizit « cerisaie », 148.
Quistenic, Quistinic, Quistinit « châtaigneraie », 148.
Quistinidan « petite châtaigneraie », 148.
rao, honte (à lui), 137.
rastel, râteau, 256.
reguez, braise, 98.
rozèrañ, rosaire, 408.
saillein, sauter, 144.
santihuë, sensible, 142.
scill', tranchant (d'épée), 144.
scoacha, se blottir, 140.
seillen, sole, 145.
senti, obéissant, 142.
siboudênn, piquette, 146, 147.
siboudou, chiboudou, (faire) la coquette, 147.
silaouret, selaouret, sulaouret, doré, 147.
silen, chilen : ar hé —, (poser une brique) sur champ, 144.
skourm, nœud, 141.
solen, sole, 145.
sot-naï, sot-naik, fou à lier, 142.
soucha, se blottir, se tapir, dormir, 140.
soug er goug, la nuque du cou, 140.
soulaleuret, surdoré, 147.
sponti, sconti, scontihuë, peureux, craintif, 142.
staer, ster, rivière, 307.
trabell, tartenelle de moulin, 144.
tu, côté, 143.
tuek, adroit, 143.
vlek : eur —, une femme, 146.

Le Propriétaire-Gérant : Veuve E. Bouillon.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

PB 1001 .R5 v.21 SMC
Revue celtique

Does Not Circulate